HAL
open science

Jardins et jardiniers : les pieds dans la terre, la tête dans les nuages. Une anthropologie du potager

Vincent Larbey

▶ **To cite this version:**

Vincent Larbey. Jardins et jardiniers : les pieds dans la terre, la tête dans les nuages. Une anthropologie du potager. Sociologie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2013. Français. NNT : 2013MON30037 . tel-01056999

HAL Id: tel-01056999

https://theses.hal.science/tel-01056999

Submitted on 21 Aug 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY – MONTPELLIER III

ARTS, LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
École Doctorale n° 60 « Territoires, Temps, Sociétés et Développement »

UFR V – Sciences du Sujet et de la Société

Doctorat de l'Université Paul Valéry – Montpellier III

Discipline : Sociologie

THÈSE

Présentée et soutenue publiquement par

Vincent LARBEY

JARDINS ET JARDINIERS
LES PIEDS DANS LA TERRE, LA TÊTE DANS LES NUAGES
UNE ANTHROPOLOGIE DU POTAGER

Sous la Direction de

Mme le Professeur Martine XIBERRAS

MEMBRES DU JURY :

- M. Gilles CLÉMENT, Professeur émérite à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, Professeur au Collège de France, rapporteur

- Mme Françoise DUBOST, Directrice de recherche honoraire, CNRS, examinateur

- M. Gérard MONÉDIAIRE, Professeur des Universités en Droit, Directeur du CRIDEAU/Omij EA n° 3177, Université de Limoges, rapporteur

- M. Jean-Bruno RENARD, Professeur des Universités en Sociologie, LERSEM EA N° 4584, Université Paul Valéry – Montpellier III, ED N° 60, examinateur

- Mme Martine XIBERRAS, Professeur des Universités en Sociologie, LERSEM EA N° 4584, Université Paul Valéry – Montpellier III, ED N° 60, directrice

N° d'enregistrement

Cette recherche a été entreprise dans le cadre du **LERSEM** (Laboratoire d´Études et de Recherches en Sociologie et en Ethnologie de Montpellier, EA 4584).

Celui-ci regroupe deux équipes d'accueil de l´université Montpellier III :

- Le **CERCE** (Centre d´Études et de Recherches Comparatives en Ethnologie).
  Direction : Alain BABADZAN, Professeur d'ethnologie.

- L´**IRSA-CRI** (Institut de Recherches Sociologiques et Anthropologiques - Centre de Recherche sur l'Imaginaire).
  Direction : Patrick TACUSSEL, Professeur de sociologie.

Le LERSEM est dirigé par ces deux co-directeurs.

C'est au sein de l'équipe de recherche IRSA-CRI que nous avons mené cette recherche.

IRSA-CRI

17 rue Abbé de l'Epée
34 090 Montpellier

http://recherche.univ-montp3.fr/lersem/

REMERCIEMENTS

La rédaction d'une thèse tient autant de l'aventure intellectuelle que de l'artisanat.

Au fil des années, Martine Xiberras a accompagné avec rigueur et bienveillance la partie aventureuse de ce travail, sachant recadrer et rassurer un élève qui n'avait plus tout à fait l'âge de l'être…

Des proches, et d'autres qui le sont devenus, ont apporté une contribution de qualité aux derniers mois de la rédaction de ces lignes et à sa fabrication artisanale. Certains ont disparu avant le terme, d'autres se sont révélés… Leurs points de vue, interrogations, compétences techniques, et soutien sans faille ont contribué à ce que ce document voit le jour. Je veux souligner la patience des plus proches, condamnés à supporter les obsessions monomaniaques du thésard obnubilé.

Je n'oublie pas les jardiniers qui m'ont ouvert leur porte et les membres du Réseau *Le Jardin dans Tous Ses Etats*, compagnons d'aventure depuis bientôt 15 ans.

Le « je » de ces remerciements est le seul de ces quelques centaines de pages. Que l'on voit, dans l'apparition de ce sujet à la première personne, l'expression d'une très sincère et personnelle gratitude.

Résumé

Depuis le XIXe siècle en France, l'opposition entre agrément et utilitaire détermine nos représentations du jardin. Ainsi, le potager s'inscrirait avant tout dans une logique de production, à l'opposé du plaisir créatif et distingué propre au jardin d'agrément. L'observation de nombreux jardins vivriers et des manières de faire de leurs jardiniers, montre que ces jardins sont chargés d'intentions et de symboles dépassant la seule préoccupation de produire de la nourriture. C'est le cas des jardins éloignés du domicile, tels les jardins collectifs, familiaux ou partagés, mais aussi d'autres jardins, vivriers en Papouasie et en Amazonie, transitoires à New York.
L'intimité du jardin, la mémoire du lieu, le « contact » avec la terre, l'autoproduction de nourriture, la dimension collective et l'exposition au regard des autres sont sources d'un fort investissement symbolique, suscitant des formes particulières d'appropriation, de sociabilité et d'expression ; une façon de concrétiser sa présence au monde, sa relation au temps, à « l'environnement », aux autres et à soi-même. Sans doute le mythe paradisiaque se construit-il sur ces aspects, dont se saisissent aussi les philosophes et les poètes.
Cette recherche a également pour objet de souligner le hiatus entre la conception des jardins proposés par les collectivités publiques et les pratiques quotidiennes des jardiniers.

MOTS CLEFS : jardin - potager - jardinier - bricolage - cabane - imaginaire - symbolique

---

Summary

GARDENS AND GARDENERS - FEET IN THE EARTH, HEAD IN THE CLOUDS - ANTHROPOLOGY FOR GARDENS

Since the 19th century, the image we have of gardens has depended on the purpose of whether it is for pleasure or utility. Thus gardening would be aimed, above all at producing, in opposition to growing his own garden for fancy. The study of numerous food gardens and their gardeners 'way of doing shows that these places are full of will and symbols far beyond the mere preoccupation of growing food. This is the case of those gardens away from home such as collective, family or communal gardens, but also others such as food gardens in Papua New Guinea and Amazonia, or transitory gardens in New York.
The intimacy of a garden, the memory of the place, the "relationship" with the soil, the growing of one's own food, the collective dimension and the exposure to people's eyes are incentives for a strong and symbolic commitment. This generates approbation, sociability and expression; a way of making his presence real to the world, his relationship with time, the environment, the others and with himself. The heavenly myth may be built on these aspects which are seized by philosophers and poets as well.
This study aims also at highlighting the hiatus between the conception of the gardens proposed by the councils and the gardeners' daily practices.

KEYWORDS : garden - food garden - gardener - handy work - shed - make-believe ideas - symbolic

TABLE DES MATIÈRES

RESUMÉS **1**

INTRODUCTION **6**

Les jardins sont à la mode **7**
Quelles problématiques ? **7**
- Nos précédentes recherches : Des jardins instrumentalisés 7
- Cette étude : Jardiner et plus encore 9

Le choix des jardins utilitaires **11**
- Approprier 13
- Des jardins toujours recommencés 13

Le choix des jardins éloignés du domicile **14**
- Ruptures 16
- L'absence de maîtrise foncière 17
- La dimension collective 17

Les terrains **18**
- Les jardins observés 18
- Les jardins « de seconde main » 18
- Les objets 19

Questions de méthodes **20**
- Fausses routes 20
- Multiplier les terrains 21
- Savoir de quoi on parle 21
- Conserver les traces 22
- Les travaux des autres 22
- Sociologies 23
- Une posture engagée 26
- Être en terrain connu 27
- Se méfier du pittoresque 28

Le plan de culture **29**

LA TÊTE DANS LES NUAGES **32**

JARDINS **32**

1. Qu'est-ce qu'un jardin ? **33**
1.1. Des mots pour le dire **33**
1.1.1. Jardins 33
1.1.2. Jardiniers 36
1.1.3. La Charte de Florence 37
1.2. Une vieille histoire **38**
1.2.1. Premiers jardins 38
1.2.2. Une histoire de paradis 42
1.2.3. Entre sacré et profane 44
1.2.4. Des lieux d'exercices et d'expérimentations 46
1.2.5. Des jardins publics 48

2. Jardiner en société **51**
2.1. Les jardins collectifs **51**
2.1.1. Des jardins ouvriers aux jardins familiaux 51
2.1.2. Des jardins d'insertion 53
2.1.3. Des jardins partagés 56
2.1.4. Un peu d'ordre juridique 60
2.2. La sociabilité des jardins collectifs **62**
2.2.1. Autoproduction et développement social 62
2.2.2. Citoyenneté et lien social 65
JARDINAGE **71**
1. Un univers très personnel **72**
1.1. Travail ou loisir ? **72**
1.1.1. L'utile et l'agréable 72
1.1.2. Une récréation 77
1.2. Entre propriété et précarité **78**
1.2.1. S'approprier sans posséder 79
1.2.2. Légitimer son droit au jardin 80
1.3. Des lieux à part ? **82**
1.3.1. Aménager à son goût 83
1.3.2. Une sociabilité particulière 83
1.4. L'espace et le temps **85**
1.4.1. Au jour le jour 86
1.4.2. S'inscrire dans le temps 88
1.4.3. Marquer le temps 91
1.5. Des lieux intimes et fusionnels **92**
1.5.1. Physique jardinière 92
1.5.2. Le jardin devient ce qu'est le jardinier 95
1.5.3. Le jardinier devient son jardin 96
1.5.4. Jardin, le meilleur de soi-même 97
1.6. Des lieux de méditation ? **98**
1.6.1. Une méditation active 98
1.6.2. « Se vider la tête » 99
1.6.3. Méditations philosophiques 100
1.7. Des lieux d'ancrage **102**
1.7.1. S'arrêter 102
1.7.2. Appartenir à un lieu 103
1.7.3. Rituels 103
2. S'affirmer au monde **105**
2.1. Des lieux maîtrisés **105**
2.1.1. Une nature ordonnée 106
2.1.2. Faire propre 107
2.1.3. Désordre ? 110
2.1.4. Au-delà du nécessaire 111
2.2. Une question d'honneur et de fierté **112**
2.2.1. Être fier 114
2.2.2. Ne pas faire son fier 116
2.2.3. Apprentissage, petits et grands secrets 117
2.3. Le monde en petit **118**
2.3.1. Se représenter le monde 119
2.3.2. Microcosme, macrocosme 120

2.3.3. Magie des jardins 122
2.4. Lire notre représentation du monde 123
2.4.1. Refléter notre rapport à la nature 123
2.4.2. Le jardin planétaire 126
2.4.3. Converser avec la nature 127
Revenir au terrain 129

LES PIEDS DANS LA TERRE 130

(S)APPROPRIER (Relevés photographiques de terrain) 130
1. Morceaux choisis 132
1.1. Portes, clôtures et bordures 132
1.1.1. Avoir accès aux jardins 132
1.1.2. La porte du jardin 134
1.1.3. Magnifier l'entrée 138
1.1.4. Un jardin bien clos 145
1.1.5. La clôture périphérique 148
1.1.6. Les clôtures parcellaires 152
1.1.7. Naissance d'une limite 154
1.1.8. Des parcelles parcellisées 156
1.1.9. Matières 162
1.1.10. Usages : parler par-dessus la haie 177
1.1.11. Des jardins sans limites ? 178
- Aniane : jardins de plein champ 178
- Meylan : jardins de ville 180
- Lausanne : jardins de chemin de fer 183
- Toulouse : jardins de lisière 184
- Amazonie : jardins forestiers 189

1.2. Allées, cheminements et traces 193
1.2.1. « Rhétoriques cheminatoires » 193
1.2.2. Conduire le visiteur 194
1.2.3. Dessiner selon son usage 195
1.2.4. Des matériaux multiples 200
1.2.5. Des jardins sans allée 206
1.3. Signes d'accueil et de présence 208
1.3.1. Garder l'entrée 209
1.3.2. Veiller sur le jardin 212
1.3.3. Constituer une présence 215
1.3.4. Epouvantails 218
1.3.5. Figurer le jardinier absent 220
1.3.6. Le recours aux forces occultes 222
1.4. Abri de jardin : armoire ou cabane ? 225
1.4.1. Qu'est-ce qu'une cabane ? 225
1.4.2. La cabane est-elle une maison ? 233
1.4.3. Avoir une cabane 234
1.4.4. Récup' 235
1.4.5. Résister 238
1.4.6. La peur de la cabane 240
1.4.7. Fonctions symboliques 241
1.4.8. Un archipel de jardins 243
1.4.9. Robinsonnades 245

1.4.10. Formes 248
1.4.11. Matériaux 254
1.4.12. S'étendre : Extensions et annexes 271
1.5. Imaginaire jardinier 287
1.5.1. Un imaginaire au royaume de l'utilitaire 287
1.5.2. Un fonctionnel poétique 287
1.5.3. De l'art ? 292
1.5.4. Quelle esthétique ? 292
1.5.5. Qui emprunte à qui ? 298
1.5.6. Art de faire ou faire de l'art ? 303
1.5.7. Arts et métiers 312
1.5.8. Décorer ? 324
1.5.9. Un art modeste 327
1.5.10. Un art sous contrôle 331
Des morceaux choisis, aux jardins choisis 333
2. Jardins choisis 334
2.1. Les jardins de Malbosc 335
2.1.1. Investir un projet « clef en main » 336
2.1.2. La réponse du jardinier à l'architecte… 351
2.1.3. L'exemple édifiant des tonnelles 357
2.2. Les jardins de Monlong 369
2.2.1. Composer avec les usages 369
2.2.2. La réponse du jardinier à l'aménageur 374
2.2.3. S'abriter selon son usage 380
2.3. Les jardins transitoires de New York 382
2.3.1. Le jardin d'Anne 385
2.3.2. Le jardin de James 387
2.3.3. Le jardin d'Angelo 388
2.3.4. Le jardin du pingouin 390
2.3.5. S'enraciner dans des lieux transitionnels 391

CONCLUSION 393

ANNEXES 400
1. Tableau des jardins observés 401
2. Tableau des jardins étudiés dans le cadre d'autres recherches 404
3. Charte des jardins partagés du JTSE 406
4. Charte de Florence 408
5. Projet de loi relative aux jardins collectifs 412
6. Règlement intérieur des jardins de Malbosc 418
7. Règlement intérieur des jardins de Meylan 421
8. Règlement intérieur des jardins de Monlong 427

BIBLIOGRAPHIE 431

INDEX THÉMATIQUE 448

INDEX DES AUTEURS CITÉS 450

TABLE DES ILLUSTRATIONS 453

SOMMAIRE 456

« Dès qu'on parle jardin, il convient de dépasser la géométrie plane et d'intégrer la troisième dimension à notre méditation. Car l'homme-jardin par vocation creuse la terre et interroge le ciel. Pour bien posséder, il ne suffit pas de dessiner et de réaliser. Il faut connaître l'intime de l'humus et savoir la course des nuages. Mais il y a encore pour l'homme-jardin une quatrième dimension, je veux dire métaphysique. »[1]

INTRODUCTION

[1] Michel Tournier, *Le vent Paraclet*, Éditions Gallimard, 1977, p. 301.

LES JARDINS SONT A LA MODE

« Le jardinage est à la mode », déclare en 1979 la sociologue Françoise Dubost[2], dont les publications sur le jardin restent chroniques depuis trente ans. « L'heure est au jardin », affirme près de vingt ans plus tard l'historien des jardins Michel Baridon[3]. Quelle est donc cette mode, qui franchit allègrement l'espace d'une génération et ne semble pas née de la dernière pluie ? La mode est caractérisée par des « goûts collectifs plus ou moins durables, manières passagères de penser, de sentir [...] qui paraissent de bon ton dans une société déterminée »[4] ; l'heure est, quant à elle, expression d'une durée toute provisoire...
Et pourtant... Ces deux auteurs font référence à une histoire des jardins remontant aux mythes fondateurs de la création du monde. Si mode il y a, son goût semble bien ancré dans des raisons lointaines : Françoise Dubost évoque dès l'abord la terre de Chanaan, tandis que Michel Baridon nous emmène dans un impressionnant et volumineux voyage planétaire et jardinier. Tournée vers l'avenir, l'historienne de l'art Monique Mosser n'hésite pas, quant à elle, à annoncer avec un humour prophétique que « le XXIe siècle sera jardinier ou ne sera pas »[5].
Le jardin et le jardinage seraient ainsi une affaire dépassant largement les superficielles inclinaisons momentanées de l'histoire.
Certes, l'histoire des jardins est faite d'événements, de tendances et de styles, dont la traduction en termes de goût collectif peut s'apparenter à un phénomène de mode. Bien sûr, la propension d'une époque pour telle ou telle activité mérite d'être relevée et analysée. Mais, de la même façon que la mode vestimentaire n'explique pas la fonction et l'usage du vêtement, l'engouement particulier d'une période pour un fait de société ne rend compte des raisons de son importance. L'homme ne jardine-t-il pas depuis plus de 10 000 ans ?

QUELLES PROBLEMATIQUES ?

- **Nos précédentes recherches : Des jardins instrumentalisés**

Dans nos précédentes recherches, nos interrogations orientaient notre travail vers une approche fonctionnaliste, voire utilitariste du jardin : la question « à quoi servent les jardins ? » nous amenait sur la piste de leur fonction sociale et, dans le cas concerné[6], vers une étude de l'instrumentalisation institutionnelle du jardin et du jardinage.

---

[2] Françoise Dubost, « La scarole et le bégonia, les nouveaux usages des jardins », *Ethnologie française* n° 4, tome 9, 1979.
[3] Michel Baridon, *Les jardins, paysagistes - jardiniers - poètes*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1998, p.1.
[4] Dictionnaire Robert de la langue française, 2005.
[5] Monique Mosser, « Le XXIe siècle sera jardinier », *Le jardin notre double*, Hervé Brunon (dir.), *Autrement,* n° 184, Paris, 1999, p. 231.
[6] Un jardin potager collectif, mis en œuvre par des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion. *Jardins, lieux de quelles sociabilités ? Fonctions et usages sociaux du « vert paradis »* Mémoire du Diplôme

Le cadre de cette recherche était double et déterminait une problématique portant sur les acteurs plutôt que sur le jardin. Il s'agissait d'une maîtrise en sciences sociales axée sur le développement social, et un diplôme supérieur destiné aux cadres de l'action sociale.
Le jardin nous intéressait pour ce qu'il permettait en termes d'intervention sociale construite au bénéfice de « personnes en difficultés ».
Depuis longtemps, le lieu et l'activité, parés de vertus, apparaissent aptes à déterminer des comportements recherchés pour leurs qualités sociales, voire thérapeutiques. Tant sur le plan individuel que collectif, jardin et jardinage sont prescrits pour apporter, comme en contrepoint, des compensations aux turpitudes humaines, sociales, urbaines et modernes. Ainsi, par exemple, le jardin public et le jardin ouvrier du XIXe siècle doivent rétablir l'hygiène et la régulation sociale que le développement urbain et industriel perturbe et défait.
Nous avons tenté de dégager ces grandes fonctions régulatrices attribuées au jardin en tant qu'espace public : normalisation des échanges sociaux dans un espace codifié, hygiène publique (le jardin comme poumon de la ville), structuration de l'espace et tempérance de la grogne sociale.
Si nous avons souligné les limites - voire les dangers - des *a priori* déterministes qui commandent ces points de vue, notre approche ethnographique d'un groupe de personnes jardinant une parcelle collective, dans le cadre d'un programme d'insertion sociale et professionnelle, avait permis de dégager un certain nombre d'aspects positifs liés au lieu et à l'activité. En particulier nous avions remarqué l'intérêt de l'opportunité d'y échanger des paroles et des biens, de se confronter à d'autres dans une activité commune et sur un terrain partagé, à mi-chemin entre le loisir et le travail.
Pour autant, le jardin ne reste pas le lieu à part d'une sociabilité particulière et nous avons insisté sur le rapport étroit existant entre le monde extérieur et le monde clos. Ce succédané de Paradis s'inscrit bien dans un paradigme qui, lui, n'est pas perdu...
L'analyse fonctionnelle de ces phénomènes permettait d'aborder le jardin comme moyens de reproduction et de contrôle social. Pour utile qu'elle nous soit apparue, cette démarche ne nous disait pas tout. Si jardin et jardinage pouvaient être des outils d'intégration sociale, cette affirmation ne suffisait pas à expliquer ce qu'il se passait au niveau des pâquerettes, c'est-à-dire du jardinier[7].

Nous avons donc repris cette réflexion en 2003, dans le cadre du Diplôme d'Études Approfondies « Liens sociaux - liens symboliques »[8], en l'abordant sous un angle sociologique différent. Si le jardin était fréquemment affirmé comme

---

Supérieur en Travail Social et Maîtrise en Administration Économique et Sociale, Université Paul Valéry, Montpellier III, 1998.

[7] Réglons, une fois pour toutes, la question des genres : nous utiliserons le terme générique et indifférencié de jardinier, lorsqu'il sera question de l'individu qui jardine, indépendamment de son identité sexuelle. C'est lorsque nous évoquerons des personnages identifiés, rencontrés à propos de leur activité jardinière, que nous les qualifierons en fonction de leur sexe et qu'ils seront alors *jardiniers* ou *jardinières*.

[8] Proposée par l'Université Paul Valéry (Montpellier III), cette formation de troisième cycle réunissait alors les disciplines de l'ethnologie, la psychanalyse, la sociologie, l'économie et les sciences de l'éducation.

lieu de sociabilité, que les échanges symboliques et matériels y étaient favorisés, qu'en était-il du sens que leurs acteurs leur donnaient et quels étaient les aspects communs de leurs représentations jardinières ? Autrement dit, si la société encourageait le jardinage pour ses qualités supposées d'intégration et de reproduction sociale, pourquoi et comment jardinait-on si volontiers en société ?
Cette question privilégiait la dimension collective du jardinage et portait à nouveau notre intérêt sur les jardins organisés collectivement, sans pour autant concerner exclusivement le jardinage en groupe sur un terrain commun. Cette forme de jardinage était fréquemment proposée à des personnes repérées pour leur situation économique et sociale précaire et nous souhaitions élargir notre champ d'investigation à un public plus large.

Notre attention s'est alors portée sur d'autres catégories de jardins collectifs :

- Les jardins familiaux, héritiers des jardins ouvriers de la fin du XIXe siècle, constitués de parcelles individuelles regroupées dans des ensembles collectifs généralement éloignés du domicile de leurs usagers.
- Les jardins partagés, plus récemment mis en œuvre sur le continent américain et en Europe, permettant aux habitants d'un même secteur d'habitation de cultiver ensemble, fleurs, fruits, légumes, selon les projets de chaque groupe de jardiniers. Le projet vise davantage le développement social que le jardinage individuel.

Ces jardins nous offraient la possibilité d'observer les nombreuses interactions entre jardiniers sur des territoires échappant à l'intimité réservée de la sphère domestique. On y jardine à la vue des autres, jardiniers ou passants, et il se joue alors quelque chose qui n'a rien de l'exclusivité du « jardin secret ». Ni jardins privatifs, ni jardins publics, ces jardins nous apparaissaient à l'articulation de l'espace privé et de l'espace public et par là même, en situation de proposer un terrain de négociation permanente entre intérêts individuels et projet collectif.
Par ailleurs, l'activité du jardinage vivrier, productrice de biens de consommation, nous semble porter en elle des éléments relevant à la fois de la sphère du travail et de la sphère des loisirs. Certes, aujourd'hui l'entretien d'un potager s'apparente le plus fréquemment à une activité de loisir, recherchée et appréciée. Mais le discours à propos du jardinage comporte de nombreuses références au vocabulaire du travail. En fait, comme le déclarent souvent les jardiniers, « c'est du boulot ». L'activité elle-même remplit largement un temps qui échappe, volontairement ou non, au travail rémunéré et contrôlé, que cette période soit celle du loisir, de fin de semaine, de la retraite ou du chômage.
Enfin, la production légumière remplace ou vient en sus des produits achetés et représente un apport objectif de biens, qui resteraient parfois inexistants s'ils n'étaient autoproduits par cette activité laborieuse.

- **Cette étude : Jardiner et plus encore...**

L'étude de ces dynamiques sociales nous a permis de dégager un certain nombre de phénomènes échappant aux projets annoncés d'horticulture et de développement social.

Il semblait bien que les jardiniers avaient d'autres préoccupations que la culture légumière ou la rencontre de leurs congénères.
Les enjeux entraperçus dépassaient le simple projet horticole de production et de loisir. Il se passait quelque chose dans ces jardins qui ne se passait pas ailleurs… Ce *quelque chose* nous intriguait.
Au fur et à mesure que nous creusions la question, il nous apparaissait que des faits se retrouvaient, d'un lieu à l'autre, d'une époque à l'autre : des aspirations individuelles inscrites dans une organisation collective souvent très formaliste, un goût immodéré pour la propreté des lieux, un soin particulier pour des aménagements pouvant sembler futiles au spectateur, d'étranges liens entre utilitaire et imaginaire…
Depuis quinze ans, de nombreux auteurs ont rejoint les quelques pionniers des années soixante-dix et quatre-vingt (Françoise Dubost, Florence Weber, Gérard Monédiaire) dans leur intérêt pour le jardinage populaire. En Europe, mais aussi en Amérique du Nord et au Brésil, des chercheurs se sont penchés sur les raisons et les effets de ce jardinage social et urbain. Leurs travaux, repris ici, mettent en avant la relativité des résultats annoncés par les maîtres d'œuvres politiques et institutionnels, les limites de ces expériences et la nécessité de les envisager dans leur contexte historique, économique et social.
Ces recherches éclairent les conditions d'émergence et de développement de ce type de jardinage, fournissant de précieux outils méthodologiques pour la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques publiques. Elles éclairent les initiatives d'habitants, qui précèdent souvent les programmes institutionnels, sous l'angle des nouvelles formes de démocratie participative.
Mais ces travaux d'évaluation s'intéressent peu au détail, à « l'accessoire jardinier ». On y mesure la quantité et la qualité des échanges sociaux, l'économie de la production vivrière, la richesse des bénéfices symboliques, la pertinence de l'instrument d'intervention sociale et d'aménagement du territoire.
Pour leur part, les chercheurs intéressés par le jardinage en tant qu'expression d'une culture populaire s'arrêtent plus volontiers sur la question des productions symboliques. Le jardin et le jardinage deviennent des productions sociales aptes à rendre compte de ce que sont leurs acteurs.
Ainsi, Françoise Dubost[9] s'inspire de l'affirmation d'André Leroi-Gourhan, « l'habitation est le symbole concret du système social »[10], qu'elle applique au jardin, pour dire :

> Cet espace habité est profondément modelé par les structures économiques, politiques et sociales qui sont celles de la société globale. Mais on y est aussi au plus près de l'individu et de l'expression la plus concrète de son intense besoin d'appropriation de l'espace.

Si les structures modèlent les espaces investis par l'homme, il n'en reste pas moins que celui-ci, lorsqu'il construit sa maison ou qu'il jardine, exprime quelque chose de personnel. Cela semble aller de soi, mais nous avons appris à

[9] Françoise Dubost, *Côté jardins,* Éditions Scarabée et Compagnie, Paris, 1984, p. 11.
[10] André Leroi-Gourhan, *Le Geste et la Parole*, tome 1, *Technique et langage*, Éditions Albin Michel, Paris, 1964, p. 150.

nous méfier des évidences. Qu'y a-t-il derrière cette idée d'appropriation de l'espace et comment cette expression se manifeste-t-elle ?

Nous avions noté la redondance de gestes jardiniers, observés en différentes situations. Non seulement les actes techniques se renouvellent d'une époque et d'un lieu à l'autre, mais d'autres, plus accessoires au *process* horticole, semblent se retrouver, de New York à Montpellier, en passant par la Nouvelle Guinée... Comment des actes apparemment accessoires, non indispensables à ce qui est annoncé comme l'objet premier du jardin vivrier - produire de la nourriture - peuvent-ils se répéter avec tant de constance, alors même que leur fonction n'est apparemment pas indispensable ?
Il se passe vraiment des choses étranges dans ces jardins, qui nous incitent à y revenir, dépouillés de toute intention utilitariste, à l'affut de ce qui pourrait bien être des invariants propres à dessiner une sorte d'anthropologie jardinière.

L'objet de cette thèse, entamée quelques années après la présentation de notre DEA, est d'approfondir l'étude de ces phénomènes échappant à la rationalité horticole.

Que produisent et répètent les jardiniers, dans ces jardins utilitaires, qui semblent ne servir en rien le projet horticole ? Autrement dit, pourquoi tant d'inutile au royaume de l'utile ?

LE CHOIX DES JARDINS UTILITAIRES

Les dictionnaires s'accordent sur ce point : il y aurait des jardins d'agrément et des jardins utilitaires. Cette dichotomie, sur laquelle nous reviendrons, repose sur des représentations culturelles, voire idéologiques. Contentons-nous, pour l'heure, de la constater.
L'intérêt du jardin vivrier dans cette étude est qu'il s'annonce *utilitaire*, ce qui suppose « un but intéressé, [plaçant] l'efficacité immédiate au-dessus de toute autre considération »[11]. Ce sont ces « autres considérations » qui nous intéressent ici, notre hypothèse étant qu'elles ne sont pas secondaires.
L'utile, quant à lui, se définit comme « propre à satisfaire un besoin ; qui sert de façon profitable à tel ou tel usage »[12]. En ce sens, le jardin dit « d'agrément », souvent opposé au jardin « utile » de production, est lui aussi un jardin utilitaire : il *sert de façon profitable à l'usage* de l'agrément et s'avère *propre à satisfaire le besoin* de détente, de repos, de sociabilité. Sans doute nos modes de loisirs développés depuis le milieu du XXe siècle portent-ils l'agrément au rang de besoin en tant que bien de consommation. Par ailleurs, le jardinage vivrier est devenu au cours des quarante dernières années une activité de loisir et de consommation. On jardine un potager pour se détendre, « s'occuper », autant que pour produire

[11] Dictionnaire Larousse *Lexis,* 2009.
[12] Dictionnaire Quillet Flammarion, 1973.

ses propres légumes[13]. Et pour se livrer à cette activité, les jardiniers qui ne privilégient pas l'intérêt économique du jardin, en particulier ceux récemment acquis à cette activité, n'hésitent pas à faire appel à des plants préparés par des professionnels ou des outils dont se passent les amateurs confirmés. La barrière entre l'agréable de l'agrément et l'utile de l'utilitaire n'est donc pas clairement dressée et l'un se joint intimement à l'autre.
La distinction, proposée par Vilfredo Pareto au début du XXe siècle[14], de deux types d'actions permet de mettre un peu d'ordre conceptuel dans ces pratiques : la production « illogique » de superflu relèverait d'actions « non logiques », créatives et subjectives. L'utilitaire appartiendrait aux « actions logiques » mobilisant des moyens mesurés et adaptés à des fins sciemment recherchées.
Quelques années plus tard, Max Weber[15] écarte l'opposition binaire « logique – non logique » et propose une palette plus large d'actions sociales. L'affect et la coutume conduisent des actions non rationnelles qu'il oppose aux actions rationnelles en distinguant en leur sein l'action rationnelle en *valeur*, pour laquelle les convictions l'emportent sur les conséquences des actions, et l'action rationnelle en *finalité*, pour laquelle les moyens, les fins et les conséquences sont pris en compte dans la mise en œuvre de l'action. Le potagiste[16] utilitariste s'inscrirait dans cette dernière catégorie, économe et calculatrice, tandis que son voisin créatif appartiendrait à la catégorie des jardiniers menés par l'affect et la recherche de l'agrément.
La simplification un peu outrancière que nous faisons de l'analyse wébérienne n'a pour seul objet que d'essayer de catégoriser les faits. Et ce n'est pas chose aisée, dès lors qu'il y a mélange des genres, dans la même activité et chez les mêmes acteurs.

Pour ce qui concerne les contours de cette recherche, c'est l'affirmation, par ses acteurs, d'un jardinage utile qui nous intéresse ici. Le jardinage vivrier, même s'il a pris une dimension de loisir, s'affiche avant tout comme un jardinage productif et repose sur des procédés rationnels *en finalité* comparables à ceux de l'agriculture : organisation en planches de cultures, propres à faciliter l'entretien, l'arrosage, le désherbage ; planification dans le temps et l'espace, en vue d'optimiser les récoltes (calendrier des semis, assolements). Autrement dit, même si l'on cultive un potager pour « passer le temps » ou pour « le plaisir », il faut que ça produise ! C'est en ce sens que ce jardinage est utilitaire. Et pourtant, c'est au sein de cette activité productive que nous remarquons des phénomènes qui ne relèvent pas de la rationalité horticole. Alors que s'affiche la nécessité de produire, et indépendamment du fait que les potagers des pays riches se

[13] Toutefois, l'intérêt du potager comme moyen de produire des biens de consommation difficilement accessibles du fait de leur coût ou de leur qualité (manger bio) tend, au cours des années de ces recherches, à prendre de l'importance sur l'activité purement gratuite de loisir. Les vaches folles et les tensions économiques ont modifié la donne.
[14] Vilfredo Pareto, *Traité de sociologie générale*, Éditions Droz, Genève-Paris, 1968 (1916).
[15] Max Weber, *Economie et société*, Éditions Plon, Paris, 1971 (1922).
[16] L'expression *potagiste* n'a rien d'académique, mais est parfois utilisée par certains journalistes spécialisés. Nous l'utiliserons pour caractériser plus rapidement celui qui tient un potager. Au XIVe siècle, le *potagier* était, pour sa part, le cuisinier qui préparait les potages (Dictionnaire Robert culturel en langue française, 2005).

transforment en terrains de loisirs, on peut remarquer la production de signes qui semblent échapper à l'affirmation utilitariste.
S'intéresser à ces aspects pose la question de la fonction du jardinage au-delà de l'intention productive. Si l'on fait autre chose que strictement jardiner au jardin, c'est que l'activité mérite récréation, du fait de sa pénibilité ou de sa dimension de loisirs, ou/et que jardiner ne peut se limiter au seul aspect horticole, car cela relève également d'une autre dimension, d'un autre type d'action sociale, dirait Max Weber.

- **Approprier**

La question de l'appropriation permet de caractériser différentes occupations du jardinier.

Approprier, c'est « rendre propre, convenable à un usage, une destination ». Autrement dit, c'est « accommoder, adapter, conformer, proportionner[17] ».
S'approprier, c'est « faire sa propriété [de quelque chose], le plus souvent sans droit »[18]. Nous reviendrons sur cette question du droit. Notons pour l'instant que s'approprier, c'est « faire sien ».

Ces acceptions conviennent bien à la pratique du jardinage. Il s'agit toujours de préparer le sol, organiser l'espace, agencer circulations et mobilier, proportionner besoins des végétaux et surfaces disponibles, accommoder variétés botaniques et contraintes climatiques, ordonner la disposition des plants… Quant à faire sien : il n'est de potager traité du bout des lèvres, ou plutôt de la binette... Nous le verrons, l'investissement se contente mal de demi-mesure.

- **Des jardins toujours recommencés**

Le potager présente des caractéristiques particulières, comparé à ce que nous allons continuer à appeler, par commodité de langage mais avec les réserves évoquées *supra*, le jardin d'agrément.

Ce dernier demande une mise en œuvre initiale conséquente suivie d'un entretien régulier ne mettant habituellement en cause ni le plan général du jardin, ni sa composition végétale. Le potager, quant à lui, est une aventure sans cesse recommencée. Constitué essentiellement de plantes annuelles, récoltées donc quittant le jardin en laissant le vide de leur départ, le potager est sans cesse, au fil des saisons, un jardin changeant. Si son plan d'ensemble peut ne pas varier, la nature et l'emplacement des végétaux sont eux, très variables d'une saison ou d'une année à l'autre. L'éloignement du jardinier se fait rapidement sentir.
Ce jardin en est très étroitement dépendant, à court et moyen terme, pour son entretien et son devenir[19].

[17] Le Robert, dictionnaire culturel en langue française, Alain Rey (dir.), 2005.
[18] Dictionnaire Larousse *Lexis,* 1987.

L'appropriation de ce type de territoire[20] va donc faire l'objet d'une intense et continuelle activité. La marque du jardinier, sa constance et son savoir-faire, seront sans cesse mis à l'épreuve du temps qui passe et du temps qu'il fait. Même l'hiver ne représente pas une trêve remarquable : d'où nous écrivons, les jardins du midi de la France sont en culture toute l'année et quand bien même, pour les régions moins clémentes, la terre se fume à l'automne, les commandes de graines se font en hiver. Le potagiste n'hiberne jamais vraiment…

Le souci d'approprier occupe donc au premier chef le jardinier dans son potager. C'est dans la réalisation de cette appropriation que nous observons des phénomènes dépassant apparemment les « nécessités de service ». L'écart entre nécessaire et superflu se lira d'autant mieux dans ces jardins vivriers, où la détermination utilitariste est affichée avec conviction, tandis que beaucoup de temps est passé à faire autre chose, « en plus de ce qui est nécessaire »[21].

Notre terrain d'étude sera donc potager. Mais resserrons encore notre champ d'investigation.

LE CHOIX DES JARDINS ELOIGNES DU DOMICILE

Pour caractériser aussi objectivement que possible les jardins ouvriers, on utilise volontiers des termes tels que « parcelles de terres cultivables séparées des habitations[22]».
Nous leur préférons l'expression de « jardins éloignés du domicile ».
Cela permet de nommer l'espace dans sa qualité de *jardin* et non comme une simple entité administrative. La parcelle est un morceau de terrain indifférencié qui ne dit pas son identité et peu son usage. Parler d'une « terre cultivable » évoque un espace mis à nu, non encore investi par un jardinier. Une espèce de champ découpé en morceaux, potentiellement utilisable pour la culture. A moins que ce « cultivable » ne soit déclaré que par opposition au « constructible » ou à « l'habitable », ce qui ne dit pas plus ce qu'est cet endroit…
Le terme *éloigné* rend compte de la distance à franchir entre l'habitation et le jardin. Il évoque cette mise à distance entre le lieu où l'on réside et celui que l'on jardine. Il est à la fois contrainte (il faut y aller) et opportunité, puisque cet éloignement va être fécond, en permettant la création et l'existence d'un lieu à part. Reconnaissons au terme « séparé » l'avantage de signifier la rupture entre

---

[19] A l'inverse, le jardin d'agrément peut se contenter d'une intervention minimale. Le pépiniériste et botaniste héraultais, Olivier Filippi, spécialiste des plantes de climat méditerranéen, avance à ses visiteurs effarés que leur jardin, conçu avec des plantes adaptées, doit pouvoir se passer d'eux et d'eau pendant plusieurs mois, y compris en été.
[20] Territoire : les acceptions sont multiples et chargées de sens. Nous retiendrons l'une de celles proposées par Le Robert culturel, 2005 : « domaine d'intimité propre à une personne; lieu qu'une personne considère comme sien ».
[21] Définition de *superflu*, in Dictionnaire *Lexis*, Larousse, 1987.
[22] Frédérick Guyon, « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, 2008/3 n° 134, p. 131-147.

univers domestique et jardiné. Mais, nous le verrons, cette distinction ne va pas de soi.
Enfin, nous utilisons le terme de *domicile*, parce qu'il exprime le foyer, le lieu où l'on vit, les personnes qu'il abrite. *A contrario*, le terme d' « habitation » renvoie à une vision plus technocratique et générale, attachée à l'immobilier, l'infrastructure urbaine, sans évoquer ceux qui y vivent.

L'intérêt des jardins éloignés du domicile du jardinier réside dans leur situation relativement autonome du lieu d'habitation. C'est le cas des jardins familiaux et des jardins partagés apparus plus récemment. Cette séparation entre ces deux espaces, celui où l'on habite et celui où l'on jardine est un phénomène complexe. L'éloignement ne signifie pas une coupure, ni une étrangeté, plutôt une relation dans laquelle opposition et complémentarité se combinent. On peut faire au jardin un certain nombre de choses que l'on ne fait pas à la maison. Les normes de décoration, le rythme de vie, la sociabilité, le voisinage ne s'y expriment pas de la même façon. L'intimité domestique de la maison ou de l'appartement n'est plus là pour organiser et masquer la vie de ses habitants. On n'est pas au jardin comme on est à la maison.

Le jardin pavillonnaire, pour sa part, représente une extension physiquement immédiate de l'habitat, et souvent une obligation très domestique d'entretien. On tond souvent sa pelouse avec la même régularité contrainte que celle qui consiste à passer l'aspirateur dans la maison. D'ailleurs, les aspirateurs-souffleurs de feuilles ont envahi depuis quelques années l'univers engazonné des jardins policés et c'est bien là un signe de domesticité.
Ce rattachement immédiat à la maison détermine des usages propres à ces jardins, passionnément décrits par des chercheurs tels Françoise Dubost ou Martine Bergues[23]. Certains auteurs[24] soulignent leur situation particulière entre l'intérieur (la maison vécue comme protectrice) et l'extérieur (la rue perçue comme dangereuse). Le jardin pavillonnaire constitue ainsi un espace de transition entre le public et le privé, mais également une opportunité de renvoi pour certaines activités que les habitants souhaitent rejeter à l'extérieur de l'habitation : « la lessive, les animaux, les enfants, le mari, le trop plein d'énergie[25]».

Le jardin éloigné du domicile étend cette possibilité aux appartements dépourvus d'extension extérieure et déplace cet espace de transition et de renvoi. La distance qui sépare le jardin du domicile contribue également à accroître son autonomie et le sentiment de liberté que cet endroit procure.

Évoquons les termes principaux de ce prolongement et de cette rupture de la sphère domestique.

---

[23] Martine Bergues, *En son jardin, une ethnologie du fleurissement*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2011.
[24] Henri Raymond, Nicole Haumont, Marie-Geneviève Dezès, Antoine Haumont, *L'Habitat pavillonnaire,* Éditions L'Harmattan, Paris, 2001 (1966).
[25] *Op. cit.,* p. 75.

- **Ruptures**

Ruptures spatiales
Le domicile est souvent évoqué par les jardiniers comme oppressant ou bruyant comparé à l'espace de liberté que représente le jardin. Celui-ci est fréquemment ressenti comme l'occasion de rupture des contraintes domestiques, de la présence du conjoint ou au contraire, de la solitude de l'habitat ; rupture également vis à vis de certaines normes, comme celles du décorum domestique. Le jardin permet d'exprimer une sensibilité créatrice qui n'aurait pas sa place dans l'univers conventionnel de la sphère domestique.
Combien de petites figurines, de girouettes, de pancartes ou d'affiches publicitaires trouvent au jardin une place avantageuse et signifiante, alors que l'agencement et la décoration du domicile de leur créateur s'inscrit dans un respect des normes tout à fait conventionnel qui n'accepte pas ce genre d'accessoire. Mais cet « espace de liberté » que constitue le jardin séparé de la maison n'échappe pas pour autant à une normalisation et à des contraintes prescrites et reproduites par les groupes de jardiniers. La communauté jardinière produit ses propres règles.

Ruptures temporelles
Les activités du jardin ne sont pas interrompues par les rythmes propres à la maison. La télévision n'y impose pas le rituel des « informations » ou de la météo, et jusqu'à une période récente, le téléphone ne contrariait pas le déroulement des activités jardinières.
Le temps du jardinier diffère de celui qui ne jardine pas. La nature impose le cycle des saisons, commande le rythme de travail et modifie les échéances au gré des données météorologiques. A l'échelle d'une journée, le temps se déroule d'une façon spécifique à l'univers du jardin. Nous prendrons le temps, justement, de développer ces aspects.

Ruptures sociales
Le seul fait de regrouper en un même lieu des personnes occupées par le même objet (jardiner) constitue un groupe en tant que tel, plus ou moins homogène et dynamique suivant les sites et l'organisation collective qui préside à leur fonctionnement. Cette appartenance, pas forcément recherchée ou revendiquée, est un élément supplémentaire qui distingue la vie au jardin de la vie à la maison. La sociabilité du jardin familial n'est pas toujours familiale.

Mais si le jardin séparé constitue une rupture, il représente aussi, par son activité même, un prolongement de la sphère domestique. Destiné à produire une alimentation majoritairement autoconsommée, le potager existe essentiellement pour alimenter la cuisine (de la maison ou d'extérieur, en été). Et cette activité nécessite une organisation très domestique de la production (récoltes, conserves, congélation…).
L'espace du jardin autorise des retrouvailles que l'exiguïté du domicile ne permet pas toujours. Les enfants et petits-enfants s'y retrouvent, les journées s'y prolongent, en famille ou entre amis. La sphère domestique se prolonge donc

d'une certaine façon à l'extérieur des murs du domicile et ses normes peuvent s'en trouver modifiées. Florence Weber évoque un « chez-soi de plein air […] hors de la maison[26] ».

C'est précisément cette situation particulière entre sphère privée et sphère publique qui fait de ces espaces des territoires originaux, à la fois « dedans » et « dehors », sociabilisés et libérés de certaines contraintes culturelles. C'est cette liberté renégociée qui autorise des actes ou des modes relationnels que les normes de la vie domestique ne permettent pas toujours.

- **L'absence de maîtrise foncière**

Dans leur très grande majorité, les parcelles n'appartiennent pas à ceux qui les jardinent : pas de titre de propriété et un accès au jardin ne reposant le plus souvent que sur l'adhésion à une association, pas même un contrat de location. Leur implantation dans des zones de relégation urbaine leur donne par ailleurs une précarité que les dispositifs législatifs compensent à peine, notamment pour les sites anciens ou établis sans formalisation juridique. Les jardins partagés, caractérisés par leur dimension collective, l'implication des usagers, jardiniers ou non, et la densité des usages (peu de place pour beaucoup de monde) étaient encore peu développés en France lors de notre précédente recherche. Nous nous étions alors surtout intéressés aux initiatives nord-américaines pour tenter de comprendre la sociabilité de ces espaces. Le développement de ces jardins depuis une dizaine d'années a permis de les intégrer à cette étude, sans pour autant nous focaliser sur ce nouvel objet. C'est encore leur situation de jardins séparés du domicile qui nous intéresse ici et non la dynamique sociale propre à ces jardins. L'appartenance de ces jardins à des programmes municipaux, tels Paris Main Verte par exemple, n'exclut pas le risque d'une disparition précoce, parfois même annoncée dès la naissance du jardin.
Cette fragilité établit un rapport singulier entre le jardinier et « son » jardin, et génère des modes d'appropriation particuliers sur ces territoires en quelque sorte en sursis.

- **La dimension collective**

Cet aspect n'est pas neutre et nous avons voulu rester sur ce domaine ni tout à fait public, ni tout à fait privé. Les jardins individuels éloignés du domicile, c'est-à-dire exclus d'une organisation collective (lotissement de parcelles ou jardin cultivé en commun), ont donc peu retenu notre attention. Ils ne réunissent pas les caractéristiques que nous venons d'évoquer et ont donc été tenus à l'écart de nos investigations. En particulier, leur isolement les coupe de la proximité et de la visibilité sociale qui caractérisent les jardins contigus. La dynamique de « l'intime exposé » ne préside pas dans le jardin coupé de toute vie sociale.

[26] Florence WEBER, *L'honneur des jardiniers*, Éditions Belin, Paris, 1998, p. 264.

Quelques jardins isolés ont été toutefois photographiés pour illustrer des points particuliers, comme par exemple l'utilisation de certains matériaux. Ils sont alors qualifiés en légende de « jardins isolés ».

LES TERRAINS

L'expression « enquête de terrain » prend ici tout son sens. Les terrains, en fait, sont multiples et ce pluriel était nécessaire à l'étude des différents phénomènes d'appropriation qui nous intéressaient. Si invariants il pouvait y avoir, il fallait que nos recherches portent sur un nombre conséquent d'observations[27].

- **Les jardins observés**

Le corpus étudié comporte des jardins visités ponctuellement ou observés régulièrement au cours des dix dernières années, dans le cadre de cette recherche mais aussi au titre d'activités militantes au sein d'un réseau national destiné à promouvoir les jardins partagés[28]. Ses membres ont parfois alimenté nos ressources iconographiques en nous fournissant des exemples de réalisations éclairant nos questionnements. De nombreux sites, en France mais aussi à New York ou Cuba, nous ont permis de soumettre à la réalité des pratiques notre hypothèse de l'existence d'invariants « inutiles » au royaume de l'utile.
Notre implantation à Montpellier a orienté notre étude sur des jardins du Languedoc Roussillon. Des villes ouvrières comme Alès, Nîmes ou Sommières pour le département du Gard, Bédarieux ou Béziers, pour celui de l'Hérault, présentent des sites anciens particulièrement intéressants.
Montpellier, ville sans passé ouvrier, offre en revanche quelques initiatives récentes en matière de jardins collectifs. En particulier, nous avons eu l'opportunité de suivre, depuis sa création en 2004, l'évolution du site de jardins familiaux de Malbosc situé au nord de la ville. Cette étude fera l'objet d'un traitement à part, retraçant durant huit années le fil des aménagements de ce site livré « clef en main » à ses jardiniers.

- **Les jardins « de seconde main »**

D'autres jardins, dont nous n'avons jamais foulé le sol, ont considérablement alimenté notre réflexion, au point de sembler parfois aussi familiers que ceux dont nous connaissions l'odeur de la terre mouillée. Bronislaw Malinowski et Philippe Descola nous ont conduit et passionné à travers les jungles mélanésienne et amazonienne pour nous familiariser avec des jardins et des formes de jardinage étrangement proches de ce que nous rencontrions en Occident.

[27] L'annexe 1 présente les tableaux récapitulatifs des jardins étudiés.
[28] Le Réseau du Jardin dans Tous Ses Etats (JTSE). www.jardins-partages.org

Enfin, une publication nord-américaine, *Transitory Gardens, uprooted Lives*[29], nous a permis de nous intéresser aux singuliers jardins de sans-abris à New York. L'absence de dimension collective de ces jardins aurait pu les écarter de notre corpus, mais leur étonnante implantation au cœur même de l'espace public, leur précarité et leurs enjeux symboliques nous ont persuadés de la pertinence de ces réalisations au sein de cette recherche.

Nous avons pu exploiter et reproduire une partie de la généreuse iconographie de cette étude avec l'aimable autorisation de son auteur photographe, Margaret Morton.

- **Les objets**

Nos premières intuitions ont porté sur des façons de faire : le soin extrême apporté aux cultures bien au-delà du nécessaire, le discours des jardiniers relatif aux qualités et à l'économie de leurs aménagements, l'application minutieuse à tracer des chemins... Les objets matériels se sont ensuite imposés par la répétition de leur présence, la similitude des réalisations, leur apparente superfluité et l'opiniâtreté à les mettre en œuvre.
Un « catalogue des objets invariants »[30] s'est peu à peu constitué, focalisant plus particulièrement notre attention sur certains, tout en restant attentif aux surprises du terrain.
Hormis les pratiques évoquées précédemment, les clôtures, les portes, les allées et bordures, les abris ainsi que d'étranges « signes d'accueil » ont été repérés comme relevant de préoccupations partagées par de nombreux jardiniers, rencontrés sur le terrain ou découverts dans la littérature ethnographique (Françoise Dubost, Philippe Descola, Bronislaw Malinowski, François Portet).
On objectera que ces aménagements n'ont rien d'inutile et que leur présence universelle témoigne tout simplement de leur nécessité. S'ils existent, c'est qu'ils sont constitutifs du jardin. Voire... Si l'objet s'affirme utile, et ce n'est pas toujours le cas, sa mise en œuvre et son aspect laissent dubitatif quant à l'efficience et l'efficacité obtenues, interrogatif sur le dessein de son créateur et rêveur pour ce qui est de son esthétique.

Nous allons tenter de mettre en lumière ces pratiques et ce qui les sous-tend.
Pour cela, il convenait de faire appel à des méthodes d'investigation et d'analyse adaptées à nos recherches.

---

[29] Diana Balmori et Margaret Morton, *Transitory Gardens, uprooted Lives (ardins transitoires, vies déracinées)*, Yale University Press, New Haven et Londres, 1993.
[30] En hommage à Jacques Carelman et son *Catalogue d'objets introuvables*, Balland, Paris, 1969, qui a baigné notre enfance, et aux jardiniers qui savent inventer les objets introuvables ou inabordables dont ils ont besoin…

QUESTIONS DE METHODES

La méthode n'est pas neutre : « selon l'angle d'approche et selon la méthode utilisée, la culture populaire apparaît tantôt comme une sous-culture, tantôt comme une culture autonome et possédant une cohérence symbolique[31] ».

- **Fausses routes**

> Ayant accablé [Claude Lévi-Strauss] sous le détail des techniques d'enquête que je comptais employer et des problèmes subtils qu'elles me permettraient de résoudre, il avait conclu notre entretien pas ces simples mots : « Laissez-vous donc emporter par le terrain[32]. »

Philippe Descola nous libère ici, en partie, de l'anxieuse constitution de la panoplie de l'ethnographe que nous cherchons à emporter avant de nous plonger dans la jungle du terrain de recherche. Certes, il ne faut pas partir démuni, mais il convient de savoir adapter le prêt-à-porter. Les surprises du terrain doivent aussi nous mener, quitte à nous défaire de notre cartographie savamment dressée, de nos plans d'enquête et de nos questionnaires méticuleusement fourbis.
Une de nos intentions premières était d'étudier les conditions de déménagement d'un site de jardins ouvriers montpelliérains exproprié pour être réinstallé quelques centaines de mètres plus loin. L'hypothèse était que les jardiniers allaient reproduire les mêmes aménagements, y compris ceux paraissant superflus, et seraient en mesure d'expliquer les raisons de leurs agissements.
La connaissance approfondie des membres du groupe (origines sociales, itinéraire familial et professionnel…) devait, nous semblait-il, éclairer leurs actes.
La fréquentation régulière d'une vingtaine de jardiniers nous avait amené à nous intéresser à leurs histoires de vie, à la dynamique associative, à la composition socioprofessionnelle, aux interactions et au discours de ses membres, aux nombreuses interrogations et inquiétudes quant au déménagement, aux longues tractations avec les autorités pour être « relogé décemment »…
L'étude s'avéra pleine d'enseignements, mais au final assez pauvre au regard du temps consacré, pour ce qui concernait les questions qui nous préoccupaient à propos des aménagements du jardin et de leurs motivations. Peu des outils d'investigation préparés ou imaginés à l'avance furent mis en œuvre.
Malgré l'intérêt apparent, mais théorique, de ce déménagement qui obligeait à de nouveaux aménagements, ce qui fut observé, et que l'on retrouvera pour partie dans notre étude, ne nécessitait pas d'être éclairé par les méthodes d'investigation préalablement convoquées. Le terrain nous démontra que l'arsenal préparé par l'explorateur pour survivre et comprendre la jungle jardinée montpelliéraine était superflu.

---

[31] Françoise Dubost, *op. cit.,* 1984, p. 75.
[32] Philippe Descola, *Les lances du crépuscule, relations Jivaros, Haute-Amazonie*, Éditions Plon, collection Terre Humaine, Paris, 1993, p. 54.

- **Multiplier les terrains**

Plutôt que de se consacrer à un site unique exploré dans son ensemble, il convenait de ratisser large et de multiplier les observations sur différents sites susceptibles de montrer la généralisation de certaines pratiques jardinières.
Mais « se laisser emporter », comme le conseillait Lévi-Strauss, ne signifie pas se laisser submerger et il convient de partir avec des intentions et des ressources.
L'objet de la recherche, l'étude des invariants échappant à la rationalité horticole, déterminait en fait les moyens de la recherche.
Il fallait mettre en ordre et vérifier la récurrence des faits. L'hypothèse de leur universalité supposait de ne pas expliquer les pratiques uniquement par des faits culturels : techniques symboliques de protection ou d'optimisation des récoltes, rituels propres à une culture (humaine) ou une zone géographique, expression d'une appartenance de classe... Certes, il ne fallait pas nier ces explications, mais aussi ne pas s'en contenter. C'eût été une pirouette fonctionnaliste un peu rapide : ils font cela parce qu'ils ont, compte-tenu de ce qu'ils sont, de bonnes raisons de le faire.
La multiplication de l'observation des faits, indépendamment des conditions sociologiques de leur réalisation, était une condition nécessaire à la vérification de leur universalisme supposé.

Nous nous sommes donc attachés à nous détacher d'un terrain unique afin de privilégier la diversité de « choses vues ». Ce qui ne signifie ni s'appuyer sur une approche quantitative, ni négliger la qualité. Ce vieux débat n'a pas ici sa place, puisque la quantité des phénomènes abordés ne peut faire l'économie d'observations approfondies, rigoureuses, ouvertes à l'inattendu et tenant compte des pratiques horticoles et sociales des jardiniers.

- **Savoir de quoi on parle**

Les observations des pratiques superflues, même émancipées de leurs justifications culturelles, devaient reposer sur une certaine connaissance des pratiques culturales et une objectivation des phénomènes sociaux. Prenons l'exemple du souci exacerbé de propreté : il convient de savoir distinguer l'intérêt du désherbage d'un jeune semis de carottes, sans lequel le résultat risque d'être pauvre, de l'inutile nettoyage des rangs de pommes de terre, végétaux parfaitement aptes à ne pas être encombrés par quelques adventices. De la même façon, une cabane constitue un abri de stockage pour l'un et une petite résidence secondaire pour l'autre. L'aspect des édifices et le discours de leurs utilisateurs éclairent les représentations et les usages en vigueur. Se contenter d'un inventaire des choses vues n'aurait pas permis de rendre compte de ce que représentent ces installations pour ceux qui les utilisent. Dans la mesure du possible, l'avis des jardiniers a été recueilli pour dire, parfois contredire, ce que semblaient signifier les objets ou aménagements considérés.

- **Conserver les traces**

Cette itinérance supposait une méthode de repérage, de collecte et de conservation des données proche du recueil scrupuleux, voire maniaque, de l'archéologue : la photographie apparut rapidement comme un moyen efficace et rapide de relevé, de classement, de comparaison dans le temps et de restitution des faits. C'est pourquoi les images photographiques constituent une part importante de la rédaction de cette recherche. Habituellement rejetées en fin d'étude, dans des annexes parfois rapidement feuilletées, les images ont été choisies ici pour accompagner et compléter le texte et non l'illustrer de façon accessoire. Elles font donc partie intégrante du raisonnement et de la démonstration, parlant parfois suffisamment d'elles-mêmes pour que, si l'on ose, ce soit alors le texte qui les illustre, plutôt que l'inverse.
Les images ont également permis de rendre compte de l'évolution des pratiques, notamment pour le site montpelliérain des jardins familiaux de Malbosc, suivi durant plusieurs années. Leur accumulation constitue désormais une sorte de film présentant différentes stratégies d'appropriation, des premiers pas posés dans le jardin jusqu'à la huitième saison de culture. Ce corpus, exploité isolément des chapitres consacrés aux approches thématiques (portes, clôtures, allées, abris) permet de mesurer dans le temps l'écart entre les représentations et propositions du maître d'œuvre des jardins et les besoins matériels et symboliques des jardiniers.
Les photographies sont donc nombreuses, utilisées de façon non conventionnelle pour ce type de publication et se veulent démonstratives plus qu'illustratives. Elles constituent pour nous un matériau indispensable de collecte, d'analyse et de restitution.

L'abondance des images est une raison supplémentaire de se méfier de la dérive pittoresque. Nous souhaitons que notre vigilance ait été à la hauteur de notre défiance.

- **Les travaux des autres**

La confrontation entre les points de vue de différents auteurs et les observations de terrain est également un aspect essentiel de cette recherche. Il s'agissait de vérifier si le va et vient entre littérature scientifique et pratiques sociales ne générait pas d'incohérence, voire de contradiction. L'universalisme de certains actes de jardinage devait pouvoir se vérifier en rapprochant les pratiques les unes des autres et notamment en s'intéressant à des aires culturelles différentes. Bronislaw Malinowski est, dès le début de nos recherches, abondamment sollicité, avant que notre découverte des travaux de Philippe Descola ne vienne alimenter (pour ne pas dire doper !) notre réflexion, bien au-delà des limites du jardin. L'éloignement culturel des Trobriandais et des Achuar constitue un intérêt supplémentaire à la lecture des deux ethnographes : il vient rapidement conforter la perspective d'un anti utilitarisme potager universel. Françoise Dubost et Florence Weber apportent leur point de vue sociologique sur les jardins collectifs, doublé d'un regard historique et économique qui contribue à placer les

territoires et leurs acteurs dans le cadre plus général de l'histoire sociale, l'histoire des jardins, l'urbanisme et l'économie domestique.
La philosophie, à la fois pour son regard et son usage du jardin, révèle des aspects essentiels de l'intimité qui prévaut aux échanges entre les hommes et les jardins, tout en offrant une analyse de leur vision sur le monde. Gaston Bachelard, Michel Foucault, Anne Cauquelin, Gilles A. Tiberghien, Robert Harrison ou Catherine Laroze sont d'indispensables témoins de ce que représentent ces espaces pour ceux qui les fréquentent.
Les recherches sur les jardins partagés sont pluridisciplinaires, mais dominées par les sciences sociales. Même les travaux de juristes ou d'urbanistes (Gérard Monédiaire et Stéphan Muzika) sont très largement inspirés par le social : il n'y a pas de jardin sans jardinier.
D'autres chercheurs, tels l'économiste Guy Roustang ou le philosophe et sociologue Daniel Cérézuelle, ont porté leurs préoccupations sur les effets des jardins partagés. Depuis plusieurs années, des interrogations se portent sur l'implication citoyenne, la place du travail et sa raréfaction pour certaines catégories de personnes. L'espace partagé du jardin collectif semble offrir un terrain d'expérience de civilité au quotidien, produisant du lien social et de l'échange non marchand, propres à compenser, en partie, les effets néfastes de ces situations anomiques. Ces manifestations positives ne se font pas par la grâce d'un déterminisme magique, fût-il paradisiaque. Nous aurons à nous défier de cette représentation fréquemment colportée par les acteurs du jardin ou les responsables institutionnels.

Les pays anglo-saxons ne manquent pas d'exemples significatifs et quantitativement fournis en matière de jardins collectifs, mais constituent un terrain difficile à pratiquer dans la durée. Nous avons malgré tout eu l'opportunité d'étudier *in situ* les jardins communautaires de New York et les potagers urbains de Cuba. Les travaux universitaires consacrés aux jardins partagés du Mexique et du Québec (Manon Boulianne, Nathalie Bouvier-Daclon) seront également mis à profit.

Nous n'avons pas hésité à citer abondamment ces auteurs, afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur l'origine du discours proposé et de préserver l'intégrité d'une réflexion qui ne nous appartenait pas. Notre dessein était bien de réunir et confronter ces points de vue et non d'en faire une synthèse plus ou moins avouée.
La fluidité de la lecture s'en trouvera sans doute altérée et nous prions le lecteur de bien vouloir y voir un souci de clarté intellectuelle, doublé d'un respect inconditionnel pour les mots empruntés.

Si la philosophie, l'histoire et l'économie ont été sollicitées, c'est bien pour éclairer l'approche sociologique du jardin. Mais il y a approche et approche…

- **Sociologies**

Le pluriel s'est également imposé lorsqu'il s'est agi de faire référence à des courants de pensée et des méthodes de connaissance du réel.

Nous inscrivons, aussi humblement que possible, cette recherche dans la lignée d'une sociologie compréhensive. La tradition sociologique de Chicago nous a apporté un cadre de travail stimulant, basé sur l'étude de terrain, une approche des groupes sociaux constitués et leurs interactions au sein d'espaces essentiellement urbains. La dimension, un temps dévalorisée de ces formes d'occupation (jardinage vivrier et bricolage de récupération exercés dans des territoires de relégation), n'est pas étrangère aux terrains des sociologues de Chicago. Se pencher sur des activités « pauvres », des stratégies modestes d'occupation de l'espace, des processus de construction identitaire[33] et d'élaboration de normes collectives, nous amène à nous inspirer des travaux d'Erving Goffman et Richard Hoggart[34].

Les jardiniers auxquels nous consacrons cette étude partagent les mêmes intérêts, basés sur une activité semblable, un territoire commun même s'il est parcellisé individuellement, un statut identique, précaire en l'occurrence pour ce qui concerne leur relation au foncier. Certains sites de jardins sont encore très marqués par la culture ouvrière, même si les créations récentes s'ouvrent à davantage de mixité et présentent une moins grande homogénéité professionnelle. S'intéresser aux actions de ces groupes constitués nous rapproche des terrains des interactionnistes, sans pour autant adopter l'ensemble de leur posture de recherche.

L'individualisme méthodologique propose en effet un regard *a priori* adapté à ce type de travail : partir des actes des individus, de leurs interactions et du sens qu'ils donnent eux-mêmes à leurs actions pour comprendre la petite société jardinière. Mais la longue fréquentation des écrits de Bronislaw Malinowski nous a-t-elle maintenu trop proche des théories fonctionnalistes pour oser aller plus avant en direction de Raymond Boudon ?

Malgré l'intérêt qu'elle paraissait apporter, l'approche strictement utilitariste ne nous semblait pas correspondre à la problématique de cette recherche. L'idée de « choix rationnel » pour éclairer les actes des jardiniers risquait de restreindre nos investigations aux « bonnes raisons d'agir » avancées par les jardiniers lors de nos entretiens à propos de l'aménagement de leur jardin. Nous verrons que les calculs d'optimisation des efforts et des coûts participent du quotidien du jardinier, mais que, justement, et c'est bien la raison principale de cette recherche, ce n'est pas tout.

Nous le verrons, les questions posées aux jardiniers à propos de leurs réalisations appelaient des réponses évasives, marquées (nous allions écrire « masquées ») par des préoccupations matérielles qui ne permettaient pas, semble-t-il, de pousser très loin l'investigation sur la dimension imaginaire et symbolique de ces réalisations. Valoriser l'utilitaire, dénier la prétention artistique, moquer la volonté de distinction et cultiver la dérision favorisent la banalisation des réponses accordées aux curieux de passage. Nous avons eu le sentiment que les

---

[33] Voir à ce sujet une tentative d'analyse : Stéphanie Laurent, « Quand l'abri de jardin devient un élément de construction identitaire pour le jardinier ! », in *Anthropologie des abris de loisirs*, Gilles Raveneau et Olivier Sirost (dir.), Presses Universitaires de Paris Ouest, Paris, 2011, p. 227-239. Une approche entamée dans le cadre d'une thèse de sociologie à notre connaissance non aboutie.

[34] Notamment pour les descriptions minutieuses des objets que livre Richard Hoggart, in *La culture du pauvre*, Éditions de Minuit, Paris, 1970.

mots qui nous étaient servis ne pouvaient pas refléter ce qui motive les jardiniers à agir comme ils le font. Nous faisons figurer certaines de leurs explications au regard des images de leurs réalisations, pour mieux montrer l'écart entre le verbe et le geste. Comment justifier rationnellement ces petits personnages accrochés à la porte ou au grillage du jardin ? Le plus simple est la pirouette, et ainsi passe l'inopportun questionneur. Au final, nous avons peu travaillé sur le contenu du discours des jardiniers, privilégiant plutôt la collecte, les rapprochements, les similitudes, l'évolution des objets qui font le jardin.

Nous n'avons pas utilisé pour ces recherches la posture de l'observation participante, contrairement à notre travail de Maîtrise en 1998. Il s'agissait alors de s'intéresser pendant plusieurs mois à un groupe particulier de jardiniers, notamment à leur discours, et l'immersion était de mise. L'étude présentée ici porte sur un grand nombre de terrains, fréquentés plus ou moins intensivement selon les opportunités, la proximité et le contenu[35]. Le regard se voulait panoramique avant de se focaliser sur les différents objets qui guidaient notre attention.
C'est donc la collecte de ces « manières de faire », leur répétition et leur organisation en collection qui a conduit nos travaux, avec pour objectif la mise en évidence d'invariants dont l'utilité fonctionnelle n'allait pas de soi. Une forme de recherche synthétique, visant à réunir les éléments épars d'un puzzle dont on a pressenti que l'assemblage pouvait avoir un sens.
Il s'agissait alors de faire appel aux outils de l'enquête ethnographique pour procéder à des observations suffisamment nombreuses et concordantes et vérifier l'hypothèse de la récurrence de l'inutile sur les territoires de l'utile. L'enquête sur la durée, les relevés photographiques, l'entretien avec les acteurs de terrain, la nécessité de s'intéresser aux mythes fondateurs, aux rituels et à la dimension symbolique des actes jardiniers sont autant d'aspects de cette recherche qui nous rapprochent des méthodes et points de vue de l'ethnologie.

Deux formes d'approches dominent cette recherche :

- L'approche synchronique et transversale est consacrée à la collecte des manières de mettre en œuvre les limites, allées, signes d'accueil et abris. Ce regard se contente ici d'observations ponctuelles, dont la multiplication, la diversité et la comparaison fournit un corpus conséquent. Ces relevés son effectués sur des sites dont le nombre et la répétition constituent un choix méthodologique. L'accumulation de faits est au fondement de cette méthode.
- L'approche diachronique s'intéresse à l'évolution des sites. Elle nécessite pour sa part des visites répétées, prenant en compte les faits observés lors des venues précédentes, tout en restant attentif aux nouveautés apparues entre-temps. Il s'agit là d'un travail de terrain dans la durée, qui ne se satisfait pas de l'instantanéité. Entamée en 2004 à Montpellier et 2006 à

[35] Un tableau synthétique en propose l'inventaire en annexe.

Toulouse, l'investigation est toujours en cours en 2013, au moment de la rédaction de ces lignes. Ce sont les transformations et les inventions d'éléments du jardin qui donnent du sens aux pratiques des jardiniers.

La référence aux microsociologies n'interdit pas les emprunts à Pierre Bourdieu, dont le point de vue a marqué nos études en sociologie. Nous n'avons pas voulu nous priver des concepts de *champs sociaux* pour mieux saisir d'où agissent les jardiniers et des notions de *capitaux* plus ou moins fournis dont ils disposent dans différents domaines. Nous avons néanmoins continué à utiliser le terme d'*acteur*, lequel nous semble mieux rendre compte que celui d'*agent* de la dimension active et créative des jardiniers. Sans ignorer les déterminants sociaux et les cadres construits dans lesquels ils agissent, nous avons voulu mettre l'accent sur le libre-arbitre, même relatif, dont ils bénéficient dans ces jardins. Jardiner, c'est bien créer un petit univers et celui-ci se « met en scène », tant pour ce qui concerne les comportements de ses acteurs, que sur le plan de l'aménagement de l'espace.
Ce choix éclaire notre problématique : bien plus que d'étudier les jardiniers et leur production dans le cadre structuré de la société à laquelle ils appartiennent, mais sans négliger cet aspect, il s'agit de comprendre comment ces agents deviennent acteurs au sein de leurs petits territoires appropriés.

Comme la cabane du jardinier, la boite à outils méthodologique est donc remplie de nombreux accessoires, collectés parfois de façon empirique, au fur et à mesure de la progression de la recherche. Nous verrons que d'autres moyens de compréhension et d'analyse du réel auraient pu être envisagés. Nos choix initiaux résident toutefois là, dans une sociologie de terrain, parfois justifiée par un positionnement plus personnel que théorique.

- **Une posture engagée**

Nous avons évoqué notre désir de mettre en évidence des écarts entre conception des jardins par des professionnels de l'aménagement et pratiques du quotidien par les jardiniers.
Il convient de clarifier cette posture.

Notre recherche pose comme postulat que les jardiniers de l'utile trouvent au jardin de nombreuses raisons de faire des choses apparaissant inutiles et que ces agissements s'expriment d'autant mieux que ces jardins constituent un petit monde « à part », éloigné de la norme domestique. Les enjeux de ces territoires minuscules semblent donc aller au-delà de la seule production de végétaux et générer un certain investissement affectif et une production symbolique notable. Nous accordons par conséquent une importance particulière à la possibilité pour les jardiniers d'exprimer et de réaliser cette dimension non utilitaire du jardinage.
Rappelons que le lot commun de ces jardiniers est de ne pas être propriétaires de leur potager. A l'exception d'initiatives encore marginales telles que les squats, ces jardins sont gérés et mis en œuvre par des instances associatives, territoriales ou professionnelles et leur conception et leur règlementation échappent, le plus souvent, à leurs « bénéficiaires ».

Il nous est apparu alors que cette recherche devait apporter des éléments d'analyse et de compréhension susceptibles d'améliorer la conception et la gestion des sites de jardins collectifs. Sans prétendre être un manuel à l'usage des décideurs, ce travail revendique donc un engagement pour que ce type de jardin puisse répondre aux attentes, exprimées ou non, de ses jardiniers.

Depuis une quinzaine d'années, notre implication associative au sein du Réseau Le Jardin dans Tous Ses Etats, précédemment évoqué, est étroitement liée aux orientations de nos recherches en sciences sociales. Le militant et l'apprenti chercheur jardinent de concert. Cette imbrication présente le danger de la confusion des rôles. Qui observe, qui parle, de quel point de vue et avec quels objectifs ? Si la sociologie est, comme l'avance le documentariste Pierre Carles, un sport de combat[36], peut-elle être aussi une activité potagère empreinte d'activisme ? Nous nous efforçons de mettre les différents aspects de ces activités les uns au service des autres. L'action militante alimente le corpus de la recherche scientifique, elle-même chargée de donner en retour - hommage à Marcel Mauss - des éléments de compréhension et des propositions d'action.
Autrement dit, nous prenons parti, résolument, et affirmons notre engagement avec une certaine liberté de ton, que nous ne pensons pas incompatible avec la nécessaire rigueur scientifique qu'exige le cadre de la recherche. L'objectivation nous semble pouvoir se satisfaire de l'absence de neutralité du propos.
Enfin, non content de vouloir à la fois observer et favoriser les plates-bandes, nous nous piquons aussi de les cultiver. Serions-nous en *terra* un peu trop *cognita* ?

- **Être en terrain connu**

Ces potagers nous occupent donc personnellement à différents titres, y compris celui de jardinier. Notre proximité et une certaine empathie pour le domaine étudié nous placent donc en terrain familier.
Le partage d'expériences et de préoccupations communes avec les jardiniers rencontrés a, le plus souvent, facilité l'établissement de relations de confiance. Dans ces jardins, le visiteur est sur le territoire de l'autre et il s'agit de montrer patte blanche. Être jardinier et « faire des études sur les jardins » neutralise le soupçon de rapine ou de préparation à l'expropriation lorsque le regard insistant du chercheur mesure la taille des allées, la hauteur des grillages ou la conformation des abris. Savoir parler de « la maladie des tomates », remarquer l'ingéniosité d'un aménagement établissent une relation de confiance qui ne tarde pas à nous autoriser, sur l'invitation du maître des lieux, à franchir la porte du jardin, puis celle du cabanon.
Cette proximité, presque complice lorsque les rencontres se renouvellent et que des affinités se nouent, présente le défaut de ses qualités. Elle nécessite une mise à distance propre à ce type d'enquête, afin d'éviter confusion, aveuglement et tarissement du questionnement. L'auto-analyse que prescrivent Stéphane Beaud

[36] Pierre Carles, in *La sociologie est un sport de combat*, film documentaire, 2001, 146 mn, montre différents aspects du travail de sociologue à travers l'action de Pierre Bourdieu.

et Florence Weber[37] appuyée sur un journal de terrain aussi indispensable que les appareils photographique et informatique, a permis d'éviter d'être dépassé, et par l'émotion du terrain, et par le temps relativement long consacré à cette étude.
Ce journal intime de l'ethnographe, recueil fidèle des observations collectées, des doutes chroniques et des nouvelles pistes à explorer, était aussi le réceptacle des apports puisés dans la littérature scientifique ou horticole, abondamment sollicitée. Sans ce lieu de collecte et de préservation, d'analyse et de critique, l'étude présentée ici serait vraisemblablement restée une sorte de compilation, certes pittoresque, mais peu organisée sur le plan scientifique.

Un autre « outil » de l'ethnographie, l'observation flottante, a été un recours à ce risque de lassitude intellectuelle que font courir une trop grande intimité avec le terrain ou une polarisation excessive sur des objectifs privilégiés. Popularisée par Colette Pétonnet[38], cette façon de faire est autant une méthode qu'une attitude.

> Elle consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser flotter afin que les informations la pénètrent, sans filtre, sans *a priori* jusqu'à ce que des points de repère, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes.

Une façon de s'imprégner des données – au sens de ce qui nous est *donné*, pour peu que l'on soit en mesure de le recevoir - par son terrain, sans pour autant en être submergé.
Conjugué à l'observation flottante, le journal de terrain permet de réunir, d'assembler et d'analyser un corpus qui ne prend son sens qu'avec le temps et le recul, autrement dit une mise à distance rendue encore plus nécessaire du fait de la proximité que nous avions avec le terrain de notre recherche.

- **Se méfier du pittoresque**

Le pittoresque de ces territoires reste le principal danger, comme un filtre susceptible de masquer les phénomènes sociaux dans leur réalité sociologique : « l'enquête sur un site pittoresque court le risque de l'enfermement » avertissent Stéphane Beaud et Florence Weber[39]. Il fallait se méfier de la tentation d'un exotisme à bon compte, décontextualisé de son cadre sociologique général. La croûte de peinture du pittoresque[40] nécessite ici d'être grattée pour révéler les termes de cette construction sociale que constitue le jardin, bien au-delà d'un fantasme de sociabilité perdue ou de pratiques populaires originales... et si charmantes...

---

[37] Stéphane Beaud et Florence Weber, *op. cit.,* p. 97.
[38] Colette Pétonnet, « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, 1982, tome 22 n° 4. Etudes d'anthropologie urbaine. p. 37-47.
[39] Stéphane Beaud et Florence Weber, Guide de l'enquête de terrain, Éditions La Découverte, Paris, 1997, p. 32.
[40] Est pittoresque ce qui est « éminemment propre à fournir un sujet de tableau ». Dictionnaire *Lexis*, 1987.

Gaston Bachelard nous met en garde : « le pittoresque excessif d'une demeure peut cacher son intimité[41]». S'arrêter à la première vue, flatteuse ou spectaculaire, interdit la découverte de ce qu'abrite l'objet considéré.
Et ce n'est pas qu'une question de façade. Bien plus un problème de point de vue consistant à considérer le fait social, soit en prenant en compte les conditions sociales de son élaboration, soit en l'isolant comme un objet quasi autonome. Florence Weber évoque

> deux systèmes radicalement différents de perception des objets : d'un côté une esthétique de la production - dans laquelle (…) la « chose » garde la trace des caractéristiques « personnelles » de son producteur ; de l'autre, une esthétique de la contemplation - dans laquelle l'œuvre est appréciée « pour elle-même », dans l'oubli des conditions de sa production, l'objet est détaché de son producteur[42].

Le point de vue de l'enquêteur visant à considérer les conditions de mise en œuvre de comportements ou d'objets matériels rejoint aussi celui des enquêtés. Florence Weber[43] rappelle que ce qui est en jeu ici ne gagne pas à être délégué à un tiers pour être fait. Le jardin dans son ensemble et toute la production horticole et matérielle du jardinier concrétisent les qualités culturales mais aussi générales du jardinier. C'est bien son honneur qu'il engage et expose au regard du visiteur, c'est à dire, au sens où l'entend Florence Weber[44], son estime de soi et sa réputation morale. Considérer l'objet pour lui-même serait donc nier l'existence de son producteur et l'enjeu de sa production.

Il s'agit bien ici de s'intéresser aux manières de faire et aux conditions de leur production, quelle que soit la dimension plus ou moins pittoresque des actions et des objets en résultant.

LE PLAN DE CULTURE

Il n'y a pas de jardinage vivrier efficace sans un minimum de plan de culture. Les semis et récoltes se succèdent les uns aux autres, afin d'organiser le projet horticole en fonction des connaissances du jardinier et des contraintes et potentialités de la nature.
Il en est de même pour ce qui concerne la présentation de la jungle de la recherche : afin d'en offrir une lecture compréhensible, il convient d'en organiser la découverte selon des modes accessibles. La présentation de cette étude est donc élaborée selon la progression suivante.
Après avoir fait le tour du jardin pour tenter d'en saisir les contours étymologiques, nous nous intéresserons à son histoire au sein des sociétés. Les

[41] Gaston Bachelard, L*a poétique de l'espace*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001 (1957), p. 31.
[42] Florence Weber, *l'honneur des jardiniers – Les potagers dans la France du XXe siècle*, Éditions Belin, 1998, p. 164.
[43] *Ibid.,* p. 179.
[44] *Ibid.,* p. 214.

mythes et paradigmes qui prédisposent à la conception et à la fréquentation de différentes formes de jardins constitueront notre angle d'approche.
Au sein du monde jardiné, nous nous pencherons ensuite sur la singularité des jardins potagers organisés collectivement. « Ouvriers » au XIXe siècle, ils deviennent « familiaux » au milieu du XXe, pour rentrer aujourd'hui dans la catégorie plus complexe des « jardins collectifs », au sein de laquelle ils voisinent, et parfois se combinent, avec les jardins « d'insertion » et des jardins « partagés ». Cette évolution sémantique rend compte de modifications idéologiques et sociales qu'il conviendra d'étudier : le jardinage vivrier d'hier n'est pas celui d'aujourd'hui, parce que les jardiniers et la société à laquelle ils appartiennent ont changé.
L'approche historique s'alliera à l'anthropologie pour mettre en évidence les liens entre imaginaire et « invention du quotidien »[45]. Les travaux de différents chercheurs viendront apporter leurs points de vue complémentaires.

Le cadre des jardins étant posé, nous nous intéresserons à ce qu'il s'y joue, notamment dans une perspective fonctionnaliste. Quelles fonctions remplissent-ils : aliénation ou libération, travail ou loisir ? Instrumentalisés au service de politiques sociales, que représentent-ils en matière de développement social ?
Par un effet de zoom photographique, nous nous rapprocherons alors des pratiques du quotidien afin d'étudier dans un même temps les caractéristiques imaginaires et matérielles de ces territoires et de leurs usages. Les notions d'espace, de temps, d'intimité, de méditation, de secret, de magie, d'ancrage, les volontés de maîtrise, le rapport à la nature serviront à dresser les prémices du profil de l'*homo topiarus* et de son territoire.

La restitution ethnographique de notre travail de terrain permettra ensuite d'exposer les phénomènes relevés dans les potagers étudiés. La photographie constituera un outil privilégié de ce compte-rendu.

Le chapitre « (s')approprier » présentera sous forme thématique différentes manières de mettre en œuvre les attributs du jardin : ce qui permet de clore, circuler, prévenir ou s'abriter. Cette partie précèdera un exposé plus transversal d'objets dont le point commun sera la dimension imaginaire et onirique – « mytho-poétique », dirait Claude Lévi-Strauss[46].

Ces « morceaux choisis » seront suivis de « jardins choisis », retenus pour la durée d'observation que cette étude a permis et l'intérêt de la démonstration qu'ils proposent.
Inaugurés en 2004 à Montpellier, les jardins familiaux de Malbosc présentent ici le déroulement de huit années d'appropriation par leurs jardiniers, notamment les hiatus entre les intentions des concepteurs et les actions des jardiniers.

---

[45] Nous devons cette belle formule au titre de l'ouvrage de Michel de Certeau, *L'invention du quotidien,* paru en 1980.
[46] Claude Lévi-Strauss évoque la dimension « mytho-poétique » du bricolage, in La pensée sauvage, Éditions Plon, Paris, 1990 (1962), p. 30

Au milieu des années deux mille, La Ville de Toulouse réinvestit le site des jardins familiaux de Monlong, très peu encadré par la collectivité territoriale jusqu'alors. Les propositions municipales d'amélioration et d'extension du site veulent prendre en considération le point de vue et les aménagements des jardiniers hmong installés depuis plusieurs années. Nous avons pu observer certains aspects de cette « modernisation » et en rendons compte ici.
Enfin, les étonnants jardins de sans-abris new-yorkais permettront de mesurer la force symbolique du jardin pour des personnes démunies des biens matériels habituellement en usage dans la société américaine. On verra alors que le jardinier, même s'il ne possède pas grand-chose, reste acteur en son jardin.

Le lecteur remarquera l'inversion que nous nous sommes autorisé dans l'usage de la formule « les pieds dans la terre, la tête dans les nuages ». Dans notre plan, la tête dans les nuages précède en effet les pieds dans la terre. Notre intention n'était pas de mettre sens dessus dessous l'équilibre kinesthésique du jardinier, mais de proposer tout d'abord une approche théorique rendant compte de la forte charge symbolique du jardin, avant de s'intéresser au « terrain » ethnographique dans sa dimension la plus matérielle. L'auteur, non identifié, de cette jolie formule tombée dans le domaine public saura vraisemblablement ne pas nous en tenir rigueur.

Entrons, à petits pas, dans ce monde jardiné...

LA TÊTE DANS LES NUAGES

JARDINS

1. QU'EST-CE QU'UN JARDIN ?

1.1. Des mots pour le dire

L'approche étymologique du mot *jardin* et de certaines dénominations associées éclaire les fonctions, les représentations et les usages des lieux[47].

1.1.1. Jardins

Dans sa définition la plus immédiate, le jardin se présente comme un « espace organisé, généralement clos, indépendant ou associé à un édifice, comportant des végétaux d'utilité ou d'agrément cultivés en pleine terre ou hors sol - Jardin de rapport, jardin fruitier, jardin potager[48]. ».
L'édition 2009 du dictionnaire *Lexis* propose une acception un peu différente, dans laquelle le terme d'*utilité* a disparu, mais l'opposition à la notion d'agrément demeure : « on [y] cultive des légumes (jardin potager) ou des fleurs (jardin d'agrément) ».
Le jardin se conçoit ici comme un territoire délimité, organisé et protégé, dont la vocation est spécifique à un usage particulier : la distinction entre jardin d'agrément et jardin de rapport est ainsi annoncée.
Cette séparation des usages n'a pas toujours été de soi. Au cours de l'histoire, jardin d'agrément et jardin de production sont souvent confondus et ce, jusqu'à la Renaissance en Italie[49]. Alain Corbin[50] situe cette séparation au XIXe siècle dans la petite bourgeoisie française et relève chez John Claudius Loudon que « le propriétaire soucieux d'élégance se doit tout d'abord de dissocier le jardin-fleuriste du jardin-potager[51] ». Quant à la distinction entre « agrément » et « production » considérée du point de vue de l'activité de jardinage, l'opposition qu'elle suppose ne va pas de soi. Elle fera l'objet d'une attention particulière lorsque nous aborderons la question du jardinage considéré en tant qu'activité de loisir ou de travail.

Le Dictionnaire Robert va plus avant dans les origines : notre expression actuelle est probablement issue du gallo-roman *hortus gardinus*, jardin enclos, le terme latin d'*hortus* donnant, « hort », « hortillon », « hortillonnage », tandis que *gardinus*, venant du francique *gart* ou *gardo,* signifiant « clôture » ou « pieu », donnera les termes anglo-saxons de *garten* et *garden.*

---

[47] Sauf mention particulière, les sources étymologiques de ce chapitre proviennent du *Dictionnaire Robert culturel en langue française*, Alain Rey (dir.), Paris, 2005.
[48] Marie-Hélène Bénetière, *Jardin, vocabulaire typologique et technique,* Monique Chatenet et Monique Mosser (dir.) . Monum, Éditions du patrimoine, Paris, 2000, p. 28.
[49] Françoise Dubost, in *Le jardin notre double, op. cit.,* 1999, p. 27.
[50] Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille*, Éditions Flammarion, Paris, 1986 (1982), p. 224.
[51] John-Claudius Loudon, *Traité de la composition et de l'exécution des jardins d'ornement*, Bureau de l'encyclopédie portative, 1830, p. 194.

« Hortillonnage » désigne quant à lui, à la fois le lieu, un marais parcouru de canaux délimitant des hortillons, et la façon particulière de les cultiver sur des levées de terre délimitées par l'eau.

Dominique-Etna Corbal[52] précise que *Garden* donnera « garder » « au sens d'enclore, de monter ou ériger la garde ; lever de terre, de branchage, de haies… Ceci désigne à l'origine la notion de clôture ».
Cette idée de protection périphérique, de séparation de l'extérieur est donc, dès l'origine, associée au jardin, « congénitalement clos[53] », soigneusement gardé.

A partir du latin, Dominique-Etna Corbal distingue

> une double inscription linguistiquement fondatrice de l'activité de trituration du sol liée à son défrichement et à sa mise en culture. (…) Une filiation témoignerait d'un ancrage fondateur dans une origine guerrière et belliqueuse, alors qu'un autre en opposition se serait construit et dispensé par le pacifisme, l'économie du lien, et les attentions portées au proche, à la proximité et au voisinage[54].

Ainsi, *campus* donnera les termes de campement, campagne et champ, dont le champ de bataille. Celui-ci « se développe par la frontière et le bord, de façon géométrique et incisive[55] ».
Hortus « signale la clairière défrichée, protégée où se produit avec soin et attention l'élevage des produits de bouche à proximité du logis dans une économie de lien vivrier, social et environnemental (…). Il se développe par le centre, la pente, la diffusion et la porosité de l'eau qui le nourrit et préside à sa porosité[56] ».
Cette relation ambivalente demeure, tantôt virile et martiale, tantôt tendre et attentionnée.

Si l'*hortus* désigne le jardin originel, la matrice, les usages nécessiteront peu à peu d'autres concepts aptes à rendre compte de la diversité des fonctions.
Au VIe siècle, l'*hortus* désigne l'espace de culture des légumes, tandis que l'*herbalurius* accueille les plantes condimentaires et médicinales. Dans les châteaux ou les couvents, l'*hortus delicarium* « mêlait les simples, les légumes et les fleurs dans une organisation géométrique en carrés et bandes. L'utile avec l'agréable, un espace de rêve dans lequel les religieux ou des laïcs châtelains

---

[52] Dominique-Etna Corbal *« De la racine, Du champ, Du jardin, Du buisson »,* in *Le jardin, Réalités, imaginaires et symbolique - Les cahiers d'ARTES - Atelier de Recherches Transdisciplinaires Esthétique et Société*, Elisabeth Magne, Lydie Pearl, Hélène Sorbé (dir.), Université Michel de Montaigne, Bordeaux, n° 4, 2008, p. 215, 216.
[53] Selon l'expression de Pascale Bourgain dans Le jardin de l'âme*,* in *Sur la terre comme au ciel, Jardins d'Occident à la fin du Moyen Âge*. Collectif, Elisabeth Antoine (dir.), Éditions de la Réunion des musées nationaux, Paris 2002, p 20.
[54] Dominique-Etna Corbal, *op. cit.,* p. 215, 216.
[55] *Loc. cit.*
[56] *Loc. cit.*

pouvaient se promener, rêver et réfléchir sur les chemins menant au paradis ou à la poésie[57] ».

L'*hortus conclusus* renvoie au très fermé jardin de cloître, où l'on cultivait « en même temps son âme et le jardin[58] ».
Le lien entre le culte et l'action de cultiver est ainsi annoncé.

Marie-Hélène Bénetière[59] précise qu'à la fin du XVe siècle, apparaît le mot « verger » (*viridarium*), « désignant indifféremment un espace planté de plantes potagères, d'arbres fruitiers, de plantes médicinales, de fleurs et de vigne ».
Le verger tient son nom des jardins d'agrément (herbes, fleurs, arbres) des riches demeures romaines. Associé au préau, pelouse fleurie, il exprime à la fois verdoyance et vigueur et s'oppose au pomerium, planté d'arbres de rapport. C'est avant tout le *locus amoenus*, jardin d'amour, lieu de plaisir, dans lequel les arbres sont appréciés pour leur beauté, l'ombre et l'abri qu'ils procurent aux oiseaux. Leur dimension productive semble secondaire[60].

Au XVe siècle, les écrits et les images évoquent plus volontiers les jardins d'agrément, qui s'opposent ainsi à « l'humble courtil (…) abandonnant le jardin vivrier à l'oralité du quotidien »[61]. Les jardins de délectation commencent à ne plus être ceux destinés au potage…
Mais si l'on préfère représenter le jardin de plaisir plutôt que celui de labeur, d'autres auteurs remarquent que « la conception du jardin d'utilité servant aussi de jardin d'agrément s'est maintenue, et il sera décrit ainsi jusqu'au milieu du XVIIe siècle[62]».

Le potager, est au XVIe siècle le qualificatif qui précise la destination alimentaire des plantes issues du jardin potager. Celles-ci seront cuites au pot et constitueront le potage. Le jardin potager est par la suite abrégé en *potager*, ce qui laisse supposer que c'est bien la fonction vivrière qui domine dans ces jardins ne s'annonçant plus comme tels.
Le mot « potager » désigne également un meuble maçonné pourvu de loges accueillant les braises de la cheminée sur lesquelles les pots mijotaient doucement.

Le *lopin de terre* est un terme encore fréquemment utilisé de nos jours pour désigner une petite parcelle de jardin au sein d'un lotissement de jardins ouvriers. L'expression rappelle le fameux « coin de terre » de la Ligue du même nom,

---

[57] Claude-Marie Vadrot, *La France au jardin, histoire et renouveau des jardins potagers,* Éditions Delachaux et Nieslé, Paris, 2009, p. 22, 27.
[58] Claude-Marie Vadrot, *op. cit.,* p. 26.
[59] Marie-Hélène Bénetière, *op. cit.,* p. 28.
[60] D'après *Sur la terre comme au ciel, Jardins d'Occident à la fin du Moyen Âge.* Catalogue d'exposition. Collectif, Elisabeth Antoine (dir.), Commissaire de l'exposition et Conservateur au musée national du Moyen Âge. Éditions de la Réunion des musées nationaux, Paris 2002, p. 135, 240.
[61] Elisabeth Antoine, 2002, p. 134.
[62] Yves-Marie Allain, Janine Christiany, *L'art des jardins en Europe, de l'évolution des idées et des savoir-faire.* Éditions Citadelles et Mazenod, Paris, 2006, p. 198.

fondée par l'Abbé Lemire en 1896 et à laquelle nous nous intéresserons plus avant.
Pour le Littré de 1880, le lopin est un « morceau de quelque chose qui se mange, et, principalement, de viande. Par extension, morceau d'une chose quelconque. Un lopin de terre, un morceau d'un fonds de terre ».
Dire que le lopin est une partie d'un ensemble, c'est rappeler que le jardinier des jardins ouvriers n'est pas seul, mais jardinier parmi les autres jardiniers. Son jardin ne se conçoit que parmi d'autres jardins.

Notons que les parcs, qui se distinguent des jardins par leur taille, leur important couvert végétal et leur absence de fleurs, peuvent être agricoles, « associant agrément et utilité, à la manière de ceux des grands domaines d'Angleterre[63] ».

Ainsi, le jardin se présente comme un lieu hybride, aux appellations multiples, combinant agrément et travail.

1.1.2. Jardiniers[64]

Le mot « jardinier » apparaît au XIIe siècle et désigne la « personne dont le métier est de cultiver les jardins, de faire la culture des légumes, des fleurs ». L'activité ne semble pas alors une affaire d'amateur. Néanmoins, *« jardiner »*, apparu deux siècles plus tard, signifie « travailler dans un jardin, l'entretenir (sans le faire par métier) ». Littré[65] précise qu'il s'agit de « travailler dans un jardin, en parlant de personnes pour qui ce travail est un amusement ». Si l'on en croit les rédacteurs du *Lexis*, et si le sens des mots ne changea pas pendant cette période, les jardiniers du XIVe siècle ne pouvaient pas… jardiner.
En revanche, ils pouvaient « avoir une aventure galante », puisque c'était aussi la signification du terme *jardiner* dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Et l'on sait à quel point les jardins ont été le théâtre d'amours plus ou moins légitimes[66].

Le jardiniste apparaît au milieu du XIXe siècle. Il s'agit de « l'artiste qui dessine des jardins », sans doute une préfiguration du paysagiste contemporain. On notera qu'il s'agit là d'un artiste, plutôt qu'un ingénieur. L'accent est davantage mis sur la création que sur l'aménagement.

La jardinerie, « magasin où l'on vend toutes sortes d'articles de jardinage », témoigne de la démocratisation et de la popularité du jardinage amateur, notamment pavillonnaire, développé à la fin du XXe siècle en Europe et en Amérique du nord. Ce commerce prospère illustre la marchandisation de l'activité de jardinage, passée à cette époque d'une activité domestique économe à une occupation plus ou moins coûteuse.

---

[63] Marie-Hélène Bénetière, *op. cit.,* p. 44.
[64] Les définitions de ce paragraphe proviennent du Dictionnaire Larousse *Lexis* de la langue française, 1987.
[65] Cité par Florence Weber, in *L'honneur des jardiniers, les potagers dans la France du XXe siècle*, Éditions Belin, Paris, 1998, p. 263.
[66] Voir à ce sujet, Jean-Paul Pigeat, *L'érotisme au jardin*, Éditions Flammarion, Paris, 2003 et Alain Baraton, *L'amour à Versailles*, Éditions Grasset, Paris, 2009.

1.1.3. La Charte de Florence

Plus près de nous, la Charte de Florence[67] propose des définitions complémentaires, propres au domaine du jardin historique, « composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public ».
Le contenu de certains articles intéresse les jardins qui n'auraient pas le privilège d'être, encore, entrés dans l'Histoire :

Article 5. « Expression des rapports étroits entre la civilisation et la nature, lieu de délectation, propre à la méditation ou à la rêverie, le jardin prend ainsi le sens cosmique d'une image idéalisée du monde, un "paradis" au sens étymologique du terme, mais qui porte témoignage d'une culture, d'un style, d'une époque, éventuellement de l'originalité d'un créateur ».
Le jardin « exprime » ici, par l'action de son « créateur », les relations « nature / culture ». La civilisation imprime une marque sur des éléments qui restent vivants, « naturels », peut être susceptibles de s'affranchir de la marque de l'homme ? Le plaisir (*délectation, rêverie*) y est un élément essentiel et cette « image idéalisée du monde » acquiert une dimension cosmique.

Article 6. « La dénomination de jardin historique s'applique aussi bien à des jardins modestes qu'aux parcs ordonnancés ou paysagers ».
Tout autant que le vaste parc princier, le modeste potager du XXe siècle, souvent bricolé dans les territoires relégués de la ville, peut ainsi s'élever au rang d'objet historique.

Article 7. « Qu'il soit lié ou non à un édifice, dont il est alors le complément inséparable, le jardin historique ne peut être séparé de son propre environnement urbain ou rural, artificiel ou naturel ».
Pour autant, le jardin n'est pas un lieu à part, déconnecté de la vie sociale. Lorsqu'il est attaché à un édifice, il en devient « *inséparable* », élément indissociable d'une architecture sans laquelle il perdrait vraisemblablement son sens. Et, lorsqu'il a une existence indépendante de la construction, il ne peut être considéré indépendamment de son *« environnement »*.
Nous ajouterons que cet environnement est naturellement et socialement changeant.

Ainsi, le potager, souvent qualifié de modeste, peut revendiquer certaines caractéristiques des jardins prestigieux et s'inscrire dans une dimension historique, culturelle, voire cosmique… Œuvre d'un créateur que son objet dépasse.

---

[67] En mai 1981, le Comité International des Jardins Historiques, réuni à Florence, pose les bases d'une charte relative à la protection des jardins historiques, afin de compléter la « Charte de Venise » relative aux monuments historiques. L'ICOMOS (*International Council on Monuments and Sites*) est une organisation non gouvernementale rattachée à l'UNESCO (*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*).

1.2. Une vieille histoire

Cette approche veut être plus suggestive que démonstrative. Elle ignore volontairement de nombreux aspects historiques et culturels. Il ne s'agit pas, dans le cadre de cette étude, de proposer une nouvelle histoire des jardins, mais de montrer, à travers des exemples nous paraissant significatifs, un lien étroit et cohérent entre la production des jardins et les modes de représentation du monde, de l'organisation sociale, et en particulier les paradigmes liés aux mythes, aux connaissances scientifiques et aux idéologies. Notre référence à l'histoire des jardins reste donc extrêmement limitée, partiale et subjective. Le sujet mériterait un développement que des auteurs tels que Jacques Benoist-Méchin, Monique Mosser ou Michel Baridon ont remarquablement traité.

1.2.1. Premiers jardins

Si la Genèse annonce l'apparition de l'homme dans un jardin, les préhistoriens situent plus prosaïquement au néolithique, il y a dix mille ans, le passage de l'état de nomade cueilleur à celui de cultivateur. Le prédateur devient aussi producteur et se sédentarise. L'homme cultivateur devient garant d'une partie de sa production alimentaire basée au fil des siècles sur la maîtrise des procédés culturaux, une recherche et une sélection de plantes adaptées à ses besoins et à son milieu.
Une affaire qui ne s'est pas faite, on l'imagine, en trois jours.

Yves-Marie Allain note que

> si l'on excepte les climats arctiques, l'homme a essaimé ses jardins partout où il est passé, partout où il a séjourné temporairement ou définitivement. Dès que la cueillette ne fut plus suffisante pour assurer la subsistance des populations nomades, il devint nécessaire de cultiver les quelques plantes indispensables à la survie du groupe ou de la tribu. Le premier jardin fut protecteur et utilitaire[68].

Comment cette « nécessité de cultiver » s'est-elle révélée à l'homme ? Une sorte d'intuition inspirée par le modèle naturel, à partir duquel il aurait inventé l'idée de jardin. C'est ce qu'avance, parmi d'autres, Germain Bazin[69], lorsqu'il décrit l'invention du jardin, reproduisant au passage une étonnante division sexuelle du travail et de réjouissants raccourcis, appliqués à nos ancêtres du néolithique :

> Sans doute est-ce la femme qui a cultivé les premiers jardins. Tandis que l'homme se réservait le dur et dangereux labeur de la chasse, sa fragilité plus grande et le fait que son état de gravidité quasi permanent obligeait à la ménager l'avaient fait spécialiser dans les « travaux d'intérieur », notamment l'entretien du foyer (…) et probablement aussi était-elle chargée de la cueillette qui complétait le menu carné apporté par le chasseur. Ayant remarqué le phénomène de la floraison (…) et de la

[68] Yves-Marie Allain, Janine Christiany, *op.cit.,* p. 19.
[69] Germain Bazin, *Jardins, la recherche du paradis perdu*, Éditions du chêne, Paris, 1999 (1988), p. 9.

> germination, elle sélectionna les espèces comestibles dans un terrain réservé aux abords de l'habitat. On serait tenté de penser que ce premier *hortus* était carré, puisque la quadrature sera la forme du paradis primordial et que, sous l'espèce du « carré » des plates-bandes potagères, il s'est transmis dans le jardinage jusqu'à nos jours.

Marcel Mazoyer[70] conteste vigoureusement l'idée d'une « invention de l'agriculture » et évoque plus volontiers une succession de comportements opportunistes et pragmatiques. Ce serait la sédentarisation des hommes qui aurait permis l'apparition spontanée de plantes aux abords immédiats de leur lieu de vie. Des graines échappées au pilon ont pu germer dans un sol plutôt favorable car enrichi par l'activité humaine. Les premiers jardins se seraient ainsi « imposé » à l'homme, bien incapable selon l'auteur de tirer de la savane un enseignement et une méthode aptes à reproduire efficacement les plantes utiles. Les expérimentations (sélection des espèces, reproduction, hybridation, association…) n'apparaitront que bien plus tard, compte-tenu de la nécessité d'étudier ces questions sur le long terme, avant que leurs effets puissent être mesurés et reproduits avec des résultats probants.
Cette domestication involontaire offrait la possibilité de petites récoltes de proximité, lesquelles ont pu progressivement permettre de compenser en partie les effets de l'accroissement de la population : raréfaction de la ressource, éloignement progressif des zones de cueillette et concurrence entre les groupes de cueilleurs. L'agronome historien avance l'idée que ce qui ne s'appelait pas encore *jardin* pouvait ainsi contribuer à une forme de paix sociale, puisque l'autoproduction de nourriture est une façon d'éviter d'être en concurrence avec d'autres sur les terres de cueillette. Le jardin, comme territoire de non-violence et lieu de régulation sociale...

« Le premier jardin est *vivrier*. Le jardin potager est le premier jardin », affirme à son tour Gilles Clément[71], faisant du jardin nourricier le jardin originel, fondateur universel.
L'hypothèse est séduisante, mais les faits se révèlent complexes.

Pietro Laureano[72] avance l'hypothèse que les premiers jardins n'avaient pas de fonction vivrière. Ignorant le scénario d'un jardin s'invitant progressivement, presque par accident, aux abords du lieu de vie des hommes, Il considère que les contraintes expérimentales de culture, notamment de sélection des espèces, ne peuvent donner de résultats qu'au bout de plusieurs générations. De fait, les besoins immédiats de nourriture ne pouvaient être satisfaits par le jardinage. Pour lui, les premiers jardins auraient été créés « pour des raisons rituelles, magiques, ou simplement ludiques et esthétiques mais pas nécessairement dans un but économique et productif [73]».

---

[70] Marcel Mazoyer, Laurence Roudart, *Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine*, Éditons du Seuil, Paris, 2002 (1997).
[71] Gilles Clément, *Une brève histoire du jardin*, Éditions JC Béhar, Paris, 2011, p. 12.
[72] Pietro Laureano, *Jardins de pierre. Les Sassi de Matera et la civilisation méditerranéenne*, traduction de Sidonie Joannès, Presses Universitaires de Vincennes, « Temps et Espaces », 2005, p. 30.
[73] Pietro Laureano, *loc.cit.*

Robert Harrison en conclut que les premiers jardins n'ont pas précédé l'agriculture, mais « servaient davantage à l'enchantement qu'à la production, sauf à la production de narcotiques, d'épices, d'hallucinogènes et de médecines[74] ».

Pour sa part, Jacques Benoist-Méchin évoque ces

> jardins primitifs [que l'on] trouve un peu partout, disséminés à travers la Polynésie, l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie. Ce sont des jardins magiques et médicinaux […]. Ils n'expriment pas encore la félicité, mais tendent à remédier aux maux qui pèsent le plus lourdement sur l'homme : la stérilité, la maladie, la solitude et la mort. A ce titre, ils apportent un premier soulagement à la condition humaine […]. Ils semblent avoir été gardés par des chamans et des mages […][75].

Les jardins sont ici des espaces aux vertus thérapeutiques, placés sous la sauvegarde de personnages aux pouvoirs non ordinaires. Nous sommes loin du potager familial.
« Longtemps [...] les jardins ont été réservés aux dieux et à leurs grands prêtres et donc interdits aux hommes communs » confirme Claude-Marie Vadrot[76], tandis que Martine Laffon s'interroge sur les dessins de graines et de plantoirs découverts sur les parois de certaines grottes préhistoriques, « première leçon de jardinage ou incantation chamanique ? ».[77]

Que dire de cette surprenante peinture relevée sur la tombe d'un monarque de l'Égypte ancienne, représentant un homme accroupi dans une posture de vénération au pied d'un palmier dattier[78] ? Est-il occupé à semer, ou se prosterne-t-il ? Geste horticole profane, ou signe de vénération devant le sacré ? Le latin *colere,* honorer, donnera *cultus*, le culte, *culture* et *cultiver*. le Dictionnaire culturel d'Alain Rey propose comme définition pour ce dernier terme : « développer par un soin qui est une marque d'honneur ».
Les mythes de fécondité fondent toujours notre manière de considérer le jardinage. La terre, cette figure maternelle protectrice et nourricière s'annonce à la fois terre d'accueil et matière, propice à la germination. La « Terre Mère » reste un objet de vénération, une sorte de divinité païenne à laquelle l'homme contemporain, par la surexploitation et l'avilissement des sols, fait subir les derniers outrages. Témoin de cette sacralisation, ce jardinier toulousain[79] affirmant « ne pas mettre de chimie pour saloper la terre » et vilipendant les horticulteurs cultivant des tomates hors sol dans un substrat de laine de roche et de solution nutritive, coupables à ses yeux de « *sacrilèges* [pour avoir] laissé des plantes pousser en l'air, sans contact avec la terre ».

---

[74] Robert Harrison, *Jardins, Réflexions sur la condition humaine*, Éditions Le Pommier, 2007, p. 56.
[75] Jacques Benoist-Méchin, *L'homme et ses jardins, ou les métamorphoses du Paradis Terrestre*, Éditions Albin Michel, Paris, 1975, p. 21.
[76] Claude-Marie Vadrot, *op. cit.,* p. 16.
[77] Martine Laffon, Petite philosophie du jardinier, Éditions Milan, Toulouse, 2010, p. 56, 57.
[78] « Pached prosterné au pied d'un palmier-dattier », peinture de la tombe de Pached. Nécropole de Deir el-Medineh, XIXe dynastie, in *Jardins, la recherche du paradis perdu*, Germain Bazin, Éditions du chêne, Paris, 1988 (1999).
[79] Entretien aux « jardins de Bourassol », Toulouse, 2000.

Nous reviendrons sur cet étrange lien unissant l'*homo religiosus* et l'*homo topiarus* à cette terre, dont tant de traditions nous disent qu'il est issu.

Ainsi, l'approche utilitariste du jardin, même productif, pourrait être remise en cause par d'autres desseins, qui viseraient autant, voire plus, à transformer la réalité de l'homme qu'à l'alimenter. On ne jardinerait pas seulement pour se nourrir, mais avant tout pour soigner son corps et élargir son esprit.

Revenons sur l'affirmation de Gilles Clément annonçant le premier jardin comme potager. Si nous doutons d'une fonction unique et attribuons aussi aux « premiers jardins » un rôle magique, nous rejoignons volontiers l'idée que poursuit ensuite l'inventeur du jardin planétaire : « [le potager] est intemporel car non seulement il fonde l'histoire des jardins, mais la traverse et la marque profondément dans toutes ses périodes[80] ». Le potager serait ainsi le dessein, le dessin premier des jardins à venir, inspirant par sa fonction vitale essentielle la relation profonde liant l'homme au jardin.

Mais que sont vraiment ces territoires cultivés ? Qu'est-ce qui les distingue des espaces qui, peu à peu, gagneront en surface pour composer le paysage agricole des cultivateurs ?

Tout d'abord, une question d'échelle : les proportions d'un champ ne sont pas celle d'un jardin et la relation établie entre ces territoires et ceux qui les cultivent s'en trouve modifiée. On ne prend pas soin d'un champ comme d'un jardin et ce dernier relève d'une intimité qui n'est pas seulement liée à sa clôture mais aussi à la qualité de la relation établie entre ce petit territoire et celui qui le jardine. « Le jardinier est appelé l'orfèvre de la terre, parce que le jardinier dépasse d'autant plus le simple laboureur, que l'orfèvre, le commun forgeron », affirme Olivier de Serres[81].
Anne Cauquelin utilise les termes de « petit lieu propre[82] » pour distinguer le jardin du paysage et insister sur ses mesures, sa localisation précise et sa dimension appropriée.
Pour Claude-Marie Vadrot, ce qui fait jardin, ce n'est pas seulement l'enclos, mais avant tout la proximité de la maison :

> Longtemps, c'est à dire pendant des milliers d'années, il aura été difficile de discerner la différence entre agriculture, les champs de dimension réduite, et des jardins particuliers s'installant près des maisons ou des cités ; la confusion dura des millénaires pour la plupart des peuples [...]. Le jardin s'est progressivement distingué des champs quand il s'est installé,

[80] Gilles Clément, *op. cit.,* p. 12.
[81] Olivier de Serres, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, sixième lieu, « des jardinages », Éditions Firmin-Didot et Cie, Paris, 1941, (1600), p. 195.
[82] Anne Cauquelin, *L'invention du paysage*, Éditions des Presses Universitaires de France, Paris, 2007 (1989), p. 54.

> notamment chez les Romains, tout près de la maison, souvent clos, et donc à la fois protégé des hommes et des animaux [...][83].

Le jardin serait ainsi une sorte de champ domestique (du latin *domesticus*, issu de *domus*, la maison). Sa proximité avec l'univers de la maison permettrait une intimité faisant défaut à l'espace agricole. Une intimité qui aurait été perdue, si l'on retient l'hypothèse de Marcel Mazoyer énonçant que le jardinage précède l'agriculture. Décidément, l'idée d'un territoire perdu semble bien attachée à l'histoire du jardin et de l'humanité.

1.2.2. Une histoire de paradis

L'Eden est, en hébreu, le nom du lieu du paradis terrestre, *« e'den »* signifiant douceur, délice. L'expression « Jardin d'Eden » apparaît au XVIe siècle, avec les traducteurs de la Réforme se référant aux textes hébreux. L'Eden se caractérise comme un lieu de félicité, à l'origine exempt de travail et de peine, dont les diverses traductions, grecques puis latines, conserveront l'idée d'un endroit idyllique et protégé.

Le paradis n'est pas une simple vue de l'esprit : jusqu'au XVIIe siècle, la croyance en l'existence réelle des événements décrits dans la Genèse (II, 8-17) est entretenue par Saint Augustin, Thomas d'Aquin, Luther ou Calvin. La localisation du paradis originel est alors généralement admise sur le territoire de l'actuel Irak, mais l'Arménie et la Palestine sont également citées[84].
Paradis, en persan *pairidaeza*, signifie « enclos ». Le mot est composé de *pairi* (en grec, *peri*) et *daeza*, rempart.

En Perse, il s'agit d'un espace à part, abritant des plantes de toutes sortes et des animaux vivant en liberté, pouvant être chassés à partir de postes d'observation. Une sorte de réserve de chasse, entretenue et contrôlée, protégée du monde sauvage, mais abritant des êtres vivants qui en ont été à l'origine prélevés. Apanages des puissants, ces paradis sont à la fois des lieux de plaisir et d'affirmation du pouvoir. Ils s'opposent en général à leur environnement aride et peu diversifié sur le plan biologique. On retiendra, à nouveau, que cet espace est soigneusement clos.
Catherine Laroze avance que « la clôture du paradis originel a pour seule fonction de préserver les forces qui habitent dans le jardin, de telle sorte qu'elles ne puissent pas se disperser[85] ». Une clôture qui contient les trésors du jardin comme un bien précieux, avant d'en interdire l'accès.
Ces réserves botaniques et zoologiques sont conçues à l'instar du paradis originel décrit par Zoroastre environ 600 ans avant J.-C[86]. Celui-ci abrite le premier couple humain, né de l'argile - donc de la terre - par la volonté d'Ormuzd, dieu de

---

[83] Claude-Marie Vadrot, *op. cit.,* p. 10, 11.
[84] Jean Delumeau, « Le verger du Bon Dieu », L*e Nouvel Observateur*, Hors-série n° 34 « Tous les jardins du monde », juin 1998, p. 10.
[85] Catherine Laroze, *Une histoire sensuelle des jardins*, Éditions Olivier Orban, 1990, p. 303.
[86] Jacques Benoist-Méchin, *op. cit.,* p. 107 et suiv.

la lumière. Il est parcouru par quatre fleuves, naissant en son centre et dessinant généralement quatre parties égales. Modèles d'irrigation, ces paradis dessinent avant tout un monde d'équilibre à la fécondité généreuse mais contrôlée. Le soin apporté au tracé des canaux d'irrigation dans les jardins potagers d'aujourd'hui relève probablement du même ordonnancement, à la fois fonctionnel et symbolique. L'eau s'associe à la terre pour parfaire sa fécondité. Sans eau, la terre est aride et perd générosité et plasticité : pas de germination pour la végétation, pas de modelage pour former le premier homme.

La perte de ce paradis originel, causée par les luttes intestines divines, est liée à la partition entre monde des lumières et monde des ténèbres, respectivement associés au bien et au mal. Désormais, le genre humain, ayant pris un malheureux parti pour celui qui allait devenir le Seigneur des Ténèbres, est condamné à travailler la terre pour y cultiver un paradis terrestre dans le « Monde d'en bas », succédané du paradis originel et céleste du « Monde d'en haut ».
Cette séparation du ciel et de la terre est un mythe fondateur que l'on retrouve dans de nombreuses traditions. Elle symbolise le passage du chaos originel (selon les cas, ténébreux ou noyé dans les eaux) au monde lumineux et organisé, créé par une volonté divine. « le jardin naît précisément de ce partage » affirme Michel Baridon[87] et constitue une possible rédemption : l'homme peut réduire la considérable distance entre ces deux mondes éloignés et symétriques, en reconstruisant peu à peu à l'identique le paradis perdu et céleste. Chaque effort dans la construction du jardin l'élève en le rapprochant davantage du modèle parfait. Le jardinage comme réparation, à mi-chemin entre le ciel et la terre...

Cette dialectique de la lumière et des ténèbres fonde une grande part de l'activité jardinière. *Strabus*, Abbé du IXe siècle, relate ainsi ses activités horticoles :

> J'attaque les glèbes qui se cachent, je redresse la terre engourdie, arrachant les enlacements sans cesse renaissants des orties, je détruis les gîtes qui abritent les taupes, habitantes des ténèbres, et ramène les lombrics à la lumière du jour[88].

La lutte contre l'obscurité et ceux qui les peuplent est une composante mystique de ce jardinage qui veut, à toute fin, débarrasser le sol d'êtres que l'on considérait indésirables, voire nuisibles, au projet horticole. Mais cette lutte peut aussi devenir dialogue.

Michel Corajoud[89] avance que « le ciel et la terre ne prendraient (…) forme et texture qu'aux endroits où la matière de l'un et celle de l'autre seraient mises en émoi par leur proximité ». Une façon de rapprocher le paradis céleste de son

[87] Michel Baridon, *op. cit.,* p. 17.
[88] Cité par Jean-Pierre Le Dantec, in *Poétique des jardins*, Éditions Actes Sud, Arles, 2011, p. 31.
[89] Michel Corajoud, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent* (recueil de textes, 1981-2000), Actes Sud/ENSP, 2010, p. 10.

ersatz terrestre ? Le paysagiste avance une explication plus rationnelle, basée sur un point de vue agronomique[90] :

> Quand je regarde un champ cultivé qui, à ses confins, va jusqu'à toucher le ciel, je vois cette ligne trembler et s'épaissir. Je vois la terre et le ciel, ces deux mondes, s'interpénétrer. Le sol du champ est fertile parce qu'il y a du ciel dans l'épaisseur de la terre. Que fait le paysan ou le jardinier lorsqu'il travaille la terre ? Il l'a remue, il en déplie la surface de contact, il l'ouvre enfin pour que le ciel y pénètre ; on dit alors qu'il aère le sol[91].

La terre et le ciel s'opposent et se complètent dans un jeu singulier annonçant déjà la dimension sacrée et profane du jardin.

La mythologie chrétienne reprend les termes de ce schisme, en expulsant Adam et Eve d'un monde qui ignorait le labeur et le labour[92]. La faute originelle plonge les deux insouciants désœuvrés dans la *vita activa*[93]. C'est par leurs efforts quotidiens qu'Adam et Eve doivent désormais assurer la survie de leur espèce. L'humanité s'inscrit alors dans un monde avec un *avant* et un *après*, sur lequel elle agit, formant ainsi une œuvre qui se prolonge de génération en génération :

> Cultiver, tout est là. C'est parce que nous sommes projetés dans l'histoire que nous devons cultiver notre jardin. Dans un Eden immortel, il n'y a rien à cultiver, car tout est toujours déjà là, à portée de main. Nos jardins terrestres ont beau nous sembler de petites ouvertures sur le paradis au cœur d'un monde déchu, la nécessité de les créer, de les entretenir et d'en prendre soin situe leur origine après la chute[94].

Adam et Eve, nous dit Robert Harrison, « n'étaient pas prêts, par manque de maturité, à garder le jardin. Pour en être les gardiens, il leur faudrait d'abord en devenir les jardiniers[95] ».

La condition de jardinier pour accéder au paradis, en quelque sorte…

1.2.3. Entre sacré et profane

De nombreux jardins persans sont construits sur des hauteurs et dénommés « lien entre le ciel et la terre ». Protégés de murailles et placés sous la responsabilité du monarque, tant pour leur élaboration que pour leur préservation, leur conception est subordonnée à l'avis des prêtres et des mages, afin d'être entreprise

---

[90] Ces considérations s'opposent à la vision plus modeste, moins martiale, de certains agronomes, qui recommandent de ne pas bouleverser le sol en le retournant, ce qui perturbe ses micro-organismes. Voir à ce sujet les travaux de Dominique Soltner ou Claude et Lydia Bourguignon.
[91] *Op. cit.,* p.206.
[92] Ce point de vue est contesté par certaines traductions, notamment celle du Yahwiste qui constitue, avec l'Elohiste et le Code sacerdotal, la base du texte de la Genèse tel qu'il nous est parvenu. Le récit du Yahwiste rend compte que « Yahwé Dieu prit l'homme et l'établit au jardin d'Éden, pour le cultiver et le garder » (Genèse 2, 16), d'après Michel Baridon, *op. cit.,* p. 32, 33.
[93] Définie par Hannah Arendt comme caractérisée par le travail, l'œuvre et l'action.
[94] Robert Harrison, *op. cit.,* p. 6.
[95] *Ibid.,* p. 20.

conformément au modèle symétrique préexistant dans le ciel[96]. Les jardins de Babylone demeurent, à ce titre, la référence mythique d'un colossal aménagement paysagé et peut être aussi une « version païenne de l'Eden[97] » ... Trois milles ans avant J.-C., les royaumes de Mésopotamie, de Perse, d'Égypte génèrent des jardins au tracé régulier. Leur dessin géométrique favorise la mise en œuvre de l'irrigation, mais symbolise également l'ordre social, ainsi qu'une volonté de pouvoir sur les éléments naturels et plus particulièrement l'eau. Bien avant les expéditions des botanistes occidentaux du XVIIIe siècle, les campagnes militaires perses ou égyptiennes sont l'occasion de ramener des plantes de collection pour l'agrément de leurs puissants commanditaires.

Les jardins de l'Islam suivent le territoire des conquêtes arabes, s'appuyant sur le modèle des jardins persans et s'affirmant comme l'antithèse du milieu désertique : l'eau y trouve une place centrale, rafraîchissant l'air et réjouissant les sens. L'ombre légère, la luxuriance et les parfums s'opposent aux rigueurs du désert. La forme rectangulaire, enceinte de murs de protection, préfigure un réel paradis sur terre, repos du guerrier et récompense de l'observation stricte des prescriptions du Coran. En cela, le jardin islamique se distingue du paradis perdu, entaché d'une faute originelle. Il est un paradis *gagné*, procurant plaisir, calme et modération. Ses descriptions réalistes et charnelles s'opposent à l'inconnu éthéré du paradis céleste des chrétiens.
Ce jardin du plaisir des sens se conjugue de l'Inde des royaumes Moghols à l'Espagne du XIIIe siècle, apportant une empreinte durable aux cultures des pays concernés, notamment grâce à la richesse de sa technologie hydraulique et des sciences mathématiques.

Les jardins des monastères chrétiens présentent une organisation rappelant celle des jardins de l'Islam : le cloître (*claustrum*) se ferme, non pas au désert, mais aux tentations du siècle. Le jardin des plaisirs des sens y devient jardin de recueillement et de prière. Le carré s'impose, lui-même divisé en quatre parties par la croisée d'allées, au centre de laquelle l'eau jaillit, rappelant les quatre fleuves du paradis.

Mircea Eliade, à propos de la création d'un village, en propose une interprétation qui nous semble applicable au jardin :

> Tout établissement humain répète la Création du Monde à partir d'un point central (le « nombril »). A l'image de l'Univers qui se développe à partir d'un Centre et s'étend vers les quatre points cardinaux, le village se constitue à partir d'un croisement[98].

Le nombril, « source » symbolique de vie, alimente ainsi rationnellement le jardin en eau, à partir d'un centre stratégiquement placé pour favoriser l'établissement d'un réseau hydraulique.

---

[96] Jacques Benoist-Méchin, *op. cit.,* p. 107.
[97] Claude-Marie Vadrot, *op. cit.,* p. 18.
[98] Mircea Eliade, *Le Sacré et le Profane,* Éditions Gallimard, Paris, 1965 (1957), p. 45.

Le sacré et le profane se mêlent singulièrement dans l'interprétation des textes évoquant l'*hortus conclusus* le *locus voluptatis*, ou l'*hortus deliciarum* : métaphore de la perfection, mais aussi du corps, le jardin symbolise tout autant la Vierge que la femme, l'âme que le savoir. Clos et fleuri, le jardin médiéval est essentiellement féminin et la rose, que l'Église voudrait destiner exclusivement à l'autel, est aussi destinée à séduire ses belles occupantes...

La littérature et la peinture reprennent abondamment ces thèmes et transposent jusqu'à nous ces représentations allégoriques : le Roman de la Rose (XIIIe siècle) ou les nombreuses miniatures produites au cours du Moyen Age, rendent compte de petits jardins propres à abriter aussi bien les *« esbattements »* d'un couple d'amoureux que la pureté virginale, soigneusement protégés par des murs que seule une porte étroite permet de franchir. Ces jardins se libèreront peu à peu de leur écrin architectural défensif, au fur et à mesure que les progrès de l'artillerie rendront inutiles les forteresses médiévales. L'idée d'un paradis protégé des turpitudes du quotidien, du siècle ou d'un milieu hostile n'en demeurera pas moins présente : *« Mon Petit Paradis »,* affiché à l'entrée d'un jardin familial, témoigne de la vivacité de cette mythologie.

Dans son étude sur les populations semi-nomades des Hauts Plateaux vietnamiens, Georges Condominas[99] rappelle d'une façon plus générale que les objets ont un « aspect social et religieux intriqués ». Le sacré et le profane ne connaissent pas la barrière du jardin…

1.2.4. Des lieux d'exercices et d'expérimentations

Dans la Grèce Antique, le jardin est un lieu d'exercice pour le corps et l'esprit.
Les Grecs n'utilisent guère cet espace pour y projeter leur imaginaire, étant plus enclins à concevoir des paysages agrestes et arborés, au sein desquels l'architecture sacrée domine. Platon et Aristote usent du jardin pour leurs déambulations philosophiques : l'Académie et le Lycée sont des jardins de sanctuaires. Mais la Cité platonicienne reste un idéal bien éloigné de l'univers protégé du jardin…
Épicure, pour sa part, fait de son potager « École du Jardin » le lieu et le support même de sa pratique philosophique : à la recherche d'une satisfaction du corps et de l'esprit, sa quête de l'ataraxie annoncerait-elle le profond plaisir tranquille qui s'empare de l'homme jardinant ? C'est Théophraste, disciple d'Aristote, qui crée le premier jardin botanique en tant que tel, initiant l'idée de jardins scientifiques, suivi longtemps après par de nombreuses initiatives savantes destinées à organiser et transmettre les connaissances et la compréhension du monde : les jardins des plantes ont pour vocation de présenter des végétaux, plus que de proposer un espace de déambulation[100].

---

[99] Georges Condominas, *Nous avons mangé la forêt*, Éditions Mercure de France, Paris, 2003 (1974), p.21.
[100] Les récents conflits d'usage autour du jardin des plantes de Montpellier, appartenant à la Faculté mais en partie gérés la Ville, illustrent, pour cet aîné des jardins botaniques français, la difficulté à concilier

A sa façon, le potager du Roi mis en œuvre par La Quintinie à Versailles appartient à cette famille de jardins à vocation scientifique. Il s'agit bien sûr d'alimenter le roi, friand de figues, de petits pois et de légumes à contre saison, mais aussi d'expérimenter des techniques de culture (taille, culture sous abris) permettant d'optimiser les variétés et les récoltes. En ces temps de disette et de fronde, il n'est pas inutile de montrer l'investissement du monarque pour la production alimentaire…

Cette dimension expérimentale prévaut dans les pratiques des jardiniers. On essaie telle plante à tel endroit, telle technique conseillée par d'autres, telle variété nouvelle. Qu'il soit « d'agrément » ou vivrier, le jardin est un petit laboratoire personnel des sciences naturelles. L'approche empirique est la règle, basée sur une transmission aussi bien verticale qu'horizontale : autrefois enseignée par un(e) ainé(e), la connaissance potagère passe aujourd'hui par les pairs, notamment, bien sûr, dans les jardins conçus en lotissements, qui facilitent la rencontre et la confrontation. « C'est mon voisin qui me l'a enseigné », déclare ce jardinier gardois, en montrant sa technique pour ligaturer les tomates, avant d'ajouter « ça s'apprend pas dans les livres, ça »[101]. Philippe Descola[102] décrit la complexité botanique des potagers achuar et l'importance de la transmission de mère à fille dans la connaissance savante des plantes et des procédés culturaux. Nous y reviendrons. Notons pour l'heure que si l'évolution des connaissances et des techniques influe sur la conception des jardins et du jardinage (l'invention de la perspective, les techniques de distribution de l'eau…), l'activité elle-même produit de la connaissance scientifique.
Florent Quellier[103] compare le potager-fruitier des aristocrates du XVIIe et XVIIIe siècle aux cabinets de curiosités et remarque de façon amusante que ces jardins correspondent en tous points à la définition retenue par le philosophe et historien Krysztof Pomian[104] pour une collection de curiosité : « un ensemble d'objets naturels ou artificiels, maintenus temporairement ou définitivement hors du circuit d'activités économiques, soumis à une protection spéciale dans un lieu clos aménagé à cet effet et exposé au regard ».
Sophistiqué ou élémentaire, le potager est un laboratoire d'expérimentations. Songeons aux méthodes de sélection, de reproduction, de taille ou de conservation. Ces techniques sont le fait de chercheurs du quotidien, amenés à solliciter diverses sciences pour répondre à leurs préoccupations culturales. Le jardinier doit être pédologue, zoologue, hydraulicien, météorologue, parfois

---

territoire de la recherche et espace public. Ce jardin doit-il être réservé à l'usage des botanistes ou s'ouvrir aux ébats des badauds ?

[101] Voire ! Les traités de jardinage existent depuis longtemps : en 1600, Olivier de Serres dédicace à Henri IV son *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* et la première édition du Bon Jardinier remonte à 1755. Régulièrement réédité jusqu'à nos jours, l'ouvrage réunit les conseils avisés de « savants et de praticiens ». L'édition de livres de jardins et de jardinage ne s'est d'ailleurs rarement aussi bien portée que depuis la fin du siècle dernier, qui a vu disparaître la formation potagiste intergénérationnelle. Pour combler cette carence et répondre à une demande sans cesse croissante, la plupart des grandes maisons d'édition ont développé une offre généreuse d'ouvrages contemplatifs ou pratiques.

[102] Philippe Descola, *op. cit.,* p. 107.

[103] Florent Quellier, *Histoire du jardin potager*, Éditions Armand Colin, Paris, 2012, p. 114.

[104] Krysztof Pomian, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris-Venise,* XVIe XVIIIe *siècle*, Éditions Gallimard, Paris 1987.

maçon, plombier, menuisier, pourvu de sérieuses qualités d'observation et d'analyse, afin que son expérience accumulée au cours des années produise de la connaissance reproductible et transférable.
L'intérêt pédagogique des jardins convainc le législateur du milieu du XIXe siècle d'inciter les communes à se doter d'une « maison école » destinée à abriter les enseignants et leurs activités pédagogiques[105]. Ce jardin a autant pour mission le « délassement du corps et de l'esprit, l'éducation des enfants par des leçons de choses (…) et un complément en nature[106] » pour le foyer du maître d'école.

Paradis de poche, lieu de recueillement et d'expérimentation personnel, le jardin est aussi espace public et théâtre de sociabilité.

1.2.5. Des jardins publics

En France, c'est au début du XVIIe siècle que l'on évoque des jardins ouverts au public : le Jardin des Tuileries[107], celui du Luxembourg et l'actuel Jardin des Plantes sont accessibles aux Parisiens. Mais le règlement du jardin du Palais Royal précise que son accès est interdit aux « soldats, servantes, femmes en tablier... personnes en bonnet ou veste portant paquets, crochets, hottes... écoliers, polissons ou gens sans aveu... chiens, ouvriers, exceptés ceux qui travaillent dans le jardin[108] ». N'est pas public qui veut...
Quant aux jardins des congrégations religieuses, leur hospitalité se résume le plus souvent à l'accueil des indigents. Le Bois de Vincennes, ouvert au public sous le règne de Louis XV, reste interdit aux domestiques. Malgré ces restrictions, l'accès au jardin est considéré comme un usage inaliénable, et certaines tentatives de fermetures sont l'occasion de vives réactions : les maçons occupés à clore une partie de la Promenade des Champs-Elysées pour agrandir le jardin de Madame de Pompadour sont lapidés par la foule. Louis XIV lui-même renonce à fermer le Jardin des Tuileries réaménagé par Le Nôtre, sur les conseils de Perrault, dont l'argumentation montre le rôle social que jouaient ces espaces publics : non seulement les personnes malades y trouvent un air sain, mais l'on peut également y parler « d'affaires, de mariages et de toutes sortes de choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église[109] ».
Mais ne nous y trompons pas, cette aristocratique bienveillance ne s'exerce que dans la mesure où la fréquentation de certains jardins par un certain public

---

[105] Les jardins pédagogiques connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt pour être associés aux activités scolaires. Voir à ce sujet les travaux de Philippe Mahuziès, *Jardin et jardinage, un terreau fertile pour la formation continue des enseignants au primaire*, Mémoire de Maîtrise en Education, Université du Québec à Montréal, 2008, ainsi que le programme « Petits Jardins Saugrenus », http://ecolotheque.montpellier-agglo.com/espace-ecoles/blog-jardin/
[106] Florent Quellier, *op. cit.,* p. 140. Après avoir rappelé le rôle économique et symbolique des « jardins de curé », l'historien s'interroge pour savoir si « la leçon de chose de l'instituteur républicain n'est pas un pendant laïcisé de la contemplation de la Création ».
[107] Celui-ci n'était initialement ouvert au public que le jour de la Saint Louis. C'était l'occasion d'une distribution gratuite de nourriture.
[108] Extrait de *L'Almanach du Palais Royal*, cité par Laure Amar, in « l'Espace vert parisien ou l'espace publique en herbe », EHESS, Paris, 1975, p. 32.
[109] Charles Perrault cité par Philippe Saint Marcin « Les Espaces verts, l'équipement le plus social », *Les monuments historiques de la France,* n° 5, 1976, p. 28-30.

n'empiète pas sur le domaine effectivement fréquenté par son propriétaire et les gens qu'il a choisis de réunir autour de lui. Chaque chose à sa place...
Le Bois de Boulogne est rendu accessible par Louis XVI, tandis que le Jardin des Tuileries abrite une activité festive le transformant en un lieu permanent de jeux et d'échanges. Cette mise à disposition n'est pas désintéressée, puisque « le duc d'Orléans tire d'intéressants revenus des concessions aux 12 hôtels, aux 8 cafés, aux 5 restaurants, aux boutiques, salles de jeux et aux stands d'attractions des galeries[110] ». Plus généralement, la création des grands parcs des capitales européennes s'appuiera sur l'intérêt foncier évident que leur existence constituait pour leurs riverains.

Certains jardins prennent des allures de foires permanentes, avec leurs buvettes, dans lesquelles on découvre le goût du café et du chocolat, leurs manèges mécaniques destinés aux adultes et leurs démonstrations scientifiques. Lieux de consommation, ces espaces publics permettent aussi la concertation : on s'y informe et on y parle politique. L'histoire, nous le verrons, renversera un siècle plus tard la fonction du jardin populaire, en inventant le jardin ouvrier, chargé d'éloigner son jardinier de la promiscuité subversive du cabaret... Le cadre de ces jardins de plaisir est peu jardiné : il s'agit davantage d'accueillir une foule nombreuse et affairée dans un espace fonctionnel, que d'offrir à quelques privilégiés l'image d'une nature idéalisée.

Ainsi, le Siècle des Lumières annonce une conception différente de l'urbanisme : le passage du jardin de l'intimité choisie au jardin d'une sociabilité républicaine, la transformation du pavillon de chasse en résidence et l'adaptation du parc de chasse et du jardin en lieu de promenade viabilisé et organisé, permettent l'appropriation par le public de ces espaces autrefois réservés. Les révolutions politiques et industrielles, ainsi que les découvertes scientifiques vont contribuer à accélérer ce processus.

La première moitié du XIXe siècle est peu créatrice de grands jardins en France. L'administration a tendance à aménager l'héritage royal et clérical en le démocratisant et en le rentabilisant, plutôt qu'à créer de nouveaux jardins. Les « promenades », allées végétalisées de grands arbres, bénéficient d'un engouement national favorisé par la destruction des anciennes fortifications urbaines. Elles donneront les esplanades et allées du midi de la France, facilitant la déambulation des personnes autant que la circulation de l'air.
Autrefois assimilé à l'esprit de luxe et à l'orgueil d'une minorité, le grand jardin doit désormais être utile au citoyen. Le règlement écrit, démocratique, affiché remplace les restrictions d'accès. Démocratique aussi est l'absence de perspective unique tracée à partir de l'habitation du propriétaire. On ne privilégie aucun point de vue particulier, laissant le promeneur - ou les riches habitants limitrophes - jouir des différents aspects du lieu et de leur pittoresque. Fini, les grandes architectures travaillées et entretenues à grands renforts de maîtres jardiniers et

[110] Franck Debié, *Jardins de capitales, une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Éditions du C.N.R.S, Paris, 1992, p. 151.

de main d'œuvre facile. Le jardin paysager inspiré des parcs anglais, moralisé par sa dimension plus « naturelle », permet des aménagements à moindre frais, répond à l'ethos romantique du siècle et à la volonté « d'aérer » la ville du XIXe siècle. Une métaphore organique fortement teintée d'hygiénisme : si la ville doit respirer, c'est bien pour en évacuer les miasmes liés à une trop forte concentration urbaine et sociale. La relégation à l'extérieur de la ville des classes laborieuses - réputées dangereuses - et l'agrandissement des voies de circulation ne sont pas étrangers aux troubles sociaux de ce siècle.
Napoléon III, inspiré par son épisode londonien, prescrit la création « d'espaces plantés répartis sur toute la surface de la ville, où les classes ouvrières puissent employer sainement une partie des heures de repos, interrompant leur travail, et toutes les familles, riches ou pauvres, trouver des emplacements salubres et sûrs pour les ébats de leurs enfants[111] ». Les Bois de Boulogne et Vincennes sont cédés à cette époque à la ville de Paris. Le Second Empire favorise l'émergence d'une nouvelle élite paysagère, agissant au sein de puissants services municipaux dévolus aux promenades, parcs, squares et jardins. Ces derniers sont conçus sur les modèles de ce qui deviendra le « style paysager », tout en courbes et en détails pittoresques, rapidement normés selon les codes d'un académisme bourgeois[112].

Au début du XXe siècle, l'invention par Hénard de l'expression technocratique « *espace vert* » traduit l'idée quantitativiste de produire du jardin de masse, apte à oxygéner les corps et les esprits. On aime comparer, jusqu'à la fin du siècle, la quantité de surface jardinée des grandes villes européennes. Plus leurs habitants bénéficient de mètres carrés de verdure, mieux ils sont censés se porter. La Charte d'Athènes formalisera en 1933 cette déqualification des jardins en « bouillie chlorophyllienne destinée à souder les grands ensembles[113] ». La « qualité de la vie » dans les villes françaises s'exprime alors le plus souvent en termes de ratio : dans les années soixante-dix, quatre-vingt, le nombre de mètres carrés de verdure par habitant consacre Dijon lauréate nationale. La ville donnera à la France en 1971 son premier ministre de la protection de la nature et de l'environnement.[114]
La surface remplace le jardin, ignorant son contenu, sa diversité biologique, son *mouvement*, tel que le définira Gilles Clément. Nous reviendrons plus avant sur ces notions.

Intéressons-nous à présent à la question particulière des jardins collectifs, qui seront au cœur de notre étude de terrain.

---

[111] Cité par Yves-Marie Allain et Janine Christiany, *op. cit.,* p. 363, à propos du baron Haussmann, in réédition du troisième tome des *Mémoires*, p. 264**.**
[112] D'après Jean-Pierre Le Dantec, *op. cit*., 2011.
[113] Pour reprendre l'expression d'Emmanuel de Roux dans son article : « La politique d'aménagement des jardins. Des paradis retrouvés », in *Le Monde,* 31 août 1992, p. 13.
[114] Robert Poujade, maire de Dijon, sera à la tête de ce tout nouveau ministère issu des premières préoccupations environnementalistes des trente glorieuses finissantes.

2. JARDINER EN SOCIETE

2.1. Les jardins collectifs

Au sein de l'histoire des jardins, les jardins collectifs constituent une catégorie que l'on pourrait qualifier d'hybride. Ils combinent en effet différents types d'espaces, d'appropriations et de manières d'être.

Des terrains que la Société de Saint Vincent-de-Paul mettait déjà à la disposition des indigents au milieu du XIXe siècle, aux jardins de quartier du XXIe siècle, les différences de conception et de pratiques sont nombreuses. La société change, ses modes d'intervention sociale, de consommation, de loisir et de sociabilité aussi.

2.1.1. Des jardins ouvriers aux jardins familiaux

C'est au début du XIXe siècle que l'initiative de procurer un lopin de terre aux « plus démunis » se répand, notamment en Angleterre (« les champs de pauvres », destinés aux indigents) et en Allemagne.
Liés au développement industriel, ces jardins sont favorisés par le biais des sociétés charitables et des ligues antialcooliques ou mis en œuvre à l'initiative des employeurs. Le projet est bien plus social que paysager, et repose sur l'idée d'améliorer l'ordinaire du travailleur et de sa famille, par l'accès à une culture vivrière qui ne lui est pas encore étrangère : l'exode rural est important et pourvoit les centres industriels en main d'œuvre abondante, culturellement attachée à la terre et à son travail, mais instable et souvent insuffisante. La population ouvrière, sans attache urbaine ni culture d'entreprise, reste mobile, change facilement d'employeur ou retourne volontiers à des activités agricoles saisonnières (les moissons, les vendanges). Le jardin ouvrier devra contribuer à fixer à un « coin de terre » cette population « déracinée », et lui communiquer l'indispensable goût pour la propriété privée et la relative sécurité propre à concevoir foyer et famille nombreuse. La fidélisation au lieu de production, notamment en période de récolte, et la reproduction de la force de travail (comment fonder un foyer… sans foyer ?) sont à ce prix, somme toute peu élevé pour les nouveaux maîtres de l'industrie.

L'influence de la pensée de Frédéric Le Play[115] et du terrianisme domine ce projet jardinier. Les initiatives, soutenues par les sociaux-démocrates comme par la droite, se développent en France à la fin du XIXe siècle, en particulier aux abords des cités industrielles. Les œuvres philanthropiques y voient le moyen d'améliorer les conditions d'existence de la classe ouvrière. La société industrielle naissante y gagne une main d'œuvre plus stable, capable de produire sur son temps de repos un « travail gratuit », selon l'expression de Marx, propre à compenser la faiblesse de son salaire… mais aussi à faire face à une éventuelle période de grève. Tout cela, à l'exception de ce dernier aspect, encourage les

[115] Frédéric Le Play (1806-1882), économiste et ingénieur, s'appuyant sur les principes de la famille, de la religion et de la propriété, préconise la double pratique du travail industriel et du travail agricole.

industriels à mettre à la disposition de leurs salariés un petit jardin situé à l'intérieur d'un ensemble de parcelles ou attenant à leur logement.

L'abbé Lemire, député du Nord et fondateur en 1896 de la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer[116], va faire de ces jardins l'instrument de son combat politique, afin « d'établir la famille sur la base naturelle et divine, qui est la possession de la terre et du foyer ». A cette fin, il militera pour la multiplication des jardins populaires, lesquels devaient être une étape pour favoriser l'accès à la propriété, l'objectif étant de rendre insaisissables, exempts d'impôt et de droit de succession, la maison et le jardin obtenus par le travail de l'ouvrier. Si le projet parlementaire n'aboutit pas, la Ligue n'en devient pas moins, à la veille des années trente, un puissant dispositif pour favoriser le développement des jardins ouvriers.

Ceux-ci connaissent un incontestable succès, renforcé par l'insécurité alimentaire des guerres ou des crises économiques. La vie associative qui se développe autour des parcelles regroupées renforce l'organisation sociale : des visites officielles, concours des plus gros légumes ou plus beaux jardins stimulent l'effort et exaltent les conduites exemplaires. Les discours y glorifient un « hygiénisme » dont la double signification s'affirme sans ambiguïté : parallèlement aux nécessités objectives d'améliorer les conditions désastreuses de logement et de salubrité de la classe ouvrière, se profile le dessein d'assainir ses comportements. Certains discours édifiants des responsables politiques et d'associations caritatives placent ainsi sur le même plan alcoolisme et socialisme. Le jardin est « l'antithèse du cabaret[117] », grand médiateur des idées révolutionnaires et lieu de perdition pour le chef de famille et l'économie du ménage. Il propose une activité gratuite, productive, reproductive de la force de travail, saine et familiale.

Les parcelles sont attribuées en priorité aux familles « méritantes », entendons par là celles qui ont de nombreux enfants. Les célibataires et les « couples stériles » n'y ont pas accès. Le divorce est d'ailleurs, au même titre que le vol ou l'ivrognerie, motif d'exclusion. Le jardin ouvrier s'annonce, dès le début, très familial. Il symbolise une sorte de petit projet politique paradisiaque solennisé par les fêtes et concours dans lesquels l'abbé Lemire voit le meilleur moyen « d'élever l'œuvre au-dessus du vulgaire potager jusqu'à la hauteur d'une institution sociale[118] ». Le potager, finalement vulgaire, est bien ici instrumentalisé au service d'autres desseins considérés comme plus nobles. L'œuvre dépasse, comme souvent, le trop quotidien terre-à-terre de l'ouvrage.

---

[116] Archives de la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer.

[117] L'expression est de Gérard Monédiaire, in *Des jardins d'ouvriers, clameurs sur, murmures dans*, Thèse d'Urbanisme, Institut d'Urbanisme, Grenoble II, 1984.

[118] Cité par Béatrice Compte Cabedoce, « Autrefois, la vie quotidienne au jardin – 1896-1940 », in *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers – 1896-1996 la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer, Béatrice Compte Cabedoce, Philippe Pierson* (dir.), Éditions Créaphis, Paris, 1996, p. 70.

Près d'un million de jardins industriels ou fédérés par la Ligue du Coin de Terre et du Foyer sont recensés en 1945, avant que la croissance économique, l'évolution des modes de consommation, d'habitat et de loisirs, ainsi que la pression foncière ne ramènent ce chiffre à environ 150 000 à la fin des années soixante. Le jardin d'agrément supplante le potager et le jardin prend le pas sur le jardinage, de la même façon que le produit de consommation de masse occulte les conditions de la production. Pierre Lepape[119] note que

> la société de consommation ignore le jardinage pour ne considérer que le jardin. Ce qu'elle élimine, c'est le « faire », qui pourrait être laissé à des exécutants, selon le principe hiérarchique de la société industrielle de division du travail, pour ne laisser au propriétaire du jardin que la jouissance de la conception et celle de la consommation esthétique.

Ce n'est qu'à partir du milieu des années soixante-dix que les jardins familiaux, (nouvelle appellation des jardins ouvriers, « déprolétarisée » après-guerre), bénéficient d'un regain d'intérêt. Les « Sociétés de Jardinage » trouvent dans les associations de défense du cadre de vie et de la famille des partenaires susceptibles de vivifier leur mouvement. En 1976, la loi Royer s'associe aux actions du jeune Ministère de l'Environnement pour protéger ces espaces en voie de disparition, en subordonnant son soutien au respect d'une esthétique aseptisée de toute expression populaire (récupération de matériaux, extension de la cabane, clôtures bricolées...).
Les jardins familiaux deviennent instruments de loisirs et de gestion paysagère, l'apport alimentaire quantitatif passant au second plan derrière la valeur symbolique du lieu, de l'activité et du produit cultivé par son consommateur. Le jardin de production se transforme, pour les classes moyennes, en espace de consommation. L'argument économique ne prévaut plus : « si l'on devait compter le temps qu'on y passe… et les produits ! » entendait-on souvent à propos de la production potagère familiale.

L'usage de ces jardins a donc suivi l'évolution sociologique de leurs jardiniers, et notamment l'élévation progressive de leur niveau de vie au cours des « trente glorieuses ». La récession économique des années quatre-vingt va favoriser l'émergence de nouveaux modes de jardinage.

2.1.2. Des jardins d'insertion

Alors que les jardins collectifs divisés en parcelles concernent une population relativement intégrée au système de production et de consommation, définie par son appartenance de classe (jardins ouvriers) ou son organisation domestique (jardins familiaux), les jardins d'insertion sont destinés à des catégories en marge de ce système, constituées par une population beaucoup moins homogène.

L'apparition des jardins d'insertion s'inscrit dans le contexte des difficultés économiques et sociales de la France des années quatre-vingt. Corollaire de la

[119] Pierre Lepape, « La pensée de plate-bande », *Traverses*, *op. cit.,* 1976, p. 36.

notion d'exclusion, l'insertion se conçoit comme sociale et économique et suppose que les individus concernés aient été mis à l'écart d'un groupe considéré comme un ensemble comportant des limites, voire des frontières. Ainsi, l'exclusion d'un membre s'opère vis-à-vis de la sphère du travail, de la consommation, de la santé...
L'insertion devient le mot clef du travail social des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, sans pour autant que ce concept flou ne caractérise clairement l'état ou le processus dont il est censé rendre compte. Cette approche très individualisée de l'intervention sociale se base sur la stigmatisation de *l'exclu*, considéré comme provisoirement inadapté aux besoins du système de production et suppose son implication dans un processus de réinsertion, que le Revenu Minimum d'Insertion formalise en le contractualisant à partir de 1988[120].
Cette époque veut, à toute force, créer de l'emploi. Le ministère du travail devient également celui de l'emploi et de la formation professionnelle. Touchés par d'importantes restructurations industrielles, les pays développés mesurent leur santé à leur taux de chômage, lequel affecte en France 12 % de la population active au début des années quatre-vingt-dix. A défaut de fabrication d'emploi par la machine économique, l'État invente de l'activité en s'appuyant largement sur les collectivités territoriales, investies de nouvelles responsabilités avec les lois de décentralisation, et le secteur associatif.
Dans ce contexte, le jardinage s'avère un outil séduisant d'intervention sociale et les jardins d'insertion se développent d'autant qu'ils proposent des réponses, là où la dynamique économique n'en offre pas de façon satisfaisante.
Leur activité (le jardinage), leur imaginaire (un lieu bienveillant), leur dimension à la fois occupationnelle et professionnelle répondent en partie au désarroi de certains travailleurs sociaux ne sachant plus comment traiter individuellement les problèmes collectifs engendrés par les bouleversements économiques.
Ainsi, ces jardins d'insertion prennent-ils différentes formes pour s'adapter aux situations de leurs « bénéficiaires[121] »: de la simple activité régénératrice (être dehors, voir d'autres personnes...) à la production maraîchère, ces jardins fleurissent dans le secteur associatif bénévole ou professionnel.

• Au milieu des années quatre-vingt, l'association « Les Jardins d'Aujourd'hui » invente les « jardins d'autosuffisance », afin de développer l'autonomie plutôt que l'assistance, tout en améliorant l'hygiène alimentaire de ses destinataires.
L'association développera par la suite de nombreuses initiatives sur le plan national pour favoriser la mise en œuvre, l'analyse et la diversification des jardins de développement social. Elle sera à l'origine, avec d'autres acteurs de terrain, du réseau « le Jardin dans Tous Ses États », qui regroupera les principaux acteurs des jardins partagés en France. L'idée de jardins d'autosuffisance sera reprise en 1996 par les « Restaurants du Cœur », qui voient là l'occasion de compléter leur logique d'assistance (la distribution alimentaire) avec un dispositif faisant davantage appel à l'implication de ses bénéficiaires : il s'agit de parcelles collectives dont les produits fournissent la banque alimentaire de l'association.

[120] Le Revenu Minimum d'Insertion est remplacé depuis 2007 par le Revenu de Solidarité Active (RSA).
[121] On notera l'habileté sémantique, apte à transformer un *pauvre* en *bénéficiaire*…

Ces parcelles sont cultivées par des bénévoles de l'association et des personnes en difficulté sociale.

• Au début des années quatre-vingt-dix, s'inspirant d'une expérience helvétique, l'association Julienne Javel crée à Besançon les jardins de Cocagne, en s'appuyant sur la récente loi instituant le Revenu Minimum d'Insertion. L'activité s'apparente à du maraîchage, répond aux normes de l'agriculture biologique et propose un système original de distribution. Ses adhérents-consommateurs, selon le terme en usage, reçoivent hebdomadairement, comme un abonnement à un journal, un panier de légumes au contenu variable suivant la saison et la production, livré dans un point de dépôt à proximité de leur domicile.
L'accent est mis sur un circuit court de production et de distribution, et l'implication citoyenne des consommateurs qui participent à une action sociale positivement connotée, tout en améliorant la qualité de leur régime alimentaire. Les rencontres entre les deux groupes sont favorisées à l'occasion de journées « portes ouvertes » dans le jardin, qui sont l'occasion de fêtes ou de travaux collectifs exceptionnels.
Les jardiniers sont recrutés dans le cadre d'emplois financièrement aidés par l'Etat et leur orientation professionnelle n'est pas obligatoirement en lien direct avec le domaine agricole. Le jardin est plutôt considéré comme lieu de (re)mise au travail, d'appropriation de gestes et de rythmes professionnels, d'évaluation des capacités et des compétences individuelles, de constitution de liens sociaux et de réhabilitation psychologique.
120 jardins fonctionnent actuellement sur ce principe en France et alimentent plus de 20 000 familles.
Le jardin est ainsi instrumentalisé comme un outil supplémentaire - et bienvenu - de la panoplie du travail social.
Fortement investi symboliquement par ses initiateurs, il doit réparer les dommages créés par la sphère économique, mais sa prescription se fait le plus souvent par défaut : on y oriente ceux pour lesquels les voies habituelles de l'insertion socioprofessionnelle n'ont pas abouti. Lorsque le retour à l'emploi ou la formation professionnelle échouent, le jardin semble, au moins, pouvoir atténuer, comme une consolation ultime adressée au travailleur social et à l'usager de son service, les effets dévastateurs de l'exclusion économique et sociale. Toujours clos, donc séparé, il offre un dernier refuge à ceux que les logiques économiques disqualifient.
Les bénéficiaires ne sont pas dupes. Nous avons déjà remarqué à quel point les jardiniers se sentent relégués, tel Pierre, au RMI et inscrit dans un jardin collectif par son assistante sociale[122]: « On n'a pas de travail... Si on ne dit rien, on n'a rien... On est là... Si t'es là à attendre, tu vas périmer... On te fout là, là-haut dans la cambrousse, ça en fait un de moins... Y'en a tellement... ».
Certes, les expériences de maraîchage collectif comportent une dimension professionnelle. Leurs impératifs de production et de distribution inscrivent l'activité de jardinage dans des logiques économiques. Mais leurs acteurs se

[122] Vincent Larbey, *op. cit.,* 1998, p. 72.

professionnalisent peu dans ce domaine et l'équilibre financier de ces entreprises reste dépendant d'une participation des pouvoirs publics.
Mis à part les jardiniers ayant des projets d'insertion professionnelle dans ce secteur, la plupart d'entre eux ont le sentiment d'être relégués dans une activité qui n'est pas assimilée à un « vrai travail », même si le jardin, « c'est du boulot ». Mais cette ambiguïté sert aussi le projet de ses initiateurs. Elle permet de proposer un terrain d'expérimentation pour le travailleur social et d'autoévaluation pour le bénéficiaire, d'autant plus acceptable que le jardinage se pare des attraits conjugués de l'activité socialement reconnue et d'une perspective - aléatoire - d'orientation professionnelle.
Outil d'évaluation des capacités, phase transitoire entre l'inactivité et la reprise du travail[123], terrain de rencontre et de confrontation sociale, le jardin d'insertion est avant tout une réinvention des professionnels de l'action sociale pour répondre au désarroi provoqué par les bouleversements socio-économiques des années quatre-vingt. Réinvention car, sur le fond, ces initiatives rappellent les chantiers d'assistance par le travail initiés au XIXe siècle.

Parallèlement à l'émergence des jardins d'insertion, le vieillissement et la stigmatisation des grands ensembles d'habitat collectif se conjuguent à la boulimie pavillonnaire pour vider ces quartiers de leur classe moyenne. Ceux-ci seront des terrains de choix pour les projets réparateurs des expérimentateurs jardiniers : dans un même geste, le territoire et ses habitants sont concernés.

2.1.3. Des jardins partagés

Les programmes immobiliers d'habitat collectif bâtis au cours des « trente glorieuses » pour répondre, souvent dans l'urgence, à une forte demande de logements, montrent leurs limites au cours des années quatre-vingt.
Modèles de confort au moment de leur élaboration, ils s'inscrivent dans la logique de la Charte d'Athènes, s'affirmant comme des zones d'habitat distinctes des lieux de travail et de loisirs, et accueillent une population aux revenus et aux profils sociologiques variés.
Les espaces publics extérieurs sont conçus dans un souci de rationalité technologique. La circulation et le stationnement automobiles sont privilégiés, afin de favoriser l'usage des véhicules rendus indispensables par l'isolement de ces nouveaux quartiers bâtis aux marges de la ville. L'aménagement paysagé est assujetti aux procédés de construction : les lignes droites sont déterminées par les chemins de grue qui ont permis de construire rapidement à partir d'éléments préfabriqués. Cette conception laisse une bande étroite de terrain entre le parking et l'immeuble[124], inévitablement semée d'une pelouse plutôt rustique et le plus souvent désinvestie par les habitants et les bailleurs sociaux.

---

[123] Elsa Bonal évoque une *« étape dans un parcours d'insertion »*, in *Si nous allions jardiner ensemble*, PADES, Paris, 2002.
[124] Dans son article « Les aventuriers du paradis perdu », paru dans le journal *Le Monde* du 02/01/91, Emmanuel de Roux évoque *« les paillassons post-corbuséens déposés au pied des cités sans âmes »*.

L'attrait pour l'habitat individuel, la dégradation progressive du parc immobilier, son absence de conformité à de nouvelles attentes de confort vont s'ajouter aux difficultés économiques des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix pour reléguer cet habitat aux populations les plus précarisées et n'ayant pas le choix de vivre ailleurs. Concentration des difficultés et absence de mixité sociale, désengagement des commerces et des services publics, stigmatisation et intériorisation des images négatives contribuent à créer l'idée de « quartiers défavorisés ». Derrière ce pudique euphémisme se cache pourtant un état de fait économiquement et socialement déterminé, sur lequel les professionnels de l'action sociale ont peu de prise. Ici aussi, le jardin sera prescrit pour remédier aux malheurs du monde...

Les formules diffèrent d'un endroit à l'autre mais comportent un dénominateur commun : le développement social d'un territoire, en général à l'échelle d'un quartier ou d'un village. Il ne s'agit pas seulement de distribuer des terrains permettant de jardiner, mais avant tout de développer la dimension sociale de ces initiatives : implication dans la vie locale, réappropriation de l'espace, développement du « lien social », le jardin s'annonce ici comme support de démocratie participative. La recherche de bénéfices sociaux l'emporte sur la production purement horticole.
Nous en présentons deux exemples historiques significatifs.

Les « jardins en pied d'immeuble », dont le programme du quartier des Aubiers à Bordeaux constitue un exemple historique, sont développés pour favoriser les rencontres et la réappropriation, matérielle et symbolique, des espaces désinvestis en bordure des immeubles collectifs. C'est la concertation, préalable et tout au long du fonctionnement du programme, qui intéresse au premier rang les initiateurs du projet[125], à travers la réappropriation d'espaces désinvestis, et pourtant de proximité. Ce réinvestissement, visible par tous les habitants, puisque aux abords immédiats de l'immeuble, permet aussi de modifier l'image de ses acteurs qui se montrent, à eux-mêmes et aux autres, capables de savoir-faire, souvent de savoir-faire faire. Le jardin peut prendre la forme d'une juxtaposition de parcelles individuelles, à la manière des jardins familiaux, ou/et être constitué d'espaces collectifs. L'important est qu'il soit imaginé, débattu et conçu par ceux qui l'utilisent.
Cette requalification du territoire n'est pas anodine. La présence régulière d'adultes au pied des immeubles, la visibilité de leur production, l'esthétique des jardins, peuvent modifier sensiblement l'ambiance du quartier et sa sociabilité. Nous avons entendu dire, sans toutefois pouvoir le vérifier, que le vandalisme des boites aux lettres aurait diminué avec la mise en service de jardins à proximité…

Ces équipements ne sont pas exclusifs des grandes zones d'habitat collectif. On les retrouve en centre-ville, voire au sein de zones pavillonnaires, ce qui laisse supposer que ces dernières ne répondent pas à certaines attentes en matière de

[125] L'association « Les Jardins d'Aujourd'hui », pionnière en France dans la mise en œuvre de ce qu'elle appelle les « jardins participatifs ».

jardinage et de sociabilité. Des surfaces insuffisantes, l'inexpérience, l'isolement semblent incliner de nombreux jardiniers à se regrouper pour jardiner ensemble et éloignés du domicile, laissant leur jardin pavillonnaire à ses fonctions de salle à manger et d'aire de jeux d'extérieur.
Nous reviendrons plus longuement sur l'évaluation que propose Daniel Cérézuelle de ces pratiques.

Autre exemple de jardin de développement social, cette fois-ci détaché du contexte des grands ensembles d'habitat vertical, le « Jardin des (Re)trouvailles », à Lille.
Inspirée par l'expérience new-yorkaise des jardins communautaires[126], l'association AJONC[127] investit – légalement – en 1997 une friche d'un quartier populaire du sud de la ville. Désinvesti par les habitants, ce terrain avait été aménagé sans succès en boulodrome par les services municipaux. Un petit groupe d'activistes ayant déjà fait ses preuves sur une autre expérience de jardin collectif propose alors à la municipalité de faire de ce non-lieu un jardin imaginé, conçu et animé par les habitants. Bénéficiant d'un soutien institutionnel conséquent (Région Nord-Pas-de-Calais, Fondation de France), le projet se construit sur la base de réunions de concertation permettant de réunir les points de vue des personnes intéressées et de définir des orientations dans la recherche du plus grand consensus possible. La définition et la construction de l'objet commun sont donc aussi essentielles que sa réalisation et sa fréquentation, cette dernière restant ouverte, comme tout lieu public, à l'ensemble des personnes qui le souhaitent ; ici, point de club privé ou d'accès réservé. Seule varie l'implication des utilisateurs – le terme d'usager n'est ici plus adapté – du jardinier au badaud.
Plus de soixante jardiniers possèdent désormais la clé de cet espace collectif de 900 m², dans un tissu urbain dense qui offrait peu de possibilités de rencontres. Le jardin ne comporte pas de parcelle individuelle et il est ouvert au public dès lors qu'un jardinier s'y trouve. Lieu de rencontre entre générations, il se veut pédagogique, ouvert aux enfants et accueille très régulièrement des repas de quartier.
Ce mode d'intervention basé sur la concertation et la recherche de l'assentiment général est le procédé le plus souvent mis en œuvre par les militants du réseau du Jardin dans Tous Ses États. Il prend des tournures différentes selon les données sociologiques et territoriales, mais repose toujours sur les mêmes valeurs, réunies au sein d'une charte commune[128]. Citons à titre d'exemple les nombreux porte-à-porte effectués par Éric Prédine, militant de la première heure, pour soumettre aux résidants l'idée d'un jardin en bas de chez eux, et ainsi recueillir leur premier point de vue sur cette idée. La démarche, courageuse et opiniâtre, fournit une

[126] Depuis les années soixante-dix, plus de 750 jardins ont été installés dans des « dents creuses » urbaines. Ils réunissent les habitants d'un même quartier et en adoptent les particularités communautaires (afro américaines, sud-américaines,...).
[127] Les « Amis des Jardins Ouverts mais néanmoins clôturés ». On appréciera la volonté affichée d'ouverture, mais aussi le rappel de l'existence de la clôture.
[128] Cf. annexe 3.

quantité d'informations précieuses sur « l'esprit du quartier »[129] et mobilise bien plus efficacement qu'une vague affiche annonçant la tenue d'une réunion en mairie…

Ces initiatives volontaristes, issues d'investissement personnel et de conviction militante, seront reprises, toujours après quelques années d'inertie dubitative, par des collectivités publiques, plus ou moins séduites par l'intérêt social - voire électoral - de la chose[130].

Depuis une dizaine d'années, certaines collectivités territoriales (Régions, Communauté urbaine de Lyon, villes de Lille, Paris ou Montpellier…) ont initié des programmes institutionnels de soutien à la création de jardins partagés. Conçues en partenariat contractualisé avec des associations de quartier ou de militants du jardin à vocation sociale, ces propositions s'adressent à un spectre beaucoup plus large de la société. Ce sont les dynamiques associatives, les opportunités de disponibilité foncière – même provisoire – et la volonté d'un petit groupe d'habitants qui sont à l'origine des projets et de leur pérennisation. Ici aussi, la recherche de lien social domine, assortie de fêtes et de repas forcément conviviaux, de pédagogie de l'environnement et d'une dimension « créative » empreinte d'une certaine forme de distinction : il est de bon ton que ces jardins soient décorés, occupés d'épouvantails, de petits objets éoliens et de « récup » à la manière des jardins « d'autrefois ». Il ne s'agit pas, tout au moins au début de ce mouvement, d'optimiser les récoltes pour se nourrir, mais plutôt de se retrouver sur un espace et des projets communs. On s'amuse, ensemble, à faire un jardin…
Au cours des années deux mille, les attentes exprimées par les postulants au jardinage et les associations militantes auront tendance à se modifier pour privilégier davantage la question de l'alimentation saine, abordable, variée et maîtrisée. Ces initiatives sont étayées par un intérêt croissant pour l'agriculture urbaine[131]. La ville occidentale, qui ne produit plus ce qu'elle consomme, s'inspire ici des stratégies des quartiers pauvres de grandes villes d'Égypte, de Chine, ou de Cuba. L'accentuation de la crise économique est passée par là.

Le risque de dérive de ce type de programmation institutionnelle réside dans une planification plaquée sur le territoire, basée sur la disponibilité foncière et non sur une réalité sociale. Certes, les demandes de jardins ne s'expriment pas spontanément de façon collective, et il convient d'amorcer un processus de mobilisation. Mais il y a l'art et la manière de le faire. La stratégie du porte-à-porte évoquée précédemment nous semble en être une étape bien plus

---

[129] Cet « esprit du quartier » serait pour nous l'équivalent social du « génie du lieu », *genius loci* des Romains, divinité mineure singulière attachée à un lieu, avec laquelle il convenait de composer avant de l'investir.

[130] La plupart précédées par la Fondation de France qui, au sein de son programme « environnement », favorise dès les années quatre-vingt-dix l'émergence du mouvement français des jardins partagés, notamment en soutenant l'organisation de voyages d'étude en Amérique du Nord, la structuration du réseau du JTSE et la création de nombreux projets de jardins.

[131] Voir à ce sujet les travaux de Pierre Donadieu, professeur à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles et Gérard Monédiaire 1999, p. 306-326.

convaincante que l'annonce dans un bulletin municipal d'une consultation – et non concertation – présidée par un élu peu au fait du terrain et accompagné de fonctionnaires territoriaux, eux-mêmes peu convaincus…

Ces différentes formes de jardin et de jardinage, pour certaines apparues assez récemment, ont évolué en même temps que les raisons de leur existence s'adaptaient au contexte social, sociologique et urbain de ces dernières décennies. La puissance publique, au nom des différentes collectivités territoriales intéressées par ces initiatives, devait faire en sorte d'y voir plus clair.

2.1.4. Un peu d'ordre juridique

Si le terme *partagé* reflète assez bien le projet social et la volonté égalitaire et participative des initiateurs de ces jardins, l'expression ne rend pas compte de la multiplicité des formes de ces jardins et de leur place au sein de la famille des jardins collectifs.
Le législateur a voulu mettre un peu d'ordre dans ce qui aurait pu devenir une friche, cauchemar horticole avant que Gilles Clément ne la réhabilite.
L'affaire n'est pas aussi simple qu'il puisse paraître au premier abord. Gérard Monédiaire note la complexité juridique des seuls jardins familiaux : « ce modeste objet nécessite, pour l'approcher juridiquement, la mobilisation de cinq codes : rural, de l'expropriation, de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation, des impôts[132]. »

Une proposition de loi, présentée et votée (à l'unanimité) par le Sénat en 2003, est à ce jour toujours en attente d'un hypothétique examen par l'Assemblée Nationale[133]. Le texte présente une classification destinée à clarifier ce fouillis végétal, tout en assurant une meilleure protection juridique aux nouvelles formes de jardins collectifs apparues ces dernières années.

Sous le terme général de *jardins collectifs* le projet de loi distingue trois catégories de jardins dont la fonction sociale est un aspect dominant :

Les jardins familiaux, « terrains divisés en parcelles […] à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial[134] ». L'article prévoit l'usage de ces jardins à des fins pédagogiques ou de formation.

C'est ici la forme du lotissement qui prévaut pour ranger ces jardins dans la famille collective, plus que le mode de sociabilité qu'ils permettent. La production personnelle et familiale y est valorisée et le lien social n'est pas l'objet premier du projet. Le texte reprend les principaux éléments du code rural,

---

[132] Gérard Monédiaire (dir.), *Agricultures urbaines et ville durable européenne. Droits et politiques du jardinage familial urbain en Europe,* PULIM, Presse Universitaires de Limoges, 1999, p. 58.
[133] Le texte de la proposition de loi est présenté en annexe 5.
[134] Sénat, *Rapport fait au nom de la commission des Affaires économiques et du Plan*, n° 376, Annexe au procès-verbal de la séance du 2 juillet 2003, Art. L. 561-1, p. 31. Le texte de la proposition de loi est présenté en annexe.

notamment le caractère privé et non commercial de la production. La notion de « chef de famille » a opportunément disparu.

Les jardins d'insertion sont « créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficulté sociale ou professionnelle. Ces jardins peuvent être, le cas échéant, divisés en parcelles affectées à ces personnes à titre temporaire[135] ».

On notera la spécialisation de ces jardins qui, séparés des autres pour des raisons de présentation typologique, semblent reléguer leurs jardiniers, déjà exclus, à des espaces exclusifs… et de fait, excluants. Des jardins à part pour les pauvres, en quelque sorte… Dans la réalité, de nombreuses expériences tendent à mêler les publics et les usages des jardins, afin d'éviter ce fâcheux phénomène.
Le caractère temporaire de la mise à disposition de parcelles individuelles vise à limiter dans le temps la fréquentation de ces jardins, objectif d'insertion oblige. Le jardin est bien ici un instrument d'intervention sociale, dont le bénéficiaire doit savoir se séparer dès lors qu'il n'en a plus besoin. Une sorte de béquille sur laquelle on ne s'appuie que provisoirement. Comment le jardinier pourra-t-il s'investir durablement dans ce jardin ?

Les jardins partagés sont « créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public[136] ».
Retenons pour cette dernière catégorie la conception et l'animation collectives, la dimension socioculturelle et publique de leur usage et surtout l'objet, qui tient davantage dans la production sociale que végétale.

Ainsi, tous les jardins collectifs ne s'affichent pas partagés. Mais, en simplifiant le réel, toute typologie est restrictive. Les catégories tracent des limites théoriques ne rendant pas toujours compte des subtilités et de la dynamique du terrain.
Et l'on rencontre des « jardiniers familiaux » partageant sans difficulté les responsabilités et les joies de jardiner ensemble, des jardins d'insertion expérimentant le partage à la fois complice et productiviste. A l'inverse, des jardins s'annonçant partagés finissent par se retrouver aux mains de petits dictateurs verdâtres. D'autres enfin, avec un certain bonheur, conjuguent, sur un même espace, différentes formules proposant parcelles collectives et individuelles…

On le voit, les frontières conceptuelles des jardins collectifs sont moins nettes que leurs limites physiques. Les typologies, plurielles, peuvent être à géométrie

[135] *Ibid.*, p. 32.
[136] *Ibid.*, p. 32.

variable[137] et n'ont pour utilité que de proposer une certaine organisation de la complexité du réel.

Avant de suivre, pas à pas, les manières de faire des jardiniers éloignés de leur domicile, voyons de quelles façons les politiques publiques agissent sur leur sociabilité.

2.2. La sociabilité des jardins collectifs

2.2.1. Autoproduction et développement social[138]

Face aux limites des politiques publiques, constatant l'illusion d'un retour au plein emploi et la précarisation d'une part croissante de la population, la réflexion s'est orientée à partir des années quatre-vingt vers des formes non monétaires de l'économie telles que l'autoproduction. Celle-ci est définie par Daniel Cérézuelle et Guy Roustang comme une activité « destinée à produire des biens et des services pour sa propre consommation et celle de son entourage, sans échange monétaire[139] ».

Activité informelle, ambiguë, sa reconnaissance ne s'accorde pas aisément avec les termes de l'économie marchande dominante. Considérée comme une forme archaïque, « prémoderne », de l'échange non-monétaire et de l'autosuffisance, elle est pour ses détracteurs, inadaptée aux réalités de l'économie moderne basée sur le salariat et la circulation monétaire.
Or l'autoproduction reste un facteur important de bien-être dans les sociétés développées : l'évaluation, certes variable selon les critères utilisés, du travail domestique en France peut être estimée entre 40 % et 70 %[140] du Produit Intérieur Brut et le cas du jardinage nous montre que plus du quart des légumes frais consommés à domicile en France sont autoproduits[141].

Notre niveau de vie se construit donc sur des richesses acquises dans le cadre de l'économie monétaire, lesquelles se combinent à des biens ou des services autoproduits dans le cadre d'une économie non-monétaire. De l'aménagement de son domicile au soutien scolaire des enfants, l'autoproduction n'est pas une activité misérabiliste réservée aux pauvres. Les classes sociales les plus favorisées y trouvent une occasion d'expression, voire d'épanouissement personnel, leur permettant d'exprimer leur potentiel créatif hors de la sphère

---

[137] On pourrait s'amuser à en faire une approche comparative basée sur leurs fondements idéologiques, afin de mettre en évidence leur absence de neutralité.
[138] D'après le titre du rapport de recherche de Daniel Cérézuelle et Guy Roustang : *Autoproduction et développement social*, rapport d'étape, ARGO, Paris, 1998. Ce document est la source principale de nos informations pour ce chapitre. On consultera avec profit le site Internet du programme ayant permis cette recherche : www.padesautoproduction.net
[139] Extrait de « Autoproduction et Développement Social », compte rendu des rencontres régionales du 5 octobre 2000, Les Jardins d'A.M.E.L.I.E, Marseille, p. 3.
[140] Ann Chadeau et Annie Fouquet : « Peut-on mesurer le travail domestique ? », in *Économie et Statistique*, n° 236, septembre 1981, cité par Daniel Cérézuelle et Guy Roustang, *op. cit.,* 1998, p.11.
[141] *INSEE première*, *op. cit.,* 1994.

contraignante de l'activité salariée. Cette occupation peut parfois être déléguée contre rétribution, mais on préfère « faire soi-même » si cela génère un bénéfice symbolique ou économique. Les personnes en situation précaire y trouvent avant tout le moyen de compléter un salaire faible ou des prestations sociales insuffisantes (retraite, minimums sociaux, allocations de chômage). Ces ressources renforcent la « résistance à la précarisation[142] » et procurent certains bénéfices symboliques sur lesquels nous reviendrons.

Un autre reproche est fait à l'autoproduction : ce type d'autoconsommation enfermerait son producteur précarisé dans un système clos, contribuant à l'isoler et le marginaliser dans un ghetto économique et communautaire. Or cette production est à l'origine de biens ou de services qui ne seraient pas consommés si leur auteur n'avait pas eu moyen de les produire par lui-même. Daniel Cérézuelle montre en effet que la production de légumes procure des produits frais dont on ne disposerait pas s'il avait fallu les acheter, que ces fruits et légumes contribuent à diversifier et enrichir l'alimentation de leur producteur et qu'ils permettent de procéder à des échanges de biens, facteurs de liens sociaux valorisants. Les travaux de l'auteur ont permis d'établir que la production d'un jardin potager bénéficie en moyenne à cinq consommateurs réguliers, auxquels s'ajoutent quatre bénéficiaires irréguliers[143]. Le potager ne produit pas que du végétal. Il génère aussi du don.

Enfin, d'un point de vue strictement économique, plus les revenus d'un ménage sont faibles, plus la part du budget alimentaire est importante comparée à ses ressources générales. Il paraît tout à fait réaliste de considérer que l'équivalent monétaire de la production d'un potager moyen représente entre 450 et 750 € par an (hors coût du travail, ce dernier étant gratuit). Cet apport s'apparente à un treizième mois pour un couple percevant le Revenu Minimum d'Insertion.
Dans les années quatre-vingt-dix, pour le calcul des revenus ouvrant droit au RMI, certains législateurs proposent de prendre en compte la valorisation de la production du potager familial. Cette initiative n'a pas connu d'application, mais elle nous rappelle le rôle économique de l'activité domestique en marge de la production taxée par le pouvoir ou la puissance publique. Florent Quellier rappelle qu'avant la Révolution française, le potager est « loin de la tyrannie des blés (l'obligation de produire des céréales), des prélèvements fiscaux et des dépenses du marché[144] » un gage de sécurité alimentaire et l'expression d'une relative autonomie vis-à-vis du pouvoir, tant que sa production ne prend pas une dimension maraîchère, auquel cas la dîme est perçue.

Un autre aspect de l'autoproduction chez les personnes précarisées est celui de la « consolidation dialectique du privé et du public[145] ».

---

[142] Selon l'expression de Daniel Cérézuelle, in *Jardins potagers et insertion*, compte rendu de la réunion organisée à Marseille - Conseil Général des Bouches du Rhône, par le Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail, CNRS, 13/9/1995, p. 10.
[143] Daniel Cérézuelle, *op. cit.,* 1995, p. 14.
[144] Florent Quellier *op. cit.,* p. 18, 32.
[145] Selon l'expression de Daniel Cérézuelle, o*p. cit.,* 1998, p. 45.

Les bénéfices matériels et symboliques évoqués précédemment contribuent à réhabiliter l'image que les acteurs ont d'eux-mêmes en renforçant la sphère domestique : capacité à produire et affirmation de savoir-faire, réhabilitation matérielle et psychologique, modification de l'image parentale, capacité à donner, donc à recevoir, déculpabilisation…
Cette consolidation de la sphère privée favorise son ouverture sur la sphère publique en apportant davantage d'assurance à ses acteurs et en rendant possible l'accroissement de leur réseau de sociabilité : modification de l'image offerte aux autres, multiplication des opportunités d'échanges matériels, de services ou simplement de relations, renforcement des liens de solidarité familiale ou de voisinage...
Daniel Cérézuelle et Guy Roustang insistent sur le caractère informel, voire inconscient de ce processus. Il s'agit d'une « initiation informelle à la sphère publique[146] », apte à développer de la civilité chez une population souvent réfractaire à l'abstraction conceptuelle des notions de citoyenneté ou de sens civique. Le terme de civilité renvoie à « la capacité à entrer en relation avec les autres [...] alors que la notion de citoyenneté fait référence à l'exercice des droits et devoirs formellement définis par la loi[147] ». La civilité, de l'ordre des mœurs, de la pratique du quotidien, est ainsi susceptible de préparer à l'exercice de la citoyenneté, sans s'annoncer et sans discours institutionnel moralisateur et extérieur.

Cette articulation entre le privé et le public se concrétise particulièrement dans les jardins collectifs, où une activité domestique valorisée s'expose au regard du public dans une perméabilité que nous avons déjà soulignée.
L'aspect inconscient de ce phénomène contribue sans doute à le rendre plus profond (mais aussi plus difficile à légitimer auprès des pouvoirs publics). L'exemple de ce discours d'un jardinier au chômage, rapporté par Daniel Cérézuelle est significatif :

> Non, on n'échange pas de coups de main ! Bien sûr que je bricole : regardez ! Je suis en train de refaire cette table pour les repas avec les autres jardiniers... Je fais des plants et je vais en chercher à côté, à Bruges où il y a un maraîcher qui en jette. C'est X. [un jardinier sénégalais] qui m'a montré où c'est. Des fois, je répare ou je bricole : tapisseries, réparations en plomberie, etc., contre l'apéro[148].

Le capital économique, social et symbolique des « autoproducteurs » est ainsi consolidé par l'action combinée des revenus monétaires et des ressources non-monétaires. Ces dernières doivent donc être considérées comme la base, le « rez-de-chaussée » incontournable, d'une économie formée de différents étages,

---

[146] *Loc. cit.*
[147] Daniel Cérézuelle, « Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité », in *Communications,* n° 74, EHESS, Le Seuil, Paris, 2003, p. 80. Nous verrons ensuite que des auteurs comme Manon Boulianne construisent des acceptions sensiblement différentes pour ce concept.
[148] *Ibid.,* p. 70.

lesquels ne peuvent se passer de cette forme primordiale, constitutive d'identité, d'intégration et de lien social[149].
Mais il ne suffit pas d'autoproduire pour que les bénéfices sociaux se multiplient sous l'action conjuguée des pouvoirs publics et de la binette.
Les conditions de mise en œuvre des jardins partagés restent déterminantes quant à leurs résultats. Les études nord-américaines entreprises à ce sujet l'illustrent particulièrement bien.

2.2.2. Citoyenneté et lien social

Manon Boulianne[150] a souhaité mesurer l'aptitude à produire de la citoyenneté de différentes initiatives de jardinage communautaire au Québec et au Mexique.
Ces expériences s'inscrivent dans le cadre de ce que l'on nomme généralement « l'agriculture urbaine », activité productrice de biens alimentaires caractérisée par sa localisation en milieu urbain ou périurbain. Initialement développée pour répondre aux besoins alimentaires et financiers des populations, notamment en situation de crise économique dans les pays du Sud, l'agriculture urbaine est aujourd'hui pressentie pour participer aussi à la requalification sociale et écologique des territoires urbains des pays développés.
Le qualificatif *biologique* de ce jardinage met l'accent sur une culture respectueuse de l'environnement, des équilibres écologiques et proscrit l'usage de produits chimiques de synthèse, le débat sur la qualité de l'environnement urbain de ces jardins restant par ailleurs ouvert....
Le terme *communautaire* mérite également d'être précisé. Alors que les jardins communautaires de New York évoquent le regroupement ethnique de leurs jardiniers, organisés par quartiers eux-mêmes marqués par leur « couleur » communautaire[151] (quartiers portoricains, noirs...), les jardins communautaires étudiés par l'auteur sont à saisir dans leur dimension de jardins collectifs, c'est-à-dire organisés collectivement, que ce soit en parcelles individuelles ou collectives.

L'auteur propose de comparer deux types de programmes sociaux, l'un destiné à représenter une alternative à l'aide alimentaire, l'autre à favoriser le développement communautaire. Chaque type de jardin est étudié dans chacun des deux pays. L'hypothèse est que les initiatives à but essentiellement alimentaire s'inscrivent dans « une économie sociale palliative, sans effet sur la citoyenneté, alors que [celles] issues d'une volonté de développement communautaire étaient

---

[149] Le 1er étage constitue le marché monétaire local et le second celui des échanges à distance, correspondant à l'Economie-Monde de Fernand Braudel. Voir au sujet de cette métaphore l'article de Guy Roustang : « Quartiers en difficulté et économie de rez-de-chaussée », in *Urbanisme* n° 297, novembre/décembre 1997.
[150] Manon Boulianne, *Agriculture urbaine, Rapports sociaux et Citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique*, Rapport de recherche, 1998-99, Site Internet de City Farmer, Canada's Office of Urban agriculture, 1999. http://www.cityfarmer.org/manon.html.
Manon Boulianne est professeur au Département d'Anthropologie de l'Université de Laval (Québec).
[151] Le communautarisme des jardins new-yorkais présente des configurations et des sociabilités tout à fait différentes selon les groupes qui les occupent.

porteuses d'un projet social favorisant l'expression de la citoyenneté dans ses trois dimensions »[152].
Les trois dimensions de citoyenneté proposées par Manon Boulianne constituent un modèle théorique construit par l'auteur en vue de rendre compte des différents types de rapports sociaux censés être favorisés par les jardins communautaires :
- la citoyenneté sociale renvoie à la « reconnaissance sociale des individus » ;
- la citoyenneté solidaire évoque le « savoir-vivre ensemble en société » ;
- la citoyenneté active « est définie comme l'action dans le champ politique »[153].
Ce découpage conceptuel permet de préciser les termes d'une notion trop souvent restreinte à sa dimension juridique, en la dotant de qualités pertinentes et différenciées, adaptées aux dynamiques sociales des jardins étudiés par l'auteur, ou faisant référence à d'autres travaux.
L'étude montre que l'expression de la citoyenneté est variable d'un jardin à l'autre en fonction des objectifs poursuivis (jardin à vocation alimentaire ou de développement social).
Il apparaît nettement que les premiers favorisent *a minima* la citoyenneté sociale, produisant de « l'estime de soi », réhabilitant les bénéficiaires en leur permettant de produire une partie de leur alimentation en échappant, en partie, à une logique d'assistance.

Au Mexique, cette initiative ne favorise guère que la citoyenneté sociale : les dons de produits du jardin (exclusivement des parcelles individuelles) s'effectuent dans le cadre déjà existant et obligé du partage familial d'une activité considérée comme strictement domestique et assurée à ce titre par les femmes. Elle n'apporte par conséquent pas d'opportunité particulière de créer ou de développer de la solidarité et se contente de concrétiser des rapports sociaux convenus, en particulier une division sexuée des tâches. Les bénéficiaires demeurent très dépendants d'une organisation et de savoir-faire restant aux mains des initiateurs du projet qu'ils ne peuvent réellement s'approprier.
L'auteur note que « le projet ne semble pas, du moins dans sa phase actuelle, provoquer de dynamique particulière au sein de la communauté[154]». Ce qui n'exclut pas que l'évolution des pratiques permette l'expression ultérieure d'autres types de citoyenneté.

L'exemple québécois de jardinage alimentaire favorise quant à lui le premier, mais également le deuxième type de sociabilité, car une partie du produit du jardin (exempt de parcelle individuelle) est affectée à un usage collectif pour être redistribuée à des familles en difficulté, sous forme de repas préparés. Les jardiniers (deux fois plus de femmes que d'hommes) sont salariés, accompagnés par des bénévoles et leur activité s'apparente à un travail réalisé dans des conditions agréables - à l'extérieur - leur permettant de surcroît de bénéficier de produits à haute valeur symbolique parce que provenant de l'agriculture biologique. L'activité de transformation des légumes dans un but humanitaire,

[152] *Op. cit.,* p. 7.
[153] *Ibid.*, p. 5.
[154] *Ibid.*, p. 24.

ainsi que des repas communautaires organisés régulièrement, ont permis de développer des relations de solidarité entre les jardiniers.
Cette activité s'apparente à celle d'une entreprise d'insertion en créant une plus-value sociale. Créatrice d'emplois, ses objectifs s'inscrivent dans une économie solidaire, dont les produits sont d'intérêt collectif, ce qui, outre le renforcement de l'estime de soi, favorise le sentiment exprimé d'une utilité collective, caractéristique de citoyenneté solidaire telle que la définit l'auteur.

Ce sont les activités des deux jardins de développement social étudiés qui, au regard de cette recherche, favorisent au mieux les trois types de citoyenneté. Leurs objectifs ne sont pas strictement alimentaires ou créateurs d'emploi, mais orientés sur la vie du quartier et son « embellissement », l'accès de ses habitants au jardinage biologique, ainsi que la création d'une « fierté collective » et le « développement des liens sociaux »[155].
Le projet des deux jardins s'adresse de façon plus collective aux membres d'un quartier et se conçoit comme un programme dont la démarche paraît tout aussi importante que le résultat. Aussi, les outils de concertation pour la définition des projets, l'appropriation du terrain et de son organisation, l'initiative personnelle plutôt que la prescription des tâches, la mixité des moyens (parcelles individuelles et parcelles collectives combinées), l'implication des intervenants bénévoles ou professionnels, les échanges de savoir et la solidarité entre les membres du groupe sont valorisés. Équipement de quartier, chacun de ces jardins est au service d'un projet collectif, au sein duquel les individualités peuvent s'exprimer, par opposition aux jardins alimentaires dont les objectifs, dans leur logique d'assistance, concernaient plutôt des individus à travers leurs difficultés personnelles et familiales. L'estime de soi est, dans les jardins de développement social, une problématique à la fois collective et individuelle. Les « bénéficiaires » ont la capacité d'y être acteurs.
Certes, les situations conflictuelles ne sont pas niées, mais semblent, avec du recul, participer à un processus de confrontation qui a le mérite de s'exprimer.
Un autre facteur, propre au jardin québécois du Tourne-Sol et bien involontaire, tient dans sa précarité foncière. Constamment menacé dans son intégrité par des pressions immobilières, le jardin catalyse une volonté défensive face à la menace extérieure et contribue à produire de la solidarité collective et militante.

Manon Boulianne[156] estime enfin qu'au-delà des différences spécifiques aux deux types de jardins, alimentaires et de développement social, les limites des premiers tiennent en grande partie « à la manière dont les organisations [...] s'y intéressent, guidées par une lecture sectorielle du développement, [ayant pour] habitude de stigmatiser et de "ghettoïser" les populations »... Ainsi, ce serait autant les qualités des maîtres d'œuvre que celles du jardin qui favoriseraient l'émergence de la citoyenneté dans ses trois dimensions, sociale, solidaire et active.

---

[155] *Ibid.*, p. 25.
[156] Manon Boulianne, *op. cit.,* p. 41.

A la suite de Manon Boulianne, Nathalie Bouvier-Daclon s'intéresse aux jardins de quartier pour en comprendre la dynamique sociale[157]. Abordant les jardins de développement social sous l'angle de l'individualisme méthodologique, l'auteur tente de « comprendre l'autonomie du sujet dans un environnement programmé[158]» en s'affranchissant de tout déterminisme.
Les jardins communautaires de Montréal sont des équipements de quartiers proposés par la Ville, et offrant des petites parcelles potagères en centre urbain, moyennant une faible cotisation annuelle et la participation à des tâches d'entretien des espaces collectifs du jardin. Le projet annoncé par le maître d'ouvrage est, outre de fournir des espaces de jardinage peu onéreux, de favoriser « l'interaction [...] entre les membres du jardin et avec les gens alentours[159] ».
Nathalie Bouvier-Daclon souligne l'ambiguïté de ces espaces sociaux, à la fois publics, car partagés et offerts au regard du quartier, et appropriés individuellement, à travers un investissement personnel important, sur un espace qui, malgré tout, reste provisoirement concédé à son utilisateur.
Les motivations des jardiniers, analysées à partir d'un questionnaire, reposent sur des mobiles très majoritairement individuels : contact avec la nature et pratique d'un loisir viennent en tête avec 39 % et 37 % des motifs exprimés, devant l'attrait alimentaire de l'activité (20 %) et la possibilité de rencontres (4 %)[160].
Les variables étudiées (genre, âge, revenu, scolarité des jardiniers) ne modifient pas sensiblement l'écart important entre les motivations individuelles et collectives. C'est avant tout un désir de loisir « naturel » et productif qui conduit les jardiniers à cette activité. Les rencontres ne sont qu'une conséquence, somme toute peu recherchée, de l'activité sur un espace collectif.
Si les motivations avancées en réponse à un questionnaire préétabli ne rendent pas compte d'un grand désir de rencontres, qu'en est-il des pratiques réelles sur le terrain ?
Les difficultés qu'évoquent les responsables de jardins pour faire participer les jardiniers, que ce soit aux tâches périodiques d'entretien des parties communes ou à des fêtes collectives, démontrent le peu de motivation pour les travaux d'intérêt général et le sens collectif du jardin. Mais parallèlement, un président déplore les difficultés qu'il rencontre pour faire respecter l'interdiction de consommation d'alcool dans les jardins, « plusieurs jardiniers ayant tendance à vouloir profiter du lieu pour y boire l'apéritif ou simplement discuter autour d'une bière »[161].
Quelle sociabilité est-elle autorisée ? L'impératif réglementaire ne semble pas aller dans le même sens que le projet socialisant du jardin annoncé par ses initiateurs...

---

[157] Nathalie Bouvier-Daclon : *La dynamique sociale entourant les jardins communautaires : l'individu, le groupe et le jardin. Le cas de Montréal*, mémoire pour l'obtention du grade de Maître ès sciences, Institut National de la Recherche Scientifique, Université du Québec, Montréal, 2001 (a).
[158] Gilles Sénécal, Nathalie Bouvier-Daclon : « L'environnement sous le signe du sujet : aspects des territoires en devenir », *Géographie et société*, (dir. Suzanne Laurin, Juan-Luis Klein, Carole Tardif), Presses de l'université du Québec, Sainte-Foy, 2001 (b), p. 110.
[159] Ville de Montréal, 1999, citée par Gilles Sénécal et Nathalie Bouvier-Daclon, « Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu », *Loisir et Société*, volume 24, n° 2, Presses de l'université du Québec, Sainte-Foy, 2001 (c), p. 508.
[160] *Op. cit.,* 2001 (a), p. 72.
[161] *Ibid.,* p. 85.

L'observation directe de la sociabilité des jardiniers confirme les indices du questionnaire : les rapports interpersonnels restent superficiels, voire inexistants. Des relations obligées s'établissent régulièrement entre voisins de parcelle ou, de façon plus éphémère à l'occasion de croisements pour se rendre sur son jardin. Mais il semble que cette courtoisie jardinière relève davantage d'une fonction phatique que d'un réel plaisir lié au désir de la rencontre. Le jardinier vient avant tout pour jardiner et « porte très peu d'attention à CEUX qui l'entourent, se concentrant sur CE qui l'entoure »[162].
Comparant la situation des jardins familiaux avec le cas particulier des jardins communautaires de Montréal, il nous semble qu'un certain nombre de facteurs étrangers aux motivations personnelles des jardiniers interviennent dans leur sociabilité.
Les parcelles individuelles de Montréal sont extrêmement réduites : 18 m² en centre-ville, contre 100 à 120 m² actuellement en France, situés pour la plupart en périphérie urbaine. Les petits jardins montréalais ne tolèrent pas aisément de cabane, nécessitent relativement peu de temps de soin, et donc de présence, et sont cultivés majoritairement par une personne venant seule au jardin. L'absence de clôture, associée à l'étroitesse des jardins, favorise une surexposition au regard de l'autre, contribuant peut être davantage à un repli et une recherche de mise à distance symbolique de l'altérité. Le jardinier montréalais est vulnérable et peut être plus enclin à se protéger. D'autre part, Nathalie Bouvier-Daclon note que les équipements collectifs, tels que les tables de pique-nique, restent peu utilisés[163]. Ce jardinage, quelles que soient ses qualités, s'apparente à un loisir spécifiquement urbain, rapidement et individuellement consommé.

En France, la plupart des parcelles de jardins familiaux comportent un abri personnel, source de bricolage sur les sites qui l'autorisent, impliquant un investissement affectif et temporel important, lequel justifie de venir au jardin pour autre chose que seulement jardiner. Le fait de pouvoir s'y abriter, l'analogie avec la résidence secondaire incitent à y passer du temps en famille, d'autant que la surface à entretenir (très supérieure à celle des jardins québécois) s'ajoute à l'éloignement du domicile pour inviter à passer de plus longs moments au jardin, accompagné d'auxiliaires jardiniers avec lesquels l'opportunité d'un repas sur place sera plus évidente. La cabane, la taille du jardin, les clôtures, permettent une mise à distance qui laisse au jardinier la latitude de s'ouvrir aux autres en ayant une solution de repli si la relation est considérée comme trop pesante. Nous reviendrons sur ces éléments constitutifs du jardin dans l'exposé de nos propres recherches.

Au-delà des différences sociologiques et géographiques, ce sont bien les conditions d'aménagement (superficie, existence d'un abri personnel) et de localisation (centre urbain ou périphérie) qui semblent conditionner des usages et des interactions différentes d'un type de jardin à l'autre. Sans doute, d'autres facteurs tels que l'âge des jardiniers - les retraités disposent de plus de temps que

[162] *Op. cit.,* 2001 (c), p. 524.
[163] *Ibid.,* p. 516.

les actifs - viendraient amender ces différences. Mais il apparaît clairement que les modalités de gestion du site influent notablement sur la sociabilité de ses acteurs.

Aborder la question de la sociabilité des jardiniers au regard des éléments physiques du jardinage (typologie et implantation des jardins) permet d'apporter un éclairage à certaines pratiques, notamment aux fins de mesurer les effets sociaux de programmes institutionnels. Cette approche a ses limites. Elle s'effectue au risque d'un déterminisme simplificateur et peut être à l'origine de raccourcis hasardeux négligeant d'autres facteurs. Ce point de vue nous intéresse ici parce qu'il permet de mettre en évidence l'importance de ces éléments matériels : ils nous semblent représentatifs du sens donné par les jardiniers à leurs actes.

Au-delà des définitions formelles, étymologiques, historiques ou juridiques, le jardin se présente comme un objet complexe et polymorphe, chargé du sens que lui donnent ceux qui le font ou le foulent. Profondément marqué par les paradigmes de son époque, il est investi de fonctions sociales, au sens où il constitue une production culturelle à travers laquelle ses utilisateurs socialisent la nature et s'adressent à leurs semblables. Instrumentalisés par des institutions désireuses d'agir vertueusement sur les hommes et leur territoire, ou bricolés sur des initiatives individuelles pour « passer le temps », les jardins semblent inviter à reconsidérer le rapport au monde.

L'objet n'est pas neutre. Mieux, il est vivant.

Comment les hommes, au quotidien, vivent-ils cette curieuse interaction entre ce qu'ils créent et ce que les jardins génèrent en eux ? Voyons comment, à travers le jardinage, les hommes deviennent des « hommes-jardin[164] ».

[164] Pour reprendre la jolie formule de Michel Tournier. Cf. *supra*, p. 5.

JARDINAGE

1. UN UNIVERS TRES PERSONNEL

1.1. Travail ou loisir ?

La question de l'utilitaire et de l'agrément s'impose rapidement dès que l'on parle jardin. Dans ses différentes acceptions, l'objet se caractérise selon son usage utilitaire ou d'agrément, niant par là-même les conditions de sa réalisation. Le jardin d'agrément requiert en effet, souvent tout autant que le potager, un investissement notable en travail. S'il est des jardins de différentes natures, qu'en est-il du jardinage ? A cette distinction entre l'utile et l'agréable, s'agrège celle du travail et du loisir. Le loisir que constitue le jardinage ne s'exerce pas sans travail (il faut, comme on dit, « travailler la terre ») et cet exercice volontaire s'effectue sur un temps de loisir. On sait la connotation de souffrance attachée au mot *travail* et la latitude offerte par le temps des loisirs[165]. Gérard Monédiaire[166] propose de faire appel au terme de *labeur* ou de *besogne* pour distinguer le travail lié au salariat, de l'activité volontaire détachée de tout lien de subordination.

1.1.1. L'utile et l'agréable

Dans son étude parue en 1984[167], Françoise Dubost analyse les jardins populaires à travers les changements intervenus dans la seconde moitié du siècle. Le jardin est ici utilisé comme indicateur sociologique, apte à rendre compte des modifications en termes de consommation, de loisir et de façon d'habiter des classes populaires.
Sa réflexion s'organise sur des bases historiques et ethnographiques, autour d'une catégorie sociale qui étend la notion de classe ouvrière aux professions et catégories socioprofessionnelles proches par leurs modes de vie : petits agriculteurs ou commerçants, artisans et employés (dont le nombre va croissant sur la période étudiée), font partie de cet ensemble. La parenté ouvrière, les revenus déterminent des façons de vivre qui donnent une homogénéité à cette notion de milieu populaire, particulièrement pour l'objet étudié, le jardin et son usage.
Les jardins concernés ici ne sont pas exclusivement des potagers éloignés du domicile. Françoise Dubost s'intéresse également au jardin pavillonnaire et nous offrant l'opportunité d'élargir notre étude à une relation plus générale au jardin et à ses liens plus immédiats avec l'univers domestique.
La culture propre au milieu populaire, et qui s'exprime le plus visiblement dans l'objet étudié, c'est, pour Françoise Dubost, celle du travail manuel, du « fait soi-

[165] Du latin *tripalium*, instrument de contention pour maintenir un animal, mais aussi moyen de torture, le travail, lorsqu'il s'interrompt, ménage le loisir de faire ce que l'on veut – du latin *licere*, être permis.
[166] Gérard Monédiaire, *Des jardins d'ouvriers, clameurs sur, murmures dans,* Thèse d'Urbanisme, Institut d'Urbanisme, Grenoble II, 1984, p. 369.
[167] *Op. cit.,* 1984. Françoise Dubost, sociologue et directrice de recherches au CNRS, étudie les jardins populaires et étend ses investigations au jardin pavillonnaire, au paysage, à ses métiers et manifestations (telles que les « fêtes des plantes »), mais également à l'idée de nature et à son accès par le jardinage.

même », qui permet d'éviter la dépense monétaire et d'accéder à ce qui ne pourrait être acheté, tout en valorisant celui qui sait faire. Il n'est pas innocent d'observer les railleries dont sont victimes les utilisateurs de machines sophistiquées ou d'accessoires achetés « tout fait », par ceux qui savent faire et n'ont pas besoin de béquilles. Si le marché du matériel de jardin ou de bricolage est si porteur aujourd'hui, c'est bien parce qu'il s'adresse majoritairement à des néophytes des classes moyennes ou supérieures, qui tentent ainsi de compenser leur déficit de savoir-faire ou de temps. « Ne rien savoir faire de ses dix doigts » est sans doute le pire handicap qui puisse être associé à la faiblesse des revenus.
Il convient donc d'afficher son savoir-faire, par l'abondance de sa production, la taille extraordinaire de ses produits et l'aménagement astucieux de sa cabane. C'est à chaque fois, le savoir-faire hérité ou inventé de son auteur qui s'affiche. A la richesse ostentatoire du jardin bourgeois s'oppose ici le tour de main de celui qui sait et le fait savoir par un clin d'œil : don de la surproduction, exposition d'un légume aux formes ou à la taille inhabituelles et recyclage de roulements à billes mécaniques en girouettes plus décoratives que fonctionnelles.

Les jardins que parcourt Françoise Dubost reflètent les mutations du milieu populaire des « trente glorieuses ». L'utilitaire y perd de sa prégnance pour laisser place à « l'agrément », sans pour autant disparaître complètement. Si les surfaces cultivées en potager ne cessent de perdre du terrain dans les années de croissance économique, conséquence de l'accès à une consommation de masse ainsi que de la baisse de la population agricole, c'est au début des années soixante-dix que leur surface se stabilise. Les parcelles se sont aujourd'hui multipliées et ont en général perdu en taille, mais la combinaison jardin de production et jardin de loisirs s'est opérée, le potager séduisant les classes moyennes et supérieures, tandis que les classes populaires goûtent aux charmes du jardin de loisirs, l'ensemble du phénomène étant largement favorisé par la généralisation du jardin pavillonnaire : au début des années quatre-vingt-dix, un Français sur trois cultive un potager, le plus généralement associé à un jardin « d'agrément »[168]. Les guillemets s'imposent, car l'habituelle distinction entre travail et loisir ne va pas de soi. Alors que dans les années quatre-vingt-dix le jardinage est largement considéré comme un loisir, les hésitations de l'INSEE relevées par Françoise Dubost[169] éclairent l'ambiguïté de la période de transition : le jardinage est classé par Caroline Roy dans la rubrique « travail domestique » et par Antoine Chastand dans la rubrique « loisirs », dans le même numéro d'Économie et Statistiques de février 1982.
Trente ans plus tard, l'INSEE considère toujours le jardinage comme un « travail domestique », et le place parmi les activités de « semi-loisir »[170]. L'enquête ne dit pas de quel type de jardinage il est question, mais on peut raisonnablement penser qu'il s'agit d'un jardinage attaché à la maison - situation statistiquement la plus fréquente – occupation revêtant donc à la fois les caractéristiques d'un

[168] Source : « Les Français ont la main verte », *INSEE première*, n° 338, août 1994.
[169] *Op. cit.,* p. 65.
[170] Layla Ricroch, in Les moments agréables de la vie quotidienne, une question d'activité mais aussi de contexte, *INSEE Première*, n° 1378, novembre 2011.

entretien obligé et d'un loisir choisi. Notons que cette activité constitue les moments les plus appréciés des personnes interrogées, avant le bricolage (autre semi-loisir) et d'appréciation égale avec les soins aux enfants et aux animaux.

La notion même de loisir mérite d'être précisée : elle aussi évolue. Les loisirs de la fin du XXe siècle sont actifs, mobilisent le corps devenu trop souvent sédentaire, ne se caractérisent plus seulement par leur dimension oisive et sont bien souvent l'occasion de « (se) dépenser ». Il s'agit d'une occupation qui suppose l'engagement de celui qui prend du loisir. Par opposition, les tâches domestiques peuvent être déléguées à un tiers, et échapper ainsi à l'engagement, au moins physique sinon monétaire, de celui pour lequel elles sont accomplies. Mais cette distinction entre loisir et tâche domestique ne permet pas de classer l'activité de jardinage dans l'une ou l'autre de ces catégories.

Tout d'abord, tous les propriétaires de jardin ne jardinent pas et ces espaces requièrent un minimum d'entretien pour rester dignes du nom[171]. Près d'un Français sur cinq confie ou confierait volontiers cette activité à un tiers (entreprise, jardinier privé), considérant celle-ci comme une nécessité domestique. De la même façon que l'on entretient l'intérieur de la maison, il faut entretenir le jardin. Pensons également que certains ne souhaitent pas avoir de jardin, celui-ci constituant tout simplement une charge n'apportant pas suffisamment de satisfactions pour en justifier la possession.
Ensuite, il convient de considérer les différents aspects du jardinage. Si l'entretien des fleurs ou d'un potager reste *a priori* du domaine des loisirs, la tonte d'une pelouse est plus souvent perçue comme un travail fastidieux. On veut bien jouer à jardiner, y compris en acceptant de surmonter des difficultés techniques ou physiques, rentrer fourbu d'une « saine fatigue » (selon une expression souvent entendue à propos du jardinage) mais il faut que des compensations interviennent : bénéfices symboliques, matériels ou financiers (par une dépense évitée) se combinent à un goût personnel pour justifier l'activité de jardinage. En revanche, lorsque ces compensations n'opèrent pas, de la même façon que pour la maison, l'entretien du jardin peut être effectué contre rémunération par un tiers si le budget du bénéficiaire le permet, ou gratuitement par un proche si des liens affectifs justifient ce service. Le jardinage est alors considéré comme une tâche domestique à part entière.
Enfin, certaines tâches saisonnières comme la taille des arbres ou des haies élevées peuvent relever d'une intervention professionnelle, alors que l'entretien courant représente une activité de loisir pour le jardinier.

Les différentes activités du jardinage ne relèvent donc pas des mêmes registres selon leur nature et les représentations personnelles des acteurs.

---

[171] « 93 % des propriétaires de jardin s'occupent eux-mêmes de leur jardin, tout en regrettant pour 12 % d'entre eux de ne pas pouvoir s'offrir de jardinier ». Par ailleurs, « pour 73 % des Français, le jardin n'est pas une corvée ». (Source : « les Français réinventent le jardin », enquête BVA et périodique Mon Jardin Ma Maison, 1988). On notera que les enquêteurs parlent de jardin et non de jardinage, privilégiant l'existence de l'espace, plutôt que l'action de jardiner.

Françoise Dubost note également des disparités régionales :

> Les ouvriers d'Annecy, de Toulouse ou de Créteil affirment, plus souvent que ceux de Sainte-Colombe-en-Châtillonnais ou ceux du Creusot, que le jardinage est une distraction. Mais cette « distraction », parce qu'elle est liée à une tradition de travail manuel, à un apprentissage familial, à tout un mode de vie, conserve un sens spécifique qui n'est pas forcément celui d'autres gens, appartenant à d'autres milieux, et qui emploient le même terme[172].

Les termes employés, les activités professionnelles et les caractéristiques du territoire (rural ou urbain) renvoient donc à des représentations différentes qui ne se contredisent pas forcément mais reflètent la complexité des liens qui nous unissent au jardin, lequel s'avère selon les époques et les lieux, d'agrément, utilitaire et souvent les deux.

Les catégories préconstruites s'appliquent donc mal à ce « monstre analytique[173] » qu'est le jardin. L'exemple du terme recherché par Florence Weber[174] pour qualifier le travail réalisé hors de l'usine par des ouvriers sur leur temps libre illustre cette relation particulière entre ces deux concepts. Partant de l'idée que ces activités s'apparentent à la fois au travail et au loisir, Florence Weber imagine l'expression « travail de loisir », mais l'opposition entre les deux termes ne la satisfait pas. C'est finalement l'expression « travail à côté » utilisée par un ouvrier pour qualifier son activité, qui correspond le mieux à l'idée recherchée: évoquer le caractère omniprésent de l'usine et de la culture ouvrière, rappeler la maîtrise d'autres savoir-faire que ceux de l'industrie employeuse, rendre compte de la dimension marginale de l'activité, notamment de sa position « à côté » de la fiscalité. Le point de vue de l'acteur permet ainsi d'éclairer le sens qu'il donne à l'action en proposant l'expression la plus en adéquation avec sa réalité vécue.

Pour ce qui les concerne, les jardiniers interrogés[175] évoquent volontiers un « passe-temps », en particulier lorsque le temps dont ils disposent est libéré des contraintes du travail. Les retraités, les chômeurs, privilégient le terme, devant les actifs qui voient dans le jardinage un loisir susceptible de « se changer les idées », « être en contact avec la nature », évoquant par là une dimension de loisir. Le fait de « produire sa nourriture » introduit une dimension économique, souvent nuancée dans un premier temps par une estimation qui, jusqu'à ces dernières années, ne se faisait pas au bénéfice du jardinier : « si on compte le temps passé et les produits, c'est pas intéressant ». Mais puisque ce travail est gratuit, qu'il ne s'effectue pas aux dépends d'un travail rémunéré, au bout du

---

[172] Françoise Dubost, *op. cit.,* p. 66.

[173] Pour reprendre l'expression de Florence Weber, in Florence Weber, Manuel Pluvinage, *Les jardins populaires : pratiques culturales, usages de l'espace, enjeux culturels,* Rapport de recherche pour la Mission du Patrimoine Ethnologique, Ministère de la Culture, 1992, p. 158.

[174] Florence Weber, *Le travail à côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - INRA, Paris, 2009 (1989), p. 57-64.

[175] Notes de terrain manuscrites ou enregistrées, collectées entre 1995 et 2012, au cours d'entretiens avec des jardiniers lors de rencontres informelles.

compte, « c'est tout bénéf ! ». Le goût et le coût de fruits et légumes de qualité, la précarisation économique d'une partie croissante de la population tendent à conforter ce point de vue et à rendre plus fréquente l'évocation de la motivation économique pour la culture d'un potager. Par ailleurs, on utilise désormais moins de produits phytosanitaires dans le jardinage amateur, ce qui contribue à en alléger la facture.
Quant à la production d'une nourriture réputée plus saine[176] que dans le commerce, annoncée par un inévitable « au moins, on sait ce qu'on mange », elle est considérée comme une véritable plus-value, davantage symbolique que financière. Le jardinage donne accès à une consommation plus diversifiée de légumes et en général de meilleure qualité gustative que ceux du commerce moyen. Il améliore donc la qualité alimentaire, en donnant accès à des produits qui, sans cette autoproduction, n'auraient pas été consommés dans de telles proportions.

La rationalité économique ne prévaut donc pas dans le discours que nous avons recueilli des jardiniers. En définitive, c'est la dimension de loisir qui semble dominer, parce que « il faut avoir le goût de le faire » et le plaisir reste une caractéristique récurrente de l'activité elle-même et de ce qui l'accompagne (tranquillité, sociabilité…). L'aspect volontaire de ce type de jardinage, sur le temps non travaillé, contribue à le situer dans le registre des loisirs, actifs et générateurs de bénéfices symboliques (alimentation, convivialité)[177]. Le don ou les échanges d'une partie de sa production sont aussi une façon de concrétiser que l'activité de jardinage est productive et que ce loisir n'est pas de l'oisiveté, au sein d'une culture qui privilégie le travail et le savoir-faire.

Mais est-ce si simple ? La question de l'opposition entre travail et loisir est peut être mal posée.

D'une part, il semble que la situation sociale du jardinier soit déterminante pour l'orientation de son point de vue. Les réponses se nuancent selon les époques (le contexte socioéconomique général), les périodes de sa vie (âge, début ou fin de carrière professionnelle, plein emploi, chômage, retraite), le rapport au travail (manuel, intellectuel), le capital économique et la disponibilité en temps de loisirs, les charges de famille (enfants, petits-enfants), les inclinaisons alimentaires, l'actualité (une crise alimentaire médiatisée, et les représentations changent)[178].

---

[176] Ce qui reste à démontrer : comparée à l'agriculture, l'utilisation de produits phytosanitaires reste très largement mal dosée dans les pratiques amateurs. Les sols des jardins font l'objet de concentrations parfois inquiétantes de produits chimiques, consécutives aux effets d'une culture très intensive renouvelée sur de petites surfaces.

[177] Pour une approche statistique et ethnographique de ces questions, notamment de l'investissement temps et argent, des pratiques d'autoconsommation saisonnière et d'autosubsistance annuelle, voir Séverine Gojard et Florence Weber, Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire, in *INRA Sciences sociales, Recherches en économie et sociologies rurales*, n° 2, avril 1995.

[178] L'évolution des catégories professionnelles en France contribue à modifier le profil des jardiniers et les pratiques de jardinage. Frédérick Guyon (*op. cit.* , p. 134) note que la population des utilisateurs des

D'autre part, la sphère professionnelle peut-elle être placée sur le même plan que la sphère des pratiques amateurs ? Et si le temps du jardinage était une forme d'entre-deux ?

1.1.2. Une récréation

A nouveau, Florence Weber, nous apporte un point de vue fécond[179]. Considérant les visites officielles de personnalités (élus, administrateurs…) dans les jardins familiaux, l'ethnologue évoque une « relative irréalité sociale » qui permet de s'extasier côté visiteur, et d'être fier côté producteur, à propos d'aménagements somme toute assez précaires et qui ne valent que parce qu'ils ne constituent pas les accessoires d'une vraie habitation. Une façon de faire « pour rire, en quelque sorte, avec légèreté [...] une mise entre parenthèses des contraintes sociales ». Certes, ce qui se passe dans les potagers collectifs n'échappe pas à son environnement social, mais cette légèreté, qui prend parfois des allures de dérision, est une constante de ces jardins et les constitue de ce point de vue comme des territoires à part. Si l'ingéniosité du jardinier s'exprime, c'est le plus souvent sans afficher le sérieux qui prévaudrait à l'aménagement d'une « vraie » maison, chargée d'abriter la famille. Au jardin, on peut « faire comme si », parce qu'il est éloigné des lieux « sérieux » de représentation, dans lesquels on tient le rôle de chef de famille ou d'agent professionnel. Cette récréation[180], qui est aussi une recréation, permet, nous semble-t-il, d'opérer une distance entre le sérieux apporté à l'activité, dans laquelle les valeurs de l'univers professionnel perdurent, et la dimension de loisir (le passe-temps) qu'elle conserve et qui est dégagée des impératifs professionnels. Même si l'on transfère au jardin des compétences professionnelles au service de bricolages domestiques (par exemple, savoir souder), les enjeux en termes de production et de destination ne sont pas les mêmes qu'en milieu professionnel : organisation et division du travail, régularité et volume de la production, normalisation des produits, contrôle par une hiérarchie, demande des consommateurs, commercialisation…). Le jardinage est en quelque sorte décomplexé des contraintes professionnelles[181]. Mais, nous le verrons, il sait en imposer d'autres.

---

jardins familiaux de Strasbourg passe d'une proportion de 65 % d'ouvriers et 25 % d'employés en 1920 à respectivement 15 % et 60 % en 1995. Les proportions s'inversent pratiquement en trois générations. Sur la même période, les « inactifs » représentés par les retraités et les chômeurs, passent de 5 % à 35 % de la population jardinière. Mais nous ignorons qui sont ces inactifs, tout en postulant que leur première caractéristique est d'avoir davantage de temps à consacrer au jardinage que leurs pairs actifs. Les vingt dernières années du siècle voient apparaître une nouvelle catégorie de candidats au jardinage collectif, faite de commerçants, de professions libérales à hauteur de 2 % et même de catégories « supérieures » pour 3 %. Nul doute que ce début de gentryfication influencera les pratiques, l'économie et l'aspect des jardins. Frédérick Guyon constate par exemple que les demandes de jardins non équipés (livrés « nus ») sont en baisse sensible depuis le début des années quatre-vingt-dix, au profit de jardins clef en main, équipés de clôtures, abri et réserve d'eau. On passe bien d'un jardin économique à un jardin de consommation, phénomène favorisé par les maîtres d'ouvrages, soucieux du contrôle de l'esthétique paysagère…

[179] Florence Weber, *op.cit.,* 1998, p. 41.

[180] Récréation : du latin *recreatio*, réconfort. Ce qui interrompt le travail et délasse. Mais aussi, un exercice divertissant (Dictionnaire *Lexis*, 1987).

[181] A l'exclusion du jardinage que l'on a voulu, justement, instrumentaliser à des fins professionnelles, comme dans le cas des jardins d'insertion.

Ainsi, même si l'activité, pour être productive, doit être menée avec sérieux, la façon de la mettre en œuvre échappe à la rigueur contraignante de l'ambiance d'un vrai travail.

Enfin, nous faisons l'hypothèse que relativiser l'importance de l'activité peut être une façon d'euphémiser sa nécessité économique. Si tout cela n'est pas bien sérieux, c'est que cela n'est pas vital et que l'on s'offre, pour le plaisir, une occupation qui n'est pas une activité de pauvre, mais quelque chose qui vient « en plus », pour agrémenter le temps et la table. Un petit luxe, auquel les plus riches n'ont même pas accès[182]. Car la conduite d'un petit potager d'autoconsommation est, jusqu'à la fin du siècle dernier, une affaire populaire.
Aujourd'hui, l'opposition de classe entre loisirs cultivés et loisirs populaires tient plutôt dans une répartition inégale des choix accessibles à ces deux catégories : éclectisme de l'offre pour les classes dominantes, répertoire limité pour les classes populaires. Les classes moyennes et supérieures se sont emparées à leur façon des équipements communaux de parcelles jardinées, y imprimant l'aspect loisir coûteux de cette « saine occupation » : achat de plants en jardinerie, batterie de matériel, arrosage automatique...

Au-delà de l'aspect purement fonctionnel du jardin et du jardinage, de la difficulté à caractériser définitivement le lieu et l'action, il apparaît que ce qui fait jardiner relève de logiques échappant en partie au fonctionnalisme matériel. L'estime de soi, la sociabilité, les bénéfices symboliques, semblent davantage présider aux motivations potagistes que la recherche de biens ou l'obligation d'entretien.

Revenons au cœur des jardins qui n'appartiennent pas à leurs jardiniers, pour étudier plus longuement les liens établis entre l'acteur et le lieu à travers cette fréquentation quotidienne. La fragilité, l'éloignement, le temps passé, la tranquillité, l'implication, l'application dessinent une relation singulière, apparemment dénuée de mobile propriétaire.

1.2. Entre propriété et précarité

Les jardins collectifs présentent cette caractéristique commune de ne pas appartenir à ceux qui les cultivent. A quelques exceptions près, notamment certaines copropriétés de jardins de fin de semaine, le propriétaire n'est pas le particulier, mais une collectivité territoriale, une entreprise publique ou privée, parfois même il n'est pas identifié, comme dans le cas de certains squats. Lorsque le site appartient à une association gestionnaire, ses membres ne peuvent pas revendiquer la propriété de leur parcelle. Celle-ci n'est pas transmissible et n'a donc pas de valeur patrimoniale. L'investissement personnel, l'attachement au lieu, parfois sur plusieurs générations, s'élaborent sur la base de l'action et

[182] Mais qu'ils peuvent s'offrir : depuis une quinzaine d'années, de nombreux stages de jardinage proposés sur le temps de loisir permettent à ceux qui n'ont pu bénéficier d'un apprentissage familial de s'acheter une formation dans ce domaine.

non de la possession. C'est parce que l'on fait quelque chose de ce territoire que s'y produit un phénomène d'appropriation, par le seul désir de le rendre *propre*, c'est-à-dire approprié, à un projet jardinier.

1.2.1. S'approprier sans posséder

Gérard Monédiaire[183] fait appel aux notions de l'analyse marxiste pour aborder cette question, en distinguant les concepts de *propriété* et de *possession* et en s'intéressant au type de relation que ces deux idées induisent :

- La relation de propriété renvoie au propriétaire des moyens de production, éventuellement à la force de production qui y est dégagée et à la production elle-même.
- La relation de possession, telle que Marx l'utilise, renvoie au rapport qu'entretient le travailleur avec le moyen de production, autrement dit à l'appropriation réelle, par l'acteur, des procédés de fabrication.

Cette distinction nous permet de considérer séparément la privatisation des moyens de production et la socialisation de leurs usages. Dans le cas des jardins ouvriers, qui n'appartiennent pas, eux non plus, à ceux qui les travaillent, la faculté d'appropriation sera déterminée par la capacité des jardiniers à définir et mettre en œuvre, avec une plus ou moins grande autonomie, les conditions de la production. Alors que le lieu et la forme du travail salarié laissent habituellement peu d'initiatives aux agents, le jardinage repose sur l'initiative volontariste et les facultés d'adaptation des jardiniers à des contraintes qui ne sont pas issues d'un rapport de domination de classe et qui s'imposent d'ailleurs à tous, propriétaires ou occupants à titre précaire. Le temps des saisons, la météorologie, les exigences horticoles sont identiques d'un lopin à l'autre. Mais les façons culturales, bien qu'elles reposent sur des techniques généralement communes, autorisent une autonomie de l'acteur, dont le goût souvent affiché pour « les petits trucs » ou les « secrets de fabrication » révèle l'importance que chacun y attache.
Cette possession, qui n'est autre qu'une opportunité et une faculté d'appropriation, modifie sensiblement les termes de la relation à la propriété : le jardinier ne possède pas la terre et la jouissance de son lopin est précaire, mais c'est *son* jardin, par la latitude dont il dispose à cet endroit.

Gérard Monédiaire illustre ainsi ces facultés de décider :

> Je plante là et pas ailleurs mes radis, j'attends demain pour biner ce coin, j'ai bien envie d'essayer cette semence, je vais au jardin ou je n'y vais pas, je suis fatigué donc je fais la pause et je bois un coup avec les copains, je fais don de ces deux salades et de ces quatre poireaux parce que ça me plaît, j'ajouterais bien une aile à ma cabane, etc.[184]

[183] Gérard Monédiaire, *op. cit*., 1984, p. 329.
[184] Gérard Monédiaire, *Des jardins d'ouvriers, clameurs sur, murmures dans,* Thèse d'Urbanisme, Institut d'Urbanisme, Grenoble II, 1984, p. 330.

Une autonomie relative, pour laquelle le sentiment d'un certain libre-arbitre l'emporte sur une réelle liberté de possession et d'action. Cette dernière est contrainte par les règles communes de fonctionnement formalisées par le règlement intérieur, les normes non écrites du groupe et les « caprices de Dame Nature », pour reprendre une expression indigène. Mais cette liberté est hautement revendiquée, et sa démonstration dans les faits se traduit par la sociabilité et l'exposition permanente du jardin. Car il s'agit de prouver son honorabilité jardinière.

1.2.2. Légitimer son droit au jardin

Pourquoi, alors que la culture populaire bannit les signes de distinction, cette propension à s'afficher ? A propos des cabaniers de Beauduc installés sans titre de propriété sur le littoral gardois, Laurence Nicolas note que « parce qu'il est public, on marquera davantage de sa "griffe" personnelle cet espace, propriété de tous et de personne[185]». Pour que cet endroit devienne *son* jardin, que l'espace public soit approprié, la visibilité de l'action du jardinier s'impose.
Sans titre de propriété, le jardinier ne peut établir la légitimité de sa possession que par l'action de transformation qu'il opère sur l'espace du jardin. Pour reprendre l'analyse marxienne, ce que possède le jardinier, c'est le savoir-faire, à défaut de la propriété. Florence Weber[186] évoque une « appropriation par l'usage et non par la loi ».
Certes, la cotisation versée annuellement à l'association confère au jardinier un certain nombre de droits : accès au terrain, à l'eau, à divers services communs tels qu'un local, parfois un motoculteur ou l'obtention à bon compte de plants et de semences. Mais la situation de locataire n'est pas clairement établie par un contrat de location et formalisée par le versement mensuel d'un loyer. On parle de « jouissance d'une parcelle », laquelle peut être retirée si son bénéficiaire n'en est plus digne et se voit exclu de la « société de jardinage »[187]. Banni de la société, en quelque sorte… Payer sa cotisation ne suffit pas. C'est la bonne tenue de la parcelle qui valide la légitimité du jardinier et cette appréciation reste relativement subjective, même si un règlement intérieur précise ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire : un abandon temporaire lié à une absence prolongée, une façon d' « entretenir » le jardin jugée insuffisante par les responsables de l'association, et celui-ci peut être confisqué, définitivement retiré. Le fait d'agir, de jardiner, de marquer sa présence, de façon constante confirment l'appartenance au groupe de jardiniers. Cette reconnaissance peut se perdre… ou ne jamais se gagner : tel « farfelu » récemment admis ne fera pas long feu, si ses méthodes culturales préservent la « mauvaise herbe ». Je jardine comme il faut, donc je suis reconnu comme occupant légitime de ce bout de terre. « C'est la

[185] Laurence Nicolas, Beauduc*, l'utopie des gratte-plage, Ethnographie d'une communauté de cabaniers sur le littoral camarguais*, Éditions Images en Manœuvres, Marseille, 2008. p. 269.
[186] Florence Weber, *op.cit.,* 1998, p. 263.
[187] Les jardiniers âgés utilisent volontiers le terme ancien de *société* pour celui d'association : société de pêche, de chasse, de jardinage… L'expression présente l'avantage de rappeler que les membres de ce groupement constituent, par leurs affinités, leurs pratiques communes, leur *habitus*, une petite société en elle-même.

pratique du jardinage qui fonde avant tout le statut du jardinier », rappelle Elisabeth Pasquier[188].

Cette précarité personnelle est fréquemment doublée d'une précarité collective, liée à la nature des sites sur lesquels sont implantés de nombreux jardins collectifs. Toujours repoussés aux confins de la ville, objets de l'appétit des aménageurs, publics ou privés, souvent en bordure de voies de circulation routières ou ferroviaires, les sites de jardins n'ont pas toujours l'assurance d'être pérennisés, particulièrement les jardins d'insertion et partagés. Les créations récentes de jardins familiaux s'inscrivent en général dans des programmations de collectivités territoriales leur garantissant une certaine immunité. Mais les sites anciens, notamment si leur genèse n'est pas institutionnelle ou s'ils n'ont pas une reconnaissance patrimoniale, ont à craindre l'évolution de la ville. Bien sûr, La loi Royer de 1976 leur apporte sous condition des assurances de relogement en cas d'expropriation. Mais déménager un jardin – pour le reconstruire où ? – c'est avant tout supprimer l'existant : ses aménagements, la qualité de sa terre améliorée d'année en année, son exposition, ses voisins, sa localisation par rapport au domicile et aux moyens d'accès… On a vu des jardins partagés créés sur des terrains communaux, porter dans leurs gènes leur déménagement annoncé, telle cette réserve foncière parisienne, prêtée à une association en attendant la construction d'un équipement municipal. La convention de mise à disposition, acte de naissance officiel du jardin, comportait aussi son arrêt de mort à moyen terme.

Une double menace, individuelle et collective, est donc susceptible de s'exercer avec plus ou moins de présence et de violence, en contribuant à la précarité de ce lieu que l'on voudrait…d'enracinement.

Cette fragilité nécessite pour le jardinier de consolider sa position. Si on ne peut pas grand-chose contre une éventuelle expropriation, au quotidien, on peut renforcer sa légitimité personnelle par un jardin répondant à l'ethos du groupe, par la production de signes à destination de l'autre (voisin, élu associatif ou municipal, passant, cercle familial…). Il s'agit de personnaliser le jardin à son image pour afficher le bien-fondé de sa présence. Pas simplement de « marquer son territoire », comme on l'entend souvent dans un trop rapide parallèle avec le comportement animal. L'enjeu nous semble davantage identitaire : ce jardin, c'est *moi*, même s'il n'est pas *à moi*. Ainsi, le jardin sera rempli de signes chargés de représenter son jardinier, de dire qu'il est là, créateur permanent de cet espace, même lorsqu'il n'est pas là. Nous y reviendrons abondamment, par l'exemple, dans la seconde partie de cette étude.

[188] Elisabeth Pasquier, avec la contribution de Jean-Yves Petiteau, *Cultiver son jardin. Chroniques des jardins de la Fournillère, 1992-2000*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2001, p. 269.

1.3. Des lieux à part ?

Nous l'avons souligné, les jardins séparés du domicile, bien que participant toujours de l'univers domestique, présentent des caractéristiques qui s'annoncent singulières.

Eloigné du domicile, le jardin vivrier lui reste intimement lié, mais pas strictement attaché. On l'aménage selon l'éthos approprié, mais avec une certaine liberté. Le potager n'est pas la maison. Il produit une nourriture qui sera essentiellement consommée ou conservée « à la maison », mais permet aussi de cuire ou manger dehors. Il occupe les membres de la maisonnée, mais facilite également l'accueil d'invités et les rencontres qui, faute de place ou de proximité sociale, ne franchiraient pas le seuil du domicile. On ne reçoit pas n'importe qui chez soi, mais le jardin, plus perméable, permet d'élargir la sociabilité, de l'étendre à des relations ou des rencontres qui n'auraient pas eu leur place entre les murs du logement. Nous aurons l'occasion d'évoquer d'autres aspects, tels que le rapport au temps ou à l'espace, à travers des observations de terrain.
Ces caractéristiques sont communes à d'autres « univers » qui permettent de s'éloigner des murs et des contraintes de la maison : les abris de chasseurs ou de pêcheurs, les cabanons de loisirs[189], permettent de développer des modes de vie provisoires, « à-côté » dirait Florence Weber ; à côté, mais souvent peu éloignés. L'intérêt du cabanon, c'est d'être suffisamment proche pour être rejoint sans difficulté. Ce n'est pas la maison de vacances que l'on fréquente à quelques rares occasions dans l'année. Son originalité tient dans le mode de vie qu'il autorise, pas dans son exotisme lointain et rare. La marge se définit par rapport à son relatif voisinage avec la centralité. La valeur des cabanons nîmois, marseillais ou des jardins ouvriers relégués aux confins de la ville tient dans leur fréquentation régulière et donc leur proximité.

Aujourd'hui, les jardins partagés de quartier, insérés dans le tissus urbain, proposent un autre rapport à la ville, encore relativement marginal au regard des pratiques urbaines conventionnelles, mais physiquement en prise directe avec l'espace public urbain. On quitte le trottoir et, une fois franchie la limite du jardin, on accède sans transition à un nouvel usage de l'espace public, qui peut modifier significativement la vie du quartier dans sa sociabilité. Comme leurs prédécesseurs ouvriers et familiaux, ces jardins sont aussi des lieux à part, mais leur originalité ne tient pas ici à leur insularité. Leur localisation, leur visibilité (physique ou institutionnelle), leur inscription dans la vie d'un territoire de la ville fréquenté régulièrement par ses habitants, jardiniers ou non, fait d'eux des petits laboratoires sociaux et horticoles, parfois même des vitrines, dont l'étrangeté tient à leur usage et non à leur situation géographique. Ils restent néanmoins, eux aussi, détachés du domicile des jardiniers et, de ce point de vue également, *à part*.

---

[189] Voir à ce sujet Anne Luxereau, *Cabanes, cabanons et campement, « Abris standardisés contre cabanes dans les jardins potagers urbains »,* Bernard Brun *et alii* (dir.), Éditions de Bergier, 2001 ; Véronique Mure, *Jardins de garrigue,* Éditions Édisud, Aix-en-Provence, 2007.

Enfin, leur situation séparée du domicile mais suffisamment proche pour être fréquentés quotidiennement, fait de ces jardins des refuges, des destinations, des « micros-voyages » aisément accessibles. « Il faut posséder la faculté de découvrir la retraite au sein de la clameur ; pourquoi d'ailleurs négliger le proche et convoiter le lointain ?[190]» interroge Ji Cheng, jardinier chinois du XVIIe siècle.

Evoquons, en guise d'introduction à ce qui sera développé par la suite, quelques particularités de ce monde à part qui ne s'affranchit pas totalement de ses origines.

1.3.1. Aménager à son goût

L'éloignement des normes de la décoration de la maison, une économie chiche, l'emploi de matériaux récupérés façonnent des « arts de faire » propres à cet « entre deux ».
Laurence Nicolas évoque cette habitante de Beauduc résidant habituellement dans un logement collectif d'un quartier modeste d'Arles :

> Tous les week-ends ou presque, elle bricole, peint, décore ou aménage son jardin. Des objets dont elle surcharge les murs et les abords de sa cabane, elle avoue qu'elle n'oserait pas les mettre chez elle, dans sa résidence principale, mais ici : « on peut tout se permettre, on n'a pas honte », allant parfois jusqu'à se moquer de soi-même et de ses goûts[191].

La cabanière rend ainsi compte de ce qu'est cet espace de liberté, qui permet de faire ce que l'on n'oserait pas faire à la maison. On peut s'exercer à un art abordable car non élitiste, où la « surcharge » tient lieu de manifeste. Laurence Nicolas note que l'on peut « [se laisser] aller à ses goûts, sur un mode souvent ironique, ludique, parfois ostentatoire[192]». Cet univers permet en effet de déroger aux règles habituelles de sérieux, d'interdiction, de moquerie et à l'impératif de discrétion.

1.3.2. Une sociabilité particulière

L'éloignement de la maison libère des contraintes quotidiennes de la vie familiale et offre l'opportunité de modes de vie en dehors des cadres habituels. Les rencontres plus faciles (le jardin est un lieu ouvert), l'intérêt pour un objet commun générant une solidarité mécanique (il est avantageux d'échanger services et végétaux) construisent une sociabilité propre à cette activité. Parfois, cette cohésion est la condition même du résultat recherché. Un lotissement de jardins ou un jardin partagé est souvent le résultat de la mobilisation d'un groupe d'individus poursuivant le même objet et capables de construire ensemble ce qu'un individu ne pourrait obtenir seul. Cette communauté d'intérêt permet aussi de regrouper des fonctions vitales pour la mise en œuvre de l'objet commun:

---

[190] JI Cheng, *Yuanye, Le traité du jardin*, Les Éditions de l'Imprimeur, Besançon, 1997, (1634), p. 106.
[191] Laurence Nicolas, *op. cit.,* p. 214.
[192] *Ibid.* p. 272.

installation d'un forage, achat de graines… Tout cela concourt à consolider des liens spécifiques à l'activité, qui la renforcent et la rendent, souvent, encore plus intéressante.
Empruntons un exemple donné par Philippe Descola à propos des « loges de chasse », cabanes utilisées par les Jivaros sur des terrains de chasse éloignés de leur village, généralement entourées d'un petit jardin sommairement planté et entretenu. Utiles pour accroître les zones de chasse en s'éloignant des secteurs trop proches du village et donc trop fréquentés, ces cabanes sont

> l'occasion d'interrompre la routine de la vie rurale par une petite parenthèse divertissante dont un travail dans la nature fournit opportunément le prétexte […] c'est principalement comme des lieux de récréation que les Achuar considèrent les loges de chasse. L'atmosphère de vacances qui règne ici depuis hier en porte témoignage : chacun vaque à ses petites occupations avec une nonchalance marquée, au milieu d'éclats de rire et de plaisanteries bon enfant qui tranchent sur le formalisme parfois guindé de l'habituelle étiquette domestique.[193]

Tout est dit : on s'amuse bien entre hommes, loin du village et de la petite famille… L'activité cynégétique est aussi une virée entre copains.
Ces opportunités chroniques réjouissent ceux qui en sont les acteurs et l'on comprend que dans une certaine mesure, et de façons plus fréquente, les jardins, pourtant *familiaux*, éloignent eux aussi des contraintes de la famille. Les villégiatures saisonnières des chasseurs s'apparentent aux villégiatures quotidiennes des jardiniers. Leur fréquence (parfois quotidienne), leur inscription dans un territoire très investi, leur communauté d'intérêt, leur perméabilité (difficile de s'ignorer totalement) contribuent à donner au groupe de jardiniers une sociabilité et des façons de faire propres au lieu et à son activité. Bref, on peut ne pas être tout à fait le même homme à la maison et au jardin.
Mais Robert Harrison nous met en garde contre la tentation de « détacher » les jardins du monde auquel ils appartiennent : « […] même privés ou très à l'écart, ils n'existent jamais hors du monde façonné par l'action humaine, même si ce monde ne peut jamais les contenir ou les circonscrire[194] ». Florence Weber[195] nous a déjà précédemment invités à nous défier d'une forme d'« irréalité sociale » qui consisterait à nier la rationalité du jardin et son insertion dans une économie mesurable et comparable, inscrite dans une histoire et une économie plus vastes.

Des lieux à part, sans doute, mais davantage « entre-deux »[196] que détachés. Un entre-deux qui propose d'autres relations au temps, au lieu, au monde.

---

[193] Philippe Descola, *op. cit.,* p. 157.
[194] Robert Harrison, *op. cit.,* p. 64.
[195] Florence Weber, *op. cit.,* 1998, p. 41.
[196] Selon l'expression d'Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 268.

1.4. L'espace et le temps

« Les gens vont vers le jardin parce qu'ils y trouvent deux choses essentielles pour l'homme et qui y résistent encore : le temps et l'espace[197]»

Vouloir traiter spécifiquement de l'espace du jardin constitue pour nous une gageure dans le cadre de ces quelques paragraphes. La question relève de la totalité complexe de ce qu'est, justement, le jardin : un espace, minuscule ou vaste, dont l'ensemble de la problématique tient à son existence même et à sa disponibilité. Le jardin étant espace, comment traiter cette question isolément ?

La notion d'espace et celle de son appropriation traverseront donc les chapitres suivants.
Les études de terrain de la dernière partie de cette recherche reposent essentiellement sur l'aménagement de cet espace et la plasticité vivante qu'il offre au jardinier pour être investi, modelé, transformé. Nous aborderons alors concrètement cette dimension spatiale à travers les actes jardiniers.

Rappelons seulement pour l'heure la dimension finie du jardin, étymologiquement clos, cerné. Cerner une question, c'est « en distinguer l'étendue, en marquer les limites, afin de mieux comprendre »[198]. L'espace du jardin est donc compréhensible, à la mesure de l'homme. Ses proportions permettent d'en connaître l'intimité au quotidien. Un « petit coin de paradis », disent les jardiniers. Gaston Bachelard loue les vertus du *coin* pour le sentiment de paix et l'immobilité qu'il permet, « moitié murs, moitié porte […] illustration pour la dialectique du dedans et du dehors […][199]». Le corps du jardinier y trouve un espace à son aune. Anne Cauquelin évoque cette échelle singulière: « Le jardiniste ne verra pas plus loin que son pied – mesurez-vous à cela. Pour lui, le soleil est bien de la largeur d'un pied d'homme – le sien... [200]». Et, citant Horace : « se mesurer chacun à son pied, voici le vrai [201]». Cette échelle permettra de se mesurer à un monde plus vaste. Nous y reviendrons.

Mais cet espace n'est pas une page blanche inerte : fait de matière vivante et changeante, il réagit aux interventions du jardinier et se transforme dans le temps, pouvant aller jusqu'à s'affranchir des injonctions paysagères. Palimpseste[202], il superpose les traces de ceux qui l'ont investi et l'on peut parfois y lire différentes périodes de son histoire et les intentions de ceux qui l'ont écrite. L'espace et le temps se trouvent ainsi offerts à la lecture du visiteur attentif, donnant au jardin

---

[197] Monique Mosser, in *Le jardin notre double, op. cit.,* p. 239. La phrase est extraite d'un paragraphe intitulé « Une pulsion fondamentale ».
[198] Dictionnaire Larousse *Lexis* de la langue française, 1987.
[199] Gaston Bachelard, *op. cit.,* p. 131.
[200] Anne Cauquelin, *op.cit.,* p. 55.
[201] Horace, Epitre VII, traduction de l'auteur.
[202] Palimpseste : du grec *palimpsêstos*, gratté de nouveau : en référence aux parchemins dont on effaçait le texte initial pour en écrire un second, par souci d'économie. La suppression du texte précédent n'étant pas parfaite, des traces des messages successifs finissaient par s'accumuler sur le support (en général, une peau tannée). Comment ne pas penser au jardin, toujours gratté avec les outils et les mains du jardinier, afin de continuer à en écrire l'histoire ?

son atmosphère, et parfois une étrange familiarité. Parions que cette *compréhension* du jardin concerne aussi, de façon plus ou moins consciente, celui qui le conçoit, jour après jour, mètre après mètre. Certains y voient « une sorte d'autobiographie[203]».

Le temps des jardins dépasse donc le temps des jardiniers. Les jardins créés plusieurs générations en arrière continuent à exister, alors même que leurs jardiniers ont disparu et que d'autres leur ont succédé. Mais ces objets de nature, eux-mêmes, dépendent étroitement du temps et leur longévité s'accompagne de transformations profondes. Les jardins d'aujourd'hui ne sont plus tout à fait ceux d'hier, mais ils en gardent la mémoire.
Michel Baridon souligne ce « grand paradoxe des jardins. Ils sont tous, et toujours, une fête de l'éphémère ; et pourtant, ils triomphent du temps alors qu'ils sont la forme d'art qui lui semble la plus assujettie[204]». Le jardin est toujours là, mais n'est jamais pareil. Ces transformations sont encore plus radicales pour le potager, lequel comporte peu de plantes vivaces, donc pérennes. Le potagiste mange son jardin, le fait disparaître et le recrée sans cesse, palimpseste comestible. Ainsi, le jardin continue de vivre et se transforme en permanence.
Dans ce grand mouvement, au jour le jour le jardinier s'inscrit dans une histoire longue.

1.4.1. Au jour le jour

Reprendre contact avec son jardin est déjà toute une histoire, inachevée la dernière fois que le jardinier l'a quitté. Anne-Marie Koenig[205] évoque ces moments particuliers, au petit matin avant le lever du soleil : « les plantes ont eu toute la nuit pour oublier ma présence. Comme elles, je m'oriente à l'est et regarde le ciel. Chaque matin, j'assiste à la naissance du monde » Une renaissance ?
Ces retrouvailles chroniques, teintées d'un mélange d'inquiétude et de curiosité, sont partagées par la plupart des jardiniers, notamment lorsque le jardin est éloigné du domicile et fréquenté épisodiquement.
Cet ancien aviateur militaire, stakhanoviste acharné de propreté pour lequel le meilleur moment au jardin est celui consacré, en arrivant, à le parcourir, sans rien faire de particulier, juste regarder ce qu'il conviendra d'entreprendre : « D'abord je fais tout le tour, je regarde et je pense à ce que je vais faire. J'aime quand tout est bien ordonné, bien tracé ».
Cette revue de détail constitue l'un des rares moments pendant lequel le jardinier n'ordonne pas son jardin, mais goûte au plaisir d'en jouir, tout en préparant son très organisé plan d'action. Cet état des lieux chronique, à la fois minutieux et tranquille, semble indispensable au créateur du quotidien. Il lui permet de

---

[203] Alfred Auston, cité par Helen Exley, in *Passion des jardins,* Exley Editions, Bierges (B), 1992 (non paginé).
[204] Michel Baridon, *Les jardins : paysagistes - jardiniers - poètes*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1998, p. 5.
[205] Anne-Marie Koenig, *Mon arpent de rêves*, in *Le jardin notre double*, Hervé Brunon (dir.), *Autrement,* n° 184, Paris, 1999, p. 281.

prendre le pouls de son jardin, d'évaluer son évolution et les effets de ses dernières interventions, de décider des suites à donner. C'est une façon de se remettre à l'unisson de son jardin, en accord avec lui.
Le temps du jardinier commence ainsi, par une reprise de contact visuel, physique, bienveillant, avec son jardin. Nous avons souvent noté l'importance de ces rendez-vous réguliers, quasi thérapeutiques, comme entre deux eaux, de cette tranquille « constance du jardinier »[206]. Un calme quasi végétatif, qui va précéder un activisme souvent opiniâtre, parfois forcené.
Anne-Marie Koenig reconnaît que « nulle part ailleurs le démon de l'interventionnisme ne titille autant qu'en son jardin. L'œil du jardinier est celui d'une ménagère. Encore rêvasseuse et embrumée sur mon banc, je rumine des projets de plantation pour la journée, la saison, les décennies à venir[207]». Après ce moment d'inventaire, la jardinière va programmer sa journée, les mois suivants et, puisqu'il s'agit ici d'un jardin de plantes pérennes, se projeter dans les années à venir.
« Impossible de se sentir las de la vie dans le jardin : il y a trop, beaucoup trop à faire », déclare Marjorie Harris[208]. Le jardin occupe l'esprit et remplit le temps : « ça occupe », concluent généralement les jardiniers après avoir décrit tout ce que leur jardin réclame de soins. « On n'a pas le temps de s'ennuyer », précisent certains, comme si le jardin, espace fini par excellence mais jamais achevé par nature, aidait à lutter contre l'effrayant gouffre insondable de l'ennui.
Le jardin aurait-il pour vertu d'arrêter le temps ? On serait tenté de le croire, lorsque cette jardinière à l'espérance de vie réduite, confinée dans un fauteuil roulant par une arthrite rhumatoïde déclare : « le jardin a quelque chose d'éternel, d'intemporel[209]».

« L'âge n'existe plus, il n'y a que le souffle du temps » confirme Anne-Marie Koenig[210] tandis que Michel Tournier[211], après une lente description de son jardin au petit matin, entre la nuit qui s'achève et le jour qui s'annonce, conclut son livre : « Le présent s'éternise dans une imprévoyance et une amnésie divines » On notera la dimension divine de cette modification de l'écoulement du temps.
Ici, l'inconstance apparente de celui qui contemple semble s'opposer à la perpétuelle projection quotidienne du potagiste dans l'avenir. L'expérience des jardiniers confirme que l'un n'empêche pas l'autre. Mieux, ils se nourrissent de ces deux façons de jouir du temps.

Il y a toujours quelque chose à faire au jardin, ne serait-ce que regarder ce qui a été fait… et ce qu'il reste à faire. Ce sentiment que rien n'est achevé et que le jardin nous invite, toujours, à continuer d'exister, est une façon de se projeter dans une perspective infinie. Pour Martine Laffon, « c'est le sentiment confus que

---

[206] L'expression est empruntée à John Le Carré, pour son ouvrage paru en 2001 sous le titre original *The Constant Gardener*.
[207] *Ibid.,* p. 286.
[208] Marjorie Harris, *Un jardin pour l'âme*, Éditions J'ai lu, Paris, 1998, p. 14.
[209] Citée par Marjorie Harris, 1998, p. 60.
[210] Anne-Marie Koenig, *op. cit.,* p. 282.
[211] Michel Tournier, *op. cit.,* 1977, p. 302.

rien n'est achevé au jardin qui dispense cet infime contentement[212]». A la fin de la journée, quittant son jardin, le jardinier sait qu'il aura à revenir pour continuer – et ne jamais achever – le travail entamé. Le jardin comme source de longue vie. Colette[213] y voit une occasion de se tourner résolument vers l'avenir, niant même l'histoire de cette terre déjà sollicitée par d'autres auparavant : « La terre qu'on ouvre n'a plus de passé, elle ne se fie qu'au futur ». Pourtant, nous le verrons, la trace du passé surgit du travail de la terre. Mais l'auteur de *La naissance du jour* veut ici privilégier le potentiel à venir de la terre, sa capacité à faire naître, à développer et non à faire remonter le passé.

Cette dimension non finie du jardinage n'est pour autant pas source de frustration. Plutôt certitude d'être toujours utile. La dimension finie de l'espace clos du jardin et l'implication pragmatique de l'activité jardinière sont sources d'assurance et de confort psychologique. Les gestes sont mesurés, l'implication physique intense alterne avec les moments de calme profond. « Je peux regarder une plante pendant une heure et je me sens envahi par une paix profonde. Immobile, je la contemple. Mais la plupart du temps, je cours de tous côtés » déclare Derek Jarman[214] dans son ultime jardin, illustrant cette « ambivalence entre contemplation et action » que souligne pour sa part Anne Cauquelin[215].

Le temps du jardin n'est pas anxiogène. *« Je suis au jardin »*, griffonné sur un morceau de papier à l'intention de l'autre pour ne pas qu'il s'inquiète, est une information rassurante. L'image est à tel point agréable que le panneau, prévu pour être accroché à une poignée de porte, se vend prêt à l'usage dans les commerces d'objets de décoration pour la maison.
Le temps du jardin est un temps repéré, encadrant, déterminant et annonçant le plus souvent les périodes suivantes. Mais ce n'est pas le temps du travail contraint. Pour indicatif qu'il est, il n'apparaît pas directif : au jardin, le jardinier reste maître de son petit monde et revendique son libre arbitre, dans les limites de ce que « Dame Nature » (on notera le féminin) veut bien tolérer… Si le jardinier le dispute avec le temps qu'il fait (protéger du froid, de la sécheresse…), il compose en général avec le temps qui passe au rythme des saisons.

Bien plus qu'occuper, le jardin semble offrir une autre relation au temps, reliant le jardinier à des instances naturelles qui le dépassent, mais aussi à une histoire qui le précède et lui succèdera.

1.4.2. S'inscrire dans le temps

Robert Harrison évoque le poète canadien Patrick Lane, ancien toxicomane parlant de l'importance du jardin dans son sevrage et sa nouvelle vie : « En bêchant, Lane retrouve la présence de tous ceux qui, depuis des millénaires, ont

[212] Martine Laffon, *op. cit.,* p. 109.
[213] Colette, *La naissance du jour*, Éditions Flammarion, Paris, 1984 (1928), p. 100.
[214] Derek Jarman, *Un dernier jardin*, Éditions Thames & Hudson, Paris, 1996 (1995), p. 57.
[215] Anne Cauquelin, *Petit traité du jardin ordinaire*, Éditions Payot, Paris, 2005, p. 107.

travaillé la terre de leurs mains, y compris sa mère morte, qui lui a enseigné le jardinage dans son enfance[216]».
« L'antique paradis de la métaphore et du mythe pousse sous mes pieds vivants » déclare Lane pour rendre compte de l'expérience qu'il vit après avoir abandonné les paradis artificiels. Ses pieds dans la terre le relient à ce sol chargé de vie et porteur d'histoire.
Interrogeons des jardiniers ou des usagers de jardins sur ce qu'évoque pour eux ce lieu. Une grande majorité de réponses s'oriente vers l'enfance[217] à travers les souvenirs de jardins fréquentés et des personnes qui y sont associées. Les sensations kinesthésiques - en particulier olfactives - puissants supports de la mémoire, sont particulièrement présentes dans ces évocations. Fernando Pessoaen devine l'importance, lorsqu'il affirme que « dans l'enfance de chacun, il y eût un jardin, particulier ou public, ou de voisin[218]».

Ce que pressent le poète, la philosophe tente de l'expliquer. Catherine Laroze voit dans l'expérience sensuelle et existentielle du jardin une confrontation fondatrice :

> Sentir un jardin c'est aussi partir à la découverte de nous-mêmes. Lieu des souvenirs, des premières expériences, des premiers émois, le jardin est aussi l'endroit où l'on fait l'expérience de nos limites. Gravées au plus profond de notre mémoire, elles fixent irrémédiablement les événements auxquels elles sont liées[219].

Le jardin serait donc à la fois un lieu conservant une mémoire vivante de ceux qui l'ont conçu au cours des années, et un terreau fertile pour la fabrication de ce qui deviendra des souvenirs.
Visitons n'importe quel jardin privé accueillant une végétation pérenne. Rapidement, le jardinier - et plus souvent les jardinières nous semble-t-il - évoquera l'origine relationnelle de certaines plantes : « cette plante, je la tiens de ma belle-mère qui me l'avait apportée de chez elle, celle-ci, c'est d'une amie, aujourd'hui disparue ».[220] L'information n'apporte rien aux caractéristiques botaniques du végétal, mais marque le lien fort, existentiel, que constitue la plante pour celui qui, désormais, s'en occupe. Elle devient un bien dont on est en charge, un témoin succédant au donateur qui n'est plus. C'est ce que Sylvie Nail[221] appelle « la mémoire des plantes ». Les végétaux sont investis d'une charge affective liée à leur origine, en général un don ou un héritage, qui les situe dans une fonction de représentation du donateur. Si la plante disparaît, il peut sembler indispensable au jardinier de la remplacer par une autre de même variété,

---

[216] Robert Harrison, *op. cit.,* p. 169.
[217] 60 à 70 % des textes écrits par des personnes interrogées sur ce qu'évoquait pour elles un jardin comportaient des souvenirs d'enfance. Expérimentation réalisée par nos soins au cours des années deux mille, auprès d'enseignants et de travailleurs sociaux en formation relative aux jardins pédagogiques.
[218] Fernando Pessoa in « Tripes à la mode de Caen », *Le Gardeur de troupeau*, Éditions Gallimard, Paris, 1987.
[219] Catherine Laroze, *op. cit.,* p.53.
[220] Une jardinière montpelliéraine. Discours retranscrit de mémoire.
[221] Sylvie Nail, Jardiniers anglais, entre conformisme et création, *Le jardin notre double*, Autrement, collection Mutations, n° 184, 1999, p. 73, 74.

afin que le culte du souvenir perdure. « Remarquable assujettissement du réel au symbolique », note l'auteur[222].

On retrouve chez les Achuar une forme comparable de proximité, d'intimité avec des éléments naturels, supposés pourvus, eux aussi, d'une intériorité. Philippe Descola évoque à ce sujet une « humanisation de la plupart des plantes cultivées[223]», élevées un peu comme des enfants. Cette « humanisation » des plantes potagères, pourvues d'un sexe et d'un corps, est observée en différentes parties du monde. Jean Margot-Duclot et Jacques Vernant évoquent la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Guinée et, plus proche de nous, faisant référence à Mauss, rappellent que pour désigner le germe d'un tubercule, nous employons toujours le mot *œil*[224].
Jorn de Précy, écrivain et jardinier, note pour sa part :

> « Il existe une forme étrange de croyance que j'appelle "animisme jardinier ". En regardant une plante rabougrie de notre jardin, nous disons : "elle a soif ", ou "elle a faim", et nous courrons dans le cabanon chercher un arrosoir ou une pelleté de fumure. Nous allons jusqu'à dire : "ce rosier est plutôt frileux" (…). Le jardinier (…) se sait "être vivant " au milieu d'autres "êtres vivants "[225]».

Une sorte d'autonomie est ainsi reconnue aux végétaux. Ce ne sont pas de simples objets du jardin, mais des sujets exprimant des besoins, des aptitudes, des caractéristiques qui finissent par constituer un caractère propre à chacun.

Lorsque ce ne sont pas les plantes qui évoquent une histoire, c'est bien souvent le jardin lui-même qui suggère la sienne. A travers ses traces physiques, telles que son architecture, mais aussi en faisant ressurgir des événements dont la dimension anecdotique n'aurait jamais dû nous atteindre. Nous avons le souvenir du jardin héraultais de Joseph Delteil, dans lequel nous avons passé de longues heures d'observation participante au sein d'un groupe en grande partie composé de gitans amenés à créer et entretenir un potager dans le cadre de leur processus d'insertion sociale et professionnelle[226]. Abandonné depuis de nombreuses années, le jardin de l'écrivain reprenait peu à peu vie sous les efforts, très mesurés, de ces hommes peu enclins au travail de la terre. Mais « c'était ça ou les cours de français, alors j'ai pris le jardin, au moins on est dehors » constatait sans enthousiasme l'un des participants. Les coups de bêche étaient rares, mais les échanges féconds. C'est en procédant au retournement d'une parcelle que des éclats de vaisselle furent exhumés du sol delteilien. D'un seul coup, le vieux Joseph surgissait au nez de ces jardiniers peu familiers des frasques de la delteilerie. Et c'est un petit morceau de sa vie qui se proposait à eux : « comment l'a-t-il cassée, cette assiette ? Et qu'est-ce qu'il a dit ? Et sa femme ?... » Une autre

---

[222] *Ibid*., p. 74.
[223] Philippe Descola, *op. cit.*, p. 117.
[224] Jean Margot-Duclot et Jacques Vernant, La terre et la catégorie du sexe en Mélanésie, *Journal de la Société des Océanistes*. Tome 2, 1946, p. 5-53.
[225] Jorn de Précy, *Le jardin perdu,* Éditions Actes Sud, Arles, 2011 (1912). Jorn de Précy a partagé ses activités entre écriture et jardinage au cours de la seconde moitié du xIx^{e} et du début du xxe siècle.
[226] Terrain de notre Maîtrise en Administration Économique et Sociale, mention développement social, *op. cit.* , 1998.

fois, ce fut une petite cuillère. Et l'on s'interrogeait, amusé, pour savoir s'il avait juré, et de quelle façon, en la cherchant partout…

Ces jardins qui portent des histoires présentent l'étrange caractéristique d'être composés de matière vivante à la fois d'hier et d'aujourd'hui. « Tout jardin, même s'il résulte d'une histoire pluriséculaire, est toujours contemporain » affirment Hervé Brunon et Monique Mosser[227] à propos des jardins « historiques » ou de création récente. Composé avec des éléments qui, en partie, ne sont plus là (les végétaux d'origine ont souvent disparu), le jardin continue d'exister par de nouvelles plantes faisant l'objet de soins constants. Cette implication dans le passé et le présent place le jardinier dans un processus historique qui le dépasse.

Ainsi, le jardinier s'inscrit dans un véritable *continuum* historique[228] figuré par le jardin au cours des années, voire des siècles. A la fois éphémère et pérenne, le jardin perdure au-delà de ceux qui le mettent en œuvre et l'entretiennent, fragile et changeant, mais toujours là, renouvelé.
Cette caractéristique, étroitement liée au rythme des saisons et des années, fait du jardin un indicateur du temps qui passe.

1.4.3. Marquer le temps

L'essence même du jardin en fait un marqueur biologique du temps. Les éléments qui le composent naissent, poussent, meurent, se transforment en permanence, métaphores naturelles du cycle de la vie des hommes et illustrations « en petit » des cycles qui rythment le monde.
Le caractère chinois *yuan* signifiant « jardin » serait composé de trois signes, l'eau, la terre et le cycle du temps[229]. Ainsi, le temps constituerait autant le jardin que les deux principaux éléments physiques qui le composent.

Georges Condominas décrit la façon dont les Mnong Gar, peuple d'essarteurs vietnamiens, se réfèrent au temps qui passe[230].

> *Hii saa brii*… (nous avons mangé la forêt de…), suivi du nom d'un lieu-dit sert aux Mnong Gar (…) à désigner telle ou telle année.(…) [Ils] ne disposent d'aucun autre moyen d'étalonner l'écoulement du temps que ces données spatiales fournies par la succession des pans de brousse qu'ils ont abattus et incendiés pour y faire leurs cultures annuelles.

Chaque village a donc sa propre dénomination pour qualifier une année, en fonction des terres qui auront été cultivées sur un morceau de forêt caractérisé comme « mangé ». C'est ici l'espace de la forêt jardinée qui est le marqueur du temps qui passe. L'espace indique le temps.

---

[227] Hervé Brunon et Monique Mosser, *Le jardin contemporain*, Éditions Scala, Paris, 2006, p. 13.
[228] Robert Harrison, *op. cit.,* p. 19.
[229] Martine Laffon, *op. cit.,* p. 19.
[230] Georges Condominas, *op cit.,* p. 7.

D'une façon comparable, le jardin détermine le temps du jardinier, apportant même des sous divisions au découpage annuel du temps :
- Les années de récoltes remarquables (une année « à pommes de terre » ou « à prunes »), les années à la météorologie inhabituelle (« c'était l'année de la grande sécheresse ! Quelle année déjà ? 75 ou 76 ? »).
- La succession des saisons et leurs travaux spécifiques, préparant souvent la saison suivante.
- Le rythme des lunaisons, dictant les actions à faire ou ne pas faire (semer les légumes feuilles en lune montante, les légumes racines en lune descendante).
- Même la journée prescrit les gestes attachés au temps : faire les travaux éprouvants dans la fraîcheur des matins d'été, mais arroser le soir pour que l'humidité du sol ne s'évapore pas trop vite sous l'ardeur du soleil.
Cette dimension structurante du jardin et du jardinage, remarquée et utilisée par les pédagogues et les thérapeutes, donne le rythme rassurant de ce qu'il faut faire, remplit les vides inquiétants des périodes de vacuité non désirée telles que le chômage ou la retraite.

Les temps du jardin sont les temps du jardinier. Cette interaction agit profondément sur son existence et fonde une relation dans le long terme entre l'homme et son jardin, œuvre en perpétuelle métamorphose, sous l'action conjuguée de la nature et de celui qui l'entretient. L'intimité naît de cette relation durable.

1.5. Des lieux intimes et fusionnels

1.5.1. Physique jardinière

Après les souvenirs d'enfance, ce sont les sensations kinesthésiques qui sont le plus souvent évoquées lorsque l'on interroge des amateurs de jardins. L'odorat, le toucher, le goût sont associés à des émotions positives et à un sentiment de bien-être.

Pour Elisabeth Pasquier, « la force du jardinage c'est qu'il implique le corps[231]». Il ne s'agit pas d'une occupation réduite à une seule activité cérébrale. Un jardin se conçoit aussi sur plan, en fonction de différents facteurs techniques et humains (surface et temps disponibles, inclinaisons alimentaires, alternance des cultures, exposition, climat …). Mais le potagiste n'est ni jardiniste, ni paysagiste : il ne délègue pas la mise en œuvre de son jardin. Il s'y implique physiquement et cet engagement n'est pas anodin.
C'est la force de travail du jardinier qui transforme un espace en jardin et l'on retrouve à cet endroit la combinaison de deux énergies, celle de l'homme et celle de la nature. Deux forces qui s'allient et parfois se contrarient. Le jardinier compose avec les éléments naturels, compte sur l'énergie du soleil, la synthèse chlorophyllienne, les micro-organismes du sol, la roche mère dont l'histoire est

[231] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 268.

antérieure à l'arrivée de l'espèce humaine… Il lutte aussi, contre des forces incontrôlées, l'absence ou l'excès d'eau, le vent, les plantes ou bêtes indésirables - de son point de vue. A ces forces phénoménales, le jardinier combine son ingéniosité et sa force physique. Sans elles, point de culture.

Observons ses gestes. Le jardinage convoque le corps, engagé dans une chorégraphie jardinière répétitive et rassurante. On ne jardine pas du bout des doigts, mais, le plus souvent, de tout son être. Comparé à l'écriture, qui peut s'exercer d'un geste léger et somme toute assez distant, voire froid lorsqu'il s'agit d'un clavier d'ordinateur, le jardinage implique totalement le jardinier : courbé en deux pour déposer minutieusement des graines, déhanché pour projeter l'eau de l'arrosoir, lancé d'avant en arrière pour ratisser en de longues caresses superficielles. Le jardin est au bout du râteau, voire au bout des doigts : l'outil prolonge le corps, propose le tranchant de la houe, la précision de la binette, la profondeur du plantoir. Souvent, c'est le corps lui-même qui travaille la terre. La main arrache, attache, pince, redresse, enfouit, tasse… Les jardiniers, et plus particulièrement nous semble-t-il, les jardinières, disent le plaisir de façonner directement avec les mains : « Je ne mets jamais de gants, j'ai besoin de sentir le contact avec la terre » déclare cette jardinière montpelliéraine aux ongles noircis. « La main est l'instrument doux du jardinier », annonce Catherine Laroze[232], avant d'ajouter que « le corps et le jardin sont liés par des affinités secrètes. Il faudrait redécouvrir ces plaisirs si menus, mais si tendres, ces contacts trop rares avec le corps vivant du jardin ». Le jardin est ici incarné et la relation du jardinier au jardin figure un corps à corps.

Robert Harrison remarque ce « plaisir étrange et sensuel [...] à triturer dans la main une poignée d'humus pour en goûter la chaleur étrange et tiède[233]». Caillebotte peint deux jardiniers occupés à arroser de jeunes plants. Leurs pieds nus sont en contact avec la terre, que l'on devine humide et chaude. Le peintre communique cette sensualité entre la terre meuble du jardin et la plante des pieds de ceux qui en prennent soin avec une certaine tendresse attentionnée, même s'ils ne semblent pas en être les propriétaires[234]. Il ne s'agit pas seulement de mettre sa force de travail au service d'un projet d'aménagement, mais aussi d'une relation sensuelle au jardin.
Les références à cet engagement physique sont nombreuses, certains y voyant une relation charnelle sans équivoque.
Bronislaw Malinowski décrit le Trobriandais « avant tout [comme] un jardinier, qui éprouve du plaisir à creuser le sol et de la fierté à ramasser[235]». Nous reviendrons sur ce dernier aspect, mais notons pour l'heure ce plaisir observé par l'ethnologue, dans la mise en œuvre de ces travaux qui ne se présentent pas

[232] Catherine Laroze, *op. cit.,* p. 93.
[233] Robert Harrison, *op.cit.,* p. 47.
[234] Il s'agit d'un grand potager bourgeois entouré de murs clairs palissés et composé de larges allées et de légumes espacés. Il est entretenu par deux hommes en tenue de jardinier, chapeau et pantalon-tablier de toile bleue retroussé en haut des mollets. Le goût du peintre pour les scènes de travail populaire confirme sans doute l'origine sociale des personnages.
[235] Bronislaw Malinowski, *Les jardins de corail*, Éditions La Découverte, Paris, 2002 (1965), p. 16.

seulement comme une tâche laborieuse. « Des fois, je fais couler l'eau juste pour le plaisir, pour le bruit… même si je n'ai pas besoin d'arroser », nous confie un jardinier montpelliérain[236].
Ce plaisir devient également sensuel chez Catherine Laroze lorsqu'elle évoque « la terre qu'il va pouvoir caresser, humer, sentir de tout son être[237] », et charnel dès lors que cette gymnastique jardinière se mue en action virile,

> où le corps, non plus timide ou chétif, redevient hardi, guerrier, valeureux, conquérant, livré tout entier au plaisir de s'épanouir, de rencontrer d'autres forces, de se mesurer à elles, de s'éprouver à leur contact, dans une étreinte magnifique et puissante[238].

Et la philosophe de poursuivre : « Que fait le jardinier si ce n'est l'acte d'amour avec la terre. Il la retourne, l'expose, l'ensemence, l'embellit[239]», puis de faire à nouveau appel à Colette pour distinguer sans ambiguïté l'innocente gymnastique horticole de l'effusion torride du jardinier :

> « Soulever, pénétrer, déchirer la terre est un labeur – un plaisir – qui ne va pas sans une exaltation que nulle stérile gymnastique peut connaître (…). A ouvrir la terre, ne fût-ce que l'espace d'un carré de choux, on se sent toujours le premier, le maître, l'époux sans rivaux[240] ».

Diable ! Le vert paradis des amours enfantines s'avère moins innocent que ne l'envisageait le poète…
La passion du jardinage est avant tout un attachement à un lieu et à son devenir, auquel le jardinier devient intimement associé. Annie-Hélène Dufour[241] relève chez les jardiniers une rhétorique de la maladie ou de la captivité : « j'ai été pris par le virus », « ça m'a toujours tenu », « c'est captivant », « je ne peux pas vivre sans jardin », ou « ce qui lui fait mal au cœur [de devoir abandonner périodiquement ses plantes à des mains étrangères] ». La pratique peut prendre une dimension quasi addictive et sa privation est une souffrance pour le corps et l'esprit.

On le voit, s'engager dans le jardinage est une affaire physique et intime. Cela aurait-il à voir avec nos origines ? La Genèse raconte que l'homme a été tiré de la glèbe. Poussière, il est destiné à redevenir poussière, humus et homme, si proches[242]. Comment ignorer, dans ce cas, ce que semblent nous rappeler nos gènes ? Y aurait-il un lien bien plus profond à cette terre que la simple relation

---

[236] Monsieur F., Montpellier, 11/2008.
[237] Catherine Laroze, Le jardin inspiré, in *Le jardin notre double*, Hervé Brunon (dir,), *Autrement,* n° 184, Paris, 1999, p. 215.
[238] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1990, p. 14.
[239] *Ibid.,* p. 93.
[240] Colette, *La naissance du jour*, Éditions Flammarion, Paris, 1984 (1928), p. 100.
[241] Annie-Hélène Dufour, Une passion pacifique : le jardinage, in *Passions ordinaires*, Christian Bromberger (dir.), Éditions Bayard, Paris, 1998, p. 80.
[242] Robert Harrison*, op. cit.,* p. 14, rappelle comment la déesse Cura, avec l'aide de Jupiter, façonna un homme avec de la boue, matière qui lui donna son nom.

technique avec un *support de culture*, pour reprendre la terminologie des professionnels de la production végétale ?

1.5.2. Le jardin devient ce qu'est le jardinier

On sait que l'engagement du corps dans un processus créatif ou cognitif accentue l'implication et l'assimilation de celui qui agit. Ainsi, peu à peu, le jardin devient le résultat d'une curieuse alchimie, faite de la fusion entre l'énergie de l'homme et les énergies de la nature. Le jardinier transforme un espace en jardin et c'est un peu de sa sueur qui l'irrigue. Le jardin contient de la « force de jardinier », et particulièrement le potager, énergivore exigeant pour ses cultures sans cesse renouvelées. Le jardin qui reçoit cette énergie, associée à tant de soins, devient ainsi un peu de ce jardinier qui le crée. Pour Catherine Laroze, « le jardin est ancré en nous, ses racines puisent leur sève au plus profond de nous. Il vit de nous, comme nous vivons en lui[243]».
Robert Harrison[244] nous met en garde contre la tentation de voir dans le jardin une sorte d'enfant terrible, insatiable et jamais satisfait, demandant toujours plus à un géniteur dépassé par ce qu'il a engendré, esclave d'un Pygmalion végétal :

> Le jardinier, en somme, n'est pas dévoué au travail, encore moins à la productivité. Il est dévoué au bien être de ce qu'il nourrit et fait vivre dans son jardin. Cette extension de la personne du jardinier dans le soin est une éthique radicalement différente de celle qui pousse notre époque à désirer vivre plus et à échapper à ce que Heidegger appelle « le vide de l'être » par une productivité forcée. Le jardinier ne vandalise pas tout sur sa route vers un Eden illusoire, mais veille sur son lopin de terre avec patience [...].

Cette patiente attention, cette sollicitude quotidienne et volontaire font du jardin un lieu très investi, dans lequel on retrouve la personnalité du jardinier.
Il est commun d'entendre que le jardin est *à l'image du jardinier* et c'est devenu une banalité de dire que l'on reconnaît l'origine du potagiste aux plantes qu'il cultive. Plus encore, à force d'être habité par son jardin – jour et nuit, nous le savons, il nous obsède – celui qui le met en œuvre en vient à en être *habillé*. Anne Cauquelin compare le jardin à « un vêtement fait à la mesure de son propriétaire[245]», tandis que Florence Weber avance que l' « on se projette dans son jardin... Son jardin devient un peu comme son propre corps, ou comme ses vêtements [...] quelque chose que l'on soigne comme un spectacle, comme une façade que l'on va montrer[246]». Le même phénomène est évoqué par Philippe Descola, pour lequel le jardin achuar « constitue comme une projection publique de la personnalité et des qualités de son usagère[247]» (comprenons jardinière), à la disparition de laquelle, faute de fille célibataire susceptible de reprendre la responsabilité, le jardin et parfois même le mari, ne survivraient d'ailleurs pas.

---

[243] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1990, p. 11.
[244] Robert Harrison*, op.cit.*, p. 218.
[245] Anne Cauquelin, *op. cit.,* p. 55.
[246] France Inter, émission radiophonique du 2 mai 1998.
[247] Philippe Descola, *La Nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1986, p. 218.

A la fois incorporé et montré à l'autre, le jardin se pose ainsi comme une extension de son jardinier. Michel Tournier évoque un jardin exceptionnel, créé par une femme sur une terre difficile : « C'était plus que son œuvre, son enfant, c'était un prolongement d'elle-même[248]».

Bien plus que sa propre progéniture, le jardin impose à son créateur une dépendance fusionnelle qui ne connaîtra pas d'émancipation. Toujours, le jardinier est sollicité et, à force d'y *mettre du sien*, peu à peu, se fond avec son jardin.

1.5.3. Le jardinier devient son jardin

Une fusion qui s'exerce de façon réflexive. Le jardinier construit le jardin et se construit par lui.
Patrick Lane le pressent à travers la thérapie que représente le jardinage dans son sevrage de la drogue : « Le jardin commence avec mon corps. Je suis cet endroit, même si ma perception en est extrêmement ténue[249]». « Je suis l'espace où je suis », déclare pour sa part le poète Noël Arnaud[250], tandis que Martine Laffon explique cette lente transformation par l'intimité quotidienne qui fonde les relations entre l'homme et son jardin : « quel jardinier serait si étranger à son jardin pour s'y maintenir comme au-dehors, pour n'être que spectateur de son propre travail […]. Devenir le jardin, dirait Deleuze, quelque chose du jardin passe en moi et me fait devenir autre[251]». Gérard Monédiaire[252], pour sa part, considère le jardinier « bien plus possédé par son jardin que possesseur de ce dernier ». Être possédé suggère l'intervention d'une puissance surnaturelle : le jardinier trouverait-il autre chose au jardin qu'un simple petit coin de nature ?
Pour Robert Harrison, c'est une sorte de « porosité réciproque entre les jardins et nos états d'âme[253]» qui produit cet échange. Une forme d'effet miroir, un phénomène d'arroseur arrosé. Ce qui est bon pour le jardin est bon pour le jardinier. Les deux se nourrissent l'un de l'autre et se ressemblent. Ce que traduit cette jardinière lorsqu'elle déclare : « Je sais que j'appartiens à ce lieu, plus qu'à nul autre, et qu'il reflète ce que je suis[254]».

La connotation de cet échange est toujours positive et c'est le meilleur des hommes et de leur jardin qui se met en jeu ici.

---

[248] Michel Tournier, *Les Météores*, Éditions Gallimard, Paris, 1975, p. 405.
[249] In *What the Stones Remember. A Life Rediscovered*, Boston, Éditions Trumperer, 2005, p. 4. Traduction inédite de Florence Naugrette. Cité par Robert Harrison, 2007, p. 167.
[250] Noël Arnaud, *L'état d'ébauche*, Éditions Le Messager Boiteux de Paris, Paris, 1950, cité par Gaston Bachelard, 1957, p. 131.
[251] Martine Laffon, *op. cit.,* p. 30.
[252] Gérard Monédiaire, *op. cit.,* 1999, p. 138.
[253] Robert Harrison, *op. cit.,* p.164.
[254] Marjorie Harris, *op. cit.,* p. 16.

1.5.4. Jardin, le meilleur de soi-même

Gilles Clément n'en doute pas, « le bien précieux du jardin ; les légumes, les fruits, puis les fleurs, les animaux, l'art de vivre […], au fil du temps, ne cessera d'apparaître comme le "*meilleur"*[255]». Et ce *meilleur*, cet idéal jardiné, revient en retour à celui qui l'a conçu. Anne Cauquelin le confirme : « le jardin est en effet l'image de ce qu'il y a de meilleur chez l'homme ; en y résidant, il devient semblable à ce qui l'enveloppe[256]». Déterminisme ? Ce serait un peu rapide d'interpréter ainsi la réflexion de la philosophe, et nul doute que les choses sont plus complexes. Si déterminisme il y avait, le paradis originel n'aurait peut-être pas été perdu. Ce qui transforme l'homme, c'est *l'action* qu'il met en œuvre dans le jardin. C'est bien parce que l'homme n'avait rien à faire pour que le Paradis soit ce qu'il était, que ce jardin en quelque sorte livré clef en main et ne nécessitant aucun soin, n'a pu conserver à ses habitants leur innocence originelle. C'est parce que le jardinier met ce qu'il y a de meilleur en lui que le jardin lui transmet le meilleur qui soit. L'homme reçoit ainsi le meilleur de lui-même, son jardin.
En Chine, comme au Japon, « l'harmonie intérieure des lettrés devait rejaillir sur le jardin et réciproquement, afin que celui qui contemple le jardin ne soit plus lui-même que jardin[257]». Ce détour par l'Orient nous permet de supposer la dimension ontologique du phénomène : ce qui pouvait paraître se résumer à une sorte d'échange d'excellents procédés entre l'homme et son environnement cache peut être une dimension plus subtile d'interdépendance que Michel Tournier[258] puis Gérard Monédiaire[259] désignent par les expressions « homme-jardin » et « être-jardin ». L'appellation *jardinier*, trop technique, trop utilitariste, ne suffit plus à qualifier celui qui est agi par ce qui l'entoure et qu'il a créé, tandis que le terme *environnement* reste trop extérieur, trop anthropocentré, excluant finalement l'homme de ce milieu.

Catherine Laroze propose une explication évitant toute dérive mystifiante :

> Le jardin n'est plus vécu comme un décor, un paysage, un environnement extérieur distinct de nous-mêmes, en lequel nous pénétrons et dont nous nous détachons. Il n'est plus le lieu d'un discours « sur » le monde mais d'un discours sur l'être, le lieu de l'échange de l'homme avec lui-même, la nature se présentant comme l'interface, la pierre d'angle de ce dialogue, celle qui précisément a pour mission de donner corps à l'intimité[260].

L'expérience du jardinage devient ainsi une aventure ontologique, mettant l'homme face à lui-même. Une forme de méditation ?

---

[255] Gilles Clément, *op. cit.,* 2011 p. 12.
[256] Anne Cauquelin, *op. cit.,* p. 54.
[257] Martine Laffon, *op. cit.,* p. 58.
[258] Michel Tournier, *op. cit.*, 1979, p. 300.
[259] Gérard Monédiaire, *op. cit.,* 1999, p. 138.
[260] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1999, p. 212.

1.6. Des lieux de méditation ?

Dans la littérature comme dans le discours quotidien, les jardins sont fréquemment évoqués comme des « lieux de méditation ». Le terme, employé au sens de rêverie, évoque des moments d'abandon, de tranquillité, de langueur. Cette méditation est supposée être celle du flâneur, rarement celle du jardinier. Le « promeneur solitaire » n'est pas loin, rêveur du dimanche plus que jardinier hyper actif préoccupé par son plan de jardinage. Rien à voir avec la méditation en tant qu'ascèse. Calme et volupté, offerts par des lieux généralement entretenus par d'autres, opposent ici une vision occidentale passive à la pratique orientale rigoureuse d'une méditation pour laquelle corps et esprit s'astreignent à une discipline formelle.

1.6.1. Une méditation active

Il est pourtant une forme de méditation venue d'orient qui s'apparente au jardinage, voire qui l'utilise. Une méditation menée dans l'action tranquille, concentrée, appelée en japonais *« samu »*, que pratiquent quotidiennement les moines zen. Il s'agit de se livrer à des tâches matérielles élémentaires, souvent domestiques, en silence, concentré sur une action unique, en « laissant passer les pensées, comme les nuages dans le ciel ». Cette expression est également utilisée lors des séances de méditation assise organisées dans les temples (*« zazen »*, pour la méditation zen). Éplucher des légumes, couper du bois, coudre à la main et à petits points un vêtement, entretenir un jardin, potager ou minéral, concentré sur la tâche et libéré de toute spéculation intellectuelle, sont des exemples courants de ce type de méditation active.

« Le jardinage lie les yeux et l'esprit à la terre », avance Colette[261].
Il y a là quelque chose de quasi religieux, en tout cas « reliant », tel le *samu* évoqué précédemment. Les yeux et l'esprit sont occupés par un même geste et il ne semble pas possible que les sens ou l'esprit fassent défaut. La distraction menacerait l'efficacité du geste, éventuellement l'intégrité des orteils. L'esprit est alors sollicité pour contrôler la précision, la régularité et l'anticipation de l'action. Le potagiste, occupé par les affaires de son jardin, se relie ainsi à la terre. Lorsqu'il ne passe pas « en vitesse, arroser vite fait » au retour du travail, mais prend le temps de faire couler l'eau dans des rigoles dont la durée de remplissage impose la lenteur. Lorsqu'il désherbe méticuleusement entre les rangs de plantes cultivées, ou qu'il sème consciencieusement et régulièrement des haricots au fond d'un sillon… Edith-Claude Bouquin évoque le « soin quasi religieux [avec lequel] le jardinier aligne toujours aussi régulièrement ses plants »[262]. Cette mobilisation est assez prégnante pour ne pas se transformer en automatisme et suffisamment maîtrisée pour ne pas absorber toute l'énergie physique et mentale du jardinier. Celui-ci se trouve ainsi entre deux eaux, ni totalement présent, ni

[261] Colette, *op. cit.,* 1984, p. 101.
[262] Edith-Claude Bouquin, « Les abris de jardins », *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers*, Collectif, Béatrice Compte Cabedoce et Philippe Pierson (dir.), Éditions Créaphis, Grâne, 1996, p. 168.

complètement absent, dans un état de vacuité active, à la fois disponible et occupé. Alors le jardinier, absorbé par son action et libéré des contingences, ne pense à rien d'autre qu'au geste juste, mesuré, précis, utile. Pendant ce temps, son esprit, libéré, chemine inconsciemment[263].

Mais il y a un deuxième sens à donner à l'affirmation de Colette.
Ce que nous dit aussi l'écrivain-jardinière, c'est que le corps physique et spirituel du jardinier est ainsi relié à la terre dans ce qu'elle contient d'histoire, de présence au monde à l'instant même et de promesse de futur. Histoire de l'homme, si l'on considère qu'il est tiré de la terre, implication dans le présent et sa perception par tous les sens, et enfin perspective des récoltes à venir. Celles-ci sont liées au passé (la terre doit être bien préparée, correctement fumée) comme au présent (je sème aujourd'hui les graines de ce qui sera « fruit » de mon travail plus tard). Une façon de se relier à quelque chose de plus grand qui nous dépasse, de se situer dans l'espace et dans le temps. Les maîtres zen disent « ici et maintenant »

Un *ici et maintenant* qui propose une coupure avec la succession d'événements qu'impose la vie quotidienne.

1.6.2. « Se vider la tête »

« Ça me vide la tête », « je ne pense plus à rien », affirment volontiers les jardiniers quand il s'agit d'expliquer pourquoi ils aiment le jardinage, voire pour quelles raisons cet exercice leur est devenu indispensable. Sans doute ne sont-ils pas aussi absents qu'ils veulent bien le dire. « Je laisse mes soucis dehors » déclare cette jardinière au milieu de ses rangs de haricots, suggérant une fois de plus l'indispensable rôle de la clôture afin de délimiter un « dedans » et un « dehors ». Mais ce n'est pas l'activité industrieuse du jardinier qui efface provisoirement les préoccupations du quotidien. Il semble que ce soit la nature de l'activité, sa tranquillité, la répétition de gestes connus, assurés, qui procurent cette quiétude à « l'homme jardin ». « Pour moi, le jardin c'est comme une thérapie, une reconstruction. Ça m'a beaucoup aidé, alors j'invite parfois les gens dépressifs, pour partager avec eux[264]», confie cette jardinière.

Les dimensions du jardin, rassurantes car repérées, contribuent aussi à cet état particulier qui permet de se retrouver.

---

[263] Nous avons le souvenir d'avoir éliminé, il y a de cela quelques années, une préoccupation tenace depuis plusieurs jours, relative à la problématique de notre travail de recherche du Diplôme d'Études Approfondies. Ce ne fut pas devant une anxiogène page blanche, l'esprit torturé par la volonté farouche de trouver LA réponse. La révélation advint à l'issue d'une longue et solitaire séance d'épluchage de fèves. Vidé de toute autre préoccupation que celle de terminer le contenu du cageot apporté par un trop généreux ami jardinier, nous avions abandonné toute élucubration intellectuelle, pour nous concentrer sur cette fameuse peau fine dont l'élimination rend la préparation des fèves si astreignante. Bien involontairement, l'esprit s'était libéré du problème pour se concentrer sur une tâche répétitive, simple et peu spéculative. La solution avait ainsi pu se révéler, évidente car inconsciemment mûrie par un lâcher prise fécond.

[264] Chantal, jardinière aux jardins du Vieux-Doulon, à Nantes. Propos recueillis par l'auteur, in Denis Claveul, *les jardins ouvriers*, Éditions Gallimard, Paris, 2006, p. 36.

Pour Catherine Laroze,

> Jamais le regard ne se perd, il est conduit, sollicité, appelé par mille choses. Confronté à un monde clos dont il perçoit sans cesse les limites, le regard va du général au particulier, du tout au détail, dans un mouvement concentrique et centrifuge qui le ramène toujours vers lui-même[265].

1.6.3. Méditations philosophiques

Cette méditation active ne nous semble pas éloignée des déambulations péripatéticiennes d'Aristote et de ses disciples, organisées dans les allées ombragées du Lycée, lesquelles peuvent être assimilées à une forme de parc public. Un jardin, déjà…

Restons à Athènes pour retrouver, quelques années plus tard, Épicure dans son jardin potager. Il ne s'agit plus seulement de déambuler, mais bien de mettre la main à la pâte. Robert Harrison nous rappelle que l'action des hommes y prend une dimension fondamentale. C'est dans ce jardin « que l'âme humaine renouait ses liens avec la matière ; là que les choses vivantes répondaient aux sollicitations prévoyantes du jardinier[266]».

Dis-moi comment tu cultives, je te dirai avec qui tu philosophes. Martine Laffon avance que « c'est soudain le dépouillement innocent et naïf du jardinier occupé au jardin qui le rend disponible à cette vacuité[267] ». Et d'en appeler à Lao-Tseu, affirmant dans le *Tao-tö-king,* « les êtres fleurissent, et puis chacun revient à sa racine. Revenir à sa racine s'appelle la tranquillité[268]».

L'ataraxie, cette absence de troubles recherchée par les disciples d'Épicure, caractériserait-elle l'idéal de l'activité jardinière ? Le lieu de l'action, en tout cas, ne semble pas moins anodin que l'action elle-même.
Cet apaisement est en général associé à des moments de solitude appréciés par les jardiniers. « Quand je me retrouve seul au jardin… » annonce davantage un moment agréable qu'une solitude imposée. On notera le double sens de « se retrouver » : se trouver à nouveau soi-même au jardin. Les îlots de tranquillité que constituent les jardins familiaux proposent cette situation apaisée. Etre tranquille parmi les autres…

Olivier Schwartz souligne que

> le jardinage ouvrier comporte aussi des moments importants de solitude [...]. Ces expériences de solitude ne sont pas nouvelles en milieu ouvrier, mais elles sont peu revendiquées ou peu verbalisées comme telles par les ouvriers. Sans doute

[265] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1990, p. 30.
[266] Robert Harrison, *op. cit.,* p. 94.
[267] Martine Laffon, *op. cit.,* p. 107.
[268] *Ibid*., p. 7.

> parce que la culture ouvrière a peu l'habitude de souligner la notion de vie ou d'expérience privée[269].

La tranquillité du jardin, en tant que lieu d'une activité solitaire est néanmoins régulièrement évoquée par les jardiniers, le plus souvent en opposition à la densité de leur habitat collectif. « Je viens tous les jours ici » déclare ce jardinier marocain de 62 ans[270] « Ici, je suis tranquille... Chez moi, y a trop de bruit dans l'immeuble, les enfants font n'importe quoi... Y a trop d'arabes... Quelques fois ma femme vient, mais pas trop... Ça va comme ça... »

Le philosophe Jacques Rancière avance sous la plume du journaliste Olivier Pascal-Mousselard[271] : « Le problème n'est pas le manque de lien social dans les banlieues mais le manque de lien social "libre". Des liens sociaux il y en a trop - ce qu'il faut réveiller, c'est la possibilité d'être seul. » Le jardin éloigné de la maison offre cette possibilité d'être seul au milieu des autres, à une distance confortable déterminée par la surface de la parcelle, entouré de pairs partageant, dans l'ensemble, les mêmes intérêts.

Elisabeth Pasquier[272] élargit les raisons de ces bénéfices à la place que prend le jardin dans l'ensemble de la vie du jardinier, urbain. C'est aussi aller, voire penser au jardin, qui contribue à apaiser l'esprit de l'homme jardinier.

> Jardiner en ville en dehors de son habitation est une expérience unique de la ville : aller au jardin, y passer, penser au jardin. Le jardin est le lieu calme d'une vie citadine, il détermine des déplacements, des parcours coutumiers […]. Le jardinier continue à faire l'enfant : le jardinage en ville est une pratique buissonnière, il joue avec le temps, avec son temps, il sait qu'il retournera à la terre.

Si l'on considère que le jardin est un aspect de l'univers, on peut à nouveau faire appel à Gaston Bachelard, lequel propose une vision poétique et contemplative de ce phénomène :

> Quand un rêveur de rêverie a écarté toutes les « préoccupations » qui encombraient la vie quotidienne, quand il s'est détaché du souci qui lui vient du souci des autres, quand il est vraiment ainsi l'auteur de sa solitude, quand enfin il peut contempler, sans compter les heures, un bel aspect de l'univers, il sent, ce rêveur, un être qui s'ouvre en lui. Soudain un tel rêveur est rêveur de monde[273].

Ces considérations méditatives et oniriques pourraient laisser penser que l'activité de jardinage relève, au fond, d'une douce torpeur. Michel Onfray[274] se charge de nous offrir une expérience aux antipodes de cette image. Alors élève en

---

[269] « La culture ouvrière », in *Sciences Humaines*, hors-série n° 10, septembre octobre 1995, p. 34-35.
[270] Jardins ouvriers de Nîmes, 1999.
[271] Jacques Rancière, in *Entretien avec Jacques Rancière*, Télérama n° 3074 du 10/12/2008.
[272] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 44-45.
[273] Gaston Bachelard, *La poétique de la rêverie*, Presses Universitaires de France, Paris, 2010 (1960), p. 148.
[274] Michel Onfray, *la Chronique Mensuelle de Michel Onfray*, n° 72, mai 2011. http://mo.michelonfray.fr

classe de Terminale, le futur philosophe considérait l'incitation de Voltaire à cultiver un jardin comme le « prototype de l'égocentrisme petit-bourgeois, de l'égoïsme apolitique, de l'individualisme insoucieux d'autrui et du monde »… Et d'ajouter « tralala-tralalère », pour nous montrer que, quelques trente années plus tard, l'homme a pris quelques distances avec cette rengaine idéologique un peu manichéenne. Occupé à arroser ses fleurs ce soir de printemps normand, le philosophe quinquagénaire ne voit désormais dans ses activités jardinières (arroser, tailler, arracher, planter) qu'occasion de méditation. Cultiver son jardin est devenu pour Michel Onfray « une leçon de cosmos, donc de philosophie, donc de sagesse », qui n'est pas pour autant une simple méditation béate, car l'énergique initiateur de l'université populaire de Caen ne peut considérer « la folie furieuse de [ses] glycines sans songer à la volonté de puissance de Nietzsche ».

On le voit, le jardinage, comme la méditation, renvoie l'homme à ce qu'il est. Une halte dans une course à se fuir soi-même ? Le jardin, opportunément, propose de s'arrêter.

1.7. Des lieux d'ancrage

1.7.1. S'arrêter

Tandis que le nomade, sans cesse, s'éloigne de son dernier campement, à la recherche de nouveaux terrains de chasse, de pâturage, de cueillette ou de commerce, le cultivateur s'attache à un territoire dont l'entretien commandera de demeurer. Parfois, le jardin doit être déplacé pour en renouveler les capacités de production, comme le nécessite la culture sur brûlis, par exemple. Dans ce cas, la demeure suit. Jardiner, c'est s'attacher à un territoire.
Gilles Clément évoque le jardin comme « une expérience qui vous assigne à la terre ». Il note que, si « l'oasis des déserts, hautement sophistiquée, peut être regardée comme une étape sur la route nomade, un repère-jardin pour les voyageurs, les jardiniers de l'oasis, eux, ne prennent jamais la route, ils habitent le jardin[275]».

S'attacher, être assigné… La dépendance, voire le spectre d'un attachement aliénant se profilent. Le nomade au pied léger se moquerait du pas lourd du laboureur ? Mais habiter un jardin ne vaut-il pas mieux qu'affronter la rigueur du désert ? Et la sédentarisation ne serait-elle pas un acte volontaire, un désir de « poser ses valises » ? Gilles Clément avance que « le premier jardin est celui de l'homme ayant choisi de faire cesser l'errance[276]».

[275] Gilles Clément, *op. cit.,* p. 11, 12.
[276] *Loc. cit.,* p. 12.

Catherine Laroze tient le jardin pour un « espace mental, […] expression du désir de s'ancrer dans le monde et de donner ainsi un sens et des fondations à l'existence humaine[277]».
Il s'agirait donc de toute autre chose que de s'aliéner à un carré de choux ?

1.7.2. Appartenir à un lieu

Dans un autre ouvrage, la philosophe évoque au chapitre intitulé « Jardiner, c'est être au monde », ce qui, dans le jardin, permet de développer le « sentiment d'appartenance à un lieu » :

> - des limites qui vont circonscrire le champ de sa pensée, et à partir desquelles il va toutefois apprendre à rebondir pour s'en détacher, qui vont lui faire découvrir le sens de la rupture, de la finitude, et par là même la volonté de dépassement. Limites qui sont l'aboutissement d'un geste, mais aussi l'occasion d'un départ nouveau, d'une mise en route de l'imaginaire.
>
> - une structure, un schéma d'organisation de l'espace, qui va s'imposer à lui, comme un cadre, et avec lequel il devra composer. Mais aussi une intuition particulière de l'espace qu'il laissera affleurer librement à la surface de son être et qui lui révèlera ses propres repères, et ainsi l'orientation et le sens qui président à l'organisation intime de son être. [...] Un sol ferme et des horizons à la pensée[278].

Les pieds dans la terre et la tête dans les lointains, en quelque sorte…

Le lieu est à la fois une halte et un asile permettant au voyageur de trouver le repos. Mais le jardin n'est pas lieu de tout repos. La méditation langoureuse, nous l'avons vu, est le fait du visiteur, de celui qui use du jardin sans s'impliquer dans sa conception et son entretien. Dès lors qu'il s'investit dans sa mise en œuvre, l'homme devenu jardinier s'inscrit dans un processus démiurgique. La transformation qu'il opère sur le territoire fait de lui un créateur, artisan agissant physiquement sur les éléments matériels constituant le monde. Cette relation au lieu s'exerce par l'action que l'homme entreprend à cet endroit et non par un simple droit d'usage ou de propriété. C'est la *vita activa* qui donne corps à ce sentiment d'appartenance.

Cette action renouvelée de jour en jour et d'année en année donne naissance à des gestes répétés qui deviennent autant de rituels.

1.7.3. Rituels

Le potager est un lieu de rituels. Tout incite à recommencer les mêmes gestes, précis, assurés, rassurants : les soins réguliers que requièrent les plantes, le cycle toujours recommencé des saisons et de leurs travaux chroniques, mais aussi le

[277] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1990, p.15.
[278] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1999, p. 215, 218.

besoin de protéger et de composer avec des forces qui nous échappent, celles de la nature, du cosmos.
Nous avons évoqué ce temps privilégié du jardinier, lorsqu'il retrouve son jardin, empruntant le même itinéraire, curieux, parfois un peu inquiet, de ce que sont devenues ses plantes en son absence, même si celle-ci ne remonte qu'à la veille. Ouvrir la porte du jardin, entendre toujours le même bruit du cadenas qui se libère, de la chaîne qui glisse ou du loquet que l'on soulève. Le crissement des pas sur le gravier, le grincement de la porte de la cabane. « Il faudra que je mette de l'huile », se répète – depuis combien de temps ? – le jardinier finalement plutôt satisfait de ce bruit familier, unique, caractéristique… Ce petit monde est le sien.
Les gestes du jardinage reviennent, toujours identiques : arroser, biner, sarcler, pincer, éclaircir… et construisent cet univers mesuré et apaisant. Tout cela contribue à réconcilier l'homme avec son milieu, dont il assure, par une succession de petits gestes, la construction, patiente avec le temps et négociée avec les forces de la nature.
Certains thérapeutes ne s'y sont pas trompés. Dès qu'il s'est agi d'enfermer les aliénés en milieu asilaire, leurs concepteurs ont intégré des jardins à visées thérapeutiques dans ces hôpitaux[279]. Ces espaces très structurés permettaient de sortir les malades de leur confinement, mais aussi de leur proposer une activité appréciée pour sa rassurante régularité, son inscription dans le temps et sa faculté de réconciliation avec un environnement souvent insaisissable et anxiogène[280].

Nous verrons dans la seconde partie de notre étude que la ritualisation des gestes et des situations est complétée par des installations dont la fonction relève davantage de l'exercice d'un rituel que d'une véritable utilité fonctionnelle. Le marquage de l'entrée et des limites du jardin, le soin apporté aux cheminements et aux bordures en sont des exemples significatifs.

Derrière cette formalisation extrême des gestes et des dispositions, semble se cacher une volonté de maîtrise des différentes composantes du jardin. Une préoccupation qui occupe le jardinier bien au-delà de l'apparent nécessaire.

---

[279] *Le temps des jardins en Seine et Marne*, Florence Collette et Denise Péricard-Méa (dir.), Comité départemental du Patrimoine de Seine-et-Marne, 1992.
[280] L'hortithérapie a, depuis, formalisé et étendu les modalités de ce jardinage thérapeutique. Voir à ce sujet : Sharon Simson, Martha C. Straus, *Horticulture As Therapy : Principles and Practice*, Éditions Food Products Press,U S A (1997).

2. S'AFFIRMER AU MONDE

2.1. Des lieux maîtrisés

Il n'y a pas de jardin sans jardinier. L'empreinte de l'homme sur le jardin est à la mesure de sa volonté d'affirmer sa maîtrise du lieu, les événements qui le traversent et les éléments qui le constituent. Ceux-ci, pour la plupart, sont des êtres vivants. Mobiles, fragiles, doués, eux aussi, de revendications vitales, parfois farouchement autonomistes, ils entrent souvent en rivalité les uns avec les autres, mais sont aussi complémentaires et dépendant les uns des autres. Le monde des plantes et des êtres vivants qui les accompagnent, animaux, champignons, bactéries, n'est pas un paradis figé. Les volontés expansionnistes, la quête de la lumière, de l'eau, les prédateurs, les aléas météorologiques et le vieillissement naturel sont autant de contrariétés pour le jardinier. Sa préoccupation majeure tient donc dans la maîtrise de ce petit monde vivant: coercitive, lorsqu'il s'agit de tailler, réduire, forcer, mettre en forme les végétaux choisis, éliminer les indésirés ; compréhensive lorsque le jardinier décide d'accompagner plus modestement la nature.
Les potagistes ne sont pas exclus de ces tendances. On sait l'attachement de nombreux jardiniers à un ordonnancement strict de leur potager. Le jardin utile ne se satisfait pas de négligence. Mais d'autres façons de faire existent, plus nombreuses depuis quelques années, autorisant la variété, voire la spontanéité au sein des plates-bandes. La permaculture, par exemple, optimise toute la surface du potager, promeut les cultures mélangées, étagées, bannit les sols dénudés et les lignes droites de la technocratie horticole.

Le monde est vaste et complexe, insaisissable pour l'individu commun dépourvu d'ambition dictatoriale. Dès qu'il comprend que ce qui l'entoure est séparé de lui, le jeune humain n'a de cesse de vouloir le maîtriser. « On ne saurait avoir l'âme en paix sans relation structurée à son environnement » nous rappelle Robert Harrison[281]. Par quel bout prendre cet environnement à la fois dangereux et vital ?

Le jardin est, à une taille mesurable, une réponse à portée de main. Si le monde est trop vaste, il peut en être un artefact à dimension individuelle. Pour Claire Azéma, « le jardin nous met en présence d'une nature maîtrisée et par ce lien nous entrons dans un contact rassurant avec un cosmos à notre dimension[282]».
Un cosmos à échelle humaine ! Voici enfin proposée une réponse à l'effrayant silence éternel des espaces infinis pascaliens. Le jardin rend le monde - mieux, le cosmos - rassurant. Philippe Nys[283] évoque le jardin comme « miroir des forces de la création où se met en scène et en jeu la genèse d'un monde habitable ».

---

[281] Robert Harrison, *op.cit.,* p. 59.
[282] Claire Azéma, *Rêveries usagères du jardin-artefact*. Les cahiers d'ARTES, Atelier de Recherches Transdisciplinaires Esthétique et Société, Le jardin, réalités, imaginaires et symbolique, Elisabeth Magne, Lydie Pearl, Hélène Sorbé (dir.), Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 2008, numéro 4, p. 67.
[283] Philippe Nys et nature : une perspective généalogique, in *Le jardin notre double, op. cit.,* p. 241.

Maîtriser les éléments naturels, les rendre aimables - pour peu qu'ils ne le soient pas - serait une manière d'organiser le monde, de le domestiquer, pour le rendre utile et familier.

Mais cette familiarité passe par une mise en ordre parfois sévère.

2.1.1. Une nature ordonnée

Le paradis persan, Versailles, affirment la prééminence du monarque sur le monde et ses sujets : le désert aride entoure la réserve généreuse, le marais insalubre fait place aux broderies de buis et au Potager du Roi. La nature sauvage, aux limites du jardin, s'oppose à la nature sous contrôle. L'art topiaire, comme antithèse de la jungle. Il en est du modeste potager, comme du prestigieux jardin royal : il faut mettre bon ordre dans « tout ça ».
Jardiner serait ainsi une façon de socialiser le monde, d'ordonner le fouillis naturel, insaisissable dans son expression spontanée. Mais ce monde est complexe et peuplé d'hommes dont les représentations de ce qu'ils sont et de ce qui les entoure diffèrent sensiblement d'un point du globe à l'autre. Notamment, l'opposition binaire entre nature et culture ne s'énonce pas universellement.
Philippe Descola propose une approche particulièrement féconde pour comprendre comment s'organisent différentes représentations de ce qui constitue le monde humain et non-humain. L'anthropologue distingue quatre ontologies, quatre manières de situer l'humanité au sein des éléments qui l'entourent, qu'il nomme les « existants » : l'animisme qui leur attribue une intériorité comparable à celle des humains ; l'analogisme, qui établit des correspondances entre les éléments (constructions chimériques, relations microcosme macrocosme…) ; le totémisme, qui réunit humains et non-humains dans différentes catégories leur donnant des caractéristiques spécifiques ; le naturalisme, enfin, opère une distinction ontologique entre les êtres de nature et les êtres de culture, ces derniers étant réputés être seuls pourvus d'intériorité malgré leurs caractéristiques physiques naturelles. C'est cette dernière conception du monde qui régit les représentations occidentales de l'univers et opére un schisme entre l'homme et son environnement[284].
L'animisme des Achuar attribue aux existants qui les entourent des capacités, une intériorité avec lesquelles ils composent en permanence. Pour eux, « la nature n'est ni domestiquée ni domesticable, elle est tout simplement domestique [285]». L'idée même qu'il puisse y avoir des êtres de nature et des êtres de culture leur est inconcevable. Cette nature, que nous distinguons si volontiers de la culture, comme un état primitif abandonné au profit d'une évolution dénaturée, civilisée, est vécue par le peuple achuar comme un monde habité au quotidien, partagé avec d'autres êtres, animaux, végétaux ou esprits, et à ce titre participant pleinement à leur vie quotidienne, domestique. Mais cette représentation du

[284] C'est sans doute faire injure à Philippe Descola que de vouloir résumer aussi succinctement sa pensée. On se réfèrera donc avec bonheur à son étude : *Par-delà nature et culture,* Éditions Gallimard, Paris, 2005.
[285] Philippe Descola, *op. cit.,* 1986, p. 398.

monde qui semble composer assez aimablement avec les êtres vivants, ne repose pas sur un état de nature idyllique dépourvu de rapports de forces. Philippe Descola précise que pour les Achuar,

> un beau jardin se caractérise en effet essentiellement par ce qu'il exhibe de maîtrise dans la destruction du naturel. Son sol lisse et légèrement sablonneux, piqué çà-et-là par les tiges de manioc, semble l'allée parfaitement ratissée d'un jardin à la française. Pas une brindille, pas une touffe d'herbe ne doivent déparer ce lieu policé qui s'affirme, sans doute plus que la maison, comme l'anti-forêt.[286]

Ce souci témoignerait donc d'une volonté de dominer - on dirait aujourd'hui *gérer* - la nature. La victoire de l'artifice sur le sauvage se jouerait aussi au potager, d'autant plus beau qu'il échapperait à une organisation à l'aspect trop naturel et porterait la marque de son anthropisation. On comprend que la généreuse vigueur de la végétation équatoriale concurrence sérieusement les projets horticoles achuar, mais nous verrons que le zèle achuar n'a rien à envier à celui d'un ouvrier européen…

Le paradigme potagiste dominant s'annonce être celui d'une nature ordonnée, dans laquelle les plantes font l'objet d'une liberté très surveillée. L'objectif est qu'elles poussent pour être consommées, et non qu'elles expriment leur beauté, leur sensualité, leur propre destin végétal. Mais le jardinier avisé a intérêt à ce que ses plantes se portent bien. Mieux elles seront en mesure de se développer et se défendre, et moins le potagiste aura à intervenir pour les assister. Les nouvelles tendances basées sur un jardinage économe des ressources favorisent cette approche modeste et compréhensive, mais restent encore assez marginales. Les soins dont les plantes font l'objet sont à la mesure des enjeux nourriciers et symboliques qu'elles représentent : bien les soigner repose le plus souvent sur l'idée de bien les organiser et de les maintenir « propres ». Un souci de propreté étrangement présent.

2.1.2. Faire propre

Dès lors qu'un lieu est investi pour être jardiné, il paraît aller de soi que sa sauvegarde, son entretien et son évolution préoccupent *a minima* son utilisateur. Mais il se passe des choses étranges dans les jardins des hommes. La préoccupation s'avère le plus souvent *a maxima* et le soin semble aller bien au-delà de la nécessité.

L'image la plus courante du potager présente un ordonnancement rigoureux, fruit d'un entretien strict des cultures, promesse de résultats généreux. Tout laisser-aller est assimilé à une coupable négligence, qui devra être sanctionnée par des résultats en conséquence. La récolte est à la mesure de l'effort et il ne devrait pas en être autrement. Témoin cette attitude jalouse relevée par Marie Rouanet[287] :

---

[286] *Ibid.,* p. 216.
[287] Marie Rouanet, in *Tout jardin est éden*, Éditions Climats, Castelnau-le-Lez, 1993, p. 32.

> Cet arabe, hébergé dans les communs d'une propriété en ruines, semait tout à la volée dans l'espace de l'ancien jardin. L'aubergine côtoyait la salade, les haricots se mêlaient aux tomates qu'il ne prenait d'ailleurs pas la peine de fixer aux tuteurs. C'était le triomphe de la courbe : un potager à l'anglaise. On venait voir ça depuis le village. La beauté des légumes venus dans une terre riche d'avoir été si longtemps épierrée et travaillée, l'abondance des récoltes, étaient perçues comme une injustice. Tout le monde hochait la tête et montrait avec réprobation les cultures en désordre par-dessus la clôture effondrée.

Pas question de se négliger au jardin. Même le jardinier relégué dans un lieu isolé, que l'on pourrait donc imaginer libéré de toute influence d'un voisinage immédiat, doit subir les reproches indignés des « braves gens » immortalisés par Georges Brassens : « On venait voir ça depuis le village ». L'enjeu valait sans doute le détour…

Les règlements de jardins familiaux comportent le plus souvent une clause relative à l'entretien du jardin, en termes de « propreté » et d'éradication des « mauvaises herbes », notamment lorsqu'elles sont au stade de produire des graines et donc de « contaminer les jardins voisins[288]»
Nous voici avertis.
Si les premiers avertissements de vive voix ne suffisent pas, de plus sérieux rappels à l'ordre peuvent intervenir par courrier, l'ultime injonction, expédiée en recommandé avec avis de réception, informant le délinquant de son exclusion possible du groupe des jardiniers. Ceux-ci ne sont pas locataires de leur parcelle, au sens juridique du terme, et peuvent à tout moment en être dessaisis si leur comportement n'est pas conforme aux règles communes.

Lorsque l'absence de règle formelle fait défaut pour rappeler la norme, l'impératif de propreté est enjoint de façon informelle, sous forme de conseil ou de plaisanterie : « Eh Tarzan ! C'est la jungle chez toi... », interpelle un jardinier à l'adresse d'un collègue jugé négligeant[289]. Cette injonction n'est plus dans ce cas le fait de la hiérarchie associative (le Président ou les membres du Bureau). Elle s'adresse de jardinier à jardinier et le ton plaisant ne signifie pas qu'il faille prendre l'avertissement à la légère. Le jardinier peu soigneux est vite mis à l'index par ses pairs.
La norme semble d'ailleurs si bien intériorisée que certains tiennent l'aptitude à la propreté pour une qualité naturelle. Entre l'acquis et l'inné, ce jardinier strasbourgeois radicalement innéiste n'hésite pas, lorsqu'il évoque un jardinier voisin, insuffisamment soigneux à son goût[290] **:** « Il n'a jamais rien fait dans son jardin. La mauvaise herbe poussait jusque-là. Celui-là aussi est maintenant décédé. Et sa tombe ressemble à son jardin. La mauvaise herbe y pousse jusque-là ». Ce goût immodéré pour la propreté serait inscrit dans la nature même de

[288] Pour reprendre une expression communément employée afin d'évoquer la dissémination des graines de plantes adventices. On notera la nature hygiéniste de la nécessité de faire preuve de soin, sous peine de c*ontamination*.
[289] Dans un site de jardins ouvriers de Nîmes (1998).
[290] In Jar*dins ouvriers, jardins oubliés*, catalogue d'exposition collective, Institut Qualité Alsace, Strasbourg, 1980, p. 78.

l'homme, mais de façon différenciée suivant les individus, selon leur destinée en quelque sorte…

La configuration des jardins en lotissement favorise, bien sûr, cette exposition permanente au regard de l'autre et la contiguïté exacerbe le souci de propreté. Ce jardinier nîmois le confirme à propos de son voisin : « S'il n'entretient pas bien son jardin, ça va rejaillir sur moi, à cause des mauvaises herbes ». Mais ne s'agit-il vraiment que d'une question d'herbes indésirables, pour que cela puisse « rejaillir sur » quelqu'un ? Le jardinier lui-même ne craint-il pas d'être atteint par cette contamination venue du voisin ?
Allons voir d'autres jardins pour étudier plus avant de quoi il retourne.

Dans son étude relative aux jardins entourant les maisons particulières en Angleterre, jardins que l'on sait très ouverts sur l'extérieur, Sylvie Nail[291] note que l'« on entretient son jardin comme sa réputation ». Les jardins mal entretenus, « à l'abandon », sont perçus comme le « symptôme d'un comportement asocial ou d'un dysfonctionnement personnel ». Quelque chose ne tournerait donc pas rond, socialement ou psychologiquement, chez celui qui n'entretient pas correctement son jardin.
Une résidante interrogée par Nail fait le rapprochement entre un jardin « pas très beau » et des « habitants pas très bons ». Déplorant les négligences d'un homme trop souvent absent pour tondre régulièrement sa pelouse, celle-ci compare un gazon récemment tondu à « un homme qui sort de chez le coiffeur ». Et de préciser : « ça fait toute la différence… ». On savait la tondeuse à gazon équivalent horticole du domestique aspirateur. Elle s'annonce aussi comme le complément logique des instruments de capilliculture.
Cette analogie entre le jardin et le jardinier, déjà largement évoquée *supra*, est ici sous-tendue par des considérations à la fois morales et esthétiques dépendant les unes des autres. La morale définit une esthétique, qui en formalise concrètement la haute tenue. « C'est une extension de la maison et de soi-même », déclare une autre résidante britannique, pourtant qualifiée de « peu jardinière », mais préoccupée par l'aspect du jardin situé devant sa maison.

« Entre tenanciers, l'ordonnancement du végétal, sa plénitude et sa diversité mesurée témoignent métaphoriquement des qualités techniques et surtout morales du jardinier », note Anne Luxereau[292] à propos de l'aspect de jardins collectifs franciliens.

Le jardin révèlerait donc ce que les hommes de peu de qualité sont tentés de cacher et exposerait les vertus de ceux qui n'ont rien à cacher. Il témoignerait aussi de la respectabilité de son aire de voisinage, notamment si celle-ci est composée d'une communauté d'intérêt : voisinage ou *a fortiori* pairs. Les intérêts communs nécessitent donc que l'on adhère à l'ethos du groupe et chacun de ses membres doit en être le garant, attentif à lui-même et aux autres.

---

[291] Sylvie Nail, Jardiniers anglais, entre conformisme et création, in *Le jardin notre double, op. cit.,* p. 60.
[292] Anne Luxereau, *op. cit*., 2001, p. 244.

2.1.3. Désordre ?

Ce souci du propre se combine sans grande difficulté à un certain désordre qui pourrait lui paraître contradictoire. L'accumulation d'objets « pouvant toujours servir », de protections saisonnières (châssis, paillassons, bâches, arceaux de serre…), l'agglomération de matériaux d'origines diverses constituant la clôture ou la cabane voisinent avec le bel ordonnancement des rangées ratissées et tirées au cordeau. Ce télescopage esthétique ne semble pas poser de problème majeur aux jardiniers. La valeur morale de l'alignement et du désherbage n'est effectivement pas en concurrence avec celle de la bricole et de la récupération. Il s'agit en effet de deux valeurs qui ne jouent pas exactement sur le même registre. La première affiche le sérieux, la constance, la responsabilité du jardinier. La seconde valeur exprime sa débrouillardise, son savoir-faire, la richesse de son réseau de connaissances.
L'image que le jardinier offre à lui-même et aux autres, celle qui fonde sa respectabilité, compose avec ces deux manières de faire. Toutes deux produisent des résultats impeccables[293]: le bel ordonnancement des végétaux et la pièce rapportée sur la cabane s'ajustant opportunément à la construction existante. Les deux constituent un « beau boulot », comprenons du bon travail (pour l'action) et du bel ouvrage (pour le résultat). Le beau étant bon, l'esthétique du travail rend compte de sa qualité. A l'inverse, une *bonne* réparation mettant fin à une contrariante arrivée d'eau sur le toit de la cabane, quand bien même « pétassée » avec des matériaux de rebut, sera considérée comme *belle* du fait de son efficacité.
Le désordre n'est qu'apparent et seuls ceux qui savent y donner un sens peuvent dépasser le point de vue critique.
La tendance à l'uniformisation des abris, chère aux collectivités locales à l'initiative de lotissements de jardins, est une façon de lutter contre ce désordre apparent. Claude-Marie Vadrot[294] note que « les potagers passent pour des endroits de désordre parce que trop personnalisables ». De ce point de vue, la personnalité du jardinier ne devrait s'exprimer que dans ses qualités horticoles, caractérisées par l'aspect soigné du jardin, éventuellement par des résultats hors du commun. Les aménagements devront être modestes, gentiment pittoresques… Une façon honorable d'être pauvre.

Florence Weber[295] évoque une « double contrainte [qui consiste à] produire des légumes pour les manger en présentant un jardin impeccable », une sorte de tension, parfois de contradiction entre la façon de produire et la production escomptée. Car produire « proprement » au potager ne va pas de soi : les jardiniers ont besoin, économiquement, techniquement et sans doute même aussi psychiquement pour le sentiment de sécurité que cela procure, d'être pourvus de

---

[293] « Impeccable » : *impeccabilis*, de *peccarre*, pécher. Qui ne peut pécher, se tromper. Dictionnaire Larousse *Lexis*, 1987. Le terme dénote la dimension morale de ce qui est bien fait, sans défaut. En usage dans le milieu professionnel ou du bricolage, pour qualifier un travail réussi, auquel rien ne peut être reproché, un outil bien adapté ou une pièce s'ajustant parfaitement à une autre (« ça va impeccable ! »).
[294] Claude-Marie Vadrot, *op.cit.,* p. 180.
[295] Florence Weber, *op.cit.,* 1998, p. 220.

matériaux d'avance, d'être entourés d'un « bazar personne » (selon une expression indigène), apte à personnaliser ce morceau de lotissement précaire si semblable à celui des voisins.
Le potager propre produit de la morale et la production des plantes potagères doit s'en accommoder. Le maintien à toute force des sols nus en est une illustration. On sait aujourd'hui que la terre n'aime pas être dénudée, battue par la pluie, séchée par le soleil et le vent, privée de toute une vie se développant à l'abri d'une confortable couverture de paille, de feuilles, voire – horreur ! – de carton ou de moquette. Depuis quelques années, le souci d'économie d'eau rend acceptable la pratique du couvert pour limiter l'évaporation. Mais aujourd'hui encore, l'image d'une terre « propre », soigneusement ratissée et désherbée reste l'esthétique dominante, soutenue par l'application obstinée d'une chimiothérapie stérilisante et sans fin.
Mais même sans injonction réglementaire ni arsenal chimique, le jardinier s'évertue à faire propre. Très propre, même…

2.1.4. Au-delà du nécessaire

Bronislaw Malinowski remarque cette propension toute jardinière à soigner à l'extrême l'apparence du potager : « les indigènes poussent la conscience professionnelle bien au-delà de l'indispensable (…). Avant de planter, on débarrasse le sol des cailloux, brindilles et détritus avec une minutie qui serait superflue si l'on obéissait à de strictes considérations techniques [296]». Pour sa part, Philippe Descola précise, à propos du désherbage et du nettoyage des jardins des femmes achuar, que « la minutie maniaque qui préside à cette activité va bien au-delà de la simple technique horticole[297]».
A plus d'un demi-siècle et des milliers de kilomètres de distance, les deux ethnographes font appel au même vocabulaire pour rendre compte de leurs observations horticoles au cœur de la jungle : « bien au-delà » (du nécessaire), « minutie » caractérisent l'opiniâtre recherche de propreté des potagistes.
Le premier[298] insiste sur le fait que « les jardins [trobriandais] sont une sorte d'œuvre d'art » pour laquelle les jardiniers manifestent une « joie d'artiste », tandis que le second avance l'idée que ce

> soin maniaque [que] mettent les Achuar paraît surtout commandé par leur goût pour la composition végétale et l'harmonie potagère, ainsi qu'en attestent *a contrario* les nombreuses ethnies amazoniennes qui s'abstiennent de sarcler leurs essarts sans pour autant s'exposer à la disette[299].

Ce n'est donc pas seulement l'impératif vivrier et l'efficacité horticole qui commandent ce souci prononcé pour l'entretien, puisque d'autres arrivent à des résultats aussi satisfaisants en termes de production vivrière, sans pour autant

[296] Bronislaw Malinowski, *op. cit.,* p.15 et 79.
[297] Philippe Descola, *op. cit.,* 1986, p. 216.
[298] Bronislaw Malinowski, *op. cit.,* p. 79.
[299] Philippe Descola, *op. cit.,* 1993, p. 105.

s'astreindre à de fastidieux travaux d'entretien[300]. Un goût délicat pour l'aménagement de l'espace et l'agencement des végétaux intervient sans doute aussi, au-delà du nécessaire, pour faire du potagiste un jardiniste pointilleux[301]. Après tout, pourquoi ne pas concevoir le potager comme un « espace paysagé » aussi plaisant à agencer et entretenir qu'un jardin d'agrément ? Nous connaissons nombre de jardiniers ravis de passer du temps à éclaircir, tailler, biner, désherber et ratisser des jardins qui ne leur procureront pas le moindre apport alimentaire. Il doit donc y avoir un certain plaisir à toiletter ses végétaux.
Ce penchant pour un soin au-delà du nécessaire semble en effet partagé par l'essentiel de la communauté jardinière planétaire. L'immense majorité des potagers en atteste, au point de présenter parfois une aire quasi désertique n'affichant pour seuls résidants végétaux que quelques rangées de poireaux ou de salades soigneusement désherbées.
Cet acharnement à chasser le naturel, lequel, dit-on, revient toujours au galop, n'est pourtant pas une partie de plaisir. Les potagistes évoquent fréquemment le temps qu'ils sont obligés de consacrer à « maintenir propre » le potager pour ne pas « se laisser gagner par *la* mauvaise herbe »[302].
La mythologie achuar intègre ce phénomène en livrant une explication à l'existence de ce travail sans fin, rendu d'autant plus difficile que la végétation tropicale est généreuse. La tradition orale explique ainsi que la prolifération de « touffes de graminées parasites [provient] du duvet de Colibri qui les répandit à la surface de la terre pour punir les humains d'un excès de zèle horticole. [....] Désormais les hommes devront peiner durement pour essarter les jardins et les femmes seront condamnées au désherbage perpétuel[303]».
Il y aurait donc des fautes originelles qui condamneraient des générations de descendants à expier les erreurs de leurs ancêtres. Ceci n'est pas sans nous rappeler une autre histoire mythique de jardin sous forme de paradis perdu et de travail rendu pénible et obligatoire…

La nécessité d'en appeler aux mythes pour expliquer ce que la rationalité horticole et le goût pour « la composition végétale et l'harmonie potagère[304]» ne suffisent pas à justifier, montre que l'affaire est complexe. Cette propension à « faire propre » doit reposer sur d'autres mobiles, suffisamment motivants pour constituer un invariant aussi universel.

2.2. Une question d'honneur et de fierté

Nous l'avons évoqué : la fusion entre le jardinier et son jardin, ce phénomène de projection de l'homme sur un territoire, fait de ce dernier un véritable espace de

[300] Philippe Descola nuance par la suite ce propos en fonction des caractéristiques horticoles des sols et de l'intérêt de préserver leurs qualités productives, notamment pour les terres forestières, ce qui contribue à prolonger la durée de vie des essarts. Voir à ce sujet, Philippe Descola, *op. cit.,* 1986, p. 221-232.
[301] Rappelons que le jardiniste est, au XIXe siècle, un artiste qui crée des jardins.
[302] Ce singulier dénote une classification basée sur une généralisation simpliste et ignorante : il y aurait d'un côté ce qui est souhaité par le jardinier parce que bon pour lui, de l'autre, sans autre distinction, *la* mauvaise herbe.
[303] Philippe Descola*, op. cit.,* 1993, p. 105.
[304] Pour reprendre les termes de Philippe Descola, *loc. cit.,* p. 105.

représentation. Les qualités de celui qui « le tient » (on dit parfois *tenir un jardin*, ce qui suggère une certaine *tenue*) se lisent sur la façon de l'entretenir. Martine Bergues[305] relate ces propos d'une jardinière affirmant qu'elle « aime que ce soit propre, mais comme on dit, il faut y être ». Ce qui signifie que si ce n'est pas propre, c'est que l'on n'est pas suffisamment à son travail, que l'on ne s'y tient pas. Par extension, que l'on ne sait pas se tenir… Derrière la valeur travail se profile aussi l'idée d'une attitude à la fois physique et morale : se tenir à sa tâche, c'est aussi se tenir droit dans la vie.

Cette configuration horticole d'une nature ordonnée devient nécessité sociale, parfaitement intériorisée et relayée par ses acteurs, jusqu'à dépasser toute utilité technique ou calcul productif : Jean-Jacques, jardinier nantais, évoque ainsi ses melons qu'il confiera à ses voisins, car il sera parti en congés au moment de leur maturité : « de toute façon, pour moi, ce qui compte, c'est pas tant d'les manger, c'est de les avoir réussis[306] ».
Nous avons le souvenir de ces jardiniers de La Rauze à Montpellier, expropriés pour laisser place à un chantier qui allait bouleverser l'ensemble du site. Un nouveau lotissement, entièrement neuf, était mis à la disposition des 23 potagistes expulsés, à quelques centaines de mètres de là. Déjà investis dans leur nouveau jardin, quelques-uns d'entre eux restaient soucieux de l'aspect de l'ancien, laissé au sort des bulldozers. Alors que l'abri, une fois ses éléments récupérables démontés, semblait voué au passage des engins (« je vais pas m'embêter, ils vont passer le bull et on n'en parle plus »), l'aspect du jardin préoccupait davantage les jardiniers : « Quand même, je vais "nettoyer" (comprendre désherber) je peux pas le laisser comme ça ». Les dernières récoltes avaient été faites, le mouron et le pourpier gagnaient progressivement les planches de culture désertées, promises aux outrages irrémédiables des « bulls », mais l'idée de laisser sans soin ces jardins pourtant sans avenir, paraissait inconcevable à certains jardiniers. Ce « quand même » était l'expression d'une injonction plus forte que la rationalité horticole. C'est l'honneur et la dignité du jardinier qui étaient en jeu. Être présentable jusqu'au bout.

Point de question spécifique à la culture populaire ou à la valorisation de la classe ouvrière dans cette affaire. On trouve une posture analogue chez les Trobriandais, les Achuar ou les paysans pyrénéens.

Bronislaw Malinowski[307] note dans l'organisation des jardins trobriandais que les premières parcelles rencontrées en venant du village sont les mieux entretenues, celles qui font l'objet de la concentration des activités magiques. A Nîmes, le responsable d'un site de jardins ouvriers m'explique que son propre (!) jardin est placé au début de l'alignement, près de la porte d'entrée, « pour voir tout le monde et montrer comment on doit tenir son jardin [...] faut montrer l'exemple, quoi... ». Cette responsabilité importante dans la représentation des jardins peut

[305] Martine Bergues, *op. cit.,* p. 70.
[306] Cité par Denis Claveul, *op. cit.,* p. 45.
[307] Bronislaw Malinowski, *op. cit.,* p. 62.

également être dévolue aux meilleurs jardiniers. Florence Weber[308] évoque ce président de lotissement de jardins ouvriers à Stains (Seine-Saint-Denis) qui affecte à « ses meilleurs jardiniers » les jardins les plus en vue, allant même « jusqu'à adapter la surface des jardins à leurs besoins », privilège relativement rare. L'auteur conclut que « les bons jardiniers cultivent les jardins qui méritent d'être vus ». Même constat enfin dans la distribution « par tirage au sort » des nouvelles parcelles des jardins de La Rauze, après le déménagement évoqué *supra* : la parcelle du Président fait face à l'entrée du lotissement, tandis que la plus en vue, longeant le parking, échoit à monsieur I., considéré comme celui ayant le jardin « le plus décoratif », et déjà titulaire de la parcelle pareillement située sur l'ancien site. Monsieur I. rappelle volontiers qu'il est un « ancien professionnel du jardin », agent des espaces verts de la ville de Montpellier, et d'une génération qui « savait fleurir, tandis que maintenant… ». Ce titre et l'expérience d'une carrière professionnelle lui octroient une place de choix, quasi diplomatique, pour la représentation protocolaire de l'ensemble du groupe.
Mais la responsabilité de présenter un jardin honorable relève également d'un statut social avantageux : Bronislaw Malinowski note que

> posséder un bon jardin bien présenté n'est pas seulement flatteur, c'est un privilège. Seuls les chefs, ou ceux qui préparent leurs terres pour un chef, ont le droit d'avoir des jardins absolument parfaits. Aux hommes de moindre rang, un succès trop éclatant coûterait cher[309].

Comment ne pas rapprocher cette observation des déboires de Fouquet, définitivement banni par son royal employeur, après qu'il eût l'audace de lui présenter un jardin sans doute trop parfait pour la position qu'il occupait. On notera que Louis XIV, après avoir écarté son surintendant du pouvoir, récupéra son jardinier pour lui commander un jardin, passé depuis à la postérité : Versailles est surtout une histoire de jardiniers[310]...

Ici aussi, l'enjeu de ces activités jardinières dépasse, de loin, la simple problématique de la production végétale.

2.2.1. Être fier

« C'est la fierté intime[311] d'une femme achuar que de présenter au regard critique de ses consœurs un jardin parfaitement maîtrisé où nulle plante adventice ne vient rappeler le désordre chaotique de la jungle toute proche », note Philippe Descola[312]. Le propos, basé sur une opposition avec le domaine de la forêt, s'adresse bien aux spectatrices, voisines *a priori* critiques, très concernées puisque elles-mêmes occupées par les mêmes activités horticoles.

---

[308] Florence Weber, *op. cit.,* 1998, p. 241.
[309] Bronislaw Malinowski, *op. cit.,* p. 62.
[310] C'est Louis XIV qui écrira, de sa main, la *Manière de montrer les jardins de Versailles,* réédité en 2001 par la Réunion des musées nationaux.
[311] C'est nous qui soulignons. On notera que la fierté des jardinières est de l'ordre de l'intime.
[312] Philippe Descola*, op. cit.,* 1993, p. 105.

Cet investissement du jardinier sur son territoire est d'autant plus socialement significatif que les interactions qui se jouent ici mettent en jeu des acteurs se côtoyant régulièrement : occupés par les mêmes affaires, partageant les mêmes préoccupations, sur les mêmes temps (quotidiens et saisonniers), réunis dans des espaces relativement restreints et obligés (emprunter les mêmes voies d'accès, se voir au-dessus des séparations), les jardiniers jouent leur rôle dans un théâtre d'interconnaissance. Cette présentation de soi n'est pas une mise en scène exceptionnelle pour des visiteurs de marque[313], mais bien une exposition permanente, offerte à tous et en particulier à ses pairs, de son savoir-faire et de ses qualités propres (courage, constance, ingéniosité...).

Restons dans le jardinage féminin pour évoquer ce proverbe rappelé par Anne Luxereau[314] à propos des jardins pyrénéens : « c'est à l'armoire et au jardin que l'on voit ce que femme vaut ». Le soin et la tenue de ces espaces révèlent les qualités de celles qui les entretiennent, considérées ici dans leur fonction domestique. On comprend la force de l'injonction sociale qui s'effectue sur les femmes, ici jaugées par leurs famille et belle-famille.

L'honneur des jardiniers, en l'occurrence à nouveau les jardinières, est également mis en jeu à travers l'importance donnée à l'activité au regard des occupations masculines. A propos des nombreuses pratiques magiques réalisées par les femmes achuar, seules garantes de l'entretien et de la production du jardin, Fançoise Dubost observe que,

> à multiplier les précautions rituelles, les femmes achuar ont également pour objectif de démontrer que le jardinage est un opération dangereuse, aussi dangereuse que la chasse réservée aux hommes. Ainsi peuvent-elles valoriser aux yeux de ces derniers une tâche qui risquerait d'apparaître – pour qui les voit passer des heures à désherber à croupetons – simplement fastidieuse et monotone[315].

Certes, ces rites sont considérés comme nécessaires, mais leur mise en œuvre ostentatoire et appuyée donne au jardinage féminin une part de secret, dont les jardinières revendiquent détenir les clefs. Ces rites servent donc tout à la fois le projet cultural et la dimension sociale de l'activité. Transmises directement de mère à fille, les manières de faire se reproduisent et participent des pratiques légitimes du jardinage.
L'activité s'entoure donc d'un certain mystère, procurant ainsi à ses officiants une forme de pouvoir dans son exercice : connaître les plantes, établir une

---

[313] Voir à ce sujet : Florence Weber « Les visiteurs des jardins ouvriers » in *Genèse* n° 22, 1996, p. 40-63 et *L'honneur des jardiniers*, *op.cit.,* p. 21-49. L'auteur y décrit les visites et concours officiels, dans la première partie du XXe siècle, qui permettaient au cours de cérémonies solennelles, de glorifier les jardiniers les plus méritants par l'aspect de leur jardin : le *concours de bonne tenue du potager* s'intéresse davantage à l'aspect du jardin qu'au savoir-faire horticole de ses jardiniers, p. 40.
[314] Anne Luxereau, « À quelle mode vais-je planter mes choux ? », Terrain n° 6 1986, p. 53. Rappelons que chez les agriculteurs, l'entretien du potager familial est essentiellement confié aux femmes. Le mari n'intervient que pour les travaux « lourds » (travail du sol, aménagements en « dur » des clôtures, tuteurs…) et prend la succession de son épouse dans le jardin une fois à la retraite.
[315] Françoise Dubost, *op. cit.,* 1999, p. 25.

relation quasi maternante avec elles s'accorder les faveurs des êtres ou des éléments naturels ayant de l'influence sur leur croissance, savoir lutter contre les prédateurs…

Une autre façon de donner de l'importance au jardinage s'effectue en intervenant directement sur le jardin. Il ne s'agit plus ici de pratiques rituelles, mais de signes permanents rappelant les dangers à franchir les limites. Les pancartes annonçant des pièges - ou dans une version moderne, une télésurveillance - donnent une importance au-delà de la seule nécessité de protéger le lieu. Cet espace est précieux, il concentre l'énergie mise à le créer et mérite en conséquence d'être dûment protégé, quitte à user d'un arsenal parfois disproportionné. Nous retrouverons l'illustration de ces exemples dans la deuxième partie de cette étude.

La fierté que le jardinier retire de son action se construit sur des références communes au groupe. Celui qui s'en démarque risque d'en retirer une fierté « déplacée » – comme on dit un « comportement déplacé » – une fierté illégitime, non reconnue par ses pairs, « sa » fierté.

2.2.2. Ne pas faire son fier

La culture populaire se constitue sur des comportements conformistes, par opposition aux principes de distinction de la culture bourgeoise. L'affichage ostentatoire d'une réalisation érigée en œuvre d'art entraînerait rapidement critiques et railleries. La dérision et l'humour préviennent le comportement proscrit de « faire son fier ». « Se moquer de soi et des autres fait partie du type populaire de la sociabilité », nous rappellent Marie-José et Jean-René Hissard[316]…
La fierté du jardinier s'exerce donc à travers la démonstration de savoir-faire reconnus dans la communauté jardinière (habileté horticole et manuelle, récoltes spectaculaires…). Elle ne doit pas s'afficher en empruntant à d'autres milieux des attitudes ou des manières de faire étrangères au groupe. Se distinguer, c'est prendre ses distances, se différencier, renier les valeurs du groupe.
Le « pour qui il se prend celui-là », relevé par Laurence Nicolas[317] à propos d'un cabanier de Beauduc utilisant des matériaux trop neufs pour construire son cabanon, se passe aisément de point d'interrogation. Il ne s'agit pas d'une question mais bien de l'affirmation que celui qui se comporte ainsi se démarque indécemment du groupe. Le danger guette celui qui fait *son* fier, fabrique lui-même *sa* fierté avec des éléments rapportés, des critères qui ne sont pas ceux du groupe. C'est au minimum inconvenant, au pire excluant.

On peut être fier de son travail sans faire son fier, en recueillir de la respectabilité légitimée par le groupe. Cette reconnaissance consolide à la fois l'image de soi de celui qui en bénéficie et les liens internes au groupe. Témoin ce jardinier déclarant : « J'aime bien les gens qui regardent les fleurs quand ils passent

[316] Marie-José et Jean-René Hissard, *La Joconde et les sept petits nains*, *Autrement* n° 16, 1978, p. 114.
[317] Laurence Nicolas, *op. cit.,* p. 272.

[devant mon jardin], l'été [318]». Bien plus que d'apprécier seulement l'action de regarder les fleurs (ce qui aurait justifié de dire : « j'aime bien **que** les gens regardent… »), le jardinier déclare bien aimer les gens eux-mêmes, pour le regard qu'ils posent sur son jardin. Cette satisfaction n'est pas l'effet d'une fierté déplacée liée à un narcissisme éhonté. Elle est procurée par la reconnaissance de valeurs communes (savoir-faire, soin, goûts communs), par le renforcement d'appartenance à un groupe (celui de ceux qui apprécient les fleurs) et par une consolidation plus générale du lien social.

Cette respectabilité qui se fabrique sur des actes s'élabore aussi sur du discours. La transmission des connaissances est une occasion de valoriser un apprentissage fourni par les pairs et construit par l'expérience. Ici aussi, une part est réservée à un certain mystère, que les Achuar ne sont pas seuls à entretenir.

2.2.3. Apprentissage, petits et grands secrets

Dans sa réjouissante *année du jardinier*[319], Karel Capek avance qu'on devient jardinier « avec l'expérience, sous l'influence du voisinage et des conditions naturelles ». La pratique du jardinage passe toujours par des apprentissages. Celui, impitoyable, du temps qu'il fait et celui plus ou moins bienveillant des voisins. Cultiver un potager ne se résume pas à entretenir une scénographie végétale existante. Rien n'est livré clef en main et ce paradis reste en permanence à inventer. Il s'agit, toujours, de connaître les variétés, leurs besoins propres, semer, planter, éclaircir, combiner, remplacer, conserver, transformer. L'empirisme se combine aux souvenirs de jeunesse et aux méthodes échangées entre voisins ; également, aux livres et maintenant à Internet, mais les jardiniers évoquent de façon privilégiée l'apprentissage par les pairs.

> « J'ai appris toute seule en voyant faire mes parents qui ne voulaient pas que j'y touche, soi-disant que j'étais une fille ».[320]
> « J'ai appris à jardiner un peu avec mon père. Le reste tout seul et aussi avec un voisin. Mon nouveau voisin, un jeune, lui aussi vient chez moi pour me demander des conseils[321]».

C'est là un des grands avantages des jardins réunissant toutes sortes de jardiniers : de moins en moins d'entre eux ont eu l'occasion d'apprendre avec un aîné, et certains jardiniers néophytes s'initient principalement grâce aux échanges que la proximité et la perméabilité des parcelles favorisent. Mais cette relative facilité et l'affirmation maintes fois entendue, d'une bienveillante attention envers les jardiniers débutants n'excluent pas la conservation jalouse de certains procédés culturaux. Pour peu que les pairs soient peu considérés, ou au contraire que leur

[318] Un jardinier dont la parcelle est en bordure de la rue. Jardins de La Rauze à Montpellier, 2007.
[319] Karel Capek, *L'année du jardinier*, Éditions 10/18, Paris, 2000 (1929), p. 11.
[320] Une habitante de Mulhouse, in Jardins ouvriers, jardins oubliés, *op. cit*., p. 73.
[321] Un jardinier de Strasbourg, *Ibid.*, p. 73.

talent s'affirme avec trop d'arrogance, alors les « petits trucs » de jardinage deviennent secrets à peine dévoilés, voire même soigneusement gardés.
Suggérer que l'on possède une connaissance intransmissible confère un pouvoir qui semble ravir ce jardinier sexagénaire de Sommières (Gard) :

> Pour la maladie [des tomates], je fais des purins, là, que je laisse reposer au soleil. Ah ! Y'en a qui voudraient bien savoir ce qui y'a dedans... Ils me regardent, mais ils peuvent pas savoir. Ils aimeraient bien, mais je le dis pas. C'est compliqué, c'est des plantes qui poussent pas ici et faut du soleil pour l'influence de l'énergie... L'influence du soleil, c'est important... Mais ça, ils peuvent pas comprendre... Alors je le dis pas... mais je vois bien que ça en fait râler, parce que mes tomates, elles ont pas la maladie.

Répondant à notre interrogation sur la raison de ne pas communiquer cette technique (aujourd'hui largement diffusée dans la littérature spécialisée) : « Ça je le dis pas... C'est comme autrefois la sorcellerie (rires)... Pourtant des trucs, j'en donne ici ou là, à ceux qui débutent... J'en connais des trucs... Des trucs de grand-père, pour les taupes ou des trucs comme ça... Mais je peux pas tout dire... »
Ainsi la technique culturale peut devenir grand secret, lequel ne vaut que parce que le profane en connaît l'existence, mais pas la teneur. « Il a dû y mettre quelque poudre… » annonce, mi interrogatif, mi amusé ce voisin d'un jardinier obtenteur de pieds de tomates monstrueux[322]. La raison tenait plus simplement dans l'emploi d'un terreau d'excellente qualité et de variétés généreuses, mais cette explication rationnelle aurait désenchanté une histoire délicieusement mystérieuse, entretenue cette fois-ci par le visiteur.
Le « petit truc » dévoilé au néophyte place le jardinier confirmé en position de condescendance. Le secret annoncé mais jalousement gardé suggère une expérience conséquente, un pouvoir quasi mystique. L'astuce mérite d'être livrée, la magie gagne à être conservée, et toutes deux grandissent leur détenteur.

Le jardinage est donc aussi affaire d'image de soi, de respectabilité. Reflet de celui qui jardine, le jardin est un miroir, offert à l'autre, mais aussi à soi-même, un prolongement de soi, une occasion de dire de quelle façon on est au monde. Mais si cette image rend compte de ce qu'est le jardinier en tant que personne, elle semble se construire en fonction de ce qu'est le monde et des représentations collectives qui nous permettent de lui donner du sens.

Cette réduction du monde qui exprime ce que sont ses habitants constitue alors un espace singulier.

2.3. Le monde en petit

Bien qu'il représente tout un monde, le jardin se traverse en peu de temps. Pour le potager familial, quelques minutes peuvent suffire. Quel privilège, sans doute

[322] Jardin privé, Lattes (Hérault), 2012.

royal, que de pouvoir déambuler dans les allées du territoire que l'on pense gouverner !
Faire le tour du jardin, c'est parcourir un petit monde à soi, réfléchir à son organisation, sans doute aussi, se retrouver soi-même. « Quel plaisir de se promener dans le jardin, je fais le tour de l'infini[323]», déclare un poète sensible à la dimension sans fin de cet espace pourtant clos.
Ce petit monde aisé à parcourir et à ordonner ne constitue pas un objet se suffisant à lui-même et à part du vaste monde. Il est conçu selon les représentations que les hommes se font de cet univers et des relations qu'ils entretiennent avec lui.

2.3.1. Se représenter le monde

Le jardin est un objet culturel, construit en fonction de l'état des connaissances qui nous permettent de saisir le monde. Sa conception renvoie donc aux moyens dont nous disposons pour comprendre et nous représenter ce qui nous entoure.
Les connaissances scientifiques, l'évolution et la diffusion des techniques, les conceptions de l'économie, les modes de sociabilité conditionnent la façon de concevoir et de pratiquer les jardins. Ceux-ci reflètent l'état de notre compréhension du monde et des outils conceptuels ou techniques à notre disposition pour lui donner forme.
Pour ne prendre que quelques exemples déjà évoqués, dont le trait commun est l'ouverture physique et sociale de l'espace du jardin : lieu ouvert sur la campagne italienne (le jardin de la Renaissance), poumon vert de la ville (le parc public) ou espace de nature en ville (le jardin collectif ou le corridor vert), ces trois façons d'envisager le jardin illustrent, de façon un peu simplificatrice mais caractéristique, des époques et des paradigmes différents.
Au XVe siècle, les découvertes telles l'« invention » de la perspective par Brunelleschi et la théorisation de ses principes par Alberti[324], bouleversent nos représentations de l'univers, de l'espace et la façon de tracer les jardins. Cette nouvelle vision du monde contribue, avec l'efficacité croissante de l'artillerie, à supprimer l'architecture défensive pour ouvrir les jardins sur le paysage, et donc sur le monde. De la même façon, la lumière « renaissante » inspirée par l'Antiquité devait faire oublier l'obscurantisme médiéval.
Au XIXe siècle, la République et ses aspirations démocratiques s'appuient sur les récentes découvertes relatives au phénomène de la respiration, sur les effets de l'hygiène en matière de santé et sur la nouvelle cartographie sociale de l'espace urbain pour favoriser l'émergence du jardin public. Les intérêts fonciers d'une bourgeoisie naissante accompagnent ce mouvement européen de création d'espaces jardinés ou boisés ouverts au public.
Au XXIe siècle, l'urbanisation[325], l'éloignement et l'industrialisation des sources de production alimentaire, les liens avérés entre alimentation et santé, le

[323] Poème de Hi K'ang (IIIe siècle), cité par Martine Laffon, *op. cit.,* p. 103.
[324] Pour peu qu'on lui en admette la paternité, puisqu'il semble que les Grecs, déjà, avaient découvert les principes de ce phénomène.
[325] La population mondiale est urbaine à 50 % ; à 80 % pour ce qui concerne la population française.

développement de la recherche et la vulgarisation de l'écologie, l'affaiblissement des solidarités familiales et du lien social, l'anonymat des villes incitent à la création de jardins partagés et au retour de la diversité biologique.

On le voit, c'est une combinaison de facteurs, trop rapidement énoncés ici, qui dessine la fabrique des jardins. Ces constructions intellectuelles à partir de matériaux naturels constituent une forme de mise à distance vis-à-vis du réel. Catherine Laroze estime que

> « dès lors qu'une société parvient à un certain degré de civilisation, la nécessité de créer des jardins se [fait] sentir. Ce degré s'évalue comme le moment où, n'étant plus lié par des rapports d'urgence ou de survie avec son environnement immédiat, l'homme commence à effectuer un mouvement de retrait, de recul, devenant alors spectateur[326]».

La question du « degré de civilisation » nous parait mériter un débat dont cette recherche n'est pas le lieu, mais retenons ici l'idée de ce « mouvement de retrait » permettant de devenir spectateur. Cette proposition met le jardinier sur le même plan que le peintre qui, pour mieux apprécier son ouvrage, se recule de sa toile et compare, d'un aller-retour sourcilleux, le paysage avec sa représentation sur la toile. Le jardin serait une sorte de maquette de la réalité physique environnant le jardinier. L'image est séduisante mais inachevée et nous ne doutons pas que l'auteur de ces lignes ne saurait se contenter d'une telle simplification.

Si mouvement de recul il y a, il ne détache pas le jardinier de son « milieu »[327], mais lui permet d'en avoir une lecture métaphysique (au-delà du physique). Le monde en petit constitue alors une forme de métaphore du monde perçu et non une simple copie miniature bricolée avec les moyens du bord.

2.3.2. Microcosme, macrocosme

Le chou Romanesco est une variété de chou-fleur appréciée pour son esthétique particulière et la finesse de son goût. De forme pyramidale, sa pomme est composée d'une multitude de petites pyramides identiques, agglomérées les unes aux autres. Chaque chou est donc constitué d'une quantité de petits choux, eux-mêmes semblables à ce « grand tout » qu'ils constituent. Une mise en abîme vertigineuse…
Cette métaphore potagère nous dit, d'une certaine façon, ce que sont les jardins à l'échelle du monde : des représentations microscopiques construites à la manière d'un ensemble macroscopique. « Le monde extérieur est contenu dans la pensée de chaque jardin » affirme Michel Corajoud[328].
Les jardins ne se ressemblent pas parce que les époques et les cultures se succèdent et se côtoient sans se ressembler, mais ils présentent des fonds

[326] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1990, p. 11.
[327] Au sens où ce terme est employé depuis le milieu du XIXe siècle, notamment par Auguste Comte : « ensemble des conditions extérieures dans lesquelles vit et se développe un individu humain », in Dictionnaire Culturel en langue française, 2005.
[328] Michel Corajoud, Entretien, in *Urbanisme* n° 264-265, juin-juillet 1993, p. 47.

communs parce qu'ils sont créés par une même humanité. A la fois singuliers et universels, objets d'un créateur et faits sociaux, ils rendent accessibles à leurs jardiniers un monde à l'échelle de leurs moyens.

Afin d'étudier les effets de ce jeu d'échelle, intéressons-nous à la nature même de ce petit monde.
Michel Foucault[329] en propose une lecture particulière, en opposant à la notion d'utopie, qu'aucun lieu ne concrétise, celle d'hétérotopie, qui « a le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles ». Par exemple, la scène d'un théâtre ou l'écran de cinéma, qui voient se succéder « toute une série de lieux qui sont étrangers les uns aux autres ». Mais alors que ces scènes n'accumulent pas les traces des spectacles qu'elles accueillent, les jardins en conservent le souvenir vivant.
Les histoires et les marques des différents jardins successifs se superposent, les anciennes se mêlant aux contemporaines. Les lieux et les époques se fondent, à la manière des palimpsestes évoqués *supra*. L'espace et le temps du jardin concentrent la complexité des espaces et des temps. Une sorte d'utopie réalisée. Voyons comment elle se concrétise, à travers des thèmes déjà évoqués :

- Le potager éloigné du domicile échappe à la sphère domestique, mais fait sans cesse référence à son univers (production alimentaire, temps échappant au travail, réunions de famille…)
- Il s'inscrit à côté de la sphère professionnelle, mais y puise son vocabulaire (travailler la terre), ses outils (faits à l'atelier), ses accessoires (récupérés sur les chantiers), sa propre existence même (les jardins ouvriers édifiés sur le territoire de l'entreprise).

Michel Foucault construit à la suite la notion d'hétérochronies, hétérotopies chroniques telles que, pour simplifier outrageusement, les fêtes foraines ou les villages de vacances naissant à la fin des années soixante, qui proposent une rupture par rapport au temps traditionnel. « Un lieu de tous les temps qui soit lui-même hors du temps[330]» … le temps du jardin est, de ce point de vue, une véritable hétérochronie :
- Le jardin propose une rupture par rapport au temps domestique, professionnel, mais aussi au temps de la ville, son rythme et ses flux.
- Il présente un empilement des temps historiques, lui-même espace traversant le temps. L'échelle en est variable : le jardin nous parle de ce matin, alors que les salades étaient encore marquées par la fraîcheur de la nuit, du mois dernier, lorsque les pieds de tomate ont remplacé les fèves, du siècle passé qui a vu planter cet abricotier, de la saison prochaine, qui verra mûrir les courges[331]…

Le jardin concentre ainsi sur un espace et un temps limités, mesurés, des caractéristiques puisées dans d'autres espaces et d'autres temps. Cet objet complexe s'annonce comme le témoin de phénomènes présents ailleurs, à la fois

[329] Michel Foucault, *Dits et Écrits,* t. 4, Éditions Gallimard, Paris, 1994 (1984), p. 752-761, à l'occasion d'une conférence au Cercle d'études architecturales, « Des espaces autres », Paris, 1967.
[330] *Ibid.*
[331] Écrit au mois de juin.

concentré du monde extérieur et produit des représentations de ceux qui lui donnent vie.
Bien plus qu'une simple réduction du monde, le jardin constitue alors un lieu inédit dont Michel Foucault a envisagé la curieuse alchimie faite du microcosme et du macrocosme, résumée ainsi par Brunon et Mosser[332] :

> « Par la simple juxtaposition des deux affirmations acausales, le philosophe ne se contente pas seulement de mettre en lumière les phénomènes complexes de changement d'échelles, mais il semble suggérer qu'il se produit plutôt, dans une instantanéité troublante, une synthèse, voire une superposition et fusion du microcosme et du macrocosme […] ».

L'espace et le temps rétrécis, superposés, combinaison d'autres lieux et d'autres temps, rendent alors accessible à l'homme un monde insaisissable en d'autres circonstances. Magie du jardin ?

2.3.3. Magie des jardins

Dans son ouvrage consacré aux jardins miniatures orientaux[333], dont nous avons emprunté le titre pour ce chapitre, Rolf A. Stein avance que « la petitesse, loin d'être un élément accidentel des jardins en miniature, un pis-aller faute de place, donne au contraire plus de valeur à l'objet. En effet, plus la reproduction de l'objet naturel s'éloigne, par ses dimensions, de la réalité et plus il revêt un caractère magique ou mythique[334]».
Ces jardins, dont l'existence est signalée avant l'ère chrétienne, sont le plus souvent des représentations de paysages montagneux, dont les rochers reposent sur un plateau faisant office de bassin. Des bonsaïs et des personnages miniatures donnent son échelle à l'ensemble. Ces artefacts peuvent être complètement réifiés et ne plus comporter d'élément vivant : métal, terre cuite, porcelaine, béton, bois, carton figurent alors ces paysages, qui conservent toute leur puissance évocatrice en se doublant parfois d'une fonction utilitaire, comme les brûle-parfums. Les jardins miniatures sont placés à des endroits bien en vue de la maison, en particulier au centre de la cour. Ils font l'objet d'une grande attention et leur contemplation l'emporte sur le temps consacré à leur prodiguer des soins.

La réduction du réel donne ainsi naissance à un objet semblable au réel mais rendu « maniable, accessible à un tour de main[335]» et donc maîtrisé par celui qui en a la garde. Une force inversement proportionnelle à sa taille semble émaner de

---

[332] Hervé Brunon, Monique Mosser, *L'enclos comme parcelle et totalité du monde : pour une approche holistique de l'art des jardins*, in *Art et espace*, Milovan Stanic (dir.), *Ligeia, Dossiers sur l'art*, n° 73-76, janvier-juin 2007, p. 59-75. Colloque international **Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines**. Institut National d'Histoire de l'Art et *Society Architectural of Historians*, Paris, 1-4 septembre 2005.
[333] Rolf A. Stein, *Le monde en petit, Jardins en miniature et habitations dans la pensée religieuse d'Extrême-Orient*, Éditions Flammarion, Collection Idées et Recherches, Paris, 1987.
[334] *Op. cit.,* p. 59.
[335] *Ibid.,* p. 60.

ce petit morceau de monde. A propos de l'expression bouddhique « le monde dans un grain », Stein ajoute : « faire tenir l'univers entier dans l'espace le plus restreint possible, c'est bien là un acte magique ».

Toutes proportions gardées, le jardin microcosme semble occuper une position comparable dans la vie du potagiste, lequel est doté de pouvoirs à la mesure du territoire dont il peut parcourir l'ensemble en quelques pas. Certes, la relation physique à un jardin tenant sur un plateau de quelques décimètres carrés n'est pas la même que celle investie dans un potager en production de parfois plusieurs centaines de mètres carrés, mais le processus engagé nous semble le même.

L'acte magique de réduction du réel permet d'en goûter les qualités, d'en assurer une certaine compréhension, d'en mesurer les forces, peut-être de se les approprier ? La physique horticole devient alors une sorte de métaphysique.

« Le jardin, c'est la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du monde », affirme Michel Foucault[336], et cette si petite parcelle semble en mesure de concentrer les termes de ce qui l'entoure et la constitue. Cette capacité n'est pas un effet autonome produit par ce petit bout de territoire : c'est bien parce qu'un jardinier fait exister ce jardin que celui-ci prend l'empreinte de son créateur.

On doit alors pouvoir y lire la qualité des relations que son concepteur entretient avec le monde environnant.

2.4. Lire notre représentation du monde

2.4.1. Refléter notre rapport à la nature

Catherine Laroze propose une lecture partant du jardin pour rendre compte de notre relation au monde, et notamment à la nature. La philosophe le considère « comme un lieu d'observation idéal permettant d'évaluer et de mesurer en permanence la nature et la qualité des liens qui nous rattachent au monde[337]».

Prenons à nouveau pour exemple l'invention du jardin régulier. Nous voyons dans son affirmation géométrique formelle une posture défiant le désordre apparent, redouté, d'une nature perçue comme dangereuse. Le projet du jardin strict s'annonce civilisateur et dominateur. Il s'inscrit, au XVIIe siècle en Europe, dans le propos des Lumières et la volonté d'expliquer, de mesurer, d'ordonner et d'asservir le monde, dont une grande partie reste méconnue de l'Occident.

Gardons-nous de tout ethnocentrisme : on retrouve le même projet ordonnancier dans les représentations des jardins de prestige de l'Egypte ancienne bien avant

[336] Michel Foucault, *op. cit.,* p. 759.
[337] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1999, p. 208.

l'ère chrétienne[338]. Il s'agit vraisemblablement d'un besoin universel et intemporel d'expliquer et de maîtriser le monde qui nous entoure[339].

Portons-nous à présent à la fin du XXe siècle, période au cours de laquelle les préoccupations écologiques liées à la destruction de plus en plus rapide et visible de la nature modifient les termes de nos représentations. Quelques marées noires vont contribuer à concrétiser de façon spectaculaire cette dégradation de ce qui est désormais nommé, avec une certaine distance, l'environnement. Les vaches folles du début du XXIe siècle vont rapprocher encore davantage du quotidien des hommes les réalités tangibles des dommages faits à son environnement, et donc à lui-même.

La nature n'est plus dangereuse, mais en danger... et l'homme avec. De fait, le jardin doit alors présenter d'autres scénarios. Plus besoin de mettre en scène un rassurant parterre sous contrôle. A l'inverse, les paysagistes en vogue présentent des « jardins naturels », libérés de l'ordonnancement classique[340]. C'est le triomphe des graminées sensibles au vent, des courbes, des « fleurs des champs », des associations de végétaux, d'un savant fouillis et d'une spontanéité très calculée. Schématiquement, cette conception relève plus particulièrement des classes moyennes et supérieures, pour lesquels le jardin est objet de distinction et de sophistication. Mais, à bien y regarder, l'inclinaison distinguée pour les « variétés anciennes », recherchées à tout prix s'avère tout aussi formellement figée que l'amour du pélargonium rouge vif coincé dans sa jardinière. La traduction horticole du goût pour le naturel s'annonce ainsi particulièrement culturelle.

Jardiner serait une façon d'être au monde. Et lorsque ce monde va mal, le jardin peut constituer une forme de catharsis permettant de résoudre le dilemme posé par l'action de l'homme sur la planète. Le jardin, à l'image d'une nature préservée des outrages, permet d'atténuer - à moins que ce ne soit de distraire - un sentiment de culpabilité plus ou moins conscient. « Dans mon jardin, je peux mettre en application ce que je désespère de pouvoir faire pour la planète. Là, au moins, je peux agir et je vois les résultats », déclare ce militant écologiste

---

[338] Voir à ce sujet le plan du jardin d'un haut dignitaire égyptien, Tombe de Sennefer, Thèbes, vers 1500 av. J.-C., in Germain Bazin, *op. cit.,* p 12.

[339] Michel Corajoud, *op. cit.*, 2010, p.76-79, remet en cause l'opposition binaire entre la géométrie des « territoires instruits par l'homme » et les formes considérées comme « libres » de la nature, qu'il regarde « comme un jeu de pièces qui semblent obéir à une sourde géométrie ». La géométrie des jardiniers et des paysans serait une façon de composer avec l'organisation des courbes, reliefs et creux du paysage naturel et non une opposition de principe avec l'organisation naturelle. Pour le paysagiste, le goût pour le pittoresque du XIXe relève d'une « surnaturalisation ». Michel Corajoud souligne également les différentes lectures qui peuvent être faites des jardins de Versailles : l'une, « dans le sens des axes majeurs, où Le Nôtre exprime l'emprise du pouvoir royal sur tout le territoire ». L'autre, selon « une traversée diagonale [où s'exprime sa] maîtrise de l'art des transitions et des voisinages » et font de ce jardiniste un précurseur, dont les enseignements valent encore aujourd'hui, y compris parce qu'il annonce le jardin dit « à l'anglaise ».

[340] Martine Bergues évoque à ce sujet le « jardin au naturel », par analogie au « thon au naturel », qui ne le serait guère plus… *Op. cit.,* p. 163.

désabusé, appuyé sur sa houe. Mais ce mouvement de retrait peut signifier un repli sur des petits intérêts privés. *Not in my backyard*[341], disent les anglais. Martine Laffon évoque le jardin du début de l'humanité comme une « enclave au milieu de terres vierges[342]». Le jardin de notre siècle, avec l'intention du jardinier d'en faire un lieu de nature (un « jardin naturel ») inverse la relation au monde, faisant du jardin une enclave au milieu de terres souillées…

Le mythe d'un « retour à la nature » constitue alors le point extrême de ces représentations : une « vraie nature », conçue comme un monde parfait, au besoin déshumanisé pour être plus pur. Bien avant Jean-Jacques Rousseau, ce désir mythique d'un retour à une nature des origines est, pour Sergio Dalla Bernardina,

> une constante anthropologique réapparaissant au cours des siècles sous différentes formes. Groupes hérétiques, sectes, mouvements millénaristes, mais aussi romantisme, idéologie hippie, écologisme, ne seraient qu'autant de manifestations de cette seule et unique tendance : le courant hétérodoxe, dont l'objectif est la réconciliation de l'homme avec la nature[343].

Le sentiment d'avilissement et d'éloignement de la nature trouve généralement son fondement dans les situations de crises ou de mutations : guerres, bouleversements économiques ou idéologiques semblent favoriser l'émergence de ces phénomènes, indépendamment des faits positifs observés sur le milieu naturel. Le discours sur le retour au naturel s'accompagne volontiers d'une rhétorique moralisatrice associant nature, passé et bonté en opposition aux changements en cours ou à venir. La naturalisation des actions et des sentiments s'oppose à la perversion d'un progrès mal maîtrisé. François Portet[344], analysant le discours des terrianistes du début du siècle, note que « le jardin crée la contiguïté de la nature et de la morale, dans le discours la métaphore signifie simultanément la moralité de la nature, et la naturalité de la morale ».

Rappelant que « les usages de la nature dépendent de la façon dont on se la représente, des catégories forgées pour la penser », Françoise Dubost[345] s'interroge : « Cultiver le sauvage : retour du naturel ou comble de l'artifice ? » Vraisemblablement les deux. Ce mouvement de retour vers le naturel passe sans doute, dans les sociétés urbanisées, par un certain nombre de détours artificiels. Les murs végétaux, les jardins sur les toits reposent sur des procédés culturaux plutôt sophistiqués, pas toujours économes. Claude Monet, déjà, employait en permanence une bonne quinzaine de jardiniers pour entretenir ses petits coins de nature si peu naturels. Ces succédanés suffiront peut être à répondre à cette

---

[341] « Pas dans mon jardin », autrement dit, « pas de ça chez moi ». Expression utilisée pour qualifier une position centrée sur soi-même face à une préoccupation d'ordre publique. Par exemple, pas de décharge dans ma commune, elle-même productrice de déchets. Une façon de repousser le problème vers… les voisins.

[342] Martine Laffon, *op. cit.,* p. 17.

[343] Sergio Della Bernardina, reprenant les réflexions de Serge Moscovici dans *Hommes domestiques et hommes sauvages*, in *L'utopie de la nature*, Éditions Imago, Paris, 2001, p. 87.

[344] François Portet, *L'ouvrier, la terre, la petite propriété - jardin ouvrier et logement social, 1850-1945*, Ecomusée, Le Creusot, 1978, p. 44.

[345] Françoise Dubost*, op. cit.,* 1999, p. 23.

« demande de naturel », pour peu que la demande reste superficielle. On peut aussi imaginer que le mouvement soit plus profond et que le jardin constitue alors une forme de medium entre l'homme dénaturé et une nature dans laquelle la place de l'homme serait à réinventer.

Comment sortir de cette situation schizophrénique ? De nouveaux paradigmes s'annoncent en usant de métaphores jardinières pour prendre corps.

2.4.2. Le jardin planétaire

A la fin du XXe siècle, le paysagiste Gilles Clément[346] développe les concepts de jardin en mouvement dans lequel le jardinier accompagne plus qu'il n'ordonne la nature, puis de « jardin planétaire » présenté lors d'une grande exposition parisienne à l'occasion du nouveau millénaire.
Ce créateur prolixe et théoricien humaniste, s'affirmant plus volontiers jardinier que paysagiste, est à l'origine de nombreuses créations d'espaces publics étayées par une réflexion féconde et renouvelée.
Gilles Clément rappelle la dimension finie de notre planète et pose la responsabilité de ses occupants dans les mêmes termes que celle du jardinier vis-à-vis de son jardin : organisation de l'espace, usage réfléchi des ressources, respect de la diversité biologique et culturelle composent les termes d'une conception élargie du jardin. « L'homme appartient à la nature, sa position n'est plus dominante, mais intégrée[347]». L'auteur note que le mot « *environnement* se rapporte aux *environs* : ce qui se trouve à distance de nous, [tandis que] la langue espagnole propose *medio-ambiante*, le « milieu ambiant », et par là suggère un état d'immersion plutôt qu'une mise à distance [348]».
L'*environnement* n'est plus un espace *autour*, mais un ensemble incluant un jardinier. L'homme jardinier est ainsi remis au cœur de son jardin et face à ses responsabilités, locales et globales.

S'inspirant de la friche, l'idée du jardin en mouvement consiste à accompagner la nature dans son expression, à agir légèrement, « poliment » dirait Michel Corajoud[349]. En étant attentif aux « mouvements biologiques » du jardin, le jardinier compose un espace prenant en compte la végétation déjà en place, les apparitions spontanées de plantes, les surprises habituellement non désirées mais recevables du milieu. Le jardin est dessiné en fonction de ces données changeantes, et s'inscrit dans un mouvement sans fin, ouvert aux influences extérieures. Ce n'est pas une utopie : de nombreux espaces publics ont ainsi été mis en œuvre en s'appuyant sur une formation conséquente des agents territoriaux chargés d'entretenir ces jardins.

---

[346] Gilles Clément, *Le jardin en mouvement - De la vallée au jardin planétaire*, Éditions Sens et Tonka, Paris, 2001.
[347] Gilles Clément, in *Le jardin notre double*, *op. cit.,* 1999, p. 228.
[348] Gilles Clément, *Jardins, paysage et génie naturel*, Éditions Collège de France / Fayard, Paris, 2012, p. 23.
[349] Michel Corajoud, *op. cit.,* 1993, p. 47

Ce principe de culture repose sur l'idée de « faire le plus possible *avec*, le moins possible *contre*[350]». Il prône une économie de moyens, une modestie dans l'action pour un résultat aussi riche que possible en termes de diversité biologique. Le modèle ainsi énoncé pour le territoire du jardin propose une attitude particulièrement adaptée à l'échelle de la planète pour répondre aux problématiques évoquées précédemment. Gilles Clément développe alors l'idée de *jardin planétaire*, rappelant la finitude de la planète et appelant à y vivre avec la même économie de moyens. « Économiser signifie prendre soin », rappelle Bernard Stiegler[351].

Retenons de cette disposition technique érigée en posture éthique, une attitude pragmatique fondée sur des actes quotidiens et basée sur la responsabilité qu'exerce, de fait, le jardinier sur son aire d'influence. Il ne s'agit plus d'imposer un ordre à la nature, mais de composer avec.

2.4.3. Converser avec la nature

Robert Harrison propose un point de vue complémentaire à cette idée : « la nature a son ordre à elle et les jardins ne lui imposent aucun ordre ; ils ordonnent plutôt notre relation à la nature[352]». Le jardin offrirait un mode relationnel, une sorte de médiation dans notre rapport à la nature, un support à sa compréhension par l'intellect et par le corps. Les pédagogues de l'éducation à l'environnement l'ont bien compris : le jardin est un formidable moyen d'accès à une compréhension scientifique et sensible des phénomènes naturels et des interactions qui les animent.
Entre le projet potagiste et les résultats obtenus, l'expression de la nature se combine aux capacités et aux limites de l'homme dans une négociation au cours de laquelle le jardinier n'est pas en position dominante.

C'est ce que pressent également Gérard Monédiaire[353] lorsqu'il estime qu' « il ne s'agit pas de contemplation de la nature ordonnée [...], mais de <u>conversation</u>[354] et action ordonnées avec la nature ». Le jardinage serait une forme de négociation permanente entre la volonté démiurgique de l'homme et les forces de la nature. Notons que c*onverser* vient du latin *conversari*, signifiant « vivre avec »[355].
Jardiner serait une façon d'apprendre à vivre ensemble, de composer[356] sur un terrain d'entente.

---

[350] Gilles Clément, *op. cit.,* 2001, p. 235.
[351] Bernard Stiegler, *Ce qui vaut la peine d'être vécu. De la pharmacologie*, Éditions Flammarion, Paris, 2010, chap. 5. Cité par Gilles Clément, *op.cit.,* 2012, p. 37.
[352] Robert Harrison, *op. cit.,* p. 65, 66.
[353] Gérard Monédiaire, *op. cit.,* 1999, p.138.
[354] C'est nous qui soulignons.
[355] Dictionnaire Larousse, *Lexis,* 1987.
[356] *Composer* vient du latin *componere*, mettre ensemble. L'un des ouvrages clés de l'art des jardins du XIXe siècle en Europe est le célèbre *Traité général de la composition des parcs et des jardins,* par Edouard André.

Ce paradigme constitue une sorte de révolution dans la manière de concevoir la place et le rôle de l'homme occidental dans la nature. La domination et l'exploitation des ressources font place à une relation faite de modestie et d'intelligence. Modestie dans l'usage du monde, intelligence dans sa compréhension. Le jardin permet de concrétiser cette représentation et de la rendre accessible par l'expérience.

REVENIR AU TERRAIN

Au terme de cette première partie, le jardin apparaît dans sa complexité biologique et métaphorique. L'implication du jardinier et les liens qui l'unissent au lieu transforment le terrain en projet permanent, véritable projection de l'homme sur l'espace qui l'accueille, terre d'histoire individuelle et collective, utopie réalisable, la tête dans les étoiles.

Il nous appartient maintenant de remettre les pieds dans la terre, pour observer au quotidien, comment, pas à pas, geste après geste, saison après saison, le jardinier approprie cet espace à son propre projet et se l'approprie. Point de préoccupation de propriété dans cette entreprise : il s'agit de faire sien au sens d'approprier à ce que l'on est.

Revenons donc au « terrain »...

LES PIEDS DANS LA TERRE

(S)APPROPRIER (Relevés photographiques de terrain)

Les éléments formels de cette étude relèvent d'observations effectuées dans différents jardins durant une quinzaine d'années, de 1997 à 2012.
Nous avons évoqué notre volonté de collecter nos informations sur de nombreux sites, afin de vérifier l'existence d'invariants dans les manières de faire, posée comme hypothèse. En conséquence, les terrains sont nombreux et fréquentés selon divers modes, de la simple visite fortuite à la fréquentation régulière échelonnée sur plusieurs années.
Nous avons eu l'occasion de voyager un peu, mais l'essentiel des jardins se concentre dans une aire géographique nationale, notamment dans l'Hérault, notre département de résidence, et la région Languedoc Roussillon.

Le tableau A figurant en annexe 1 présente la répartition de ces jardins et les modalités d'observation que nous avons pu leur appliquer, selon les circonstances de leur fréquentation et les objectifs poursuivis.
Certains terrains font l'objet de simples relevés photographiques, destinés à former une collection d'objets et d'aménagements dont la réunion doit confirmer la fréquence et la dimension invariante.
D'autres terrains relèvent d'un suivi régulier, dont l'objectif est d'étudier l'évolution et la transformation dans le temps. Cette approche concerne les sites montpelliérains de Malbosc et des Grands Grès, de Monlong à Toulouse, et dans une moindre mesure La Rauze, également à Montpellier.
Le tableau précise également les modes d'investigation, synchronique ou diachronique, mis en œuvre.

Le tableau B de l'annexe 1 synthétise pour mémoire les travaux de seconde main, notamment basés sur les études de Bronislaw Malinowski, Philippe Descola, Diana Balmori et Margaret Morton. Ce sont les photographies de ce dernier auteur que nous retrouverons à la fin de cette partie.

Aux « **morceaux choisis** » dans de multiples jardins observés parfois de façon éphémère, succèdent ainsi des « **jardins choisis** », étudiés dans la durée.

1. MORCEAUX CHOISIS

1.1. Portes, clôtures et bordures

Que serait le paradis, sans limite et sans porte pour la franchir ? Passer la porte, c'est entrer dans un univers défini par une limite.

1.1.1. Avoir accès aux jardins

L'entrée se fait par une porte principale, signifiant clairement que le visiteur entre en territoire sous contrôle.

Jardins cheminots, Nîmes, Gard - 2008

L'entrée inhabituellement majestueuse de ce site de jardins familiaux présente, au-dessus de son monumental portail, les « armes » de l'association : un arrosoir, auprès duquel se croisent une bêche et un fourche bêche, rappelant les valeurs de travail des utilisateurs du lieu.
Comme pris entre deux rails, les mots « JARDIN DU CHEMINOT » disparaissent dans un fouillis végétal charmant, mais qui ne tardera pas à être sévèrement rappelé à l'ordre.

La porte du jardin est davantage un marqueur qu'un élément fonctionnel de clôture.

Il s'agit d'indiquer que l'on entre dans un nouvel espace, lequel se démarque de l'espace indifférencié de la voie publique. Il n'est pas encore question de propriété, mais de changement d'état, comme le suggère cette porte d'un jardin partagé berlinois, inutile en tant qu'élément de clôture, d'ailleurs inexistante, mais signifiante dans sa qualité de portique, lieu de passage quasi initiatique vers le (petit) paradis.

Jardins partagés de l'aéroport, Berlin, R.F.A. - 2012. Photographie Alexandrine Fillion -. Association Jardins Solidaires en Méditerranée, Marseille et Région PACA.

<u>Détail</u>
« Heaven is right here »

Le paradis est juste là annonce cette porte-portique, laissant apercevoir d'accueillants fauteuils en osier au milieu d'un fouillis végétal soigneusement préservé.

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2007

La très défensive entrée de ces jardins familiaux répond aux incursions nocturnes que leurs jardiniers disent avoir subies. Désormais, il faut composer avec les pointes acérées du portail, doublées d'un solide réseau de fils de fer barbelés.
Comme pour adoucir la dureté affichée dès l'abord du jardin, l'un de ses jardiniers a fixé sur une des pointes une rose fanée trouvée par terre un jour de Saint Valentin. Les bien nommés jardins de La Rauze s'affichent sous un jour plus aimable, mais la barrière n'en demeure pas moins sérieusement défensive.

Une fois passé le portail séparant la communauté des jardiniers du reste du monde, l'accès aux parcelles n'est pas pour autant réglé. Chaque jardinier s'attache à marquer l'autorisation individuelle qu'il convient d'obtenir pour pénétrer dans son domaine.

1.1.2. La porte du jardin

La porte est l'élément premier du jardin. C'est au seuil que l'histoire, quotidienne ou unique, commence vraiment. Avant de le franchir, on est encore dans le « hors jardin » : la ville, la rue, le chemin[357]…

Le seuil du jardin marque le changement d'état : la nature du sol, généralement, se modifie. Il est plus souple, crisse ou colle sous les pas, dégage parfois de nouvelles odeurs, incite à ralentir. Ça y est, on est DANS le jardin. Mieux, AU jardin, expression consacrée pour celui qui le travaille.

[357] Comparant les maisons indiennes, anglaises et américaines, Amos Rapoport montre que la notion de seuil varie selon la conformation des limites de la propriété. Par exemple, la pelouse non clôturée de la maison nord-américaine dessine une zone semi-publique et un seuil proche de la maison, alors que les limites marquées par un mur en bord de route ou une barrière à mi-distance entre la rue et la maison, placent le seuil à l'endroit de cette limite. C'est le cas des jardins que nous étudions ici.
Amos Rapoport, *Pour une anthropologie de la maison,* Éditions Dunod, Paris, 1972, p. 111, 112.

Pour le potager séparé de la maison, une porte marque le plus souvent l'entrée du jardin, la limite entre l'extérieur et l'intérieur. Comme dans un dojo d'arts martiaux ou de méditation, il importe de signifier clairement la limite entre les deux mondes. Dans un dojo zen, nulle porte en tant que telle, mais une pièce de bois posée sur le sol, qu'il convient de franchir du pied gauche, en toute conscience, pour marquer le passage du dehors au dedans.

Ainsi, la porte prend-elle une importance disproportionnée avec les seuls enjeux objectifs de préservation du jardin. Elle annonce au moins deux choses :

- on ne rentre pas
- c'est par là que l'on rentre (lorsque l'on y est autorisé)

Cette double déclaration s'affirme fortement, quitte à contredire la fragilité de la clôture s'étendant de part et d'autre. On a vu des grillages dérisoires, entrebâillés, dégrafés et avachis, s'appuyer sur la puissance symbolique de la porte, seule à vraiment signifier l'interdiction d'entrer. Jean-René Hissard et François Portet[358] notent pour leur part que :

> Les marques de passage signalent l'interdit mais permettent, moyennant le respect des règles de convenance, sa transgression. Ainsi la barrière munie d'une porte sans verrou oblige le visiteur à suivre un certain parcours et montre l'importance que le sociétaire attache à l'entrée dans son domaine semi privé.

Pour sa part, dans ses conseils pour créer un potager, Jean-Luc Danneyrolles indique que la porte

> s'impose comme une évidence pour indiquer l'espace privé, [...] est rarement pleine, plutôt à claire-voie. En général, elle n'est pas très haute ni très large [...] sa fermeture est symbolique, c'est en général un loquet ou simplement un anneau de fer qui se fixe sur le dormant[359].

Il s'agirait donc davantage de marquer la limite et le seuil, que d'empêcher vraiment l'accès au jardin. Bien que certaines portes présentent un aspect défensif beaucoup plus affirmé, Il semble que leur fonction soit d'essence plus symbolique que pratique.

[358] « Les jardins ouvriers de Belfort » in *Traverses*, n° 5-6, 1976, p. 186.
[359] Jean-Luc Danneyrolles, *Créer son potager,* Éditions Actes Sud, Arles, 2003, p. 59.

Aussi, on ne sera pas surpris qu'en l'absence de clôture, la seule présence d'une porte, posée en bordure du jardin, en marque les limites et l'injonction de les respecter.

Jardin de l'Envol, Vénissieux, Rhône - non datée (début décennie 2000).
Photographie Association Le Passe-jardins, Lyon et Rhône-Alpes.

Cette porte veille, solitaire, sur ce potager d'insertion sociale. La clôture a-t-elle disparu ou n'a-t-elle jamais existé ? Quoi qu'il en soit, sa seule présence semble pour le moment suffire à dire que l'espace qu'elle borde est délimité. C'est la porte qui fait le jardin en rappelant que son franchissement ne peut s'envisager qu'avec l'autorisation du jardinier. En son absence, il n'est pas donné d'entrer…

Observons maintenant la porte de ce jardin partagé parisien. La clôture de branches annonce modestement la limite de cette parcelle de quelques mètres carrés. Un fil tendu entre des piquets hauts d'une vingtaine de centimètres accueille par endroits quelques tiges d'osier, plessis maladroit, rapidement réalisé. Ce qui donne sa dimension à cette clôture dérisoire, c'est sa porte. Formé d'un cadre de bois rempli d'un grillage à poule, l'objet semble avoir été récupéré. L'aspect grisé du bois, une vieille charnière en métal rouillé attestent du réemploi d'une porte ancienne, provenant peut-être d'un garde-manger ou d'un poulailler. Une « antiquité » qui donne à ce tout petit jardin récemment mis en œuvre dans le XXe arrondissement, une dimension pittoresque vraisemblablement voulue. Bien que ne mesurant qu'un mètre de haut sur quarante centimètres de large, elle présente des proportions plus adaptées à la taille humaine que la très modeste clôture : si cette dernière peut être franchie d'un pas, la porte, pour sa part, même particulièrement petite, annonce l'entrée du jardin et l'interdiction d'y pénétrer.
Une petite plaque de tôle le confirme en six lettres martelées : derrière cette porte, il y a un JARDIN. C'est elle qui fait que cet espace, aux dimensions d'une pierre tombale, est un jardin. Sans elle, ce ne serait qu'un parterre.

Jardins partagés d'Éole, Paris 18e, Île-de-France - 2010

Si la porte fait le jardin, alors il convient de lui donner l'importance qui sied à sa fonction. Or, la porte est plutôt portillon…

1.1.3. Magnifier l'entrée

Modeste par sa conception, souvent composée de matériaux pauvres, la porte doit affirmer son rôle symbolique de première importance en compensant sa fragilité constitutive. Différentes stratégies permettent alors de la mettre en valeur, voire de la magnifier.
L'objet va parfois être surinvesti au regard de l'investissement apporté au jardin lui-même. Témoins, ces portillons dont les peintures récentes jurent parfois avec la transparence des clôtures ou le quasi abandon de certains jardins, pourtant photographiés en septembre, période encore généreuse dans les potagers du midi de la France…

Jardins familiaux de Saint Georges d'Orques, Hérault - 2010

Jardins familiaux, Le Haillan, Gironde - 2008

Une maquette de maisonnette, une cloche en guise de sonnette…
On annonce l'entrée d'une demeure dans laquelle on ne pénètre pas sans avertir de sa présence. Le jardin se « domestique ».

Cette porte est constituée de divers matériaux de récupération (planches de coffrage et de volige, grillage, poignée de meuble). Ses charnières sont faites de ficelles et de fil de fer. Une lasure rouge, incomplètement appliquée, lui donne un peu plus de volume et rappelle, comme un panneau d'interdiction, le danger de la franchir. Mais ce maladroit signe d'avertissement semble devoir se compléter d'un artifice décoratif constitué de deux timbres de sonnettes de bicyclette. Dépourvus de leur heurtoir, ils ne permettent plus d'avertir le jardinier de la venue d'un visiteur. Éléments de décoration, ils donnent à cet assemblage hétéroclite une symétrie à la fois rassurante et dérisoire. Leurs chromes attirent l'œil du passant, et leur usage sonore initial évoque peut-être l'existence d'une alarme cachée…

Il convient d'être prudent et de s'annoncer.

Jardins familiaux de Sommières, Gard - 1997

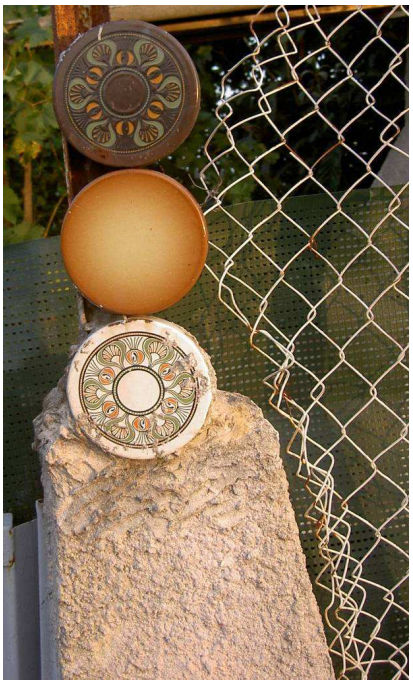

Des couvercles de plaques électriques viennent orner, comme des blasons, le pilier de la porte du jardin, lui-même disproportionné par rapport à son usage, mais chargé également d'apporter du poids à l'ensemble.

Jardins familiaux de Nîmes, Gard - 2006

Dans d'autres cas, c'est un accessoire rapporté au-dessus de l'entrée qui sera chargé de lui donner l'importance qu'une simple porte de jardin ne possède pas. Un dispositif va apporter la hauteur faisant défaut au portillon.

La partie supérieure de cette porte est rehaussée d'une pièce de bois sculptée, récupérée d'un meuble. Un grillage fixe complète le dispositif afin de limiter les intrusions fréquemment déplorées par ces jardiniers montpelliérains.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2010

Dans ce jardin hmong de Toulouse, la porte s'appuie sur les branches d'un figuier. L'une d'elles a été coupée, vraisemblablement parce qu'elle dépassait sur le chemin, mais le jardinier a conservé sa partie supérieure tortueuse et imposante au-dessus du fragile édifice.
De nombreuses cucurbitacées sont fréquemment cultivées ici et utilisées pour recouvrir l'architecture des abris ou former des pergolas. Les jardiniers leur laissent volontiers une liberté inhabituelle aux usages des jardins familiaux.
La générosité des courges a été mise à profit ici pour habiller et renforcer le volume de l'édifice.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2006

Des bouchons colorés sont cloués sur le linteau de cette porte de jardin.
Guirlande lumineuse, tableau de bord d'une improbable alarme ?

Jardins ouvriers d'Ivry sur Seine, Val de Marne - 1999

Jardins familiaux, Toulouse, Haute Garonne - 2005

Ce chapiteau n'est pas indispensable à la solidité de l'édifice, mais il encadre l'axe de l'allée et procure un volume appréciable au fragile portillon à claire-voie.

Jardins cheminots, Montpellier, Hérault - 2005 et 2009

Proches l'un l'autre, ces deux jardins présentent des dispositifs jumeaux. Reposant sur de solides piliers en traverses de chemin de fer, des linteaux de récupération offrent leur style inattendu. L'entrée du jardin est bien là, formellement encadrée, quelle que soit par ailleurs la relative légèreté du grillage de part et d'autre.

« Le linteau de porte s'apparente à l'arc en ciel, affirmation indirecte du passage de la terre au séjour divin[360]», assurent les symbolistes. Pour Mircea Eliade, « le seuil concrétise aussi bien la délimitation entre le "dehors" et le "dedans" que la possibilité de passage d'une zone à une autre (du profane au sacré)[361] ».

Confirmation, si besoin est, que le jardin est un petit paradis…

Une autre façon de donner du volume, et donc de l'importance, au modeste portillon est de lui adjoindre des signaux d'avertissement. Le danger est évoqué par ces deux bornes rouges et blanches qui encadrent l'entrée comme un portique, vigile particulier et permanent.

[360] Chevalier Jean, Gheerbrant Alain (dir.), Dictionnaire des symboles, Éditions Robert Laffont et Jupiter, Collection Bouquins, Paris, 1982, p. 799, 780.
[361] Mircea Eliade, *op. cit*., p. 154.

Jardins familiaux d'Alès, Gard - 1997

Parfois, le jardinier propose des métaphores suggestives sur les risques liés à une pénétration imprudente dans le jardin. Ainsi cet avis bien connu des voyageurs, rappelant qu'« un train peut en cacher un autre » et précisant par la même occasion l'appartenance professionnelle probable du jardinier. Celui-ci nous avertit que nous abordons une zone de danger et qu'il convient d'être sur ses gardes. A bon entendeur…

Jardins familiaux de Nîmes, Gard - 1997

Le jardinier du numéro 12 supprime ainsi une part d'anonymat de son jardin en figurant cet avis provenant de l'univers des chemins de fer.
Celui-ci évoque l'existence de « poursuites judiciaires » susceptibles d'être entreprises à l'égard d'un éventuel « contrevenant ». Il convient de ne pas enfreindre les règles et le plus prudent est sans doute de passer son chemin. Comprenne qui pourra…

L'annonce n'est pas toujours aussi elliptique et certaines interdictions d'entrer peuvent être signifiées en utilisant des codes beaucoup plus explicites. Les panneaux indicateurs ou de chantier sont à ce titre souvent utilisés, celui indiquant un « sens interdit » recueillant une certaine faveur. Et si la suggestion ne suffit pas, l'avertissement écrit prend le relais, quitte à forcer un peu sur la dramatisation…

Jardins familiaux de Nîmes, Gard - 1997 (pour les trois images)

« Piège(s), danger… »,
les petits paradis sont minés de préoccupations sécuritaires…

Nous reviendrons sur la question de ces signes de prévention au chapitre « Signes d'accueil et de présence ». Pour l'heure, intéressons-nous à ces limites de part et d'autre du seuil du jardin.

1.1.4. Un jardin bien clos

> Le jardin est très beau et bien clos,
> entouré de tous côtés d'une solide palissade,
> sauf de devant, à l'entrée,
> où il y avait une porte ouvragée[362].

Bien que nous ayons observé qu'elle pouvait parfois se suffire à elle-même (une porte de jardin posée seule, sans clôture autour), la porte n'est usuellement qu'une interruption possible dans la fermeture que constitue le mur, la clôture, la haie, tout ce qui matérialise une séparation avec l'extérieur. Cette limite est, par définition, essentielle à l'existence du jardin, lequel contient étymologiquement cette notion de séparation.
Mais cette « fusion du sens entre la notion de jardin et celle de clôture[363] » mérite d'être regardée de près. Il y a clôture et clôture et parfois même, rien…

Nous nous intéresserons ici à différents types de clôtures mises en œuvre dans les lotissements de jardins.
Venant de l'extérieur, du point de vue du visiteur, la clôture périphérique du site est la première barrière, suivie de celle de chaque parcelle, éventuellement complétée par des petites clôtures intérieures.
Chacune de ces limites a une fonction symbolique, défensive, horticole, différemment exprimée selon les lieux et les usages.

Le mot revêt plusieurs significations :
Clôture : du latin *clausura*, fermeture, apparu vers 1100.
1/ Enceinte qui ferme l'accès d'un terrain (mur, haie, grillage, palissage, etc.)
2/ Action de fermer, de clore, de clôturer
3/ C'est également (1680) la partie d'un monastère où ne peuvent pénétrer les personnes étrangères à ce monastère, ainsi que la loi canonique interdisant ou limitant l'entrée et la sortie de cette enceinte[364].

La clôture est donc à la fois *l'objet* qui clôt, *l'action* de clore, le *lieu* clos et la *règle* qui prescrit la fermeture. Le mot se suffirait-il à lui-même ? Nous allons voir que cette apparente autonomie est toute relative et qu'un lien étroit unit le territoire à ses limites matérielles.

La clôture distingue du champ l'espace précieux du jardin, comme l'encadrement du tableau fait surgir l'œuvre au-devant du mur. Il s'agit de poser le cadre de l'intervention jardinière, comme on trace les limites d'un dessin exécuté sur une

---

[362] Le Roman de Thèbes, vers 1150, in *Sur la terre comme au ciel, Jardins d'Occident à la fin du Moyen Âge.* Catalogue de l'exposition du même nom. Collectif, Elisabeth Antoine (dir.) Commissaire de l'exposition et Conservateur au musée national du Moyen Âge, Éditions de la Réunion des musées nationaux, Paris 2002, p. 86.
[363] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1990, p. 112.
[364] Dictionnaire *Lexis* de la langue française, 1987.

feuille trop grande, ou devant être partagée. Le propos serait-il de détacher[365] le sacré du profane ?

La justification première de la clôture est pourtant prosaïquement fonctionnelle :

> Sans doute, à l'origine, ce clos servait-il à protéger les cultures des dégâts commis par les animaux. Ce potager délicat et fragile s'opposait aux grandes terres destinées aux cultures dites de « plein champ », plus étendues, moins soignées[366].

Le clos protège, abrite des vents dominants, maintient les bêtes à l'écart, mais contient aussi les animaux domestiqués et parqués pour pâturer en dehors des périodes de culture. Lorsqu'elle est faite de pierres, la clôture accumule la chaleur du soleil et la restitue la nuit, protégeant les plantes de la froideur nocturne et favorisant des récoltes plus précoces.

Columelle[367], agronome latin du 1er siècle, annonce qu'« il faudra clore ce terrain de murailles ou de haies hérissées, pour en interdire l'accès tant aux bestiaux qu'aux voleurs ». Si la nécessité de préserver le jardin d'éventuels prédateurs suffit à justifier la clôture, qu'en est-il de cette propension très fréquente à former des limites qui restent très aisément franchissables ?
Bronislaw Malinowski note à propos de la constitution des jardins trobriandais :

> Le terrain est [...] divisé en rectangles bien droits de quatre à dix mètres de large, que délimitent des bâtons posés par terre. Ces rectangles n'ont guère d'intérêt pratique, mais on attache une grande importance à leurs proportions et à la qualité des bâtons[368].

La simple utilité fonctionnelle est souvent dépassée par le tracé de limites inopérantes sur le plan défensif. Pourtant, le geste de clore est accompli de façon quasi universelle avec une application opiniâtre, qu'il s'agisse de marquer une limite ou d'empêcher le passage.

Deux artistes contemporains proposent un éclairage singulier sur cette manie de délimiter.
Bruni et Babarit créent en 1989 dans un bois du département de Loire-Atlantique une œuvre constituée de deux cabanes jumelles, intitulée « La Cabane aux deux jardins, enclore pour mieux (se) définir »[369]. Il s'agit en fait d'un montage photographique du même abri de branchage initialement entrepris par des enfants et photographié sous deux angles différents puis juxtaposé en miroir. On y aperçoit les deux artistes, chacun accroupi devant sa cabane, jumelle inversée de sa voisine, dans la même posture et des vêtements semblables, occupés à jardiner ou à agencer des matériaux de leur jardin. Le titre de l'œuvre met l'accent sur

---

[365] Outre l'action de séparer, le verbe *détacher* suggère également l'idée d'ôter une tache. Une tache originelle ?
[366] Jean-Luc Danneyrolles, *op. cit.,* p. 51.
[367] Cité par Jean-Luc Danneyrolles, *ibid.,* p. 53.
[368] Bronislaw Malinowski, *op. cit.,* p. 79.
[369] Cité par Gilles A. Tiberghien, in *Nature, Art, Paysage,* Éditions Actes sud / École Nationale Supérieure du Paysage / Centre du paysage, 2001, p.129, 131.

l'importance de l'acte de s'enclore pour « mieux (se) définir » au sein d'un ensemble de jardins identiques dans leur tracé ; la similitude des cabanes contribue à conforter cette absence de signe distinctif.
Bien que cette création ne se situe pas dans le contexte de lotissements de jardins potagers (nous sommes dans un bois), nous voyons ici l'exemple plus général d'une individualité qui s'affirme comme un besoin légitime d'autodéfinition (« se définir »). Cette expression s'appuie sur un marquage du territoire somme toute modeste : l'enclos est délimité par le simple alignement de morceaux de bois refendus, constituant une limite fragile de vingt à trente centimètres de hauteur. Le rapprochement avec les parcelles de jardins familiaux nous est immédiatement apparu : des abris identiques, des clôtures symboliques, dans la mesure où elles n'interdisent pas le franchissement, des jardiniers occupés et ce titre évocateur, « enclore pour mieux (se) définir ». La clôture marque la limite, définit l'espace **et** celui qui l'occupe. Définir vient du latin *de finire,* qui signifie justement *limiter*[370].

La technique rudimentaire de délimitation du territoire utilisée par les deux artistes nous rappelle la façon dont les enfants ont tendance à marquer des limites avec les objets immédiatement disponibles. Cubes, jouets, crayons, cailloux, coquillages sont le plus souvent mis à contribution. Nous sommes à nouveau davantage en présence d'un marquage symbolique que dans l'affirmation virile d'une barrière infranchissable.

La spontanéité et l'empressement de l'enfance apportent une illustration brute et immédiate de ce besoin d'enclore. Le projet de « faire un jardin » doit se concrétiser rapidement. Celui-ci naît alors de matériaux facilement mobilisables. Témoin ce jardin (page suivante), tracé et délimité le temps d'une demi-journée, en glanant et en utilisant immédiatement les ressources locales, sans avoir eu le souci de les stocker, trier et adapter à un plan préétabli.

Cette façon de procéder dessine une clôture plurielle faisant appel à des techniques que les adultes mettent aussi en œuvre, en général de façon plus sophistiquée : barrière en rondins, piquets, plessis… Au-delà des différences de technicité des gestes, enfants et adultes partagent ici l'envie commune de matérialiser les limites du jardin.

[370] Dictionnaire *Lexis* de la langue française, Édition 2009.

Écolothèque de Montpellier Agglomération, Saint-Jean-de-Védas, Hérault - 2002
Jardin entrepris par les enfants d'un Institut Médico Educatif.

La délimitation du jardin est constituée de matériaux trouvés alentour, dans le verger de la ferme pédagogique : anciens tuteurs, déchets de taille et d'élagage, planches, liteaux… On aperçoit, en haut à droite de l'image, une planche de culture délimitée par une rangée de petits cailloux, également récoltés sur place.

Le premier acte fondateur est de clore, pour distinguer le jardin de l'espace insaisissable du champ, puis de créer une entrée, ensuite de cultiver.

Lorsqu'il s'agit vraiment d'interdire l'accès, les jardiniers ont recours à des matériaux moins fragiles. La première clôture rencontrée lorsque l'on approche un site de jardins collectifs annonce souvent la couleur.

1.1.5. La clôture périphérique

Les lotissements de jardins familiaux sont en général ceints d'une clôture périphérique destinée à préserver l'ensemble des jardins de la pénétration de personnes non autorisées.

Avoir accès au site suppose la confiance, ou la négligence, d'un de ses occupants légitimes. On vous ouvre la porte, ou bien elle est restée malencontreusement ouverte. L'initiative de certaines collectivités[371] de créer des jardins familiaux ouverts au sein de parcs publics ne recueille pas beaucoup d'enthousiasme de la part des jardiniers. Ils y voient généralement une intrusion désagréable, voire dangereuse pour l'intégrité de leur jardin. L'impression d'une trop grande perméabilité à des personnes « étrangères aux membres de l'association », selon

[371] Nantes et Villejuif, par exemple, ont initié ces expériences.

l'expression d'un jardinier montpelliérain, avive un sentiment d'insécurité. « On préfère être entre nous », précise ce Président d'association hostile au projet municipal d'ouverture de son site de jardins au passage des riverains[372].
L'étranger est vite repéré et surveillé du coin de l'œil. Il devra rapidement dire qui il est et lever tout soupçon d'intrusion : connaître quelqu'un, être soi-même jardinier sont des gages non négligeables pour obtenir un droit de déambulation. Savoir le nom du Président de l'association gestionnaire est un excellent sésame. Car l'endroit est vulnérable et la clôture périphérique en assure la protection collective, celle des jardins et de leurs parties communes : aires de circulation, de stationnement, de détente (boulodrome, tables de pique-nique, jeux pour enfants), locaux techniques (rangements, toilettes, forage) ou de réunion (bureau, salle associative…). C'est donc l'ensemble de la communauté jardinière qui s'abrite derrière cette clôture, chargée de protéger biens et personnes. Les enfants sont parfois laissés seuls dans les allées, pour s'y livrer à des activités interdites dans l'espace du jardin (jeux de ballons, bicyclette…). C'est une façon de les avoir « à l'œil », mais pas « dans les jambes ».

La clôture périphérique constitue donc une forme de frontière avec le monde non jardiné[373]. Elle délimite deux territoires qui ne sont pas étrangers l'un à l'autre, mais dont l'un se méfie particulièrement des appétits supposés, notamment nocturnes, de l'autre. N'oublions pas que, le soir venu, le jardinier rentre à la maison.

Philippe Nys rappelle que « le premier geste constitutif d'un "jardin" […], d'un espace protégé, est attaché au tracé d'une limite et à l'institution d'un ordre au-dedans de cette limite[374]». L'ordre jardinier est ici celui du règlement intérieur, établi de façon plus ou moins participative, mais commun à l'ensemble du groupe. Cette petite république régit son fonctionnement interne et entend bien préserver son intégrité à l'intérieur de ses limites. « Le monde n'est lui-même en ordre que lorsqu'il est clos à la manière d'une demeure » rappelle Marcel Granet[375]. Ainsi la clôture périphérique va délimiter un espace au sein duquel une communauté d'intérêt ordonne son petit monde, lui-même cloisonné comme les pièces d'une demeure.

Cette frontière représente à la fois une ligne de démarcation, une zone de transition entre deux territoires, une construction sociale chargée de sens. Elle

[372] Nous verrons plus avant des contre-exemples possibles, notamment à Meylan, dans l'Isère.
[373] Lorsque les créateurs de jardins voulurent les ouvrir visuellement sur la campagne environnante, ils inventèrent le « ha-ha », large fossé invisible tant qu'on ne l'approche pas. Il permettait de maintenir une séparation entre le jardin et le reste du monde. Le terme « ha-ha » proviendrait de l'exclamation de surprise liée à sa découverte soudaine par les visiteurs.
[374] Philippe Nys, Art et nature : une perspective généalogique, *Le jardin notre double*, Éditions Autrement, Paris, 1999, p. 259.
[375] Marcel Granet, *La Pensée chinoise,* Éditions Albin Michel, Paris, 1968, (1934), p. 285. Cité par Philippe Descola, *op. cit.,* 2005, p. 76.

reflète les relations établies entre ceux qui l'édifient, leurs congénères et leur milieu[376].

Mais la clôture extérieure n'a pas pour seule vocation de délimiter un espace en affirmant une interdiction d'accès et une volonté d'appropriation et de maîtrise du lieu. L'acte de tracer et de clore se révèle fondateur et existentiel, tel le sillon creusé par *Romulus* lors de la fondation de Rome. Philippe Nys[377] en appelle à Jean-Jacques Rousseau, lequel « inscrit dans ce geste mythique le commencement nécessaire de toute culture, de toute civilisation, de la société civile », (…) un geste de constitution de l'humanité ». Évoquant la Grèce antique et des rites remontant au XIIe siècle avant J.-C., il voit dans le tracé de la limite, une « ligne de séparation nécessaire - et non un divorce - qui, en ouvrant un sillon dans la terre, rappelle et appelle l'entrée dans un autre espace ».
Le site de jardins n'est pas une terre étrangère fermée sur elle-même. La clôture est le plus souvent perméable au regard. Le mur, par ailleurs économiquement inaccessible à moins de préexister au projet jardinier, ne répond pas exactement aux besoins de marquer une limite, parce qu'il « nie les rapports de continuité et d'homogénéité qui pourraient lier [le jardin] à l'espace environnant[378]». Le jardin n'est pas un objet isolé du reste du monde, nous avons eu l'occasion de le souligner. Le groupe de jardins n'échappe pas à cette disposition. Robert Harrison, évoquant le jardin d'Eden et même Walden, lieu de résidence d'Henry David Thoreau, rappelle l'importance de la présence du monde autour du jardin :

> Littéralement, un jardin est défini par ses limites. Cependant, si ces dernières fournissent une démarcation et une définition, elles sont généralement relatives. J'entends par là qu'elles préservent un lien entre le jardin et le monde qu'elles maintiennent à une certaine distance[379].

Déjà pour Épicure, il s'agissait de « trouver asile dans des havres de paix éloignés mais non coupés du monde », malgré les injonctions platoniciennes incitant le philosophe à « se réfugier derrière un mur »[380]. Ce fut sans doute le problème des malheureux premiers habitants de l'Eden, privés d'un ailleurs susceptible de leur faire réaliser leurs propres limites. Dieu soit loué (!), la plupart des sites contemporains de jardins collectifs sont relégués dans des environnements infernaux, tels les abords des grandes voies de circulation : le monde extérieur rappelle ainsi bruyamment son existence ! Car il s'agit bien de ne pas s'enfermer, misanthrope et distant, dans une tour d'ivoire. Le jardin d'Épicure « ne prétendait pas sauver le monde de son propre enfer. Il nourrissait

---

[376] Nicole Lapierre considère que « la frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale », in « De G. Simmel à S. Kracauer », *Communication* n° 70, 2000, p. 46.
[377] Philippe Nys, *op. cit.,* p. 259, 260.
[378] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1990, p. 114.
[379] Robert Harrison, *op. cit.,* p. 74.
[380] *Ibid.,* p. 103, 270.

une ambition bien plus modeste et finalement bien plus efficace : dégager une place pour l'humain au milieu de l'enfer, en lui donnant un sol où pousser[381] ».

Voyons, dans un autre exemple, comment se crée cet espace.

Jardins familiaux de Fabrègues, Hérault - 2008

Ces jardins collectifs relèvent d'une initiative privée. Un agriculteur a découpé un champ en parcelles de 100 m² proposées à la location. Une ligne d'eau longe les futurs jardins, bordés à droite par une jeune haie de thuyas séparant l'espace jardiné de l'espace agricole. Les premières marques consistent à tendre une ligne (ficelle, chaîne) entre les poteaux posés aux angles et à l'emplacement du point d'eau de la parcelle[382]. Une pancarte vient préciser le nom du bénéficiaire et la surface dont il dispose.

Le « jardin de RACHID – 100 m² » est né…
La familiarité du jardin s'oppose à l'anonymat du champ. La surface soigneusement mesurée, modeste, fréquentée en famille (trois générations sont présentes) est appropriée (au sens de *rendre convenable à un usage*). Elle répond à la dimension du champ, trop vaste, ouvert et insaisissable.

[381] *Ibid.,* p. 104.
[382] Nous aurons l'occasion de l'aborder au chapitre consacré aux allées : le chemin de l'eau va parfois décider des premières circulations.

1.1.6. Les clôtures parcellaires

Une fois le site bien protégé (mais nous verrons que ce n'est pas toujours le cas), il convient de marquer l'espace du jardin, celui qui reçoit la sollicitude appliquée de chaque jardinier, administrativement identifié, qualitativement reconnaissable. Il s'agit encore de préserver, mais bien plus de marquer.
La nécessité de protéger cette échelle du territoire est fonction de l'efficacité de la clôture périphérique, du sentiment de sécurité qu'éprouve le jardinier, de sa confiance à l'égard de ses pairs. Combien de vols ou petites mesquineries ne proviennent pas de l'extérieur ?
D'une façon générale, ces clôtures sont plus modestes que leur homologue extérieur, souvent deux fois plus haut. Quatre-vingts centimètres à un mètre sont des hauteurs fréquemment fixées par le règlement… et aisément franchissables. Catherine Laroze y voit davantage la marque de la présence du jardinier que la seule édification d'une barrière :

> L'élaboration d'une clôture ne réside pas dans l'érection pure et simple d'une limite physique séparant un espace d'un autre mais dans l'enracinement, l'investissement, la reconnaissance de ce lieu, en tant qu'espace fini et clos, par le sujet lui-même[383].

La clôture renvoie ainsi à celui qui en est au centre, plus qu'au danger objectif extérieur. Le jardinier affirme sa présence et marque les limites à ne pas franchir.
Mais à ne pas franchir par qui ? La philosophe[384] inverse le sens et l'objet de la protection, affirmant que les mouvements à contenir ne sont pas seulement exogènes, mais également au cœur même du jardin. La clôture signifierait aussi « les limites de l'intervention du jardinier. C'est de l'intérieur qu'on la construit. Elle contient le jardin autant qu'elle contient les risques d'intrusions de l'extérieur » et constitue la « limite du rayonnement centrifuge du jardin […] sa lisière existentielle ». Mais cette limite ne serait pas un simple barrage imposé d'une main de maître à la dynamique chlorophyllienne du jardin. La clôture serait une « sécrétion du jardin ; ils sont unis par des affinités essentielles » estime Catherine Laroze[385]. Le jardin produirait ainsi sa propre clôture et celle-ci nous informerait sur « l'attitude [du jardin] vis-à-vis de l'extérieur, sur la façon dont le jardin entend se situer à l'égard des autres espaces et sur son degré d'autonomie vis-à-vis d'eux ». Notons que le jardin devient ici sujet, quasi autonome, décidant de son propre positionnement dans le paysage et de la relation qu'il entend établir avec son environnement.
L'intention du jardinier combinée à l'énergie de la nature fait de sa création un être agissant, une espèce de créature végétale dépassant l'ouvrage de son jardinier pygmalion. Le récit fantastique d'un jardin échappant au contrôle de son créateur reste à écrire…

De la même façon que la clôture du paradis était destinée à en contenir les forces, ces limites auraient donc aussi pour fonction de canaliser les énergies mises en

[383] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1990, p.113.
[384] *Ibid.,* p. 113, 114.
[385] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1990, p.113.

œuvre dans le jardin. Le projet démiurgique du jardinier nécessiterait d'être contenu pour s'exprimer dans un cadre maîtrisé. Nous connaissons certains de ces jardiniers activistes et expansionnistes, incapables de s'arrêter, toujours en projet. Lorsque l'espace horizontal est saturé, ils s'attaquent à la troisième dimension, créent des pyramides comme autant de jardins suspendus et font grimper à tout ce qu'ils trouvent les effets de leur douce démence végétale[386]. Heureusement, la plupart des cultures potagères sont annuelles et demandent à être périodiquement recommencées…

Voyons maintenant comment s'invente, peu à peu, la clôture.

[386] Rien à voir avec ce que mettent en œuvre les jardiniers cherchant à optimiser les rendements et la complémentarité des végétaux sur de petites surfaces de potagers urbains. Nous en avons eu l'exemple à travers les expériences de permaculture à Cuba, où le jardinage vivrier sur le toit des maisons donnait lieu à des dispositifs très astucieux d'étages de cultures sur des pyramides de pneus, de petits élevages au-dessus de bacs de culture pour récolter directement les déjections animales, etc. Il s'agissait là de production vivrière intensive et non de frénésie horticole.

1.1.7. Naissance d'une limite

Observées le même jour sur un site récent de la région toulousaine, plusieurs étapes du marquage des limites peuvent se lire à travers les différents actes fondateurs des jardiniers. Nous en reconstituons ici les principales, qui apparaissaient simultanément sur quelques jardins. Une clôture périphérique protège l'ensemble du site.

Jardins familiaux de Tournefeuille, Haute-Garonne - 2006

Ce jardin récemment investi par son jardinier ne comporte pas encore de clôture. L'épierrage de la parcelle donne naissance à une première accumulation de cailloux, rejetés en bordure de la zone cultivée.

Dans un second temps, les cailloux collectés sont utilisés pour border les planches de culture. On retient ainsi mieux les éléments instables du jardin (eau, terre), tout en formant les limites de son jardin.

Jardins familiaux de Tournefeuille, Haute-Garonne - 2006

On retrouve ici des gestes de l'enfance, portés sur la mise en œuvre de séries alignées (jouets, morceaux de bois, cailloux).

On voit ici un concentré instantané de différentes étapes de l'invention d'une clôture (à lire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en commençant par le commentaire 1, dans le coin inférieur droit de l'image) :

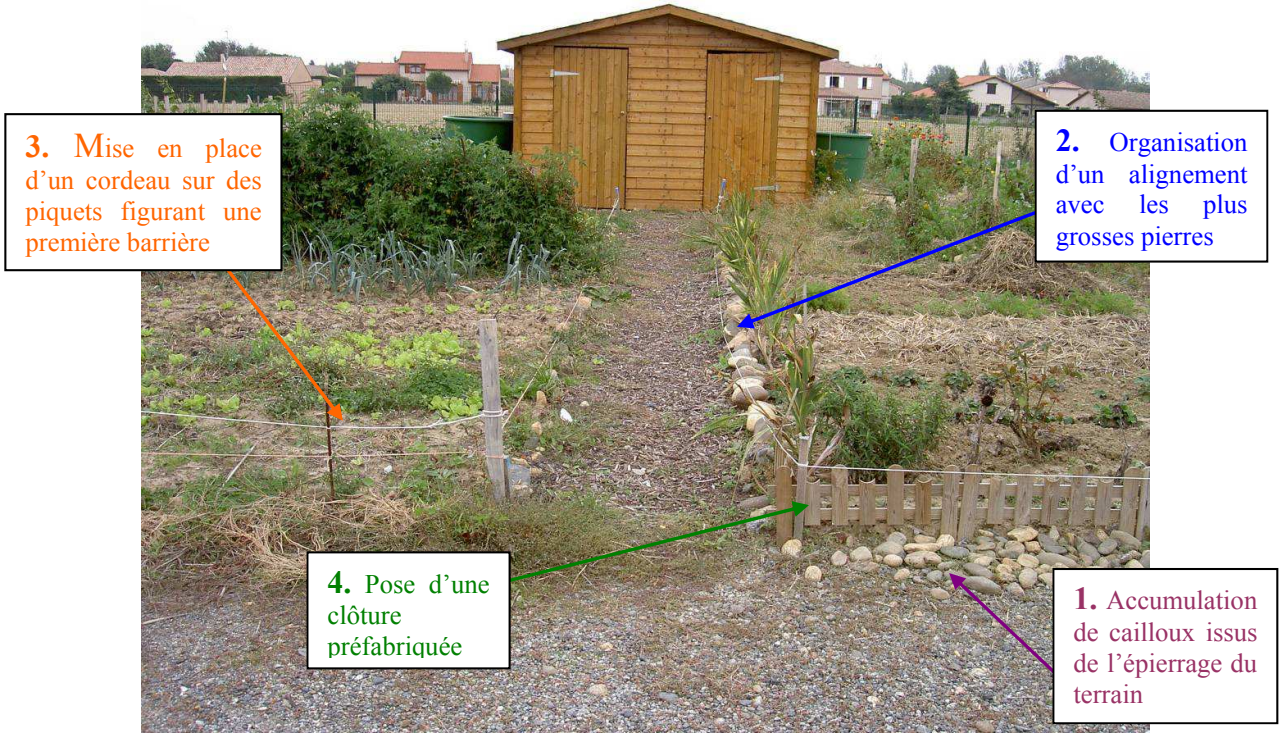

Jardins familiaux de Tournefeuille, Haute-Garonne - 2006 (pour les trois images)

Les clôtures abouties viennent affirmer le désir de marquer les limites du jardin selon des normes socioculturelles légitimées par le groupe. La hauteur des éléments et l'utilisation de plantes fleuries confirment l'attitude bienveillante et confiante des jardiniers : il n'est pas question, ici, d'interdire le passage, mais de marquer la limite.

1.1.8. Des parcelles parcellisées

Les clôtures internes à chaque parcelle sont en général modestes. Elles n'ont pas de fonction défensive vis-à-vis de l'extérieur, et visent plus simplement à délimiter ou préserver des portions de jardin de risques moins importants.

Quelques mois après la livraison de ces jardins, on aperçoit un début d'organisation de l'espace : premières allées, une planche de culture, des structures pour accueillir des plantes grimpantes, et une toute petite barrière préfabriquée. Inachevée, elle constitue un début d'épine dorsale, un relief permettant à l'œil de se poser au sein de cette espèce de « morne plaine » argileuse qui n'est pas encore un jardin.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2005

Prenant sa naissance sur la dalle de l'abri, là où se tient le jardinier lorsqu'il considère son jardin, placée parallèlement à deux mètres du chemin desservant les parcelles, elle arrête le regard du passant et rappelle la capacité exclusive du jardinier à organiser son espace. Elle complète symboliquement le grillage de 1,20 m posé par « la mairie » et formant la barrière périphérique du jardin

Souvent, ces clôtures intérieures ne sont là que pour souligner une différence d'affectation de l'espace : ici les cultures potagères, là le jardin « d'agrément », les deux zones sont séparées par un léger grillage préservant la tranquillité de chaque lieu. Le gardiennage d'un enfant peut être rendu plus aisé par le parc grandeur nature que constitue une portion de jardin clôturée.

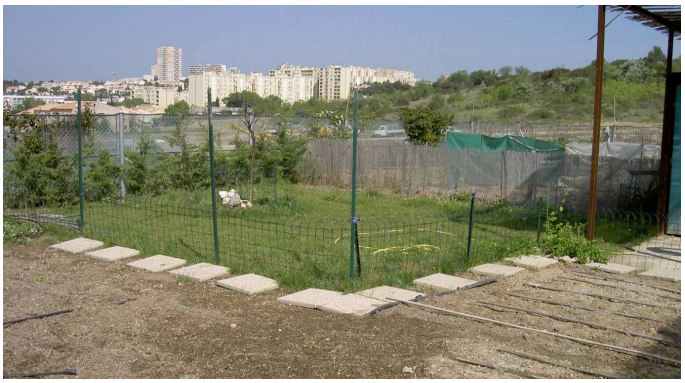

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2007

Au sein de la future zone potagère, un espace représentant à peu près le quart de la surface totale du jardin (110 m²) est réservé à un usage d'agrément. Un gazon a été semé, protégé par un grillage d'une cinquantaine de centimètres aux bords supérieurs arrondis.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2007

Jardins familiaux de l'Ill, Strasbourg, Haut-Rhin - 2012

Les clôtures sont ici avant tout décoratives. Ces anciens éléments de literie bordent une allée (image de gauche) ou matérialisent très ponctuellement la limite avec une parcelle voisine, dans ce jardin collectif qui n'autorise pas de clôture séparative entre jardiniers (image de droite). Ces barrières rappellent le vocabulaire un peu emprunté des balustres des jardins classiques.

On devine un certain plaisir à découper l'espace, à tracer des contours et des limites, même si celles-ci n'ont pas de fonction utilitaire particulière. La disponibilité de matériaux réutilisables au jardin (« Ce vieux lit, je ne vais tout de même pas le jeter ! ») est parfois à l'origine d'aménagements « gratuits » - dans tous les sens du terme - et agréables à réaliser. Une espèce d'opportunisme pragmatique et poétique.

De nombreux aménagements de limites se retrouvent en bordure d'allée pour en souligner les contours. Leur fragilité, leur perméabilité témoignent d'une intention esthétique et non physique. Il s'agit de dessiner une limite et non d'établir une barrière ou une retenue de terre infranchissable.

Jardins partagés de La Carriera, Montpellier, Hérault - mars 2007

Des éléments inhabituels au jardin potager ponctuent les limites d'un carré de pommes de terre. La fonction décorative prédomine également dans cet exemple, mais fait suite à une autre raison d'être : initialement, il s'agit de marquer les lignes de pommes de terre lors de la plantation, le temps que les plantes soient assez développées pour être repérées. Une forme de clôture discontinue, faite pour ponctuer les futures rangées de végétaux.

Jardins familiaux de Prades le Lez, Hérault - 2006

Dans ce jardin potager cubain, les éléments disponibles sur place sont mis à profit pour délimiter une planche de culture : tronc d'arbre, morceau de métal et extincteur réformé (à quelques pas, son jumeau supplée l'absence d'un pied de table).

Jardin en ville, Cuba - 2011

Il s'agit ici de contenir la terre. L'allée se dessine par défaut, en creux, sur tout le contour de la partie cultivée.

Une organisation très minérale pour l'encadrement de ces planches de culture. Contrairement à ce qui se pratique habituellement, les pierres n'ont pas été trouvées et réutilisées sur place, mais apportées par le jardinier. L'espace est fortement structuré par ce dispositif qui a facilité le maintien d'un apport de terre plus fertile que celle livrée aux jardiniers.

Jardins familiaux de Saint Georges d'Orques, Hérault - septembre 2010

Jardins familiaux des Grands Grès, Montpellier, Hérault - 2006

Dans ce jardin très fourni en matériaux divers, la jardinière organise ses planches de culture avec des petites clôtures inspirées par les plessis des jardins du Moyen-âge. Ce dispositif dessine un jardin très cloisonné en multiples « caisses de culture » et détermine des allées dont nous étudierons le traitement au chapitre suivant.

Jardins partagés des Aures, Marseille, Bouches-du-Rhône - 2011

Les pierres récoltées sur le terrain ont été serties dans un manchon de grillage afin de constituer les limites des planches de culture. C'est la technique du gabion, une façon simple et économe de solidariser des matériaux instables, mais présentant l'avantage d'être gratuits et immédiatement disponibles.

Parmi les bordures de planches de culture, les alignements de bouteilles amusent toujours les visiteurs, pied de nez effronté aux ligues antialcooliques, très actives pour promouvoir le jardin ouvrier au début du XXe siècle afin de détourner son bénéficiaire du cabaret... Nous nous intéresserons plus longuement à cet accessoire au chapitre consacré à l'imaginaire jardinier, mais souhaitons aborder ici l'aspect strictement fonctionnel de la chose.
L'alignement de bouteilles permet de border proprement les planches de culture et les allées, comme en témoigne ce très propre jardin potager dont la moitié environ de la surface est consacrée à « la décoration », pour reprendre le terme employé par son jardinier (photographie de gauche).

Jardin « de l'aviateur », Montpellier, Hérault - août 2006

Jardin cubain - février 2011

L'objet semble avoir d'autres vertus, révélées par cette jardinière cubaine nous expliquant que ses salades, notamment les jeunes plants, sont mieux protégées des appétits des gastéropodes par la barrière lisse que constitue l'alignement de bouteilles (photographie de droite de la page précédente). Les limaces adorent passer les moments chauds de la journée à l'ombre fraîche d'une pierre ou d'une planche. La bouteille est non seulement difficile à franchir, mais sa montée en température dans la journée la rend encore plus inhospitalière. La réutilisation d'objets de rebut, attitude essentielle dans un pays à l'économie chaotique, s'associe ainsi à la lutte non violente contre les gastéropodes… qui iront plus loin.

L'appel à des matières premières diversifiées, employées selon les ressources des jardiniers et les disponibilités locales, autorise une grande variété de clôtures. Voyons comment celles-ci s'élaborent en fonction des matériaux qui les constituent.

1.1.9. Matières

Excluons les murs de pierres pour les raisons évoquées précédemment et voyons ces haies, grillages et barrières de toutes sortes, de la simple ficelle au mur de plastique, de bois ou de fer. Les clôtures parcellaires sont en effet de toutes natures, plus ou moins ajourées, plutôt plus que moins.
Nous avons précédemment présenté ces jardins comme des lieux de l'intimité et de l'exhibition. La clôture est une illustration de cette double fonction. Certains jardins sont ouverts sur l'extérieur, traversés par le vent et les regards, d'autres repliés sur eux-mêmes, hermétiques autant que faire se peut, au monde alentour. C'est en général le cas des « jardins de fin de semaine », dont la dimension de villégiature familiale incite à plus de repli et de préservation de l'intimité.

Compte tenu de la taille des parcelles individuelles, la plupart des règlements de jardins familiaux préconisent une hauteur limitée aux éventuelles haies de séparation avec les autres jardins : l'ombre, la surface occupée et l'absorption de l'eau par cette importante masse végétale sont en effet susceptibles de concurrencer les cultures potagères de part et d'autre. Pour une surface de 100 m², une haie compacte périmétrique de 1,50 m. de hauteur peut contrarier les cultures potagères sur près de 40 % de la superficie du jardin entouré et 10 % de chaque jardin mitoyen. En l'absence de réglementation ou d'accord amiable, la haie représente d'ailleurs une cause fréquente de conflit entre jardiniers voisins. La clôture végétale, lorsqu'elle est tolérée, se doit d'être modeste.

Les végétaux sont la matière première historique des clôtures de jardins. Plantations, entrelacs de branches mortes (qui donneront par la suite les plessis soigneusement tressés), assemblages d'épineux, tissages de feuilles et branches sèches constituent dès le début la matière privilégiée des clôtures. Les pierres trouvées sur place servent parfois à l'édification de murets, mais leur rareté sur les terrains étudiés nous a décidé à ne pas évoquer davantage ce matériau, hormis dans une utilisation plus modeste de marquage du sol, souvent préalable à la création d'une clôture.

Écolothèque de Montpellier Agglomération, Saint-Jean-de-Védas, Hérault - 2002
« Jardin d'enfants »

Entrelacs grossiers de branches d'aspects divers, tissage de la clôture d'un premier jardin installé avec les moyens du bord : peu de temps, d'expérience et de matériaux manufacturés. C'est ce tissage primitif qui permet d'agencer ensemble sans accessoires (liane, ficelle, fil de fer…) le plus facilement et le plus instinctivement des matériaux souples ou tortueux. Gottfried Semper estime qu' « on a commencé à construire au moment où naissait le tissage, c'est à dire l'écran, la barrière composée de branches et de rameaux entrelacés[387] ».

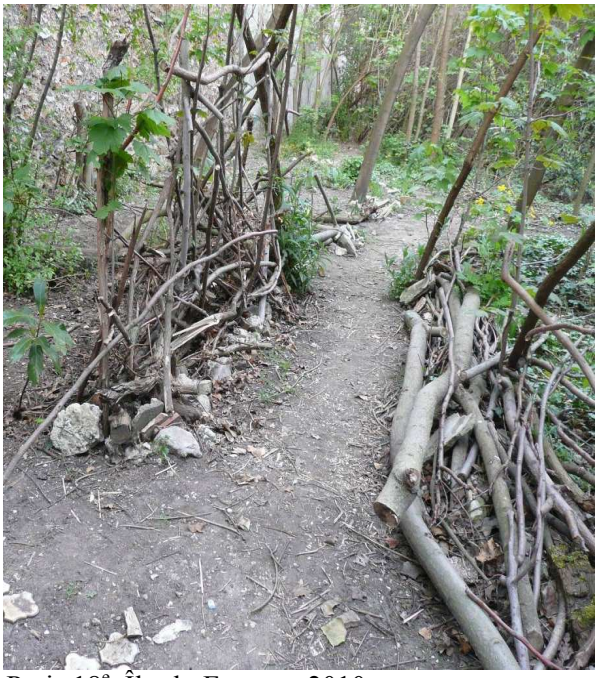

Jardins partagés d'Ormoy, Paris 18e, Île-de-France - 2010

Les initiateurs de ce jardin partagé situé dans une surprenante friche boisée du 18ème arrondissement parisien ont dégagé des chemins et des clairières pour organiser leur jardin. Les déchets de taille ont été spontanément utilisés pour former des amas de branches et des tressages de clôtures destinés à canaliser les pas des visiteurs.

[387] Gottfried Semper, *Der Stil in den technjschen und teknonischen Kunsten oder praktische Aesthetik*, Munich, 1878, I, p. 213, cité par Gilles A. Tiberghien, *op. cit*., p. 120.

Lorsque l'on souhaite édifier des clôtures plus durables dans le temps, la technique devient plus élaborée : les matériaux sont choisis avec un soin particulier, les tressages sont plus réguliers et serrés. Le végétal est utilisé pour son économie et ses qualités de mise en œuvre, de couverture, de maintien…

Jardin isolé, Villeveyrac, Hérault - 2006

Assemblage coupe-vent de cannes de Provence, matière abondante et gratuite dans le midi de la France.

Jardin des marais de Bourges, Cher - 2000

Plantation de saules pour limiter le jardin et, surtout, tenir les berges fragiles des canaux permettant de circuler parmi les jardins. Dans les hortillonnages, l'usage du canot à moteur thermique a particulièrement perturbé la solidité des rives en augmentant la vitesse des bateaux et les mouvements d'eau.

Jardins familiaux d'Amélie, Montpellier, Hérault - 2007

Surfaces parcellaires importantes, allées larges (mais au fond, on aperçoit le talus de l'autoroute toute proche), haies imposantes : nous sommes dans des jardins de fin de semaine, résidences permanentes pour certains. Les séparations entre les jardins sont faites pour préserver une vie familiale tournée sur elle-même, comme dans de nombreux lotissements pavillonnaires, et non de jardins ouverts sur les autres. La haie doit donc être épaisse et haute, afin de constituer un véritable mur végétal.

La situation marginale de ces habitations rend leurs propriétaires discrets : on n'affiche pas son patrimoine. Pour exemple, ce grand portail noyé volontairement dans un lierre. Au premier regard, on pense avoir à faire à une simple place de parking. On notera le dispositif amusant destiné à faciliter l'ouverture de cette grande porte : un morceau de patin à roulettes soudé sur une extrémité de chariot de supermarché…

Le grillage est un matériau volontiers employé pour délimiter les parcelles. Il ne présente pas les inconvénients de la haie, même s'il n'en offre pas les avantages du point de vue de la biodiversité et de la fonction de brise vent. Peu gourmand en espace, facile et peu onéreux à mettre en œuvre et à entretenir, sa transparence n'hypothèque pas les cultures de part et d'autre et laisse apercevoir le reste du monde.
Sa hauteur limitée contribue à donner à l'ensemble des parcelles une visibilité favorisant cette exposition permanente au regard de l'autre. La limite du jardin est marquée, mais on se voit, à travers et par-dessus la clôture. L'œil embrasse d'un seul regard le paysage jardiné. Chacun peut voir et être vu. On subit un contrôle mutuel, mais on bénéficie aussi de la rassurante présence des autres.
La faible hauteur de ces clôtures intérieures laisse les jardins assez vulnérables et c'est la confiance mutuelle reposant sur la cohésion du groupe qui sera supposée en préserver l'intégrité. Voire… De nombreux larcins semblent avoir pour origine les pairs des jardiniers spoliés. Témoin cet avis, sur papier à en-tête de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer, placardé à l'entrée d'un site de jardins de la région biterroise (Hérault) :

> 2 jardiniers ont été surpris dans les jardins N° 57 et 97 par le responsable du site cueillant des fruits et ramassant des légumes après avoir franchi illégalement le grillage.
> Un des deux jardiniers occupe le jardin N° 99.
> Une exclusion leur sera notifiée après consultation du bureau du comité local.

On ne nomme personne, mais on désigne par le biais du numéro de parcelle. Le délit, caractérisé par le franchissement « illégal » et le constat incontestable du responsable du site, sera sévèrement sanctionné.

Jardins familiaux municipaux, Nîmes, Gard - 2008

Voir, être vu, limiter mais aussi déborder, utiliser le grillage comme une limite aimable. Circulant dans l'allée, on aperçoit le jardin immédiat, son voisin, et bien plus loin encore.

La grille met « en évidence le rapport d'exhibition que [le jardin] entretient à l'égard de son environnement », rappelle Catherine Laroze[388]. Une limite légère, qui n'interrompt pas le regard et permet d'entretenir cette relation ambiguë avec le reste du monde : « je suis dans mon univers, dont je vous livre un aperçu, car il (je ?) mérite d'être apprécié », pourrait dire le jardinier.

[388] Catherine Laroze, *op. cit.,* 1990, p.116.

Parfois, le grillage ne suffit pas, ou fait défaut. Il faut donc le renforcer, le doubler ou le remplacer par autre chose. Alors, tous les moyens sont bons et deviennent éloquents quant aux intentions et aux moyens du jardinier aménageur. La présence ou l'absence de clôture périphérique sera aussi déterminante quant à l'aspect de ces clôtures.

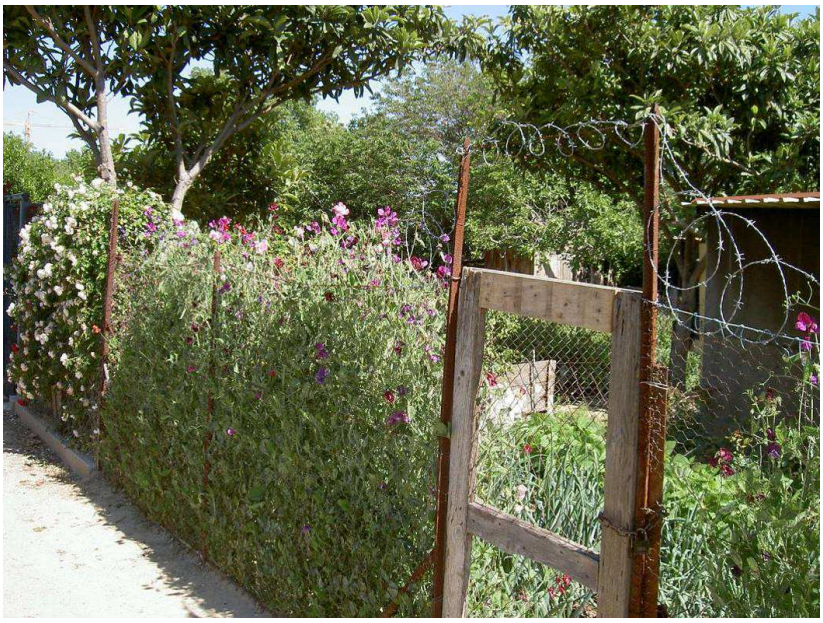

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2005

Fragilité des matériaux (grillage fin, volige) compensée par le volume qu'apportent la végétation (des pois de senteur) et une arabesque de barbelés.

Jardins « Péchiney », Bédarieux, Hérault - 2005

La clôture est ici renforcée en partie haute et basse par des tubes de métal. Les piquets sont faits d'anciennes tarières qui témoignent de l'histoire industrielle de ce site minier.

D’autres matériaux sont convoqués pour ces clôtures, dont la modestie provient aussi de la petite taille des parcelles. Leurs dimensions interdisent une clôture trop présente. Celles-ci mesurent à peine 20 cm de hauteur et deviendraient disproportionnées si on voulait en faire des barrières dissuasives.

Le vocabulaire employé est plus sophistiqué que dans l’exemple précédent : plessis de branches à la manière des jardins médiévaux, coquillages et petite barrière en piquets viennent ourler ces délicats petits jardins de poche.

Jardins partagés d'Éole, Paris 18e, Île-de-France - février 2010

Suivons à présent l'évolution d'une clôture à travers les différents matériaux qui la composent au fur et à mesure de sa transformation.

Une simple ficelle tendue entre deux piquets marque tout d'abord la limite entre les parcelles. La légèreté du geste est de mise.

Jardins partagés des Aures, Marseille,
Bouches-du-Rhône - février 2007

Nous sommes dans des jardins dont la vocation est de favoriser le lien social. La cordialité des relations entre les jardiniers suppose l'absence explicite de marques de défiance. Les lieux doivent favoriser l'échange, et non le repli sur soi. Les barrières ne sont *a priori*, pas bienvenues. Le fil suffira-t-il à maintenir le lien ?

Dès la première année, des velléités d'édification apparaissent. Ces piquets semblent annoncer les prémices d'une fermeture plus conséquente. Un début de barrière qui n'ose pas encore dire son nom ?

Quatre années plus tard, de véritables clôtures sont érigées : grillage et barrières en bois concrétisent la fermeture des parcelles et témoignent d'une position plus défensive des jardiniers.

Jardins partagés des Aures, Marseille, Bouches-du-Rhône - décembre 2011

Jardins familiaux d'Amélie, Montpellier, Hérault - 2008

Dans ces jardins utilisés comme résidences de fin de semaine, habitats permanents pour certains, la clôture à claire-voie n'a pas suffi.
« La palissade, un ensemble d'interstices où se coulent des regards », nous dit Michel de Certeau[389]. Le jardinier a doublé la séparation trop poreuse par une toile interdisant aux regards de se couler.

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2005

Même intention de combler les vides pour cette clôture composite : on distingue la porte métallique d'un vestiaire d'atelier, des morceaux de fût métallique, des carrosseries d'appareils ménagers ou industriels, le tout maintenu contre une barrière à claire-voie, sans doute estimée insuffisamment étanche. Il s'agit vraisemblablement d'une barrière contre les petits animaux rongeurs.

[389] Michel de Certeau : *L'invention du quotidien*, Tome 1, *Arts de faire*, Éditions Gallimard, Paris, 1990 (1980), p. 188.

Jardins « Péchiney », Bédarieux, Hérault - 2005

Les palettes de transport constituent des modules de base faciles à récupérer et à transformer. Nous les retrouverons, très habilement utilisées, tout au long des chapitres suivants. Ici, les palettes ont été en partie adaptées pour former une barrière opaque grâce à un montage en clin réalisé avec des planches provenant d'autres palettes démontées. Il s'agit encore d'éviter les interstices.

Michel de Certeau[390] cite un amusant poème de Morgenstern évoquant une clôture (*Zaun*) rimant avec le mot « espace » (*Raum*) et l'expression « voir à travers » (*hindurchzuschaun*). L'histoire raconte l'appropriation illégitime par un architecte d'une clôture à claire-voie, occultée et transformée en maison, puis saisie par le Sénat.

La récupération, puis l'institutionnalisation de la clôture légère apparaît comme une sorte de métaphore de l'histoire des jardins collectifs : appropriés par des acteurs dont certains suppriment la transparence des limites individuelles, les jardins sont alors repris en main par des règlements ou des mesures institutionnelles destinées à les normaliser.

[390] Michel de Certeau, *op. cit.,* p. 187.

Dans ces hortillonnages, une clôture transparente est constituée de fenêtres de récupération, complétées par une rangée de tôles ondulées retenant la terre en bordure de fossé. Il s'agit ici d'une protection contre le vent, le froid et l'érosion, davantage destinée aux végétaux qu'aux prédateurs. Le vitrage, qui ne procure pas d'ombre, n'hypothèque pas la croissance des plantes et permet de cultiver jusqu'au pied de la clôture.

Jardins des marais de Bourges, Cher - 2000

Les clôtures sont des formes de *patchwork* racontant l'histoire de leur édification au fil du temps : une tôle trop courte ou une partie abîmée, remplacée par ces portières de « Deux-chevaux ». L'étanchéité finale est obtenue par une planche assurant la jonction entre les différents éléments… et le tour est joué !

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2005

Ces filets synthétiques aux couleurs vives sont habituellement utilisés sur les chantiers de bâtiments et travaux publics. Ils forment, à bon compte, des clôtures légères et facilement mises en œuvre.
Ici, pour border un chemin.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute-Garonne - 2006

Là, pour créer facilement un haut grillage masquant l'intérieur d'un jardin. La végétalisation progressive du treillage, combinée à la lumière jouant sur le plastique, produit une esthétique particulière. Les paysagistes et designers intervenant au Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, lequel reçoit plus de 300 000 personnes en 4 mois, s'inspireraient vraisemblablement avec gourmandise de ce type d'initiative (les fers à béton se sont invités depuis l'origine dans cette manifestation).

Jardins familiaux de Nîmes, Gard - 2006

Les clôtures ne s'annoncent pas toujours aussi légères.

Celles-ci protègent un site de jardins tout en longueur le long d'une voie ferrée, à proximité de la gare SNCF de Sète. Relativement isolé et dépourvu de barrière périphérique, ce lotissement est assez vulnérable.

Jardins cheminots, Sète, Hérault - 2006

Aussi, chaque jardinier met en œuvre sa propre stratégie de défense, ce qui donne un ensemble de fortifications imposant, constitué d'une suite de cabanes et de clôtures massives et opaques. Ces architectures délimitent des aires de circulation étroites et encaissées.

Cette succession rarement interrompue de clôtures parcellaires forme en fin de compte des groupes de jardins ceints d'une périphérie fortifiée, comme des petits quartiers au sein d'une ville. Un urbanisme défensif est réinventé…

Jardins cheminots, Sète, Hérault - 2006

Les parcelles sont relativement grandes et peuvent supporter de telles édifications, rendues encore plus imposantes par l'emploi de traverses de chemin de fer, disponibles sur place.

Mais la clôture ne sépare pas toujours. Elle constitue aussi un lien entre deux espaces.

1.1.10.Usages : parler par-dessus la haie

La clôture préserve le jardin des appétits extérieurs tout en contenant la passion démiurgique du jardinier, favorise un regard curieux à l'intérieur ou à l'extérieur du jardin qu'elle entoure, dévoilant plus ou moins impudiquement l'intimité jardinière.
Il est une autre fonction, intrinsèque à sa situation de frontière, à la fois zone de séparation et zone de contact, celle de permettre la relation dans un cadre formel. C'est ce que Michel de Certeau[391] (1990, p. 186) nomme le « paradoxe de la frontière : créés par des contacts, les points de différenciation entre deux corps sont aussi des points communs. La jonction et la disjonction y sont indissociables ».

« La clôture est à la fois défense et proximité » rappelle pour sa part Anne Cauquelin[392]. Sa présence suppose l'existence proche de l'autre, territoire ou être vivant. La mise à distance que la clôture permet n'est pas seulement physique. Elle est aussi symbolique et permet de ménager des relations sociales maîtrisées. Dans un environnement homogène - des jardiniers dans leur jardin - et parfois assez dense, où chacun est entouré de clôtures règlementairement modestes, on reste relativement vulnérable à l'intrusion de l'autre. Les voisins de jardin, le passant, le membre du Bureau de l'association ont aisément accès à votre intimité et peuvent interrompre sans difficulté le cours de votre activité par un regard prolongé, un commentaire ou une interpellation appuyée destinée à engager la conversation. Difficile d'y échapper et certains bavards peuvent sérieusement compromettre le programme du jardinier pressé par le temps.
La clôture va constituer une mise à distance permettant de mettre un terme à un échange, plus facilement que dans un face à face direct. Sa présence, son épaisseur matérielle ou symbolique (le fil barbelé, par exemple) ménagent un espace interpersonnel plus large que le vis-à-vis immédiat[393].

Françoise Dubost[394] constate le même phénomène dans les jardins pavillonnaire :

> Lorsque Mme Bouvet bavarde avec sa voisine, c'est de part et d'autre d'une barrière, au fond de leurs jardins, chacune installée sur une chaise pliante, et la conversation peut s'interrompre au gré de l'une ou de l'autre. Le bon

[391] Michel de Certeau, *op. cit.,* p. 186.
[392] Anne Cauquelin, *op. cit.,* p. 55.
[393] Konrad Lorenz avait expérimenté sans dommage que l'ouverture soudaine et déterminée de la porte d'un jardin derrière laquelle un chien aboyait provoquait chez ce dernier un effet de surprise lui faisant perdre, un moment, son attitude agressive. Il expliquait ce phénomène par la réduction rapide et inattendue d'une grande distance symbolique franchie sans préliminaires (montrer que l'on veut entrer, se saisir de façon hésitante de la poignée de la porte…). Le grillage ou la haie représentaient dans cet exemple une séparation conséquente dont la disparition brutale laissait le chien désemparé littéralement sans voix.
[394] Françoise Dubost, *op. cit.,* 1984, p. 121.

fonctionnement des relations sociales suppose à la fois la communication et la mise à distance.

La sociologue évoque sur cette question des similitudes de relations entre habitants pavillonnaires et « communauté villageoise traditionnelle » : « le jardin et sa clôture permettent de protéger la liberté de chacun : ils ont bien inventé une nouvelle forme de sociabilité[395]».

Paradoxalement, alors même qu'elle ne protège que très modestement le jardin, que sa perméabilité offre au regard de tous le territoire jardiné et le savoir-faire de celui qui le jardine, la clôture parcellaire préserverait la liberté de ceux qu'elle sépare si peu. En ménageant des relations mieux maîtrisées dans un espace non fermé sur lui-même, la clôture autorise un lien social plus souple. Ces jardins permettent de s'inscrire dans une vie sociale à forte dimension collective, sans pour autant subir la tyrannie du collectif. La stratégie de la clôture contribue à cette possible mise à distance et à des relations sociales mieux maîtrisées.

La clôture sépare, cela semble entendu, mais elle permet aussi de s'approcher, d'établir un lien, tout en ménageant une possibilité de retrait.

Mais le jardin, dans son acception d'espace clos, peut-il se passer de clôture ?

1.1.11.Des jardins sans limites[396] ?

S'intéresser à leur absence dans ce chapitre consacré aux clôtures pose leur présence comme n'allant pas de soi. Dans des lieux étymologiquement clôturés, la ceinture peut revêtir différents aspects et s'avérer plus ou moins importante sur le plan fonctionnel (interdire le passage) et symbolique (signifier les limites). Mais elle peut aussi aller jusqu'à disparaître, physiquement ou visuellement.
Nous allons évoquer quatre sites de jardins dont les clôtures s'annoncent inexistantes, modestes ou floues.

- ***Aniane : jardins de plein champ***

Les initiateurs des jardins partagés d'Aniane[397] n'ont souhaité ni clôture périphérique ou parcellaire, ni abri pour la quarantaine de parcelles établies sur un hectare de terre agricole, à l'écart du village à la fin des années quatre-vingt-dix. Une sorte de jardin de plein champ, dont l'isolement relatif au milieu d'une plaine viticole semble limiter les concupiscences de passage.

---

[395] *Ibid.,* p. 157.
[396] En hommage à Paul Cooper, enseignant, sculpteur, jardinier paysagiste britannique d'avant-garde, auteur de l'ouvrage *Jardins sans limites*, éditions Octopus/Hachette, Paris, 2004.
[397] Les jardins partagés d'Aniane sont vraisemblablement à l'origine de l'expression « jardins partagés » reprise depuis partout en France pour qualifier ce type de jardins. Les termes de *community gardens,* issus des initiatives nord-américaines qui ont inspiré ces jardins en France, n'étaient pas aisément utilisables en français, du fait de la connotation du terme *communautaire* propre à chaque langue. A Lille, le « jardin communautaire des Retrouvailles », créé au retour d'un voyage d'étude à New York, reste une des rares exceptions dans sa dénomination.

Jardins partagés d'Aniane, Hérault - septembre 2006

Les délimitations sont matérialisées par les chemins, parfois par de modestes ébauches de clôtures végétales, comme sur l'image suivante.

Jardins partagés d'Aniane, Hérault - 2006

Ce choix quasi idéologique, repose sur l'idée que le partage de l'espace doit concrétiser le projet associatif : constituer un lieu de rencontre et d'échange pour des habitants ayant peu d'opportunité de relations sociales au sein du village. Des « palabrettes », réunions amicales autour d'un repas et d'un thème particulier, rassemblent régulièrement les jardiniers autour de préoccupations internes (le jardin, la vie associative…) ou générales (activités culturelles, actions de solidarité avec des pays du Sud…). Cet idéal de cohésion, sa dimension militante, la conviction opiniâtre de ses initiateurs font de ces jardins un support d'initiatives sociales particulièrement riches. C'est ici la force du projet associatif et une relative homogénéité sociale qui justifient et suppléent l'absence de clôtures. De la même façon, mais avec un résultat opposé, c'est aussi une forte cohésion du groupe qui est à l'origine de l'impérieuse nécessité de clôturer les jardins de La Rauze à Montpellier. Ceux-ci doivent être protégés de l'extérieur et personne ne peut pénétrer sur le site sans demander expressément l'ouverture de la porte. Leurs jardiniers affirment vouloir « rester entre eux ».

Le marquage des frontières, quelle que soit son importance, repose ainsi sur des choix institutionnels et collectifs. La capacité du groupe, notamment de ses responsables, à prendre en compte les attentes et les représentations de ses membres et à construire un consensus ou un minimum d'entente, décide du paysage des jardins.

L'exemple suivant confirme, dans un contexte urbain différent, la possibilité de maintenir dans le temps des choix forts auxquels il n'est pas habituel d'apporter du crédit.

- ***Meylan : jardins de ville***

C'est le parti pris par les gestionnaires des jardins familiaux de Buclos – Grand Pré créés en 1985 à Meylan (Isère). Une haie champêtre délimite le site, à l'intérieur duquel aucune clôture individuelle n'est installée. Le site de 4000 m², inséré dans le tissu urbain, est régulièrement traversé par des résidents et ses 68 parcelles de jardin ne semblent pas souffrir de cette accueillante perméabilité, à proximité immédiate du cœur administratif de la cité et de la faculté de pharmacie. Cette dernière est propriétaire du terrain, mis à disposition de l'association gestionnaire par l'intermédiaire de la commune. Cette précarité explique en partie la modestie des infrastructures réalisées sur le site.
L'option d'un jardin ouvert a été prise dès le départ, bien avant que l'idée de jardins partagés n'émerge en Europe. Le lotissement est simplement entouré d'une haie vive et un portillon jamais fermé à clef permet aux habitants de traverser le jardin pour se rendre d'une zone résidentielle voisine au centre urbain. Les parcelles contiguës sont séparées par une petite allée. Aucune clôture ne vient marquer davantage les limites de chaque jardin.
Le matériel des jardiniers peut être rangé dans un local collectif abritant toute une série de placards individuels. Son aspect soigné et sa structure en bois en font un élément visuel attractif du jardin.

Jardins familiaux de Buclos-Grand Pré, Meylan, Isère - juillet 2001

Jardins familiaux de Buclos-Grand Pré, Meylan, Isère - juillet 2001

Le discours développé par les membres de l'association insiste sur la biodiversité animale et végétale, l'importance de l'ouverture aux non jardiniers et l'intérêt de regrouper l'outillage sous un même abri. L'aspect soigné des jardins est encouragé par sa fréquentation régulière par les habitants et valorisé dans le règlement intérieur du site : l'article 5 intitulé « entretien » précise que[398] :

> Compte tenu de l'emplacement des jardins au milieu d'une zone urbanisée, il est recommandé à tous les jardiniers de soigner la tenue de leur parcelle, de l'agrémenter par des plantations ornementales […] et d'éviter l'emploi et le stockage de tous matériaux hétéroclites.

Les « dallages, bordures et clôtures » sont également proscrits par l'article 7 relatif aux aménagements, lequel fixe très précisément la façon dont les tuteurs « en bois ou bambou » doivent être mis et remisés.
La liberté de circuler dans ces potagers aux allures de parc prescrit une certaine « tenue » qui n'a rien de vraiment exceptionnel dans les jardins familiaux, mais dont l'argument principal est ici justifié par la perméabilité du lieu. Un appel à un cercle vertueux apte à conforter les comportements recherchés chez le passant : c'est en offrant un lieu agréable et soigné que l'on aura le plus de chance qu'il soit respecté. Le pari semble être tenu et les initiateurs de cette formule se félicitent des options prises. Encore fallait-il que les valeurs prédisposant à ces dispositions soient un minimum partagées.

Les conditions urbaines et sociologiques d'émergence de ce projet expliquent en grande partie ce succès. Le quartier voisin s'est construit avec une volonté expérimentale de participation des habitants, appelés à définir avec les professionnels de l'architecture et de l'aménagement les contours de leur futur

[398] Le site Internet de l'association gestionnaire présente l'ensemble des dispositions relatives à ces jardins, notamment leur Règlement Intérieur, également présenté en annexe 7. http://uqbgp.fr/index.php?n=LesJardins.Accueil

lieu de vie. Cette démarche s'inscrit dans le fil des initiatives grenobloises développées pour favoriser l'implication des habitants à la vie de la cité[399].

De fait, ce travail, de ce que l'on n'appelait pas encore « démocratie participative », s'est développé sous l'impulsion et en direction d'une population de classes moyennes et supérieures plutôt bien pourvue en capital social et culturel et désireuse d'inventer de nouvelles formes d'urbanités dans cette récente grande banlieue de Grenoble. Le terreau sociologique était donc favorable à un usage innovant de l'espace public, et fertile pour ce type d'expériences. Malgré tout, cela ne va pas de soi. Il aura également fallu une bonne dose de conviction, d'opiniâtreté et de cohésion sociale solidement encadrée pour que ces choix ne soient pas dévoyés au fil des ans, en particulier par les jardiniers n'ayant pas participé à l'aventure fondatrice.

Nous avons découvert ces jardins en 2001 et il semble que depuis, les principes généraux de fonctionnement et de liberté d'accès n'aient pas changé. L'expérience fonctionne dans le temps et valide la faisabilité de jardins personnels ouverts dans et sur l'espace public en France.

Jardins familiaux de Buclos-Grand Pré, Meylan, Isère - juillet 2001

Le jardin semble donc pouvoir se passer de ceinture imperméable, lorsque ses acteurs et spectateurs reconnaissent l'existence de limites symboliques suffisamment fortes et légitimes pour ne pas mettre en péril ce qu'elles sont chargées de délimiter.

[399] Les GAM, Groupes d'Action Municipale, initiés par Hubert Dubedout dans les années soixante visaient à favoriser l'implication des groupes d'habitants, notamment des associations, dans la vie de la cité. Voir à ce sujet : Michel Reydellet, *Les Groupes d'action municipale : L'Exemple de Meylan*, texte tiré d'un mémoire de DESS en science politique, Université d'Aix-Marseille, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, coll. « Travaux et mémoires de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille », n° 20, 1975.

Un autre exemple d'absence de clôture nous est fourni par ces jardins cheminots en bordure de voie ferrée.

- ***Lausanne : jardins de chemin de fer***

Comme souvent, ces parcelles sont installées sur le talus de la voie, laissé à la disposition des membres de l'entreprise propriétaire. Les nécessités de service et de sécurité interdisent la pose de clôtures à proximité des voies. Ces dernières forment donc, par absence d'autre limite matérielle, les seules frontières du jardin. C'est la circulation des trains, un élément dynamique et non statique comme l'est une barrière, qui fait figure de limite à ne pas franchir, rappelant à l'éventuel passant qu'ici commence le territoire du cheminot. Même la course échevelée des courges est stoppée par la violence chronique du passage de l'imposante masse métallique du train.

Jardins cheminots de Lausanne, Suisse - 2004

C'est le *no man's land* de la voie ferrée qui fait limite. Pas de barrière verticale, puisque cela est interdit par la réglementation, mais une sorte de lisière.

La séparation entre le jardin et l'espace limitrophe de la voie ferrée est ténue : les jardiniers cheminots connaissent et maîtrisent l'univers ferroviaire. Malgré sa dangerosité, il n'est pas nécessaire de le tenir à distance, et plus la lisière est mince, plus on gagne en surface de culture. Alors, les trains frôlent les courges…
C'est donc la familiarité entre l'univers professionnel et celui des jardins qui permet cette proximité qu'aucune barrière ne vient séparer.

Dans d'autres cas, une zone intermédiaire assure la transition entre le cultivé et le non-cultivé, et ce dernier n'est pas toujours sauvage.

- ***Toulouse : jardins de lisière***

Les paradigmes, tout comme les semences, semblent voyager dans la musette des jardiniers et définir des jardins différents.
Nous avons eu l'opportunité de fréquenter des jardins installés avec peu de contraintes institutionnelles ou technocratiques par des réfugiés hmong en bordure d'un parc abandonné aux frontières – là aussi – de Toulouse.
Population des forêts de Thaïlande, du Laos et du Vietnam, déracinée après le départ des troupes américaines dans les années soixante-dix, nombre de ses membres ont été accueillis dans différents pays occidentaux. En France, un programme d'insertion sociale et professionnelle a reposé sur une installation en milieu rural, compte tenu des origines des personnes accueillies[400]. Beaucoup d'entre elles, notamment les plus âgées, se sont heurtées à un difficile processus d'acculturation et se sont efforcées de conserver en Occident les modes culturels fondant leur identité.

L'absence d'accompagnement institutionnel dans l'établissement de ces jardins toulousains a contribué à préserver des façons de faire propres aux relations qu'entretiennent les Hmong avec leur environnement.
Ainsi, la frontière avec la forêt se dessine de façon particulière. Des cultures y sont ménagées pour des plantes trop gourmandes en espace, telles le maïs, semées dans cet espace intermédiaire entre les jardins et la forêt. Des semis ou réinstallations apparemment spontanés de tomates, amarantes, canas comestibles (*cana edulis*), taros s'y développent sans grand entretien, fournissant ainsi un surcroît de récolte à bon compte[401].

[400] De nombreuses familles ont été orientées dans des zones rurales que l'on pensait favorables à l'insertion des Hmong en Occident. Les Cévennes et La Guyane en sont deux exemples significatifs. Voir à ce sujet : Marie-Odile Géraud, *Regards sur les Hmong de Guyane Française – Les détours d'une tradition*, Éditions L'Harmattan, Paris, 1997.
[401] Au moment de la rédaction de ces lignes, nous avons constaté sur un plan du maître d'ouvrage, la présence d'une conduite d'azote sur la zone entre les jardins et la forêt. Vraisemblablement connu des jardiniers, l'azoduc a sans doute contribué à diminuer l'utilisation de cet espace pour les cultures.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute-Garonne - 2006
La forêt vue des jardins.

Le jardinier intervient ici pour accompagner les surprises de la nature, installant un tuteur de fortune à une plante grimpante spontanée (à droite de l'image), appliquant au quotidien le concept de jardin en mouvement théorisé par Gilles Clément.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute-Garonne - 2006
Les jardins vus de la forêt.

L'ombre des arbres, à gauche, limite la croissance des végétaux trop proches de la lisière. On aperçoit de gauche à droite, de l'amarante, du maïs et des courges.
Au fond, le jardin clôturé et un abri sommairement recouvert de branches ramassées dans la forêt.

A l'opposé de l'ancien parc, ce sont des jardiniers maghrébins qui se sont installés, dans des conditions de précarité analogues. De ce côté, la séparation avec le monde de la forêt est très nettement marquée par une large bande de terre non cultivée mais régulièrement fauchée, à la manière d'un coupe-feu. Le sombre espace non horticole de la forêt est tenu à distance par cette large frontière et ignoré des jardiniers.
Les limites des jardins hmong sont en quelque sorte modifiées par cette extension informelle vers la forêt, même si les parcelles jardinées restent ici formellement circonscrites par des grillages[402]. Cet espace se présente comme une transition entre l'ombre et la lumière, ni jardin au sens strict, ni champ cultivé, une sorte de dialogue entre nature et culture, si l'on admet une opposition entre ces deux notions. Mais ici, la forêt n'est pas à proprement parler le domaine de la nature telle que nous la concevons, par opposition au jardin, domaine relevant de la culture, puisque cultivé. Pour ces jardiniers ayant autrefois vécu en intimité avec la forêt, celle-ci demeure un lieu de ressources concrètes, dans lequel ils puisent encore aujourd'hui l'eau (la source captée est dans la partie boisée du domaine) et trouvent de nombreux éléments utiles au jardin : tuteurs, piquets, morceaux de bois pour former les charpentes des serres et abris.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute-Garonne - 2008
A l'arrière-plan, la forêt.

Au premier plan, vu du jardin, un assemblage de branches provenant de la forêt accueille en une vaste pergola des plantations de courges, desquelles émergent des feuilles de cana et un ricin (à droite). Un mélange inhabituel dans les jardins potagers, permettant d'optimiser l'espace et le volume occupés par les plantes et matériaux.

[402] Les lapins sont nombreux et les Hmong ne semblent pas partager le point de vue des Achuar sur l'accueil de prédateurs du jardin potentiellement consommables…

Philippe Descola note que « la végétation étagée du jardin [achuar] évoque en miniature la structure trophique de la forêt[403] » et rappelle les mêmes observations faites en Indonésie par Clifford Geertz[404]. Une organisation comparable est en œuvre dans ces jardins de Monlong.

Depuis nos premières investigations en 2006, ces jardins ont fait l'objet d'un ambitieux programme de « réhabilitation » reposant sur une concertation approfondie avec leurs différents acteurs. Nous en retrouverons en partie les effets dans les chapitres suivants. L'une des conséquences de l'intervention de la Ville sur ce site est un nouveau tracé de la frontière. La zone tampon cultivée entre les jardins et la forêt laisse place à une barrière délimitant strictement les deux espaces. L'image ci-dessous montre en 2013, l'endroit déjà photographié en 2006 et présenté *supra* p. 185 (La forêt vue des jardins).

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute-Garonne - 2013

La forêt est maintenue à distance par une étroite bande de terrain qui n'a plus vocation à être cultivée. Cette marge restera-t-elle vierge ?

C'est une autre conception du rapport à la nature qui s'impose désormais. Le site des jardins de Monlong devient un espace vert officiel de la cité. Le parc et les jardins sont ouverts à des heures déterminées. Le public – puisqu'il ne s'agit plus seulement de jardiniers – est invité à se conformer au règlement des parcs, squares et espaces verts de la Ville. Le territoire est policé.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute-Garonne - 2013

[403] Philippe Descola, *op. cit.,* 2005, p. 67.
[404] Clifford Geertz, *Agriculture Involution : The process of Ecological Change* in *Indonesia*, Berkeley University of California Press, 1963, p. 24.

Le règlement intérieur[405] précise entre autres choses qu'il n'est pas autorisé de :

- Planter des arbres dans les jardins et en bordure immédiate.
- Planter ses propres légumes ou fleurs en dehors de sa parcelle ou dans le parc.
- Ramasser et couper du bois mort et des plantes sauvages.
- Toucher aux limites des parcelles.

La liste des interdictions sanctionne pour une part des pratiques précédemment en usage dans ces jardins : plantations ou semis spontanés tolérés assez librement dans les espaces collectifs, récupération du bois mort pour l'édification des structures des serres et des pergolas. Ces transitions douces entre les jardins et les zones de circulation ou la forêt ne semblent plus tolérables dans la nouvelle organisation du site. Le ramassage du bois mort sera effectué par les employés municipaux ou une entreprise mandatée. Les jardiniers perdent en autonomie et en ressources ce que la Ville a décidé de policer elle-même.
Les règles seront-elles appliquées ? On peut en douter. Tout au moins, serviront-elles à réguler les comportements, sans pour autant les en empêcher.
Nous aurons l'occasion de revenir sur l'évolution de ce site dans la dernière partie de cette recherche, notamment pour ce qui concerne l'usage des abris.

L'utilisation, et donc la relation des Hmong au domaine forestier semble éloignée des craintes ancestrales, de l'usage de loisir ou de l'exploitation industrielle que nous en faisons aujourd'hui en Occident. L'antagonisme que nous construisons entre la forêt (le sauvage) et le cultivé (le domestique) – et de là, la civilisation - n'est pas universel. Il trouve ses justifications dans le mode de colonisation agricole de la forêt par la civilisation romaine. Celui-ci dessine la structure agraire du système des *villas* dans les plaines fertiles et détermine de nombreux aspects de notre paysage.
Il faut gagner sur la forêt. Le domaine des barbares est peu à peu investi, « mangé » dirait dans un autre contexte Georges Condominas[406], par les appétits des agriculteurs. La forêt nourrit moins ses hommes et devient territoire réservé de chasse, dans lequel la virile quête du prestige l'emporte sur la nécessité vivrière. La civilisation se construit et s'affirme en opposition au monde forestier[407].

La lisière de la forêt représente, sur le plan écologique comme d'un point de vue culturel, une zone de frontière entre deux mondes : l'espace anthropisé, clair et maîtrisé par les hommes, et l'espace du sauvage, sombre domaine peuplé d'êtres ingouvernables. La lisière constitue cette étroite frange, mi ombre mi lumière, transition à la fois accueillante (l'ombre peut être bienvenue) et inquiétante (qui sait ce que nous cache la forêt ? [408]).

---

[405] La version intégrale du document figure en annexe 8.
[406] Georges Condominas, *Nous avons mangé la forêt*, Éditions Mercure de France, Paris, 1974 (2003).
[407] Pour approfondir ces questions, voir Philippe Descola, *op. cit.,* 2005, p. 80–87, qui a inspiré ces réflexions et Robert Harrison, *Forêts, essai sur l'imaginaire occidental*, Éditions Flammarion, 1992.
[408] Voir à ce sujet, François Terrasson, *La peur de la nature*, Éditions Sang de la terre, Paris, 1997 (1988).

Les vues aériennes du château de Vaux-Le-Vicomte montrent sans ambiguïté cette opposition entre le cultivé et le sauvage. La présence immédiate de la forêt de part et d'autre accentue et magnifie le sentiment d'ordre et de maîtrise qu'inspirent les jardins réguliers dessinés par Le Nôtre.

Pourtant, la forêt elle-même peut être familière. Les barrières culturelles en sont alors sensiblement modifiées.

- ***Amazonie : jardins forestiers***

Les peuples de la forêt entretiennent des relations intimes avec ce milieu qui souvent les protège, dans lequel ils puisent des ressources par la chasse et la cueillette, et qu'ils cultivent volontiers.

Philippe Descola décrit ainsi le jardin d'une jardinière achuar et ses limites:

> Elle est là en son royaume, au cœur du lopin qu'elle a créé, délimité dans le grand jardin de la maisonnée par un petit sentier qui la sépare de Senur et par un immense fromager abattu dont le fût érige une barrière plus haute qu'un homme entre son domaine et celui de Minurik. Du côté bordant la forêt, une lisière de bananiers signale la fin de l'espace domestiqué[409].

Du côté des hommes (les jardiniers voisins), les bornes sont claires: un sentier et un arbre couché tracent les limites séparant le jardin de celui des autres. Du côté de la forêt, nul besoin de tirer un trait de frontière. On marque, par du végétal (les bananiers plantés par les hommes), la lisière entre le jardin et la forêt. L'intimité avec la forêt se révèle dans l'usage de végétaux ne constituant pas à proprement parler une barrière. Dans son étude, Philippe Descola relève un seul exemple de jardins achuar clos d'une palissade : celui-ci était trop éloigné des maisons et requérait une protection de soixante centimètres de haut contre les mammifères prédateurs[410].

Cette perméabilité entre les espaces jardinés et boisés témoigne tout d'abord de la complémentarité économique entre ces deux milieux et de l'usage non exclusif qu'en font les Achuar. Philippe Descola en livre une illustration inattendue pour l'occidental des villes :

> Plutôt que de clôturer leurs jardins, les Achuar préfèrent en laisser le libre accès aux prédateurs dont ils se nourrissent eux-mêmes, admettant avec philosophie qu'il est dans la nature d'un appât d'être occasionnellement grignoté[411].

Les Achuar témoignent ici d'une approche globale de l'environnement, prenant en compte une dynamique écologique que nous semblons ignorer. Mais la complémentarité n'est pas qu'économique. Elle est également écologique.

---

[409] Philippe Descola, *Les lances du crépuscule, relations Jivaros, Haute-Amazonie*, Éditions Plon, Collection Terre Humaine, Paris, 1993, p. 104.
[410] Philippe Descola, *op. cit.,* 1986, p. 187.
[411] Philippe Descola*, op. cit.,* 1993, p. 106.

Par nature, l'essartage contient cette idée de perméabilité entre deux milieux que l'on peut considérer antagonistes.

Ce type de culture, rappelle Philippe Descola,

> requiert en effet des périodes plus ou moins longues de jachères durant lesquelles la végétation sylvestre colonise pour un temps les jardins, intrusion périodique qui brouille la frontière séparant les espaces anthropisés de leurs marges forestières[412].

La biodiversité est à la fois à l'origine et favorisée par cette interpénétration des espaces. Les animaux ont aussi leur rôle à jouer dans la diffusion des espèces végétales. Attirés par les plantes cultivées sans barrière, ils contribuent à les disperser et en importer par leurs excréments ou les graines accrochées à leurs poils. On pourrait penser que les Achuar, vivant dans un monde peuplé d'esprits, attribuent ces phénomènes à une « main invisible » prédisposant aux destinées de tout ce petit monde (on a vu des peuples se revendiquant d'une pensée rationnelle imaginer bien plus extravagant pour l'organisation de leurs marchés…). Les travaux de William Balée[413] évoqués par Philippe Descola[414] montrent que les peuples jardiniers d'Amazonie ont souvent une fine connaissance de ces interactions positives et savent en tirer profit. Faisons l'hypothèse que cette gestion du territoire dépourvue d'édification de réelles clôtures intègre ces données écologiques bénéfiques pour les jardiniers et leur milieu. Mais gardons-nous d'une conclusion déterministe hâtive. Ce n'est pas parce que ces peuples jardiniers ont une conception globaliste de leur environnement, n'opposant pas le « sauvage » au « cultivé », que leur usage du territoire est ouvert et complexe. D'autres peuples, étudiés en Nouvelle Guinée, aménagent très densément des jardins regroupés et soigneusement clos, tout en partageant pourtant la même conception non polarisée de leur milieu[415].

Plus généralement, cette complémentarité des espaces est culturelle.
Le monde de la forêt est celui dans lequel vivent les Achuar. Ce milieu ne s'oppose pas au jardin. Il est jardiné. Cultivé par *Shakaim*, un esprit avec lequel il convient de composer pour prélever parcimonieusement plantes ou gibier, qu'on ne peut qualifier de sauvages, puisque ils sont élevés par cet esprit jardinier - éleveur. Parmi leur classification des plantes, les Achuar distinguent « *ikiamia*, ce qui est cultivé par les esprits », de « *aramu*, ce qui est mis en terre [par eux-mêmes][416]». Cette distinction n'oppose pas nature et culture, sauvage et domestique, mais suppose simplement que les jardiniers de *ikiamia* ne sont pas les mêmes que ceux de *aramu*. La nature sauvage[417] n'existe pas dans ce monde

---

[412] Philippe Descola, *op. cit.,* 2005, p. 74.
[413] William Balée, *Footprints of the Forest : Ka'apor Ethnobotany*, Columbia University Press, New York, 1994.
[414] Philippe Descola, *op. cit.,* 2005, p.70.
[415] *Ibid.,* p. 71, Philippe Descola évoque à ce sujet les jardiniers du pays Hagen des hautes terres de Nouvelle-Guinée étudiés par Marylin Strathern.
[416] *Ibid.,* p. 67.
[417] La *wilderness* américaine qualifiée ainsi par Lauric Guillaud : « Archétypale, elle est souvenir instinctif de la terre du mythe, la terrifiante "*waste and howling wilderness*", terre des animaux sauvages, "forêt de la nuit" originelle d'où montent les peurs archaïques et les élans des origines, chaos où l'on

très habité. Les façons de concevoir des séparations s'en trouvent modifiées : nul besoin de barrière étanche, matérielle ou symbolique, dans cet univers où les êtres et les choses sont régis par des facteurs qui vous dépassent.

Pour autant, l'espace n'échappe pas à une structuration construite par l'homme. Il est organisé de façon concentrique à partir de l'habitat, sans rupture brutale entre un territoire et un autre. Des plantes cultivées parsèment en buissons les abords de chaque maison. Plus loin, les jardins proprement dits sont aussi des espaces d'initiation à la chasse pour les garçons, tandis que leurs sœurs apprennent les techniques de jardinage. Autour, la forêt est une espèce de vaste verger ouvert à tous, lieu de cueillette et de pêche permanent, « connu de façon intime, où chaque arbre et palmier donnant des fruits est périodiquement visité en saison[418]». Plus loin, c'est le territoire de *Shakaim*, zone de chasse fréquentée uniquement par les hommes ou sous leur protection. Le zonage décrit par Philippe Descola est constitué par les usages différenciés du milieu mais n'appelle pas de frontière strictement matérialisée.

Un jeune voyageur nous rapportait récemment la manière d'établir le droit de récolter certains fruits dans la forêt malgache. La plupart des arbres productifs sont identifiés comme « étant » à telle ou telle personne ou plutôt famille. Un seul arbre semble même pouvoir être divisé en plusieurs parties. Leurs fruits ne peuvent être cueillis sans l'autorisation des usufruitiers. Cette forme « d'appartenance » n'est pas formalisée par des signes de propriété particuliers : ni barrière, ni pancarte. Les familiers de la forêt savent que tel arbre « dépend » de tel membre du village. Cela suffit. Cette forme d'appropriation est validée au sein du village, l'avis des doyens étant prédominant, et l'implication légitime le droit à récolte : celui qui a planté ou qui entretient la plante acquiert la légitimité de sa jouissance.

Aucune clôture ne concrétise, dans ces exemples, le droit d'usage ou de propriété, ni même la séparation entre deux territoires. L'exclusivité d'un usage peut se passer de barrière, comme dans l'exemple malgache. Hormis la fermeture, d'autres signes peuvent concrétiser la finitude du jardin, tels ces rails parcourus par de terrifiants gardiens. Et quand bien même des marques indiquent les limites jardinées, celles-ci peuvent respecter la perméabilité des milieux et les interdépendances qui agissent entre eux. C'est le cas de cette complexe intimité entre les univers forestiers et cultivés des Achuar.

---

perd ses repères familiers », in « Le mythe de la *Wilderness* dans *The Scarlet Letter* », *Transatlantica* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 03 août 2007, Consulté le 14 septembre 2012. URL : http://transatlantica.revues.org/1581

[418] Philippe Descola, *op. cit.,* 2005, p. 69.

L'absence de limites infranchissables ou la négociation de limites floues renvoient à des conceptions particulières du rapport à *l'autre*. A Aniane, Meylan, Lausanne, Toulouse, ou chez les Achuar, l'autre (homme ou territoire) est considéré comme « fréquentable ». Il ne relève pas d'une défiance *a priori* et les délimitations du jardin sont conçues en conséquence. La posture est idéologique à Aniane et Meylan (accueillir l'autre), opportuniste à Lausanne (la voie ferrée impose à elle seule une limite symbolique forte) et culturelle à Toulouse et en Amazonie (la forêt fait partie de l'univers quotidien).

Au-delà de la question de la perméabilité des jardins, l'existence de traces marquant symboliquement les limites semble rester une des caractéristiques essentielles de ces jardins. Un alignement de pierres, voire une simple trace formée par le passage du jardinier, suffit parfois à signifier qu'à cet endroit, commence un jardin. L'acte fondateur passe par le tracé de ses limites, bien avant d'être concrétisé par le travail de la terre.

Ces limites disent le rapport du jardin au reste du monde. Infranchissables, perméables ou ténues, elles renvoient aux modes de construction de l'altérité des jardiniers. Les représentations de la nature et les relations avec leurs semblables se lisent, en partie, dans la façon d'édifier les clôtures.

D'autres traces viennent marquer l'action du potagiste. Le besoin de dessiner le plan du potager, la nécessité de circuler, l'accueil des visiteurs justifient l'établissement d'une voirie plus ou moins conséquente.

Parcourons les allées du jardin…

1.2. Allées, cheminements et traces

1.2.1. « Rhétoriques cheminatoires »

Pour Michel de Certeau[419], inventeur de cette formule, « l'art de "tourner" des phrases a pour équivalent un art de tourner des parcours ».
Ainsi, pour l'auteur de l'invention du quotidien, « les jeux de pas sont façonnages d'espaces. Ils trament les lieux »[420]. Parcourir le lieu *jardin* serait une façon d'en faire un espace approprié. L'implication du corps est ici, une fois encore, déterminante.

Depuis plus de trente ans, l'artiste Richard Long laisse des marques de ses passages répétés sur différents endroits de la planète, simples traces de ses pas imprimés des centaines de fois par de multiples aller et retours. Pour Dominique-Etna Corbal, Richard Long « érige comme œuvre le temps de la marche en tant que longueur et difficulté de l'effort à tenir sur la durée[421]». Même empreinte laissée par le jardinier qui, peu à peu, dessine les allées de son jardin par simple tassement du sol sous ses passages successifs.

Ce n'est qu'après que l'usage empirique et quotidien ait déterminé les circulations que celles-ci seront éventuellement viabilisées de gravier, de carreaux, bordées de pierres, de bois ou de bouteilles…
A l'inverse, certains jardiniers dessinent préalablement le tracé de leurs allées, déterminant ainsi les espaces de culture qu'elles délimitent et desservent.

Nous aurons l'occasion, dans la partie « Jardins choisis » de nous intéresser aux différentes étapes de cette constitution de l'espace par sa fréquentation au fil des jours. Nous proposons ici de rendre compte de façon typologique de différentes manières de concevoir les circulations du potager. Elles rendent compte de la façon dont le jardinier conçoit son projet, mais aussi de son rapport au jardinage : une occupation construite, programmée, structurée dans l'esprit comme dans l'espace ; ou bien une activité plus opportuniste, moins calculée, prenant forme en fonction des envies et des saisons.[422]

---

[419] Michel de Certeau, *op. cit.,* p. 171.
[420] Michel de Certeau, *Ibid.,* p. 173, considère qu'un lieu devient un espace, dès lors qu'il est socialement « pratiqué ». Prenant l'exemple de la rue, lieu défini par l'urbaniste, de Certeau observe l'espace qu'il représente lorsqu'il est transformé par les marcheurs. *« L'espace serait au lieu ce que devient le mot quand il est parlé ».*
[421] *Op. cit.,* p. 218.
[422] Une étude individualiste pourrait vraisemblablement s'emparer de cet aspect pour dessiner la psychologie de chaque jardinier. « Dis-moi comment tu jardines… ». Mais ce n'est pas notre propos.

1.2.2. Conduire le visiteur

Pénétrant dans le jardin, le visiteur ne trouve plus la même matière sous ses pas et son attention est mobilisée par ce changement d'état. Le passage de l'espace public indifférencié au jardin approprié par un jardinier nécessite un intermédiaire, un avertisseur, que les allées bourgeoises ou princières, à leur façon, offrent au visiteur pour pénétrer chez son hôte.

Cette manière d'annoncer le jardin n'est pas le privilège des fortunés.

Jardin de sans abri. Photographie de M. Morton - 1993
New York, Etats-Unis

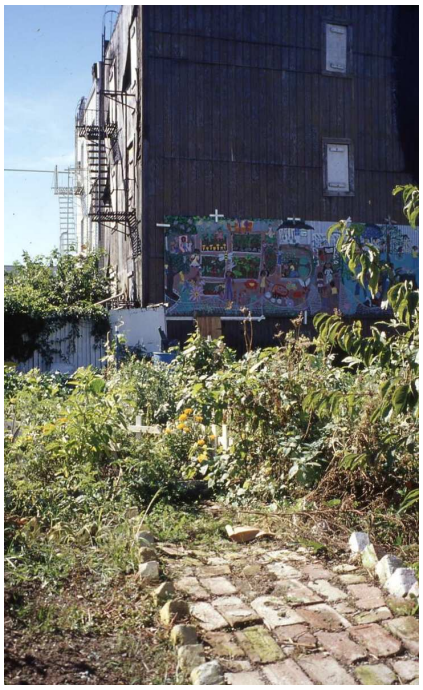

Jardin communautaire - 1999

Sur ces deux images, l'allée annonce le jardin et signifie : « vous entrez dans un autre espace ». A défaut de porte, l'allée joue le rôle de seuil. A gauche, elle est composée de pavés de teintes différentes, posés selon un appareillage tenant compte de ce dont disposait le jardinier : une ligne centrale sombre sépare en parties égales deux zones de couleurs distinctes. « Faire avec ce que l'on a… ».

A droite, l'allée dallée de briques se termine dans un début de friche : projet de chemin non abouti ou jardin délaissé ?
Au second plan, des abris de fortune : un habitat précaire de planches et de tôles, un immeuble squatté et en partie brûlé, rehaussé par une fresque peinte par des adolescents du quartier. Mais l'habitat est ici « détaché » du vocabulaire du jardin. C'est au jardin, et non à la demeure, que mène l'allée.

1.2.3. Dessiner selon son usage

Les allées n'ont pas pour seule fonction de desservir les différents espaces du jardin, mais aussi de les créer. Jean-Luc Danneyrolles décrit le jardinier comme un

> marcheur qui vaque à ses occupations en allant d'un endroit à l'autre. C'est sans doute la grande différence entre le champ et le potager. Le champ est plein, rempli densément de manière simple, alors que le potager est aéré, clairsemé, pourvu d'un réseau complexe de sentiers, de zones particulières, de coins et de recoins[423].

Les allées donnent au jardin une structure dont le champ ne dispose pas. Les superficies, les enjeux et les modes opératoires sont différents et la nécessité d'intervenir régulièrement et en différents endroits du jardin laisse en général des traces.
Le potagiste marche beaucoup dans son jardin : tout n'est pas à portée de main, il faut tirer le tuyau pour l'amener à l'endroit que l'on souhaite arroser, ou retourner remplir l'arrosoir (contenance moyenne : huit à dix litres), aller chercher un lien ou un outil en remarquant telle intervention à faire, porter les herbes arrachées sur le tas de compost, au fond du jardin… Le potager est un lieu de circulation. Une juste disposition des allées facilite les déplacements : le chemin de potagiste s'annonce généralement droit, ne propose ni étonnement ni détour fantasque et se parcourt rapidement. Fonctionnel, il permet de se rendre sans encombre d'un point à l'autre du jardin. La brouette doit y rouler sans heurt, le tuyau d'arrosage y glisser sans résistance, l'eau s'en évacuer sans flaque. On ne musarde pas sur ce chemin…

Certains jardins nous réservent des surprises.
De la moquette ou du linoléum domestiquent parfois le jardin, transformant en couloirs feutrés ses chemins terreux[424]… Un autre jardin, aperçu en fin d'hiver au nord de Montpellier, présente pour seule partie végétalisée une étroite bande centrale d'herbe rase, figurant le chemin. Tout le reste a été « travaillé », la terre bouleversée en grosses mottes sombres. Cette ligne verte, soulignée par le trait jaune du tuyau d'arrosage, indique le passage préservé vers la réserve d'eau. Un chemin en négatif…

Jean-Luc Danneyrolles décrit l'organisation de l'espace à partir de l'entrée et des circulations du jardin. L'auteur y distingue l'utilisation de la courbe de celle du trait droit pour tracer les circulations. Le chemin fait référence à « la ville ancienne et tortueuse comme une médina, ou bien à un plan moderne et rectiligne, tel New York[425]». Nous verrons toutefois que la courbe reste rare au potager, malgré certaines tendances récentes.

---

[423] Jean-Luc Danneyrolles, *op. cit.,* p. 63.
[424] Phénomène remarqué à New York et Montpellier, en 1999 et 2001.
[425] Jean-Luc Danneyrolles, *Ibid.,* p. 59.

Dans cette conception de l'organisation du potager, ce sont les circulations qui définissent le plan général du jardin.

Le regard de Jean-Luc Danneyrolles, posé *a posteriori* sur le jardin existant, semble révéler le potager comme un objet technique tracé sur plan, idéal-type mûrement réfléchi les soirs d'hiver sur papier et catalogue. Il n'y aurait plus qu'à remplir les espaces vides avec des plantes et le tour serait joué. Souvenons-nous du coloriage verdâtre des espaces vides laissés par les immeubles et les voies de communication dans la conception de la ville moderne du XXe siècle : c'est ainsi que naquirent les « espaces verts ». Cette description quasi-technocratique du jardin est un raccourci que Jean-Luc Danneyrolles, potagiste expérimenté, n'utilise que pour des raisons de méthode. En effet, cette construction théorique ne reflète pas les différentes étapes empiriques qui constituent l'élaboration d'un jardin. Imaginer un tracé préalable relève d'une vision planificatrice propre aux livres, aux projets institutionnels et aux jardiniers ingénieurs. Tous ne le sont pas…

Il est vrai que les modèles s'imposent. L'histoire des jardins, les manuels « *ad hoc* » et, surtout pour ce qui concerne les jardins collectifs, le regard et les commentaires des voisins ou passants contribuent à influer sur les manières de faire du jardinier, surtout s'il est novice...
L'héritage, aussi, est de poids. L'Eden, jardin des origines, est figuré comme un espace au centre duquel un fleuve émerge d'une fontaine pour se diviser en quatre bras et s'écouler en direction des points cardinaux, dessinant ainsi quatre zones de culture. Cette représentation a longtemps prévalu dans le dessin des jardins, notamment les potagers pour lesquels la situation centrale d'un point d'eau est une disposition tout à fait rationnelle.

Même lorsque l'eau n'arrive pas au centre du jardin, de nombreux jardiniers dessinent les premières allées en reprenant la disposition d'une croix plus ou moins centrale délimitant quatre espaces qui, au fur et à mesure des besoins, se diviseront eux-mêmes en différentes planches de culture.

Cette organisation est pragmatique. Elle constitue une première division efficace, de ce qui n'est pas un champ nous rappelait *supra* Jean-Luc Danneyrolles, en autorisant une évolution en planches de culture qui n'hypothèque pas le plan de départ.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - avril 2005

Selon ses besoins, le jardinier créé des allées intermédiaires pour circuler parmi ses cultures annuelles. Elles sont le plus souvent provisoires et restent en terre battue, au besoin recouvertes d'une planche ou de matériaux pouvant être facilement déplacés.

La structure initiale en croix demeure au fil des années. Elle est en général plus durablement viabilisée.

Certains éléments de l'accès au jardin peuvent également influer sur l'aspect des circulations.

La position de l'abri, par exemple, détermine la place et la taille de l'allée centrale.
Si la cabane est placée au fond du jardin, son accès se fait par une allée relativement large qui constitue l'axe principal de l'espace.
Si l'abri est à l'entrée du jardin, c'est à partir de lui que partent le plus souvent l'allée principale ou les allées de circulation. La logique prime. Le jardinier arrive au jardin, ouvre la cabane, y dépose des vêtements, prend des outils, y revient régulièrement au cours de la séance de jardinage. Son accès doit être aisé.
L'allée principale pourra donc être centrale ou rejetée sur le côté, selon que la cabane soit implantée au centre ou sur le bord du jardin.

De la même façon, le portillon d'accès peut conditionner la position de l'allée principale. Les images suivantes illustrent cette logique, au sein de laquelle l'initiative du jardinier demeure.

Jardins familiaux des Grands Grès, Montpellier, Hérault - 2009

Situés au bord de la limite de chaque jardin, les portillons et les abris jumeaux sont chacun reliés par une allée droite parallèle à la clôture.

Témoin, cette envie de courbe chez ce potagiste.

Cet amour de la ligne droite n'est pas partagé par tous. Dans la même configuration initiale que pour les jardins précédents, cet autre potagiste a créé une gracieuse sinusoïde soigneusement viabilisée et bordée. On remarquera, sur l'image de gauche, la ligne de petits cailloux soulignant le premier tracé de l'allée, comme le geste rassurant du Petit Poucet matérialisant son itinéraire.

Décembre 2006 Juin 2007
Jardins familiaux des Grands Grès, Montpellier, Hérault

L'intérieur de la courbe bénéficie d'une végétalisation qui procure un certain volume à la scène. Nous sommes dans un potager-parc, inspiré par les allées sinueuses des parcs et jardins du XIXe siècle.

L'espacement entre les plantes vivrières, à droite de l'allée, confirme que l'objectif principal n'est pas de produire de façon intensive.

1.2.4. Des matériaux multiples

Voici différentes façons d'accéder à sa cabane : un dallage imposant, une allée rustique bordée de pierres, un platelage en bois, des pas japonais sur un gazon touffu. Pour chacune de ces allées, on devine un désir de marquer le passage, un souci de « propreté », un rien de solennité.

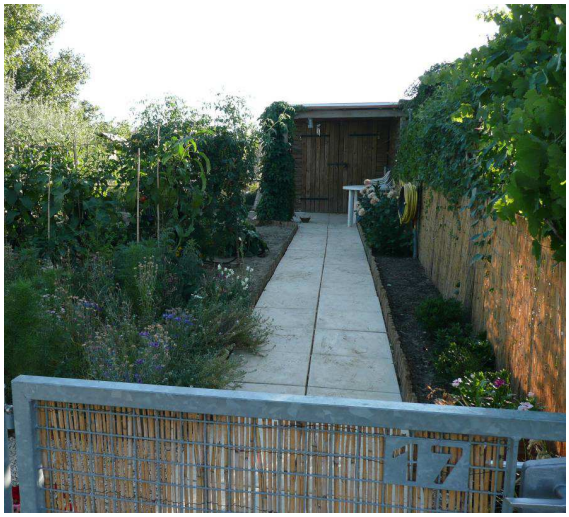

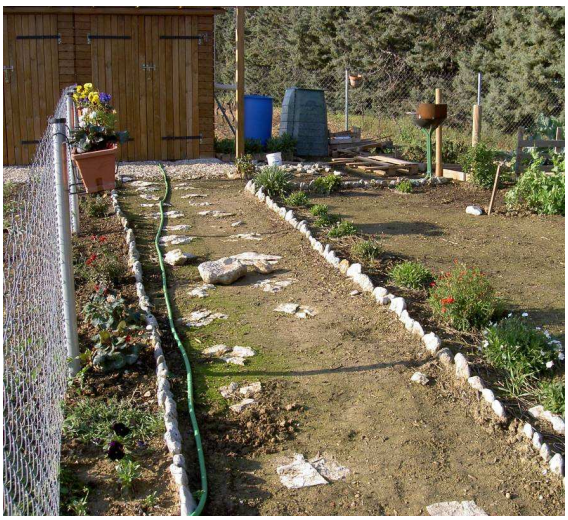

1	**2**
3	**4**

Photos 1, 2, 4 :
Jardins familiaux des Grands Grès, Montpellier, Hérault - juillet 2009 - décembre 2006

Photo 3 :
Jardins familiaux de Saint Georges d'Orques, Hérault - août 2009

Jardins de l'Autocycle Saint-Cloud, Hauts de Seine - 2000

2009 Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault

2006

2006

Un sol détrempé par la pluie ou les eaux d'arrosage colle aux chaussures, se tasse et s'abîme. Selon les moyens et la durée de vie de l'allée, des matériaux plus ou moins conséquents sont mis en œuvre pour la viabiliser. Planches, pavés de béton, caillebotis représentent des solutions plus ou moins sophistiquées reflétant les ressources du jardinier et son désir de raffiner sa mise en scène. Nous avons évoqué précédemment l'usage de moquette.

Sur la photo de gauche ci-dessous, l'allée menant à l'abri est pavée et recouverte d'un tunnel formant une treille imposante pour ce jardin d'à peine 120 m². Au centre, une bordure rouge souligne impeccablement l'allée principale du jardin. A droite, plus modeste et fonctionnelle, cette allée permettant de se rendre au fond du jardin recouvre un drain chargé d'évacuer l'eau des lourdes terres de Malbosc.
Les allées sont des moyens de communication, dans toutes les acceptions du terme…

Jardins familiaux des Grands Grès, Montpellier, Hérault - juillet 2009

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - février 2006

Les familiers des chantiers du bâtiment et des travaux publics constituent l'aristocratie de l'aménagement des jardins populaires. Leur accès à toutes sortes de matériaux réutilisables représente une source d'approvisionnement particulièrement riche. Rappelons la présence très fréquente, visible sur l'image n° 2, de fer à béton, hourdis, feutre géotextile…

La mise en œuvre est ici conséquente : fondations sur un tracé préétabli, emploi de matériaux lourds, création d'une petite place (photographie n° 2). Le jardin est fortement structuré par ses circulations labyrinthiques. Illustration d'une quête mystique ou preuve que l'on vient aussi au jardin pour se perdre et mieux se retrouver ?

1	**2**
3	**4**

Avril 2005

Février 2006

Avril 2006

Avril 2007

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault

Les planches de culture s'organisent dans les espaces déterminés par les allées principales. L'origine des matériaux se fait oublier. Leur nouvelle vocation à participer au vocabulaire du jardin contribue à les fondre dans la grammaire horticole. Des clins d'œil ponctuent cette métamorphose : les tulipes « pour faire joli » s'alignent sur le piquet de fer à béton coiffé de son capuchon rouge.

Les jardins de propreté évoqués *supra* à propos des travaux de Florence Weber privilégient la forme sur le fond. Dans ce jardin, le désir « d'y voir net » l'emporte sur la recherche de production. Les allées généreusement tracées et couvertes de gravier sont délimitées par une bordure en bois. A l'endroit où cette séparation n'existe pas, les petits cailloux se sont peu à peu fondus avec la terre cultivée, donnant l'impression, sans doute renforcée par l'image photographique, de cultures sur un sol artificiel. Les plants très espacés, les parties non cultivées, l'absence de plante indésirable contribuent à donner l'image d'un jardin « de voirie », dans lequel les circulations priment. Par ailleurs, le jardinier, peu expérimenté, est sans doute encore dépassé par la surface à cultiver.

On notera que le cabanon est diagonalement opposé au portillon d'entrée (au premier plan). Cette disposition n'est pas fréquente et implique de nombreux aller et venues pour aller d'une extrémité du jardin à une autre. Cela a peut-être favorisé l'importance donnée à la circulation.

Jardins familiaux de Saint Georges d'Orques, Hérault - Août 2009

Poussée à l'extrême, l'allée élargie devient terrasse, pas japonais s'étendant en large tache. Elle n'est plus là pour desservir les espaces de culture, mais rentre de plain-pied dans la composition du jardin et en favorise l'usage comme lieu de *farniente*[426].

Nous avons quitté ici la logique productiviste pour un jardin d'agrément classique. Moins d'un tiers de la superficie du jardin est consacrée à la culture vivrière. L'important, pour ce jardinier, est la composition d'un jardin agréable à l'œil et à la fréquentation.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - avril 2006

[426] Farniente : issu de l'italien, signifie « ne rien faire ». Il s'agit ici d'évoquer l'usage du jardin par les proches du jardinier. Pour ce dernier, ce type de jardin réclame autant de soins que la conduite d'un potager. L'agrément du *farniente* ne semble pas le concerner.

A l'inverse, ce sont les planches de culture qui, par défaut, peuvent déterminer la place laissée aux allées.

Plusieurs cas de figure ont été observés pour ce type de scénario.

Dans ce potager, les caisses de culture dessinent en creux des allées enherbées. Ce jardin est un espace de loisirs très investi par sa jardinière. Les aménagements, les accessoires, les références à des installations aperçues dans des ouvrages de jardinage ou des émissions de télévision, prennent le pas sur la seule production potagère. Les allées restent relativement larges au regard des surfaces cultivées et rappellent que ce jardin est fait pour être fréquenté. On aperçoit, au second plan à gauche, la structure en métal formant un tunnel végétal évoqué trois pages précédentes.

Jardins familiaux des Grands Grès, Montpellier, Hérault - 2007

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2006

Jardin partagé « Ecobox », Paris 18e, Île de France -2010

Ces deux jardins présentent des dispositions semblables mais des logiques différentes. Les caissons formés de planches laissent en creux des allées. A gauche, le projet potager l'emporte et les allées sont d'étroites circulations de service. A droite, ce jardin partagé construit sur des palettes propose des allées de gazon déroulé pour rendre agréable l'évolution de ses nombreux utilisateurs, adultes et enfants. Un propos plutôt distingué se dégage de cette composition choisie et maîtrisée, dans laquelle interviennent des professionnels de l'aménagement.

Si l'on considère les allées comme le squelette du jardin, l'allée principale étant sa colonne vertébrale, que dire de ces jardins invertébrés qui échappent à l'allée triomphante ? Il semble qu'il y ait des êtres sans rachis dont la biologie n'a rien à envier aux vertébrés.
La mise en scène, à la manière des jardins « classiques », que nous dessinons en Occident ne relève pas d'une organisation plus sophistiquée que d'autres aménagements tout aussi savants d'Amazonie ou d'Afrique. Ces façons différentes d'organiser le jardin renvoient à des connaissances, des représentations et une relation à la nature elles aussi différentes.

L'architecte Edith-Claude Bouquin nous décrivait des jardins africains aperçus d'avion. Leur forme patatoïde était destinée à favoriser la circulation et la diffusion de l'eau, laquelle n'aime pas l'angle droit. La courbe ne se marie-t-elle pas mieux, finalement, aux mouvements de nos jardins ? Les tenants de la permaculture, privilégiant les associations de plantes et le gain de place, pensent eux aussi leurs jardins en courbes et rondeurs…

Jardins cultivés en permaculture, Cuba - février 2011

On retrouve une organisation en sillons droits à l'intérieur de « planches » de culture aux formes arrondies. Celles-ci présentent des sortes d'enclaves permettant aux jardiniers de pénétrer au cœur des surfaces cultivées.
L'utilisation de pneus pour contenir la terre fertile contribue à favoriser la structure en courbes de ces jardins.

Jardins cultivés en permaculture, Cuba - février 2011

Cette organisation en massifs savants prenant en compte les besoins et les complémentarités des plantes se retrouve dans le jardinage achuar. Philippe Descola note que

> l'apparente confusion végétale qui frappe de prime abord l'observateur néophyte est en réalité le produit d'un équilibre savant entre des groupes de plantes fort diverses par leurs formes et leurs exigences, disposées en massifs d'affinités[427] (…).

Une façon de conduire le jardin qui n'a donc rien d'aléatoire ni de grossier ou d'ignorant : elle repose sur une connaissance fine des plantes, transmise de mère en fille et concerne, nous dit Philippe Descola, « un univers très complexe où coexistent des milliers de plantes relevant d'une centaine d'espèces[428]».

1.2.5. Des jardins sans allée

Évoquons à nouveau ce jardinier arabe faisant l'unanimité des reproches, sauf ceux de Marie Rouanet[429], quant à la conception de son jardin, « triomphe de la courbe : un potager à l'anglaise ».
Et ces parcelles découvertes à Amboise (Indre-et-Loire) en 2002 sur un site de jardins familiaux, détonnant curieusement parmi le strict ordonnancement de leurs voisines. Dans ce qui apparaissait au premier regard comme un indescriptible chaos, les pieds de tomate, sans tuteur pour les béquiller, s'étalaient au milieu des salades et des piments, tandis que des maïs émergeaient d'un amas végétal non identifié. C'est le geste tranquille de jeunes femmes asiatiques rinçant la boue de leurs tongs dans une flaque d'eau qui nous éclaira : il s'agissait de jardins d'ailleurs, probablement laotiens, dans lesquels le chemin ne s'impose pas.

[427]Philippe Descola, *op. cit.,* 1993, p. 105.
[428]Philippe Descola, *Ibid.,* p. 107.
[429] Marie Rouanet, *op. cit.,* p. 32 (cf. la citation intégrale *supra* p. 107).

Ces jardinières les fréquentaient aimablement, posant un pied délicat au milieu de la végétation et formant d'éphémères passages, rapidement refermés derrière elles.
Nous avons croisé à plusieurs reprises ces potagers dont les allées tortueuses, lorsqu'il y en avait, se dessinaient aux franges des massifs cultivés, et au cœur desquels des jardiniers pragmatiques, parfaitement situés dans leur apparent fouillis, soignaient avec autant d'efficacité et d'affection, et finalement beaucoup moins de travail, des végétaux entremêlés et particulièrement sains.

Certes, ces jardins, que certains qualifient de « naturels », échappant au cordeau et à la perspective aménageuse, n'offrent pas le coup d'œil rassurant d'un projet apparemment calculé et maîtrisé. Mais à l'expérience, leur efficacité horticole n'a rien à envier à leurs cousins « à la française ». On sait que la biodiversité et l'alternance des espèces compromettent la diffusion des maladies et ravageurs inféodés à une plante. A l'inverse, une culture monospécifique est beaucoup plus sensible à la propagation d'un trouble que rien ne va arrêter d'une plante à l'autre. Quant à l'utilisation de l'espace, elle est sans pareil dans le jardin qui ne ménage aux circulations que le strict nécessaire, défini par défaut : la place dont les plantes peuvent, même momentanément, se passer, et non le passage ménagé et viabilisé pour une hypothétique brouette.

Au début de ce chapitre, nous évoquons les itinéraires comme des formes de rhétorique. Il apparaît en effet que l'art de jardiner se traduit aussi par l'art de dessiner les contours et les cheminements du jardin. Il en est de la forme des itinéraires comme de la forme des discours. L'agencement des pas est comparable à l'agencement des mots : ils fabriquent du sens. Simples traces parmi les végétaux ou larges allées solidement implantées, les passages disent le rapport entre l'homme et son jardin, entre le jardinier et les plantes. Les chemins parlent de la manière d'être au monde.

D'autres signes font parler l'espace du jardin. Souvent plus volontairement explicites que les chemins, ils s'adressent au passant et annoncent parfois des messages dont le sens lui-même semble échapper à la conscience de celui qui les affiche.

1.3. Signes d'accueil et de présence

Nous avons eu l'occasion d'évoquer les signes formels d'avertissement à l'égard de l'extérieur, destinés à prévenir les éventuelles intrusions dans le jardin. Il apparait qu'ils s'adressent explicitement au passant, voire au pair, en des termes plus ou moins directs.
L'objet de ce chapitre est de s'intéresser à d'autres signes repérés de façon récurrente à l'adresse de l'extérieur.
Nos recherches portent au départ sur des aménagements caractérisés. Clôtures, portes, allées, abris s'imposent dès lors que l'on se penche sur l'activité jardinière. C'est au cours de nos investigations qu'apparait cette étrange manie de faire figurer – le mot tombe bien – toutes sortes de personnages ou d'objets dont l'existence ne prend du sens que par la répétition de leur présence.

La première fois que l'on aperçoit une poupée dans un jardin, on n'y prête pas plus attention que cela. Cet espace est aussi celui du jeu et on sait les enfants oublieux de leurs jouets. Un petit personnage glissé dans une plate-bande relève du même ordre d'idée. On sourit à l'insouciance de l'enfance, ou à la facétie un peu régressive de l'adulte. On évoque les nains de jardin et les biches de plastique, et l'amusement se prolonge…

Les rencontres suivantes sont plus troublantes, notamment lorsque ces figurines, parfois simplement leur tête, vieillissent fichées sur un piquet ou accrochées au grillage, systématiquement tournées vers l'extérieur, comme des gardiens immobiles[430]. Le trouble s'accentue lorsque l'on découvre la répétition des mêmes pratiques, et que dans certains cas les personnages envahissent le jardin au point d'en constituer la composition essentielle. Ce qui semblait fortuit et sans signification se transforme petit à petit en hypothèse d'invariants et incline à faire des regroupements avec d'autres pratiques plus lointaines. Bronislaw Malinowski est sollicité pour éclairer la présence des *kamkokola* et Catherine Benoît interrogée sur les plantes magiques qui protègent les jardins de Guadeloupe.

Quel peut être le sens de ces installations qui, renseignements pris, sont bien le fait d'adultes et non d'enfants ?

[430] Gardien : le mot résonne avec l'anglais *garden*, issu du francique *gardo*, clôture. Bien que ce cousinage homonymique ne témoigne pas d'un réel lien de parenté - *garder* vient de *regarder* - la proximité des sons et des sens mérite d'être soulignée : la *garderie* donnera d'ailleurs le *jardin d'enfant.* Dictionnaire Le Robert, 2005.

1.3.1. Garder l'entrée

Au premier abord, l'aspect de cette porte est assez conventionnel : on prévient du danger à pénétrer et une rangée de pointes renforce le message pour le cas où l'avertissement ne suffirait pas.

Jardins familiaux de Nîmes, Gard - 1997

C'est la présence de la sirène qui nous intéresse ici. Peut-être chargée d'adoucir la violence de l'annonce, le personnage adresse un salut souriant au passant : « JARDIN PIÉGÉ - A vos risques et périls », mais si vos intentions sont bonnes, alors, vous êtes le bienvenu, semble préciser celui qui a fixé ces deux panneaux sur la porte[431].

Examinée isolément, cette installation reste anecdotique, mais elle constitue la première d'une série qui ne prend son sens que considérée dans son ensemble. Continuons donc notre porte à porte…
En 1999, le Réseau du Jardin dans Tous Ses États fait figurer dans un document intitulé « Jardins familiaux, appropriation et intégration paysagère » une image présentée comme exemplaire dans sa décoration naïve : une porte de jardin présente en trompe-l'œil et presque grandeur nature, un personnage accompagné de son chien. On comprend qu'il s'agit d'un berger, lorsque l'on remarque au second plan, comme s'ils étaient dans le jardin, quelques moutons qui batifolent. Tournant le dos à ses brebis et nous regardant, l'homme paraît plutôt sympathique, ainsi que son auxiliaire qui saute à ses pieds. Il est avenant, mais il garde. Son grand bâton, que l'on devine être « de berger », en atteste.
Il veille sur ce jardin vide de vrai gardien dès que le jardinier, le vrai en chair et en os, n'est plus là. Comme lui, il est sympathique, mais vigilant !

[431] Une approche psychanalytique ou l'inspiration du Roman de la Rose pourraient certes proposer une autre lecture de cet ensemble…

Jardins familiaux de Nîmes, Gard - 1997

Ce monstre débonnaire est bien connu des jeunes téléspectateurs des années soixante-dix. Lui aussi est sympathique, campé derrière la porte du potager de son maître absent (le cadenas le confirme). Le message se suffit à lui-même et complète la timide ligne de fil de fer barbelé qui surligne la clôture.

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier et jardin isolé à Saint Gervais sur Mare, Hérault - 2005 et 2000

Moins volumineux, ce singe en peluche et cette tête de clown en plastique veillent également sur des jardins que de fragiles portillons protègent mal. Tous deux occupent l'espace supérieur libre entre la porte et une rangée de fil de fer (à gauche) et une branche épineuse (à droite). On notera que la porte de gauche avait été surélevée par l'ajout d'une barre de métal, signe vraisemblable qu'il était trop aisé de l'enjamber.

Ces deux figurines représentent-elles une façon de combler le vide ? Vide du jardin privé de son jardinier, et vide de l'espace permettant d'y pénétrer. La récurrence de ces phénomènes tend à confirmer que ce que nous avons commencé à nommer des *signes d'accueil* procède bien de démarches allant dans le même sens.

Jardins familiaux de Nîmes, Gard - 2006

Au-dessus du portillon, une petite arche de métal est destinée à accueillir un rosier encore jeune. Tels des acrobates, deux pantins en plastique sont suspendus à cette structure aérienne. Celui qui pénètre dans le jardin est obligé de passer entre eux, interrompant leur relation symétrique et complémentaire (il s'agit d'un homme et d'une femme). Impossible de rentrer *incognito*.

Plus étrange, cette installation de figurines dont la rencontre (un marquis et une marquise, deux petits singes) était aussi improbable que l'idée de les trouver à cet endroit. L'entrée du jardin du *blue's* est sévèrement interdite par un impressionnant - mais sans doute insuffisant - cadenas… Placées au bord de la porte, les statuettes semblent veiller sur son ouverture.

Jardins familiaux de Nîmes, Gard - 2006

Au centre de la porte, un morceau de bois peint présente une scène déjà vue, pourtant bien étrangère à l'univers potagiste : un pâtre et son mouton renforcent la garde…
Les personnages sont à leur place et les portes sont bien gardées. Intéressons-nous maintenant à d'autres parties du jardin et en particulier aux abords des portes.

1.3.2. Veiller sur le jardin

Dans ce jardin communautaire de New York mis en œuvre par un groupe d'origine portoricaine, une statue de la vierge surplombe une maquette de béton figurant l'île de Porto Rico. Placée à proximité de l'entrée du jardin, la Madone veille en même temps sur le territoire du jardin. Une des particularités des *community gardens* est qu'ils se forment sur des quartiers fortement marqués par

l'appartenance ethnique de leurs habitants. On observe ainsi des jardins afro-américains, portoricains, blancs protestants (pour présenter ces singularités de façon un peu rapide). Chaque territoire offre des caractéristiques horticoles et une sociabilité propres à la culture de ses jardiniers. Le jardin qui suit est donc une forme de territoire portoricain en terre *yanke*e, une sorte d'espace diplomatique.

Jardin portoricain et, ci-dessous, jardin hispanique, New York - 1999

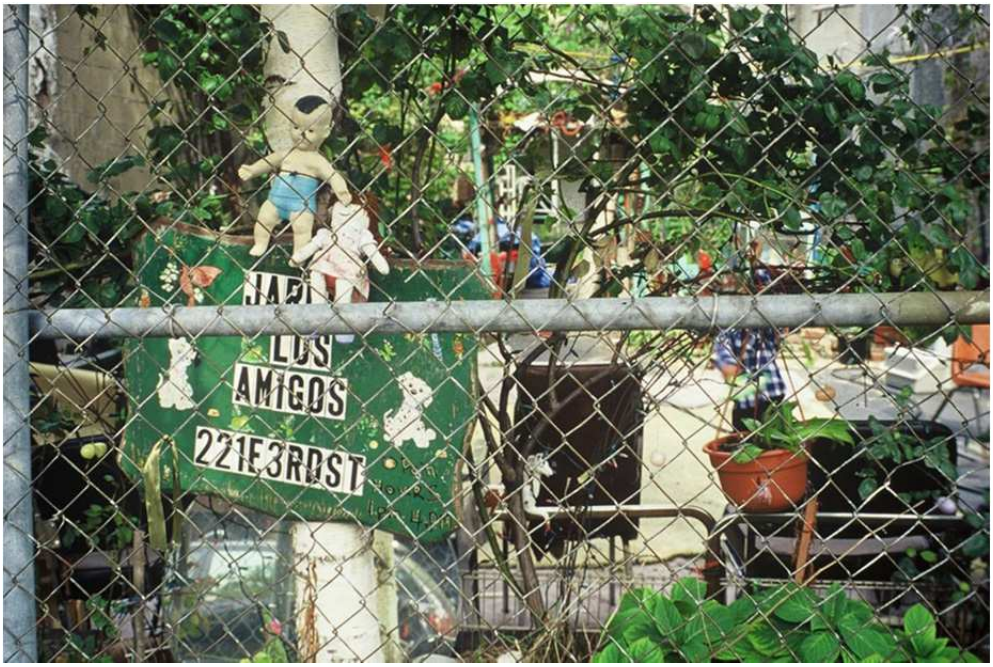

Le jardin *Los amigos* s'annonce par une pancarte décorée sur laquelle sont installées deux petites poupées tournées vers la rue. Dès qu'il a identifié le jardin, le lecteur est avisé : ce territoire est habité et ses habitants, représentés par ces poupons innocents, sont à la fois accueillants et vigilants.

D’apparence tout aussi innocente, cet écureuil en peluche fixé au grillage d’un jardin partagé allemand ne constitue pas un décor destiné à agrémenter le jardin, auquel il tourne le dos. Il ne participe pas à une scénographie composée pour le plaisir de ceux qui sont à l’intérieur du jardin, mais s’adresse à l’extérieur. Sa présence concerne avant tout le passant, côté rue.

« Jardin turc », Berlin, RFA - 2012. Photographie Alexandrine Fillion - Association Jardins Solidaires en Méditerranée, Marseille, PACA.

Jardin maraîcher, Cuba - 2011

Une sorte de guerrier – ayant perdu la tête – veille sur ce jardin maraîcher de La Havane. Un des jardiniers l'a trouvé et, jugeant qu'il ne pouvait plus servir de jouet, plutôt que de le jeter, l'a accroché au grillage.

Un vigile viril et dérisoire de 20 cm, mais constamment présent, renforce martialement et symboliquement une clôture plutôt légère.

1.3.3. Constituer une présence

Cette figurine moins martiale, elle aussi placée juste derrière le grillage, veille sur les œillets de son jardinier. Assise sur un petit morceau de bois, le regard tourné vers l'intérieur du jardin, la silhouette blonde semble profiter de son environnement agréable.

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2007

Il apparaît ici une forme fréquente de présence virtuelle qui ne se contente pas de garder l'entrée ou la périphérie du jardin mais semble aussi l'habiter. Les personnages sont à l'intérieur du jardin et ne paraissent pas focalisés sur un événement extérieur. Ils s'affichent vers l'extérieur, mais participent à la décoration du jardin.

Jardin partagé de la Manutention, Paris 16e, Île-de-France - 2010

Fixé sur un arbre, au bord de ce jardin partagé sans clôture, ce petit bonhomme rose assorti au mobilier, sorte de génie des arbres, est le seul personnage présent en permanence dans ce jardin très ouvert sur la rue.

De la même manière, les figurines ci-après sont placées pour habiter ces jardins cubains et strasbourgeois. Le pingouin en peluche est assis sur une étagère de pierre, tandis que le clown en plastique contribue à la décoration permanente du jardin. La marionnette, juchée sur un petit piquet, affirme une présence à la fois digne et désuète.

Jardins, Cuba - 2011

Jardins familiaux de l'Ill, Strasbourg, Haut Rhin - 2012

Nous verrons au chapitre *Jardins de sans-abris à New York* comment ce phénomène, poussé à l'extrême, peut finir par constituer l'élément essentiel du jardin.

Le principe du mât totémique semble constituer un moyen privilégié pour installer ces personnages de façon visible au jardin. Il permet de surélever, de superposer et d'exposer les habitants-gardiens au-dessus de la masse des végétaux. Il permet aussi de leur conférer la force symbolique propre au totem et à ses fonctions protectrices. « Les forces de bénédiction habitent les mâts totémiques aux couleurs brillantes, orgueil de la grande place du village, où s'élèvent conjointement l'autel et la maison des hommes ou la haute case du chef[432]», décrit Roger Caillois.

Jardin partagé du Ruisseau, Paris 18e, Île-de-France - années 2000.
Photographie Association Graine de Jardins, Paris.

Malheureusement incomplète, cette image ne reproduit pas l'ensemble de l'installation : on devine une organisation de type totémique, constituée d'une superposition d'au moins trois poupées. Le personnage principal est enchâssé dans une sorte de boite protectrice, un peu à la manière de certains *ex-voto*.
L'intention de cette mise en scène est manifeste. Il ne s'agit pas de jouets oubliés et posés là par amusement, comme le banalisent souvent les jardiniers lorsqu'on leur demande les raisons de leur présence. Cette réponse d'évitement est la plus spontanément émise. Elle permet de ne pas avoir à expliquer les raisons d'un geste dont l'absence de rationalité pourrait discréditer son auteur. Avec un soupçon de dérision, la réponse en pirouette permet de passer à autre chose sans compromettre l'honorabilité du jardinier, ni l'organisation de son jardin. Sans doute, des abandons peuvent être à l'origine du réemploi de ces objets et de leur nouvelle charge symbolique. Mais le choix de les installer et de les maintenir est bien de la responsabilité du maître du jardin, lequel aurait pu décider de les jeter, comme pour tout objet n'ayant plus d'usage. Justement, il a décidé, comme de nombreux autres jardiniers de faire « quelque chose » avec cet objet.

[432] Roger Caillois, *L'Homme et le Sacré*, Éditions Gallimard, Paris, 1988 (1950), p. 61.

Ces installations relèvent bien d'actions délibérées et bénéficient de soins attentifs. Leur présence dans différents jardins ne peut pas laisser indifférent.

1.3.4. Epouvantails

Du totem à l'épouvantail, il n'y a qu'un pas, vite franchi dans ces petits jardins.
L'épouvantail est un accessoire qui pourrait justifier une étude à lui seul. Nous avons choisi de l'écarter de nos recherches, tellement son aspect conventionnel participe d'un pittoresque dont nous avons dit toute la méfiance qu'il nous inspire. Objet de concours dans les jardins fréquentés par les enfants, on en trouve même des préfabriqués dans le commerce avec des matériaux faussement « authentiques ». Certains méritent toutefois d'être considérés sous l'angle des signes d'accueil et de présence qui nous occupent ici.

Plus tout à fait totem, pas vraiment épouvantail, cette installation se présente comme une sorte de sculpture posée sur le support d'un fil destiné à étendre le linge. Les matériaux sont simples : des pots de terre cuite et une bouteille en plastique représentant un visage. Une forme assez simple, qui ne joue pas sur le grotesque des épouvantails un peu difformes. Le geste est plus décoratif qu'utilitaire : il ne s'agit pas encore d'éloigner les oiseaux.

Jardin isolé, Gaillac, Tarn - 2001

Cette installation constitue un épouvantail classique, fait de vieux vêtements remplis d'un matériau permettant de leur donner le volume d'un corps évidemment absent. Il s'agit davantage de figurer quelqu'un que d'effrayer les oiseaux, lesquels aiment se poser sur ces perchoirs tout trouvés. Les jardiniers conçoivent d'ailleurs ne pas éprouver le besoin de les épouvanter. L'épouvantail, puisque c'en est quand même un, semble ici aussi, conçu pour constituer une présence. L'échelle 1/1 du personnage renforce cette impression.

Jardins partagés de Saint Martin, Montpellier, Hérault - 2010

Cette sculpture a été installée par « un artiste qui a voulu représenter une mère généreuse comme la terre »[433]. On remarque un enfant à ses pieds et deux autres agrippés à sa hanche.
Une allégorie destinée à montrer que ce jardin est investi par des personnes heureuses d'être là, dans ce jardin partagé par plusieurs familles de ce quartier dit « sensible ». Un hommage aussi, à la « terre-mère » féconde et nourricière.
« Ça rend le jardin vivant », déclare le jardinier qui nous accompagne.
Tout est là !

Jardins partagés de Saint Martin, Montpellier, Hérault - 2009

Jardins familiaux de Nîmes, Gard - 2008

Cet autre épouvantail, mi chat mi humain, campé devant la cabane du jardinier, rappelle que cet animal est un allié efficace pour se débarrasser des oiseaux, mais on se doute que son aspect ne fait pas illusion. Personnage de dessin animé, il appartient à l'univers de l'enfance et du jouet. Sa raison d'être semble à nouveau de faire acte de présence, mais sa situation devant la cabane, son attitude anthropomorphe, une main sur la hanche, le place en posture de représenter le jardinier absent. Tentons de vérifier cette hypothèse en interrogeant deux autres installations.

[433] D'après un des responsables de ce jardin organisé par plusieurs associations de quartier.

1.3.5. Figurer le jardinier absent

Ce petit personnage fiché sur son piquet relève d'une fonction utilitaire bien connue des jardiniers : on sait le morceau de tube présent pour guider le tuyau d'arrosage loin d'un obstacle ou d'une plante. Placé au bord d'un passage étroit, l'objet constitue un piège idéal pour un potagiste distrait. Le petit homme à casquette permet d'attirer l'attention sur l'obstacle et forme de surcroît un efficace petit bourrelet capable d'éviter que le tuyau ne passe au-dessus du piquet au cours des manipulations. C'est en tout cas ce qu'argumente le jardinier à l'origine du bricolage, coiffé d'une casquette à peu près semblable (une de ces casquettes de marin de coton bleu).
La similitude est amusante, mais peut-être pas si fortuite.
La figurine serait-elle la représentante officielle du jardinier lorsque celui-ci quitte son jardin ?

Jardins familiaux de Sommières, Gard - 1997

L'exemple suivant tend à confirmer ce jeu de délégation.

Cet ours perché à l'extrémité d'une longue tige de fer à béton ne bénéficie d'aucun alibi particulier de la part de ce jardinier. Il est là « comme ça », sans raison notable. Amusé par la situation - c'était alors une des premières fois que nous remarquions cette curieuse affaire - nous avions photographié la scène, pour son pittoresque et la sympathie que nous éprouvions à l'égard de ce jardinier, auquel nous avions promis de donner une image de « son ours ». Il avait semblé satisfait de cette proposition.
C'est en lui rapportant une photographie quelques semaines plus tard que le rapprochement physique nous est apparu : l'ours, c'était lui !
Nous avons déjà évoqué l'existence de cet homme très investi dans son jardin familial de Nîmes (cf. *supra*, p. 101) : plutôt solitaire, il nous décrivait son immeuble trop bruyant et son plaisir à venir tous les jours au jardin, le plus souvent seul. Une sorte d'ours, en effet…

Jardins familiaux de Nîmes, Gard - 1999

L'hypothèse du représentant délégué pour figurer le jardinier absent prenait alors corps et semblait se vérifier au cours des investigations suivantes. La projection dans la figurine n'est bien sûr par toujours lisible de façon aussi nette. Mais la répétition des situations, dans ces jardins privés de présence continue, ne pouvait pas être ignorée au prétexte de la banalisation affichée par les auteurs de ces installations.

L'aspect généralement sympathique des figurines confirme cette idée. Elles doivent être à l'image de celui qui est « figuré » et leur virilité affichée (le guerrier « Tortue Ninja » de la page 214, par exemple) contribue à une identification flatteuse pour celui qui est représenté. L'humour et la dérision aidant, les représentants restent somme toute très acceptables en offrant une image positive du représenté. Il n'y a que lorsque le vieillissement ou l'accumulation outrée donne un caractère dramatique à l'installation, que celle-ci provoque un certain trouble chez celui qui regarde la scène. C'est le cas du jardin new-yorkais d'Anne présenté à la fin de ce document. Le phénomène de représentation semble alors se muer en une démarche d'occupation du territoire, de remplissage angoissé du vide, plus difficile à saisir dans le cadre de cette recherche.

Enfin, ce phénomène de projection ne semble pas se retrouver dans toutes les situations et certaines installations présentent des figurines que rien, pour ce qui nous concerne, ne permet de rapprocher de la personnalité de leurs installateurs.

La présence de ces installations anthropomorphiques mérite d'être rapprochée d'autres façons de protéger le jardin. A défaut d'y installer un vigile, on peut compter sur les forces magiques pour assurer cette fonction.

1.3.6. Le recours aux forces occultes

Bronislaw Malinowski[434] évoque le soin apporté à l'élaboration des *kamkokola*, édifices de bois placés aux angles des jardins mélanésiens, objets de toutes les attentions du magicien chargé de procéder aux cérémonies précédant les plantations. Ces installations sont formées d'un grand pieu vertical sur lequel viennent s'appuyer de part et d'autre, deux grands bâtons inclinés de trente à quarante-cinq degrés (d'après les photographies de l'auteur). Les Trobriandais précisent clairement au fondateur du fonctionnalisme que ces ouvrages n'ont aucune utilité technique dans leurs travaux horticoles. On pourrait penser qu'ils servent de tuteur, mais les jardiniers y voient « seulement magie, aucune autre tâche [ne leur revient] dans le jardin[435]».
De tailles différentes, ces installations veillent sur le jardin, en particulier contre les esprits susceptibles de nuire aux plantations. Il n'est pas innocent que leur mise ne œuvre soit présidée par un personnage aux pouvoirs supranaturels. Leur rôle dépasse la simple protection physique attendue d'une clôture, pour revêtir une fonction magique de première importante. On sait par ailleurs que la clôture n'est pas la principale préoccupation des jardiniers trobriandais.
Les *kamkokola* viennent compléter par la magie les compétences techniques et le travail fourni par les jardiniers et les jardinières[436]. Les deux « secteurs » (pour reprendre l'appellation de Bronislaw Malinowski) ne se confondent pas et concourent ensemble à la réussite du projet cultural et en conséquence à la pérennité du groupe.

Certains éléments, comme les tuteurs par exemple, cumulent des propriétés à la fois techniques et magiques. Jean Margot-Duclot et Jacques Vernant rapportent que

> c'est par les bâtons ou les poteaux fichés en terre que les forces de fertilité sont introduites dans les jardins […]. En dehors de leur fonction technique, les perches ont une fonction magique. Elles représentent les ancêtres […][437]

On peut voir là une manifestation de la présence quotidienne de la magie dans l'univers trobriandais et une absence de séparation entre le naturel et le culturel. Mais gardons-nous de tout exotisme : il faut rappeler ici l'application que manifestent les jardiniers de toutes cultures pour le choix d'éléments symboliques comme ceux que nous avons évoqués dans les chapitres précédents, tels les encadrements de portes ou les clôtures. Le soin extrême dont font preuve certains dans la confection de leurs tuteurs dépasse souvent la seule préoccupation

[434] Bronislaw Malinowski, *op. cit.,* p. 79.
[435] Bronislaw Malinowski, *ibid.,* p. 76.
[436] Nous distinguons ici les sexes, car les femmes succèdent aux hommes dans les travaux du jardin. Ce sont les saisons, les phases de croissance des végétaux et la nature des tâches à accomplir qui déterminent que ce soit l'homme ou la femme – ou les deux en même temps – qui intervienne au jardin (ce qui n'est pas totalement étranger au jardinage pratiqués dans d'autres parties du monde). Voir à ce sujet Jean Margot-Duclot et Jacques Vernant, « La terre et la catégorie du sexe en Mélanésie », in *Journal de la Société des Océanistes*, Tome 2, 1946, p. 5-35.
[437] Jean Margot-Duclot, Jacques Vernant, *op. cit.,* p. 30.

esthétique (que ce soit bien rangé) ou technique (que ce soit solide et durable). Est-ce un hasard si, en Occident, tant d'objets (figurines, plantes artificielles, jouets…) sont disposés sur ces pieux ?[438]. Leur position entre le ciel et la terre, lien entre la lumière et les ténèbres, confère à ces piquets une importance particulière. Nous avons le souvenir de ce jardinier nîmois contemplant la rangée de tuteurs qu'il venait de planter et affirmant, satisfait : « Ah ! Ça fait du bien de voir ça ! Avant, ça faisait vide. Maintenant, toute la famille est installée »… Cet homme n'avait pourtant pas l'air d'un Papou…

Les plantes magiques peuvent relever du même ordre d'usage visant à préserver l'intégrité du jardin.
Catherine Benoît[439] décrit à l'aide d'une cartographie très précise l'organisation des jardins de case aux Antilles et l'usage des végétaux qui les composent. Il apparaît que les plantes magiques y sont placées de façon stratégique sur les voies d'accès susceptibles d'être empruntées par les étrangers ou les esprits, sans que leurs pouvoirs, et donc leur dangerosité, soit annoncés explicitement. L'orientation des alizés, la place des pièces sensibles, comme la chambre à coucher, sont ainsi pris en compte pour décider de l'emplacement des plantes, protectrices pour les habitants de la maison, malfaisantes pour d'autres.

Jean-Luc Danneyrolles[440] évoque la plantation de rue (*ruta graveolens*) à l'entrée du jardin, habitude autrefois assez fréquente dans le Midi de la France. Cette plante figurait déjà parmi les recommandations du capitulaire de Charlemagne indiquant les plantes indispensables dans les jardins des monastères. Elle est réputée protéger contre les forces du mal : sorcières, peste, mauvais œil, mais aussi rejetons non désirés, puisqu'elle présente d'intéressantes propriétés abortives… Il se trouve qu'elle éloigne aussi certains insectes.

Ici aussi, les registres de la logique cartésienne s'allient aux procédés magiques. Cette combinaison entre rationalité horticole et forces des esprits se vérifie dans le fréquent recours à des pratiques de protection relevant de rites magiques : éloigner « la vermine » avec des formules apprises, faire référence aux saints du calendrier au-delà du simple repère chronologique lié à la saison, prier le ciel – en l'occurrence, le Ciel – qu'il pleuve…

---

[438] Nous reviendrons sur ce geste, différent de celui évoqué *supra* consistant à installer des figurines dans le jardin. Voir à titre d'illustration l'image de la page 324 présentant une série d'objets disposés sur les tuteurs d'un jardin de cheminot montpelliérain (2005).
[439] Catherine Benoît, *Corps, jardins, mémoires : Anthropologie du corps et de l'espace à la Guadeloupe*, Éditions de la maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2000. La complexité des fonctions et des usages des jardins de case aux Antilles dépasse largement le cadre de ce qui nous occupe ici. Ces jardins renvoient à la cosmogonie antillaise et font l'objet de soins et de protections comme des espaces magiques et intimes. L'auteur prévient : « le jardin de case est un espace intime où ne pénètrent pas les étrangers » (p. 39).
[440] Jean-Luc Danneyrolles, *op. cit.,* p. 65.

Il semble donc que la protection du jardin ne soit pas du seul ressort des barrières, portes ou haies épineuses. Le recours à des fonctions symboliques et à la magie complète volontiers l'arsenal défensif des jardiniers. Si certains signes visent à dissuader explicitement le badaud, d'autres se manifestent de façon beaucoup plus allusive et, pensons-nous, s'expriment aussi à l'insu de celui qui les initie. Quel jardinier osera affirmer qu'une poupée veille sur son jardin provisoirement orphelin ?
Ce champ reste à explorer en confrontant pratiques vernaculaires et protocoles scientifiques. La biodynamie, par exemple, présente de troublants résultats que la science agronomique peine à expliquer, tandis que le *Feng Shui* appliqué au jardin connaît un certain succès - et un usage galvaudé - en Occident depuis quelques années.

A peine cachée derrière un épais pied d'artichaut, la mort rôde et menace le maraudeur qui s'enhardirait à pénétrer dans ce lieu sous protection.
La dérision n'enlève rien à la qualité du message : ce lieu est investi et mérite d'être protégé… Au besoin par des forces occultes…

Jardins cheminots, Montpellier, Hérault - 2005

1.4. Abri de jardin : armoire ou cabane ?

La question de l'abri de jardin ne se résume pas à la seule fonction d'abriter du matériel ou des personnes. Investi d'une forte fonction symbolique et d'usages divers, l'abri nous paraît essentiel pour donner au jardin éloigné du domicile sa pleine dimension.

A l'intérieur du jardin, l'objet « cabane » peut, au même titre que l'habitation évoquée par André Leroi-Gourhan[441], être appréhendé à la fois comme le témoin d'organisations et de représentations sociales au sens large, et comme le lieu intime de l'expression individuelle de celui qui la conçoit.
L'abri concrétise la tension existant entre les représentations, les injonctions des initiateurs de ces jardins (les associations de jardinage, les collectivités territoriales) et les comportements au quotidien des acteurs de terrain que sont les jardiniers.
D'un côté, une forte volonté d'homogénéisation et de contrôle, de l'autre un désir de personnalisation et de libre-arbitre dans l'aménagement de son espace.
Tout au long de l'histoire des jardins collectifs, la cabane reste un objet multiforme, reflet de la fonction, du sens et des fantasmes dont elle est investie. Pour Florence Weber,

> les jardins ouvriers ne sont ni un simple jardin potager ni une maison avec jardin. Leur spécificité est le fruit de la rencontre entre la réflexion de ses promoteurs et une pratique urbaine, celle de l'abri de jardin plus ou moins élaboré où passer les dimanches d'été, pratique dont ils découvrent l'existence sous ses multiples noms locaux, témoins de son extension et de sa diversité. Châteaux des canuts créés à Lyon vers 1865, mazets, chabottes, gloriettes, foyers, chalets, villas, maisons des champs, tonnelles des jardins de Paris […][442].

A quoi renvoient ces différentes et suggestives appellations ?

1.4.1. Qu'est-ce qu'une cabane ?

Invitons le dictionnaire[443] à nous éclairer sur cet objet fortement connoté et évocateur de souvenirs.

Cabane : « emprunté à l'occitan *cabana*, issu du bas latin *capanna*, hutte. En 1387: petite construction en matériaux légers ou sommaires, grossièrement construite. Baraque, bicoque, cabanon, cahute, case, hutte. En 1462 : abri rudimentaire. Cabane à poules, cabane à lapins. »
Notons que la cabane est souvent définie par les usages ou les usagers qu'elle abrite : elle est « de pêcheur », « de bûcheron », « de jardin » (dans cette dernière appellation, le lieu est plus important que l'acteur). Ces affectations font référence à des activités d'extérieur plutôt pauvres, souvent nomades et provisoires, en tout cas précaires.

---

[441] Cf. *supra*, p. 10, André Leroi-Gourhan, *op. cit.*
[442] Florence Weber, *op.cit.,* 1998, p. 28.
[443] Le Robert culturel en langue française, 2005.

Françoise Dedieu[444] relève l'usage du terme « baraque », volontiers utilisé par les jardiniers d'origine italienne.

Cabaner (1605) : « vivre dans une cabane. »
Cabanette (1635) : « rare ou régional, petite cabane. »
Cabanon (1752) : « petite cabane, petite cabane de jardin, en 1844, en Provence, petite maison de campagne, chalet de plage. »
Notons la légèreté[445], la *grossièreté* et l'aspect rudimentaire de l'objet, auquel le qualificatif de « petit » peut être accolé, pour le rendre encore plus modeste. Remarquons que la cabane peut être une petite maison ou un chalet, associée à la campagne ou, au plus, au jardin.

Intéressons-nous au **chalet**, « objet de Suisse romande répandu en français par Jean-Jacques Rousseau (1723), petite maison de bois des montagnes alpines servant à des travaux agricoles (correspond au buron auvergnat).
En 1838, maison de plaisance construite dans le goût des chalets suisses.
En 1884, chalet de nécessité : petit édicule contenant les WC.
Petite construction de bois servant d'abri aux baigneurs sur certaines plages. »
Si le chalet évoque le romantisme rousseauiste du XVIIIe, le siècle suivant le relègue au fond du jardin, avant que le goût pour les bains de mer ne le réhabilite comme lieu de vacances.

Abri (1170) : « lieu où l'on peut mettre à couvert, protéger contre les intempéries ou un danger, les personnes ou les choses ». Du latin *aprire*, ouvrir, l'abri est pour les romains un lieu ouvert au soleil. Les loges de chasse des Achuar décrites par Philippe Descola, composées d'un simple toit sans mur incliné jusqu'au sol, relèvent davantage de l'abri que de la cabane. Il s'agit ici de s'abriter et non d'habiter. On s'abrite de quelque chose et l'on habite un lieu[446].
Le terme prend une dimension abstraite au XIIIe siècle pour évoquer une protection moins physique : être à l'abri du besoin.

Les tonnelles, pergolas, gloriettes et treilles sont, dans le vocabulaire des jardins classiques, des petites constructions plus ou moins ajourées, constituées de piliers ou colonnes supportant des armatures (treillages) et accueillant le plus souvent des plantes grimpantes[447]. Ce sont des lieux ombragés de repos et de détente.
Au début du XXe siècle, les termes de *gloriette* et *tonnelle* sont communément utilisés par la Ligue du Coin de Terre et du Foyer pour désigner l'abri des jardins ouvriers. On ne dit ni cabane, sans doute trop péjoratif, ni maison, car ce n'est pas le foyer familial et l'on n'y habite pas. La cabane pourrait être aussi associée

---

[444] Françoise Dedieu, *Pratiques populaires de temps libre dans les jardins ouvriers,* Thèse de sociologie, Université Paris 8 Vincennes, Saint Denis, 2007, p. 215.
[445] Lorsque des artistes se saisissent de l'idée de cabane, leurs réalisations sont le plus souvent constituées de matériaux très légers (plumes, carton, fil de fer…). Voir à ce sujet, Gérard Benoit à la Guillaume *et alii*, *A chacun sa cabane*, Éditions La cabane sur le chien, 2009.
[446] Voir à ce sujet, Georges-Hubert de Radkowski, Anthropologie de l'habiter – Vers le nomadisme, Presses Universitaires de France, Paris, 2002.
[447] D'après Marie-Hélène Bénetière, *op. cit.,* p. 171, 172.

à la prison (l'expression « être en cabane » apparaît justement dans le courant du premier quart du XXe siècle). Le terme *gloriette* s'avère plus attrayant, le diminutif lui enlevant toute affectation malvenue dans un jardin populaire.

Dès 1908, l'abbé Lemire[448] affirme que, si la dimension économique et productive constitue le « rapport […] le plus essentiel » du jardin, il en est un autre « d'espèce supérieure » : il s'agit de la tonnelle, « illusion de la maison de campagne ». Une hiérarchie est ainsi établie entre la fonction vivrière, qualifiée d'« essentielle » et celle que permet l'existence de la tonnelle, estimée « supérieure ». Au-delà de la nécessité de se nourrir, et de se nourrir sainement, est défendue ici la jouissance du foyer, gage de sécurité pour la constitution et la pérennité de la famille. L'existence de la tonnelle est fortement incitée par la Ligue comme élément indispensable du jardin ouvrier. « L'édification d'abris était... la règle[449]», indique Françoise Dubost.
Il fallait que le jardin soit assorti d'un succédané de maison. D'une part pour accueillir l'ensemble de la famille dans ses activités au grand air. D'autre part afin de servir le projet politique initial du député Lemire, visant à favoriser l'accès des ouvriers à une propriété qu'il aurait voulue insaisissable. Le jardin et son abri était en ce sens un moyen de publiciser ses idées en démontrant l'intérêt de la jouissance d'un terrain jardiné. Mais aucune loi ne vint concrétiser l'utopie du prêtre, tandis que les parcelles et leurs gloriettes se multipliaient.
Dans de nombreux rites de passage, la cabane est un moyen d'isoler l'impétrant de son ancien état pour le préparer à sa nouvelle vie. Pour son projet politique d'accession et de protection de la propriété ouvrière, l'abbé Lemire avait-il inconsciemment porté son intérêt sur ce modeste objet de transition afin de favoriser le passage de l'état précaire à celui de propriétaire ?

Dès le début de la mise en œuvre de lotissements de jardins, l'impératif de « bonne tenue » concerne aussi bien les pratiques de jardinage que l'ensemble des comportements ou édifications nécessaires à cette occupation. Ainsi, deux éléments font l'objet d'une attention et d'un contrôle particulièrement rigoureux : l'abri et la clôture. Les règlements intérieurs et les usages, notamment les échanges verbaux, vont baliser les critères du convenable.
Cette focalisation sur ces objets architecturaux n'est sans doute pas anodine. Elle porte en effet sur deux aspects que nous considérons essentiels à l'affirmation de l'existence du jardinier et de son jardin éloigné du domicile.
Négliger l'abri ou la clôture, c'est prendre le risque de, littéralement, mettre à nu le jardinier, lui nier à la fois un besoin de protection et d'affirmation de son rôle sur ce petit morceau de territoire, pour lequel il assure, jour après jour, saison après saison, une responsabilité constante. Si le jardin est son royaume, comment concevoir un roi sans château, un roi nu ?
Si le contrôle social s'effectue sur l'ensemble des activités exercées au jardin, les critères de l'acceptable ne sont pas les mêmes d'une époque à l'autre. Les sites anciens de jardins ouvriers présentent des installations autrefois considérées

[448] Le Coin de Terre et le Foyer, 1908, p. 269. Cité par Florence Weber, 1998, p. 29.
[449] Françoise Dubost, *op. cit.,* p. 87.

comme honorables car reflétant l'ingéniosité, l'opiniâtreté, voire la pauvreté attendue, du jardinier. « La cabane doit être pauvre, comme celle d'un ermite » annonce François Portet[450], sans doute pour ne pas être considérée comme « une vraie maison ». Vraisemblablement aussi parce que cette simplicité, tout en reflétant l'inclinaison au travail du jardinier, se démarque des critères ostentatoires de richesse de la bourgeoisie. La cabane doit ainsi refléter l'appartenance sociale de son utilisateur. Chaque chose à sa place, encore…

Le développement d'une classe moyenne, dans la seconde moitié du XXe siècle, va sensiblement modifier les critères d'appréciation de ces objets.
Gérard Monédiaire[451] évoque un « goût moyen » pour caractériser la façon dont le regard et les considérations esthétiques se posent sur les abris de jardins à partir des années soixante. Le jardin ouvrier, légalement débaptisé depuis 1952, est déclaré mort. Il s'agit d'affirmer l'existence d'un jardin familial, de loisir, participant au paysage urbain, dont la conception est confiée à une technocratie non jardinière. La France en reconstruction et en mal de logements ne peut tolérer des espaces urbains s'opposant par leur aspect et leur processus d'édification, aux critères de confort revendiqués pour le plus grand nombre. Le bidonville est le repoussoir de la vie moderne, et donc de la ville souhaitée pour la seconde moitié du XXe siècle. Il représente l'image de ce qu'il faut effacer, spectre misérable, antagoniste de la période que l'on nommera plus tard « les trente glorieuses ».
Le Nouveau Larousse Ménager de 1955[452] nous rappelle les priorités de l'époque :

> Par suite des destructions de guerre, des quartiers de grandes villes ont dû être reconstruits, ce qui a exigé l'établissement d'un urbanisme rationnel, mettant fin à la négligence et au désordre trop souvent constatés. Des plans d'aménagement et d'extension ont été dressés; des règlements de salubrité complètent les exigences de l'esthétique, et un sérieux contrôle de leur application doit s'attacher avec souplesse et compréhension à l'amélioration de tous les locaux habitables.

On l'a compris, les jardins, par la place qu'ils occupent et l'architecture vernaculaire qu'ils présentent, n'ont qu'à bien se tenir dans un pays en reconstruction et conduit par la notion de progrès. Et tant pis si c'est en partie sur l'existence de taudis, habités par les populations venues participer à ce redressement, que repose la mise en œuvre d'un urbanisme nouveau. L'éradication des bidonvilles des années cinquante et soixante ne peut tolérer la survivance d'édifices trop souvent faits de... bidons.

---

[450] François Portet, *op. cit.,* 1978, p. 49.
[451] Gérard Monédiaire, *op. cit.,* 1999, p. 126.
[452] Cité dans *Appartements témoins de la reconstruction du Havre*, Éditions Point de vues – Ville du Havre, Bonsecours (Seine-Maritime), 2007, p. 14.

Jardin de Bédarieux, Hérault - 2000

Ces jardins et leurs gloriettes, autrefois appelés à naître par les ténors de l'hygiénisme, sont désormais sommés de disparaître, condamnés par les mêmes valeurs. Les lotissements de jardins, pour autant qu'on accepte qu'ils demeurent, ne le peuvent qu'en s'intégrant aux espaces verts indifférenciés de la ville moderne ou en étant relégués à ses confins. Le projet social disparaît peu à peu derrière une logique urbanistique.
L'émergence d'une classe moyenne, désireuse de se distinguer de ses origines prolétaires, contribue à changer le regard des jardiniers sur leurs propres pratiques de construction, rejoignant ainsi la vision institutionnelle des élus et des spécialistes de l'aménagement. Quant à ceux qui abandonnent le potager, facilité de l'approvisionnement et modification des loisirs obligent, ils ne peuvent que refuser la permanence de tels lieux affreux, témoins d'un passé révolu et d'une origine bannie. Lorsque l'ascenseur social fonctionne, on n'utilise pas les escaliers pour redescendre les étages à pied…
La décennie des années soixante-dix annonce la mort des jardins potagers urbains, même si c'est en 1976 que l'atypique (justement !) maire de Tours fait voter une loi en faveur de leur protection. Comme pour la plupart des espèces en danger, c'est lorsque l'on arrive au seuil critique de leur disparition que l'autorité publique se préoccupe de leur préservation.

Il faut le dire, c'est l'allégeance au paradigme paysager qui va sauver une bonne partie des sites moribonds survivant encore au milieu des années soixante-dix,

avant que le renouveau du jardinage des années quatre-vingts ne remette au goût du jour le potagisme urbain.

L'administration et les associations de gestion de jardins familiaux produisent de nombreux documents à visée pédagogique pour décrire ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. Sur un mode très manichéen, le catéchisme du parfait petit aménageur reprend les poncifs du jardin paysager. Ses auteurs enjoignent le maître d'œuvre d'offrir un tableau aimable à regarder, conseillant de ménager des « surprises visuelles [renouvelant] l'intérêt du promeneur[453]», telles qu'on les conçoit dans les grands jardins classiques, uniquement conçus pour la déambulation. A notre goût, dans un site de jardins familiaux, la cabane bricolée, donc originale[454], est l'une des meilleures « surprises visuelles » qui soit...

Mais l'originalité, dès lors qu'elle n'est pas contrôlée, n'a pas bonne presse dans un milieu plutôt conservateur, tant dans sa façon de cultiver que de concevoir ses aménagements. Il convient de ne pas se distinguer et la position de la Ligue reflète cette pensée : il faut tendre à une « homogénéisation de l'ensemble[455]». Deux arguments sont avancés dans le livre anniversaire de l'association centenaire : « Pris individuellement, l'abri est original, haut en couleur, stupéfiant… Il y a toujours une coquetterie, un décor émouvant, la fierté du jardinier qui l'a créé, réalisé avec si peu de choses ». On se réjouit d'un tel point de vue laissant libre cours à l'invention astucieuse et poétique. Mais la sentence ne tarde pas : « Hélas, ces caractéristiques ne se conjuguent pas au pluriel. Dans un groupe, ces constructions perdent leur charme et s'apparentent souvent à un "bidonville"[456]».

Le charme « coquet » de l'initiative individuelle disparaît derrière la répétition. Ce qui est admis pour un, n'est pas envisageable pour dix ou cent. C'est la forêt qui cache l'arbre, rendant intolérable la multiplication du pittoresque. Dès lors, il convient d'uniformiser pour combattre la laideur de l'accumulation des individualités.
Au nom de la « cohésion », l'association cherche à combattre cette « pollution visuelle[457]» dénoncée dès les années cinquante au cours de son septième congrès international. Bigre ! L'affaire est grave et les jardins pollués.

---

[453] Document du ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie : *Améliorons le cadre de vie – Les jardins familiaux*, 1978. On notera l'emploi du mot « cadre », qui insiste sur la dimension visuelle et environnementale – au sens de ce qui nous environne.
[454] Original : « unique en son genre, qui ne ressemble à rien d'autre », Dictionnaire *Lexis* de la langue française, 2009.
[455] Edith-Claude Bouquin, *op. cit.*, p. 167.
[456] *Ibid.,* p. 166.
[457] *Ibid.,* p. 167.

Mais ce n'est pas tout. L'esthétique n'est pas seule en cause. Le même article défend la thèse que

> le souci de plaire et de se faire plaisir, individuellement, contraste finalement avec cette indifférence collective. On est tellement bien dans son petit coin de paradis que l'on oublie les autres, les échanges possibles, les fêtes, réjouissances communes ou autres formes de convivialité.[458]

Curieusement, alors même que les jardiniers sont incités à quitter un temps leur habitat trop souvent collectif et uniformisé, pour retrouver leur « petit paradis », l'initiateur de ces lieux à part que sont les jardins éloignés du domicile les enjoint à un collectivisme niveleur au nom d'une convivialité obligée. Être trop bien dans son petit coin vous couperait bourgeoisement de la sociabilité populaire. Aussi, tout le monde devra être à la même enseigne et les « réjouissances communes » pourront perdurer…

Anne Luxereau invite pourtant à

> relativiser (…) l'idée que ce type de jardinage, dans un lieu approprié collectivement et selon des horaires qui permettent la rencontre, est une activité suffisante en soi pour créer des relations harmonieuses d'échange et d'apaisement des conflits. Les potagers collectifs urbains sont tout à fait diversifiés et la plupart d'entre eux n'ont pas été créés avec cet objectif de recréation du lien social. Ils rassemblent des individus qui n'appartiennent souvent pas à un groupe social homogène[459].

A sa façon, le mouvement des jardins partagés, *a priori* plus tolérant voire libertaire, présente parfois un dogmatisme analogue à celui de certains sites de jardins familiaux.
L'absence fréquente d'abri sur les jardins partagés du XXIe siècle semble principalement liée à une disponibilité foncière modeste au regard du nombre de jardiniers en présence, mais vraisemblablement aussi à une défiance vis-à-vis d'une appropriation individuelle de l'espace trop affirmée. La plupart des initiatives de jardins partagés reposent sur l'idée d'un espace mis en commun, dans lequel les aménagements, les plans de culture font l'objet de décisions collectives. Ces échanges, rencontres conviviales ou débats virulents, sont la raison première de l'existence de ces jardins, qui sont alors des terrains d'exercice de démocratie participative remarquables[460]. L'appropriation individuelle, risque d'un repli égoïste sur une parcelle trop personnelle, y est donc souvent considérée avec circonspection. Dans ce contexte, la cabane peut tenir lieu de symbole d'une idéologie « petite-bourgeoise », qu'il convient de tenir écartée du projet social à l'origine du jardin. Aussi, même dans le cas de

---

[458] *Ibid.,* p. 166.
[459] Anne Luxereau, *op. cit.,* 2001, p. 244.
[460] Voir à ce sujet Laurence Baudelet, Frédérique Basset, Alice Le Roy, *Jardins partagés, Utopie, écologie, conseils pratiques*, Éditions Terre vivante, 2008.

parcellisation individuelle du jardin, la cabane reste rare au royaume du jardin collectif[461].

La cabane individuelle bricolée n'est plus au goût du jour du XXe siècle finissant. C'est donc l'adoption des canons du paysagisme qui sauve le jardin ouvrier, condamné par sa logique économique de bouts de ficelle. Défait de ses habits de prolétaires, il peut ainsi trouver une nouvelle légitimité en qualité d'équipement urbain, codifié, planifié et livré clefs en mains.

Françoise Dubost rapporte son entretien de 1975 avec le Délégué Général de la Ligue argumentant la nécessité de livrer des cabanes et des portillons « tout prêts » :

> Chacun construisait une cabane à sa guise. Le résultat, c'était le bidonville, l'anarchie. Les Français n'ont aucun sens esthétique, ils font n'importe quoi quand on les laisse faire, et nous, on avait les urbanistes sur le dos qui criaient au scandale et menaçaient de tout faire supprimer. Nous avons donc mis au point un modèle de cabane qui est fourni à tout le monde. Le portillon aussi est un modèle imposé et obligatoirement fourni aux locataires. On avait essayé de leur faire construire, en leur donnant seulement des indications. Le résultat : un désastre. Il faut leur donner du tout prêt, sinon ils font n'importe quoi[462].

Opportunément, la grande distribution se développe en France et propose toutes sortes de produits préfabriqués et normalisés, de l'outillage aux produits phytosanitaires.

Certaines villes continuent à mettre en œuvre des programmes de lotissements de jardins répondant aux critères esthétiques de la majorité des utilisateurs. Ainsi en est-il de Tours, Strasbourg ou Dijon, cette dernière étant justement le fief du premier ministre français de l'environnement[463]. Nouveaux équipements urbains, certains projets profitent même de la patte architecturale des plus grands : nous retrouverons *infra* les célèbres bureaux d'étude de Renzo Piano ou de l'agence d'architecture TER, dans leurs élucubrations potagères, esthétiquement séduisantes mais peu convaincantes sur le plan fonctionnel.

Les quelques rares sites ayant échappé au développement des villes ou à la restructuration paysagère bénéficient un peu plus tard des atouts du pittoresque. Quittant leur statut honteux, les « bons vieux jardins ouvriers » donnent à la froideur de la ville postmoderne l'image d'espaces apaisés, témoins nostalgiques d'un temps révolu et regretté.

---

[461] Laurence Baudelet, responsable de l'association Graines de Jardins (Paris et Île-de-France) et auteur de plusieurs études relatives aux jardins partagés, soulignait lors d'un de nos entretiens (21/05/2007) la difficulté de collecter et d'assembler collectivement des matériaux de récupération. Le bricolage de bouts de ficelle serait ainsi une affaire trop personnelle pour être partagée.
[462] Françoise Dubost, *op. cit.,* p. 81.
[463] En 1973, Robert Poujade devient le premier ministre français de l'environnement.

1.4.2. La cabane est-elle une maison ?

Lors d'un séjour dans la cabane en bois habitée un temps par Henri David Thoreau, Gilles A. Tiberghien rédige quelques notes dans lesquelles il évoque ce rapport étroit entre l'abri, ce qui l'entoure et celui qui l'habite[464].
L'auteur considère son texte comme un « assemblage hétéroclite, (…) une cabane théorique faite autant pour abriter son auteur que pour l'exposer[465] ». Cette métaphore pose la cabane comme un lieu abritant et exposant, imperméable et perméable à la fois.
Gilles A. Tiberghien note que l'étymologie de cabane contient l'idée de « petite maison », mais avance que :

> Les cabanes n'ont rien à voir avec les maisons ou alors comme un auvent, une grotte, un terrier […]. Dans les cabanes, la polarité intérieur / extérieur, constitutive de la maison, n'existe pas. La cabane est toute en extériorité (…), « brouille » même « le rapport intérieur / extérieur » et le seuil, si important pour la maison, n'a pas de vraie pertinence dans [son] cas[466].

Si l'on apparente l'objet à celui qui l'habite, Gilles Raveneau[467], s'intéressant lui aussi aux cabanes des pionniers nord-américains, avance que « la cabane renvoie aussi à la fusion entre une Nature individuelle, intérieure et intime, faite de pulsions naturelles ou de recherche d'innocence originelle (*wildness*) et une nature extérieure et sauvage (*wilderness*) ».
Cette situation particulière, de l'objet et de celui qui s'en occupe et l'occupe, donne à la cabane une grande force symbolique, multiforme et souvent insaisissable, navigant entre culture et nature. Gilles A. Tiberghien ajoute, dans un autre ouvrage, consacré à la relation entre l'art et la nature[468]:

> Pour toute maison, le seuil est un discriminant : entre l'intérieur et l'extérieur, le dehors et le dedans, le privé et le public, le dispersé et le rassemblé. La cabane n'est pas essentiellement dans le même rapport puisqu'elle est fondamentalement un lieu du dehors, de l'extériorité, de l'épars. Ses éléments sont composites et souvent hétérogènes. Elle est à la fois contingente et nécessaire, fragile et assez résistante pour tenir debout, située quelque part et en même temps nulle part.

Le vrai seuil du jardin, nous l'avons vu, c'est la porte permettant d'y pénétrer. C'est elle qui marque véritablement la frontière entre le dedans et le dehors.

A la fragile légèreté de la cabane, s'oppose la rassurante inertie de la maison. On parle, nous dit Gilles A. Tiberghien[469], de la « maison des Bourbons pour nommer la dynastie du même nom ». Une « maison » inscrite dans le temps,

---

[464] Gilles A. Tiberghien, *Notes sur la nature, la cabane et quelques autres choses,* Éditions de l'École supérieure des arts décoratifs, Strasbourg, 2000.
[465] Gilles A. Tiberghien, *op. cit*., p. 5.
[466] *Ibid.,* p. 33, 36.
[467] Gilles Raveneau, in *Abris, cabanes et autres refuges*, Raymond Balestra, Christine Charles, Richard Roux, Inspection Académique des Alpes-Maritimes, 2006.
[468] Gilles A. Tiberghien, *op. cit.,* 2001, p. 137.
[469] Gilles A. Tiberghien, *op. cit.,* 2000, p. 19.

permettant le passage d'une génération à la suivante, et la transmission de tout son cortège de capital financier, culturel et symbolique. On a ici l'image d'une architecture de pierre, bien ancrée dans le sol par de solides fondations. A l'opposé, la maison en bois, commune en Amérique du nord, semble par sa légèreté de matériaux et d'assise, « conforme à une certaine idée de la liberté[470]». Ainsi, la construction en bois préserverait une certaine indépendance, mais supposerait une absence de perspective patrimoniale.
Au-delà de la nature des matériaux, le terme pour nommer ces constructions révèle différents usages. La maison fait plus qu'abriter. Elle est aussi foyer, lieu d'habitation de la famille, parfois de plusieurs générations au même moment, transférable à la descendance et garante d'une rente à venir. Investir dans la pierre sous-entend un choix comportant peu de risques, une valeur sûre…
La cabane, même si elle abrite, suppose une certaine fragilité, pour elle-même comme pour celui qui l'habite, ou plus exactement qu'elle se contente d'abriter. Elle évoque une forme de modestie dans sa mise en œuvre et dans les ressources de son utilisateur, lequel n'est peut-être pas son propriétaire.
Pour Gilles A. Tiberghien,

> construire une cabane, c'est précisément ne rien fonder. Même si cela n'exclut pas une expérience « fondamentale », une expérience du sol et de l'environnement. Mais pas de la stabilité ou des racines – ce qui est bien sûr le propre des demeures familiales qui portent bien leur nom[471].

A l'inverse, pour Elisabeth Pasquier il n'y a pas d'hésitation : on habite une cabane de jardin :

> La cabane, c'est habiter, arriver, partir, passer, aller et venir ; et habiter une cabane, c'est habiter un jardin parmi d'autres jardins, cultivés par d'autres jardiniers. Si elle permet de retrouver un lieu et un temps pour soi, de réinventer un territoire de loisir, elle permet aussi d'être avec les autres[472].

La cabane devient ici un lieu de référence, un point fixe existentiel, permettant au jardinier de se situer parmi les autres.

1.4.3. Avoir une cabane

Bénéficier de l'usage d'une cabane suppose un investissement de la part du jardinier. Les riches sans grand capital technique vont au plus simple et achètent un abri « tout fait ».
Les bénéficiaires de lotissements « clef en main » subissent l'octroi pas toujours heureux du choix institutionnel fait par d'autres. Ceux dont la parcelle est dépourvue d'abri se mettent en demeure d'en construire un. Le désir de cabane semble, ici encore, dépasser le seul besoin d'abriter. L'exemple suivant nous en apporte une démonstration éclairante.

---

[470] *Ibid.,* p. 10.
[471] *Ibid.,* p. 35.
[472] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 250.

Jardin de la Carriera, Montpellier, Hérault - 2007

L'impressionnant coffre à outils, conçu et fourni par le Service des Espaces Verts de la ville, ne contente pas le jardinier. Celui-ci exprime un autre besoin en édifiant, à côté du solide bac métallique, les prémices d'un abri à échelle humaine. Cette protocabane, fragile, bancale et perméable, révèle ce désir d'abri personnel et approprié.

Fabriquer avec des matériaux gratuits, « récupérés » comme on dit, relève d'une démarche économique mais aussi culturelle et narcissique.
Le savoir-faire et les réseaux de « débrouillardise » compensent souvent la faiblesse économique. Ils relèvent de la culture populaire par l'importance du rôle de l'habileté manuelle et des réseaux de connaissance, qui permettront d'obtenir ce que la faiblesse du capital économique ne permet pas d'acquérir. Faire soi-même et savoir s'arranger (trouver les matériaux, les agencer) deviennent des atouts, facteurs de fierté et non des stigmates de pauvreté. Ici, plus les contraintes sont fortes, plus l'imagination, l'ingéniosité sont sollicitées et la diversité développée. Il s'agit de faire avec ce que l'on a, habileté et matériaux, et de le montrer.

1.4.4. Récup'

L'aménagement et l'évolution de nombreux sites de jardins familiaux reposent sur l'esprit d'initiative des jardiniers. L'agencement des parcelles individuelles et notamment des abris de jardin, s'organise progressivement, en fonction des matériaux disponibles, souvent de réemploi, récupérés au rebut et fréquemment détournés de leur fonction première. Le milieu professionnel est un grand pourvoyeur de matériaux et de techniques de mise en œuvre. L'usine, l'atelier, le chantier de construction bien sûr, aujourd'hui le grand magasin et les transports (palettes) fournissent au débrouillard la matière indispensable. On pourrait dresser une archéologie de l'abri de jardin, qui saurait dire la vivacité aujourd'hui disparue de telle industrie métallurgique, de telle activité ferroviaire ou minière. Fûts métalliques déroulés, fers à béton, traverses de chemin de fer, planches de

coffrage sont les composants fréquents des aménagements de ces jardins. La fierté du jardinier aménageur tient à la fois dans la qualité de sa production horticole et dans son habileté de récupérateur et de constructeur (« C'est tout de la récup, je n'ai rien acheté ! » annonce-t-on fièrement).
Au début du XXe siècle, l'ouvrier qui fait « la perruque » doit se méfier de l'arrivée inopinée du contremaître ou du patron. Lorsque ce n'est pas toléré, il s'agit de ne pas se faire prendre en train de bricoler pour son propre compte avec les outils, les restes d'usinage, voire la matière première de l'entreprise. Aujourd'hui, c'est davantage la rationalisation de l'élimination des déchets qui contrarie le projet récupérateur. Dans les pays développés, les décharges à ciel ouvert ont en grande partie disparu, la collecte est organisée et laisse peu de marge au récupérateur rôdeur. A moins de s'entendre avec leur responsable, les déchèteries sont des endroits surveillés comme des coffres forts… D'où la nécessité de stocker toutes sortes de matériaux qui « peuvent toujours servir ». Les matériaux s'amoncellent le plus souvent au fond du jardin, derrière la cabane, parfois pendant des années. Une collection hétéroclite qui ne fait pas bon ménage, c'est le cas de le dire, avec l'hygiénisme paysager.

Cet usage de matériaux récupérés est le lot de la plupart des personnes vivant de façon précaire et ayant malgré tout accès à des sources d'approvisionnement suffisantes. En termes de construction, cette situation génère des architectures particulières.
A l'occasion de plusieurs voyages en Afrique du Sud, Christophe Hutin, devenu architecte après son premier séjour, s'intéresse aux *« shacks »*, baraques d'habitation en bois et tôles, construites par les habitants des *townships* de Soweto[473].
Les *shacks* sont principalement constitués de tôles fixées sur une armature sommaire en bois, contrairement aux abris de jardin européens construits avec des matériaux souvent hétérogènes où bois, plastique, verre, métal, vieilles ouvertures, se combinent pour donner une architecture hétéroclite. Les sources d'approvisionnement sont dans ce dernier cas plus riches, plus variées et renvoient souvent à la présence d'une activité industrielle ou artisanale généreuse en matériaux récupérables. Les habitants des *townships* ne bénéficient sans doute pas de la même abondance, ne serait-ce que par le fait que la demande dépasse l'offre, dans un pays où l'on jette peu et dans lequel les besoins vitaux sont moins assurés. La comparaison entre ces deux types d'architecture serait fallacieuse, du fait, non seulement des contrastes socioéconomiques entre les deux territoires en question, mais aussi, bien entendu, des différences d'usage de ces constructions. Les premières sont destinées à servir d'habitation principale, les secondes sont des abris « secondaires ». Un point commun réside toutefois dans la précarité foncière de leurs maîtres d'œuvre. A Soweto, les habitants s'installent sur des parcelles dont ils ne possèdent aucun titre de propriété, à l'instar de la plupart des utilisateurs des jardins familiaux.

[473] Christophe Hutin, *L'enseignement de Soweto, construire librement.* Entretien avec Patrice Goulet, Éditions Actes Sud, Arles, 2009.

Cette précarité foncière et économique forme des architectures proches, pour lesquelles c'est le matériau disponible et les procédés rudimentaires de construction qui déterminent l'aspect, la forme, les proportions et la fonctionnalité de l'abri. Ainsi, une tôle qui ne peut être recoupée décidera de la longueur d'un mur ; une fenêtre récupérée imposera l'emplacement et la taille d'une ouverture ; la présence d'un pilier déjà assemblé à une pièce de bois horizontale commandera la place de la porte et donc le seuil de maison.
Mais ce serait simplifier outrageusement les choses que de réduire le rôle des architectes-bâtisseurs de Soweto (futurs habitants, amis, cousins…) à celui de simples tâcherons occupés à assembler plus ou moins adroitement des bouts de tôle rapiécés. Christophe Hutin s'étonne de l'ingénieuse légèreté de cette architecture de l'urgence, de sa liberté, alors même que les ressources sont excessivement faibles :

> La poutre s'avérant trop courte pour se fixer sur les deux poteaux qu'ils avaient plantés dans le sol, c'est la tôle qui tenait l'ensemble. Ensuite, ils ont coupé une branche sur l'arbre d'à côté pour parfaire la liaison. Au lieu de tout prévoir, ils solutionnaient les problèmes les uns après les autres et calaient tout au fur et à mesure.[474]

L'architecte fait école de cette manière de construire et imagine alors d'autres façons de concevoir son métier :

> Plus tard, je me suis demandé pourquoi, pour faire une maison en bois, nous passons tant de temps à tout dessiner, à tout calepiner, à trouver les bonnes sections de bois, les bonnes longueurs, la quincaillerie qui va avec, etc. Cela demande une énergie considérable. Pourquoi ne se ferait-on pas livrer uniquement un tas de bois ? On prendrait plus de plaisir et je suis sûr qu'on ferait des choses tout aussi efficaces ! Cela nous forcerait à être intelligents, et surtout à être libres.[475]

Cette économie de moyens serait ainsi productrice d'intelligence et d'ouverture. C'est vraisemblablement parce que les contraintes sont importantes que la créativité s'exprime avec tant de force dans ces formes de bricolage.
L'urgence qui conduit la mise en œuvre des maisons sud-africaines n'est pas partagée par les jardiniers architectes européens. Ces derniers bénéficient en effet de temps pour rechercher, rassembler et assembler les matériaux de construction utiles à l'édification et à l'extension de leur cabane. Ces architectures pauvres sont ainsi en grande partie déterminées par leurs matériaux de construction et les conditions de leur réunion.
Le soin apporté aux finitions est pour sa part très variable : certaines cabanes de jardins font l'objet d'un projet esthétique affirmé. D'autres laissent apparaître les matériaux bruts, tels qu'ils ont été trouvés. De ce point de vue, les *shaks* des *townships* présentent une palette de couleurs étonnante, masquant en partie la

[474] Christophe Hutin, *op. cit.,* p. 37.
[475] *Ibidem.,* p.38.

pauvreté et la fragilité de la matière employée et faisant de chaque unité une création originale.
Cette énergie à construire, urgente ou tranquillement opiniâtre, est aussi l'expression d'une résistance propre aux dominés. Il s'agit de ne pas se laisser faire…

1.4.5. Résister

Trop investis pour se satisfaire de la froide normalité du règlement, trop bricoleurs et économes pour se contenter de produits finis, les jardiniers réagissent à leurs façons (on notera le pluriel) aux injonctions officielles.
Françoise Dubost constate que « l'uniformisation reste très partielle, malgré le règlement ».[476]
Les stratégies de résistance et de détournement, souvent basées sur un savoureux mélange d'humour et de force d'inertie, permettent aux acteurs d'adapter le scénario qui leur est imposé. A ce titre, Philippe Laburthe-Tolra et Jean-Pierre Warnier évoquent, à propos de l'étude anthropologique de la ville moderne,

> la capacité des acteurs à détourner les intentions des aménageurs, des architectes et des urbanistes, à réorganiser leur espace en fonction de leurs propres normes, à reloger une architecture vernaculaire dans les interstices laissés par les aménageurs.[477]

C'est cette capacité, une fois de plus, à « faire avec » qui permet au démuni de s'arranger avec ce qui lui est imposé et de bricoler aux marges de la pensée dominante. Une « pensée sauvage », en quelque sorte, elle aussi bricolée[478]…

Une pensée enfantine, aussi, de laquelle le principe de plaisir n'est pas exclu.
La cabane des jeux d'enfants est à la fois un refuge, une occasion de s'isoler, et une opportunité de prise de distance vis à vis de l'autorité. Lieu de transgression, ni tout à fait dehors, ni tout à fait dedans, protectrice à l'image de la maison mais sans la présence de la toute-puissance parentale, on peut y expérimenter ce qu'il n'est pas admis de faire à la maison et apprendre en même temps à faire « comme à la maison ». L'adulte devenu jardinier ne reproduit-il pas le même scénario lorsqu'il adopte dans le jardin et la cabane, loin de la maison, des comportements gentiment transgressifs que l'univers domestique, placé sous l'autorité féminine, n'autorise pas toujours ?[479] La cabane de jardin est de ce point de vue davantage celle des enfants que celle des ermites[480] : nul

---

[476] Françoise Dubost, *op. cit.,* p.82.
[477] Philippe Laburthe-Tolra, Jean-Pierre Warnier, *Ethnologie Anthropologie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1993, p. 354.
[478] Claude Lévi-Strauss est décédé lors de la rédaction de ces lignes, en octobre 2009.
[479] Le point de vue peut paraître déterministe, tendancieux, voire sexiste. Il prend en compte le discours dominant des jardiniers et les comportements observés et souvent valorisés. Il s'agit seulement ici d'apporter un éclairage sur les libertés qu'offre le jardin éloigné, indépendamment des nouvelles données sociologiques (la féminisation et le rajeunissement des pratiquants) et hors de toute considération morale sur la dimension machiste de ces représentations.
[480] Nous avons déjà évoqué combien il était difficile de concevoir une vie solitaire dans un site de jardins familiaux : il n'est pas aisé d'y faire l'ermite.

renoncement aux plaisirs du monde, mais une porte ouverte sur des possibles… impossibles ailleurs.
D'une façon comparable, on peut tenir la cabane de jardin comme un lieu de transgression acceptable. C'est cet état particulier, doublé de contraintes économiques objectives, qui va faire de cet objet un sujet de bricolage infini et apporter aux jardins collectifs la diversité, et donc la richesse paysagère de chaque site. Au contraire, la volonté d'homogénéiser produit des paysages standards, dans lesquels la répétition de cabanes identiques et géométriquement installées construit un urbanisme banal et froid. Elisabeth Pasquier remarque que :

> Si dans le squat, la répartition aléatoire, la diversité de taille et de hauteur et les ajouts recouverts souvent de végétation ne faisaient pas sortir les cabanes en tant que telles du paysage, quels que soient les matériaux utilisés, l'uniformité, la petite taille et la disposition systématique du modèle-ville donnaient l'image d'un lotissement standardisé, l'élément « bois » ne favorisant aucunement leur discrétion.[481]

C'est en fin de compte la diversité des volumes, des teintes, des matériaux, des végétaux, des orientations, des pleins et des vides, qui font que les constructions participent du paysage, au lieu d'en être des pièces maladroitement parce qu'arbitrairement rapportées.
A l'opposé, le choix fait par les jardiniers d'Ecully, dans le Rhône[482], de peindre l'ensemble de leurs cabanons en rouge (pompier !) affirme joyeusement et fièrement l'existence et la vivacité de la collectivité jardinière. Les mêmes cabanons, honteux avant peinture, étaient qualifiés de bidonvilles et menacés de destruction par « les Autorités ». Le risque de perdre leur patrimoine et l'urgence de trouver une solution alternative ont permis au groupe de s'entendre sur une solution collective paraissant bien improbable au premier abord : exposer leurs cabanes, plutôt que les cacher.

Diversité architecturale, parti pris esthétique original, c'est au fond l'ingéniosité et la créativité des jardiniers qui sont mises en évidence et valorisées dans l'acte de « cabaniser »[483], aiguillonnées par des contraintes souvent stimulantes pour l'imaginaire.

---

[481] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 254.
[482] Nous revenons plus longuement sur cette initiative, en l'illustrant, p. 322.
[483] Nous employons le terme à dessein. Le mot « cabanisation » est habituellement connoté très négativement et il nous paraît utile de lui proposer une autre dimension. Alors que les services de l'État et les communes du littoral languedocien développent des plans de lutte contre la cabanisation (entendons « la prolifération d'habitats plus ou moins précaires sur des zones non constructibles »), l'ethnologue Christian Jacquelin souligne les dangers d'une « décabanisation » : « Il est d'usage pour les administrations évoquant les cabanes des bords d'étang ou du littoral d'utiliser le terme "cabanisation". Ce glissement terminologique n'est pas neutre et retient exclusivement la dimension négative du phénomène : celle d'une urbanisation sauvage, créatrice de nuisances… En fait, ce n'est pas la "cabanisation" qu'il faut redouter et combattre mais bien la "décabanisation", c'est-à-dire la transformation des cabanes en villas par remplacement des matériaux (cairons et béton omniprésents en lieu et place des matériaux recyclés), changement de fonction (occupation permanente) et appropriation privative de l'espace (murs, clôtures). C'est en quelque sorte l'esprit des cabanes qui disparaît pour céder la place à des lotissements anonymes et

1.4.6. La peur de la cabane

Alors que la création et la réhabilitation de sites sont mises en œuvre dans les deux dernières décennies du XXe siècle, la rationalisation des éléments de construction, tels que les clôtures ou les abris, oriente les aménageurs vers des matériaux standardisés, minimalisés et au moindre coût d'achat.
C'est dans ce mouvement d'hygiénisme paysager que la cabane s'est un peu plus « placardisée », afin que les jardins ne deviennent pas résidences secondaires, voire principales. La peur du Sans Domicile Fixe, catégorie sociale émergeant dans les années quatre-vingts, contribue à accentuer cette frilosité architecturale. Aussi, la plupart des abris proposés depuis une trentaine d'années offrent un espace de l'ordre de deux mètres carrés ; à peine de quoi ranger l'outillage, en aucun cas s'installer. La peur de la cabane à vivre est une histoire à dormir debout.
Pourtant, depuis longtemps, en Allemagne par exemple, les *Kleingartens* sont souvent des « jardins de fin de semaine » offrant une réelle possibilité de villégiature familiale.

En France, le jardin n'est pas fait pour être habité et le jardinier, s'il peut être selon les travaux et les saisons, du matin ou du soir, ne doit pas être un animal nocturne.
Elisabeth Pasquier constate que :

> La nuit n'est pas un moment honnête pour le jardinage. Que peut bien faire un jardinier dans l'obscurité ? (…) Faire la sieste est légitime. Passer une nuit stigmatise. La dérive du bidonville met en question la pratique honnête du jardinage[484].

Les histoires louches abondent, évoquant des rumeurs de prostitution rarement vérifiées : « Comme on se déshabille, comme on peut dormir et boire dans une cabane, les fantasmes sexuels reviennent chaque printemps » relève Elisabeth Pasquier[485]. Rappelons que le mot « cabane » fut aussi employé pour désigner les maisons de tolérance…
Il ne faut donc pas dormir au jardin, parce qu'il y a un autre endroit fait pour cela et c'est bien la maison.

Pourtant, le lieu est très investi et ce serait réduire l'abri de jardin à un simple objet fonctionnel, un placard, que d'en restreindre l'analyse à sa seule fonction utilitaire. Il apparaît en effet que ces constructions ne répondent pas seulement à la nécessité d'abriter.

---

médiocres ». Christian Jacquelin, *Cabanes et cabaniers. Camargue, Languedoc, Roussillon*, Éditions Équinoxe, 2008, p. 19.
[484] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 249.
[485] *Ibid.,* p. 250.

1.4.7. Fonctions symboliques

Rappelons que ces cabanes sont situées sur un territoire détaché de la maison et de ses contraintes domestiques, de ses rituels, de ses conventions d'usage et de mise en scène.
Cet espace à part permet un ancrage et un investissement que le terrain nu n'offre pas vraiment. Et cette caractéristique semble ne pas se confondre avec l'attachement au foyer.
Gilles A. Tiberghien considère que « fondamentalement, la cabane a quelque chose à voir avec le corps mobile et itinérant, avec le corps que nous sommes, la maison avec le corps que nous avons[486]». Il y aurait un rapport existentiel entre l'homme et sa cabane, tandis que la relation à la maison serait de l'ordre du rapport de possession.

> Ce qui caractérise matériellement la cabane est, bien sûr, son mode de construction, le fait qu'elle soit souvent de bric et de broc, sans plan préalable et empiriquement montée. Qu'elle n'ait ni cave ni grenier et qu'elle soit elle-même une cave et un grenier, une tanière.[487]

La cabane revêt à la fois les caractéristiques de la cave et du grenier, objet de cauchemars – une cave sombre qui nous enferme – mais objet de rêves aussi – une malle mystérieuse, des traces de souvenirs familiaux dans un grenier. Objets oniriques, « machines à rêver[488]» selon Gilles A. Tiberghien …
Gaston Bachelard avant lui, insistait sur cette dimension onirique de la cave, qu'il assimilait à l'inconscient et sans laquelle la demeure est « oniriquement incomplète » : « Chose inimaginable pour un rêveur de maison : les gratte-ciel n'ont pas de cave[489]». Une maison sans cave serait ainsi inachevée ou mutilée, et ne saurait fournir à ses occupants la *poésie de l'espace* qu'ils habitent. Quant au toit, que certains assimilent au surmoi dans l'interprétation des constructions enfantines, imaginons son absence ou sa fragilité : non seulement la cabane prendrait l'eau, mais son contenu, dépourvu de limite, partirait à vau-l'eau…

Elisabeth Pasquier resitue pour sa part la place symbolique de la cave et du grenier dans leur contexte social et économique : « la cabane de jardin, c'est la cave ou le grenier qui manquent ailleurs et cette fonction d'espace de réserve s'opposera toujours à la morale du vestiaire de l'usine, petit, efficace et contrôlable[490]». L'ailleurs dans lequel manquent la cave et le grenier, ce peut être aussi le domicile du jardinier, dépourvu de ces précieux lieux de conservation et d'échafaudage de projets. La cabane dans le jardin supplée cette absence et justifie l'acte d'accumuler et de garder : l'existence même de la cabane bricolée nécessite une provision de matériaux qui serviront bien un jour et que l'on garde là, au fur et à mesure de leur découverte. Mais cette cave et ce grenier sont aussi

---

[486] Gilles A. Tiberghien, *Notes sur la nature, la cabane et quelques autres choses*, École supérieure des arts décoratifs, Strasbourg, 2000, p. 39.
[487] *Ibid.,* p. 45.
[488] *Ibid.,* p. 41.
[489] Gaston Bachelard, *op. cit.,* 1957, p. 42.
[490] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 258.

métaphoriques et symbolisent la possibilité de fabriquer et d'accumuler du rêve, des souvenirs et des projets, ce que n'autorise pas toujours le domicile, en particulier celui que l'on ne possède pas[491].

Allons plus loin, comme nous y invite, encore, Gilles A. Tiberghien. Reprenant le terme freudien de *lieu psychique*, il compare la cabane à « un instrument qui sert aux productions psychiques[492]», comparable à un appareil photographique ou un microscope et plus précisément au point exact où se forme l'image. La cabane est ici une machine à fabriquer des images mentales et c'est sans doute ce qui la rend si indispensable à l'univers jardiné. La cabane, point focal du jardin ? Une nouvelle conception de la perspective paysagère qui nous permet d'insister sur la charge symbolique que détient cet objet.

Gustave Flaubert sait à quel point l'endroit est délicieusement accueillant et protecteur. Il en fait un laboratoire d'idées lors des expériences jardinières de ses deux héros maladroits, mais aussi un lieu stratégique du jardin:

> Au bout de la charmille, près de la dame en plâtre, s'élevait une cahute faite en rondins. Pécuchet y enfermait ses instruments, et il passait là des heures délicieuses à éplucher les graines, à écrire des étiquettes, à mettre en ordre ses petits pots. Pour se reposer, il s'asseyait devant la porte, sur une caisse, et alors projetait des embellissements.[493]

L'endroit à partir duquel on observe le plus souvent le jardin, c'est la cabane. C'est là que l'on dispose une chaise, un petit banc, une table, et que l'on (se) projette (dans) le futur du jardin. Ces moments « entre deux eaux », où le corps n'est plus mobilisé par l'action, permettent au jardinier de se resituer dans son petit espace, d'en redéfinir le contenu et de s'inscrire lui-même dans un monde plus vaste.

Et Gilles A. Tiberghien de faire à nouveau appel à ce familier de la cabane qu'était Henry David Thoreau, pour nous persuader des bienfaits de l'autoconstruction : « habiter sous un toit construit par d'autres, c'était, selon lui, être dépossédé de soi-même et bâtir sa propre maison était comme construire sa propre pensée[494]».

Il ne s'agit donc pas simplement de posséder un abri, mais bien de fabriquer un repaire - un repère - et de se construire en même temps, petit à petit, au fil des jours…

---

[491] Notons à ce propos que, s'il n'est pas propriétaire de son jardin, le jardinier est bien propriétaire de la cabane qu'il y édifie. Le plus souvent, l'usage veut qu'en cas de passation du jardin à un autre usufruitier, la cabane fasse l'objet d'une reprise négociée au nouvel occupant. En cas de désaccord, il peut arriver que le jardinier sur le départ récupère ses matériaux et laisse une place vide au suivant. De la même façon, une cabane jugée indigne de transmission peut être, à la demande des gestionnaires, détruite par son édificateur, lequel doit laisser place nette au nouvel arrivant. Les conflits ne manquent pas en la matière.
[492] Gilles A. Tiberghien, *op. cit.,* 2000, p. 46.
[493] In *Bouvard et Pécuchet*, Éditions Garnier-Flammarion, Paris, 1966 (1881), p. 59.
[494] Gilles A. Tiberghien, *op. cit.,* 2001, p. 119.

1.4.8. Un archipel de jardins

Le jardin familial, présente une dimension insulaire : les lotissements de jardins sont des espaces qui dénotent par rapport à leur environnement. Masse végétale au milieu du bâti ou des voies de circulation, le site de jardins est une sorte d'archipel urbain. En son sein, chaque parcelle est elle-même une petite île investie par un naufragé volontaire.
Combien de mentions « Mon Petit Paradis » viennent confirmer ce sentiment, et ce désir, d'insularité privilégiée ? Ces îles offrent un espace de liberté, de robinsonnade, même modeste car le domicile n'est pas loin, même temporaire, car le soir on rentrera à la maison. Mais tant que le jardinier est dans son jardin, la cabane, bien plus qu'un simple contenant, symbolise l'autonomie, relative, de ce petit territoire. Élément fixe d'un paysage en perpétuel changement, l'abri donne une dimension pérenne rassurante à cet îlot que l'on ne possède pas. Ce point fixe signifie le « chez-moi » du jardinier au sein de l'espace collectif du lotissement. Il permet d'y mettre un peu de soi, tout en préservant son intimité. On s'y change et on y laisse des affaires que l'on retrouvera lorsque l'on reviendra. On peut aussi, au besoin, y laisser son identité de potagiste avant de retrouver la ville : « Le jardinier arrive et repart de sa cabane en costume, incognito. Il essuie ses chaussures contre les dernières touffes d'herbe. Il n'est pas repérable dans la ville[495]».
D'ailleurs, pourquoi tant de miroirs, dans ou en dehors des cabanes, si ce n'est pour vérifier que l'on est à nouveau présentable au retour du jardin, quand on va de nouveau fréquenter la civilisation urbaine ? On change parfois de vêtement, de chapeau, on vérifie si une main terreuse n'a pas laissé une trace inopportune sur le visage… On quitte l'île…

Cet état insulaire est fragile. Il peut être remis en cause par des logiques aménageuses. Prenons pour exemple l'aventure du déménagement d'un site de jardins montpelliérain.

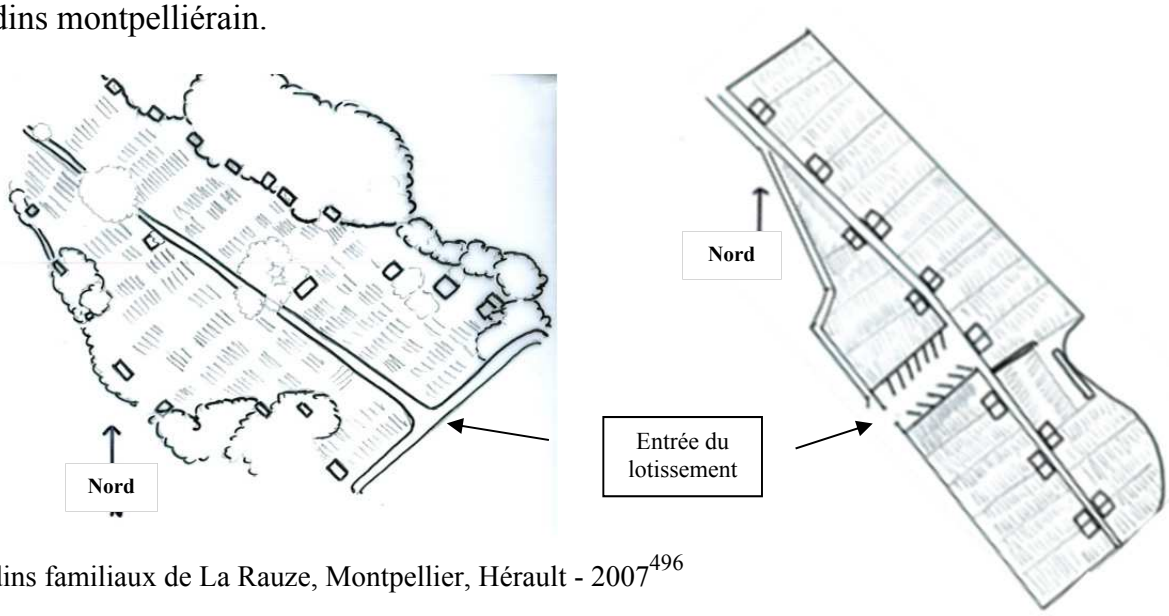

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2007[496]

[495] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 249.
[496] Croquis d'après une photographie aérienne et le plan de masse fourni par l'Association des Jardins Familiaux de Montpellier.

A gauche, l'ancien site détruit en 2007 pour laisser place à un chantier lié à l'implantation du nouvel hôtel de ville. A droite, le plan du nouveau site, mis à disposition de l'association expropriée et conçu par la Société d'Économie Mixte de la Région de Montpellier (SERM).

Le plan d'ensemble des deux sites est sensiblement le même : à partir de l'entrée commune, une allée centrale dessert les parcelles individuelles.

Sur le site ancien, fondé au milieu du XXe siècle, les jardiniers ont très majoritairement édifié leurs abris au fond de chaque parcelle, espacés les uns des autres. Les cabanes, toutes autoconstruites ont été édifiées au fur et à mesure des besoins et des possibilités des jardiniers. Quelques-unes ont brûlé au début de ce siècle et ont été rebâties sur le même emplacement, preuve que celui-ci convenait particulièrement. La présence d'un couvert végétal au bout de certaines parcelles explique en partie ce choix, mais nous n'avons pas pu vérifier si tous ces arbres existaient déjà lors de la construction des cabanes.
En étendant la réflexion à d'autres sites, il apparaît que l'implantation en bout de jardin par rapport à l'entrée est spontanément privilégiée par la plus grande partie des autoconstructeurs. La tendance inverse peut apparaître dans certains lotissements dont les clôtures parcellaires sont très défensives et en particulier lorsqu'elles interdisent la vue sur le jardin. Mais d'une façon générale, on est mieux au fond du jardin…

Sur le site récent de 2007, les abris, normalisés, regroupés par deux, sont systématiquement placés à l'entrée de chaque parcelle. Posés sur des dalles en béton, les cabanes ont été édifiées par l'entreprise qui les a conçus. Il était plus efficace d'organiser ce chantier à partir de l'allée centrale (apport du béton, des matériaux, circulation des engins et ouvriers). Ainsi, c'est la rationalité technique qui a déterminé l'aspect, l'implantation et la disposition des cabanes les unes par rapport aux autres[497].
D'autres considérations interviennent de façon générale dans ces choix. On regroupe les abris par deux, trois ou quatre pour des raisons économiques ou « paysagères » : une cloison ou une toiture commune permet de diminuer le coût des matériaux et de leur mise en œuvre ; l'impact sur le paysage d'un « pâté » de cabanes paraît moins important à certains aménageurs qu'une dissémination individuelle sur l'ensemble du lotissement.

Les jardiniers expropriés de La Rauze avaient tenu à être relogés sur un nouveau site livré « clef en main et impeccable[498]». « Qu'au moins, on n'ait rien à faire en

[497] On trouve la même logique sur le site de Malbosc, montpelliérain lui aussi, conçu quelques années auparavant par une agence parisienne d'architecture. Ces jardins font l'objet d'une étude plus approfondie *infra*. Un plan de masse présenté page 335 montre la même rationalité technocratique dans la mise en œuvre des abris.
[498] Pour reprendre les termes du très actif président de l'association, qui fit en sorte que le nouveau site constitue un progrès, comme une consolation, par des aménagements de qualité (abris, clôtures, distribution d'eau, parking, circulations, aire collective).

arrivant », ajoutait l'un d'entre eux[499]. Vigilants quant aux caractéristiques de leurs nouvelles cabanes[500], ils n'ont semble-t-il pas pris en compte la question plus complexe de leur implantation les unes par rapport aux autres et de leur positionnement sur le terrain.

L'insularité de chaque parcelle a ainsi disparu au profit d'une proximité imposée, que les jardiniers interrogés ne contestèrent pas, tout au moins dans les premiers temps de leur nouvelle installation : il eût été inconvenant de se plaindre au sociologue de la mitoyenneté obligée, sur ce site de moins de vingt-cinq parcelles dans lequel « tout le monde se connaît depuis longtemps ». On vit néanmoins assez rapidement apparaître quelques petites séparations visuelles sous la forme d'écrans accrochés au grillage bordant les deux jardins.
« Dans le pays des légendes, il n'y a pas de hutte mitoyenne », affirme Gaston Bachelard[501], confirmant ce désir d'insularité. Laurence Nicolas note elle aussi, chez les habitants de Beauduc, une propension à éviter la juxtaposition de cabanes, maintien à distance qu'elle relève également chez Amos Rapoport, lequel évoque « une répugnance pour les murs mitoyens[502]» dans certaines cultures (notamment au Japon, où la finesse des murs extérieurs explique sans doute ce phénomène).

La convivialité, promue au rang de vertu indispensable dans tout projet de jardin collectif, s'exerce sur des données matérielles (implantation, orientation, séparation des lieux) qui doivent préserver des possibilités de retrait pour chacun. La cabane, objet hautement symbolique, boîte parfaite pour abriter l'intime, est investie de cette charge à la fois physique et onirique. Elle contribue, avec les clôtures, à faire de l'archipel de jardins un espace qui n'est pas celui d'une morne plaine collective. Car les jardiniers ne viennent pas chercher que des nourritures terrestres au jardin. Il s'agit aussi d'y expérimenter une autre vie.

1.4.9. Robinsonnades

Nous avons déjà eu l'occasion de rapprocher les modes de vie du jardinier de ceux de leurs compagnons de cabanons, pêcheurs ou amateurs de retraites périurbaines. Laurence Carré et Henri-Pierre Jeudy tiennent le cabanon des pêcheurs pour

> un véritable mythe. Il est le lieu d'une « autre » vie, d'une vie séparée des tourments de la ville, tout en pouvant être dans la ville elle-même. Une vie de

[499] Malheureusement, ils ne retrouvèrent pas la qualité de sol qu'ils cultivaient, pour certains depuis deux générations. Quelques-uns s'évertuèrent à transporter une partie de leur excellente terre dans leur nouveau jardin.
[500] Cabanes particulièrement confortables : 7,5 m², une hauteur de plafond permettant d'aménager des rangements, mais pas de fenêtre, rapidement rajoutée par certains.
[501] Gaston Bachelard, *op. cit.,* 1957, p. 46.
[502] Amos Rapoport, *op. cit.,* Éditions Dunod, Paris, 1972, p. 113. Cité par Laurence Nicolas, *op. cit.,* p. 269.

> liberté quotidienne, un art de vivre, un art d'inventer la vie dans une atmosphère continuelle du « presque rien ».[503]

L'activité horticole n'occupe pas la totalité du temps passé au jardin. Les aménagements mobilisent en effet une part importante du travail du jardinier. Les matériaux récupérés nécessitent d'être ajustés à leur nouvel usage et la nature même de ces éléments fait que ce n'est jamais fini. Il faut régulièrement remplacer une partie vieillissante ou rendue obsolète par une nouvelle plus adaptée. Ces bricolages à peu de frais ne sont pas régis par de seules motivations économiques. Ils contribuent, comme nous l'avons déjà souligné, à la démonstration de savoir-faire et à l'exercice d'un loisir laborieux permettant également de créer un univers « comme si ».
Tel Robinson dans son île, le jardinier recrée à sa façon les signes du confort civilisé, recompose sur sa parcelle insulaire les éléments de l'aisance matérielle « comme à la maison » : miroir, porte manteau, meubles de rangement, parfois cave à vin et réserve alimentaire, cuisinière, eau courante, quelquefois même eau chaude. Mais cette dernière production ne fait pas appel à une technologie sophistiquée de capteur solaire, plutôt un tuyau noir circulant longuement au soleil avant d'alimenter l'évier ou, comble du luxe îlien, la douche... Ces robinsonnades rappellent, une fois encore, les gestes de l'enfance, recréant le monde des adultes en faisant *comme si*, sans que la seule fonction utilitaire de l'objet ne justifie pleinement son existence : « je n'avais pas vraiment besoin d'eau chaude, c'est plus comme ça, pour m'amuser... Mais ça marche, regardez Monsieur... Attention de pas vous brûler ![504]». Car le dispositif est efficace au point que l'on pourrait se brûler, même si l'on n'a « pas vraiment besoin de l'eau chaude ».

Une fois de plus, l'économique et l'utilitaire n'expliquent pas complètement cette manie aménageuse. Faisons à nouveau appel à Gaston Bachelard et à son point de vue sur les gratte-ciel pour essayer de comprendre ce phénomène chez un jardinier résidant dans un habitat collectif vertical :

> Du pavé jusqu'au toit, les pièces s'amoncellent et la tente d'un ciel sans horizons enclot la ville entière. Les édifices n'ont à la ville qu'une hauteur extérieure [...]. Il manque aux différentes pièces d'un logis coincé à l'étage un des principes fondamentaux pour distinguer et classer les valeurs d'intimité. Au manque des valeurs intimes de verticalité, il faut adjoindre le manque de cosmicité de la maison des grandes villes. Les maisons ne sont plus dans la nature. Les rapports de la demeure et de l'espace y deviennent factices.[505]

Voilà aussi ce que n'offre plus la maison suspendue entre ciel et terre : l'intimité et la proximité de la nature. Le domicile séparé des éléments naturels n'est plus

---

[503] Laurence Carré, Henri-Pierre Jeudy, *Esthétiques au quotidien*, Socio-anthropologie [En ligne], N° 8 | 2000, mis en ligne le 15 janvier 2003, Consulté le 25 octobre 2009. URL: http://socio-anthropologie.revues.org/index119.html
[504] Dans la parcelle d'un ancien ouvrier métallurgiste à la retraite.
[505] Gaston Bachelard, *op. cit.,* 1957, p. 42.

qu'une machine à habiter. La cabane de jardin, posée à même le sol, sur la terre que l'on cultive, offre une relation qui, malgré tous les artifices qui la composent, n'est pas factice. De plain-pied, l'abri s'ancre et ancre son jardinier dans la terre jardinée.

La cabane contribue aussi à répondre à un désir d'autonomie, ce qui ne signifie pas volonté d'isolement ou de solitude. C'est ce que les jardiniers traduisent par « Au jardin, on est peinard ! ». Notamment, l'absence de relation hiérarchique est fréquemment évoquée. La relation à l'autre ne doit pas être subie, et les possibilités de repli font partie des avantages qu'offre la cabane. Au besoin, on s'y cache du bavard envahissant.
En revanche, cette absence d'opposition, déjà soulignée, entre l'intérieur et l'extérieur gomme la notion de seuil, difficile à franchir quand il s'agit de celui de la maison. Une fois les échanges de convenance effectués (le temps qu'il fait, l'état des cultures, l'intérêt commun pour les mêmes objets...), l'invitation à pénétrer dans la cabane tarde rarement, pour exposer encore davantage les savoir-faire du jardinier-architecte. Nous ne partageons pas, en cela, l'expérience de Gérard Monédiaire qui affirme : « jamais un jardinier n'a convié quiconque, à l'occasion d'une première rencontre, à entrer dans le dédale de ses planches, dans le labyrinthe de l'histoire de son jardin. Auparavant, il faut prendre la mesure de l'autre. La première épreuve est d'abstention[506]».
La perméabilité de la cabane autorise à y faire pénétrer l'autre, sans pour autant se livrer outre mesure. La « première épreuve » décisive est plutôt pour nous celle de franchir la porte du jardin.

L'insularité jardinière ne vaut sans doute que parce qu'elle peut être partagée, à un moment choisi. Le jardinier est rarement misanthrope. Que serait Robinson sans Vendredi… et sans cabane ? Mais construire sur une île suppose de le faire avec les moyens du bord. Tel Robinson, le jardinier puise dans les ressources locales pour abriter sa chaire et ses biens. Voyons comment son abri prend forme.

[506] Gérard Monédiaire, *op. cit.,* 1984, p. 349.

1.4.10.Formes

Dans les *Dix livres d'architecture*, Vitruve considère la cabane comme l'archétype de la maison[507].

Construction sur une aire de l'autoroute A75, au sud de Saint Chely d'Apcher, Lozère

Ce local reprend les proportions classiques de la maison de *Monopoly*®. C'est la représentation archétypale des enfants occidentaux, avec son toit à deux pans et ses volumes épais ; il ne manque que la cheminée. Il est recouvert d'acier Corten®, présenté sous forme d'épaisses et coûteuses plaques de métal rouillé prisées par certains architectes contemporains. La matière rappelle celle des cabanes de mines ou de jardins. Mais c'est ici un vocabulaire distingué qui est employé, et non une stratégie économe de récupération et de réemploi.
On notera la présence d'une pergola, clin d'œil supplémentaire au vocabulaire jardinier. A notre connaissance, le propos du maître d'œuvre n'est pas de faire délibérément allusion aux abris de jardin. Ce rapprochement nous appartient. Il montre l'importance symbolique de la maison-cabane, enveloppe matricielle et refuge quotidien.

Différents créateurs se sont emparés de cette image familière et rassurante, immédiatement identifiée.

En 1994, l'artiste François Méchain construit sur ce modèle trois petites cabanes impénétrables en paille, branches et souches dans le parc du château de Bailleul[508]. L'année suivante, l'artiste norvégien Per Barclay, installe au Centre international d'art et du paysage sur l'île de Vassivière (Haute-Vienne) une cabane remplie d'eau, construite sur les mêmes canons esthétiques.

Vannhus, P. Barclay - 1995. Photographie, 2005.

[507] Vitruve, *Les dix livres d'architecture*, Traduction Claude Perrault, Éditions Errance, Arles, 2006 (1er siècle av. J.-C.).
[508] Cette installation est visible sur le site Internet de l'artiste : www.francoismechain.com

L'installation fascine par son rapport ambigu entre le *dedans* et le *dehors*. La maison n'est plus qu'un objet impénétrable envahi par l'élément liquide qui rappelle l'immense étendue du lac alentour. Une maison inhabitable…

C'est aussi, trop souvent, le cas des cabanes de jardin, impropres à abriter les jardiniers. C'est pourtant bien d'une cabane-maison dont ils rêvent, et non d'un simple placard.
Les images suivantes illustrent ce fréquent malentendu entre les jardiniers et les concepteurs de lotissements de jardins. Ces abris d'un site du département de l'Aude s'alignent sagement de part et d'autre d'une allée centrale distribuant l'accès aux parcelles. A première vue, nous avons affaire à des cabanes : silhouette familière, toit à double pente, portes conséquentes…

Jardins familiaux de Lézignan-Corbières, Aude -1998

Un examen un peu plus approfondi nous dévoile le subterfuge : bien que chaque unité présente les attributs d'une petite maison, ses dimensions ne sont pas à la mesure des attentes du rêveur de cabane.

Deux portes équipent chaque construction.
L'espace est donc à partager et réduit de moitié pour chaque jardinier.
On notera la disposition des portes, orientées vers le chemin. L'abri tourne le dos au jardin. Il en est désolidarisé et s'apparente à un vestiaire.

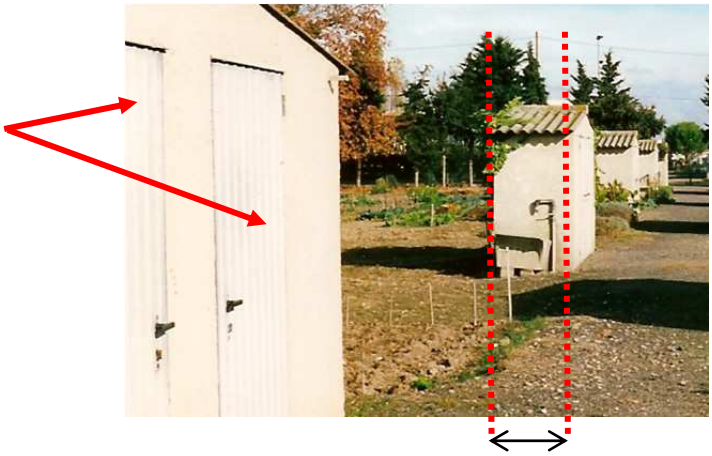

La profondeur de l'abri n'excède pas un mètre.

Nous sommes en présence d'un espace de rangement, et non d'une cabane. Chaque jardinier ne dispose que de 2 m² dans ces placards aux allures de petites maisons.

La précarité intrinsèque de la cabane, et plus généralement de la situation du jardinier éloigné du domicile, doit être compensée par des signes rassurants. Pour Thierry Paquot, la cabane « n'est appréciée qu'avec une couverture relativement étanche, sinon à quoi bon posséder un cabanon de pêche ou de jardin si nous ne pouvons ni nous protéger en cas d'intempéries, ni garder au sec nos outils ou nos cannes à pêche ?[509]»

Pour abriter efficacement hommes et biens, la cabane doit donc offrir un volume suffisant, protégé par un toit rassurant.
Les constructions légères se passent de charpente sophistiquée.

Jardins de Tournefeuille, Toulouse, Haute Garonne - 2006

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2007

La forme rassurante de la silhouette de maison, avec son toit à deux pentes, est le modèle le plus prisé dans les jardins collectifs. La cabane a alors des allures de petite maison et de chalet, forme plus flatteuse que le toit à une pente longtemps associé à l'édicule du fond du jardin…
Les formes contemporaines en courbes ou en cubes font doucement leur apparition, mais le modèle classique de la petite maison reste le plus courant. L'imaginaire jardinier se construit plus volontiers sur cette représentation archétypale.
Témoin cet étalage de cabanes sur le parking d'un magasin de bricolage méridional. Un seul cabanon offre une toiture plate parmi l'offre du commerçant.

Exposition d'abris de jardin, Nîmes, Gard - 2011

[509] Thierry Paquot, *Le toit, seuil du Cosmos*, Éditions Alternatives, Paris, 2003, p. 12.

Si la légèreté est généralement de mise, certaines toitures font appel à des dispositifs plus lourds, comme dans cet exemple d'abris fournis par la Fédération Française des Jardins Familiaux et Collectifs. Le cube formant la partie habitable est chapeauté par un solide toit à double pente asymétrique.

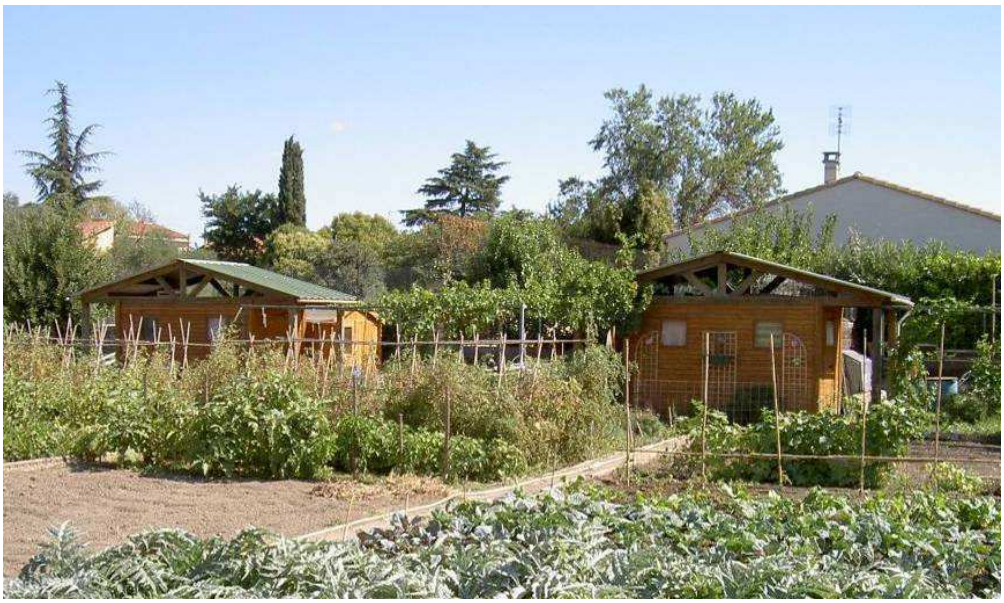

Jardins de Beausoleil, Nîmes, Gard - 1999

Les jardiniers bénéficient ainsi d'un petit grenier, rapidement occupé par des tuyaux, tuteurs en attente, outils, qui encombreraient l'espace vivable de la cabane.

L'investissement est à la hauteur de l'enjeu de ce jardin. Situé en centre urbain à Nîmes, son président, non jardinier, avait des responsabilités au sein de la fédération nationale et souhaitait donner à « ses jardins » une image revalorisée. Les anciens cabanons ont été remplacés par ce modèle assez onéreux, dont la livraison fut accompagnée de nombreuses injonctions pour extirper les matériaux de récupération que les jardiniers avaient accumulés pour équiper leur jardin. Cette espèce de « petite Suisse », vitrine institutionnelle, devait être exemplaire. Nous avons pu constater que, très rapidement, les stocks de fournitures « pouvant toujours servir » se sont reconstitués à l'arrière des cabanes…

Le toit à simple et faible pente est plus facile à mettre en œuvre. Il se conçoit aisément avec des plaques de tôle ou de ciment ondulé et se contente d'une technique plus sommaire, à la portée de bricoleurs peu expérimentés.

Jardins des marais de Bourges, Cher - 2000

A partir des années quatre-vingt, des collectivités territoriales se sont emparées des jardins familiaux pour en faire des équipements conçus selon des critères esthétiques établis. Les cahiers des charges précisent ce qu'il convient de faire… et surtout d'éviter. Fini, les matériaux de récupération et l'adaptation incessante des abris. Ceux-ci sont préconçus, livrés et installés « clefs en main ». Nous l'avons évoqué, cette « esthétisation » des jardins collectifs a constitué le passage obligé pour préserver ceux qui pouvaient l'être et favoriser la création de nouveaux sites.
L'économie commande et le minimalisme utilitaire, en général, domine. C'est à cette époque que les cabanes disparaissent au profit de simples rangements. Mais il ne s'agit pas seulement de baisser les coûts en diminuant la matière. Il convient aussi, et surtout, d'inscrire le jardin dans une dimension de loisir et non de résidence. Après la défiance vis à vis du « bidonville vert », c'est bien la crainte de la résidence secondaire, voire principale, qui domine.

Pour exemple, l'initiative du Conseil général du Val-de-Marne, qui, afin d'équiper les jardins situés dans le parc départemental des Hautes-Bruyères, fait appel à un architecte de renom, concepteur du très urbain Centre Beaubourg. A la fin des années quatre-vingts, le prestigieux cabinet d'architecture de Renzo Piano s'est donc penché sur ce modeste objet que constitue l'abri de jardin, pour accoucher d'un élégant mobilier aux ailes de tôle déployées, flanqué d'une coûteuse réserve d'eau inoxydable… de quelques dizaines de litres. Une astucieuse table réglable en hauteur offre au jardinier un plan de travail efficace et des portes coulissantes protègent les outils, couchés dans un étroit placard[510].

Hélas, une fois de plus, la cabane est absente.

[510] Un plan de l'abri est consultable dans *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers*, *op. cit.,* p. 171.

Jardins familiaux de Villejuif, Val-de-Marne - 2001

Mais que demande le peuple (jardinier) ?

Cet homme posant devant son abri modifié nous apporte une réponse, à la fois pragmatique et cinglante :

> « Il paraît que le gars qui a dessiné ça est ingénieur ? Et ben moi, je suis pas ingénieur mais je sais de quoi j'ai besoin. Quand on vient au jardin, on a besoin de se changer. Moi, passe encore ! Mais ma femme, où voulez-vous qu'elle se change ? C'est pas une cabane de jardin, ça ! »

Le jardinier non ingénieur, mais bricoleur, nous montre alors l'aménagement qu'il a entrepris pour rendre son abri plus conforme à ses besoins. Un muret a été construit en dessous de la table devenue définitivement immobile, du lierre donne de l'épaisseur à la fine paroi de bâche tendue sur le côté de l'édicule. L'abri aérien a pris du poids, pour s'apparenter à une cabane ancrée dans le sol. A quand une deuxième façade et une fenêtre pour achever de clore l'ensemble ?
Elisabeth Pasquier cite ce jardinier nantais évoquant l'utilisation de sa cabane pour prendre ses repas et se reposer : « c'est moi qui a besoin d'une cabane, pas les outils ![511]».

D'autres collectivités territoriales ont également choisi de faire appel à des créateurs reconnus. Nous aurons l'occasion d'apprécier leurs créations au cours des pages suivantes.

1.4.11.Matériaux

Jardin isolé, Villeveyrac, Hérault - 2006. Recto et verso.

La canne de Provence (*arundo donax*) constitue un matériau gratuit aux multiples usages, abondant dans le sud de la France et rapidement renouvelé. Utilisé comme tuteur, clôture ou surtoiture, c'est en quelque sorte le « bambou local », permettant ici de masquer les éléments de construction que le propriétaire de cet abri souhaite cacher.

On distingue à droite le départ d'une longue palissade coupe-vent de plus de 20 mètres de long.

[511] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 263.

Le bois demeure l'élément de construction privilégié pour les abris de jardin. Neuf ou récupéré, il constitue aussi bien l'armature que le « décor » des cabanes.

Jardins du Cheminot, Montpellier, Hérault - 2009

Démontées de leur ancien lieu d'usage, les pièces de bois laissent parfois apparaître leur emploi d'origine.

Jardins familiaux d'Amélie, Montpellier, Hérault - 2007

Les anciennes persiennes sont devenues parois légères et mobiles, offrant une ventilation particulière à cet abri.

Les palettes de transport offrent une opportunité intéressante de récupération, y compris celles de couleur bleue, consignées mais souvent « tombées du camion »... Ici, elles constituent l'ensemble des éléments de construction de cette maison bleue, terrasse et clôture comprises ![512]

Jardins de Lattes, Hérault - 2008

En bordure des jardins partagés d'Aniane, Hérault - 2008

[512] Nous retrouverons au chapitre suivant d'autres exemples d'utilisation de cet objet contemporain.

Cet abri ne sert pas de cabane de jardin, mais d'extension à une modeste maison d'habitation. L'habillage intégral en bois, y compris des ouvertures, laisse malgré tout deviner l'objet caché : la forme typique et la roue apparente trahissent la caravane dissimulée. La fonction de cette deuxième peau est ici d'anoblir un objet jugé illégitime dans ce contexte rural. L'aspect blanc de la caravane n'était pas bienvenu aux abords de ces jardins dont les utilisateurs refusent l'installation d'abris sur leurs parcelles.

Ces stratégies de recouvrement n'ont pas toujours de fin esthétique. Il s'agit, le plus souvent, de protéger un matériau fragile (bois non imperméabilisé, plastique…)

La toile goudronnée a longtemps constitué le revêtement premier des abris précaires.

Jardins de Bédarieux, Hérault - 2005

Son emploi nécessite en général un investissement financier : il y a peu d'opportunités de récupération, compte tenu de la relative fragilité du matériau, lequel ne peut être facilement démonté sans souffrir de déchirures rédhibitoires. D'autres matériaux sont alors utilisés pour l'édification ou la rénovation des abris.

La tôle ondulée est un élément fréquemment rencontré, facile à récupérer et stocker, à la mise en œuvre assez simple. Remplacée depuis la fin du siècle passé par les plaques de fibrociment ou par les matières issues de la pétrochimie, la tôle reste l'horrible marqueur des bidonvilles verts honnis par les aménageurs urbains. Son emploi ne s'envisage désormais qu'avec la distinction des gestes architecturaux « à la manière de ». Les abris de Villejuif évoqués précédemment en sont un exemple significatif.

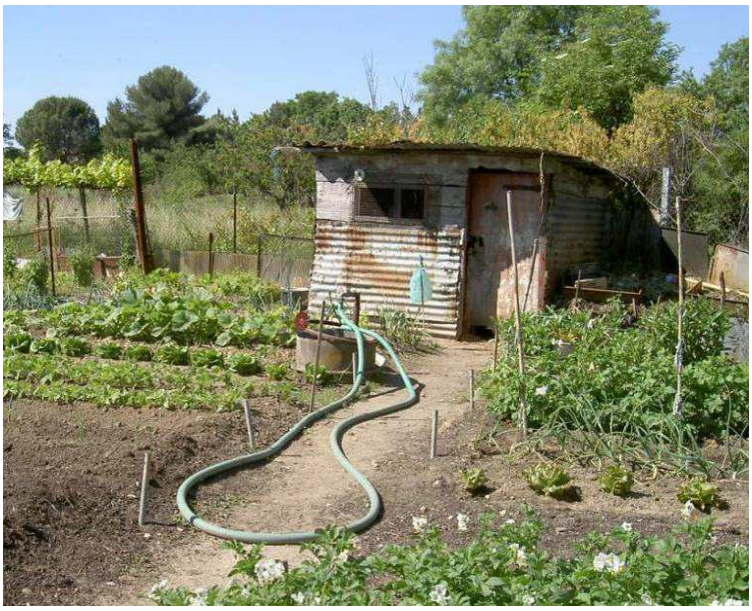
Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2005

Lorsque le produit manufacturé manque, on fait appel à un succédané. Les emballages métalliques tels que les bidons et les boites peuvent être ouverts, déployés, mis à plat et assemblés pour répondre aux besoins de l'entrepreneur économe. Les combinaisons créatives sont alors multiples pour mettre en œuvre des murs, toitures, cloisons légères, évolutives et bon marché. C'est la technique utilisée par les autoconstructeurs de Soweto évoqués précédemment.

Il est exceptionnel de construire d'un trait une cabane faite d'éléments de récupération. Le jardinier aménageur doit concevoir et construire au fur et à mesure de ses moyens et de ses besoins, ce qui deviendra sa cabane. C'est à la fois une contrainte et une chance : l'abri va pouvoir évoluer au fil du temps. Seule la reprise d'un jardin existant permet d'hériter du travail du prédécesseur, souvent adapté mis au goût du nouveau bénéficiaire.

Une exception étonnante figure sur l'image suivante.

Jardins « Péchiney », Bédarieux, Hérault - 2005

Nous n'avons pas pu identifier la fonction originelle de cet étrange objet, posé comme un OVNI[513] sur le site des jardins de la société Péchiney, dans le nord minier du département de l'Hérault.

L'usage industriel est devenu horticole, offrant un abri « clefs en main » à son heureux utilisateur.

[513] Objet Volant Non Identifié.

A l'opposé de cette imposante masse de métal, une cabane voisine présente une élégante et légère peau de métal déroulé, peut-être de l'aluminium issu de l'entreprise propriétaire des terrains : matériau léger, pliable et inoxydable.

Jardins « Péchiney », Bédarieux, Hérault - 2005

En l'absence de grandes pièces de métal, il faut savoir renouveler l'art du *patchwork*, technique économe basée sur l'assemblage de petites pièces de tissus pour en constituer une plus grande.

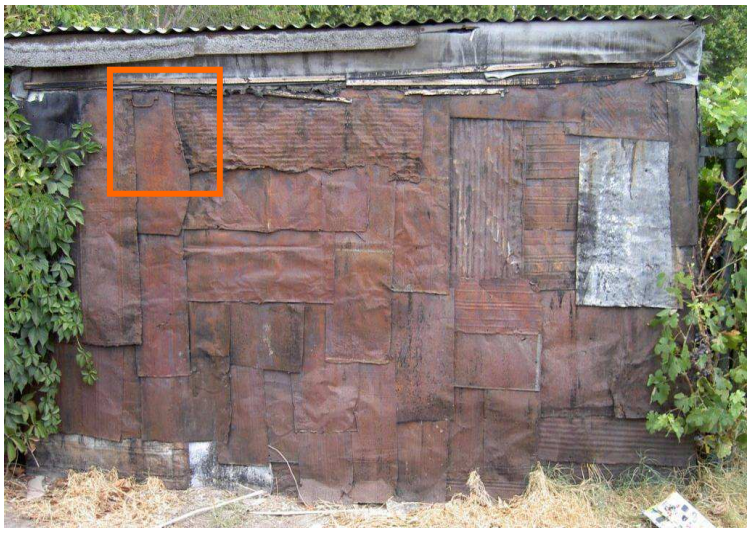

Jardins familiaux de Nîmes, Route d'Arles, Gard - 2006

Détail

<u>Détail</u> :
Composition de multiples récipients assemblés. Certains détails, telle cette poignée ci-contre, laissent deviner les formes ou les usages de certains d'entre eux.
La poignée conservée par cette pièce de métal et son contour arrondi évoquent une ancienne porte d'engin agricole ou d'appareil industriel.

Jardins familiaux de Nîmes, Route d'Arles, Gard - 2006

Détail :
Cet abri est généreusement protégé par des bidons de pétrole « Le Suprême – extra blanc ».

Appuyé contre le solide pilier du viaduc ferroviaire, cet abri présente une intéressante transition entre l'âge du fer et l'âge du plastique.

Jardins du Cheminot, Bédarieux, Hérault - 2005

Les jardiniers sont opportunistes et « font avec » les matériaux disponibles. Cette économie de la récupération compose avec ce que l'économie de la fabrication et de la distribution met à disposition. La métallurgie cède ainsi le pas à la pétrochimie.

Cette cabane nîmoise, dont le jardinier ne craint pas d'affirmer sa différence, illustre la possibilité de personnaliser son abri à partir d'éléments de construction au départ banals, et *a priori* inadaptés à cet usage…

Jardins familiaux de Nîmes, Route d'Arles, Gard - 2006

Plastique, également, pour le doublage des murs de cet abri et apparition surréaliste de baleines rouges et bleues au sein de cet univers potager.

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2005

Jardins du Cheminot, Narbonne, Aude - 2005

La matière plastique a inspiré les concepteurs de cet abri, qui ont apprécié la propreté des matériaux, sa facilité de mise en œuvre, son entretien réduit et son inscription résolue dans une époque moderne et hygiéniste. Une « machine à abriter » issue de la rationalité industrielle, que n'aurait peut-être pas reniée Le Corbusier, bien que celui-ci disparût à proximité de la cabane - en bois ! - qu'il habitait alors à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

Jardins « Péchiney », Bédarieux, Hérault - 2005

Les vitres sont des éléments précieux du jardinage hivernal ou printanier. Elles protègent les cultures et offrent une extension appréciable au modeste cabanon. Les doubles-vitrages préconisés depuis une trentaine d'années pour améliorer l'isolation des bâtiments ont généreusement pourvu les jardiniers en portes et fenêtres de récupération, recyclées en châssis de culture ou, comme ici, en luxueuse véranda polyvalente.

Une synthèse, convoquant toutes sortes de matériaux, assemblés sans souci de conformisme, en un pragmatique et progressif mouvement architectural.

Jardins « Péchiney », Bédarieux, Hérault - 2005

A l'instar du jardin en mouvement défini par Gilles Clément, toujours en devenir, jamais fini, composant avec la nature, nous voyons dans cette construction une sorte d'anti-geste architectural, à l'opposé de celui que jettent les créateurs à la mode. Il ne s'agit pas ici d'un geste achevé, mais d'une épopée entreprise sans souci de sa conclusion définitive. Il y a dans cette construction une relation frappante entre la façon de constituer par accumulation et superposition certaines barrières de jardin et le quasi tressage des différents matériaux rapportés. L'abri est nécessaire et la nécessité fait loi de construction.

Elisabeth Pasquier note deux techniques architecturales : délimiter au préalable le périmètre de la future construction par des poteaux d'angle, puis remplir avec les matériaux récupérés ; ou « monter [la] cabane au hasard des récupérations, par ajouts de parois[514]».
Les éléments rassemblés au gré des opportunités sont assemblés au petit (ou grand ?) bonheur. Au geste froid, immédiat et fini de l'abri en plastique évoqué page 260, s'oppose la chorégraphie chaotique et joyeuse de cette cabane sans cesse en devenir.

[514] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 250.

Prototypes d'abris de jardin, Carpentras, Vaucluse - 1999

Issues d'un chantier d'insertion sociale, ces cabanes de terre crue s'opposent également à la construction précédente, par leur aspect solide et propret (seul l'abri du milieu est en bois). Il s'agit ici de présenter un modèle accepté par le plus grand nombre, jardiniers ou spectateurs, en proposant un vocabulaire admis par tous : forme classique, murs épais, toiture tuilée à deux pans. Le cadre particulier du chantier de formation incitait à faire appel à diverses techniques du bâtiment.
Le coût et la technicité nécessaires à la réalisation de ces prototypes hypothèquent leur diffusion si leur construction n'est pas soutenue financièrement ou inscrite dans une démarche d'autoconstruction accompagnée. Ce programme, qui ne peut être qu'encadré, donne des « produits » sur lesquels on imagine mal que les futurs bénéficiaires puissent exercer aisément leur besoin d'appropriation et d'adaptation. Les maîtres d'ouvrages de ces cabanes souffriraient vraisemblablement de voir leur réalisation pervertie par des excroissances ou des transformations. On propose donc ici un modèle proche dans son usage de l'habitat en lotissement : un cahier des charges restrictif devrait garantir l'intégrité des édifices, au détriment de l'initiative des utilisateurs.

Au-delà de cet exemple atypique, ce choix du « chalet suisse », comme modèle intouchable, se retrouve dans de nombreux sites créés ou « réhabilités » depuis une vingtaine d'années.
Cette posture de normalisation a permis de légitimer les lotissements de jardins aux yeux des voisins et des élus, mais cette aseptisation s'est opérée au détriment de l'initiative créative des jardiniers.

Jardin isolé, Tressan, Hérault - 2003

Le parpaing reste rare, ou caché, dans les jardins. Ce cas inhabituel d'« auto – immobile » plombée par sa fermeture de béton présente le navrant spectacle d'un mur nu, mais offre la réjouissante initiative d'une carrosserie moribonde au service d'un projet horticole. Depuis, le propriétaire a planté une haie de lauriers roses destinée à cacher la misère.

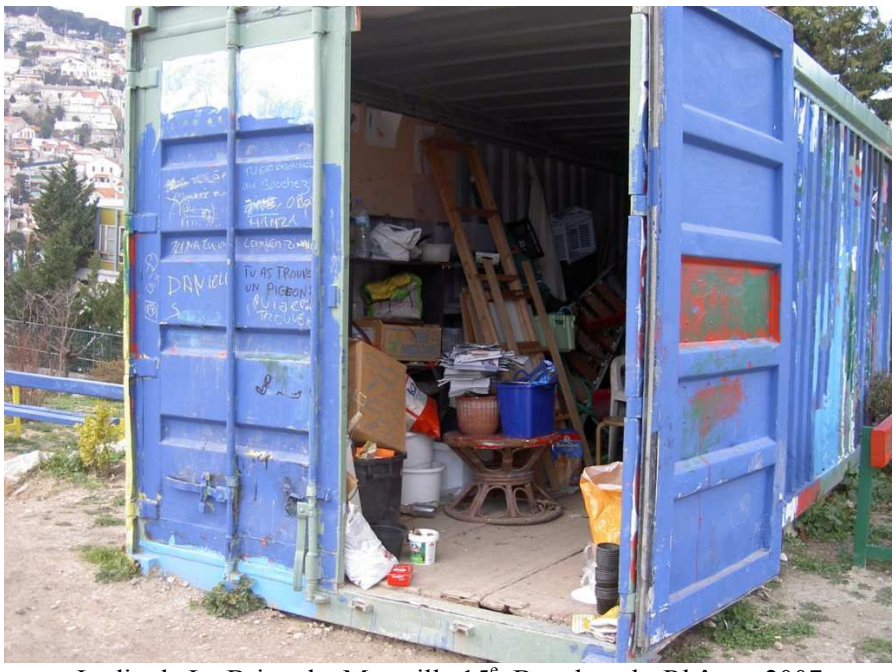

Jardin de La Bricarde, Marseille 15e, Bouches-du-Rhône - 2007

A Marseille, C'est un container de transport, clin d'œil à l'activité portuaire de la ville, qui fait office d'abri pour un jardin partagé. Inamovible, solide, profond, l'objet donne une impression de solidité à ce fragile jardin situé dans un quartier annoncé « difficile ».

Hormis l'usage de la canne de Provence, La végétation n'est pas à proprement parler un matériau de construction dans les exemples qui précèdent.
Pourtant, l'accompagnement végétal est partie intégrante de nombreuses constructions. Les tonnelles recouvertes de feuillage en sont l'exemple le plus immédiat. Ces ajouts seront étudiés au chapitre suivant. Nous souhaitons évoquer ici la proximité, voire l'intimité, entre l'édifice et le végétal.
Le terme de « folie », utilisé par Olivier de Serres dès 1600[515] pour désigner les riches maisons de campagne évoque, étymologiquement, une « maison dans les feuilles »... Ces demeures se distinguaient par leur coût exorbitant.

L'abri du jardinier est en quelque sorte sa folie. Penchons-nous un instant sur ces folies économes.

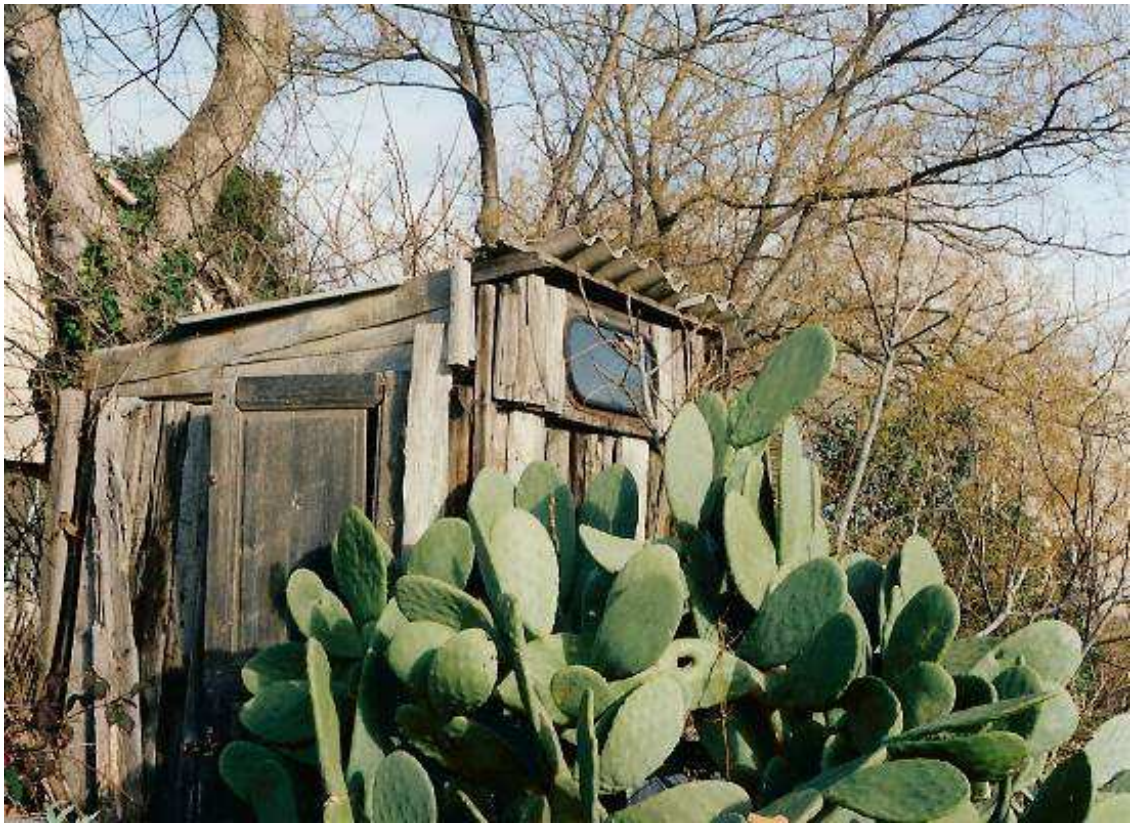

Jardin isolé à Paulhan, Hérault - 2003

La fragilité de la construction semble compensée par son efficace garde rapprochée constituée de figuiers de barbarie (*opuntia ficus indica*).
On note le « fenestrou » fait du pare-brise arrière d'une automobile.

[515] D'après Marie-Hélène Bénetière, *op. cit.,* p. 150.

Jardin isolé près de Pouzols, Hérault - 2003

L'abri, minimaliste, sans porte, est peu à peu phagocyté par un lierre protecteur, tandis que cette cabane (ci-dessous) coiffe sa toiture de fibrociment d'une parure végétale.

Dans les deux cas, les jardiniers ont plus ou moins volontairement laissé faire une végétation très présente. Plus qu'une façon de composer avec la nature, on assiste ici à une forme de tolérance bienveillante… et récompensée : l'isolation des abris s'en trouvera améliorée, le spectateur y verra une intégration paysagère réussie…

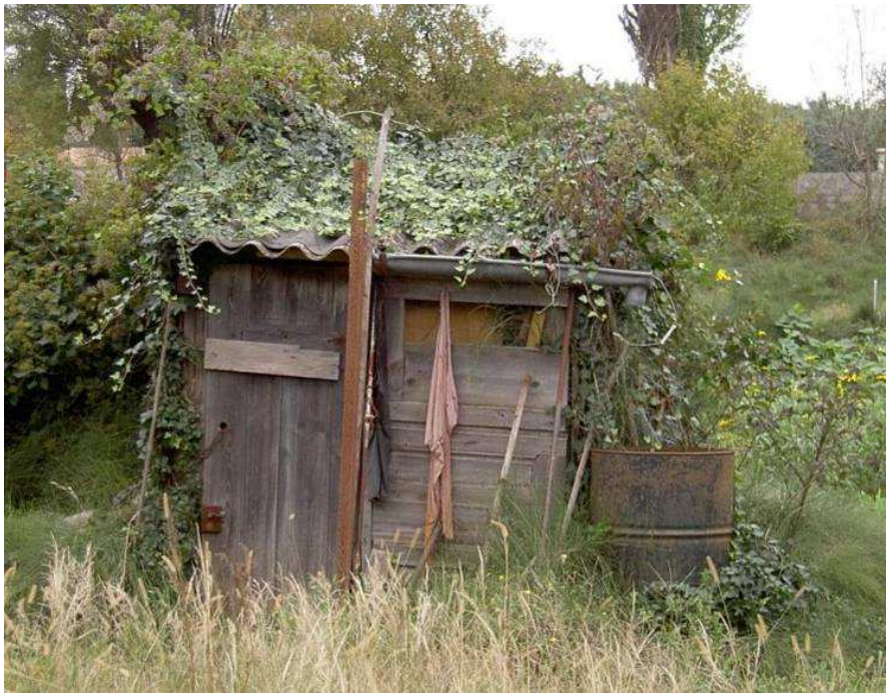
Jardins « Péchiney », Bédarieux, Hérault - 2005

Le lierre et la vigne vierge se combinent ici pour recouvrir intégralement cette cabane aux dimensions conséquentes, sur un site de jardins familiaux en partie habité à l'année. La construction revêt un manteau végétal semi-permanent qui atténue sa dimension résidentielle.
De larges fenêtres aux proportions inhabituelles et exemptes de menuiserie éclairent cette folie : il s'agit de parebrises automobiles.

Jardins familiaux d'Amélie, Montpellier, Hérault - 2006

Le végétal peut être invité au point de prendre le pas sur la matière même de la construction. Témoin cet abri « planté » dans le très surveillé Parc de Saint Cloud, dans lequel toute construction est rigoureusement interdite.
Le jardinier a ainsi respecté le règlement à la lettre, offrant à son matériel, et à lui-même, une « folie de feuilles ».

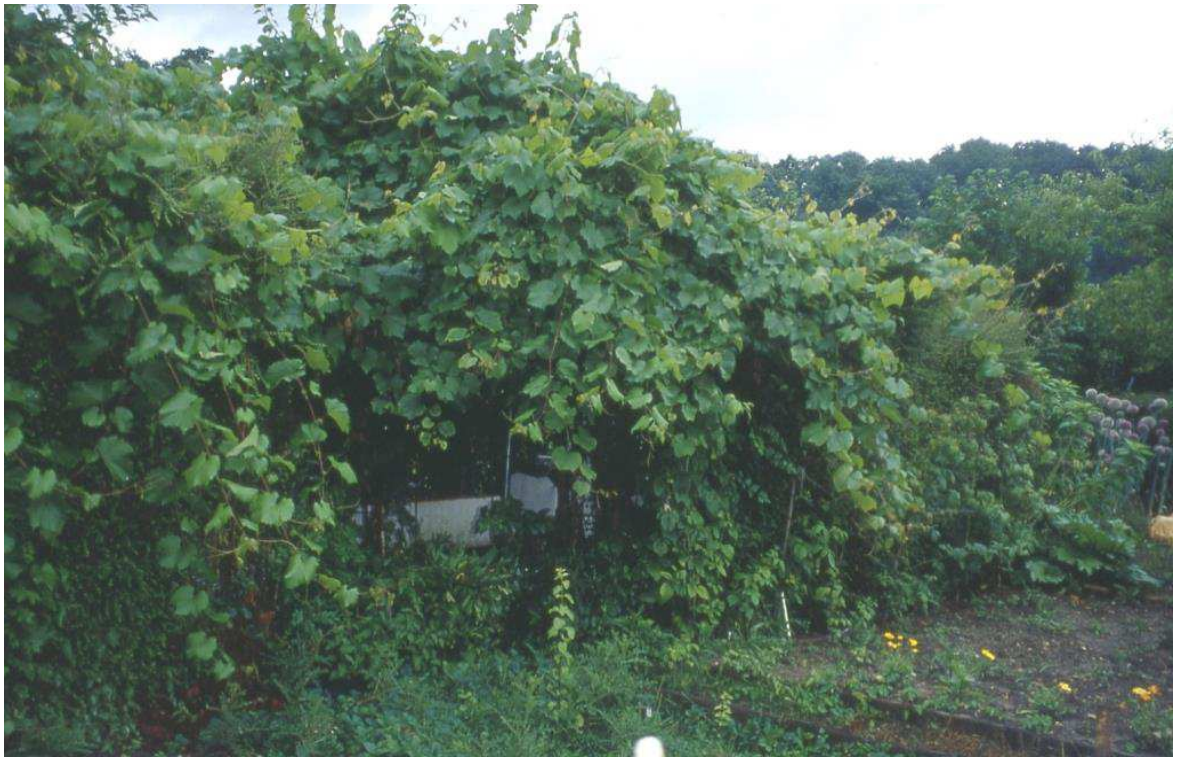

Jardin de l'Autocycle, Saint Cloud, Hauts-de-Seine - 2001

Intérieur de l'abri en feuilles. On distingue les armatures métalliques, provenant d'une tente collective de camping ou d'une serre horticole. Au fond, une porte de garage clôt le tout.

1.4.12.S'étendre : Extensions et annexes

La cabane est un projet permanent. Son aménagement chronique, la nécessité d'entretenir ses matériaux plus ou moins stables (bois, métal oxydable…) caractérisent sa dimension évolutive et justifient les soins constants que lui prodigue le jardinier. Comme les végétaux du jardin, elle réclame une attention régulière.
Les nécessités des utilisateurs, l'évolution de la famille et de ses descendants, influent sur la physionomie de la cabane. Les jardiniers, pour la plupart, expriment le besoin d'une construction évolutive susceptible d'abriter les nombreux acteurs ou bénéficiaires du jardin et de ses produits. Les années passant voient augmenter les besoins en stockage pour le matériel de jardinage, mais aussi les fonctions de restauration, de repos, de jeu, de stockage mobilier, de chauffage, voire de villégiature…
La sociabilité des jardins collectifs est en partie liée à l'existence de ces nombreuses treilles, pergolas, vérandas et autres installations destinées à accueillir de joyeuses et gourmandes tablées…

Anne Caroll Werquin et Alain Demangeon, architectes urbanistes, notent à propos des abris de loisir en bord de mer que « le cabanon se fabrique par séquences et sédimentation sur une base modeste de départ. Par cela il donne cours à des pratiques constructives étonnamment vivantes et personnelles[516] ». C'est le même procédé d'architecture évolutive qui est mis en œuvre dans les cabanes de jardin.
On retrouve là l'idée de cabane expansive évoquée par Gaston Bachelard et reprise par Jean-René Hissard François Portet[517]. Ceux-ci distinguent la cabane de type *concentré* et *expansif*. La première est constituée d'un bloc singulier abritant l'ensemble des fonctions utiles au jardinier. Elle peut être complétée par différents édifices autonomes et séparés pour abriter des outils, matériaux ou animaux. La cabane expansive s'accroît à partir d'une unité de base de type concentré, sur laquelle viennent s'agréger différentes constructions attenantes. Ces ajouts successifs finissent parfois par faire complètement disparaître l'unité de base. C'est l'exemple des abris de la Fournillère, à Nantes[518].

Ces ajouts sont liés aux périodes de la vie du jardinier : changement familial (arrivée de petits enfants…), temps disponible (vacances, chômage, retraite…), présence de « main forte » pour réaliser l'extension ou les adaptations (surtoiture, renforcement ou doublage d'un mur avec un second matériau…). L'unité de base s'enrichit peu à peu.
Pour sa part, Christophe Hutin fait les mêmes constatations en Afrique du Sud, à propos des petites maisons en briques (36 m²) fournies clefs en main par le gouvernement pour remplacer les baraques de tôle des *townships* : l'architecte

[516] Anne Caroll Werquin, Alain Demangeon, Aménagement urbain. Loisirs populaires et habitat léger, *Géomètre*, n° 2, 1986, p. 55-64.
[517] Jean-René Hissard, François Portet, « Les jardins ouvriers de Belfort », *Traverses* n° 5/6, 1976, p. 184.
[518] Voir à ce sujet l'illustration des Jardins d'Amélie p. 286, pour le modèle concentré augmenté de diverses constructions autonomes et p. 355-356, pour des exemples d'expansion.

constate que la plupart des modules standards d'origine a totalement disparu derrière les aménagements ajoutés ultérieurement par les habitants. Toutes les maisons ont été modifiées et agrandies « en fonction des opportunités techniques, financières, des envies esthétiques ou des besoins d'une famille[519]».
Nous verrons sur les illustrations *infra* que la cabane de jardin initiale, qu'elle soit bricolée ou manufacturée, disparaît elle aussi parfois complètement derrière les ajouts successifs des jardiniers.
Ces extensions sont plus ou moins bien tolérées selon les règlements intérieurs, et surtout la façon de les appliquer par les gestionnaires des jardins. Si l'on peut améliorer les caractéristiques de la cabane, pas question en revanche, d'en faire une maison… A moins que les transformations ne s'opèrent progressivement, auquel cas un rangement de deux mètres carrés peut se muer en cabane cinq fois plus grande[520].

La pergola est souvent le premier élément ajouté à l'architecture de base du jardin. Aussi appelée treille lorsqu'elle supporte une vigne, ou tonnelle, cette structure ajourée constitue le complément social rapidement indispensable de l'abri, quelle que soit sa taille. Elle offre une ombre bienvenue, un espace de repos et une première augmentation appréciable du volume de l'abri, lui conférant déjà une allure de petite maison. Assis, enfin, c'est là que l'on jouit de la vue sur le jardin, que l'on reçoit le visiteur si l'on veut bien qu'il se pose, que l'on organise le repas, la préparation des semis ou des récoltes… ou une petite sieste.

Jardins familiaux de la Rauze, Montpellier, Hérault - 2007

[519] Christophe Hutin, *op. cit.,* p. 77.
[520] Voir à ce sujet l'évolution d'un abri de Malbosc, p. 365-368.

Sur l'image précédente, on remarquera la présence de miroirs, ainsi que la conception expansive de cet ensemble, constitué de deux abris disposés perpendiculairement, ménageant ainsi un petit espace protégé sur lequel la pergola a été installée. Car cet endroit mérite d'être à la fois protecteur et ouvert sur le jardin.

Jardins familiaux de Sommières, Gard - 2006

Ci-dessus, les raisons d'une pergola…

Parmi les extensions légères, les serres ont une autre vocation, purement horticole. Elles ont pour fonction de protéger les végétaux et sont le plus souvent détachées de la cabane. Les règlements limitent parfois leur hauteur. Ce sont alors des tunnels en plastique de quelques dizaines de centimètres de hauteur, supportés par des arceaux, qui font office de serres, plus discrets et moins onéreux. Les vérandas peuvent être considérées comme des formes hybrides, mélange de serre horticole et de terrasse abritée.

Le site des jardins familiaux de Monlong, à Toulouse, offre des exemples remarquables d'architectures à mi-chemin entre la pergola et la serre. Jardinés pendant des années par une communauté hmong originaire d'Asie du sud-est, ces espaces ont longtemps échappé au contrôle de la Ville. Les cultures et les aménagements sont fortement marqués par l'origine des jardiniers.
Les cabanes auto construites font l'objet de peu d'investissement. En revanche, un étonnant réseau de tonnelles couvre plusieurs centaines de mètres carrés sur l'ensemble du site. Elles reçoivent les cultures de différentes espèces de cucurbitacées et de haricots, formant en été un ensemble de tunnels ombrés faisant en quelque sorte office d'abris. Cette organisation optimise les surfaces

disponibles, limite l'humidité permanente préjudiciable à ces plantes et facilite les récoltes.
Le matériau de prédilection est le bois brut, issu directement de l'ancien parc bordant les jardins. Les petits bois morts sont ainsi recyclés en assemblages assez denses, qui constituent des constructions plutôt solides.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2006

Au cours de l'été 2006, des cultures de citronnelle occupent l'espace de la serre. Les plastiques protecteurs ont été roulés vers le faîte du toit. A droite de l'image, un plan de courge s'apprête à coloniser cette accueillante structure aérienne. Les fonctions sont multiples : la toiture de la serre printanière devient tonnelle estivale. Rien ne se perd : morceaux de bois, espaces disponibles, bouts de ficelle… Après la récolte des courges, la feuille de plastique pourra être déroulée afin d'offrir à nouveau une protection aux cultures hivernales.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2006

Au premier plan, une structure encore dénuée de végétation. Une vague végétale forme ensuite une toiture cucurbitale.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2006

Une structure légère, combinant les aspects d'une toiture à deux pentes et la technique de l'ogive. La fragilité des matières mises en œuvre dessine une architecture organique, souple et légère. Les formes sont déterminées par la nature des matériaux et les volumes restent à l'échelle des architectes-jardiniers.

Les aménagements de la cabane, et en particulier ses adaptations progressives, ne relèvent pas d'une simple problématique technique. C'est bien de la liberté d'initiative et de la définition d'un cadre commun d'action qu'il s'agit.

L'exemple des jardins nantais de la Fournillère en est un exemple significatif.
Ce terrain peu à peu squatté et aménagé par des jardiniers au cours des années quatre-vingt-dix a fait l'objet d'une « reprise en main » par la Ville au milieu de cette décennie, afin de l'ajouter à la liste des sites officiels de la très volontariste politique de jardins familiaux municipaux.
Jardinière de ce squat et sociologue enseignante à l'école d'architecture de Nantes, Elisabeth Pasquier rend compte, de l'intérieur, des dynamiques individuelles, collectives et institutionnelles de ces jardins[521]. Nous avons déjà eu l'occasion de faire référence à la richesse de son analyse et de son approche compréhensive.
En 1996, sous son impulsion, un « atelier expérimental de recherche sur la ville » réfléchit aux enjeux de l'aménagement de ce site, et notamment à un prototype d'abri proposé aux décideurs municipaux, afin de remplacer les abris auto construits que la Ville (et le voisinage) ne souhaitent pas conserver. Ce

[521] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* 2001.

« modèle », conçu en fonction des usages des jardiniers, joue sur une amusante et efficace dialectique fermeture / ouverture : une boite de contreplaqué vient se loger sous une structure métallique semi couverte par une toiture en tôle ondulée galvanisée (cf. image ci-dessous). Dans un cadre prédéfini, les jardiniers ont ensuite la possibilité d'occulter plus ou moins la structure de métal pour agrandir le volume fermé, transformer la tonnelle en serre horticole ou au contraire, lors de la pose de l'ensemble, choisir d'optimiser la surface de la pergola en décalant la partie en bois de la partie en métal. L'emplacement et l'orientation de la cabane restent à l'initiative du jardinier.

Jardins de La Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - milieu des années 90.
Le prototype, seule réalisation effective, installé sur la parcelle de la sociologue en 1996.
Photographie Laurence Baudelet - Association Graines de Jardins (non datée)

Les élus et les riverains consultés ne souhaiteront pas valider cette proposition et opteront pour une construction plus « classique » en planches montées en clins. Elisabeth Pasquier souligne la « position idéologique [relative à] la préférence donnée au bois [qui] symbolise l'ordre et le bon goût »[522], face au métal et ses risques de rouille. « Parler de la tôle revient à parler des étrangers » note –t-elle au cours de la réunion de présentation du prototype. La peur de l'autre et de l'absence d'ordre esthétique ou policé se cristallise une fois de plus sur l'objet cabane.

La forme n'est pas en elle-même rédhibitoire : en 2005, la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs présente[523] comme un modèle de réussite la réalisation des abris du site de Trélazé (Maine-et-Loire), conçus sur le même principe d'une caisse en bois vivement colorée, ici couverte d'un toit surélevé à une pente, affichant une allure très contemporaine. A l'inverse de l'expérience

[522] Elisabeth Pasquier, *op. cit.,* p. 253.

[523] Au cours du 34e Congrès International des Jardins Familiaux (Lyon, 2005), in *Les jardins familiaux au cœur des villes – Citoyenneté, Urbanisme, diversité*. Actes du Congrès publiés par la FNJFC, 2006. Nous n'avons pas pu reproduire cette photographie.

nantaise, le projet fut, paraît-il, très bien accepté. Nul n'est prophète en son pays dit-on…

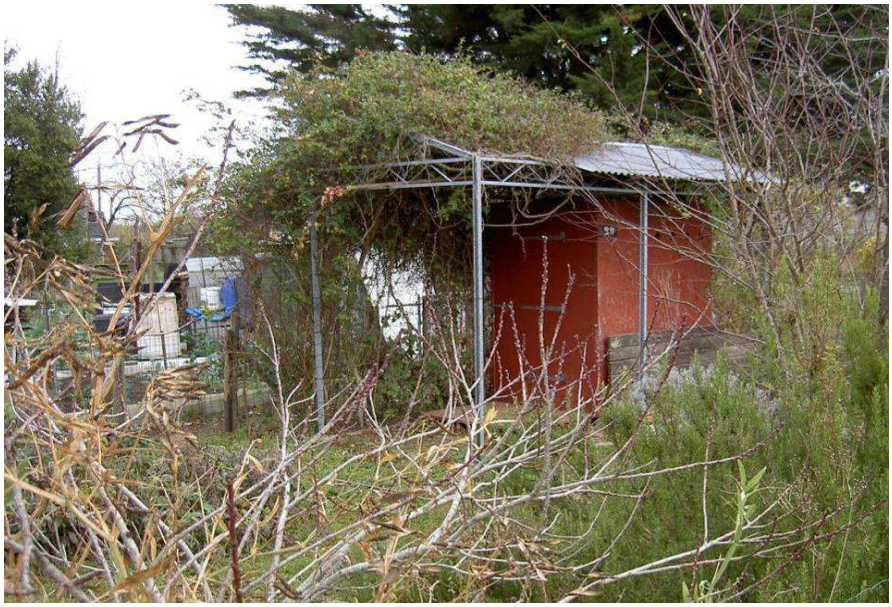

Jardins de La Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

Dix ans plus tard, la végétation s'est mariée à l'architecture du prototype. Nous avons alors eu l'occasion d'observer l'usage que les jardiniers avaient fait des cabanes livrées par la Ville. Les images des pages suivantes illustrent ce désir d'aménagement et d'adaptation du modèle préfabriqué.
Les extensions, sous forme d'agrandissement de la cabane elle-même ou d'ajout d'une structure légère, transforment peu à peu le module de base au point de le phagocyter et parfois le faire disparaître complètement.

Ci-dessous, 2 modèles de base, livrés préfabriqués, auxquels les jardiniers vont apporter un certain nombre de modifications.

Jardins de La Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

Jardins de La Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

Deux exemples d'extensions par ajout d'une pergola venant couvrir et prolonger l'abri. On distingue encore le volume initial du module de base. Le placard s'est transformé en cabane.

Jardins de La Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

Le cabanon de gauche de l'image précédente, vu de l'autre face. Le volume de la pergola représente plus de trois fois celui de l'abri.

Jardins de La Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

Le volume de cet abri a été considérablement agrandi (à gauche sur la photo). Il se prolonge par une pergola venant s'appuyer sur l'abri voisin (à droite), formant une petite cour protégée par les deux constructions.

Jardins de La Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

Ici, l'extension se drape pudiquement dans un généreux voile de passiflores.

Jardins de La Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

La lisibilité du volume initial a ici disparu. Les ajouts successifs ont phagocyté le placard de base, donnant à cette construction une dimension physique et symbolique nouvelle.

L'abri agrandi peut ainsi accueillir de nouvelles fonctions : les outils sont rangés en hauteur, et la présence de casseroles, de bois de chauffage et de (nombreux) bouchons de bouteilles de cidre suggèrent une vie sociale intense…

Jardins de La Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

Cet élégant dais tendu sous la ligne légère d'une pergola très contemporaine cache en fait une très banale construction préfabriquée. Le dispositif, destiné à se protéger du soleil de l'après-midi et des regards des passants, donne un nouvel aspect à ce potager de la périphérie de Montpellier.

Jardins familiaux d'Amélie, Montpellier, Hérault - 2007

Voici un exemple motivé de cabane expansive, découvert aux jardins familiaux de La Rauze, à Montpellier.
La belle-mère de monsieur I. lui avait offert un abri de jardin acheté dans un grand magasin de bricolage (à droite des pointillés blancs sur l'image). L'édifice métallique offre une surface inférieure à 4 m² et permet juste d'y entreposer du matériel, confiné dans une chaleur intenable en été.

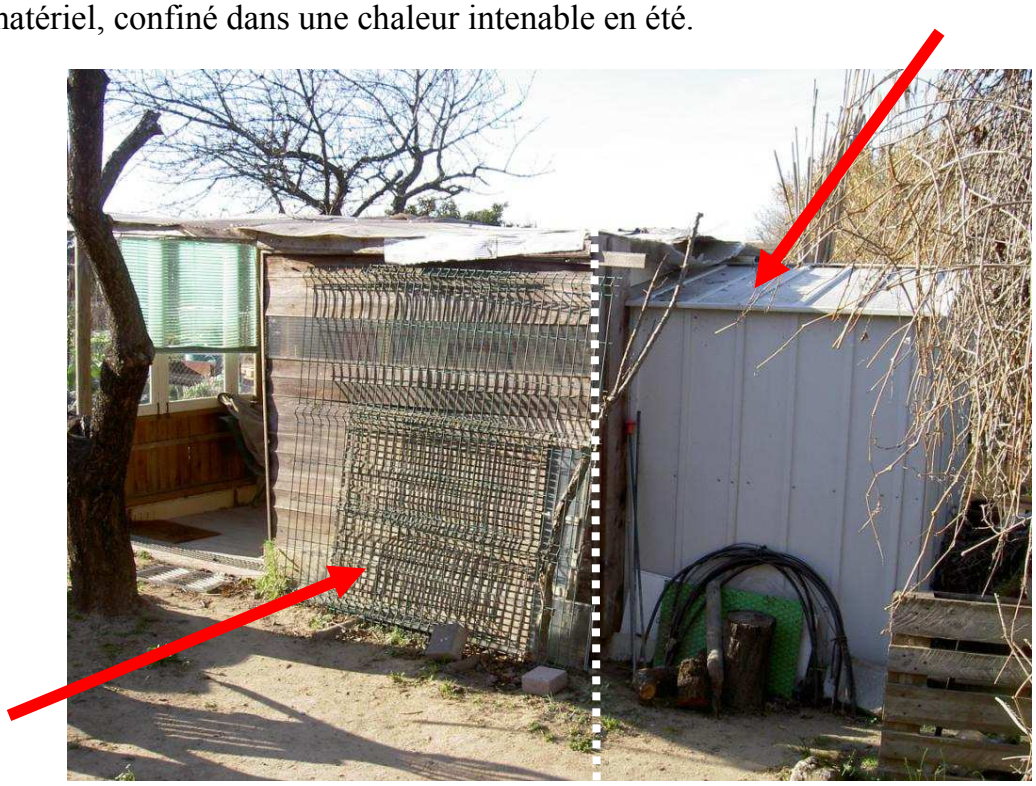

Rapidement, monsieur I. a ajouté une avancée, constituée notamment de vitrages de récupération. L'abri de jardin est devenu cabane, comportant séjour et rangement, seul lieu du lotissement de jardins susceptible d'abriter les repas et réunions de l'association.

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2007

On aperçoit, au fond, l'ouverture sur l'abri–placard de départ.

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2007

Le placard initial s'est ainsi transformé en lieu de séjour et de sociabilité quotidienne (nous y avons bu quelques cafés). Ici, une assemblée générale de « l'Association des Jardins Familiaux de Montpellier ».

Les abris livrés pour équiper les récents jardins familiaux de Saint Georges d'Orques (Hérault) sont minimalistes. Un meuble de bois très léger, offrant une surface de rangement d'à peine 2 m².

L'un des jardiniers a ajouté un auvent relié à la cabane par une charnière et maintenu en force par un bras mobile bloqué par le seul poids de l'auvent (à gauche sur l'image ci-dessous).
Il suffit de soulever de quelques centimètres l'auvent pour que le bras mobile qui le supporte pivote sur son axe inférieur, laissant l'auvent se replier le long de la façade.

Le jardinier annonce malicieusement que le dispositif est calculé pour se rabattre automatiquement dès que le vent atteint une vitesse supérieure à 60 km/h. Le souffle soulève alors légèrement la toiture mobile, libérant le bras de maintien et l'auvent s'affaisse brusquement contre la paroi de l'abri.

L'inventeur ne dit pas ce qu'il advient de la personne pouvant être présente sous l'auvent à cet instant, mais la toiture à géométrie variable est née…

Jardins familiaux de Saint Georges d'Orques, Hérault - 2008

Ces extensions ne s'encombrent pas toujours des normes esthétiques ou d'« intégration paysagère », prescrites par les autorités associatives et administratives.

Jardins des marais de Bourges, Cher - 2000

Cabane « traditionnelle », annexe moderne (sans doute des toilettes), œcuménisme architectural et pragmatique.

Parfois, c'est cette même autorité qui met en œuvre des assemblages tout aussi iconoclastes …

Ce curieux télescopage se retrouve dans un programme de jardins familiaux municipaux. Le maître d'ouvrage a voulu équiper le site de toilettes modernes, protégées dans leur précieux écrin d'aluminium…

Jardins familiaux, Brest, Finistère - 2007

Jardins familiaux d'Amélie, Montpellier, Hérault - 2007

Une autre façon d'augmenter les surfaces habitables et de stockage consiste à multiplier le nombre d'abris. Ici, quatre petits rangements dispersés sur le jardin viennent compléter la cabane principale, absente sur cette image. On ne procède plus ici par extension progressive de l'existant en fonction des nouveaux besoins et des matériaux disponibles, mais par ajouts ponctuels de produits préfabriqués.

La très nécessaire cabane ne suffit pas en elle-même à contenter le jardinier. Elle appelle, sans cesse, des décorations, des coquetteries, des aménagements, des réparations (que ses matériaux précaires rendent chroniquement indispensables), des adaptations, des ajouts, des extensions… des ailes, dirait sans doute Gaston Bachelard…
Bien plus qu'abriter, c'est aussi sa fonction que de convoquer le jardinier à un inépuisable bricolage, lequel maintiendra éveillé un doux souci de prendre soin d'elle. L'agréable au service de l'utile.

Mais sans doute ne s'agit-il pas seulement d'entretenir agréablement un patrimoine fragile. Qu'en est-il de l'esthétique de cette production potagiste et de l'imaginaire qui l'alimente ?

1.5. Imaginaire jardinier

« Dès que la vie se loge, se protège, se couvre, se cache, l'imagination sympathise avec l'être qui habite l'espace protégé[524]»

1.5.1. Un imaginaire au royaume de l'utilitaire

Considérons les réalisations jardinées que nous venons d'évoquer dans les précédents chapitres : portes, clôtures, allées abris et accessoires... Usant d'un même vocabulaire, les acteurs du jardin traduisent, chacun à leur façon, les termes d'un discours très personnalisé. Ici une clôture de sommiers, là une allée en moquette, ici un abri constitué d'enseignes publicitaires, et là un monstrueux personnage de dessin animé en carton faisant office de gardien… Le raisonnement fonctionnaliste n'explique ni la diversité ni la dimension onirique de ces aménagements.
L'intimité du lieu, l'éloignement du domicile et du travail font du jardin un espace fécond pour favoriser l'expression des jardiniers. Nous l'avons évoqué déjà : cette relative autonomie autorise des initiatives que brident les stricts univers domestique et professionnel. Protégée par les limites du jardin, l'imagination se libère – « sympathise » évoque plus poétiquement Gaston Bachelard, comme s'il s'agissait d'une faculté propre au lieu et extérieure au jardinier. Mais nous savons que ces univers tenus éloignés ne sont pour autant pas absents et qu'ils influencent, nourrissent, conditionnent les formes que prend l'expression du jardinier.
Au-delà des spécificités culturales, et même dans le cadre très contraint des jardins ouvriers classiquement organisés de façon géométrique (parcelles égales et perpendiculaires, cabanons désormais préfabriqués et forte injonction à la conformité), les jardiniers trouvent moyen de personnaliser[525] leur jardin en imprimant des marques distinctives de façon très affirmée.
Cette « créativité » semble s'exercer de façon encore plus vive dans les jardins partagés dont la fonction réside davantage dans la sociabilité que la production vivrière. A défaut d'exprimer des savoir-faire horticoles, on ferait étalage de son sens créatif ?

1.5.2. Un fonctionnel poétique

Le jardinage stimule l'imagination et chatouille la créativité parce qu'il passe par une appropriation de l'espace qui n'est pas un simple marquage des limites du territoire, mais une occupation totale de l'ensemble de sa surface. Le jardinier, lui aussi totalement occupé, (s')inscrit sur cette surface, en mobilisant ses sens, son énergie, son imagination pratique (« comment faire ceci ? ») et son imaginaire (« rajouter quelque chose pour faire joli »).

---

[524] Gaston Bachelard, *op. cit.,* 1957, p. 127.
[525] Personnaliser : « donner un caractère original, personnel à un objet fabriqué en série ». Dictionnaire *Lexis* de la langue française, 1987.

Du geste fonctionnel (planter des tuteurs) à l'acte « gratuit » (y ajouter une tête de poupée en plastique), doit-on s'interroger sur la catégorie utilitariste ou esthétique de l'action ? Jean-Pierre Martinon estime que

> Il est bien difficile de décrire l'expression esthétique ou formelle dans la vie quotidienne, sans décrire, dans le même mouvement, la vie quotidienne elle-même, puisque la production esthétique n'est pas ici sectorisée, n'est pas objet de métier, mais est au contraire une des expressions de la quotidienneté, au même titre que la manière de se vêtir, de parler, de jouer aux cartes au bistrot ou de nommer ses animaux domestiques[526].

Cette esthétique ne s'exprime pas dans un lieu réservé à l'art (atelier d'artiste, centre culturel), ne s'expose pas dans un temps défini (exposition en galerie ou écomusée) mais elle émerge dans des pratiques du quotidien, intimement mêlée au fonctionnel et perdant son sens si l'on essaie de l'en détacher.
La poésie de cette esthétique provient en partie de petits télescopages entre différents univers. L'imbrication de la sphère professionnelle dans les territoires du jardin l'illustre bien : le monde du travail est exprimé dans celui du « travail à côté[527]».
Par exemple, la fréquence du bleu des bidons que l'on retrouve dans de nombreux jardins provient bien sûr d'un déterminisme industriel, qui met ces récipients largement à disposition. On peut penser que cette ressource partagée par les jardiniers est tacitement acceptée dans les lotissements parce qu'elle fait référence à des expériences communes : un univers professionnel partagé, une même stratégie de récupération, des sources identiques d'approvisionnement…
Ce bleu particulier est aussi celui des « bleus de travail », initialement celui des vêtements des mineurs et des esclaves noirs[528], emblématiques d'une culture partagée par la plupart des jardiniers concernés, au moins pour l'importance donnée au travail bien fait. Les plus anciens y verront peut-être aussi une référence au fameux « bleu charrette » obtenu à partir du sulfate de cuivre utilisé comme fongicide, notamment en viticulture mais aussi en jardinage, et par extension pour la protection du matériel agricole ou domestique en bois.
Comment ne pas accepter le bidon du voisin, quand on partage soi-même les mêmes préoccupations et les mêmes façons de faire ? Ainsi, l'unité chromatique des bidons bleus permet de dessiner un ensemble esthétiquement et socialement accepté, voire de constituer une revendication culturelle d'appartenance de classe. Ce bleu est inscrit dans le « vécu » des jardiniers-ouvriers, eux-mêmes revêtus de bleus de travail. C'est dire s'il leur colle à la peau…

Les quelques images ci-après, prises le même jour sur le site des jardins de la Fournillère à Nantes, veulent montrer l'intérêt de prendre en compte les éléments indigènes et d'accorder du crédit aux phénomènes de reconnaissance mutuelle au sein d'un groupe donné. Le bleu est ici légitime, facteur d'unité paysagère, signe esthétique d'appartenance et de cohérence sociale.

---

[526] Jean-Pierre Martinon, in « Les espaces corrigés », *Traverses* n° 5-6, 1976, p. 148.
[527] Selon l'expression de Florence Weber.
[528] Voir à ce sujet, Michel Pastoureau, Bleu, histoire d'une couleur, Éditions du Seuil, Paris, 2000.

Jardin de la Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

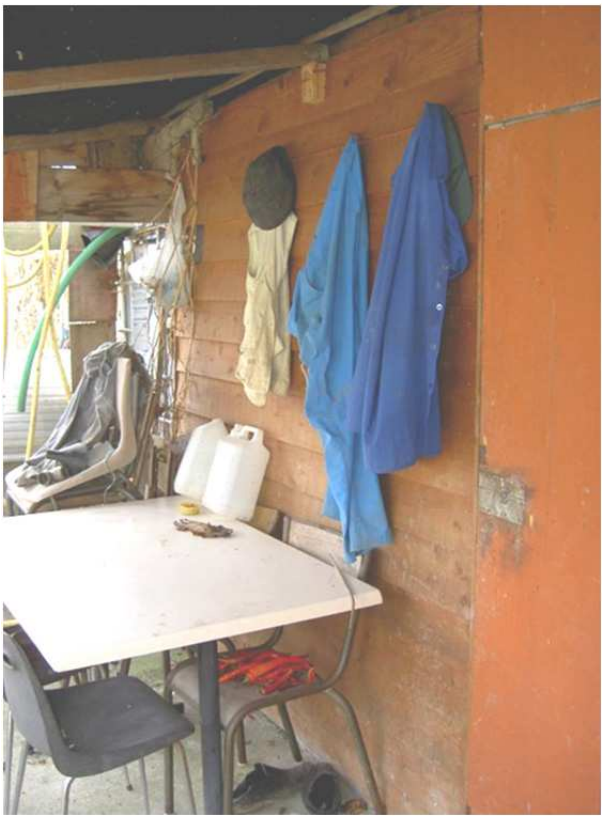

Jardin de la Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

On notera que la présence répétée de ces objets bleus va influencer certains autres éléments du jardin, lesquels seront repeints de façon assortie : un portillon, des chaises. Au milieu, le bleu de travail attend, accroché à son portemanteau…
La recherche d'unité, un certain conformisme, l'interdiction de la distinction (qui n'interdit pas de mettre en avant des compétences techniques) contribuent vraisemblablement à cette inclinaison monochrome. Mais nous y voyons aussi une façon d'envoyer des signes d'interconnaissance, d'appartenance à un groupe qui se retrouve dans ces valeurs de bleu.

On retrouve ce mimétisme sur d'autres sites, où le bleu industriel détermine la teinte d'éléments aussi importants que la cabane de jardin. Et même, très loin de là, à Cuba, des articles fabriqués en Chine présentent la même identité chromatique.

Jardin ouvrier, Toulouse, Haute-Garonne - 2005

Jardin familial et maraîcher, Cuba - 2011

On le comprend, le « hasard » est dans ces exemples socialement déterminé et très peu fortuit. La composition de cette série bleue n'est ni le résultat d'un heureux coup du sort, ni celui d'une volonté de création artistique collective. Elle est néanmoins voulue par les jardiniers qui sont à l'origine de cette accumulation et, en quelque sorte, se retrouvent dans cette couleur et la légitiment implicitement. A notre connaissance, ce bleu ne présente pas de propriété particulière qui justifie son usage. Pour autant, rien ne semble justifier de peindre un fût de liquide de frein automobile, une brouette métallique ou de colorer un tuyau de plastique de cette couleur. Est-elle plus facile ou économique à produire ? A-t-elle des propriétés particulières de résistance aux rayons ultraviolets ? Nous manquons d'informations fiables à ce sujet. Ce qui apparaît, c'est la facilité avec laquelle ces bleus s'accumulent, se combinent, pour constituer cette esthétique particulière qui ne relève pas d'une démarche affirmée en tant que production artistique.

Peut-on alors parler d'art ?

1.5.3. De l'art ?

La question n'est peut-être pas que le jardin puisse prétendre ou pas au statut d'œuvre d'art. Sa matérialité même en fait un ensemble d'éléments temporels, changeants, impermanents et influant en retour sur la façon dont s'écoule le temps. Pour Robert Harrison, si les jardins « servent à quelque chose, c'est à réenchanter le présent. C'est pourquoi nous aurions tort de les prendre pour des œuvres d'art[529] ».
C'est le processus de création et d'évolution de cette hétérotopie qu'il convient d'étudier, plus que son état esthétique. Et ainsi se révèle sa magie, capable d'influer en retour sur le temps qui le constitue :

> Alors que l'ambition intime d'une œuvre d'art est de transcender le temps et de devenir éternelle [...] les jardins, tout au contraire, immergés dans le temps et l'incertitude, affrontent les caprices du sol, du ciel et des éléments. Ils savent à leur manière ralentir le temps – transformant son ruissellement en calmes pièces d'eau – mais ce faisant, ils font la preuve de leurs pouvoirs magiques, non de leur éternité[530].

Ralentir le temps… Un projet vieux comme le monde, comme un paradis perdu. Si, pour Robert Harrison, l'invention d'un jardin se distingue de la production d'une œuvre d'art, la dimension esthétique demeure toutefois une donnée commune à ces deux projets. Mais de quelle esthétique s'agit-il ?

1.5.4. Quelle esthétique ?

Florence Weber pose

> les jalons d'une analyse de la perception esthétique ouvrière, en suggérant une opposition entre esthétique de la production et esthétique de la contemplation [renvoyant] le jugement de goût – ceci est beau ou laid, ceci me plaît ou me déplaît – aux conditions sociales de [la] perception de « ce » que j'aime ou je déteste. Et de se demander s'il n'y a pas au moins deux façons d'aimer ou de détester : une façon engagée, voire sentimentale, qui met l'accent sur l'histoire d'une chose personnelle, et une façon immédiate ou égocentrée, qui met l'accent sur le plaisir des sens ou sur les qualités intrinsèques de l'objet.[…] L'esthétique de la production désigne la perception de ceux qui s'intéressent aux conditions de production du monde sensible, c'est à dire qui ont à la fois les moyens de connaître son processus de production et un intérêt pour cette connaissance, et qui doivent leur jugement de goût à cette connaissance même[531].

L'esthétique de la contemplation, pour Florence Weber, extrait de ses modes d'appréciation toute considération relative aux processus de production et apprécie l'objet considéré pour lui-même et pour le plaisir immédiat de son observateur.

---

[529] Robert Harrison, *op. cit.,* 2007, p. 55.
[530] Robert Harrison, *loc. cit.*
[531] Florence Weber, *Le travail à côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales – Éditions EHESS, Paris, 2009 (1989 INRA/EHESS), p. 215 et suiv.)

Cette distinction nous permet d'aborder la question de l'esthétique des jardins populaires selon deux points de vue différents.
L'esthète de la production est souvent le jardinier lui-même, par définition impliqué dans le processus de réalisation de son ouvrage, lequel est d'autant plus beau qu'il rend compte de l'habileté de son créateur. Ses pairs et ses proches, étroitement concernés par les conditions de mise en œuvre du jardin, ont les moyens d'en apprécier les termes de la réalisation. Ils connaissent les difficultés générales du jardinage, les contraintes spécifiques au lieu (qualité de la terre, de la météorologie...) et évaluent la beauté de l'ouvrage à l'aune des performances réalisées. Le « bel ouvrage » est avant tout du « bon boulot ». Un beau jardin est, de ce point de vue, un jardin bien travaillé.
A l'inverse, un jardin apparemment peu ou mal travaillé est difficilement considéré comme un beau jardin, car son aspect ne reflète pas les valeurs attendues chez son créateur. Un potager dont les produits sont beaux et abondants malgré un apparent manque de soin, n'est pas éligible au titre de « beau jardin », car son jardinier n'est pas honorable (pour reprendre la terminologie de Florence Weber dans son ouvrage de 1998[532]).
Marie Rouanet nous décrivait *supra* (p. 107) un potager déshonorant, mais ô combien énervant par ses résultats, pour l'esthète de la production.

L'esthète de la contemplation, celui dont l'œil est flatté, fait, pour ce qui le concerne, abstraction des processus de fabrication et se satisfait de ce qu'il nomme « l'aspect esthétique », pour évoquer la seule dimension picturale, voire pittoresque. Ici le travail et le savoir-faire ne sont pas les critères dominants. C'est l'émotion suggérée par le tableau final qui motive la qualité de la réalisation. Qu'importe le travail, c'est le résultat qui compte. Les conditions de réalisation passent derrière le tableau final.

L'évocation du labeur peut même altérer le plaisir de la contemplation. S'il faut penser à tout ce que ça a coûté, en temps, en peine, en argent, la magie du lieu risque d'être « dénaturée ». Enlevez la dimension « naturelle » et le culturel revient au galop !
Quittons un instant le potager pour les jardins de Claude Monet, leurs nénuphars et glycines. Informons l'esthète contemplatif de la nécessité de l'intervention d'une bonne quinzaine de jardiniers à temps plein pour entretenir ce jardin, et observons le désappointement de notre contemplatif amateur de jardin : la poésie du lieu disparaît derrière les contingences techniques et financières.

Raymond Williams[533], à propos des « jardins à l'anglaise » tient pour une quasi impossibilité de considérer comme un paysage « une terre qu'on travaille ». L'aristocratie terrienne anglaise du XVIIIe siècle invente un jardin « paysagé » que

[532] Florence Weber, *L'honneur des jardiniers*, Éditions Belin, Paris, 1998.
[533] Raymond Williams, Plaisantes perspectives, in Actes de la recherche en sciences sociales, Vol. 17-18, novembre 1977, p. 31. Cité par Florence Weber, *op. cit.,* 2009, p. 216.

ne peut concevoir celui qui le travaille au quotidien[534]. Le paysage et l'œuvre d'art sembleraient nécessiter un certain recul pour être considérés comme tels. On ne pourrait qu'être physiquement séparé de l'œuvre que l'on considère et celui qui a les pieds dans la terre ne disposerait pas de cette mise à distance physique, intellectuelle et esthétique.

Ainsi, le potagiste ne pourrait pas revendiquer de dimension artistique ?

Dans son *Traité succinct de l'art involontaire*[535], Gilles Clément propose un point de vue permettant une lecture féconde de certains phénomènes observés dans les jardins collectifs.
Le hasard, et non la volonté délibérée, interviendrait dans la constitution de cette production artistique reposant sur des actes peu volontaristes, car échappant à la conscience délibérée des acteurs du jardin. C'est la situation inhabituelle d'éléments imprévus dans le paysage, la réunion d'éléments identiques ou la rencontre fortuite d'objets inattendus qui produiraient un effet artistique :

> Ce terrain de rencontre produit des figures à la fois éloignées et proches de l'art suivant les définitions que l'on en donne. Pour ma part, je considère comme art involontaire le résultat heureux d'une combinaison imprévue de situations ou d'objets organisés entre eux selon des règles d'harmonie dictées par le hasard.[536]

Il s'agit ici d'une forme d'art anonyme, dont les auteurs ne sont pas identifiés en tant que personnes, créateurs involontaires d'une forme artistique reconnue par d'autres :

> C'est un art démuni, privé d'actions et d'opportunes missions ; il se dérobe au politique, se montre à la hâte et disparaît aussitôt. Privé de consistance utile, personne ne peut le détourner à son profit car il n'appartient à personne. […] Avant tout c'est un regard.
> Cet art, on s'en doute, est privé d'auteur identifiable.[537]

L'absence de revendication créatrice, individuelle ou collective, donne à l'ensemble une liberté, une « légèreté » écrit Gilles Clément, le rendant inaliénable et exempt de toute velléité commerciale. Une forme d'anarchie esthétique, échappant à la personnalisation artistique.

---

[534] Allen S Weiss voit dans le jardin « à l'anglaise » une sorte de « tautologie esthétique : le désir de transformer la campagne en un jardin qui ressemble à la campagne ! », in *Miroirs de l'infini, Le jardin à la française et la métaphysique au XVIIe siècle*, Éditions du Seuil, Paris, 1992, p. 24.
[535] Gilles Clément, *Traité succinct de l'art involontaire,* Éditions Sens et Tonka, Paris, 1999 b.
[536] Gilles Clément, *op. cit.,* 1999 b, p. 12.
[537] L*oc. cit.*

Pour exemple, ces combinaisons d'habillages bleus destinés à apporter une protection aux végétaux sur un chantier routier (photo du haut), puis dans une vigne récemment plantée (photo du bas).

Chantier de voirie, Montpellier, Hérault - 2010

Jeunes plants de vigne protégés par des manchons de résille colorée, Poussan, Hérault - 2007

Ici, nulle volonté ostentatoire de créer un événement inspiré par le *land art* ou les séries picturales proposées par Warhol ou Vialat. Il s'agit de gestes techniques, mettant en œuvre des matériaux produits industriellement. C'est l'effet de répétition et la lumière particulière de ce bleu vif qui provoquent la surprise esthétique.

> Dans ce type d'architecture, l'utile s'exprime d'abord. Mais il arrive toujours un moment où la technique s'affranchit d'un rôle auquel on la tenait serrée pour traduire un état immatériel de la question. Elle agit dans le prolongement logique de sa mise en œuvre, mais cesse d'assurer une fonction connue, comme pour le seul plaisir d'exister […] comme si les formes ne pouvaient se contenter d'exister pour leurs strictes fonctions[538].

[538] Gilles Clément, *op. cit.,*1999 b, p. 53.

Retournons au jardin. Un exemple de cette dimension presque aléatoire de la création artistique nous semble figurer dans cette image. La disposition des trois casseroles rouges montre qu'elles ne sont pas là pour décorer (l'une d'entre elles sert à puiser de l'eau dans le tonneau auquel elle est accrochée). La floraison des canas arrive en contrepoint pour composer un tableau ponctué de taches rouges, que n'a pas manqué de remarquer - et d'immortaliser - le visiteur photographe. Ce dernier n'était pas à la recherche, à cette époque, de manifestation propre à l'art involontaire.

Jardins « Péchiney », Bédarieux, Hérault - 2000

L'invention (au sens de découverte) de la création artistique est bien ici le fait du visiteur, de son point de vue exogène. Le danger du pittoresque nous guette au coin du jardin. Nous avançons pourtant l'idée que cette « composition » n'échappe pas totalement au jardinier. Son acte estimé involontaire est-il si innocent ?

Dans son essai, Gilles Clément hiérarchise les manifestations de cet art « selon une progression qui va de la plus grande distraction de l'homme sur son territoire à l'ébauche d'un dispositif construit, parfois même à une tentative d'accès à l'œuvre[539]». Ainsi, les effets incontrôlés du vent représentent le stade le plus aléatoire de sa théorie : une accumulation de sacs en plastique coincés contre un grillage, par exemple. A l'opposé, les installations faites par l'homme, telles que les amoncellements d'objets ou les interventions sur le paysage, bien qu'elles ne constituent pas initialement un projet artistique, figurent peu à peu une création

[539] Gilles Clément, *op. cit.,* 1999 b, p. 12.

dont la formation progressive peut apparaître à ses maîtres d'œuvre. L'artiste involontaire se révèle créatif et en prend conscience. Pour illustrer cette « ébauche d'un dispositif construit», Gilles Clément prend l'exemple de déchets rejetés par la mer sur une plage du Cap en Afrique du Sud, ramassés au fil des mois par une succession de promeneurs et accrochés à un piquet pour ne pas être à nouveau dispersés. L'accumulation de ces objets forme peu à peu une sorte de totem que ses initiateurs prennent conscience de former, sans avoir eu l'intention, au départ, de créer une œuvre d'art collective. Petit à petit, l'œuvre s'est constituée à l'insu de ses auteurs, auxquels elle va se révéler. L'occasion faisant le larron, les collecteurs se transforment en collectionneurs et donnent une dimension nouvelle, créative, à leur innocent glanage des premiers temps.

Évoquons cet exemple d'installation qui semble relever d'une posture involontaire. Ces gaines de couleur stockées sur le grillage d'un jardin de Malbosc rappellent étrangement une installation sophistiquée aperçue quelques semaines plus tôt à la Cité du Patrimoine et de l'Architecture à Paris. Cette sculpture était destinée à diffuser aux visiteurs des commentaires enregistrés à travers un faisceau de gaines lumineuses. Elle rappelle les expérimentations visant à fixer le mouvement lumineux comme un graphisme[540].

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2009

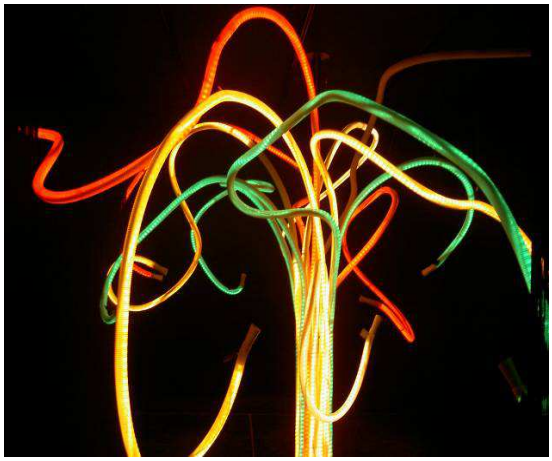

Cité du Patrimoine et de l'Architecture, Paris, Île-de-France - février 2009

En important nos propres références culturelles sur le jardin, nous avons inévitablement opéré un rapprochement entre les deux installations, érigeant la première au rang de création. La révélation esthétique serait à nouveau ici le fait du visiteur, en possession des moyens requis pour une lecture esthétisante. L'art brut serait une invention exogène, les créateurs involontaires (sans volonté ?) n'étant pas conscients de la dimension artistique de leurs actes. Mais il est aussi permis de penser que cet accrochage au grillage ne déplaisait pas au jardinier récupérateur, lequel ignorait vraisemblablement l'existence de la création jumelle,

[540] Après Picasso et ses dessins à la lampe de poche, plusieurs photographes se sont essayés à ce type de capture de la lumière, en se déplaçant la nuit en milieu urbain, notamment sur les grandes voies de circulation. L'obturateur de l'appareil photographique est maintenu ouvert pendant une à plusieurs secondes. Dans les années soixante-dix, l'acteur Jerry Lewis publia dans la revue *Zoom* un portfolio basé sur cette technique.

soigneusement installée dans son musée parisien. Les couleurs vives, peu altérées par leur exposition au soleil, n'ont peut-être pas laissé le jardinier indifférent, même si cet « accrochage » n'était pas initialement calculé pour constituer une création artistique. Il s'agissait sans doute, tout simplement, de stocker au mieux ces matériaux dans l'attente de leur utilisation. Dans cet exemple, la dimension plastique de l'installation n'est apparue que fortuitement, par un double effet du hasard : celui de la combinaison de ces couleurs, doublé de la rencontre inopinée entre le visiteur de la Cité de l'architecture et les gaines des jardins familiaux de Malbosc.

Ce qui est pris pour une situation non calculée par son involontaire auteur nous apparaît être la simple manifestation d'un goût pour un arrangement esthétique exprimé sans affectation. Ce n'est pas parce qu'il n'est pas annoncé, inauguré et jaugé selon les critères esthétiques dominants du moment, qu'il n'en n'est pas pour autant production artistique, appréciée par son auteur, à défaut d'être initialement conçue comme création en tant que telle.
Ici, c'est la fonction utilitaire qui semble conduire l'action : des gaines dont les couleurs servent à identifier et différencier les types de conduits qu'elles protègent, sont récupérées pour un autre usage et importées dans un milieu pour lequel elles n'ont pas été conçues : le jardin. Ce premier *hiatus* va créer un décalage entre l'objet et ses nouveaux usages et environnements : ces matériaux de chantier ne sont pas destinés à transporter de l'eau, ni à servir à une application horticole. Leur présence incongrue créé une situation inhabituelle, décalée, qui peut prendre une dimension poétique. Cette poésie n'est pas la seule prérogative du poète patenté ou du sociologue de service et ce n'est pas seulement l'œil du spectateur qui la décèle. « Avant tout c'est un regard », nous dit Gilles Clément, et rien n'empêche de penser que le jardinier ait ce regard.

1.5.5. Qui emprunte à qui ?

L'idée est souvent sournoisement avancée : la culture populaire s'inspirerait, pauvre et maladroite, d'une culture dominante, ayant les moyens de son expression et les capacités d'une production inédite et sophistiquée. Copier, s'inspirer, aspirer à, faire comme, la culture du pauvre ne serait qu'une pâle copie de l'originale. Le couvercle de boite de chocolat et le canevas en guise de capital culturel. Le cliché fait sourire, mais il entretient des représentations tenaces. Le « terrorisme du bon goût[541]» pose un regard au mieux condescendant, au pire méprisant sur ces « formes du pauvre », pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Martinon[542].
Et pourtant, les pratiques des jardiniers peuvent constituer de vraies originalités que savent récupérer les tenants de la culture de salon. L'expérimentation

[541] Selon l'expression de Bernard Lassus, in « Jardiniers de la démesure », Flagrants délits d'imaginaire, *Autrement* n° 16, 1978, p. 124.
[542] Jean-Pierre Martinon, « Les formes du pauvre », *Ethnologie française,* n° 2-3, mars - septembre 1978, p. 201-224.

architecturale et la création de meubles nous offrent la démonstration que la pratique vernaculaire devance, souvent inspire, la pensée distinguée.

La palette de transport est un objet devenu familier, tant les échanges de biens favorisent la prolifération des transports assortis de leur logistique technique.
D'un format normalisé, solide afin de supporter de multiples utilisations, cette structure en bois, parfois en plastique, séduit le bricoleur par son abondance, sa matière adaptable et sa fiable régularité de proportions. Son volume ménageant un vide entre deux plans parallèles permet de constituer à bon compte des planchers surélevés du sol ou des clôtures pratiquement autoportées.

En 2004, dans un petit jardin en bord de route, nous remarquons une amusante cabane pour enfants constituée de quelques palettes.

Jardin isolé, Pouzols, Hérault - 2004

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un abri pour le jardinier, mais plutôt d'un amusement sans prétention, le nain de jardin posé au faîte du toit apportant la touche de dérision l'attestant, pour peu que cela soit nécessaire.

On notera, les ouvertures ménagées pour les fenêtres : il suffit d'ôter une planche. L'échelle est faite d'une palette coupée en deux. Au second plan, la porte d'un autre jardin, est également constituée de palettes.

Amusé par cet agencement, nous avons présenté la construction à quelques étudiants de l'école d'architecture de Versailles, avançant que ce type d'initiative pourrait inspirer chez ces futurs professionnels une architecture économe et facile à mettre en œuvre. Son inventeur reste pourtant ignoré des cercles privilégiés de l'architecture contemporaine, tout comme le concepteur de la cabane en palettes bleues représentée *supra* p. 256.

En 2008, deux jeunes architectes autrichiens, Gregor Pils et Andreas Claus Schnetzer conçoivent une maison en palettes aux formes cubiques résolument modernes[543].
800 palettes flambant neuves composent une habitation de 60 m² comportant une large loggia, des murs adaptés pour recevoir une isolation thermique et acoustique conséquente, ainsi que l'ensemble des réseaux (eau, électricité, ventilation). Une construction sophistiquée, donc, à base de matériaux bruts et de techniques simples d'assemblage et de mise en œuvre. Lauréate du concours Gaudi 2007[544], *Pallet House* fait les beaux jours d'expositions d'architectures et de la Biennale de Venise.
La mise en scène de l'objet architectural, servie par un éclairage flatteur, contribue à faire de *Pallet House* une création digne de figurer sur le papier glacé des luxueuses revues d'architecture contemporaine. Les visiteurs et chroniqueurs s'émerveillent de tant d'ingéniosité et de simplicité, oubliant sans doute que ces palettes tout droit sorties de la fabrique ne sont pas à proprement parler des matériaux de récupération, et ignorant certainement les initiatives modestes des jardiniers héraultais… et des autres.

Quant à récupérer les objets de rebut pour les ériger au rang de création, l'idée n'est pas neuve en architecture. Ce qui nous intéresse ici, c'est ce geste *emprunté*[545], dans toute l'acception du terme, qui consiste à récupérer matériaux et idées et surtout, à le faire savoir.
Évoquons, pour l'illustrer de façon encore plus significative, cette sorte de *happening* entrepris par les artistes designers Yann Falquerho et Fréderic Tabary à Nantes en 2010. La performance consiste à construire sur une place publique en 10 jours une « véritable » maison uniquement à base de matériaux de récupération. L'œuvre collective « la Villa Déchet » se veut modèle et édifiante, mais son espérance de vie est limitée. Une fois construite, elle est promise à une location éphémère et médiatisée, avant d'être démontée et donnée à une association. Sur une page de magazine présentant l'exploit, l'initiateur pose devant la réalisation en formant avec les bras un énergique « V » victorieux. Il n'y a là rien de commun avec la modeste et tranquille mise en œuvre d'un abri de jardin.
L'affaire est soutenue par un important marchand de mobilier et d'articles de décoration dont le fonds de commerce réside dans « l'authentique reconstitué »: bois flottés, vieillis, délavés, brossés sont la base de ces meubles achetés au prix fort par des clients plutôt argentés. Les meilleures créations réalisées à Nantes doivent faire l'objet d'une édition en série commercialisée par la suite.

---

[543] Nous n'avons pas pu obtenir l'autorisation de reproduire l'image de cette création, visible sur : http://initiativeslocales.wordpress.com/2009/07/22/exposition-habiter-ecologique/
[544] Gaudi : Governance*, architectur and urbanism : a democratic interaction,* Un clin d'œil à l'architecte catalan.
[545] « Un comportement emprunté manque de naturel ». Dictionnaire *Lexis* de la langue française, Éditions Larousse, Paris, 2009.

Restons sur le marché du meuble, pour nous intéresser à cette posture intermédiaire consistant à faire soi-même ses meubles, originaux[546], chics et pas chers.

Dans son jardin montpelliérain du quartier de la Rauze, monsieur I. utilise un panneau de signalisation en guise de rallonge pour sa table de rempotage. Posée sur un fût métallique, de récupération lui aussi, l'interdiction de doubler forme à la fois un couvercle adapté et une desserte efficace. Nulle affectation dans ce dispositif. La table est simplement posée derrière la cabane de jardin, près du tas de compost et à l'abri du vent et des regards. D'autres l'auraient installée bien en vue, devant la cabane, là où l'on reçoit le voisin ou le passant, lesquels se seraient sans doute extasiés devant une telle ingéniosité créatrice.

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2007

Dans son livre consacré au travail du métal, Martina Lauinger aborde différentes façons de créer de nouveaux objets à partir de métal recyclé[547].
Le chapitre « Une salle à manger peu commune » propose de réaliser un ensemble formé d'une table et de chaises fabriquées à partir de panneaux ronds de signalisation fixés sur des supports constituant l'armature du mobilier. Le terme de *salle à manger* annonce la vision domestique du projet : il ne s'agit pas là de mobilier de jardin. Le *peu commune* apporte sa touche de distinction créative et (un peu) excentrique, quoique ne se présentant pas comme inédite, ce qui est sans doute une marque d'honnêteté de l'auteur. Une galvanisation à chaud, effectuée par une « entreprise spécialisée » procure son brillant à cette coûteuse réalisation exempte de rouille.
L'objet confère originalité et distinction à son propriétaire. S'il en est de surcroît le créateur, il en tirera louanges et admiration pour son habileté et sa maîtrise technique. C'est bien là l'intérêt majeur de la chose. On suppose que les panneaux indicateurs présentés dans le livre ont été achetés, ce qui, au prix du marché, ne constitue pas à proprement parler une économie[548]. A l'opposé, la desserte de monsieur I. a été conçue pour lui procurer, rapidement et à moindre coût, un plan

[546] Au sens qu'ils sortent de l'ordinaire et non qu'ils sont inédits.
[547] Martina Lauinger, *Métal recyclé. De la technique à l'objet en métal de récupération*, Éditions Eyrolles, Paris, 2009. Nous n'avons pu obtenir l'autorisation de reproduire l'illustration de cet ouvrage.
[548] Tarif indicatif d'un panneau de signalisation de ce type en 2012 : 85 € TTC.

de travail fonctionnel et polyvalent. Les deux démarches sont sensiblement différentes en termes d'objectifs et de moyens.

Il serait partial de ne considérer ici que les influences du jardin populaire sur le salon. Évoquons, afin d'en comparer les termes, quelques emprunts du jardinage populaire à l'éthos des jardiniers princiers ou bourgeois.

On retrouve, dans les « petits jardins » de nombreuses inspirations tirées des « grands »[549]: des allées reprenant la disposition ou les proportions des jardins classiques réguliers, une statuaire inspirée des jardins de La Renaissance, des tailles de végétaux rappelant l'art topiaire… Souvent, cela prête à sourire ceux qui appartiennent au groupe des « copiés », considérant la copie maladroite, appauvrie et déplacée. Maladroite car les références culturelles ne sont pas les mêmes. Une Blanche-neige produite en masse pourra remplacer la statuaire grecque. Appauvrie car le jardin est à l'aune du capital économique, et la pergola bricolée fera office de « folie ». Déplacée car le geste ne paraîtra pas juste, c'est-à-dire adapté au lieu et à ses pratiques sociales.
De ce point de vue, les emprunts effectués par les Bouvard et Pécuchet du jardinage souffrent des mêmes critiques. La maladresse des savoir-faire peu assurés de ceux qui ont surtout appris dans les livres, le recours à un arsenal de matériel sensé compenser l'inexpérience, l'attitude empruntée, justement, de celui qui singe des manières d'être qui ne sont pas les siennes… Tout cela concourt aussi à faire sourire, voire ricaner, les membres du groupe ainsi imité.

La culture populaire privilégie l'utilité, le travail manuel, le réemploi et n'est pas dépourvue du sens de la dérision : de nombreux objets donnent par leur déplacement du lieu d'origine et leur installation au jardin une dimension humoristique, voire surréaliste, traitée avec un humour assumé. L'annonce d'un train pouvant en cacher un autre au seuil du jardin constitue à la fois signe d'une identité professionnelle (un jardinier peut cacher un cheminot), avertissement qu'il y a danger à pénétrer imprudemment et clin d'œil complice au passant amusé.
La bourgeoisie se distingue, marque la différence, le fait savoir et cultive volontiers, elle aussi, la dérision. Souvent de façon plus agressive : le mépris s'exerce plus facilement en descendant qu'en montant et il permet d'accentuer la distance en insistant sur l'altérité.

Chacun s'exprime, s'amuse, avec un vocabulaire partagé, emprunté, détourné. L'usage de la grammaire diffère selon les besoins et la maîtrise que l'on en a, et les façons de faire sont parfois similaires.

[549] C'est de la superficie qu'il s'agit ici, mais aussi de la dimension historique, liée aux usages et aux personnages qui ont conçu ou fréquenté ces lieux. Aujourd'hui, les « petits jardins » en taille sont à l'honneur, du fait de l'urbanisation du territoire et les « grands jardins » relèvent souvent de l'espace public, du fait de sa démocratisation. Quant aux anciens petits jardins, certains ont gagné une légitimité historique liée à leur aspect pittoresque.

Ces emprunts mutuels méritent d'être saisis comme de nouvelles déclinaisons du vocabulaire commun des jardins, lequel n'est pas propriété privée d'un groupe social particulier. « Emprunter, c'est innover », rappelle André Leroi-Gourhan[550] et cette innovation peut être d'autant plus riche que l'emprunteur bénéficie d'un capital que l'autre possède peu ou pas du tout. Les constructions des jardiniers ouvriers résultent de contraintes mais aussi d'un savoir-faire technique et d'accès à des matières premières liés à des ressources que ne possèdent pas les nantis (savoir où récupérer des matériaux, les adapter, emprunter de l'outillage, échanger des coups de main[551]…). En revanche, l'ouvrier ne maîtrise en général pas l'armada financière et médiatique de *l'intelligentsia* à l'origine, par exemple, de l'exposition consacrée au nain de jardin en 2000 au très chic et parisien Parc de Bagatelle[552]. Chacun fait avec ce qu'il a. Lorsque la bourgeoisie s'empare du nain de jardin, pour le « libérer » ou pour le sublimer, elle en fait toute une histoire, toujours mise en scène[553].

Les bricoleurs modestes des jardins populaires n'ont pas accès, et ne prétendent pas l'avoir, au marché réservé de l'art et de la création. Leur créativité s'exprime au jour le jour, sans recherche de postérité, plutôt de durabilité ; sans doute, aussi, avec un plaisir affiché de « faire soi-même avec de la récup ». L'art s'appelle ici « décoration » et s'exerce sans affectation.

1.5.6. Art de faire ou faire de l'art ?

Dans les jardins populaires, l'intention esthétique s'annonce parfois en paraissant reprendre les codes classiques de l'exposition d'œuvre d'art. Est-ce là une façon d'imiter les monstrations de biens culturels, aussi bien ceux issus de l'espace privé de la demeure, que ceux exposés dans l'espace public des musées ?

Nous l'avons évoqué au chapitre consacré aux cabanes, les frontières entre l'intérieur et l'extérieur ne s'établissent pas de façon identique dans l'univers du jardin et « à la maison ». Au jardin, une forme de perméabilité modifie la séparation établie entre le publique et le privé.

Sur le site de Malbosc, la photographie d'un perroquet est collée sur une planche, elle-même fixée à un tuteur à tomates et tournée vers le chemin longeant le jardin. Des fleurs artificielles fichées au sommet des tuteurs entourent l'image. « J'ai mis le perroquet et les fleurs pour que ce soit joli quand les gens y

[550] Cité par Françoise Dubost, *op. cit.,* 1984, p. 158.
[551] Voir à ce sujet Florence Weber, *op. cit.,* 1989.
[552] On notera qu'il ne s'agit plus d'un jardin, mais d'un parc et du Trianon, dans lesquels étaient installés 2000 nains conçus et mis en scène par des artistes. On y découvrait notamment les nains de plus de deux mètres de haut conçus par les artistes de Présence Panchounette. L'exposition dura quatre mois et fit l'objet d'un catalogue et d'articles plus ou moins savants dans les revues d'art contemporain et la presse magazine.
[553] Au cours des années quatre-vingt-dix, en France, les vols nocturnes de nains de jardins se sont multipliés au nom de leur « libération », effectuée en général dans un milieu « naturel », bois ou jardin public. Un Front National de Libération des Nains de Jardins (FNLJ) se crée, à la fois expression humoristique potache de jeunes iconoclastes et occasion de se moquer du prétendu « mauvais goût » des classes populaires.

passent », explique le jardinier en faisant de la main le mouvement des allées et venues des passants le long de son jardin.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2009

La volonté est ici délibérée d'exposer au jardin. Il ne s'agit pas d'évoquer un animal ayant appartenu au jardinier ou fréquenté le jardin. Ni épouvantail, ni image en rapport avec le jardinage, ce n'est pas un objet utile à la culture. Juste une installation sans fondement fonctionnel, une œuvre « gratuite » offerte au regard des autres, installée pour le seul plaisir esthétique, sans aucun discours rationnel destiné à justifier sa présence. Quant au galeriste, il ne s'agit pas ici d'un hurluberlu défendant la dimension créative du jardin postmoderne du XXIe siècle, mais d'un retraité tranquille, ancien ouvrier du bâtiment, aux pratiques horticoles des plus conventionnelles.

Deux ans après avoir photographié cette installation, nous avons eu l'occasion de revoir son propriétaire. L'œuvre s'était singulièrement dégradée sous les outrages de la pluie et des rayons ultra-violets et l'homme avait dû remiser les restes du perroquet. Lui rappelant que nous l'avions photographié[554], son visage s'éclaira et il nous demanda si nous acceptions de lui fournir à nouveau un exemplaire de cette photographie, dont il était déjà dépositaire mais qu'il avait égarée. Le tableau n'était donc pas anodin et l'installation méritait d'être pérennisée, au moins dans les archives du jardinier. Ce perroquet avait une valeur particulière dont nous ne connaissons pas l'origine, mais qui était vraisemblablement affective.

[554] Il s'agit de l'image présentée ici.

Nous retrouvons d'autres expositions remarquables sur des sites par ailleurs très traditionnels dans leur ordonnancement.
Aux jardins familiaux de La Rauze, Monsieur A. a accroché sur la cabane de son jardin un cadre présentant un paysage champêtre (une ferme, une mare). Le tableau n'est pas exposé en permanence, mais installé de temps à autre, peut-être en fonction des intempéries ? La cabane est située au fond du jardin par rapport au chemin de passage et au bord de la route d'accès au lotissement de jardins. Cette parcelle est la première du lot, donc la plus en vue. L'exposition profite à tous : au jardinier lui-même, à ses pairs, notamment les amateurs de café qui fréquentent sa cabane, aux passants. D'après son propriétaire, l'objet a été « récupéré sur un trottoir et mis là, comme ça », par amusement.
On imagine la situation. Le tableau, trouvé parmi des objets au rebut, n'est peut-être pas digne d'entrer dans l'univers domestique. Le jardin fera l'affaire. Mais les murs intérieurs laissent peu de place à l'affichage : un miroir, un calendrier, des conseils de culture et des étagères occupent l'essentiel de la surface disponible. Qu'à cela ne tienne, le tableau ira dehors, quitte à être rentré de temps en temps[555].

Jardins familiaux de La Rauze, Montpellier, Hérault - 2007

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute-Garonne - 2006

A Toulouse, les jardins de Monlong, déjà évoqués, sont principalement cultivés par des jardiniers d'origine hmong très attachés à leur culture d'origine : vêtements, plantes cultivées, façons culturales restent très marqués. Un jardinier a placé un tableau représentant des maisons laotiennes sur pilotis dans un clair-obscur bleuté. L'objet est accroché au grillage, à l'extérieur de la parcelle et ne s'adresse donc qu'au passant. L'image et son cadre en bois brun sont en bon état et ne semblent pas récupérés d'une poubelle. Le tableau pourrait figurer

[555] Le tableau semble fixé sur la porte, mais celle-ci est en fait un des murs de la cabane, constituée uniquement de matériaux récupérés. La vraie porte est derrière Monsieur A.

honorablement dans un intérieur. Les abris de ces jardins sont très sommaires et peu investis en tant que « cabanes à vivre »[556] : pas de décoration ostentatoire ou simplement fonctionnelle. Ce tableau est ici posé de façon incongrue au regard de l'absence de domesticité du lieu, mais il affirme très clairement l'attachement de son propriétaire et de ses voisins à une identité forte, ainsi qu'une forme de nostalgie pour le pays d'origine. La production artistique est ici utilisée pour son contenu et le message qu'il véhicule. Il ne s'agit pas d'un geste « gratuit », fait pour amuser « la galerie », mais d'un message adressé à la communauté et aux passants. En 2013, sept ans après la première photographie et après des travaux importants de transformation du site, le tableau est toujours là[557].

Dans ces expositions de tableaux, les codes habituels de la vie domestique et de la mise en évidence de biens culturels sont repris, mais détournés au profit d'une note poétique (un perroquet dans les tomates), opportuniste et malicieuse (un tableau mobile) ou nostalgique (une image des origines du jardinier). Le jardinier ne fait pas comme à la maison et ne reprend pas non plus les façons de faire du milieu artistique. C'est une autre pratique qui est ici en jeu, dont le jeu, justement, est une composante essentielle. Un jeu qui s'inspire de la comédie du monde, mais dont les règles se réinventent et savent s'affranchir.

Nous l'avons vu dans d'autres exemples évoqués précédemment, des emprunts à la culture dominante sont effectués et appliqués sans distanciation : allées, treilles, portes reprennent parfois les codes des grands jardins bourgeois, tout en présentant une touche humoristique et poétique qui leur procure une nouvelle dimension.

A nouveau, prenons le parti inverse pour observer comment les artistes patentés se saisissent des actes du quotidien.

[556] Voir à ce sujet le chapitre consacré aux abris.
[557] Le tableau a toutefois changé de parcelle de jardin, mais est toujours exposé à l'extérieur, en direction du chemin. Nous n'avons pas pu vérifier si cette modification était due à un déménagement de parcelle ou à un changement de propriétaire du tableau.

Ce jardin ouvrier est équipé d'une batterie de fûts métalliques destinés à recueillir l'eau de pluie collectée à partir de la toiture de la cabane.

Jardins ouvriers, Issoire, Puy-de-Dôme - 2002

Un seul ce ces récipients ne contenant que 200 litres, le jardinier, jouant sur la gravitation universelle et la déclivité de son terrain, en a ajouté un autre, puis un troisième... Jusqu'à quatorze tonneaux en ringuette, pouvant stocker, avec quelques annexes, plus de trois tonnes d'eau. Une fois rempli, chaque récipient se déverse par un trop-plein dans le suivant, immédiatement en dessous.
On remarquera le camaïeu de verts…

L'astucieuse installation n'est pas inédite. Michel Desvigne et Christine Dalnoky, paysagistes de renom, font référence à leur grand-mère, immigrée d'Europe de l'Est et économe jardinière bricoleuse. Celle-ci disposait dans son jardin une multitude de récipients de toutes sortes se déversant les uns dans les autres afin d'en recueillir l'eau de pluie pour l'arrosage.
En hommage à l'ingénieuse aïeule, les deux petits-enfants installent en 1992 avec le même principe, sur un terrain en pente du très couru Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, 222 seaux en métal galvanisé. Rangés par séries de six, les seaux de chaque rangée se déversent dès qu'ils sont pleins dans la suivante placée en dessous, au moyen de jolis tubes de cuivre. Jean-Paul Pigeat, initiateur de ce festival, note joliment que la formation professionnelle des deux complices « leur a fait perdre un certain talent du désordre qui aurait pu être héréditaire, mais leur a appris à le sublimer sous forme de poésie minimaliste[558]».

Si la rationalité aménageuse a fait perdre leur âme d'enfant aux deux paysagistes, leur bagage intellectuel leur permet désormais d'exprimer différemment leur sens poétique, apprécié, n'en doutons pas, par les quelques deux cent mille visiteurs que comptait alors la manifestation. Ainsi, le geste modeste du quotidien s'est mué en acte artistique offert à la postérité.

[558] Voir Jean-Paul Pigeat, *Festival de Jardins - Les plantes, les structures et les styles de jardins du Festival international de Chaumont-sur-Loire*, Éditions du Chêne, Paris, 1995, dans lequel on pourra voir une photographie de l'œuvre, page 71.

Arnaud Maurières et Eric Ossard, paysagistes - et désormais, eux aussi renommés - s'inspirent quelques années plus tard de l'idée mise en œuvre au Festival des Jardins (dont l'un avait été le salarié), pour une installation du même type dans leur jardin ouvert au public de Cordes-sur-Ciel, dans le Tarn.

Jardin de Paradis, Cordes-sur-Ciel, Tarn - 2002

Leur « jardin de Paradis », c'est son nom, reprend par endroits le style des jardins arabo-andalous et leurs jeux d'eau, dont la présence est autant destinée à rafraîchir l'atmosphère qu'à réjouir l'oreille.

La presse spécialisée dans le jardinage et la décoration fait largement écho à ces très originales et séduisantes installations artistiques.

Résumons ces emprunts « en cascade ».
Michel Desvigne et Christine Dalnoky empruntent une idée à leur grand-mère d'Europe de l'Est, laquelle procède, sans le savoir, de la même façon que le jardinier auvergnat. A leur suite, Arnaud Maurières et Eric Ossard recréent dans leur paradis tarnais un dispositif semblable. Ce dernier rappelle les installations hydrauliques de jardins de l'Islam ou de la Renaissance italienne.

Les acteurs de ces histoires d'eau empruntent au fonds commun de la technique, de la grammaire et de l'histoire des jardins, mais avec des objectifs différents.
Les uns, dans le cadre d'une économie domestique, ont le souci de préserver une ressource nécessaire à leur activité productive.
Les autres, dans le cadre d'une économie marchande, ont pour objectif de valoriser une création de l'esprit… et de générer de la ressource (symbolique, financière).

Art de faire, faire de l'art… les projets s'inspirent mutuellement au service de finalités diverses, dans des sphères économiques et culturelles différentes. Vouloir les hiérarchiser les unes par rapport aux autres semble donc relever d'une gageure sur le plan des idées ou d'un point de vue esthétique.

Prenons un geste encore plus modeste, celui consistant à faire sécher ses chaussures au jardin. C'est une préoccupation dont les non jardiniers ne soupçonnent pas l'existence. Après le travail, comment ranger au mieux ses bottes de travail, rendues humides par l'effort ? Confinées dans l'abri, elles sèchent mal. Posées à l'extérieur, on risque de les retrouver emplies par l'eau de pluie ou humides de rosée, quand ce n'est pas habitées par quelque lézard ou scarabée maladroits, incapables de ressortir du piège dans lequel ils sont malencontreusement tombés. Le plus efficace est donc de les maintenir dehors et à l'envers. On voit ainsi fleurir de curieuses installations surréalistes sur des piquets, des branches d'arbres ou des moignons de chaises, accueillant jusqu'au retour du jardinier ses précieux auxiliaires séchant au soleil et au vent.

De gauche à droite et de haut en bas :
Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2008
Jardins de Fabrègues, Hérault - 2008
Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2008 : un arbre à bottes
Jardins cheminots, Montpellier, Hérault - 2005 : dépourvue de son dossier, la chaise devenue tabouret offre une nouvelle fonctionnalité.

La répétition du geste attire l'œil et crée l'événement. Les bottes deviennent un élément insolite et bientôt familier du paysage (les pieds dans les nuages et la tête dans la terre ?).

Par ailleurs, les objets laissés sur place nous rappellent l'existence du jardinier et la dimension provisoire de son absence. Une façon d'annoncer son retour imminent ? Le même geste, nous semble-t-il, que celui consistant à installer des signes tels que ceux que nous avons évoqués au chapitre « signes d'accueil et de présence ».

À leur façon, les cabaniers du littoral languedocien mettent en œuvre des pratiques comparables à celles des jardiniers éloignés de la maison, souvent déterminées par la précarité matérielle et foncière. Les activités, axées sur la pêche et la chasse, restent intimement liées à la nature et impliquent une vie tournée vers l'extérieur. Comme les bottes des jardiniers enfilées sur leur support, les indispensables gants des pécheurs sèchent au sommet d'un pieu ou d'une rame. L'insolite de la situation n'a pu échapper aux auteurs de cette installation. Le signal adressé par ces mains bleues s'impose dans le paysage, à la fois salut amical pour ceux qui le méritent et signe de prévention pour les autres. Le geste technique, initialement recherché pour sa seule efficacité (faire sécher ses gants), prend ici encore une seconde dimension, sociale, humoristique et onirique.

Cabanes de Lansargues, Hérault - 2005

Ces glissements de sens transforment un geste fonctionnel en acte social, et communiquent un message qui n'était pas initialement et consciemment recherché. Sa lecture s'offre comme en second degré aux pairs, aux passants et aussi à l'auteur même de l'installation. Cette dimension involontaire au départ ôte toute prétention créative à l'action, laquelle semble prendre une forme d'autonomie par rapport à son auteur. Une émancipation du geste technique qui le transforme en acte culturel et social[559]. Cette seconde dimension relève d'une

[559] Culturel au sens de production culturelle savante, esthétisante, ce qui ne signifie pas que la culture technique ne soit ni savante, ni esthétique. La nuance réside dans la volonté, première et calculée, de produire une œuvre de l'esprit et de l'exposer, voire de la vendre, à un public.

lecture décalée, prenant en compte l'insolite de la situation, laquelle échappe en quelque sorte à la volonté initiale de son ou ses auteurs.
« Nous avons toujours affaire à des signes et non pas à des signatures » nous rappelle Jean-Pierre Martinon[560]. Ce n'est pas le cas du geste artistique intentionnel, conçu comme tel, destiné à être développé dans une sphère culturelle déterminée. Son auteur, cette fois-ci qualifié - ou autoproclamé - artiste, annonce une création et un message culturels en tant que tels.
Comparons ce qui est comparable et restons dans l'univers caoutchouteux de la botte.
L'artiste Lilian Bourgeat crée des installations destinées à « jouer avec le public, l'étonner, le déstabiliser […] Depuis plus de dix ans, ce « façonneur » d'univers insolites réalise des installations qui pensent de façon décalée les gestes de la vie courante »[561]. Ainsi, Bourgeat installe, en 2009 dans le cadre d'une exposition d'art contemporain, une monumentale paire de bottes en résine polyester verte de trois mètres de haut, rappelant l'équipement de ceux qui travaillent au chantier ou au jardin.
La taille inhabituelle des bottes provoque la surprise, l'amusement, de la même façon que la répétition des installations évoquées précédemment pour faire sécher les chaussures. L'objet banal du quotidien devient incongru, ici par sa taille, là par sa disposition[562]. Les gestes utilitaires des jardiniers rejoignent le geste créatif de l'artiste. On ignore si ce dernier a été inspiré par les premiers, à la manière des paysagistes jouant avec leurs seaux pour imiter leur grand-mère jardinière. Le fait est qu'une émotion esthétique est provoquée à partir de gestes comparables mais n'ayant pas la même intention.

Créée en 2006, l'œuvre voyage, pour être provisoirement installée en 2009 au Château d'Avignon (Bouches-du-Rhône).

Lilian Bourgeat - « Invendus, bottes »
(300 x 200 x 80 cm)

[560] *Op. cit.,* 1976, p. 150.
[561] In catalogue de l'exposition 2009 *Château en chantier* du château d'Avignon (Bouches-du-Rhône), édité par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, 2009, non paginé. Texte de présentation de Lilian Bourgeat par Véronique Baton.
[562] Précisons que la taille de l'installation de Lilian Bourgeat n'est pas l'objet unique de son discours : les deux bottes sont des pieds gauches et le titre de l'œuvre s'intitule « invendus, bottes ». On comprend que leur utilité première n'est plus, ce qui contribue à les rendre encore plus encombrantes.

C'est souvent le passant spectateur, étranger au groupe et à ses usages, qui discourt sur la dimension artistique de ces réalisations, jugeant intéressant de la révéler, d'en louer le pittoresque et, si possible, la naïveté. L'auteur du fait, le créateur de « l'œuvre » est moins bavard et se contente la plupart du temps, si on l'interroge, de nier toute prétention esthétisante, par une banalisation de son geste : « Oh, j'ai fait ça comme ça, je ne savais pas quoi en faire… ». Ou, lorsque le geste s'impose dans son utilitarisme : « Ben oui, c'est plus pratique comme ça ! ». Il ne s'agit pas de faire l'artiste ou le fier. Ce qui est privilégié, c'est une fois de plus la débrouille, l'économie de moyens, l'art de faire plus que faire de l'art.
C'est l'œil étranger, le regard exogène, qui souvent donne au réel sa dimension autre. C'est bien le rôle des artistes, poètes ou plasticiens, que de proposer cette autre approche des choses.
Le bricolage est par nature modeste et relève de l'art de faire. L'installation plastique se situe sur le marché de l'art et souvent s'apprécie en fonction de celui-ci. Ici semble résider une différence existentielle entre ces deux pratiques, même si ces deux champs, au sens de Bourdieu, ne sont pas étanches[563].

Mais si l'on conçoit assez aisément que le poète bricole la réalité, pourquoi ne pas concevoir que le bricoleur puisse poétiser le réel ?

1.5.7. Arts et métiers

L'expression esthétique s'appuie sur des maîtrises techniques sans lesquelles l'artiste ne peut guère exprimer son talent. Arts et métiers sont ainsi liés et étroitement dépendants. Inversons la proposition pour étudier de quelle façon la rationalité technique relève d'une certaine forme d'art et produit, de façon plus ou moins annoncée, des formes comportant une dimension artistique.
Voyons ce qu'il en est à travers l'exemple de l'utilisation des bouteilles dans l'aménagement du jardin.
Alors que l'accumulation d'objets bleus ou la répétition de bottes à l'envers ne trouvent leur expression qu'en considérant un ensemble de jardins, les bouteilles en plastique représentent un autre genre de série, dont la lecture peut s'effectuer au sein d'un même jardin, avant d'être entreprise sur plusieurs jardins. L'intérêt de ce niveau de lecture est de nous rapprocher davantage des actes du jardinier et de confronter ainsi l'hypothèse involontaire à l'entreprise délibérée. On peut en effet penser que la multiplication des actions individuelles non concertées, constatée dans l'usage du bleu ou de la botte inversée, se distingue de la démarche volontariste individuelle du jardinier qui agence son terrain selon ses propres envies. Il y a peut-être dans ce dernier cas une intention de « création ».

[563] Le MIAM, Musée International des Arts Modestes, créé en 2001 à Sète (Hérault), en est une illustration, réunissant dans un fonds permanent et des expositions temporaires, bricolages et arts populaires, objets du commerce et produits culturels élitistes. On y retrouve les bottes de Lilian Bourgeat, mais aussi des costumes de catch, des *ex-voto* ou des cadeaux de fabricants de lessive.

Autrefois consignée, la bouteille de verre avait peu de raison de connaître une autre destination que celle de transporter un liquide. Le choix d'en faire un usage différent hypothèque la perspective du retour sur investissement que représente la consigne. Seul l'intérêt de les investir dans un autre projet, malgré le manque à gagner, ou plus simplement l'absence de consigne sur certains modèles, permet de leur concevoir une nouvelle destination.

Jardin isolé, Gaillac, Tarn - 2001

La disparition du système de la consigne et la généralisation des petites bouteilles de bière ont ouvert la voie à la bordure en bouteille destinée à retenir les levées de terre formant les planches de culture.

Jardins de la Fournillère, Nantes, Loire-Atlantique - 2007

Considérée comme matériau de construction, à l'instar d'une planche, ou élément de décoration, à la manière des bordures en béton préfabriquées du commerce, la bouteille devient ici nouveau vocabulaire de l'art des jardins, mais bien plus encore.
Elle témoigne de « l'art de vivre » de son utilisateur, suggérant qu'il « a bu tout ça » (c'est toujours la question qui vient) et qu'il n'était pas tout seul. Relief d'une sociabilité intense et joyeuse, la bouteille affirme ici le bonheur de jardiner en compagnie.
L'usage est, de notre point de vue, ici encore loin d'être innocent. La fonction utilitaire s'accompagne sans équivoque d'un discours signifiant et pleinement assumé. Oui, « on a bu tout ça », oui, le chemin est bien tracé, non, rien ne se perd.
La répétition des gestes (boire un coup) permet la création d'une série, multiplication d'un même objet, dont la répétition crée une sorte d'événement. L'acte social précède et suggère un acte esthétique. Art de vivre et art de faire…

Notons au passage cette mise en œuvre astucieuse d'une bouteille fichée à l'envers sur un piquet métallique placé à l'angle d'une allée. Elle a pour objet de guider le tuyau d'arrosage en respectant les cultures limitrophes. Les anglais, grands producteurs d'outils de jardinage particulièrement soignés, ont mis au point différents appareils ayant la même fonction. Celui-ci est gratuit…

Jardin « de l'aviateur », Montpellier, Hérault - 2006

L'avènement de la bouteille en plastique modifie les termes de son usage potagiste, du fait de sa structure plus légère, moins résistante que le verre et plus malléable ; elle peut être découpée. Difficile de concevoir une allée bordée de bouteilles en plastique, à moins de les remplir pour en augmenter la résistance. En revanche, leur légèreté autorise un usage plus aérien, que la richesse des coloris, combinée à la transparence, va rendre particulièrement intéressant pour le jardinier… et le badaud.

Les exemples suivants présentent différents dispositifs permettant de se protéger de l'extrémité pointue d'un tuteur ou d'un piquet, d'éloigner les animaux indésirables, d'irriguer au goutte à goutte.

A gauche, jardins des Grands Grès. A droite, jardins familiaux de La Rauze : les bouteilles de monsieur G., Montpellier, Hérault - 2009 et 2007

Comme dans l'exemple précédent, les jardiniers installent fréquemment des piquets à l'angle des allées secondaires et de l'allée principale du jardin, afin de guider le tuyau d'arrosage. Ces morceaux de bois ou de métal marquent l'intersection des chemins et empêchent le tuyau de se rabattre sur les premiers plants de chaque rangée. Ces piquets ne sont pas des tuteurs et leur petite taille incite à les marquer pour ne pas les heurter ou se blesser dessus. Souvent, des bouteilles sont retournées et enfilées sur l'extrémité de ces repères afin d'en recouvrir la pointe et de signaler la présence du piquet en lui donnant davantage de volume. Certains jardiniers affirment que le vent, en agitant les bouteilles contre son support, provoque un bruit répété susceptible de contrarier et donc d'éloigner les taupes (chez le voisin…).
Un échange avec monsieur G. (photo de droite) nous apporte encore une autre explication : « C'est pas très esthétique entre nous soit dit. C'est parce que, avec ma maladie, je manque de stabilité alors je bronche (je trébuche) facilement. Je voudrais pas m'empaler dessus… »

Le dispositif s'annonce donc fonctionnel à différents titres. Il doit « servir à quelque chose », bien que monsieur G. estime que ce ne soit « pas très esthétique ». Pourtant, le plus souvent, un parti pris esthétique semble avoir été effectué.

Jardins cheminots, Montpellier, Hérault - 2005

Ces bouteilles rigoureusement semblables ont conservé leur bouchon bleu et c'est le fond qui a été découpé pour les enfiler sur les piquets en bordure d'allée et sur les tuteurs à tomates. Une série composée d'objets identiques est ainsi créée et le jeu de la répétition ne peut pas échapper à l'œil du jardinier.
Ici encore, nous pensons que la situation n'est pas fortuite. Rares sont les occasions de voir des arrangements de bouteilles disparates, ayant gardé leurs étiquettes, sales ou abîmées. Un soin certain est apporté à l'aspect de l'aménagement, favorisé par la rationalité horticole (des tuteurs alignés régulièrement, guidés par des espaces mesurés). Le goût du propre et de l'organisé conduit le jardinier à ne pas contrarier le cadre strict de l'ordonnancement de son jardin. D'une façon quasi systématique, les choix se portent sur une unité chromatique, favorisée sans doute par les préférences alimentaires de leur utilisateur. Mais les habitudes de consommation n'expliquent pas tout. Pourquoi, sinon, ces partis pris de séries de bouteilles identiques, à propos desquelles les jardiniers interrogés déclarent que « c'est plus joli comme ça » ? Pour être joli, dans l'éthos du potagiste, il faut que ce soit soigné. Ce souci du soin génère une esthétique formelle qui dialogue avec le reste du jardin. Des bouteilles identiques sur des piquets alignés à la même hauteur : voilà un univers maîtrisé et organisé, dont le grand ordonnateur peut être fier et amusé.

Sur les images suivantes, si l'alignement n'est pas la règle, d'autres critères esthétiques viennent conforter l'idée que des choix esthétiques sont faits dans la mise en œuvre de ces installations.

Camaïeux de bleus, clin d'œil coloré entre un bidon et une bouteille, ponctuation de taches rouges sur un fond vert, rien ne semble fortuit.
Sur la dernière image, les bouteilles rouges sont destinées à l'irrigation au goutte à goutte : une incision est pratiquée dans le bouchon afin que l'eau s'écoule lentement dans le sol.

De gauche à droite et de haut en bas :
Jardins familiaux de Malbosc - 2008*
Jardins familiaux des Grands Grès - 2008*
Jardins cheminots, Villeneuve-les-Béziers - 2005
Jardins familiaux des Grands Grès - 2008*

(*Montpellier, Hérault)

Gilles Clément[564] évoque ces épouvantails malgaches composés d'une bouteille en plastique suspendue à un fil accroché à la tige inclinée d'un bambou fiché dans le sol des rizières. Le vent agite cette installation légère, provoquant bruits mats et éclats de lumière. A la fois objets agricoles, jouets, mobiles, ces épouvantails ponctuent les champs de sculptures agitées. Leur dimension pratique, ludique et esthétique vaut sans doute autant dans les champs de Madagascar que dans les jardins qui nous intéressent ici.

Autre dispositif, à la double vocation, ces installations éoliennes. Le vent pénètre par des ouïes ménagées au moyen de trois fentes longitudinales dans le corps de la bouteille fichée sur un axe. Épouvantail ou simple jeu ? Les jardiniers ne se prononcent pas… Mais veillent, sourcilleux et amusés, à ce que le dispositif fonctionne bien.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute-Garonne - 2008

Nous sommes ici en présence de jeux, rapidement confectionnés avec des objets courants, et davantage destinés à satisfaire les adultes que les enfants. Cette dimension ludique, un peu régressive, est autorisée au jardin. Ce territoire « comme si » admet ce type de transgression sans conséquence, légitimée par une pseudo-utilité horticole (effaroucher les oiseaux, indiquer la force du vent). Le jardin ouvrier, bien qu'il accueille une activité menée avec rigueur et un grand souci du résultat, est aussi le territoire où l'on joue à aménager un petit terrain et une petite cabane entourés d'une petite clôture.

Une miniaturisation qui euphémise le sérieux apporté à l'activité, en échappant, un temps, à la vie contraignante du travail ou du domicile.

[564] Gilles Clément, *op. cit.,* 1999 b, p. 28, 29.

C'est un des privilèges inestimables du jardinier que de pouvoir jouer sérieusement à ces jeux d'enfants, à mi-chemin entre l'utile et le futile, sans avoir de justification à apporter à quiconque. Et si l'importun se présente et interroge sur l'intention, pire sur l'utilité de l'entreprise, il se voit immédiatement renvoyer à ses propres affaires, par une pirouette destinée à banaliser la chose.

Les objets et matériaux mis en œuvre par les jardiniers pour aménager leurs jardins sont rarement maquillés et on lit sans difficulté l'origine et l'usage initial du matériel employé. Cette double lecture contribue à donner une certaine poésie à la chose. Cette dimension poétique provient d'une part de la volonté du jardinier d'utiliser des matériaux dont ce n'est pas l'usage initial, d'autre part du décalage entre la fonction première de ces objets et leur nouvelle fonction dans un environnement inhabituel ou une disposition incongrue. Ce décalage crée une esthétique et un rapport au lieu singuliers. Une espèce de « collage » permettant une rencontre fortuite que les surréalistes ont su, en leur temps, mettre en œuvre. Certains objets finissent par se fondre dans leur nouvelle fonction et leur nouvel environnement.

Pour exemple, ce paillasson destiné à retenir la terre accrochée aux chaussures de ces maraîchers cubains.

Cuba - 2011

L'usure et la boue aidant, on ne distingue plus au premier coup d'œil que ce paillasson était un radiateur de véhicule ou un ancien élément réfrigérant d'un système d'air conditionné. Les aspérités de sa structure feuilletée en font un efficace accessoire domestique, placé au seuil des toilettes sèches du jardin.

Parfois, loin de se fondre, les objets de récupération vont déterminer l'esthétique d'autres éléments du jardin. Observons cette clôture de fer à béton, photographiée en 1999, également à Cuba[565] .

On retrouve, à droite de l'image, un élément d'appareil réfrigérant servant de portillon. C'est le type de refroidisseur que l'on peut voir derrière un réfrigérateur. A gauche, la clôture en fer à béton reprend le même dessin en arceaux que celui de la structure du refroidisseur.

Pour l'auteur, « il semble que le motif formel de cette grille ait par la suite inspiré la clôture attenante ». Ainsi, l'esthétique industrielle, propre à une fonction spécifique (ici, la courbe favorise la circulation du liquide caloporteur), vient s'inscrire dans le vocabulaire du jardin, tout en respectant ses codes: la courbe des tiges verticales rappelle la forme des pannes de bois souvent utilisées pour des barrières de jardin.

Cette disposition tient à une raison pratique sur une pièce de bois. La courbure facilite l'évacuation de l'eau de pluie et celle-ci pénètre moins facilement dans le cœur du matériau, préservant ainsi sa longévité.

Jardins familiaux de Saint Georges d'Orques, Hérault - 2010

En se multipliant, voire en se vulgarisant, la préoccupation fonctionnelle de départ va s'affranchir de ses objectifs premiers (limiter la pénétration de l'eau) pour imposer un dessin particulier. On reproduit cette succession de courbes, parce que cela plait à l'œil, indépendamment des motivations pratiques à l'origine de cette forme. Certains grillages présentent ce dessin sur leur partie supérieure, la rendant ainsi moins défensive et plus aimable.

[565] Photographie tirée du livre de Pénélope de Bozzi et Ernesto Oroza, *Objets réinventés- La création populaire à Cuba*, Éditions Alternatives, Paris, 2002, p. 39, publiée avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Dans l'exemple de la barrière cubaine, la motivation est essentiellement esthétique. Elle vise à retrouver cette forme agréable de feston arrondi, tout en harmonisant des matériaux d'origines diverses (fer à béton, morceau de réfrigérateur). Une approche misérabiliste ferait de cette installation une agglomération d'objets hétéroclites et rouillés. Selon les dispositions de l'observateur, on qualifierait l'objet d'*affreux* ou de *pittoresque*. Nous y voyons une fois de plus l'expression de pratiques populaires[566] s'affranchissant des modèles de la culture dominante et n'en constituant pas de maladroites copies. Elles s'expriment par des savoir-faire souvent issus d'une culture professionnelle et sont motivées par des contraintes économiques fortes. Elles s'appuient sur des ressources faibles en capital mais riches en diversité, que ce soit pour ce qui concerne les matériaux de récupération mis en œuvre ou les réseaux sociaux mobilisés pour réunir les ingrédients recherchés.
Ici encore, la contrainte tend à optimiser l'action rationnelle en finalité, telle que l'envisage Max Weber[567]: l'agencement des matériaux disponibles, pas toujours conçus pour s'adapter les uns aux autres, la recherche de produits faisant défaut, ou l'adaptation de l'objet construit aux caractéristiques des matériaux utilisés obligent à des calculs, des stratégies et des choix on ne peut plus rationnels et créatifs, afin d'accorder fin et moyens. Nous sommes loin d'une expression appauvrie et dépourvue d'intelligence.

Osons, pour le plaisir des mots, l'évocation d'un objet « esthechnique » issu de l'alchimie de l'esthétique potagiste et de la rationalité technique industrielle. Derrière l'aspect « brut » des réalisations – comme on parle d'art brut – se déclinent des compétences et des enjeux bien au-delà de la seule production vivrière. Mais il ne s'agit pas que de cela. Laurence Nicolas s'interroge à propos des cabanons de Beauduc :

> L'objet esthétique que constitue le cabanon serait-il en définitive, au sens où le définit Bruno Latour, un objet hybride, convoquant l'humain et le non humain ? Largement constitué en effet d'objets techniques, industriels, disparates, il leur confère un nouveau statut esthétique. C'est précisément la vertu esthétique du cabanon que de rendre aux objets un *nouveau mode d'existence* et ce n'est peut-être pas un hasard qu'il leur soit rendu surtout par ceux, ouvriers et artisans, qui ont, durant leur vie professionnelle, continûment manipulé, travaillé avec ces objets, appris à les aimer ou se les approprier. Lorsque ces objets sont à nouveau « abandonnés » par l'homme, ils redeviennent cette matière « inerte » qui soudain ne s'insère plus dans le monde ou dans le milieu : « l'objet technique n'est pas beau dans n'importe quelle circonstance ou n'importe où ; il est beau quand il rencontre un lieu singulier et remarquable du monde (…) [568].

[566] Populaires au sens de non officielles, d'après Marcel Mauss.
[567] Cf. *supra*, p. 12.
[568] Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Éditions Aubier, Paris, 1958, p 74, cité par Laurence Nicolas, *op. cit.,* p. 276.

Pour Laurence Nicolas, cette « recontextualisation » spatiale et culturelle de l'objet lui confère une nouvelle fonction, qui dépasse la simple approche utilitariste :

> Rendu beau par la réalité humaine qui le porte, l'activité sociale qui le sous-tend mais également la portée symbolique, l'imaginaire dont il témoigne, le cabanon en tant qu'objet esthétique remplit une fonction de réunification, entre niveau matériel et immatériel, individu et collectif, profane et sacré[569].

L'édifiante histoire des cabanes d'Ecully est un exemple d'initiative volontaire dans laquelle un parti pris esthétique vient réunir et pérenniser des objets socialement très investis qui risquaient de disparaître faute de lien et de légitimité. Au-delà de leur sauvegarde, la mise en couleur de ces cabanons constitue un acte symbolique de réunification, entre les protagonistes de cette aventure esthétique eux-mêmes, mais aussi d'une certaine façon, le reste du monde.

Jardins familiaux d'Ecully, Rhône - 2001

Situé sur un terrain bien en vue de cette commune du Rhône, ce site de jardins familiaux est composé de parcelles conséquentes et d'abris auto construits. Les

[569] Laurence Nicolas, *op. cit.,* p. 276.
Sur la question de l'esthétisation des objets du quotidien, on consultera avec intérêt l'article de Laurence Carré et Henri-Pierre Jeudy, *op. cit.,* 2000.

matériaux utilisés, leur vieillissement et leur visibilité chagrinaient les édiles communaux, au point qu'un programme de réhabilitation – entendons : leur remplacement pas des abris aux normes – fut envisagé. Attachés à leurs cabanes et à leur histoire, les jardiniers ne souhaitaient pas s'en défaire, la plupart présentant des volumes de petits chalets résidentiels, que n'aurait pas offert une cabane du commerce.

Judicieusement accompagnés par une architecte, les jardiniers ont alors inversé la problématique : on ne voulait plus voir leurs cabanes misérables, hétéroclites et honteuses ? On allait donc modifier le cours des choses, en les rendant pimpantes, harmonieuses et admirables. Ne plus se cacher, s'exposer.
Le rouge, complémentaire du vert, fut choisi pour ripoliner les carcasses et toutes devaient être à l'unisson : il fut ainsi décidé d'utiliser la même référence de peinture[570], fournie par l'association pour tous les abris. Les ouvertures, volets et treillis furent peintes en blanc pour rehausser et éclairer l'ensemble.
Les cabanes des jardiniers sont ainsi passées de la position stigmatisée du bidonville vert à celle d'objets élaborés avec un parti pris esthétique osé, collectif et joyeux. La fierté l'a emporté sur la honte et les cabanes furent sauvées.

Inspirés par le point de vue de l'architecte, dont il ne faut pas négliger l'influence, les jardiniers se sont ainsi montrés collectivement créatifs en composant ensemble un « tableau » offrant une image positive de leurs constructions et par conséquent d'eux-mêmes.
Cette production artistique s'affirme cette fois-ci d'une façon très volontariste, quasi militante, et démontre s'il en est besoin, une force créative basée sur une capacité d'organisation et d'expression collective. On connaissait, bien sûr, les aptitudes d'un groupe à se mobiliser face à un danger menaçant son intégrité ou ses intérêts. On reconnaissait moins volontiers ses capacités à exercer une créativité esthétique, collective et fédératrice.
On pourra objecter que les jardiniers d'Ecully n'ont fait que suivre l'inspiration de l'architecte « parisienne », pur produit d'une école autrefois rattachée aux Beaux-Arts et aujourd'hui au ministère de la culture. Son terrain d'intervention n'était pourtant pas acquis d'avance et, face à l'outrance de sa proposition - peindre nos cabanes en rouge pompier ! - un phénomène de rejet était possible. Les jardiniers ont pourtant adhéré à la proposition, et pas du bout du pinceau : le règlement intérieur a intégré l'obligation d'entretenir régulièrement les peintures et les jardiniers conjuguent volontiers le rouge sur différents accessoires de leurs jardins (boite aux lettres ou casquette).

Ce projet artistique importé de l'extérieur témoigne-t-il de l'absence d'initiative, voire d'autonomie, du peuple jardinier ? Celui-ci est-il condamné à reprendre les canons de la culture dominante ? Des auteurs tels que Françoise Dubost ou Florence Weber ont montré que les jardins reflétaient au contraire les ressources

[570] Référence que nous avions notée sous le numéro 589, apparemment aujourd'hui modifiée en 5041, mais il y a peu de risques de se tromper : il s'agit bien du rouge utilisé pour les véhicules de pompiers.

et l'évolution de la culture populaire, apte à développer sa propre esthétique et à se nourrir de différentes sources d'inspiration.

Ces considérations portées au cabanon et à différents accessoires mettent l'accent sur l'esthétique d'objets techniques. Allons plus avant dans cette investigation afin de mieux appréhender le sens de cette esthétique et observons quelques tuteurs, objets déjà évoqués pour leur double fonction, utilitaire et symbolique.

1.5.8. Décorer ?

Dans les exemples suivants, la fonction esthétique prend le pas sur la motivation utilitaire.
Les appendices, constitués le plus souvent par des bouteilles, sont ici remplacés par des sortes de petits signaux qui attirent l'attention du jardinier sur l'extrémité du tuteur, tout en apportant une note décorative voulue comme telle.

Jardins cheminots, Montpellier, Hérault - 2005

On aperçoit dans ce jardin cheminot des protections telles que des godets en plastique renversés sur le sommet du tuteur ; une tête de cheval joue le même rôle de capuchon, mais son aspect figuratif donne une autre dimension à l'objet. On remarque au dernier plan à droite de l'image une fleur synthétique jaune fichée dans le creux d'un bambou et différents objets en tissus ou plastique attachés au sommet des tuteurs. Il s'agit bien de signaler l'extrémité du piquet, mais surtout de décorer. La taille relativement importante de ces tuteurs confirme l'inutilité de ces capuchons : difficile de s'éborgner sur des piquets aussi hauts. Quant à les protéger de l'infiltration de l'eau, l'hypothèse paraît peu probable. Le bambou est réputé pour sa grande résistance à l'humidité et de plus, certaines protections (la fleur, le cordon de tissus rouge) n'assurent pas le recouvrement du piquet.

Alors, s'agit-il seulement de décorer ?

Intéressons-nous à une seconde intervention remarquable sur des tuteurs.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2011

Peu d'ambiguïté dans l'organisation de ce jardin montpelliérain, notamment parce que l'homme que l'on aperçoit est le jardinier au perroquet, précédemment évoqué pour l'exposition de cet oiseau au milieu des tomates[571]. On connaît donc l'inclinaison de l'homme pour la décoration. Le souci de protéger la tête du piquet n'est, là non plus, pas l'objectif du potagiste : les tuteurs sont constitués de tubes et de barres de métal ne présentant pas d'aspérité. Il s'agit avant tout de décorer ce jardin avec des fleurs artificielles, dont la présence permanente n'est pas liée au cycle des saisons. Nous sommes en hiver et ces fleurs, qui autrefois entouraient le perroquet aujourd'hui disparu, semblent veiller sur le linceul protecteur des fèves, promesses de renouveau. Les plantes artificielles ont le mérite de la pérennité et seul l'excès de soleil est susceptible de les faner[572].
Nous touchons ici aux limites de l'utile. Le propos esthétique l'emporte sur le projet fonctionnel et trouve ses propres justifications, affranchies de toute préoccupation utilitariste : le jardinier décore, et qui plus est, avec des plantes ne nécessitant aucun entretien. Un comble pour un potagiste, habitué à assurer l'avenir de ses plantes, du semis à la consommation !
Ici aussi, s'agit-il seulement de décorer ?

[571] Cf. *supra* p. 304.
[572] Lorsque l'on se concentre sur la production vivrière, et pour peu que l'argument féminin ne se manifeste pas, les fleurs constituent en général la portion congrue du potager. « Les fleurs, c'est (pour) ma femme », entend-on souvent, suggérant que c'est elle qui les entretient, ou pour elle que le jardinier les cultive. La tendance aux associations de végétaux (des soucis parmi les tomates pour repousser les nématodes, par exemple) réhabilite toutefois depuis quelques années les fleurs aux yeux du potagiste, au titre d'auxiliaire à son arsenal utilitaire.

Reprenons les éléments de l'analyse faite précédemment à propos de l'importance symbolique des pieux fichés en terre dans les jardins mélanésiens[573]. Différents auteurs notent l'investissement opéré sur ces objets constituant un lien entre le ciel et la terre, les ancêtres et les vivants. Certains soulignent également que le mythe de la séparation du ciel et de la terre est partagé par de nombreuses civilisations[574].

Que ces tuteurs montpelliérains fassent l'objet de tels actes non utilitaires[575] pose question. Alors que ces pieux ne sont consciemment chargés d'aucune mission médiatrice entre des forces occultes et les projets horticoles, que la rationalité des jardiniers occidentaux nie toute mission supranormale à ces bouts de bois, l'envie et la façon de les décorer laissent interrogatif : leur adjoindre une figurine, comme pour les personnaliser, ou des fleurs, comme un hommage, indique que ces piquets ne sont pas seulement des accessoires destinés à maintenir des plantes. Dans quel inconscient jardinier les potagistes vont-ils invariablement chercher ce besoin de modifier, de donner de l'importance à ces éléments du jardin ? Simplement décorer ? C'est, à première vue, l'explication la plus évidente. Nous ne pouvons pourtant ignorer la puissance symbolique des tuteurs des jardins mélanésiens et penser que l'investissement des jardiniers occidentaux soit purement fortuit.

Des gestes apparemment anodins, motivés par des préoccupations techniques ou esthétiques, semblent donc relever de raisons dont les motivations profondes échappent, non seulement à la rationalité horticole, mais aussi parfois à la conscience du jardinier. Pour le dire autrement, les Papous nous offrent des explications aux comportements des jardiniers occidentaux, dont les raisons leur échappent et nous interrogent.

Décorer, sans doute.
Solenniser, conjurer, vénérer, en appeler à des forces invisibles ? Peut-être…

L'imaginaire jardinier s'annonce ainsi dans sa dimension esthétique, poétique et métaphysique.
Mais nous n'en n'avons pas terminé avec l'esthétique de ces installations et à leur place dans le champ de l'art.

[573] Cf. *supra*, le chapitre « signes d'accueil », p. 208.
[574] Pour mémoire, Jean Margot-Duclot, Jacques Vernant, *op. cit.,* p. 30 ; Michel Baridon, *op. cit.,* p. 17 ; Michel Corajoud, *op. cit.,* p. 10.
[575] Le langage commun dirait « gratuits », mais nous nous méfions de la polysémie du terme.

1.5.9. Un art modeste

Les particularités de cette expression esthétique dans les jardins populaires résident à la fois dans l'absence d'un propos élitaire et l'emploi de matériaux non prévus pour cet usage. On ne se distingue pas, mais on ne s'interdit pas pour autant de mettre en avant son savoir-faire et son ingéniosité, notamment en faisant appel à des ressources minimalistes, mais variées.
Les limites de cet art modeste, pour reprendre l'appellation du musée sétois, sont dessinées par ce que le groupe de jardiniers, ou les voisins du lotissement, considèreront comme conforme à leurs normes. Dans ce cadre, la singularité d'une personnalité pourra s'exprimer, pour peu qu'elle n'en tire pas une fierté pouvant être jugée indécente.

Les exemples de réemploi, à des fins autres que ce à quoi ces objets étaient destinés, sont nombreux dans les illustrations présentées au cours des précédents chapitres. Chacun d'eux pourrait illustrer cette partie. Contentons-nous d'énoncer ici les termes de cette modestie.

Modeste : un point de vue endogène

Nous l'avons déjà évoqué, un bel ouvrage, c'est du *bon*, mais c'est aussi du *beau* boulot ! La beauté d'une réalisation tient dans la qualité du travail qui l'a produite. Autrement dit, ce qui est bien fait est généralement tenu pour beau. Témoin ce jardinier de Malbosc qui avait quadruplé la surface de l'abri originel, répondant à notre inquiétude d'une possible réaction négative de l'autorité municipale : « De toute façon, ils ne pourront rien dire ! Parce que c'est beau. C'est bien fait, c'est pas comme si j'avais fait n'importe quoi[576]».
Cette valorisation du savoir-faire est à l'origine de cette conception de la beauté. Dans un ordre d'idée un peu différent, une belle photographie est avant tout une photo bien faite. Comprenons : nette et bien cadrée. La technique maîtrisée est génératrice de beauté et c'est cette maîtrise, autant que l'objet lui-même, qui sera admirable aux yeux des pairs ou des passants. Ceux-ci ne sont pas considérés comme un public, puisque il n'y a ni spectacle, ni œuvre à voir. Seulement de l'ouvrage, fruit du travail d'un ouvrier. Et si c'est du bel ouvrage, c'est que l'ouvrier est bon.

Artistique : un point de vue exogène

L'art n'est pas contenu dans cette vision des choses. Si l'art des jardins inclut bien celui des potagers – on pense à Versailles ou à Villandry – le propos quotidien du potagiste n'est pas de « faire de l'art ».
A l'inverse, on trouve une prétention artistique dans les « jardins vitrines » dont l'objet est de présenter une production culturelle. Le Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher) en est l'expression la plus

[576] Il s'agit de la cabane de Malbosc décrite au chapitre suivant, p. 355, 356.

évidente, mais nous laissons à Monique Mosser, remarquable historienne des jardins, le soin de lui régler brillamment son compte[577].

Restons dans les jardins populaires, pour évoquer rapidement l'univers particulier des jardins de créateurs, tels que la « Maison Picassiette » recouverte de débris de faïence ou le « Palais Idéal du facteur Cheval », pour ne citer que les plus connus. Ces jardins très minéraux, qui ne comportent en général plus beaucoup de terre cultivable, relèvent à notre sens d'une démarche ostentatoire différente, malgré certaines similitudes avec les jardins ouvriers. L'origine populaire de leurs initiateurs, l'usage de matériaux de rebut, récupérés petit à petit, est un trait commun de ces entreprises modestes par la nature des objets employés. Mais la proximité de l'habitat de leur auteur, et surtout de la route, modifie les termes de leur mise en œuvre : c'est ici l'espace domestique, investi par l'entreprise aménageuse de l'habitant, qui est « publicisé », mis en scène et offert au regard extérieur.

On assiste à une véritable exposition, dont les tendances exhibitionnistes ne sont d'ailleurs pas absentes. Il suffit de constater la quantité de sexes (masculins) ou de personnages très légèrement vêtus qui composent ces scènes pour en être convaincu. L'humour qui préside à ces présentations en euphémise la provocation et la rend apparemment acceptable[578].
L'outrance de ces jardins ne tient pas uniquement à leurs détails libidineux, lesquels restent malgré tout anecdotiques. Elle s'exprime bien plus par la profusion d'objets et de couleurs, qui la distingue de la relative retenue des potagers éloignés de la maison. Une sorte de boulimie créatrice semble parfois se saisir de certains créateurs et l'accumulation participe alors du procédé artistique. La taille du jardin pavillonnaire et le temps disponible de ces démiurges retraités, dont nombre de maçons, contribuent à l'encombrement joyeux de ces galeries en plein air. La plupart de ces créateurs évoquent le début de leur « carrière » comme une opportunité accidentelle. Un fond d'évier à recouvrir de faïence, et c'est toute la maison qui se trouve recouverte... Une pierre originale sur le chemin du facteur, et un palais minéral (et idéal) naît dans la Drôme. La préméditation est rarement de mise et l'entreprise semble souvent dépasser l'entrepreneur qui se prend au jeu, insurmontable addiction encouragée par la publicité qu'offre la voie publique.

Il n'est pas innocent que ces jardins spectaculaires soient « du bord des routes[579]». Ils sont faits pour être vus et c'est cette vision de l'extérieur qui les justifie et les constitue en objets artistiques. Ainsi le maçon devient artiste par la grâce du

---

[577] Hervé Brunon et Monique Mosser, *op.cit.,* 2006, p. 55 et suiv. Une diatribe en règle contre la marchandisation simplificatrice des jardins à thème ou des festivals de jardins, quel que soit par ailleurs l'apport déterminant du Conservatoire de Chaumont-sur-Loire à l'évolution des espaces publics en France.
[578] L'ouvrage de Bruno Montpied*, Eloge des jardins anarchiques*, accompagné du film de Rémy Ricordeau, *Bricoleurs de Paradis*, propose une généreuse iconographie de ces jardins. Éditions L'insomniaque, Montreuil, 2011.
[579] Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Jacques Lacarrière et Jacques Verroust, *Les inspirés du bord des routes*, Éditions du Seuil, Paris, 1978.

spectateur, souvent du journaliste dont l'article va légitimer l'entreprise et attirer d'autres curieux...

Il n'en est pas de même dans les discrets potagers[580]. La statuaire et les minéralisations y sont inversement proportionnelles au contenu des jardins des bords des routes. C'est en général par touches ponctuelles, clins d'œil discrets, que les potagistes s'expriment. Il ne s'agit plus de faire l'original, mais de se conformer, au moins en apparence, aux prescriptions écrites du règlement intérieur, et de façon beaucoup plus convaincue parce qu'intériorisée, à l'éthos potagiste développé au sein d'une culture qui n'aime pas trop « ceux qui la ramènent ». On ne cherche pas à faire l'artiste dans les jardins productifs, tout au plus à « décorer, agrémenter, faire propre, entretenir », pour reprendre des termes indigènes. L'idée d'une œuvre artistique, ici aussi, est une interprétation venant de l'extérieur. Elle ne fait pas l'objet d'une mise en spectacle. Si spectacle il y a, c'est celui des fruits de la culture potagère, qui méritent d'être vus et appréciés, car c'est le jardinage qui constitue l'objet principal du potager. Le reste s'annonce modestement.

Prenons un exemple modeste, lui aussi. L'utilisation de ces bouteilles relève d'une volonté décorative annoncée et dépourvue de toute fonction utilitaire. Il y a ici, « intention artistique » pour elle-même, on pourrait dire de façon autosuffisante : les bouteilles ont été décorées et un petit stock attend d'être installé dans le jardin ; elles sont fichées sur des piquets légers qui ne jouent pas d'autre rôle que celui de les supporter. On aperçoit un petit épouvantail qui ne peut, quant à lui, avoir aucune fonction répulsive. On assiste ici à une petite installation un peu naïve, empruntée au monde de l'enfance, consistant à décorer, à ajouter des petits éléments, mais pas tout à fait comme on installe des nains de jardin ou des statuettes. Ces installations s'inspirent des pratiques du jardinage observées dans d'autres jardins (mettre des bouteilles sur des piquets, un épouvantail). Leur instigateur a sans doute remarqué ces objets en fonction, a été touché par leur esthétique et a repris l'idée dans son propre jardin, en lui donnant une nouvelle dimension. L'utilité a disparu. L'art, si art il y a, n'est plus involontaire. On décore…

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2008

[580] Qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas ici d'opposer le prude potager au dévergondé jardin du bord des routes. Les potagistes savent aussi s'entourer de pin-up publicitaires ou de girouettes phalliques. Quant aux maçons pavillonnaires, ils composent aussi volontiers avec de sages représentations virginales…

Voici un autre exemple dans lequel la décoration se suffit en elle-même et ne s'encombre pas de prétexte technique.

Un totem hétéroclite se constitue progressivement, formé d'objets du quotidien (un cd-rom, une sorte de chenilles jouet, d'étranges fleurs en plastique qui pourraient être des supports de crèmes glacées), un fer à cheval fétiche… Le même type de totem fabriqué par accumulation figure dans le *Traité succinct de l'art involontaire* de Gilles Clément[581] évoqué *supra*. La réunion de ces objets improbables prend une dimension plastique au fur et à mesure de sa constitution. C'est le pilier de la tonnelle faisant face à la porte d'entrée, bien en vue depuis le chemin longeant le jardin, qui sert de support à l'installation.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2008

Cet art n'affiche aucune prétention mais ne se cache pas. Il est aussi destiné à l'extérieur. Dès lors que le jardin se cache, il semble que la production artistique soit moins prolixe.
A Sète, les jardins cheminots[582], très refermés sur eux-mêmes par d'imposantes barrières individuelles en tôles et traverses de chemin de fer, présentent très peu de « décorations ». On peut penser que la visibilité de ces aménagements est une condition de leur mise en œuvre. Le jardinier aménage pour lui, mais décore aussi pour « la galerie » : les proches, les pairs, les passants. Un geste social… et donc contrôlé.

[581] Gilles Clément, *op. cit.,* 1999 b, p. 82-87.
[582] Cf. supra p. 176

1.5.10.Un art sous contrôle

Lorsque les critères esthétiques personnels des jardiniers échappent aux références communes du groupe et qu'ils sont énoncés de l'extérieur, alors les risques d'épuration ou de prescription esthétique entrent dans le jeu. Ce qu'il convient d'apprécier est dicté, non plus par un goût partagé fondé sur des expériences et une culture communes, mais par un goût « moyen » imposé par les gestionnaires, les services de la Ville, les résidents voisins et bien souvent intériorisé ensuite par les jardiniers.
Témoin cet extrait de la revue éditée par la FNJFC[583], dont la précision « RE-SUITE » qui complète le titre laisse supposer que ce n'est pas la première fois que le sujet est traité dans ses colonnes :

> CACHEZ CE TONNEAU… (RE-SUITE)
> Un nouvel et charmant exemple de camouflage des disgracieux tonneaux de plastique (…) : peinture bois et grosses fleurs naïves. Simple mais efficace !

L'article est accompagné d'une « charmante » photographie présentant quatre tonneaux de plastique peints en ocre et ornés de grosses fleurs. La naïveté enfantine des décorations habille les horribles récipients en masquant leur origine industrielle et, de fait, leur histoire et celle des jardiniers ; une sorte de maquillage donnant au plastique l'aspect, illusoire, de la terre cuite.
Et lorsque ce n'est pas l'aspect, c'est le nombre qui choque. L'article se poursuit par cette découverte stupéfiante :

> Pour sa part, M. PIGEON, Président des Jardins Familiaux de Blois, nous signale avoir découvert avec horreur…72 tonneaux dans un seul jardin ! Comme il le dit lui-même, « je n'ai pas de formule miracle pour camoufler 72 tonneaux », aussi le règlement intérieur en limitera désormais le nombre à deux.

La disparition des tonneaux relevant ici du miracle, la seule solution pour ne plus les voir est d'en limiter drastiquement le nombre, en régentant par le biais du règlement.
Maquiller ou éliminer sont, dans ces deux jardins, les seules voies de salut pour ces réserves d'eau. Éliminer, la chose est simple et mathématique. Maquiller implique rapidement un point de vue esthétique qu'il convient de partager. A défaut, le ripolinage engendrera un nouveau débat, vraisemblablement sans fin. C'est donc l'esthétique la plus consensuelle qui est prescrite, celle de l'enfance, dont l'innocence doit recueillir l'assentiment général. Le parti pris des jardiniers d'Ecully évoqué précédemment est une exception qui confirme bien la façon dont la règle s'établit, par un goût moyen et étranger à l'univers des jardiniers. On en vient à regretter l'aspect gentiment provocateur des jardins de bord des routes, autrement plus délurés, bien que plus proches de l'univers domestique.
La différence est ici dans la dimension collective des lotissements de jardins. Nul n'est « chez lui » dans son jardin et il convient de s'entendre sur le plus petit dénominateur commun susceptible de maintenir un consensus minimum. A

[583] In *Jardin familial de France* n° 371, septembre/octobre 1995.

défaut d'une esthétique légitimée par le groupe, l'éternel débat relatif aux goûts et aux couleurs peut de se réactiver à chaque nouvelle initiative ou nouvel arrivant.
Les arguments étant faibles et la subjectivité intrinsèquement attachée à la question, on peut s'attendre à ce que les colonnes de l'organe de la Fédération restent chroniquement encombrées de débats passionnés à propos de l'affaire des bidons.

DES MORCEAUX CHOISIS, AUX JARDINS CHOISIS

L'imaginaire potagiste s'inscrit dans un champ socialement contraint, libéré d'une certaine pression domestique et composé de projets utilitaristes. Son expression s'effectue à travers des pratiques créatives en lien avec l'univers personnel et professionnel des jardiniers et ne constitue pas une forme appauvrie d'un art « supérieur ». Cette production est peu revendiquée en tant qu'acte artistique et agit davantage comme expression de savoir-faire que comme signe créatif de distinction. Mais on ne peut la détacher d'autres pratiques liées à la magie, à l'influence d'ancêtres réputés « disparus » et aux forces invisibles attribuées à la nature.

D'une façon plus générale, les aménagements mis en œuvre par les potagistes évoqués précédemment relèvent des mêmes processus culturels. Partant de préoccupations fonctionnelles, ces installations traduisent à la fois des compétences techniques, un projet esthétique et des croyances plus ou moins conscientes en une pensée magique et un monde d'esprits et de forces échappant au jardinier. Il apparaît que les conceptions les plus rationalistes du jardinage, et donc du monde, ne sont pas exemptes de ces pratiques. Derrière le jouet abandonné se cache souvent un esprit protecteur…

Dans cette première partie, nous avons privilégié une approche thématique basée sur différents objets, observés dans de multiples jardins (les limites, les circulations, les signes d'accueil, les abris, les éléments « décoratifs » ou utilitaires). Ce mode de découpage du réel permet de constituer un corpus dessinant des pratiques communes entre jardiniers. L'hypothèse d'invariants et du partage d'une forme de culture commune se trouvent ainsi vérifiés. Cette collecte présente toutefois certaines limites. Elle fige les objets dans une sorte d'isolement, en constituant une collection photographique qui se détache de son terrain. Si cela en facilite la mise en évidence et le rapprochement avec d'autres objets similaires, cela en limite la lecture au sein de l'existence du jardin au cours du temps. L'arbre cache la forêt, que l'on ne voit plus pousser…

Il convient donc de s'intéresser à nouveau au jardin dans son ensemble et à son évolution.

2. JARDINS CHOISIS

Nous avons souhaité étudier d'autres exemples à travers l'évolution de jardins observés au fil des jours, voire des années. Montpellier et Toulouse nous ont offert deux terrains d'observations particulièrement motivants, complétés par une étude sur de singuliers jardins new-yorkais. Nous nous sommes plus particulièrement intéressé à ces trois expériences, parce qu'elles permettent de mettre en évidence des modes d'appropriation et des manières de faire au regard des contraintes institutionnelles et sociales.

Nous évoquons tout d'abord un programme de lotissement issu d'un bureau d'étude non spécialisé, livré clef en main, *ex nihilo*, à des jardiniers tenus écartés de tout processus de concertation lors de l'élaboration du projet. Il s'agit de la création et l'évolution du site de jardins familiaux de Malbosc à Montpellier, étudiés très régulièrement depuis leur mise en service en 2004 jusqu'en 2012, année de rédaction de ce compte-rendu.

Nous nous intéressons ensuite à un programme de réhabilitation de jardins anciens repris en considération par la collectivité territoriale après une période de quasi ignorance. Il s'agit des jardins de Monlong à Toulouse et de la volonté municipale d'en élargir la fréquentation et normaliser l'équipement. Leur observation s'est effectuée de façon épisodique de 2006 à 2013.

Enfin, nous reprenons les éléments d'une publication nord-américaine, consacrée aux jardins créés sur des délaissés urbains ou les espaces publics de la ville de New York. L'initiative est ici individuelle et ne relève pas d'un processus institutionnel ou collectif. Les jardiniers sont sans abri ou logent dans un habitat précaire. C'est la situation à la fois publique et précaire de ces jardins qui motive notre intérêt pour ces jardins.

Les deux premiers exemples privilégient une approche diachronique basée sur l'observation chronologique de l'ensemble des jardins de chaque site. Le dernier exemple est constitué d'une succession d'instantanés présentant chaque jardin dans sa totalité, comme autant de tableaux proposés aux habitants de la grande ville.

2.1. Les jardins de Malbosc

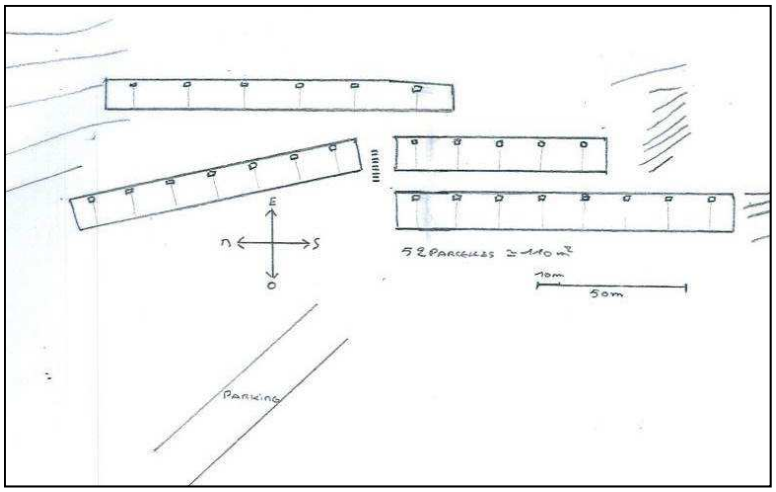

Plan simplifié du site de jardins familiaux de Malbosc.

Relevé effectué d'après un document d'étude préalable fourni par le maître d'ouvrage (2004).

On remarque l'organisation linéaire du site et l'implantation des abris, figurés par des petits rectangles, à l'Est des parcelles. Les hachures évoquent les courbes de niveau du terrain, constitué par une pente aménagée en trois paliers étagés accueillant les alignements de jardins.

Créés en 2004, les jardins familiaux de Malbosc sont la première réalisation communale de la Ville de Montpellier.
Sans tradition ouvrière, la capitale régionale possède peu de jardins collectifs. On recensait au début de ce siècle moins d'une centaine de parcelles pour une ville de près de 230 000 habitants, réparties principalement entre trois sites :
- une quarantaine de parcelles réservées aux agents EDF, dans le secteur excentré de Grammont,
- vingt-trois parcelles gérées par une association affiliée à la Fédération Française des Jardins Familiaux, dans le quartier de La Rauze, aujourd'hui déplacées de quelques centaines de mètres pour laisser place au nouvel Hôtel de ville,
- une trentaine de parcelles affiliées au Jardin du Cheminot, le long des voies de garage des TGV.
A titre de comparaison, la ville voisine de Nîmes recensait alors plus de 1200 parcelles pour une population ne représentant que la moitié de celle de Montpellier.

La demande sociale, la composition de la municipalité influencée par le parti des Verts, l'opportunité de disponibilités foncières ont incité la Ville à développer un programme de jardins collectifs.
Prévu initialement pour accueillir 200 parcelles, le site de Malbosc s'est finalement limité à une première tranche de 52 unités, au profit d'un autre emplacement au Sud-Est de la ville, offrant aujourd'hui 80 parcelles (Les Grands Grès, dans le secteur de la salle de spectacle « Le Zénith », en bordure de l'autoroute A9).

2.1.1. Investir un projet « clef en main »

Malbosc est situé au nord de la ville, dans ce qui constituait une espèce de *no man's land* entre la Zone d'Urbanisation Prioritaire de La Paillade et les limites du noyau urbain principal. La création du site s'inscrit dans un vaste programme urbain et immobilier réalisé depuis, destiné à urbaniser ce territoire et à créer une continuité entre le quartier nord et la ville centre.
La Paillade, renommée à la fin des années quatre-vingt-dix La Mosson, du nom de la rivière qui la borde, fut créée dans les années soixante pour accueillir les nombreux arrivants d'Algérie. Son érection constitue une initiative pour une ville alors peu dynamique. Comme de nombreux quartiers d'habitat collectif conçus à cette période, La Paillade sera ensuite perçue comme un lieu de relégation que les classes moyennes chercheront à éviter à partir des années soixante-dix pour investir les lotissements pavillonnaires créés dans les zones périphériques. Cette fuite des bénéficiaires de l'ascenseur social contribuera à l'appauvrissement du niveau de vie des habitants de ces quartiers, associé le plus souvent à une dégradation de leurs conditions d'existence dans un parc immobilier vieillissant.
La création des jardins familiaux constitue ainsi une nouveauté rapidement convoitée.
Géré directement par le Service des Espaces Verts de la Ville, laquelle n'a pas souhaité le confier à une association, le site est ouvert à l'ensemble des habitants afin de favoriser une certaine mixité sociale. Nous sommes symboliquement sur un terrain de rencontre entre les Pailladins et les Montpelliérains du centre.
Mais Malbosc, qui signifie « le mauvais bois » en occitan, est une terre ingrate. Ancienne carrière d'argile, son sol imperméable colle désespérément aux chaussures après les pluies et s'oppose à toute pénétration d'outil lorsqu'il sèche. L'absence de culture horticole chez la plupart des heureux bénéficiaires d'une parcelle n'arrange pas les choses pour la première saison de culture, commencée en juillet (!) 2004, après l'inauguration du site. Des cours de jardinage et des tonnes de compost sont proposés aux bénéficiaires afin de corriger ces carences. Nombre d'entre eux abandonnent dès la première année et, selon les saisons 15 à 3o % des jardins ne sont pas cultivés, malgré une liste d'attente de postulants toujours fournie.
La maîtrise d'œuvre de ce programme a été confiée à une célèbre agence d'architecture parisienne qui a conçu le plan général du site et les abris. Accolés par deux dos à dos, ces derniers reprennent une partie du vocabulaire des jardins ouvriers : le coûteux acier Corten©, cher à certains architectes contemporains, a été ici retenu pour son aspect rouillé rappelant l'usage de métal récupéré pour bâtir des cabanes de jardin économiques. Point d'économie ici, puisque les placards de Malbosc atteignent pour leur 2 m² de rangement un prix proche de celui du mètre carré bâti dans le quartier… Sans compter la tonnelle ajoutée l'année suivante, à l'utilité de laquelle nous nous intéresserons particulièrement.

La livraison clef en main de cet équipement a constitué une opportunité pour nos observations. Comment les jardiniers allaient-ils investir ce nouveau lieu ?

Cinquante-deux terrains aux dimensions préétablies, vierges de toute culture ou circulation, représentaient autant de pages blanches prêtes à être remplies. Allaient-elles être appropriées à leur usage, à la fois individuel et collectif ?
Des équipements formatés : clôtures, portes, abris et tonnelles correspondraient-ils aux attentes des jardiniers ou feraient-ils l'objet d'adaptations révélant un écart entre les propositions des concepteurs et les usages du quotidien ?
Retrouverait-on dans ces aménagements des initiatives rappelant celles d'autres jardins lointains ? Les jardiniers de Malbosc allaient-ils ériger des formes de *kamkokola* ?
L'organisation générale du site méritait également d'être étudiée : la disposition successive des parcelles en longues bandes déterminait pour chacune d'elles un double voisinage de part et d'autre ; les larges allées de circulation le long des jardins allaient permettre aux promeneurs de déambuler sur ce site ouvert sur le quartier. Les jardins seraient donc intégrés à l'espace public.

Présent dès 2004, nous avons pu suivre sur huit années la chronique régulière de cette appropriation à petits pas, constituée de timides grattements de binettes ou de forts coups de gueule…
Notre restitution est à la fois chronologique et thématique : elle s'appuie sur le fil du temps et reprend les dispositions retenues pour la partie précédente de notre travail. Nous nous intéresserons donc successivement aux modes d'appropriation, puis d'adaptation du terrain et des équipements (allées, clôtures, portes, abris et tonnelles). La sociabilité des jardiniers sera indirectement évoquée à travers ces observations faites sur les aspects matériels de leur jardinage.
L'uniformisation des parcelles, toutes construites sur le même plan et l'unité de temps consacrée à cette étude (lors de nos visites, nous observions systématiquement tous les jardins) a permis de traiter les cinquante-deux jardins comme un même lieu en devenir : les images qui suivent présentent donc différents traitements de l'espace à partir d'une même matrice. Une sorte d'idéal-type permettant de retracer plusieurs manières de faire à partir du même élément de base et d'offrir un raccourci condensé des préoccupations jardinières.

Juillet 2004, le site est livré aux 52 élus tirés au sort sur une liste de plus de 250 postulants. La terre a été travaillée avec des engins de motoculture et un symbolique petit tas de compost fourni par le SEV (service des espaces verts) attend d'être incorporé aux 100 m² de chaque jardin. Les portes des abris sont encore brutes. Les compteurs individuels d'eau potable sont à zéro, relevés en même temps que le jardin est livré. Un règlement intérieur préétabli par le SEV est signé par les deux parties en échange des clefs du portillon et du solide cadenas fermant l'abri. La location est établie à un euro par mètre carré et par an et ne comprend pas les charges d'eau, facturées environ deux euros et demi par mètre cube.

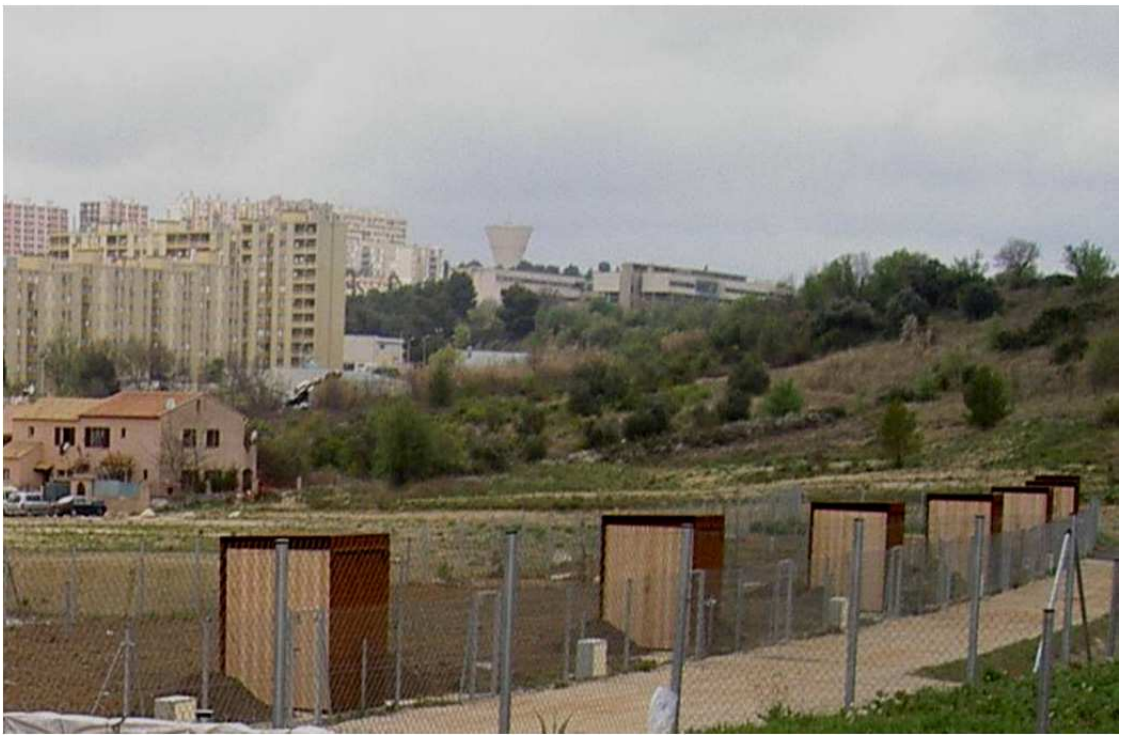

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Juin 2004

Au premier plan, les abris, dépourvus de leur tonnelle pour une année encore. Au second plan, quelques maisons individuelles bordent le site municipal. Derrière, les premiers immeubles de La Paillade sont à dix minutes à pied. Les clôtures en métal galvanisé brillent au soleil tant qu'une légère couche d'oxydation ne vient pas les ternir pour les fondre dans le paysage.

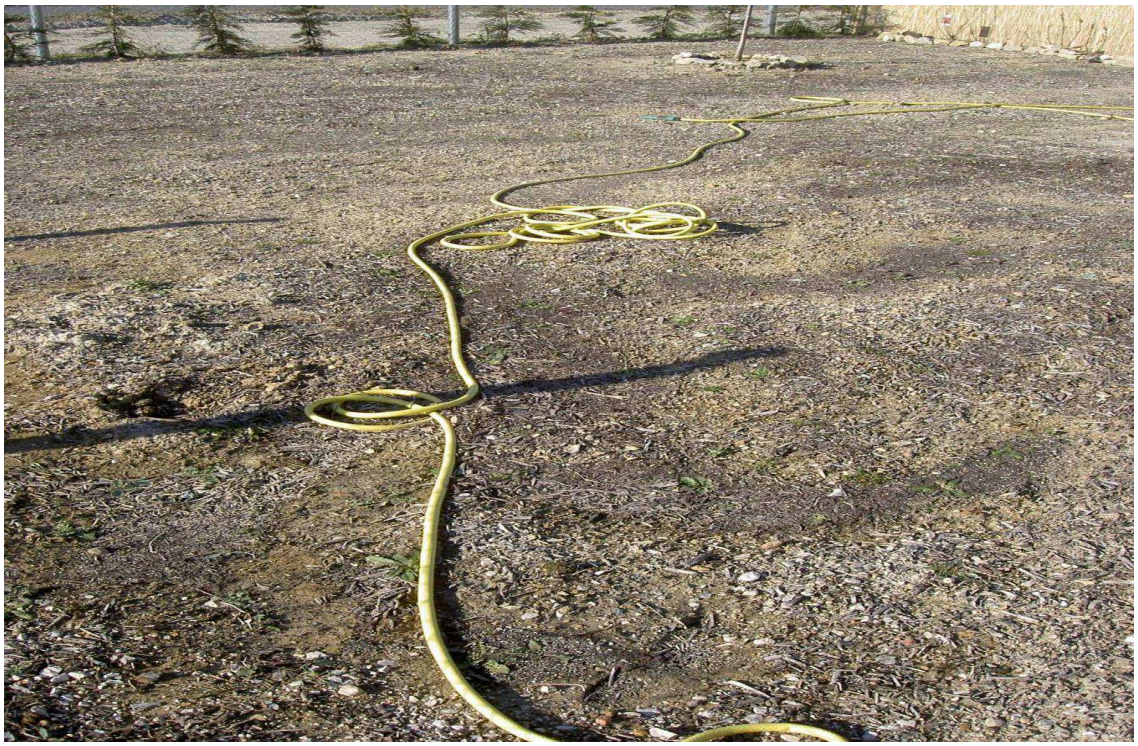

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Janvier 2005

Les premiers pas sur une terre nue marquent de leur empreinte le passage du nouveau maître des lieux. La terre lourde et tassée de Malbosc en garde peu de souvenir.
Les premières plantations, qui ne sont pas potagères, marquent ici les prémices du jardin : on clôt visuellement le fond avec des « sapinettes » (des thuyas) et on plante un petit arbre fruitier dont on aperçoit le pied entouré de quelques cailloux dans la partie supérieure de l'image. Plus que les végétaux, ce qui nous intéresse ici, c'est le tuyau d'arrosage, laissé en place après avoir abreuvé les plantations récentes. C'est lui qui matérialise les premiers passages du jardinier. Partant de l'arrivée d'eau située près de la porte du jardin, il se déroule et témoigne du parcours de l'homme dans son nouveau petit univers. Nous avançons que cet abandon n'est pas fortuit et que ce trait jaune sur le sol du jardin est laissé là en évidence pour dire qu'un jardinier a pris possession des lieux. Et qu'il reviendra.

Le tuyau d'arrosage accompagnera ensuite toute l'activité jardinière, en particulier les circulations du jardin.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Janvier 2005

Dans cet autre jardin, les cultures ont commencé à structurer le jardin. Des allées se sont dessinées, formées tout d'abord par la répétition des passages du jardinier, avant d'être formellement délimitées. Elles s'impriment en creux dans l'interstice des planches de culture et accueillent l'indispensable outil d'arrosage. Des piquets de fer à béton sont coiffés de protections rouges, caractéristiques des chantiers du bâtiment et des travaux publics. Ils ont pour fonction de retenir le tuyau à chaque angle d'une planche de culture afin d'éviter qu'il n'en abîme les plantes lorsque le jardinier le fait circuler en tirant sur son extrémité.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Janvier 2005

Dans cet autre jardin, un dessin d'allée est établi selon le schéma récurrent d'une croix partageant l'espace en quatre parties. Un jeu de pas japonais est formé par des dalles de béton posées entre deux lignes de tasseaux. Le chemin est en creux et reçoit les pierres retirées des zones de culture : une façon de viabiliser l'allée à peu de frais.

On remarquera la présence de la ligne d'arrosage, supportée par des piquets de fer à béton. Leur extrémité est repliée pour former un « S », dans une boucle duquel glisse le tuyau.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Janvier 2005

De nouveaux éléments viennent enrichir le vocabulaire du jardin et structurer son espace. Une petite barrière préfabriquée arrête le regard du passant par-dessus le grillage. Elle borde une allée de pierres posées en *opus incertum* et n'a pas d'autre fonction que de délimiter symboliquement deux espaces : celui où l'on cultive et celui où l'on circule.
On aperçoit d'autres espaces délimités : à gauche, de jeunes salades protégées par un coffrage en bois, à droite différents carrés de culture, dont un espace enherbé. Le jardin prend forme.

Un an plus tard, l'allée a été rapprochée de la barrière afin d'arriver dans le prolongement de la dalle de béton faisant face à l'abri. La logique des parcours quotidiens a fait modifier le tracé original en supprimant un décrochement inutile entre la dalle, lieu d'arrivée dans le jardin, et l'allée.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Avril 2006

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Juin 2006

Une partition plus conséquente du jardin est réalisée avec des barrières de lit pour enfants. Elle a pour fonction de séparer l'usage d'agrément (un projet de pelouse jamais abouti) avec la fonction vivrière. Un **portillon** ajouté au centre du jardin confirme la volonté de distinguer les deux parties, l'une destinée aux enfants, l'autre aux potagistes.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Avril 2006

Toutes les apparences du « jardin de propreté » évoqué par Florence Weber[584]. Larges allées, dalles en *opus incertum* sur un gazon généreux, bordures soignées en pierres dressées et en rondins, parterres de fleurs et arcades métalliques en berceau. Un soin appliqué qui franchira les années, un parti pris atypique au milieu de potagers nettement moins influencés par ce modèle de jardin de villégiature.

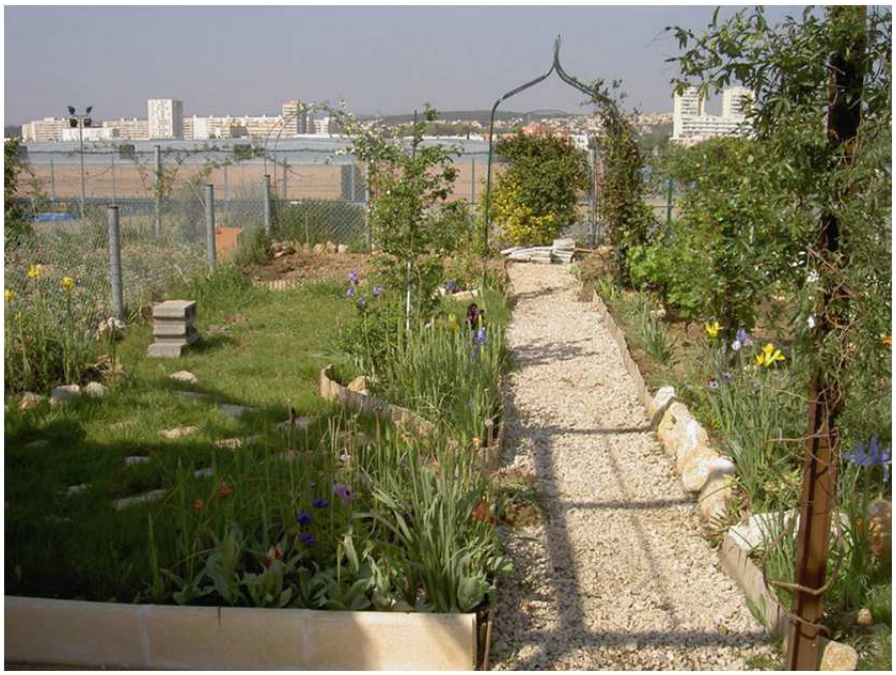
Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Mai 2007

[584] Florence Weber, *op. cit.,* 1998, p. 215.

Les premiers mois de prise de possession offrent peu d'intimité aux jardiniers. La faiblesse de leur propre production végétale et l'absence de végétalisation des abords rendent les jardins très perméables aux regards et aux vents dominants. L'implantation du site sur les pentes d'une colline contribue à dégager la vue. Les voisins, comme la ZUP, s'imposent. Où poser sa chaise pour être tranquille ?

Différentes stratégies s'élaborent pour refermer les jardins sur leurs utilisateurs.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Avril 2005

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Janvier 2005

Des matériaux « faits pour ça » : canisses, panneaux préfabriqués de bois tressé…

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Décembre 2004

Des matériaux issus de chantiers : tôles, feutre géotextile, isolant…

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Avril 2005

Il s'agit de fermer l'espace. Ne pas être vu et peut-être ne pas trop voir l'extérieur.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Avril 2005

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Janvier 2006

L'intention de fermer le jardin au regard devient rapidement pour certains jardiniers une volonté d'en interdire l'accès. Quelques intrusions nocturnes contribuent à développer un sentiment d'insécurité incitant à fortifier les clôtures.

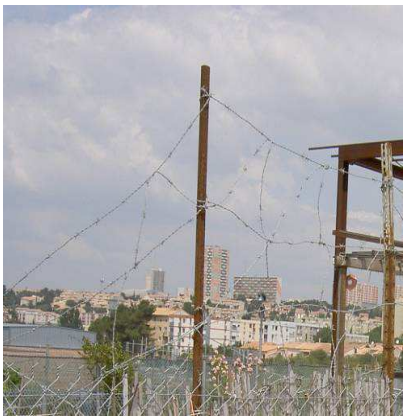

Février 2006 Août 2008 Juin 2007
Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault

L'obstacle visuel est rehaussé par du treillis soudé, du grillage, bientôt complétés par du fil de fer barbelé.

Quelques jardins prennent l'allure de petits fortins.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2010

Le portillon est perçu comme le point faible de la clôture. Sa serrure peut être neutralisée en dévissant les deux boulons maintenant les charnières. De nombreuses fermetures sont renforcées par une chaîne et un cadenas ou un antivol de deux-roues. Leur hauteur est également rehaussée par différents dispositifs.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2006 et 2010

La partie la plus vulnérable des jardins est celle donnant sur les allées. C'est par là que l'on arrive. Le côté opposé domine en général un talus moins accessible et jamais fortifié par les jardiniers.
Alors que les clôtures de devant sont renforcées avec les moyens du bord, le fond des jardins commence à offrir un aspect aimable. Des haies variées ont été plantées par le Service des Espaces Verts sur les talus bordant cette partie des jardins.

Alors qu'il était jusque-là peu investi, le fond des jardins prend des allures de vieux potagers, dans lesquels il fait bon stocker quelques matériaux ou se reposer un peu.
Ce « décor végétal » n'est pas un détail esthétique. Il constitue une fermeture agréable de l'espace du jardin, atténue la présence de la ville, apporte un peu d'ombre l'été en fin d'après-midi et donne à certains jardiniers interrogés l'impression de retrouver des morceaux de jardins de leur enfance. L'aspect « lotissement » artificiel créé de toute pièce laisse place à un jardin qui semble avoir une histoire. Et de fait, le temps passe et, pour les jardiniers de la première heure, une histoire est en train de se faire.

Le jardin se fait donc aussi, d'une certaine façon, à l'insu du jardinier. Système vivant par essence, il a sa propre force créatrice et se développe, si la volonté de contrôle absolu et la récolte ne laissent pas un désert saisonnier après le passage du potagiste. Les jardiniers le savent, les « mauvaises » herbes poussent seules et, leur semble-t-il, bien mieux que les plantes qu'ils s'échinent à faire pousser.
Mais cette dynamique propre aux végétaux accompagne le jardinier presque indépendamment de son action. Les plantes de haies en sont ici un exemple significatif. Mises en place par les fonctionnaires municipaux, arrosées discrètement au goutte à goutte, elles ont peu à peu colonisé le grillage et offert - le terme n'est pas usurpé - une autre dimension au jardin.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Mai 2007

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Juin 2008

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Juin 2008

Un jour viendra, sans doute, où des jardiniers manifesteront leur agacement face à cette « jungle envahissante » qui semblera contrarier, par son ombre et son volume, l'optimisation des récoltes. Il faudra alors au Service des Espaces Verts toute la diplomatie nécessaire à la sauvegarde de la chèvre et du chou, ce qui, comme on sait, n'est jamais acquis d'avance…

2.1.2. La réponse du jardinier à l'architecte…

Les abris conçus par les architectes mandatés par la Ville ne sont pas des cabanes. Accolés dos à dos par paires, ils offrent à chaque potagiste une surface de rangement au sol de deux mètres de large sur un mètre de profondeur. Une fois de plus, une histoire à dormir debout. Ces placards habillés d'acier accueillent quelques outils, une brouette et les inévitables accessoires à protéger de l'humidité ou de la concupiscence : engrais, produits de traitement, tuyaux d'arrosage et petit matériel pour se reposer ou se nourrir au jardin.
Leur manteau rouillé a vraisemblablement retenu les suffrages du jury de l'appel d'offre municipal au prétexte du mariage entre la tradition des matériaux et la modernité des lignes.

Qu'en ont fait les jardiniers ?

Celui-ci n'a guère attendu avant d'appliquer sur sa partie un efficace produit du commerce destiné à fixer la rouille. Élément indigne à son avis, la rouille est synonyme d'abandon, de défaut d'entretien et de laisser-aller. Un déshonneur vite évité par un soin immédiat, pied de nez irrévérencieux et sans appel au distingué geste architectural…

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Août 2004

Que nous dit cet aménagement aux allures de cabanon néo-languedocien ?

Sans doute que le cube des architectes ne correspond pas à l'idéal de son utilisateur.
Il s'agit ici de transformer la boite à ranger en cabane. Un treillage mural (destiné à cacher la rouille ?), le commencement d'une pergola et surtout, un semblant de génoise pour donner à ce couvercle plat un air de petit toit du midi. On notera que le dispositif est purement décoratif : il ne comporte qu'une seule rangée de tuiles.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Décembre 2004

Inutile dans sa fonction habituelle de rejet de la pluie loin de la façade, le débord de tuile est là pour suggérer un « vrai toit », solide et protecteur. Remarquons les fixations provisoires de la pergola effectuées au moyen de serre-joints : l'absence d'électricité pour percer l'épais acier oblige à bricoler avec légèreté.

Le pragmatisme jardinier est toujours à l'affût de ce qui va aider aux gestes quotidiens. Les ouïes d'aération prévues par le concepteur accueillent astucieusement les fers des outils ainsi suspendus.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2005

Les jardiniers de Malbosc s'installent…

Quand bien même l'abri n'est pas une cabane, il faut y retrouver les avantages de la villégiature.
Rapidement, un mobilier apparaît, le plus souvent étranger au monde du jardin : chaises ou fauteuils récupérés permettent de se poser devant l'œuvre en cours. Quel que soit son style, le jardin doit permettre la halte et la pause.
On notera la présence d'une plante artificielle. Pour « faire salon », comme à la maison ?

Avril 2006

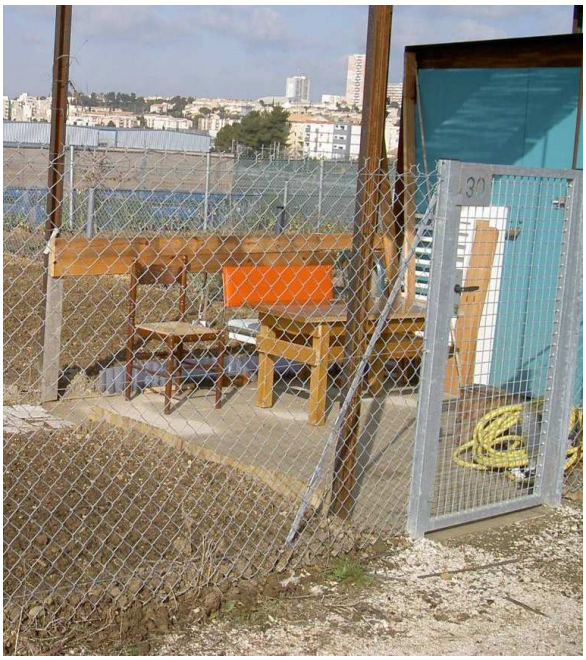

Février 2006

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault

Un tapis, lui-même jardin transportable ne l'oublions pas, contribue à personnaliser le devant de l'abri.
On est « chez soi ».

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Août 2008

Les abords de l'abri s'enrichissent de différents éléments destinés à le magnifier[585] et à lui donner les mesures d'une « vraie cabane » et même d'une maison.
Un portique, une treille verticale donnent de la profondeur à la terrasse. Un dallage assure la transition avec le jardin. A défaut de disposer d'une maison, on en figure les attributs.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Février 2006

Jouer sur les accessoires pour évoquer une maison ne contente pas toujours le jardinier. L'abri reste un rangement de 2 m². Alors, d'autres stratégies se mettent en place pour réellement transformer le placard en cabanon.

[585] Magnifier : 1 Célébrer comme grand. 2 Rendre plus grand. Dictionnaire Larousse *Lexis* 2009.
Les deux acceptions peuvent ici être retenues.

Appliquant le principe de la maison expansive, ce jardinier a investi sa terrasse pour augmenter sa surface « habitable ». Le rectangle rouge trace approximativement le volume initial de l'abri. Celui-ci a presque quadruplé. Le portillon du jardin est devenu porte de la cabane. Notons la présence d'un cadenas et d'une chaîne remplaçant la serrure jugée peu fiable.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Mars 2009. Côté chemin.

Côté jardin, la construction perd son caractère fortifié pour offrir un aspect plus aimable. Une fenêtre est ménagée, l'accès sans transition au jardin dénote un désir d'optimiser utilement l'espace. La double flèche rouge rappelle la dimension initiale de l'abri.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Août 2009

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Août 2009

L'intérieur de ce que nous pouvons désormais qualifier de cabane est tendu de rideaux. Un petit canapé permet de faire la sieste ou de prendre un verre. On aperçoit à gauche la porte verte de l'abri de départ, devenu, au sens propre, placard.

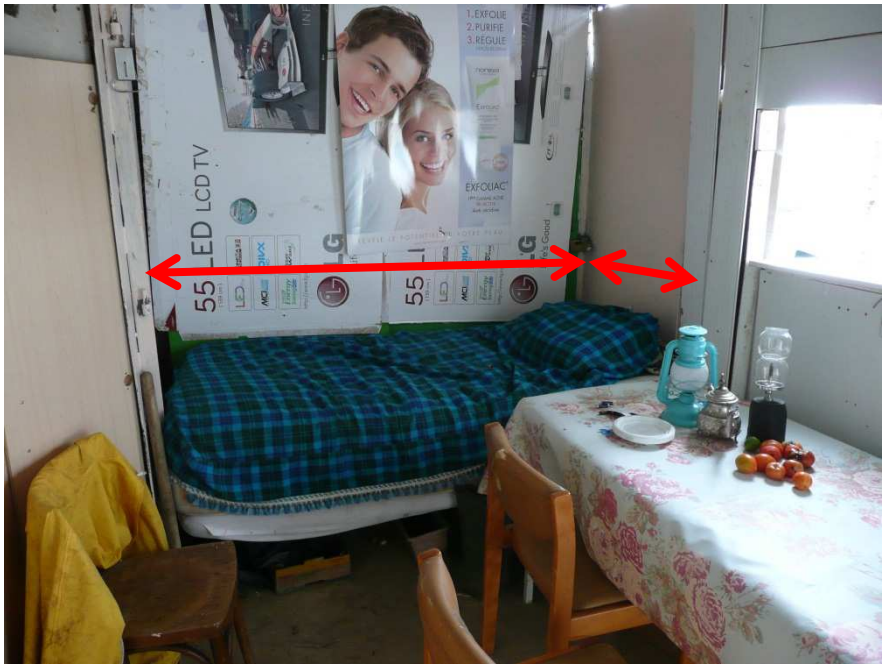

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Décembre 2011

Deux ans plus tard, le jardinier a supprimé les portes du placard pour ménager une alcôve accueillant le canapé lit et augmentant ainsi la surface d'habitation de 2m². On distingue sur la gauche les gonds de l'ancien rangement. Les outils restent désormais dehors. Sur la table, la lampe à pétrole évoque un usage nocturne de l'abri. Au mur, le panneau publicitaire servant de fond participe à la décoration intérieure. On y vante les qualités d'une crème de soin pour la peau et d'un téléviseur. Les attributs de la modernité s'installent au jardin…

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Décembre 2011

Une sorte de yourte dotée d'une protubérance annexe constitue l'abri de ce jardinier asiatique. Seule la tonnelle rappelle la disposition initiale de la construction.

2.1.3. L'exemple édifiant des tonnelles

Au printemps 2005, les abris sont dotés de tonnelles. Cet équipement était prévu dès la conception des équipements de Malbosc : les volumes du cube des abris et de la vaste pergola sont faits pour se marier harmonieusement. Le vocabulaire des jardins ouvriers est à nouveau décliné : l'armature est constituée de solides fers à béton (16 mm de diamètre), matériau fréquemment utilisé dans les jardins populaires pour différents usages tels que les piquets de clôtures ou les tuteurs.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Août 2005

Tout est prévu par le maître d'œuvre : plantation de plantes grimpantes au pied de plusieurs montants de l'édifice, pose et fixations de canisses sur toute sa surface.

Le résultat s'annonce à la hauteur des plus flatteuses maquettes architecturales…

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Juin 2008

Hélas ! Une fois de plus, le point de vue technocratique n'est pas celui des hommes de terrain. Les plantes grimpantes sont installées en l'absence des jardiniers et les informations concernant leur entretien distillées de façon aléatoire. La situation des jardins sous l'influence des vents dominants vient rapidement à bout des canisses qui ne procureront d'ombre qu'au cours du premier été. La hauteur de la pergola interdit son accès sans escabeau et les jardiniers n'interviennent pas pour consolider les premiers dommages afin d'éviter l'arrachement complet de l'écran végétal.

Au printemps suivant, la plupart des couvertures ont disparu.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Février 2006

Défaut de jeunesse, sans doute. L'objectif de la structure métallique est d'accueillir à terme une couverture végétale généreuse et il faut savoir attendre quelques années. Tous les jardiniers savent cela, on ne peut pas aller plus vite que la nature, objectera-t-on.

Certes. Mais faute d'avoir été associés au projet, puis impliqués dans sa réalisation, les jardiniers font de leur côté leur petit bonhomme de chemin et (s')arrangent, une fois de plus, avec ce qu'ils ont sous la main.

Les tonnelles ne leur conviennent pas pour deux raisons essentielles :
1/ placées à l'Est des terrains, en bordure de l'allée de service, elles procurent de l'ombre au plus fort de la journée estivale, entre midi et 16 heures, à **l'extérieur** du jardin. Il faudrait disposer sa chaise dans l'allée pour bénéficier de cette ombre bienfaisante…
2/ le plateau de la pergola est positionné à trois mètres de hauteur pour accueillir un volume conséquent de végétation lorsque celle-ci sera suffisamment développée. Cela paraît bien haut, lorsque l'on mesure 1,70 m…

Les pratiques du quotidien vont apporter des réponses immédiates à ces différences de point de vue.
1/ Si l'ombre n'est pas là où on le souhaite au moment voulu, il suffit d'en modifier la source :
Différentes stratégies sont alors mises en œuvre pour modifier l'emplacement de l'ombre portée : on prolonge vers l'est la pergola ou l'on modifie son angle par rapport au soleil.

Août 2005

Juin 2006

Novembre 2010
Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault

Dès le premier été, des excroissances apparaissent. Nous en comptons sur 15 % des jardins.
Un an après l'installation des pergolas « officielles », celle de l'architecte est nue, sans fonction, remplacée par une annexe entretenue par le jardinier.

Cinq ans après, la végétation n'est toujours pas au rendez-vous. Ce jardinier a remplacé les canisses par un plafond rigide, complété par un petite voile et un parasol pour l'ombre de l'après-midi.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Juillet 2009

Une solution intermédiaire consiste à conserver la couverture existante et à abaisser en l'inclinant sa partie voisine. Un classique parasol complète l'ensemble pour cette protection solaire à trois niveaux…

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Juin 2008

Plus brute, cette solution compose avec les ressources locales : des cannes de Provence sont récoltées à proximité et rapidement assemblées pour former une nouvelle protection inclinée, appuyée sur la structure d'origine.

2/ Le second défaut de cette pergola réside dans sa hauteur, disproportionnée tant qu'elle est nue, avec l'échelle de personnes vivant le nez tourné vers le sol.
Rapidement, des fausses pergolas (comme on dit des « faux plafonds » lorsque l'on double un plafond trop haut) apparaissent pour remettre à l'échelle du jardinier cette inaccessible protection.

La raison de la treille est parfois avancée pour justifier cette « sous-structure »: comment cueillir tranquillement les raisins s'il faut grimper sur un escabeau à chaque fois que l'on veut tâter une grappe ?
Mais le plus souvent, le motif invoqué est simplement que « c'était trop haut », sans plus de justification technique. C'est ce qui nous amène à penser que c'est bien une question d'échelle qui est en jeu ici. Indépendamment de la raison pratique, le jardinier ne s'y retrouve pas sous ce plafond trop haut. Les cabanes ne sont pas des cathédrales…

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Avril 2006

Parallèles à la structure de base ou inclinées pour accentuer davantage la proximité du toit, en matériaux pleins ou ajourés, les sous-structures constituent des réponses sans ambiguïté aux propositions du maître d'œuvre : « nous n'avions pas besoin de cela » semblent signifier les quelques 25 % d'aménagements « pirates ».

Février 2006 Août 2006
Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault

Sur les images précédentes, à droite, le prolongement en bois est spontanément bâti soixante-dix centimètres plus bas que sa grande sœur aînée métallique. Il est aujourd'hui recouvert de végétation saisonnière (une passiflore).

Nous faisons l'hypothèse qu'au-delà de la question d'échelle, c'est une recherche d'intimité et de protection qui est en œuvre dans ces ajouts qui entourent de plus près leurs concepteurs.

Les quelques exemples suivants illustrent ce besoin de fermer un espace trop proche de l'espace public. Rappelons ici que tous les abris sont en bordure d'allée, ce qui est le cas de nombreuses constructions récentes. Nous avons pourtant constaté que, spontanément, les jardiniers ont tendance à installer leur cabane à l'opposé du chemin d'accès collectif, au fond du jardin. On y est plus tranquille…

Juin 2006

Avril 2007

Août 2008

Août 2009

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault

Grilles et grillages pour accueillir des plantes grimpantes, bâches tendues et toiles suspendues comme des rideaux, de nombreuses adaptations permettent d'accentuer le sentiment d'être « chez soi ». La fermeture est rarement totalement imperméable. La végétation laisse passer la lumière et le regard, la bâche ne tombe pas jusqu'au sol, les rideaux peuvent s'ouvrir…

L'ajout de la sous-pergola a pour effet de ménager une espèce de grenier entre les deux structures. Ce gain de place est mis à profit pour stocker du matériel, que certains avaient déjà commencé à ranger sur le toit de l'abri.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - 2007, 2008

Ces aménagements permettent au jardinier de s'installer dans son univers, d'avoir du matériel à disposition sous la main, en cas de besoin. Un aspect rassurant pour ce jardinage précaire, une façon de s'établir[586]. Le module de base, dans sa froideur géométrique et lisse ne permettait pas ce confort.

[586] S'installer : *se fixer, s'établir en une résidence*. S'établir : *prendre place, fixer son domicile*. Dictionnaire Larousse *Lexis*, 2009.

Une initiative particulièrement osée annonçait un chantier prometteur mais il semble que les services de la mairie soient intervenus ici pour mettre un terme à cette entreprise. A l'inverse de ses pairs, ce jardinier avait décidé de surélever la pergola pour édifier une véritable toiture à deux pans. Une charpente apparut à l'issue d'un dimanche laborieux. La construction resta en l'état plusieurs mois, avant d'être remplacée par une structure plus simple mais rabaissée en dessous du niveau de la pergola.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Juin 2007

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Juin 2008

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Septembre 2010

Trois ans plus tard, la végétation a peu à peu envahi la structure qui, devenue inutile, disparut l'année suivante. Une sorte de déconstruction imposée par la puissance publique, puis par la nature et le temps.

Observons maintenant comment l'intervention progressive d'un jardinier fabrique peu à peu un nouvel objet plus conforme à son désir. Ce processus reprend de façon condensée plusieurs types d'aménagements évoqués précédemment.
Dans un premier temps, le potagiste abaisse le niveau de sa pergola et la limite très légèrement avec un rideau de bandes de plastique. Le toit est plein, ce qui laisse supposer que nous ne nous orientons pas vers un projet de treille.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Juin 2007

Six mois plus tard, une structure est montée pour fermer davantage l'espace. Il s'agit de rideaux en tissus fixés sur une armature de bois. La construction s'arrête aux limites de la pergola.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Janvier 2008

Un an plus tard, des cloisons sont venues remplacer les rideaux. L'ensemble a été repeint. Une planche ne laisse plus voir à travers le portillon. Les ouvertures sont juste occultées par des rideaux de tissu.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Mars 2009

Six mois plus tard, la cabane est prolongée de soixante centimètres sur sa longueur et la façade présente une nouvelle couleur. Les ouvertures sont au même endroit.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Août 2009

Un an plus tard, extension de 80 cm et nouvelle couche de peinture. Une pergola prolonge la construction. Le grillage est occulté par des plaques ondulées.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Septembre 2010

Près d'un an et demi plus tard, les projets expansionnistes semblent s'être assagis. En quatre ans, l'espace de rangement initial s'est agrandi de près d'un mètre chaque année, offrant au jardinier une surface cinq fois supérieure à ce que le maître d'ouvrage lui avait fourni.

Les aménagements ont été réalisés petit à petit, en fonction des opportunités du jardinier aménageur : baisser la hauteur de la pergola, la transformer en toiture plate, créer des parois légères (toiles et bandes de plastique), les remplacer par des matériaux pleins, progresser lentement dans l'agrandissement des surfaces couvertes. Le maître d'ouvrage ne semble pas avoir réagi à cette transformation progressive.

Jardins familiaux de Malbosc, Montpellier, Hérault - Janvier 2012

Un jardin se construit peu à peu, pas à pas, au fur et à mesure du temps qui passe, du temps disponible, des opportunités, des aléas, des influences voisines… Les schémas préconçus d'aménagement de jardins familiaux, structurels ou réglementaires, préservent rarement cette initiative qui compose avec les envies du jardinier, inclinaisons poétiques ou projets productivistes. L'expérience de Malbosc ne sera ni étendue (le projet initial prévoyait 200 parcelles) ni reproduite. Un autre site, diamétralement opposé par rapport à la ville, propose depuis 2008 des aménagements plus modestes d'un point de vue budgétaire et plus classiques sur le plan architectural. Il s'agit du site des Grands Grès, au bord de l'Autoroute A9.

En utilisant la même démarche chronologique, intéressons-nous à présent à l'évolution des abris du site toulousain de Monlong.

2.2. Les jardins de Monlong

2.2.1. Composer avec les usages

Déjà évoqués précédemment[587], les jardins de Monlong à Toulouse ont fait l'objet d'un programme municipal destiné à réorganiser ce site de jardins familiaux principalement cultivés par des réfugiés originaires d'Asie du Sud-est.
La vocation de ces jardins est essentiellement vivrière, avec des techniques s'apparentant souvent à du maraîchage : de nombreux légumes de la même variété produits simultanément et une forte densité de culture. Leur fonction économique est donc prépondérante, mais non dénuée d'une forte charge symbolique. Les Hmong restent en effet très attachés au travail de la terre et à sa dimension nourricière. De ce point de vue, ces jardins s'inscrivent dans leur processus d'insertion économique et sociale, mais aussi dans une stratégie de valorisation de savoir-faire et de sauvegarde d'un lien fort avec les éléments naturels.
L'investissement symbolique se cristallise plus particulièrement sur la nature des plantes cultivées, lesquelles permettent de maintenir une alimentation proche de celle d'avant l'exil, et sur la production elle-même, qui témoignent de compétences transférables dans ce lointain pays d'accueil, en jouant un rôle économique notable.
Pour ces raisons, sans doute, l'investissement dans les cabanes et dans les aménagements habituellement valorisés sur les jardins en lotissement restait anecdotique, au profit des serres horticoles et de grandes treilles en bois destinées à supporter les cultures grimpantes.

Au milieu des années deux mille, la municipalité de Toulouse a souhaité réhabiliter ce site plus ou moins marginal et organisé de façon autonome, installé en bordure d'une usine d'incinération des ordures ménagères, aux extrémités d'un parc boisé longtemps abandonné et que la Ville souhaitait ouvrir au public.
La réhabilitation et l'extension du site, passaient par une amélioration des infrastructures (abris, clôtures, accès, distribution de l'eau) et une ouverture à d'autres jardiniers, basée sur la mixité sociale. Confiée à des intervenants expérimentés[588], la maîtrise d'œuvre reposait sur une concertation approfondie avec les occupants du lieu, afin de préserver leurs usages. La nouvelle légitimité de ces jardins passait par une normalisation souhaitée aussi attentionnée que possible.
Les professionnels de SaluTerre ont eu pour préoccupation de partir des données physiques, fonctionnelles et symboliques du terrain et de ses acteurs pour réfléchir, avec eux et avec les Services de la Ville, aux aménagements à envisager. Nous n'avons pas eu l'opportunité de suivre l'intégralité de leurs travaux, mais plusieurs visites sur le site au cours du processus de changement,

[587] Cf. *supra* p. 184 et suiv.
[588] La SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production) SaluTerre, membre du Réseau le Jardin dans Tous Ses Etats, représentée par Eric Prédine et Franck David.

complétées par des entretiens avec les services de la Ville et la SCOP SaluTerre, nous ont permis de mettre en perspective les intentions du maître d'ouvrage et les usages des jardiniers.

Les deux plans ci-dessous permettent de visualiser la place centrale du parc, qui sépare les deux lots de parcelles Nord et Sud.

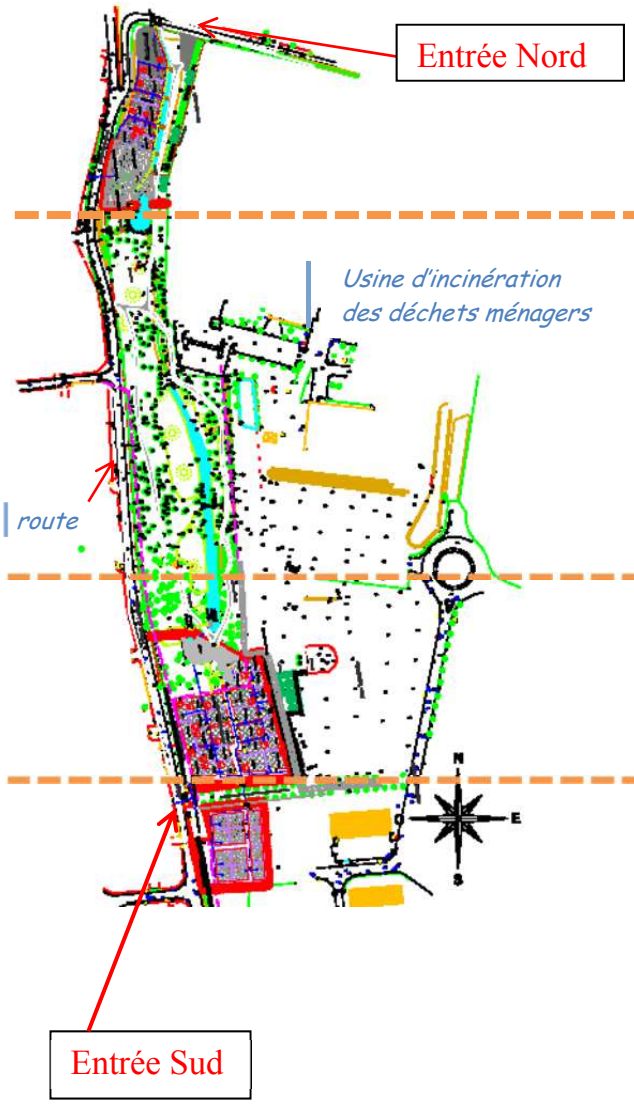

Parcelles Nord, majoritairement cultivées par des jardiniers maghrébins

Parc de Monlong : espace boisé, peu entretenu pendant des années, assimilé dans notre texte à « la forêt ».

Parcelles Sud, majoritairement cultivées par des jardiniers hmong.

Nouvelles parcelles aménagées par la Ville de Toulouse en 2008.

Jardins de Monlong, d'après un plan fourni par la SCOP SaluTerre. Echelle 1/1500

Nous avons choisi d'étudier plus particulièrement la partie Sud du site, pour la spécificité culturelle de ses jardiniers et l'apparente unité de pratiques de jardinage. Le plan suivant en détaille la composition.

Plan des parcelles Sud - détail.

A gauche, les nouvelles parcelles aménagées par la Ville en 2008
Au centre, les 19 parcelles prexistantes
A droite, le parc et la source
Les traits gras en rouge figurent les clôtures périphériques des deux lotissements séparés par un passage publique.

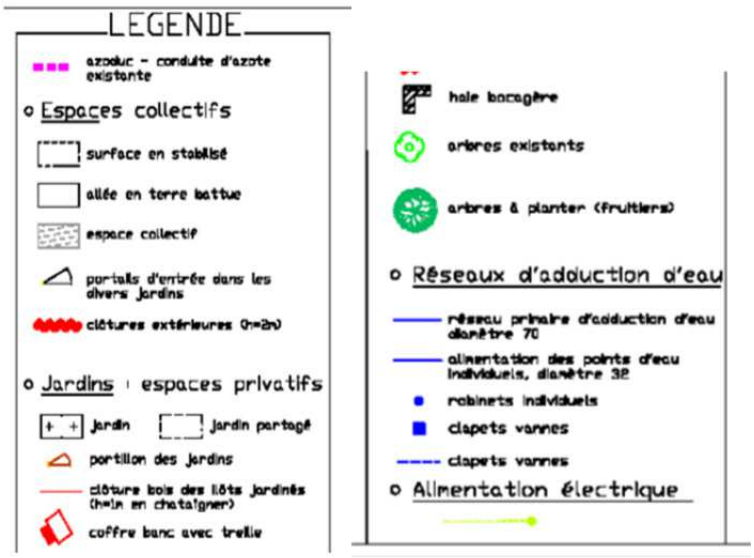

Jardins de Monlong, d'après un plan fourni par la SCOP SaluTerre. Echelle 1/125

La conception et la livraison de nouveaux abris offraient, comme à Malbosc, l'occasion d'observer la façon dont les jardiniers utilisaient le produit préfabriqué et de mesurer les éventuels écarts entre les intentions du maître d'ouvrage, issues d'une concertation avec les futurs utilisateurs, et les pratiques du quotidien.

Nous allons donc nous pencher sur les usages de ces coffres-treilles, offerts aux jardiniers anciennement installés comme aux nouveaux arrivants.

Cet abri rudimentaire, forme de proto-cabane, est composé de branches mortes ramassées dans le bois voisin et de morceaux de mobilier récupérés. Il s'agit davantage de constituer les prémices d'un abri sommaire que de construire une cabane. La technique de couverture rappelle les charpentes des treilles évoquées pages 274 et 275.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2006

Ce type d'architecture légère a inspiré le modèle proposé en 2008 dans le cadre des nouveaux aménagements municipaux. En effet, il ne s'agit pas à proprement parler d'une cabane, mais d'une pergola chapeautant un banc-coffre fermant à clef. Élaboré après plusieurs concertations organisées avec les jardiniers, le dispositif reprend le vocabulaire des treilles de bois qui équipent déjà une grande partie des jardins. Les concepteurs comptent sur l'habileté des jardiniers pour couvrir la structure d'une végétation adaptée.
Le solide banc permet de ranger les outils et accessoires en sécurité et de s'asseoir à l'ombre.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2008

L'installation de plusieurs unités doit constituer un ensemble aéré et proposer une alternative originale à la cabane.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - Juillet 2008
Aménagement de nouvelles parcelles.

Sur le nouveau site de jardins, non encore cultivé en 2008, les abris offrent leur transparence, en résonance avec les barrières de châtaignier proposées pour clore chaque parcelle.

La proposition des maîtres d'œuvre tient compte de cette technique de culture sur pergolas utilisée dans ces jardins. La demande de cabanes ne s'exprimait pas fortement : elles sont peu représentées en 2006, début du programme de réhabilitation. Cet abri coffre était donc supposé convenir aux jardiniers, en offrant la même protection que les nombreuses pergolas déjà en usage.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2008

Aux premier et troisième plans, deux abris préfabriqués commencent à se végétaliser.

Au centre, une pergola auto construite est entièrement couverte de végétation.

Un réseau de ficelles tendues de la clôture à l'abri permet de guider les jeunes pousses vers l'endroit qu'elles doivent investir.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2008

Il y a ici une intention manifeste d'utiliser la pergola livrée par la Ville conformément à sa fonction : un support pour les plantes destiné à former un abri léger qui ne soit pas une cabane.
Mais ce n'est pas toujours le cas. D'autres jardiniers profitent opportunément de cette structure en bois pour édifier de nouvelles constructions.

2.2.2. La réponse du jardinier à l'aménageur

Avant l'intervention de la Ville, les cabanes étaient peu nombreuses, mais d'autres stratégies permettaient de se mettre à l'abri des regards ou du soleil. En été, les cultures sur les vastes structures de bois offraient de larges couloirs ombrés, à l'intérieur desquels les jardiniers trouvaient refuge. A la fin de l'hiver et au printemps, des serres horticoles permettaient de cultiver des variétés fragiles et de gagner quelques semaines sur la production en plein air. On apercevait quelques outils, des bidons, des vêtements, des tuteurs rangés sous la fragile protection du végétal ou du plastique. L'envie de cabane semblait atténuée par l'existence de ces jardins suspendus et des abris de plastique. Aucun règlement n'interdisait pourtant la construction d'abris fermés.

L'arrivée des pergolas constitue une petite révolution culturelle. Puisque le maitre d'ouvrage aménage, pourquoi ne pas profiter de ce nouvel équipement pour s'installer encore plus confortablement ?
La pergola est assez vite investie par quelques jardiniers comme un squelette apte à être habillé d'une peau protectrice. Apparaissent alors des ébauches de cabanes plus ou moins abouties : un toit, un grenier, un ou plusieurs murs…

A gauche de l'image ci-dessous, les courges du voisin colonisent volontiers un abri auto construit, tandis que celui de la Ville est équipé d'une toiture plate ajoutée, qu'aucun végétal ne semble devoir couvrir.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2008

Plaques de polycarbonate, planches et matériaux divers viennent occulter les architectures légères. Les jardiniers hmong qui possédaient déjà une cabane transforment peu la pergola qui leur est livrée. Certains ajoutent un toit, mais la plupart l'utilisent selon ce qu'avait prévu l'aménageur, comme support pour leurs plantes. En revanche, certains qui n'avaient pas pris l'initiative de créer un abri se sont saisis de cette structure pour l'habiller en la couvrant et en la fermant plus ou moins.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2008

On retrouve ici la même volonté observée à Malbosc (Montpellier) de rabaisser la hauteur des « plafonds », ménageant par la même occasion des petits greniers de rangement.

Les nouveaux arrivants, parmi lesquels figurent peu de Hmong, ont tendance à transformer petit à petit les pergolas en pseudo-cabanes plus ou moins complètement fermées. La trop grande transparence des installations fournies par la Ville ne semble pas répondre au besoin d'une architecture protectrice.

Gaston Bachelard le souligne : le coin procure un sentiment de sécurité et contribue au dialogue entre le dedans et le dehors[589].
Lorsque le dedans est trop pénétré par le dehors, des murs viennent alors réinventer le coin, l'abri, la cabane.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2012. Photographie Catherine Frey.

A gauche, une première ébauche de fermeture, faite d'un tapis. L'intervention du jardinier reste légère et réversible. L'abri permet de protéger des vêtements, accrochés à une forme de penderie.
A droite, la fermeture constituée de tissus est encore partielle, mais l'abri présente certains attributs d'une petite cabane : une table, un petit meuble de rangement, un porte-manteau viennent enrichir l'équipement.

Ici aussi, un matériau léger (une bâche) est employé pour couvrir la pergola, en formant une sorte de casquette abaissant le rebord du toit sans modifier sa hauteur. Il s'agit de faire de l'ombre et de protéger de la pluie. Les murs ne ferment pas totalement l'abri.
Clin d'œil à la pergola absorbée par le nouvel agencement architectural, une structure de bambous est installée devant l'abri et attend la végétation qui apportera à son tour de l'ombre. Clin d'œil, mais aussi hommage…

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2012. Photographie Catherine Frey.

[589] Gaston Bachelard, *op. cit.,* 1957, p. 130-139.

La présence de cette nouvelle treille légitime en effet l'idée des maîtres d'ouvrage de l'avoir proposée dans les nouveaux aménagements, mais conteste les conditions de sa mise en œuvre. L'ombre des végétaux est la bienvenue, mais une pergola ne remplace pas un toit.

Revenons en 2006, période antérieure à l'intervention de la puissance publique.

Ci-dessous, cet abri présente un modèle vers lequel semblent spontanément s'orienter les aménagements effectués par les jardiniers sur les abris livrés par la Ville : La pergola est présente, voisine de l'abri et susceptible de lui offrir une couverture supplémentaire, comme une deuxième peau facultative et saisonnière.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2006

La fermeture de l'abri est sommaire, l'inviolabilité n'est pas vraiment recherchée. Il s'agit de cerner un espace sans pour autant en interdire l'accès. Pas de porte ni de serrure comme dans une cabane « classique ». A cette époque le site était plus confidentiel et sa protection périphérique le préservait assez efficacement des intrusions.

Hormis l'absence assez inhabituelle de fermeture complète de la cabane, cette composition rappelle de nombreux exemples d'architecture vernaculaire aperçus dans d'autres sites de jardins. Elle semble plus proche des aspirations des jardiniers : une cabane - rangement, à laquelle vient s'adosser une pergola offrant un espace protégé mais ouvert sur le jardin.

La Ville, en voulant éviter la « cabanisation », a conçu un objet intermédiaire, le coffre-treille, à mi-chemin entre le placard et la cabane. Le premier étant jugé insuffisant, les jardiniers n'ont eu qu'à s'appuyer sur la structure de la treille pour réinventer la seconde. La « cabanisation » était en marche…

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2012. Photographie Catherine Frey.

A gauche, des éléments de mobilier démontés viennent s'appuyer sur la pergola, selon le mode de construction des maisons à ossature bois. Le banc-coffre conserve sa fonction première. La réalisation n'est peut-être pas achevée au moment du relevé photographique et de la rédaction de ces lignes.
A droite, une toile de parasol vient coiffer le squelette de la tonnelle, fermée elle aussi par des matériaux opaques. Un passage étroit, de la taille d'une porte, permet de pénétrer dans l'abri.

Ci-dessous, les pergolas ont pris des allures de petits fortins massifs. La cabane de droite est pourvue d'un élégant toit à quatre pentes.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2012. Photographie Catherine Frey.

En décembre 2012, soit deux ans et demi après que les aménagements aient été livrés, les deux tiers des coffres-treilles (dix sur quinze) ont été transformés sur les nouvelles parcelles.

Les clôtures n'échappent pas à ce phénomène de fermeture.
Les barrières aux accents champêtres font l'objet d'adaptations variées contestant leur perméabilité au regard et au passage.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2008

Les installations initiales sont doublées de nouvelles traverses, surélevées, fermées par un grillage interdisant le passage des petits animaux, occultées par un doublage de végétaux secs. Des portes d'accès connaissent les mêmes transformations.

Jardins de Monlong, Toulouse, Haute Garonne - 2012. Photographies Catherine Frey.

La table, installée par la Ville sur les parties communes pour « favoriser la convivialité », s'oppose au geste de fermeture du jardin voisin. Les espaces publics et intimes - pour ne pas dire privés - se côtoient mais refusent la transparence paysagère et sociale envisagée par le maître d'ouvrage.

Ces transformations opérées depuis 2008 n'ont pas provoqué de réaction forte de la part de la Ville. Pourtant, le règlement intérieur du nouveau site des jardins familiaux de Monlong, préconise au paragraphe *Respect du site de Monlong - respect de la nature*

> Pour tout aménagement sur la parcelle (cabanes, haies, clôtures…), les jardiniers devront se conformer aux avis de la commission, répondant ainsi à un objectif de sécurité et à une unité esthétique, paysagère et environnementale. La commission de suivi pourra émettre un avis sur le choix des matériaux.

On imagine aisément que « la commission », si elle existe, aurait dû prendre des mesures destinées à préserver « l'unité esthétique, paysagère et environnementale » du lieu. Nous l'avons souligné, les maîtres d'œuvre et d'ouvrage ont été guidés par le souci de concevoir, en concertation, des aménagements adaptés à leurs usagers. Sans doute paraît-il difficile aujourd'hui d'intervenir sur les choix faits par les utilisateurs du site ? Car ce sont bien eux qui définissent au quotidien, selon leur usage, les aménagements qui leur semblent appropriés.

2.2.3. S'abriter selon son usage

L'exemple de Monlong illustre comment deux usages du jardin conditionnent des aménagements différents, en l'occurrence le recours à une architecture ouverte ou fermée.

Les primo-jardiniers cultivent pour la plupart dans une logique de maraîchage (produire en grande quantité les mêmes variétés de légumes, sur des superficies nettement supérieures à celles de jardins familiaux classiques). Leur usage du jardin est donc assimilé à une véritable activité de production, à usage familial mais aussi pour certains, professionnel. On vient au jardin avant tout pour travailler. La dimension résidentielle du potager éloigné du domicile reste secondaire. Eric Prédine, maître d'œuvre de l'étude de réhabilitation du site, concepteur des pergolas et par ailleurs amateur de siestes, remarque que ces jardiniers ne pratiquent pas au jardin cette activité réparatrice promue par le philosophe Thierry Paquot[590]. Leurs jardins sont davantage des lieux de travail que des espaces de loisir. Peu d'abris sont édifiés et on se contente pour s'abriter de la protection offerte par les tunnels végétaux ou de plastique. L'opportunité des pergolas fournies par la Ville incite certains jardiniers à les transformer en abris plus conséquents, sans y apporter un investissement symbolique très important : on ferme sommairement, avec ce que l'on a sous la main : il ne s'agit pas d'une petite maison.

Les derniers arrivants s'inscrivent très nettement dans une logique de jardin de loisir[591]. On vient pour passer un moment agréable et la cabane, élément essentiel du séjour résidentiel, leur fait défaut. Lors de la livraison des jardins, en été 2008,

---

[590] Thierry Paquot, *L'Art de la sieste*, Éditions Zulma, Paris, 2005.

[591] Informations recueillies par téléphone auprès des chargés de projet au cours du 2ème trimestre 2012. Nous n'avons pas pu retourner sur le site pour photographier les aménagements ou nous entretenir avec les jardiniers.

les pergolas n'offrent aucun couvert végétal contre le soleil ou la vue des voisins. Pourquoi attendre une hypothétique végétalisation pour s'abriter ? Et quand bien même la pergola se végétaliserait, elle ne deviendrait pas une cabane… Alors qu'il ne faut pas grand-chose pour transformer le squelette de bois en petit abri.

La relation au jardin n'est donc pas la même entre les deux générations de jardiniers de Monlong. Le rapport à la cabane est en relation étroite avec le type de jardinage envisagé. La pergola ne répond qu'à certains usages des jardins et pose à nouveau la question de l'appropriation (au sens d'être approprié à un usage) des équipements :

- encore dépourvue de végétation, sa toiture parait, comme à Malbosc, trop haute à ses utilisateurs. Il en sera sans doute différent une fois que la pergola sera couverte de feuilles.
- le volume des coffres ne présente pas une hauteur satisfaisante pour s'asseoir confortablement. En particulier, la taille des jardiniers asiatiques est incompatible avec ce volumineux siège qui offre une assise trop élevée.
- enfin, des difficultés d'approvisionnement et de marché ont précipité la fabrication des coffres-treilles, lesquels n'offrent pas une qualité de bois et une étanchéité satisfaisantes.

Autant de raisons très matérielles pour les jardiniers d'ignorer ou de transformer ces objets afin de les adapter à leurs besoins. Les motifs culturels et psychosociaux viennent s'ajouter à ces distorsions techniques :

- usages du jardin (individuel, familial, en terme de production, de loisir, de fréquence…)
- représentations personnelles de ce qu'est un abri
- rapport au produit préfabriqué, à l'institution
- besoin d'exprimer des savoir-faire, d'affirmer des signes de distinction.

Les paramètres sont multiples et nous n'en citons que quelques-uns pour évoquer la complexité des enjeux.
Malgré la qualité de la concertation mise en œuvre pour améliorer les installations du site de Monlong, le *hiatus* entre le programme institutionnel et les pratiques du quotidien apparaît à nouveau. La volonté de rationaliser les aménagements se traduit le plus souvent par une généralisation et donc une uniformisation des équipements. On cherche, avec la meilleure volonté du monde, les modèles qui satisferont au mieux les critères des jardiniers, des habitants voisins, des techniciens municipaux (personnel technique, des marchés publics, des services sociaux…), des élus, des fabricants… L'enfer est, dit-on, pavé de bonnes intentions, mais ici, un seul modèle de pavé est préconisé…

La difficile adéquation entre les projets institutionnels et individuels est une composante récurrente des lotissements de jardins. Qu'ils soient gérés par une association de jardiniers ou par une collectivité territoriale, la tension entre « décideurs » et jardiniers est d'autant plus vive que les premiers, parfois, ne jardinent pas et que les seconds agissent dans un territoire d'expression à fort investissement symbolique. Jardiner n'est pas anodin. L'intensité du rapport à la

terre et la relative liberté qui caractérisent ces jardins éloignés du domicile contribuent à une grande implication des jardiniers dans leur épopée potagère. Intervenir dans cette aventure somme toute très personnelle, relève parfois de l'intrusion, souvent du malentendu, dans une histoire intime.

Les contraintes de l'autorité ne s'exercent pas seulement à travers ses volontés d'aménager. Elles peuvent *a contrario* se manifester par l'absence de projet institutionnel en matière de disponibilité foncière et d'aménagement.

Quittons ces potagistes collectivement dotés par la puissance publique, pour nous intéresser à des jardiniers isolés et déshérités, mais initiateurs de jardins urbains très fortement investis.

2.3. Les jardins transitoires de New York

Cette étude consacrée aux jardins réalisés sur l'espace public de New York par des personnes sans-abri est le fruit d'un travail photographique de Margaret Morton et d'une approche sociologique de Diana Balmori, engagés au début des années quatre-vingt-dix [592].

Le titre, *Transitory gardens - Uprooted live,* évoque la dimension transitoire de ces réalisations et suggère la situation déracinée (*uprooted*) de leurs jardiniers. Nous reviendrons plus longuement sur ces termes.
Pour caractériser leurs jardiniers, les auteurs utilisent le terme *« homeless »,* littéralement *sans foyer*, qui se traduirait en français par *sans-logis, sans-abri,* ou *sans domicile fixe*.
Aucune de ces traductions ne rend compte réellement de la situation de ces jardiniers au regard de leur habitat : certains disposent d'un appartement squatté, d'autres d'abris plus ou moins précaires. Leur point commun est la fragilité administrative ou matérielle de leur « résidence »et l'existence d'un jardin plus ou moins végétalisé ou cultivé, qui représente ici un lieu de référence, un point fixe, même provisoire.

Ces jardins s'inscrivent de façon singulière dans notre recherche consacrée aux jardins « éloignés » du domicile, puisque leurs concepteurs n'en ont pas à proprement parler, ou qu'ils jouxtent directement ce qui leur tient lieu d'habitation. Nous verrons que les caractéristiques de ces réalisations, notamment leurs éléments non végétaux, les rendent particulièrement pertinents dans le cadre de notre recherche. Mais s'agit-il bien de jardins ? Sans doute, puisque « leurs concepteurs les qualifient comme tels[593]».

Diana Balmori et Margaret Morton rappellent le caractère intrinsèquement provisoire de tout jardin, son impermanence, rappelant que les jardins historiques, préservés sur une longue durée, sont, au jour où on les considère, des recréations et non des objets intemporels et immuables. Pour elles, tous les

[592] Diana Balmori, Margaret Morton, *Transitory gardens, Uprooted life,* Yale University Press, 1993.
[593] Traduction, p. 10.

jardins sont donc essentiellement transitoires et construits pour « donner une illusion de permanence[594]».
Cette dimension transitoire, prise au sens de *provisoire*, *temporaire*, peut aller jusqu'à l'éphémère, tant la précarité de leurs maîtres d'œuvre, leur absence de maîtrise du foncier, leur instabilité rendent fragile leur création. Le dictionnaire Lexis de la langue française[595] nous suggère l'idée que ce qui est transitoire est « passager » et « ne dure pas ».

Différents types de jardins sont présentés :

- Les jardins communautaires, collectifs, souvent vivriers, bénéficiant parfois d'une tolérance, voire d'une reconnaissance institutionnelle,
- Les jardins « appropriés » et de « squatters » occupés par un ou plusieurs habitants du quartier, sans reconnaissance légitime,
- les jardins de sans-abri, les plus précaires, mais sans doute les plus investis et vraisemblablement les plus « parlant ».

Il convient de distinguer ces derniers des jardins communautaires, qui offrent relativement une plus grande chance de pérennité, parce qu'installés dans des dents creuses de la ville (*vacant lots*, des lots de terrain restés vacants), profitant des rares espaces négligés par les investissements immobiliers. Ces jardins communautaires, initiés en Amérique du nord dans les années soixante-dix, fortement médiatisés, défendus par des groupes de pression, ont acquis une certaine légitimité et bénéficient, pour une partie d'entre eux, d'un programme de soutien par la ville de New York (l'opération *« green thumb »,* pouce vert). Véritables jardins de quartier, leur intérêt collectif leur assure une relative protection, tant que la pression foncière ne vient pas remettre en cause leur existence. On en a compté jusqu'à 750 à New York dans les années quatre-vingt-dix, avant que le réinvestissement immobilier des quinze dernières années ne fasse disparaître plusieurs dizaines d'entre eux sur des secteurs autrefois désinvestis et aujourd'hui *gentryfiés*, tel le quartier de Harlem.

La plupart des jardins des sans-abris occupent l'espace réservé aux piétons et sont de ce fait très exposés. Leurs homologues communautaires sont en général mieux lotis, car souvent insérés entre deux immeubles, au second plan des flux de circulations. Installés sur des milieux incultes, ces jardins ne présentent principalement que des cultures hors-sol, dans des containers ou à défaut un peu de terre contenue sur le sol goudronné par des bordures en pierres ou en matériaux de récupération.
Composés d'objets de rebuts récupérés dans des poubelles, sur des chantiers ou abandonnés sur la voie publique, ces espaces comportent en général peu de végétaux, rarement alimentaires : la mobilité obligée des jardiniers, le coût et la difficulté pour trouver des plantes, l'absence d'eau disponible à proximité en sont la principale raison. Les plantes spontanées (lierre, ailantes...) composent souvent l'essentiel de la palette végétale. Les plantes artificielles répondent en grande

[594] Traduction, p. 1.
[595] Éditions Larousse, 1987.

partie à ces contraintes et aux opportunités de récupération sur les trottoirs new-yorkais. De la même façon, les animaux et les personnages en plastique ou en peluche sont particulièrement présents, et parfois prédominants dans la mise en scène de ces jardins.

Nous nous sommes plus particulièrement intéressés à quatre jardins de cet ouvrage, issus d'initiatives individuelles. La personnalité de leurs jardiniers et leurs intentions s'y affirment davantage que dans les jardins collectifs, qui prennent parfois des airs de jardins publics[596].

[596] Une autre forme de petits jardins en pots sur les trottoirs mérite d'être signalée au Japon. Voir à ce sujet : Michel Butor, Olivier Delhoume, *Jardins de rue au Japon*, Éditions Notari, Genève, 2010, ainsi que les *Micro implantations Florales*, initiées dans certaines villes de France, sur une idée de Bernard Maret à Lyon.

2.3.1. Le jardin d'Anne

Le « jardin d'Anne » (*Anna's garden*) présente une impressionnante accumulation de poupées et d'objets en peluche, installés sur des petits sièges, accrochés à des branches, appuyés, voire ficelés à des arbres. La plupart des poupées sont mutilées et ont été trouvées telles quelles. L'espace n'est pas vraiment jardiné et s'apparente plutôt à une petite forêt urbaine peuplée d'êtres fantomatiques. Il semble s'agir d'une végétation spontanée et peu organisée d'ailantes et de lierre.

Le jardin d'Anne, New York. Photographie Margaret Morton (p. 37)[597].

L'auteur distingue[598] : « deux jardins juxtaposés : un jardin d'Eden pour les animaux et les plantes et un jardin de l'enfer pour les poupées humaines ». Elle nous apprend que la jardinière vit seule, « recluse » dans un immeuble face au jardin, « ne parle à personne » et, d'après ses voisins, « vient d'Europe de l'est et vécut enfant dans un camp de concentration ». Cette installation semble être une exposition destinée au passant. Les visages des personnages et des animaux sont tournés vers l'extérieur du jardin, constituant un impressionnant rassemblement de statues intimement mêlées au végétal.

[597] La pagination entre parenthèses renvoie au livre de Diana Balmori et Margaret Morton.
[598] Diana Balmori, Margaret Morton, *op. cit.,* p. 39, pour tous les extraits relatifs à ce jardin.

On aurait pu imaginer une composition mettant en scène une joyeuse assemblée de personnages rassemblés en une classique réunion dans un jardin d'agrément. Les ours en peluche, petits singes et poupées auraient alors offert l'image amusante d'une société conviviale occupée à passer un moment agréable. Il n'en est rien. Sur les photographies dont nous disposons, nous ne distinguons pas le « jardin d'Eden » du « jardin de l'enfer » évoqués par l'auteur, mais une inquiétante accumulation de corps fatigués et mutilés. La photographie en noir et blanc contribue toutefois vraisemblablement à cette atmosphère dramatique. Une fois informé de l'histoire personnelle de la créatrice de ce jardin, on ne peut s'empêcher de penser aux terribles images publiées après la découverte des camps de concentration nazis.

Le jardin d'Anne, New York. Photographie Margaret Morton (p. 38).

Le phénomène du petit personnage placé dans un jardin comme un clin d'œil est ici poussé à son paroxysme. L'accumulation fait surgir ces personnages au premier plan, ils deviennent l'objet essentiel de ce jardin, dans une dramatique réunion qui interpelle le passant.

2.3.2. Le jardin de James

Le jardin de James, New York. Photographie Margaret Morton (p. 69).

James, la soixantaine approchant, décrit le jardin qu'il a conçu devant sa tente installée dans un lot vacant appartenant à la ville de New York. Il explique que si personne n'a volé sa pierre peinte présentant un visage en pleurs, c'est parce que l'objet est volumineux et trop lourd à emporter. La tête de mannequin située à la droite de la pierre peinte est fichée sur un piquet. Son crâne est percé par un couteau, un fusil en bois la menace à bout portant. Malgré plusieurs vols ou dégradations d'objets divers dans son jardin, cette tête non plus n'a pas été volée, bien que facilement transportable. James attribue cette sauvegarde au fait que les voleurs « n'auraient pu la mettre nulle part ailleurs. S'ils l'avaient mise ailleurs, on aurait su où » (p 72). Sa création semble attachée au lieu, tellement particulière que, comme une pièce exceptionnelle de musée, sa renommée en ferait un butin difficilement négociable car trop aisément identifiable. C'est dire l'importance symbolique de ces installations, auto protégées par leur caractère unique, attachées virtuellement au lieu par un effet quasi magique les prémunissant du vandalisme. Certes, les contre-exemples existent, nombreux, mais le discours de ce jardinier illustre l'investissement symbolique pouvant être opéré sur ces figures. Une fois installées, elles « s'attachent » au lieu, devenant en quelque sorte leur génie tutélaire, auquel le jardinier semble lui aussi s'attacher.

2.3.3. Le jardin d'Angelo

Angelo vit dans un petit abri au bord de l'Hudson. Sur le devant, on remarque deux petits jardins entourés de pavés en granit et, pour le plus grand, de grillage à poules. Le plus petit est constitué d'une boite en bois « à peine plus grande qu'une boite de chaussures » (p. 82).

Le jardin d'Angelo, New York. Photographie Margaret Morton (p. 85).

On retrouve dans ces jardins une collection de jouets et poupées, pour la plupart donnés par des passants :

« Beaucoup de gens viennent par ici [...] et disent "où avez-vous trouvé tous ces trucs ?". Je réponds que je ne les ai pas achetés. Les gens qui viennent ici les déposent là. C'est comme un musée. Ils viennent et disent : "voulez-vous le petit jouet, je vous le donne ?". Et... personne n'y touche. Il y a une barrière de serpent, le serpent du jardin prend soin des choses [...]. La dernière semaine de Noël, j'ai acheté un tigre. Il fait six pieds de long et un pied et demi de haut. Je l'ai payé cinquante dollars. Bien sûr, ils m'ont fait une réduction, parce que je leur ai dit ce que j'allais faire avec. Mais c'est un gros, vraiment gros, et jusqu'à présent, personne ne l'a volé » (p. 82, 84).

Le jardin d'Angelo, New York. Photographie Margaret Morton (p. 83).

Angelo évoque également une petite fille de sept ans qu'il sauva d'une noyade en se jetant dans l'Hudson au mois de février. Son père, drogué, vint le voir en hurlant, sans même le remercier. Mais le lendemain, la petite fille « revint d'elle-même et [lui] apporta une petite poupée Barbie. Regardez, elle est dans le jardin » (p. 84).

Les animaux et les objets ont ici une autre signification. Ils sont le fruit d'un échange (verbal) avec les visiteurs, sorte de participation du passant à l'aménagement du jardin, contre-don dans le cas de la petite fille sauvée des eaux. Ils maintiennent symboliquement le lien social de cet homme qui a connu une déchéance sociale (autrefois marié, propriétaire d'un petit restaurant, trois enfants ayant aujourd'hui des situations professionnelles dont il est fier). Ce jardin est donc ouvert aux visiteurs qui vont l'alimenter par leurs dons. Son intégrité est préservée par une tête de serpent coincée dans le grillage du « grand jardin » et, vraisemblablement, le tigre de près de deux mètres acheté par le jardinier.

2.3.4. Le jardin du pingouin[599]

Le jardin du pingouin, New York. Photographie Margaret Morton (p. 53).

Cette installation met en scène des animaux en peluche de tailles diverses, assis sur des fauteuils. Un apparent sourire leur donne un aspect détendu. On imagine une petite famille confortablement installée pour profiter d'un moment de détente.
Image d'une situation vécue ou rêvée par son auteur ? La scène offre au passant une existence fantasmée, à la fois ironique et douloureuse :
- pied de nez au confort bourgeois, en opposition avec la précarité de l'abri en toile, au second plan.
- déclaration d'une existence résidentielle (c'est ici que quelqu'un habite), mais aussi, affirmation d'une résidence existentielle (j'existe parce que je réside, je ne suis plus un *homeless*).

Cet usage de l'architecture et de l'art des jardins, au-delà du besoin fonctionnel d'habiter et de l'agrément du jardinage, est une opportunité d'affirmer son existence sociale. Le jardin « dit »que son jardinier existe. Mieux, il affiche des éléments superflus, car non strictement nécessaires à la seule rationalité

[599] La dénomination nous revient. Les auteurs n'ont pas donné de nom à ce jardin.

architecturale ou horticole. Pouvoir (s')offrir le superflu lorsque l'on est démuni : le comble du luxe ! Et peut-être simplement de l'affirmation d'exister.

Ici encore, intervient la fonction ostentatoire de l'art des jardins et du jardinage. Ce n'est pas tant l'objet fini qui importe, que le savoir-faire de celui qui l'a conçu et qui l'entretient. Cela apparait nettement dans les jardins tels que les jardins familiaux, dont il faut rappeler que les jardiniers ne sont pas propriétaires, ni même locataires. Les jardins des sans-abri ont sans doute la même fonction, exacerbée ici par la grande précarité de leurs créateurs.

2.3.5. S'enraciner dans des lieux transitionnels

Jardins transitoires, vies déracinées… Le titre retenu par les auteurs de ce travail d'investigation nous suggère que la première vertu de ces jardins est de redonner une terre, un territoire dans lequel les déracinés pourront, à nouveau, s'enraciner. La force et l'évidence de la métaphore de l'enracinement permet aisément de comprendre que la première fonction de ces jardins est de permettre à leurs initiateurs de se fixer, de ne plus être, pour un moment, ballotés par les événements. Ils reprennent la main sur leur existence, créant un « chez-soi »plus ou moins illusoire, mais dont ils ont l'initiative.

Robert Harrison[600] s'interroge sur ce qui pousse à créer des jardins, alors même que le jardinier manque de tout et ne jardine pas pour se nourrir. S'il reconnaît le besoin de créer, d'exprimer quelque chose de soi, il avance aussi l'idée d'une volonté de « créer un havre de paix en pleine turbulence ». Nécessité de créer un espace maitrisé et tranquillisant dans l'anxiogène environnement de la grande ville sur lequel on a à peine prise ? Sans doute, mais le philosophe va plus loin et interprète ces jardins urbains comme des « actes de langage, [disant] le besoin qu'ont les hommes de se sentir chez eux sur une terre qui n'a pas forcément de place à leur offrir[601]».
Ici encore, le besoin de maîtriser notre environnement a pour objet d'organiser à la fois sa compréhension et notre propre chaos intérieur. C'est l'espace clos et structuré du jardin qui apporterait paix et réassurance face à un environnement insaisissable, qu'il soit naturel ou artificiel. Un lieu appropriable, pour ces habitants sans habitat.
Mais, sauf à faire le choix de l'ermite, rendre le monde habitable suppose de l'habiter avec ses semblables. Il s'agit ici, non seulement de prendre prise sur son environnement, mais aussi de s'adresser à l'autre : affirmer son existence au reste du monde, à travers une occupation ostentatoire et une maîtrise du territoire, même relative.
Alors que les personnes sans-abri sont plutôt niées par les passants, corps ramassés sur eux-mêmes, postures accroupies à même le sol, leurs jardins s'imposent comme des objets inévitables : placés sur la trajectoire du piéton, ils ne peuvent être ignorés et doivent être contournés afin que le marcheur puisse

[600] Robert Harrison, *op. cit.,* 2007, p. 58, 59.
[601] *Ibid.*, p. 66.

poursuivre sa progression. Mieux, ils s'affichent comme des constructions arborant les signes conventionnels de l'habitat : limites sous formes de bordures, allées, plates-bandes, pancartes annoncent une appropriation de l'espace en utilisant le vocabulaire classique des propriétés (petites) bourgeoises et de leurs jardins proprets.
Nous avançons ici l'hypothèse que ces jardins sont des formes d'espaces transitionnels, permettant un lien réparateur entre leurs créateurs et le reste du monde[602]. Notons qu'une des acceptions du mot « transitoire » est « qui sert de transition, remplit l'intervalle d'un état de chose à un autre[603]».
Cet espace transitionnel, cette « aire intermédiaire », comme l'appelle Donald Woods Winnicott, constitue un espace se situant entre la réalité interne et la réalité extérieure, entre le dedans et le dehors. En ce sens, et dans un mouvement inverse de celui qui permet au jeune enfant d'amorcer un processus de séparation avec sa mère, ces jardins permettraient d'assurer une transition, une « aire intermédiaire » entre le sans-abri et les « abrités ».

Par défaut des attributs que réclame la vie en société (capital économique, social), ces jardiniers démunis ne peuvent s'affirmer au monde dans lequel ils vivent, ni même revendiquer physiquement leur existence en tant qu'êtres humains (leur corps est nié par les passants, comme inexistant, et parfois oublié par eux-mêmes). Ils peuvent toutefois se présenter au reste de la société en s'inscrivant dans l'espace public par une construction - un jardin - reprenant des codes reconnus et légitimes. Une façon de se faire (re)connaître…
Ces jardins ne font pas seulement figure de métaphores du monde environnant. Ils constituent aussi des formes de transitions réparatrices entre les hommes et montrent ici toute leur nécessité.

Quand tout semble manquer, jardiner un petit morceau du monde peut permettre une reconstruction et une réparation existentielles à celui qui n'a plus rien.

[602] En 1951, le psychanalyste Donald Woods Winnicott, développe le concept d'objet transitionnel, permettant au très jeune enfant de supporter l'idée d'une séparation physique entre le corps de sa mère et son propre corps. « L'objet représente la transition du petit enfant qui passe de l'état d'union avec sa mère à l'état où il est en relation avec elle, en tant que quelque chose d'extérieur et de séparé », in *Jeu et Réalité, l'espace potentiel*, Gallimard, Paris, 1975, p. 26.
[603] Dictionnaire Larousse *Lexis* de la langue française, 1987.

CONCLUSION

Conclure…

Une quinzaine d'année sépare la conclusion de cette thèse et la première concrétisation de nos recherches. Nous le rappelons en introduction de ce document, au milieu des années quatre-vingt-dix notre question initiale était purement utilitariste : comment utiliser le jardin pour répondre à des préoccupations d'ordre social ? L'espace végétalisé au service des problèmes de société. Exprimé comme cela, le point de vue est proche de celui développé par les tenants des jardins ouvriers, un siècle plus tôt… Des jardins collectifs pour compenser les effets néfastes de nos modes de développement économique et urbain : initier ou remettre au travail quand la sphère professionnelle n'en propose pas suffisamment ; créer du lien social quand les conditions d'existence en détricotent le tissu ; améliorer l'alimentation des riches pressés et des pauvres oppressés… Les avantages sont indéniables, l'efficacité des résultats est désormais collectée, mesurée, débattue en colloques et les expériences sont reproduites à l'envi.

La fréquentation des jardiniers – et la pratique du jardinage – nous ont amené à considérer le jardin comme un espace beaucoup plus complexe qu'un simple support technique, horticole ou d'intervention sociale. Les mots, les gestes, les rites, les agencements des potagistes, semblaient transcender le geste technique et présentaient d'étranges similitudes, d'un jardin à l'autre. Il est assez rapidement apparu qu'il se passait « autre chose » dans ces potagers. Mais quoi ? L'esprit rationnel voulait à toute force mettre en équation les caractéristiques des jardiniers et celles du terrain, les dispositifs de l'action sociale et l'aménagement du territoire urbain. Michel Foucault, pourtant nous interpelait et Michel Tournier annonçait la dimension métaphysique de l'univers de l'*homme-jardin*. Il fallait se souvenir que le paradis originel était un jardin idéal et nourricier ; le paradis ultime, un jardin des délices. Mais que chercher ? S'atteler à une étude des mythes fondateurs et rédempteurs de l'humanité ? Cela ne risquait-il pas de nous éloigner définitivement de l'odeur de la terre mouillée ?
Et puis, il y a eu l'ours ! L'ours nîmois, fiché sur sa longue tige de fer, si semblable au jardinier qui l'avait innocemment placé là[604]… Innocemment ? Le retour au terrain commençait à se construire, avec pour idée de (nouveau) départ, qu'il s'en passait de belles dans les carrés potagers ; de belles et d'apparemment superflues. Les gestes jardiniers prenaient un autre sens, dans lequel l'utilitaire productiviste n'était plus le seul objet du potager, malgré les apparences… La raison d'être du jardin vivrier se combinait avec d'autres desseins. La production des jardiniers méritait alors d'être étudiée sous l'angle de l'inutile horticole.
Après les signes ostensibles de communication apposés dans ces très visibles jardins, d'autres aspects de l'activité jardinière se révèlent autant, voire beaucoup plus, symboliques que fonctionnels : les portes, les clôtures, les allées, les abris offrent une autre lecture que la simple compréhension de l'usage auquel ils semblent répondre.

[604] Cf. p. 221.

Voici comment, en croisant un ours, on entreprend une thèse…

Revenir sur la genèse de notre recherche permet d'en dessiner le cours, d'en évoquer les méandres, la part de l'imprévu dans son déroulement, la nécessité d'une observation dépouillée de la quête à tout prix de la réponse à LA question que l'on se pose. « Laissez-vous mener par votre terrain » avait prévenu Claude Lévi-Strauss[605].
La recherche appliquée, fonctionnelle, univoque se transforme ainsi en questionnement beaucoup plus vaste sur la place du jardin dans l'histoire des hommes. Les philosophes et les poètes sont invités à apporter leur point de vue. Le jardin prend une dimension métonymique, universelle, anthropologique.
Ce qui n'était que détails décoratifs, bricolages ludiques et passe-temps un peu maniaques se décline et se répète, des potagers prolétaires de l'Occident industriel aux jardins tropicaux dessinés en pleine jungle par des jardiniers - et souvent entretenus par des jardinières - attentionnés et savants. Un détour par une grande ville américaine à la verticalité outrancière révèle, au ras du bitume, des pulsions jardinières chez des femmes et des hommes auxquels tout manque, sauf un jardin.
Les termes de paradis et de mémoire reviennent, eux aussi, de façon récurrente.
« Paradis et mémoire : deux idées qui deviennent forme et substance au jardin. Jardin comme mémoire du paradis, mais aussi comme paradis de la mémoire, somme encyclopédique, théâtre du savoir et "théâtre du monde"[606]».

Quête d'un Eden disparu ou attendu ? L'explication risque le sophisme : on fréquenterait des jardins dans l'espoir de retrouver ou d'expérimenter un paradis qui n'est pas de ce monde. Mais c'est répondre à une question par une autre. Le mythe paradisiaque n'est-il pas lui-même une construction sociale bâtie à partir de l'expérience du jardin, et non l'inverse ? Justifier le jardinage par la recherche d'un hypothétique jardin d'Eden ne dit pas pourquoi le paradis est un jardin. Comment ce petit territoire peut-il concentrer les éléments matériels et spirituels d'un monde idéal ?
Il fallait interroger les pratiques jardinières pour appréhender la signification de ces espaces, sans occulter mais sans se contenter des explications fournies par les jardiniers ou avancées par les théoriciens. Confronter le discours aux gestes du quotidien. Quel jardinier osera spontanément dire que l'ours, la poupée ou le monstre débonnaire sont là pour veiller sur le jardin ?
Fréquenter assidûment ces potagers, avec détermination mais aussi innocence, laisser les signes se manifester, les rapprochements se faire, les explications ou les silences accompagner les gestes indigènes. Ne pas se laisser troubler par le pittoresque, mais rester ouvert à la poésie des lieux pour mieux les comprendre. Découvrir l'importance stratégique de l'emplacement de la cabane sur la parcelle, de la perméabilité offerte par le grillage de clôture… Déambuler, disponible…

---

[605] Philippe Descola, *op. cit*., 1993, p. 54.
[606] Marcello Fagiolo « Le paradis de la mémoire », in *Le jardin, art et lieu de mémoire*, Actes du colloque de Vassivière en Limousin, Monique Mosser, Philippe Nys (dir.), 1994, Éditions de l'Imprimeur, 1995, p. 55.

Alors, apparaissent certaines composantes essentielles de ces jardins du quotidien :

- Leur place singulière au sein de la vie domestique et de la ville, qui autorise la manifestation d'une sensibilité peu exprimée hors de l'espace insulaire du jardin.
- L'intimité de ces territoires, à la fois ouverts sur le monde et clos sur le jardinier.
- l'étonnante sociabilité que proposent ces lieux collectifs, échappant aux usages des espaces publics et privés.
- Le lien fondamental entre ces espaces et le temps. Le jardin est lieu de mémoire, lieu de l'instant - celui de l'effort et celui de l'ataraxie - lieu du futur, promesse de récoltes.
- La relation fusionnelle que le jardinier entretient avec la terre et les plantes et plus généralement avec l'ensemble de ce qui constitue le jardin, chacun se faisant miroir de l'autre, offrant le meilleur de lui-même.
- L'opportunité de s'arrêter, de retrouver des racines, de laisser passer les pensées troubles qui occupent l'esprit de l'homme pressé. Même affairé par l'activité qu'exige le jardinage, le jardinier se pose au jardin.
- La fierté de produire et de pouvoir offrir une nourriture « à haute valeur ajoutée », saine et produite par soi-même. Le défi tranquille de composer avec les forces de la nature dans une négociation quotidienne.
- La nécessité de s'inscrire dans cet espace, limité mais ouvert, d'en marquer les limites, l'entrée, d'en tracer les passages à l'échelle du pied ou de la brouette.
- L'envie d'un abri qui ne soit pas un simple rangement ; sa contribution à l'enracinement et à l'assurance du jardinier, compensant la précarité du jardin par son volume protecteur et accueillant.
- Une esthétique déterminée par la perméabilité entre l'extérieur et l'intérieur : ces jardins sont bleus, du bleu de travail, du bleu des bidons ou de celui du sulfate de cuivre. Les objets qui les investissent viennent d'autres sphères et permettent une expression à la fois identitaire et imaginaire.

Ainsi le jardin devient-il un *lieu anthropologique*, identitaire, relationnel et historique au sens que propose Marc Augé pour l'opposer au *non-lieu*[607], impersonnel et superficiel d'une planète aux distances rétrécies et au temps accéléré. Le *lieu-jardin* est investi des signes identitaires du jardinier et de son groupe de référence. Il permet une solidarité mécanique[608] entre ses membres et une inscription commune dans une histoire ; sans doute aussi dans l'Histoire : le jardin est de tous temps. Espace et temps sont ainsi étroitement mêlés. Robert Harrison le déclare avec force : « une histoire sans jardin est une terre dévastée. Un jardin coupé de l'histoire ne sert à rien[609]».

---

[607] Marc Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Éditions du Seuil, Paris, 1992, p. 69.
[608] Au sens où l'emploie Émile Durkheim, in *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007 (1893).
[609] Robert Harrison, *op. cit.,* 2007, p. 6.

Mais le jardin doit-il « servir » ? Yves-Marie Allain estime que, contrairement à ses prédécesseurs devenus « historiques », le jardin contemporain n'a plus « à donner des clefs de lecture de l'univers, mais à inciter au rêve et à la poésie[610]». Dans un monde « submoderne », pour reprendre les mots de Marc Augé[611], submergé par une pléthore d'informations et de découvertes, il nous apparaît que le jardin continue à proposer des modes de lecture de l'univers. Il donne accès, prosaïquement et poétiquement, à des formes concrètes de compréhension de ce qui nous entoure et nous constitue, en invitant à les expérimenter. La notion de jardin en mouvement développée par Gilles Clément en est un exemple récent et significatif. L'art de conduire un jardin est ici un mode de relation à l'écoumène, une proposition éthique et ontologique, une manière d'être au monde.
Même s'il vient du passé, le jardin, être vivant en devenir, ne cesse d'être contemporain et inscrit dans les paradigmes de son époque. Le modeste jardin familial ou partagé n'échappe pas à cet état. Nathalie Bouvier-Daclon le tient pour « la métaphore du lieu urbain postmoderne, exprimant à la fois un désir de socialité et d'anonymat, de ville et de nature, de travail et de loisir[612]». Il concentre ainsi les représentations et les contradictions de l'homme des villes et propose une réponse dialectique à ces attentes souvent contradictoires. Robert Harrison donne à cette idée une dimension philosophique universelle, en situant le jardin au centre d'une tension entre « un désir de clôture et l'ouverture infinie de l'existence humaine, entre notre désir de réalité et notre désir d'en être délivré[613]».
Le jardin se révèle ainsi réceptacle de nos attentes les plus élémentaires, biologiques et sociales, comme de nos aspirations métaphysiques. Le profane et le sacré se trouvent conjugués dans le projet jardinier et sa pratique quotidienne. « L'installation dans un territoire équivaut à la fondation d'un monde » et « réitère la cosmogonie », affirme Mircea Eliade[614].

Nous n'avons pas fini de faire le tour du jardin, pourtant territoire circonscrit, et ces quelques années de recherche nous le confirment : plus on avance dans la connaissance, plus on mesure l'étendue de son ignorance. Les derniers mois ont été à la fois féconds et frustrants. Féconds, car la proximité des échéances stimule la réflexion dans une tension qui aiguise l'esprit. Frustrants, car apparaissent alors les manques, les ouvrages restant à étudier, les terrains d'investigation encore en friche. On voudrait tant continuer à cultiver ce jardin. Il s'agit pourtant de conclure et jamais cette nécessité n'a semblé aussi peu souhaitable.

---

[610] Yve-Marie Allain, *op. cit.,* p. 397.
[611] Marc Augé*, op. cit.,* caractérise la surmodernité par sa surabondance événementielle (de nombreux changements dont l'information est difficile à appréhender), spatiale (la possibilité d'avoir accès rapidement, physiquement ou virtuellement, à de nombreux espaces) et par « l'individualisation des références » (une volonté de traitement individuel des informations et la perte d'un sens défini par le groupe).
[612] Nathalie Bouvier-Daclon, *op. cit.,* 2001 (b), p. 118.
[613] Robert Harrison, *op. cit.,* 2007, p. 65.
[614] Mircea Eliade, *op. cit.,* p. 47, 44.

Il faut donc prendre date et mentionner les pistes de recherche qui prolongeraient et amenderaient les quelques données de la présente. Evoquons trois d'entre elles, inscrites dans le prolongement direct de la problématique qui nous occupe.

- L'univers du jardin mériterait d'être analysé à travers les travaux de Gilbert Durand et son approche de l'imaginaire. Les mythes des origines, de fertilité, de salut qui fondent l'activité jardinière apporteraient ainsi un éclairage nouveau. L'opposition entre l'ombre et la lumière, le ciel et la terre, les calendriers lunaires et de culture, les rites et les outils agraires pourraient être abordés au prisme des régimes diurne et nocturne, des schèmes rythmiques et cycliques, des archétypes et des symboles de l'analyse durandienne[615]. Une nouvelle lecture serait alors offerte à la dimension mythique et imaginaire de l'art des jardins et des pratiques du quotidien.

- Les plantes sont volontairement les grandes absentes de ces pages, pourtant consacrées au jardinage. Nous avons brièvement évoqué Catherine Benoît et ses travaux relatifs aux jardins de Guadeloupe, ainsi que les liens observés par certains auteurs entre les jardiniers et les végétaux cultivés. Ce champ d'investigation demeure très largement ouvert. Pour ne citer qu'un axe de recherche, proche de nos travaux présents, de quelles façons ces plantes sont-elles choisies et agencées ? Les habitudes alimentaires se combinent aux données géophysiques et climatiques pour dessiner des jardins dans lesquels l'utilitaire n'est peut-être pas le seul déterminant. Comment cultive-t-on les plantes ? Y a-t-il des formes de jardinage communes à différentes cultures, malgré les spécificités physiques et biologiques locales ? On trouve des similitudes étonnantes qui se jouent du temps et de l'espace : le potagiste espagnol ne cultive pas ses haricots à rame de la même façon que le jardinier mexicain entretient ses fèves dans son jardin installé sur un radeau submersible. Le potager du premier est sans doute proche de l'architecture des jardins trobriandais. Quant au second, sa technique s'apparente à celle de paysans birmans. Quelle est la part des choix techniques, individuels et symboliques dans ces procédés horticoles ?

- La statistique a également sa place parmi nos interrogations à venir. L'agencement des jardins semble refléter l'appartenance sociale des jardiniers. Le passage du jardin économique, où l'on fait avec ce que l'on a, au jardin de consommation pour lequel on dépense, en est une illustration. Nous n'avons pas eu la possibilité d'exploiter les données socioprofessionnelles relatives aux jardiniers des sites suivis sur la durée, notamment Malbosc et Les Grands Grès à Montpellier. Il resterait à superposer la cartographie sociale (professions et catégories socioprofessionnelles, lieu d'habitation, composition de la famille, âge, sexe…) avec le plan des jardins (aspect général, équipements, rapports entre les surfaces cultivées et non cultivées, proportion des plantes comestibles ou « d'agrément », valorisation économique de la production...). La sociologie quantitative et l'application des concepts bourdieusiens (champs, capitaux et

[615] Voir à ce sujet, Martine Xiberras, *Pratique de l'imaginaire, Lecture de Gilbert Durand*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 2002.

présentation en schémas organisés en abscisses et ordonnées) contribueraient à approfondir l'analyse des pratiques jardinières. L'étude s'appuierait avec avantage sur la classification proposée par Florence Weber qui, selon la proportion et l'agencement des légumes, fleurs et aménagements divers, caractérise le jardin comme « atelier alimentaire, jardin de propreté, potager propre ou pièce à vivre[616]».

Le champ d'investigation de l'univers du potager n'est bien sûr pas clos. Nous n'avons qu'effleuré sa surface cultivable et soupçonné la complexité de ces territoires minuscules. Il faudra, comme tout jardinier, retourner au jardin…
Pour l'heure, la philosophie, à nouveau, apporte un éclairage à la densité phénoménologique du jardin, que Michel Foucault tient comme un « tapis où le monde tout entier vient accomplir sa perfection symbolique[617]».

[616] Florence Weber, *op. cit*., 2006, p. 274.
[617] Michel Foucault, *op.cit*., p. 759.

ANNEXES

1. Tableau des jardins observés
2. Tableau des jardins étudiés dans le cadre d'autres recherches
3. Charte des jardins partagés du JTSE
4. Charte de Florence
5. Projet de loi relative aux jardins collectifs
6. Règlement intérieur des jardins de Malbosc
7. Règlement intérieur des jardins de Meylan
8. Règlement intérieur des jardins de Monlong

1. Tableau des jardins observés

TABLEAU RECAPITULATIF DES JARDINS OBSERVÉS

Nom du site Jardins de… [appellation la plus courante]	**Localisation Ancienneté** (date ou époque de création)	**Nombre de parcelles**	**Années des visites**	**Mode de visite** uniques épisodique chroniques (suivies)	**Observations**
LANGUEDOC-ROUSSILLON					
Hérault					
Cheminots	Montpellier 2ème moitié XXe	± 20	2005-2009	épisodiques	
Grands Grès	Montpellier 2006	80	2004-2012	chroniques très suivies	suivi de l'évolution des aménagements
La Rauze 1	Montpellier Milieu du XXe	23	2004-2007	chroniques	ancien site
La Rauze 2	Montpellier 2007	23	2007-2011	chroniques	nouveau site
Malbosc	Montpellier 2004	52	2004-2012	chroniques très suivies	suivi de l'évolution des aménagements
Jardins partagés	Montpellier	4 jardins	2004-2011	chroniques	Adhérant au dispositif municipal « Montpellier Main verte »
Jardins familiaux	Saint Georges d'Orques 2008	38	2008-2010	épisodiques	
Jardins partagés	Aniane 1997	46	2004-2011	épisodiques	
« Péchiney » Cheminots familiaux	Bédarieux 2ème moitié XXe	± 50 ± 50 ± 15	2004-2010	épisodiques	3 sites
familiaux	Prades-Le-Lez 2ème moitié XXe	± 25	2004	épisodiques	
Cheminots	Villeneuve-Les-Béziers 2ème moitié XXe	± 80	2005	unique	
Gard					
Route d'Arles	Nîmes 2ème moitié XXe	± 150	1997-2010	épisodiques	Jardins familiaux
de Beausoleil	Nîmes 2ème moitié XXe	± 25	2004-2010	épisodiques	
municipaux	Nîmes début XXIe	± 30	2008	unique	Situés au-delà de l'autoroute
« au-delà de l'autoroute »	Nîmes 2ème moitié XXe	± 250	2004-2010	épisodiques	Cheminots et adhérents à la FFJFC
Jardins familiaux	Sommières 2ème moitié XXe	90	1997-2006	épisodiques	
Aude					
Cheminots	Lézignan-Corbières	± 30	1998	unique	
Cheminots	Narbonne	± 50	2005	unique	

AUTRES REGIONS					
des Aures	Marseille (13) 2000	10 (+ 1 collective)	2007-2011	épisodiques	
Monlong	Toulouse (31) début XXIe	54 en 2006 103 en 2013	2006-2013	chroniques	+ entretiens avec les maîtres d'œuvre
familiaux	Tournefeuille (31) 2005	73	2006	unique	
« au bord de l'A75 »	Issoire (63) 2ème moitié XXe	± 20	2002	unique	
Familiaux	Ecully (69) 2ème moitié XXe		2001	unique	
Hortillonnages	Bourges (18) XVIIe	1500	2000	unique	
Buclos – Grand Pré	Meylan (38) 1985	68	2001	unique	
ouvriers des Vertus	Paris (75) 1935	84	2001	unique	Fort d'Aubervilliers
partagés	Paris (75) début XXIe	4 jardins	2010	unique	Différents jardins adhérant au dispositif municipal « Paris Main Verte »
De l'Autocycle	Saint Cloud (92) 2ème moitié XXe	± 80	2001	unique	
du Parc des Hautes-Bruyères	Villejuif (94) 1989	85	2001	unique	
La Fournillère	Nantes (44) 1997	111	2007	unique	
de l'Ill	Strasbourg (67) Fin du XXe	139	2012	unique	
AUTRES PAYS					
Cheminots	Lausanne	± 20	2004	unique	
communautaires	New York	-	1999	unique	Différents jardins, de *Harlem* au *Lower Est Side*
« fédérés »	Cuba	-	2011	unique	Différents jardins

Notes : le classement est effectué de façon centrifuge en partant du département de l'Hérault, principal terrain d'observation, et de la ville la plus fréquentée. Figurent ensuite les autres communes du département, apparaissant par ordre alphabétique. La même logique est utilisée pour les autres départements, classés en fonction de leur éloignement géographique de l'Hérault. Les territoires les plus éloignés sont donc placés en dernier. Ils font en général l'objet de visites uniques.
Seuls figurent les jardins dont nous sommes à l'origine des observations et relevés photographiques et seuls sont mentionnés ici ceux qui constituent un élément conséquent en termes d'exploitation des données. Quelques jardins sont donc exclus du tableau, mais la mention de leur étude se retrouve au minimum en légende des reproductions photographiques (Montpellier-Ecolothèque, Berlin…).
Les périodes de création et le nombre de parcelles figurent parfois de façon approximative (le nombre de parcelles est alors précédé du signe ±). Il s'agit ici de donner une indication permettant de situer l'âge et l'importance du site et non de fournir un relevé exhaustif dont la précision n'apporterait rien au contenu de cette étude.

2. Tableau des jardins étudiés dans le cadre d'autres recherches

TABLEAU DES JARDINS ETUDIES DANS LE CADRE D'AUTRES RECHERCHES

Les jardins ayant fait l'objet d'études par des tiers, notamment évoquées dans la première partie, figurent pour mémoire dans le tableau ci-après :

Sujet de l'étude	**Etude réalisée par**	**Epoque**	**localisation**	**Principales références bibliographiques utilisées**	**observations**
Trobriandais	Bronislaw Malinowski	1ère moitié du XXe siècle	Nouvelle Guinée	*Les jardins de corail*, Paris: Éditions La Découverte, 2002	Ouvrage paru en 1965, sous le titre *Coral gardens and their magic*
Achuar	Philippe Descola	Fin du XXe siècle Début du XXIe siècle	Amazonie	*La Nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar* Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1986. *Par-delà nature et culture* Paris: Éditions Gallimard, 2005.	
Les « sans-abris » de New York	Diana Balmori (texte), Margaret Morton (photographies)	Fin du XXe siècle	New York	*Transitory Gardens, uprooted Lives (Jardins transitoires, vies déracinées)*, New Haven et Londres: Yale University Press, 1993.	Cette publication fait l'objet d'un chapitre spécifique à la fin de cette étude

3. Charte des jardins partagés du JTSE

JTSE - LE JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS

CHARTE DU *JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS* : LA TERRE EN PARTAGE

LES VALEURS QUE NOUS PARTAGEONS : UN JARDIN DE PROJET

Un jardin, c'est avant tout un projet. Dans ce sens, nous soutenons les principes suivants :

› La **DIVERSITÉ DES OBJECTIFS** contribue à la richesse des projets : écologiques, sociaux, culturels, éducatifs, artistiques, paysagers, thérapeutiques, etc., valorisent au mieux les atouts du jardin.

› La diversité des publics et des usagers favorise la rencontre, les échanges, l'entraide : la **MIXITÉ SOCIALE, CULTURELLE** et **GÉNÉRATIONNELLE** des acteurs, facilite l'intégration des habitants d'origine étrangère, l'adaptation aux publics en difficulté…› La **CONCERTATION** est la base indispensable de tout projet. Elle doit impliquer les habitants, les futurs usagers et les intervenants sociaux, élus, techniciens, associations... Cette concertation doit s'attacher à faire ressortir la diversité et l'évolution des besoins, y compris ceux des enfants, des plus démunis et des moins intégrés culturellement, et éviter le clé en main et le pré-pensé.

› L'aménagement doit intégrer le besoin des jardiniers de s'approprier leur jardin, les **SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE** et le **MODE DE VIE DES USAGERS**.

› La **SOUPLESSE ET L'ÉVOLUTIVITÉ DES PROJETS** sont garants de leur pérennisation et de leur cohérence avec leur contexte social, culturel, environnemental, économique et éducatif.

UNE QUALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

Dans la mise en œuvre des projets de jardins, quelles que soient leurs formes, nous nous engageons à promouvoir :

› La **GESTION PARTICIPATIVE** : elle organise des échanges entre les acteurs, prend en compte les souhaits, désirs et contraintes, s'efforce de faire place à la diversité des points de vue. Les règles d'accès et de fonctionnement sont définies collectivement.

QUELQUES PRINCIPES D'ACTIONS DANS LA MISE EN ŒUVRE

› L'ANIMATION : elle permet la pérennisation et l'évolution des projets. Elle est assurée par des personnes reconnues des acteurs, attentives à écouter la parole de tous et capables de comprendre et de guider les pratiques de chacun.

› Le RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : il est assuré par la mise en œuvre de modes de gestion et de pratiques culturales favorisant la biodiversité (sauvage ou domestique), respectueuses du vivant, intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets.

› L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES JARDINS : elle doit être recherchée, par la qualité des aménagements et des constructions (favorisant notamment l'auto construction dans de bonnes conditions), la prise en compte des caractéristiques environnementales des sites, la gestion et la mise en valeur des paysages…

Le JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS (JTSE) est le nom d'une dynamique d'échanges entre les porteurs de projets de « jardins partagés » et leurs partenaires associatifs, politiques et institutionnels.

Ces jardins sont divers, mais portent des valeurs communes de partage, de créativité, de solidarité entre les communautés, d'aide aux personnes en difficultés, de liens retrouvés avec le monde vivant, de respect de notre environnement…

En cultivant la terre, ce sont les solidarités nouvelles, les échanges, l'épanouissement personnel, le respect du monde vivant, le bien-être que l'on irrigue, que l'on amende comme le terroir d'un nouveau développement humain et durable.

Les pratiques des jardins dans tous leurs états s'incarnent largement dans l'intelligence plus souriante du partage, des tentatives nouvelles, du développement des idées neuves. Elles participent en cela à donner le goût du mieux-vivre que nous voulons pour demain.

4. Charte de Florence

JARDINS HISTORIQUES (CHARTE DE FLORENCE 1981)

Adoptée par International Council On Monuments and Sites en décembre 1982.

PREAMBULE

Réuni à Florence le 21 mai 1981, Le Comité international des Jardins historiques ICOMOS-IFLA a décidé d'élaborer une charte relative à la sauvegarde des jardins historiques qui portera le nom de cette ville. Cette charte a été rédigée par le Comité et enregistrée le 15 décembre 1982 par l'ICOMOS en vue de compléter la Charte de Venise dans ce domaine particulier.

DEFINITIONS ET OBJECTIFS

Article 1.

"Un jardin historique est une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public". Comme tel, il est considéré comme un monument.

Article 2.

"Le jardin est une composition d'architecture dont le matériau est principalement végétal donc vivant, et comme tel périssable et renouvelable." Son aspect résulte ainsi d'un perpétuel équilibre entre le mouvement cyclique des saisons, du développement et du dépérissement de la nature, et la volonté d'art et d'artifice qui tend à en pérenniser l'état.

Article 3.

En tant que monument le jardin historique doit être sauvegardé selon l'esprit de la Charte de Venise. Toutefois, en tant que monument vivant, sa sauvegarde relève de règles spécifiques qui font l'objet de la présente Charte.

Article 4.

Relèvent de la composition architecturale du jardin historique:

• son plan et les différents profils de son terrain,

• ses masses végétales: leurs essences, leurs volumes, leur jeu de couleurs, leurs espacements, leurs hauteurs respectives,

• ses éléments construits ou décoratifs,

• les eaux mouvantes ou dormantes, reflet du ciel.

Article 5.

Expression des rapports étroits entre la civilisation et la nature, lieu de délectation, propre à la méditation ou à la rêverie, le jardin prend ainsi le sens cosmique d'une image idéalisée du monde, un "paradis" au sens étymologique du terme, mais qui porte témoignage d'une culture, d'un style, d'une époque, éventuellement de l'originalité d'un créateur.

Article 6.

La dénomination de jardin historique s'applique aussi bien à des jardins modestes qu'aux parcs ordonnancés ou paysagers.

Article 7.

Qu'il soit lié ou non à un édifice, dont il est alors le complément inséparable, le jardin historique ne peut être séparé de son propre environnement urbain ou rural, artificiel ou naturel.

Article 8.

Un site historique est un paysage défini, évocateur d'un fait mémorable: lieu d'un événement historique majeur, origine d'un mythe illustre ou d'un combat épique, sujet d'un tableau célèbre, etc.

Article 9.

La sauvegarde des jardins historiques exige qu'ils soient identifiés et inventoriés. Elle impose les interventions différenciées que sont l'entretien, la conservation, la restauration. On peut en recommander éventuellement la restitution. L'authenticité d'un jardin historique concerne tout aussi bien le dessin et le volume de ses parties que son décor ou le choix des végétaux ou des minéraux qui le constituent.

ENTRETIEN, CONSERVATION, RESTAURATION, RESTITUTION

Article 10.

Toute opération d'entretien, de conservation, de restauration ou de restitution d'un jardin historique ou d'une de ses parties doit prendre en compte simultanément tous ses éléments. En séparer les traitements altérerait le lien qui les réunit.

ENTRETIEN ET CONSERVATION

Article 11.

L'entretien des jardins historiques est une opération primordiale et nécessairement continue. Le matériau principal étant le végétal, c'est par des remplacements ponctuels et, à long terme, par des renouvellements cycliques (coupe à blanc et replantation de sujets déjà formés) que l'œuvre sera maintenue en état.

Article 12.

Le choix des espèces d'arbres, d'arbustes, de plantes, de fleurs à remplacer périodiquement doit s'effectuer en tenant compte des usages établis et reconnus pour les différentes zones botaniques et culturelles, dans une volonté de maintien et de recherche des espèces d'origine.

Article 13.

Les éléments d'architecture, de sculpture, de décoration fixes ou mobiles qui font partie intégrante du jardin historique ne doivent être enlevés ou déplacés que dans la mesure où leur conservation ou leur restauration l'exige. Le remplacement ou la restauration d'éléments en danger doit se faire selon les principes de la Charte de Venise, et la date de toute substitution sera indiquée.

Article 14.

Le jardin historique doit être conservé dans un environnement approprié. Toute modification du milieu physique mettant en danger l'équilibre écologique doit être proscrite. Ces mesures concernent l'ensemble des infrastructures qu'elles soient internes ou externes (canalisations, systèmes d'irrigation, routes, parkings, clôtures, dispositifs de gardiennage, d'exploitation, etc.).

RESTAURATION ET RESTITUTION

Article 15.

Toute restauration et à plus forte raison toute restitution d'un jardin historique ne sera entreprise qu'après une étude approfondie allant de la fouille à la collecte de tous les documents concernant le jardin concerné. En principe, elle ne saurait privilégier une époque aux dépens d'une autre sauf si la dégradation ou le dépérissement de certaines parties peuvent exceptionnellement être l'occasion d'une restitution fondée sur des vestiges ou une documentation irrécusable. Pourront être plus particulièrement l'objet d'une restitution éventuelle les parties du jardin les plus proches d'un édifice afin de faire ressortir leur cohérence.

Article 16.

L'intervention de restauration doit respecter l'évolution du jardin concerné. En principe, elle ne saurait privilégier une époque aux dépens d'une autre sauf si la dégradation ou le dépérissement de certaines parties peuvent exceptionnellement être l'occasion d'une restitution fondée sur des vestiges ou une documentation irrécusable. Pourront être plus particulièrement l'objet d'une restitution éventuelle les parties du jardin les plus proches d'un édifice afin de faire ressortir leur cohérence.

Article 17.

Lorsqu'un jardin a totalement disparu ou qu'on ne possède que des éléments conjecturaux de ses états successifs, on ne saurait alors entreprendre une restitution relevant de la notion de jardin historique.

L'ouvrage qui s'inspirerait dans ce cas de formes traditionnelles sur l'emplacement d'un ancien jardin, ou là où aucun jardin n'aurait préalablement existé, relèverait alors des notions d'évocation ou de création, excluant toute qualification de jardin historique.

UTILISATION

Article 18.

Si tout jardin historique est destiné à être vu et parcouru, il reste que son accès doit être modéré en fonction de son étendue et de sa fragilité de manière à préserver sa substance et son message culturel.

Article 19.

Par nature et par vocation, le jardin historique est un lieu paisible favorisant le contact, le silence et l'écoute de la nature. Cette approche quotidienne doit contraster avec l'usage exceptionnel du jardin historique comme lieu de fête.

Il convient de définir alors les conditions de visite des jardins historiques de telle sorte que la fête, accueillie exceptionnellement, puisse elle-même magnifier le spectacle du jardin et non le dénaturer ou le dégrader.

Article 20.

Si, dans la vie quotidienne, les jardins peuvent s'accommoder de la pratique de jeux paisibles, il convient par contre de créer, parallèlement aux jardins historiques, des terrains appropriés aux jeux vifs et violents et aux sports, de telle sorte qu'il soit répondu à cette demande sociale sans qu'elle nuise à la conservation des jardins et des sites historiques.

Article 21.

La pratique de l'entretien ou de la conservation, dont le temps est imposé par la saison, ou les courtes opérations qui concourent à en restituer l'authenticité doivent toujours avoir la priorité sur les servitudes de l'utilisation. L'organisation de toute visite d'un jardin historique doit être soumise à des règles de convenance propres à en maintenir l'esprit.

Article 22.

Lorsqu'un jardin est clos de murs, on ne saurait l'en priver sans considérer toutes les conséquences préjudiciables à la modification de son ambiance et à sa sauvegarde qui pourraient en résulter.

PROTECTION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

Article 23.

Il appartient aux autorités responsables de prendre, sur avis des experts compétents, les dispositions légales et administratives propres à identifier, inventorier et protéger les jardins historiques. Leur sauvegarde doit être intégrée aux plans d'occupation des sols, et dans les documents de planification et d'aménagement du territoire. Il appartient également aux autorités responsables de prendre, sur avis des experts compétents, les dispositions financières propres à favoriser l'entretien, la conservation, la restauration, éventuellement la restitution des jardins historiques.

Article 24.

Le jardin historique est un des éléments du patrimoine dont la survie, en raison de sa nature, exige le plus de soins continus par des personnes qualifiées. Il convient donc qu'une pédagogie appropriée assure la formation de ces personnes, qu'il s'agisse des historiens, des architectes, des paysagistes, des jardiniers, des botanistes. On devra aussi veiller à assurer la production régulière des végétaux devant entrer dans la composition des jardins historiques.

Article 25.

L'intérêt pour les jardins historiques devra être stimulé par toutes les actions propres à valoriser ce patrimoine et à le faire mieux connaître et apprécier: promotion de la recherche scientifique, échange international et diffusion de l'information, publication et vulgarisation, incitation à l'ouverture contrôlée des jardins au public, sensibilisation au respect de la nature et du patrimoine historique par les mass- média. Les plus éminents des jardins historiques seront proposés pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial.

Nota Bene

Telles sont les recommandations appropriées à l'ensemble des jardins historiques du monde. Cette Charte sera ultérieurement susceptible de compléments spécifiques aux divers types de jardins liés à la description succincte de leur typologie.

5. Projet de loi relative aux jardins collectifs

N° 29

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
QUATORZIÈME LÉGISLATURE
Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 2 juillet 2012.

PROPOSITION DE LOI

ADOPTÉE PAR LE SÉNAT,
relative aux **jardins collectifs**,
TRANSMISE PAR
M. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT
À
M. LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
(Renvoyée à la commission des affaires culturelles et de l'éducation, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

Le Sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :
Sénat : **368** (2001-2002), **376** (2002-2003) et T.A. **2** (2003-2004).

– 2 –

Article 1er

Le titre VI du livre V du code rural est ainsi rédigé :

« TITRE VI

« JARDINS COLLECTIFS

« CHAPITRE IER

« Constitution

« *Art. L. 561-1*. – L'appellation "jardins collectifs" fait référence aux jardins familiaux, aux jardins d'insertion et aux jardins partagés.

« On entend par jardins familiaux les terrains divisés en parcelles, affectées par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. En outre, dans un but pédagogique ou de formation au jardinage, certaines parcelles de jardins familiaux peuvent être affectées à des personnes morales par convention conclue entre celles-ci et les collectivités territoriales ou les associations de jardins familiaux.

« On entend par jardins d'insertion les jardins créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficulté sociale ou professionnelle. Ces jardins peuvent être, le cas échéant, divisés en parcelles affectées à ces personnes à titre temporaire.

« On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public.

« Les jardins collectifs contribuent à la sauvegarde de la biodiversité des plantes cultivées, fruits, légumes, fleurs, en favorisant leur connaissance, leur culture, leur échange non lucratif entre jardiniers.

« *Art. L. 561-2*.– Les associations et fédérations de jardins collectifs doivent être constituées sous forme d'associations ou fédérations déclarées conformément à la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

« Elles ont notamment pour objet :

– 3 –

« 1° La recherche, l'aménagement, la répartition ou la gestion des terrains visés à l'article L. 561-1 ;

« 2° Le groupement des affectataires de jardins collectifs en vue de faciliter l'exploitation et l'animation de ces jardins ;
« 3° Le développement des jardins collectifs par des actions de vulgarisation horticole ;
« 4° La conclusion des conventions prévues à l'article L. 561-1.
« Les personnes affectataires de parcelles de jardins familiaux sont tenues d'adhérer à l'association chargée de gérer le groupe de jardins familiaux considéré.
« Au sens du présent titre :
« 1° Les références faites aux associations de jardins collectifs s'entendent des associations constituées conformément aux dispositions du présent article ;
« 2° Le terme "associations de jardins collectifs" s'entend également des fédérations de ces associations.
« *Art. L. 561-3.* – Les organismes comportant dans leur objet social à titre non exclusif ou principal la création et/ou la gestion des jardins collectifs peuvent bénéficier pour ces jardins des dispositions s'appliquant aux associations de jardins collectifs.
« CHAPITRE II
« Préemption des terrains destinés à la création ou la protection des jardins collectifs
« Section 1
« Droit de préemption des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)
« *Art. L. 562-1.* – Les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) peuvent exercer leur droit de préemption en vue de l'acquisition de terrains destinés à la création, à l'aménagement ou au maintien de jardins collectifs.

– 4 –
« Ce droit s'exerce au bénéfice des collectivités territoriales ou de leurs groupements ou des associations de jardins collectifs.
« Les dispositions des articles L. 143-1 à L. 143-15, L. 144-4 et L. 144-5 sont applicables.
« Section 2
« Droit de préemption des collectivités locales
« *Art. L. 562-2.* – Les collectivités territoriales ou leurs groupements ayant compétence en matière d'urbanisme peuvent également exercer pour le même objet leur droit de préemption conformément aux dispositions du code de l'urbanisme. Les associations de jardins collectifs peuvent leur demander d'exercer ce droit.
« CHAPITRE III
« Rétablissement de jardins collectifs
« *Art. L. 563-1.* – Les jardins collectifs qui ont été supprimés par suite d'une expropriation, d'une cession amiable ou d'une opération d'aménagement foncier autorisée par une collectivité publique ou un établissement public habilité sont rétablis dans les conditions prévues au présent chapitre.
« Toutefois, les dispositions dudit chapitre ne s'appliquent pas aux jardins collectifs dont les terrains ont été mis à disposition à titre gratuit par leur propriétaire pour une durée initiale inférieure à trois ans et dont les investissements ont été financés par lesdits propriétaires.
« *Art. L. 563-2.* – Les associations de jardins collectifs obtiennent de l'expropriant, du cessionnaire ou de l'autorité ayant pris l'initiative de l'opération d'aménagement la mise à disposition de terrains pour le rétablissement des jardins supprimés.
« Les terrains mis à disposition doivent être au moins équivalents en surface et en équipements, d'une situation comparable du point de vue de la

valeur culturale et de l'éloignement, et exempts de pollution.
« La mise à disposition de ces terrains a lieu sans préjudice des indemnités dues pour frais de réaménagement, de remise en culture, pour perte de récolte et privation de jouissance pour la période pendant laquelle ils ne sont pas rétablis. Ces indemnités sont fixées par convention entre

– 5 –

l'expropriant, le cessionnaire ou l'autorité ayant pris l'initiative de l'opération d'aménagement et les associations de jardins collectifs concernées.
« CHAPITRE IV
« Avantages et subventions
« *Art. L. 564-1.* – Un décret en Conseil d'État détermine, en tant que de besoin :
« 1° Les modalités d'application des articles L. 562-1 et L. 563-1 ;
« 2° Les normes auxquelles les jardins collectifs doivent satisfaire au regard de la protection de l'environnement et de la qualité de la vie afin de pouvoir prétendre aux subventions de l'État destinées soit à l'acquisition de leur emprise, soit à leur aménagement.
« *Art. L. 564-2.* – Lorsque l'objet social d'une association de jardins collectifs correspond à plusieurs des buts définis aux articles L. 561-1 et L. 561-2, cette association peut cumuler les avantages prévus à l'article L. 471-7 avec ceux prévus par le code général des impôts et par des dispositions réglementaires.
« *Art. L. 564-3.* – Les associations de jardins collectifs peuvent bénéficier de subventions d'investissement ou de subventions de fonctionnement de l'État, des collectivités territoriales ou de leurs groupements. »
Article 2
Le titre VII du livre IV du code rural est ainsi rédigé :
« TITRE VII
« LOCATION DE TERRAINS A USAGE DE JARDINS COLLECTIFS
« *Art. L. 471-1.* – Les dispositions du présent titre s'appliquent aux associations de jardins collectifs, qu'elles soient locataires ou occupants de bonne foi, à l'exclusion de leurs membres bénéficiaires. Est réputé de bonne foi l'occupant dont l'occupation a été connue et autorisée, même

– 6 –

tacitement, par le propriétaire, encore que celui-ci n'ait réclamé le paiement d'aucun loyer ou d'aucune indemnité.
« Toutefois, les associations de jardins d'insertion et de jardins partagés peuvent décider par convention avec les propriétaires des terrains que seules les dispositions du droit commun seront applicables.
« *Art. L. 471-2.* – Toute location aux associations de jardins collectifs est consentie pour une durée minimale de trois ans, renouvelable pour une durée au moins égale par tacite reconduction.
« Nonobstant toute clause et tous usages contraires, toute location de jardins collectifs ne cesse à l'expiration du terme fixé par la convention ou par la loi que par l'effet du congé donné par écrit par l'une des parties à l'autre, avec un délai de préavis au moins égal à six mois.
« En tout état de cause, le congé ne prend effet qu'après enlèvement des récoltes et au plus tard le 30 novembre.
« *Art. L. 471-3.* – Le congé est valablement notifié par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.
« Le bailleur doit, à peine de nullité, en faire connaître le ou les motifs, en indiquant, de façon non équivoque, la destination qu'il entend donner au terrain dans l'avenir.

« Si l'unique motif du congé est l'insuffisance du loyer, le bailleur est tenu d'indiquer le prix qu'il exige. À défaut d'accord, la partie la plus diligente a la faculté de saisir le juge, dans les conditions prévues à l'article L. 471-6.
« Si le motif du congé est un changement d'utilisation des sols, il sera fait application des dispositions de l'article L. 563-2.
« *Art. L. 471-4.* – Si le motif du congé formulé par le bailleur se révèle inexact, le preneur peut être autorisé par le juge à reprendre la jouissance du terrain, dans les conditions fixées à l'avant-dernier alinéa de l'article L. 471-2 ; il peut également obtenir la condamnation du bailleur à des dommages et intérêts.
« *Art. L. 471-5.* – À l'expiration du bail, une indemnité est due à l'association locataire.

– 7 –
« À défaut d'accord amiable, cette indemnité est fixée judiciairement, selon les règles édictées à l'article L. 471-6. Elle tient compte de l'ancienneté de la mise en culture, des frais d'investissement et de tous éléments utiles.
« Si le motif de non-renouvellement du bail est un changement d'utilisation des sols, il sera fait application des dispositions de l'article L. 563-2.
« *Art. L. 471-6.* – Le tribunal d'instance connaît des contestations relatives à l'application du présent titre, selon les règles de compétence et de procédure applicables à cette juridiction.
« *Art. L. 471-7.* – Les dispositions du présent titre s'appliquent de plein droit aux locations conclues ou renouvelées à partir de la publication de la loi n° du relative aux jardins collectifs, ainsi qu'aux baux en cours. »

Article 3

Le 6° de l'article 617 du code rural (ancien) est ainsi rédigé :
« 6° Les organismes de jardins collectifs ; ».

Article 4

Après les mots : « sont applicables », la fin du second alinéa de l'article 657 du code rural (ancien) est ainsi rédigée : « aux organismes de jardins collectifs ».

Article 5

Le seizième alinéa (9°) de l'article L. 123-1 du code de l'urbanisme est ainsi rédigé :
« 9° Localiser, dans les zones urbaines, les terrains cultivés à protéger, en particulier les terrains réservés au maintien ou au développement des jardins collectifs définis à l'article L. 561-1 du code rural. Ces terrains sont inconstructibles quels que soient les équipements qui, le cas échéant, les desservent. Toutefois, peuvent être admises les constructions directement liées à l'exercice des activités propres aux jardins collectifs ; ».

– 8 –

Article 6

L'article L. 216-1 du code de l'urbanisme est ainsi rédigé :
« *Art. L. 216-1*. – Conformément à l'article L. 562-2 du code rural, les collectivités territoriales ou leurs groupements ayant compétence en matière d'urbanisme peuvent exercer leur droit de préemption conformément aux dispositions du présent code en vue de l'acquisition de terrains destinés à la création, au maintien ou à l'aménagement des jardins collectifs définis à l'article L. 561-1 dudit code. Les associations de jardins collectifs peuvent leur demander d'exercer ce droit. »

Article 7

L'avant-dernier alinéa de l'article L. 24-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique est ainsi rédigé :

« – aux articles L. 563-1 et L. 563-2 du code rural relatifs au rétablissement des jardins collectifs ; ».

Article 8

Le premier alinéa du 5° de l'article 208 du code général des impôts est ainsi rédigé :

« Les organismes de jardins collectifs définis à l'article L. 561-2 du code rural, lorsque leur activité, considérée dans son ensemble, s'exerce dans des conditions telles qu'elle peut être tenue pour désintéressée. »

Article 9

Le 1° du II de l'article 1052 du code général des impôts est ainsi rédigé :

« 1° Aux sociétés de bains-douches et aux organismes de jardins collectifs définis à l'article L. 561-2 du code rural, lorsque leur activité, considérée dans son ensemble, s'exerce dans des conditions telles qu'elle peut être tenue pour désintéressée ; ».

Article 10

Le 6° de l'article 1394 du code général des impôts est ainsi rédigé :

– 9 –

« 6° Les terrains qui appartiennent aux organismes de jardins collectifs, ou dont ils ont la jouissance, et qu'ils utilisent pour la réalisation de leur objet social, tel qu'il est défini aux articles L. 561-1 et L. 561-2 du code rural, lorsque leur activité, considérée dans son ensemble, s'exerce dans des conditions telles qu'elle peut être tenue pour désintéressée ; ».

Article 11

L'article 1461 du code général des impôts est ainsi modifié :

1° Au 4°, les mots : « les sociétés de jardins ouvriers » sont supprimés ;

2° Au 5°, le mot : « familiaux » est remplacé par le mot : « collectifs ».

Article 12

Les mesures nouvelles résultant des articles 8 à 11 sont compensées par une augmentation à due concurrence des droits visés aux articles 575 et 575 A du code général des impôts.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 14 octobre 2003.
Le Président,
Signé : Christian PONCELET

6. Règlement intérieur des jardins de Malbosc

JARDINS FAMILIAUX

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1er :
Tout locataire d'une parcelle de jardin doit se conformer au présent règlement.

Article 2 :
La parcelle affectée ne peut être utilisée que pour la pratique de cultures vivrières et florales, la destination et la consistance de ces parcelles ne pouvant être modifiées sous peine de résiliation du bail. D'une manière générale, l'utilisation de la parcelle à des fins lucratives est totalement interdite. Il est absolument interdit d'échanger ou de sous louer une parcelle.

Article 3 :
La parcelle doit être cultivée, désherbée et maintenue en bon état de propreté ainsi que ses abords immédiats. La plantation d'arbres fruitiers est limitée à 2 par parcelle. Tout arbre de plus de 2 mètres doit être planté à plus de 2,50 mètres de la limite. L'utilisation de produits phytosanitaires doit être conforme à la réglementation en vigueur.
Il est interdit d'entreposer dans le jardin tout véhicule ou objet sans rapport avec le jardinage. Les déchets assimilables aux ordures ménagères, autres que les déchets verts, seront déposés dans les conteneurs prévus à cet effet dans les parties communes. Les déchets verts seront compostés sur chaque parcelle.

Article 4 :
Les éventuels réceptacles d'eau de pluie doivent être conformes au modèle agréé par la Ville, maintenus en bon état et fermés pour éviter la prolifération de moustiques.
Les installations de distribution de l'eau d'arrosage doivent être entretenues et protégées contre le gel. L'eau, étant un bien précieux, elle sera utilisée dans un souci d'économie.

Article 5 :
Aucune construction autre que l'abri en place n'est autorisée. L'abri doit être parfaitement entretenu et ne peut être modifié par le locataire.

Aucune modification de la clôture et de la pergola avec des éléments extérieurs ne doit être apportée.
La peinture des abris est réalisée par le locataire tous les 3 ans. Les aménagements intérieurs sont du ressort du locataire. Le stockage de bouteilles de gaz ou de tout autre produit inflammable est interdit. Les épouvantails à oiseaux sont acceptés à condition d'être de bonne facture.

Article 6 :
L'utilisation de la parcelle doit être faite en « bon père de famille ». Le locataire veillera à ne pas gêner ses voisins par le bruit, les odeurs ou fumées. Il contractera une assurance couvrant les dommages qu'il pourrait occasionner aux installations (abris, clôtures, etc …) et fournira à la Ville une attestation sur ce point un mois au plus tard après son entrée dans les lieux. De la même manière, les occupants supporteront seuls les conséquences pécuniaires de tous les cas fortuits ordinaires et extraordinaires (sècheresse, incendie, vols, effractions, vandalisme, etc …). L'usage du matériel motorisé dans les jardins est autorisé conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur.

Article 7 :
Il est interdit d'élever sur les parcelles des chiens, volailles, chats, menu bétail ou quelque animal que ce soit.

Article 8 :
En cas de conflits entre locataires ou de manquement grave au présent règlement, la Ville peut mettre fin aux baux dont ils bénéficient.

Article 9 :
En cas de résiliation du bail, quelle qu'en soit la raison, aucune indemnité ne sera allouée au locataire.

Article 10 :
La circulation des véhicules est interdite dans les allées de desserte des parcelles, sauf dérogation délivrée par la Ville pour commodité de chargement et déchargement de matériel ou amendement. Les véhicules devront stationner à l'extérieur sur des emplacements autorisés.

Article 11 :
Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque locataire ; un second exemplaire, signé par le locataire est conservé par la Ville.

7. Règlement intérieur des jardins de Meylan

Union de Quartiers
Buclos Grand-Pré
Le Habert - 38240 Meylan - 04.76.90.72.08

Règlement intérieur des Jardins Familiaux de Grand-Pré

(Mise à jour : Novembre 2005)

TITRE I : CONDITIONS DE LOCATION

ARTICLE I : ATTRIBUTION DES JARDINS

I-1 : L'attribution initiale a été faite de la façon suivante :

• Un certain nombre de parcelles de surface variable (50 à 275 m2) est attribué prioritairement aux jardiniers qui sont à l'origine de ce projet. Ces parcelles représentent une surface totale d'environ 2.100 m2.

• Une surface d'environ 400 m2 a été réservée à un groupe faisant partie du personnel de la Faculté de Pharmacie. Ce personnel sera exonéré du paiement du loyer annuel mais participera aux frais d'arrosage.

• 5 parcelles d'environ 50 m2 sont attribuées au personnel communal.

• La surface restante est partagée en parcelles d'environ 50 m2 qui seront attribuées aux candidats Meylanais présents sur 3 listes d'attente : jardiniers du Bachais, les jardiniers du Clos des Capucins et la mairie hors personnel communal.

I-2 : Attribution des parcelles libérées ou reprises

Toute surface devenue libre sera répartie sous forme de parcelles de 50 m2. Ces parcelles seront immédiatement proposées aux premiers demandeurs sur la liste d'attente. Dans cette attribution, il n'y aura plus de priorités accordées aux anciens jardiniers du Bachais, et aux personnels de la Faculté de Pharmacie ou de la Mairie.

ARTICLE 2 : LOCATION

La location d'un jardin comprend :

• Le terrain proprement dit,

• La jouissance d'une remise à outils collective,

• La jouissance d'un point d'eau potable.

Les conditions de location sont :

• Faire partie de l'Association de l'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré (à renouveler chaque année entre le 15 septembre et le 31 octobre) ;

• Etre Meylanais (exception faite des listes prioritaires des anciens jardiniers du Bachais, des membres du personnel de la Faculté de Pharmacie, des membres du personnel de la Mairie) ;

• Ne pas cultiver un autre jardin dans l'agglomération grenobloise.

ARTICLE 3 : DUREE

La location est consentie pour une durée d'une année à effet de la date de l'Assemblée Générale qui se tient ordinairement à la mi-octobre. Cette date tient compte des avantages d'une préparation à l'automne du sol fortement argileux.

La location est renouvelable annuellement lors de l'assemblée générale et uniquement à cette occasion. La présence à cette assemblée des candidats au renouvellement (ou de leurs représentants en cas de réel empêchement) est obligatoire. Néanmoins, les parcelles éventuellement libérées en cours d'année sont réattribuées dans l'ordre de la liste d'attente afin d'assurer immédiatement l'entretien de ces parcelles.

ARTICLE 4 : LOYER ET EAU D'ARROSAGE

La location est consentie moyennant un loyer annuel fixé lors de l'Assemblée Générale, sur proposition du Bureau. Ce loyer sera perçu lors de l'adhésion à l'Union de Quartiers. Le non règlement au 31 octobre entraînera le retrait de la parcelle.

Une provision sur consommation d'eau d'arrosage proportionnelle à la surface cultivée sera réglée simultanément à l'adhésion et au paiement de loyer. En cas de consommation supérieure aux prévisions, un rappel pourra être demandé en cours d'année.

TITRE II : OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS

ARTICLE 5 : ENTRETIEN

Compte tenu de l'emplacement des jardins au milieu d'une zone urbanisée, il est recommandé à tous les jardiniers de soigner la tenue de leur parcelle, de l'agrémenter par des plantations ornementales et d'éviter toutes nuisances pouvant gêner le voisinage et la qualité de l'environnement.

Le bénéficiaire s'oblige à :

a) Tenir la remise à outils (partie individuelle et collective) en parfait état d'entretien.

b) Signaler à l'Association tous dégâts ou dégradations qu'il pourrait constater.

Les conséquences d'un manque éventuel de précautions, de surveillance et d'entretien courant, seraient à la charge du bénéficiaire.

c) Cultiver au minimum une superficie de 85 % de la parcelle.

d) Eviter l'emploi et le stockage de tous matériaux hétéroclites (matières plastiques, bidons, objets de récupération divers etc ...).

ARTICLE 6

Le locataire ne peut sous-louer, ou remettre tout ou partie de sa parcelle à un autre utilisateur.

ARTICLE 7 : AMENAGEMENTS

La parcelle mise à disposition des utilisateurs est aménagée en jardin familial. Elle ne pourra subir aucune modification quant à sa destination, sous peine de retrait.

Il est notamment interdit :

a) d'y aménager toute construction démontable ou non, en particulier, les équipements suivants :

- abris, serres, chassis,
- dallages, bordures, clôtures,
- et en général, toutes structures particulières en quelque matériau que ce soit et quel que soit leur usage.

Exceptions à ces interdictions :

- les supports en bois, ou bambou destinés à maintenir les végétaux. Les supports installés pour les plantes annuelles devront être rangés chaque année à la fin de la période végétative.
- les silos à compost en bois, de taille modérée, en tout cas ne dépassant pas 1 m de hauteur. Ces bacs devront être construits avec soin et entretenus.

b) d'y exercer toute forme de commerce (vente de boissons et denrées alimentaires, prestations de service, etc)

ARTICLE 8 : ARROSAGE

• La fontaine est équipée d'un compteur et l'eau sera facturée à l'Association qui répartit les frais à chaque usager proportionnellement à la surface cultivée. Pour raison d'équité, tout abus d'arrosage est à éviter.

Toute installation d'arrosage et tout branchement de tuyaux sur les points d'eau collectifs sont interdits.

• Les réserves d'eau à grande échelle dans des récipients du type bidons de récupération sont interdites pour raison de sécurité (enfants) et d'esthétique.

ARTICLE 9 : CIRCULATION, DIVAGATION DES ANIMAUX

La circulation des véhicules, y compris des cycles, est interdite dans les allées.

Les chiens et chats introduits dans l'enceinte des jardins seront attachés.

ARTICLE 10 : BRUIT

En raison de la proximité des habitations, l'emploi de motoculteur et autres engins de jardinage bruyants est fortement déconseillée. Leur usage ne sera toléré que pendant les horaires autorisés par les arrêtés municipaux en vigueur (tous les jours de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures sauf les dimanches et jours fériés seulement de 10 à 12 heures). D'une manière générale, toute manifestation bruyante est interdite (transistor, réunion tapageuse ...).

ARTICLE 11 : FEUX ET DETRITUS

Les jardins étant situés près des habitations, les feux sont interdits.

Les détritus végétaux compostables sont soigneusement triés et entassés dans les aires à compost.

Les végétaux de gros calibres (branchages, tailles d'arbustes, tiges dures, trognons de choux,...) et les cailloux sont stockés sur deux aires distinctes.

Les autres détritus (plastiques, papiers, métaux,...) sont recueillis dans une poubelle située dans la remise à outils.

ARTICLE 12 : PLANTATIONS

Est autorisée la plantation de fruitiers de taille raisonnable, ainsi que des arbustes type : framboisiers, groseilliers, cassissiers.

Les plantations ne devront en aucune manière encombrer les cheminements. Des distances de plantation de 60 cm par rapport à l'axe médian des petits cheminements et de 1m par rapport à l'axe médian des deux allées principales sont recommandées pour les arbustes, l'encombrement futur de ceux-ci devant être pris en compte.

Les plantations effectuées sur le périmètre du terrain et près des installations communes (fontaine, remise à outils) seront décidées par le bureau responsable. Leur entretien sera assuré par les utilisateurs des jardins mitoyens.

ARTICLE 13 : USAGE DES ENGRAIS, INSECTICIDES, FONGICIDES ET DESHERBANTS, OGM.

Beaucoup de jardiniers amateurs abusent, souvent par ignorance, de ces divers produits présentés avantageusement dans le commerce. Le résultat malheureux est qu'ils produisent, sans s'en douter, des fruits et légumes qui peuvent être beaucoup plus contaminés que ceux du commerce classique et qu'ils contribuent d'une façon très significative à la pollution du sol et des eaux.

L'expérience des jardiniers pratiquant l'agriculture dite biologique montre qu'il est totalement inutile de s'encombrer de dizaines de spécialités coûteuses et souvent très nocives. On peut facilement se procurer dans le commerce quelques produits reconnus efficaces et non nocifs pour la santé : engrais organiques pour la fertilisation, roténone, soufre, bouillie bordelaise pour les traitements divers.

En conséquence, l'utilisation abusive d'engrais chimiques et de produits toxiques est fortement déconseillée et ne saurait en aucun cas porter préjudice aux voisins.

L'usage de tout désherbant est interdit car source d'incidents entre jardiniers voisins. Cependant certaines surfaces communes pourront être traitées avec précaution par les responsables des jardins.

Dans le périmètre des Jardins Familiaux de l'UQBGP, sur le lieu-dit "La Serve", la culture d'espèces de légumes, de fruits ou de fleurs provenant d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) est interdite.

ARTICLE 14 : STOCKAGE

Il est interdit de stocker dans la remise à outils ou tout autre lieu dans le périmètre des jardins, des matières dangereuses, inflammables, infectes, pouvant tomber sous le coup de la Législation sur les Etablissements dangereux ou insalubres. Il est rappelé qu'il est interdit de stocker dans le jardin des matériaux hétéroclites.

TITRE III : ASSURANCES
ARTICLE 15 : RESPONSABILITÉ CIVILE
Le bénéficiaire s'engage à contracter une assurance responsabilité civile ou toute autre assurance couvrant les mêmes risques, dont il devra donner justification à toute requête du Bureau de l'Association.
TITRE IV : FIN D'OCCUPATION
ARTICLE 16
Tout jardin inculte pendant plus de deux mois dans la période végétative (1er avril-30 octobre) sera repris, sauf justification exceptionnelle.
ARTICLE 17
En cas de départ (déménagement ou autre motif), le jardin sera obligatoirement rendu à l'Association qui procédera à sa réaffectation.
A sa sortie, le locataire devra rendre le terrain et son emplacement dans la remise à outils en bon état d'entretien et de propreté. Il ne pourra prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit, ni de la part de l'Association, ni de celle de l'occupant qui lui succédera.
ARTICLE 18
Ce règlement pourra, en cas de nécessité, être modifié en cours d'année par le Conseil d'Administration qui en informera les adhérents et rendra compte lors de l'Assemblée Générale suivante.
ARTICLE 19
La location d'un jardin familial entraîne l'adhésion totale aux statuts de l'Union de Quartiers, au présent règlement intérieur et au respect des règles qui y sont édictées.
ARTICLE 20 : TROUBLES ENTRAINANT L'EXCLUSION D'UN JARDINIER
Toute déprédation volontaire ou sabotage effectué par un jardinier à l'encontre d'un de ses collègues, entrainera l'éviction immédiate du coupable et fera l'objet d'une plainte auprès de la police ; et de façon générale, tout jardinier qui par ses actes ou ses paroles provoque un trouble notoire perturbant l'ambiance au sein de l'activité de jardinage, pourra être exclu sans préavis, après décision des membres du bureau de l'Association de l'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré.
ARTICLE 21 : PRISE D'EFFET
Le présent règlement intérieur est approuvé par le Conseil d'Administration de l'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré du 2 décembre 1985, du 12 novembre 1996, et du 5 Octobre 2005.
Il tient lieu de contrat de location entre le soussigné et l'Association.
HISTORIQUE ET PREAMBULE - (Novembre 1985)
La réalisation des Jardins Familiaux du Grand-Pré résulte d'un travail de plusieurs jardiniers du groupe qui cultivait deux parcelles voisines près de l'actuelle Gendarmerie.
L'idée était de réaliser, sur le site déjà cultivé, agrandi de terrains voisins, un groupement de jardins répondant aux désirs formulés par les habitants.
Ce projet a dû être abandonné, une autre vocation ayant été trouvée pour les terrains concernés. Après plusieurs discussions, la municipalité offrait son aide pour l'équipement d'un terrain à découvrir par les jardiniers eux-mêmes.
Le terrain découvert appartient à l'Université (Faculté de Pharmacie). Sa surface représente environ le tiers du projet initial. Il est prêté aux jardiniers par le biais de deux conventions : l'une liant l'Université à la Mairie, l'autre liant la Mairie à l'Association responsable, actuellement l'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré.
L'aide de la Mairie pour l'équipement du terrain était assortie de la demande suivante : que les anciens jardiniers relogés acceptent d'accueillir, sur des parcelles de 50 m2, un

certain nombre de candidats inscrits sur diverses listes d'attente. La surface du nouveau terrain étant limitée, ceux des anciens jardiniers qui cultivaient des parcelles de moyenne ou grande taille en ont considérablement réduit la superficie, ce qui a permis de répondre à environ 25 demandes.
La Mairie n'étant pas propriétaire du terrain, l'existence de ces jardins est précaire du fait d'une reprise possible à tout moment par l'Université. De ce fait, l'équipement est relativement léger par rapport aux réalisations classiques du même genre.
L'un des grands avantages de ces jardins, est qu'ils sont implantés dans un quartier, près des habitations, conformément aux souhaits des initiateurs. Ces derniers souhaitent fortement qu'un bon esprit règne entre les jardiniers et que les Jardins Familiaux du Grand-Pré ne nuisent pas, mais ajoutent au contraire à l'agrément et à l'animation du quartier.

8. Règlement intérieur des jardins de Monlong

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
DES JARDINS DU PARC MONLONG - 2008

Préambule :

Le parc de Monlong est la propriété de la commune de Toulouse et sous la gestion du Service des Espaces Verts de Toulouse.
C'est un espace de vie ouvert à tous qui s'inscrit dans une démarche de découvertes, d'échanges, de partages et de convivialité.
Ce lieu est une zone protégée avec des règles à respecter afin de préserver le milieu naturel du site et le respect de chacun.
Les différents usages liés aux diverses fonctions dans le parc Monlong, doivent se conformer au respect des autres et des règles de fonctionnement.

Ce parc revêt un caractère écologique exceptionnel. Cet écrin de nature en plein centre, doit être préservé. Tous les utilisateurs sont acteurs de la sauvegarde du patrimoine végétal et animal. Pour cela, le respect de l'environnement, du lien social et d'autrui restent la valeur forte que chaque utilisateur doit affirmer. Le souci esthétique de chaque jardin, la solidarité entre jardiniers, la participation responsable de chacun sur ce lieu, sont des objectifs à poursuivre.

A / FONCTIONNEMENT DES JARDINS

1. Afin de répondre aux différents problèmes pouvant survenir sur le site, une commission de suivi est mise en place.
Elle comprend :

- La coordinatrice des jardins
- Une personne de l'association porteuse de projets jardins partagés,
- Des représentants de jardiniers (au plus 4 jardiniers élus chaque année en assemblée de jardiniers)
- Un représentant de la Politique de la ville
- Un représentant des Espaces Verts.

Les rôles de la commission de suivi sont de:

- Organiser l'application des règlements,
- Gérer la demande et l'attribution des parcelles.

La coordinatrice de l'ensemble des jardins dûment mandatée par le Service Espaces Verts de la de Toulouse a pour rôle de :

- Garantir le cadre fixé dans le règlement intérieur et les conventions.
- Coordonner les actions collectives liées à la vie des jardins
- Recueillir les problèmes et animer la commission de suivi.

2. La mise à disposition de parcelles de jardin d'une surface moyenne de 100 m2 chacune, est décidée uniquement par la commission de suivi mentionnée ci-dessus. Chaque demande doit être transmise à la coordinatrice.
3. La parcelle est attribuée par convention par la commune, à partir de la signature du règlement intérieur et de tout autre document réglementaire. Pour bénéficier d'une parcelle, il faut obligatoirement habiter dans les quartiers : Le Mirail-université, Reynerie, Bellefontaine, St Simon, Bagatelle, Lafourguette et La Faourette. Seul un jardin est attribué par foyer (des personnes habitants le même domicile ne peuvent avoir plusieurs jardins).
La commission de suivi doit veiller à ce que l'ensemble des jardiniers reflète une véritable mixité sociale.

4. Il est demandé aux jardiniers une redevance annuelle de 40 euros pour l'utilisation de la parcelle.
La parcelle de jardins partagés est mise à la disposition gracieusement par la Ville de Toulouse aux associations au vue de l'intérêt général du projet validé par la commune.
5. Toute parcelle non travaillée dans un délai de trois mois après l'attribution de celle-ci, se verra ré-attribuée par décision de la commission sans préavis. Si le jardinier pour des raisons motivées, ne peut pas entretenir sa parcelle, il devra en informer la coordinatrice. Celle-ci en avisera la commission qui examinera des suites à donner. Tous les jardiniers doivent participer aux actions collectives du parc Monlong, en participant aux réunions et aux animations.
6. Le parc boisé ne sera pas entretenu par les jardiniers. Aucune plantation n'y sera effectuée, sauf après une décision collective validée par la Ville.
7. Les légumes produits dans les jardins ne peuvent être vendus.
8. Le nettoyage et l'entretien des parties communes seront réalisés par le collectif des jardiniers (hors parc boisé). Le mode d'intervention doit privilégier les méthodes naturelles et biologiques en accord avec le service Espaces Verts.

B / RÈGLES DE VIE AU JARDIN.

1. Respect des horaires d'ouvertures
L'ensemble du parc est ouvert au grand public selon les horaires établis par le Service Espaces Verts de la de Toulouse conformément à la réglementation des parcs et jardins de la Toulouse. Ces ouvertures et fermetures du parc Monlong seront assurées par ce même service. Les horaires sont affichés aux emplacements prévus à cet effet.
En dehors de ces horaires, seuls les jardiniers peuvent entrer dans l'enceinte des jardins familiaux et des jardins partagés. Chaque jardinier possède une clé dont il a l'entière responsabilité. Les clés ne peuvent pas être dupliquées. Chaque jardinier à l'obligation de fermeture en dehors des horaires du public.
2. Dans tout le parc de Monlong (bois et jardins), les enfants sont sous la responsabilité des parents ou des référents des activités du Jardin Partagé.
3. Les jardiniers sont tenus à faire respecter le règlement à leurs invités.
4. Les cultures doivent être en accord avec la loi.

C / RESPECT DU SITE DE MONLONG-RESPECT DE LA NATURE

Le parc est un espace de nature préservé, il est demandé à tout utilisateur de respecter les règles :
1. Les jardins partagés et familiaux sont cultivés d'une manière naturelle et biologique. Le service Espaces Verts est à la disposition des jardiniers afin de leur proposer des alternatives aux traitements chimiques. Afin de répondre aux attentes des jardiniers, des rencontres de sensibilisation seront organisées sur le thème de la culture biologique par les formations et les échanges des pratiques.
2. Il n'est pas autorisé de :

- Creuser dans le parc afin d'y récupérer de la terre pour mettre au jardin.
- Planter des arbres dans les jardins et en bordure immédiate.
- Planter ses propres légumes ou fleurs en dehors de sa parcelle ou dans le parc.
- Faire du feu dans la parcelle ou dans le parc, excepté sur les emplacements réservés.
- Ramasser et couper du bois mort et des plantes sauvages.

- Pêcher dans les plans d'eau du parc.
- Introduire des animaux sur le site (tortues, poissons, etc…).
- Jeter des déchets en dehors des poubelles ou containers.
- Toucher aux limites des parcelles.
- Stocker des produits dangereux.

3. Le parc est interdit aux chiens et aux deux-roues à moteur.
4. L'accès aux parcelles individuelles est interdit aux promeneurs.
5. Il est interdit de faire des barrages dans les fossés ou de manipuler les installations hydrauliques (vannes). Il est interdit d'utiliser du matériel de pompage en dehors du réseau d'eau existant. Tout accès aux stations de pompage est réservé à des personnes qualifiées et mandatées par le Service des Espaces Verts. Aucun jardinier ne doit intervenir sur les stations de pompage.
6. Pour tout aménagement préalablement autorisé par la sur la parcelle (cabanes, haies, clôtures…), les jardiniers devront se conformer aux avis de la commission, répondant ainsi à un objectif de sécurité et à une unité esthétique, paysagère et environnementale. La commission de suivi pourra émettre un avis sur le choix des matériaux.
7. Les déchets seront triés et déposés sur les aires prévues à cet effet.
8. Le non-respect du règlement intérieur et des personnes peut entraîner l'exclusion des jardins.
9. Tous les règlements sont affichés aux entrées du parc.
10. Afin de garder une cohérence environnementale et paysagère, tout matériau supplémentaire devra être conforme au cahier des charges établi par le service des Espaces Verts en concertation avec les jardiniers.
11. Profondeur des cultures : le travail du sol ne doit pas excéder 40 cm en raison de réseaux souterrains.
12. L'eau mise à la disposition sur les parcelles pour l'arrosage des cultures n'est pas potable.
L'eau des sources alimentera les parcelles pour l'arrosage des cultures. Sa mise à disposition sera fonction de la capacité des sources. Les usagers devront veiller à ce que la gestion de l'eau soit une gestion partagée.
13. Les aires de repos (agoras) disposent de points d'eau potable. Cette dernière ne peut être utilisée pour l'arrosage des cultures potagères.
14. L'assemblée des jardiniers se réunit au moins une fois par an, et à chaque fois qu'elle sera convoquée par la commission de suivi.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX
Sociologie, histoire, économie, méthodologie

- ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Éditions Calmann-Lévy, Paris, 2001 (1958).
- AUGÉ Marc, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, La Librairie du XXe siècle, Éditions du Seuil, Paris, 1992.
- BACHELARD Gaston, *La poétique de la rêverie*, Presses Universitaires de France, Paris, 2010 (1960).
- BARLEY Nigel, *L'anthropologie n'est pas un sport dangereux*, Éditions Payot, Paris, 1997.
- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Éditions La Découverte, Paris, 1997.
- BECKER Howard S., *Ecrire les sciences sociales, commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Éditions Economica, Paris, 2004 (1986).
- BERGER Peter *et alii, La construction sociale de la réalité*, Éditions Armand Colin, Paris, 1997.
- BERQUE Augustin, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Éditions Belin, Paris, 2000.
- BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Éditions de Minuit, Paris, 1979.
- CAILLE Alain, *Don, intérêt et désintéressement*, Éditions de La Découverte, Paris, 1994.
- CAILLOIS Roger, *L'Homme et le Sacré*, Éditions Gallimard, Paris, 1950.
- CEREZUELLE Daniel, *Pour un autre développement social*, Éditions Desclée de Brouwer, Paris, 1997.
- CONDOMINAS Georges *Nous avons mangé la forêt*, Éditions Mercure de France, Paris, 1974 (2003).
- DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien*, tome 1, *arts de faire*, Éditions Gallimard, Paris, 1990, (1980).
- DESCOLA Philippe, *La Nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1986.

- DESCOLA Philippe, *Les lances du crépuscule, relations Jivaros, Haute-Amazonie*, Éditions Plon, collection Terre Humaine, Paris, 1993.
- DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture,* Éditions Gallimard, Paris, 2005.
- DESCOLA Philippe, *Diversité des natures, diversité des cultures*, Éditions Bayard, Montrouge, 2010.
- DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, Paris, 2007 (1893).
- DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Éditions Flammarion, Paris, 1988 (1895).
- ELIADE Mircea, *Le Sacré et le Profane,* Éditions Gallimard, Paris, 1965 (1957).
- FOUCAULT Michel, *Dits et Écrits,* tome 4, Éditions Gallimard, Paris, 1994 (1984).
- GÉRAUD Marie-Odile*, Regards sur les Hmong de Guyane Française : Les détours d'une tradition*, Éditions L'Harmattan, Paris, 1997.
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, (2 tomes), Éditions de minuit, Paris, 1973.
- GRANET Marcel, *La Pensée chinoise,* Éditions Albin Michel, Paris, 1968 (1934).
- GUIBERT Joël, JUMEL Guy, *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Éditions Armand Colin, Paris, 1997.
- GRAFMEYER Yves, *Sociologie urbaine*, Éditions Nathan, Paris, 1994
- GÉRAUD Marie-Odile*, Regards sur les Hmong de Guyane Française – Les détours d'une tradition*, Éditions L'Harmattan, Paris, 1997.
- HOGGART Richard, *La culture du pauvre*, Éditions de Minuit, Paris, 1970.
- LABURTHE-TOLRA Philippe, WARNIER Jean-Pierre, *Ethnologie Anthropologie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1993.
- LAPASSADE Georges, *Les microsociologies*, Éditions Anthropos, Paris, 1996.
- LAPLANTINE François, *La description ethnographique*, Éditions Nathan, Paris, 1996.
- LEROI-GOURHAN André, *Le Geste et la Parole*, tome 1, *Technique et langage*, Éditions Albin Michel, Paris, 1964.
- LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Éditions Plon, Paris, 1962.

- MALINOWSKY Bronislaw: *Les jardins de corail*, Éditions La Découverte, Paris, 2002 (1965).
- MAUSS Marcel, *Sociologie et Anthropologie*, PUF, Paris, 1968.
- MAZOYER Marcel, ROUDART Laurence, *Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine*, Éditions du Seuil, Paris, 2002 (1997).
- PASTOUREAU Michel, *Bleu, histoire d'une couleur*, Éditions du Seuil, Paris, 2000.
- PARETO Vilfredo, *Traité de sociologie générale*, Éditions Droz, Genève-Paris, 1968 (1916).
- POMIAN Krysztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris-Venise, XVIe-XVIIIe siècle*, Éditions Gallimard, Paris, 1987.
- REMY Jean, *Sociologie urbaine et rurale, l'espace et l'agir*, Entretiens et textes présentés par Etienne LECLERCQ, Éditions L'Harmattan, Paris, 1998.
- ROUSTANG Guy, PERRET Bernard, *L'économie contre la société*, Éditions du Seuil, Paris, 1993.
- SIMONDON Gilbert, *Du mode d'existence des objets techniques,* Éditions Aubier, Paris, 1958.
- WEBER Max, *Economie et société*, Éditions Plon, Paris, 1971 (1922).
- WEBER Florence, *Le travail à côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Éditions de l'école des Hautes études en Sciences Sociales - INRA, Paris, 1989.
- WEBER Florence, *Manuel de l'ethnographe*, Presses Universitaires de France, Paris, 2008.
- WINNICOTT Donald Woods, *Jeu et Réalité : l'espace potentiel*, Éditions Gallimard, Paris, 1975.
- XIBERRAS Martine, *Pratique de l'imaginaire, Lecture de Gilbert Durand*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 2002.

OUVRAGES ET TRAVAUX DE RECHERCHE RELATIFS AU JARDIN ET A L'ORGANISATION DE L'ESPACE

- ALLAIN Yves-Marie, CHRISTIANY Janine, *L'art des jardins en Europe : de l'évolution des idées et des savoir-faire,* Éditions Citadelles et Mazenod, Paris, 2006.
- ANDRÉ Edouard, *L'Art des jardins*, *Traité général de la composition des parcs et des jardins,* Éditions Hachette / BnF, 1992 (1879).

- ARNEVILLE Marie-Blanche, *La France des jardins et des espaces verts entre 1789 et 1870,* Thèse d'Histoire, Paris IV, 1987.
- BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001 (1957).
- BALESTRA Raymond, CHARLES Christine, ROUX Richard, *Abris, cabanes et autres refuges*, Inspection Académique des Alpes-Maritimes, 2006.
- BARATON Alain, *L'amour à Versailles*, Éditions Grasset, Paris, 2009.
- BUREY Philippe, *Rêves de Cabanes, ou l'esprit cabane*, Éditions Les Jardins de la Brande, Fouleix, 2002.
- BARIDON Michel, *Les jardins : paysagistes - jardiniers - poètes*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1998.
- BAUDELET Laurence, BASSET Frédérique, LE ROY Alice, *Jardins partagés, Utopie, écologie, conseils pratiques*, Éditions Terre vivante, 2008.
- BALMORI Diana, MORTON Margaret, *Transitory Gardens, uprooted Lives (jardins transitoires, vies déracinées)*, Yale University Press, New Haven et Londres, 1993.
- BAZIN Germain, *Jardins, la recherche du paradis perdu*, Éditions du chêne, Paris, 1988.
- BENETIERE Marie-Hélène, *Jardin, vocabulaire typologique et technique,* (dir. Monique CHATENET et Monique MOSSER), Monum, Éditions du patrimoine, Paris, 2000.
- BENOIT Catherine, *Corps, jardins, mémoires : Anthropologie du corps et de l'espace à la Guadeloupe*, Éditions de la maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2000.
- BENOIT A LA GUILLAUME Gérard *et alii*, *A chacun sa cabane*, Éditions La cabane sur le chien, 2009.
- BENOIST-MECHIN Jacques, *L'homme et ses jardins, ou les métamorphoses du Paradis Terrestre*, Éditions Albin Michel, Paris, 1975.
- BERGUES Martine, *En son jardin, une ethnologie du fleurissement*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2011.
- BOYER Marie-France, *Le génie des cabanes*, Éditions Thames & Hudson, Paris, 1993.
- BRUNON Hervé, MOSSER Monique, *Le jardin contemporain,* Éditions Scala, Paris, 2006.
- BUTOR Michel, DELHOUME Olivier, *Jardins de rue au Japon*, Éditions Notari, Genève, 2010.

- CAPEK Karel, *L'année du jardinier*, Éditions 10/18, Paris, 2000 (1929).
- CAUQUELIN Anne, *L'invention du paysage*, Éditions des Presses Universitaires de France, Paris, 2007 (1989).
- CAUQUELIN Anne, *Petit traité du jardin ordinaire*, Éditions Payot, Paris, 2005.
- CENA Olivier, *Les jardins de la Sociale*, Éditions du May, Paris, 1992.
- CEREZUELLE Daniel, *Jardinage et développement social*, Éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 1999.
- CHAUVET Franck, LANSCOTTE Hélène, *Envies de jardin,* Éditions Hachette, Paris, 2000.
- CHOAY Françoise, *L'Urbanisme. Utopies et réalités*, Éditions du Seuil, Paris, 1965.
- CLAVEUL Denis, *Les jardins ouvriers*, Éditions Gallimard, Paris, 2006.
- CLÉMENT Gilles, BLAZY Michel, *Contributions à l'étude du jardin planétaire,* Ecole des Beaux-Arts de Valence, 1995.
- CLÉMENT Gilles, EVENO Claude (dir.), *Le jardin planétaire*, Éditions de l'Aube / TNDI Château vallon, 1997.
- CLEMENT Gilles, *Traité succinct de l'art involontaire*, Éditions Sens et Tonka, Paris, 1999.
- CLEMENT Gilles, *Le jardin en mouvement, De la vallée au jardin planétaire*, Éditions Sens et Tonka, Paris, 2001.
- CLEMENT Gilles, *Une brève histoire du jardin*, Éditions JC Béhar, Paris, 2011.
- CLEMENT Gilles, *Jardins, paysage et génie naturel*, Éditions Collège de France/Fayard, Paris, 2012.
- COLLETTE Florence, PERICARD-MEA Denise, *Le temps des jardins en Seine et Marne*, Comité départemental du Patrimoine de Seine-et-Marne, 1992.
- COLOCO (Collectif), *Fertiles Mobiles, Cultiver ensemble l'espace public*, Éditions Tout Contre, 2012.
- COMPTE CABEDOCE Béatrice, PIERSON Philippe (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers – 1896-1996 la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer*, Éditions Créaphis, Paris, 1996.
- CORBIN Alain, *Le miasme et la jonquille*, Éditions Flammarion, Paris, 1984 (1982).

- DANNEYROLLES Jean-Luc, *Créer son potager*, Éditions Actes Sud, Arles, 2003.
- DE PRECY Jorn, *Le jardin perdu,* Éditions Actes Sud, Arles, 2011 (1912).
- DE SERRES Olivier, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Éditions Actes Sud, Arles, 2001 (1600).
- DEBIE Franck, *Jardins de capitales, une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Éditions du C.N.R.S, Paris, 1992.
- DELLA BERNARDINA Sergio, *L'utopie de la nature*, Éditions Imago, Paris, 1996.
- DEMANGEON Alain, WERQUIN Anne Caroll, *Jardins en ville, nouvelles tendances, nouvelles pratiques*, Éditions Dominique Carré, Paris, 2006.
- DESCOSSY Michel, JACQUELIN Christian, *Cabanes et cabaniers. Camargue, Languedoc, Roussillon*, Éditions Équinoxe, 2008.
- DESMAZIERES Pascale *et alii*, *Jardiniers du bitume*, Éditions Les Xérographes, Paris, 2011.
- DONNADIEU Pierre, *La Société paysagiste*, Éditions Actes Sud / École Nationale Supérieure du Paysage, Arles, 2002.
- DUBOST Françoise, *Vert patrimoine*, Éditions de La Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994.
- DUBOST Françoise, *Les jardins ordinaires*, Éditions L'Harmattan, Paris, 1997 (ouvrage paru sous le titre *Côté jardins,* Éditions Scarabée et Compagnie, Paris, 1984).
- DUBY Georges (dir.), *Histoire de la France urbaine*, T. 3, 4, 5, Éditions du Seuil, Paris, 1983.
- DUVIGNAUD Jean, *Lieux et non lieux*, Éditions Galilée, Paris, 1977.
- EVENO Emmanuel, *Utopies urbaines*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- EXLEY Helen, *Passion des jardins,* Éditions Exley, Bierges (B), 1992.
- FAURE Alain (dir.), *Les premiers banlieusards*, Éditions Créaphis, Paris, 1991.
- FAURE Sonya, *Cabanes*, Éditions Flammarion, Paris, 2003.
- GODEAU Jérôme, VOLCOUVE Madeleine, *Les mots du jardin*, Éditions Paris musées / Actes Sud, Arles, 1997.
- GOUVION Colette, HUCLIEZ Marielle, *Le roman du potager*, Éditions du Rouergue, Rodez, 1994.

- HARRISON Robert, *Forêts, essai sur l'imaginaire occidental*, Editions Flammarion, 1992.
- HARRISON Robert, *Jardins, Réflexions sur la condition humaine*, Éditions Le Pommier, 2007.
- HUCHARD Viviane, BOURGAIN Pascale, *Le jardin médiéval, un musée imaginaire,* Presses Universitaires de France, Paris, 2002.
- HUNT John Dixon, *L'art du jardin et son histoire*, Éditions Odile Jacob, Paris, 1996.
- HUTIN Christophe, *L'enseignement de Soweto, construire librement*, Entretien avec Patrice Goulet, Éditions Actes Sud, Arles, 2009.
- JARMAN Derek, *Un dernier jardin*, Éditions *Thames & Hudson*, Paris, 1996 (1995).
- JI CHENG, *Yuanye, le traité du jardin*, Les Éditions de l'Imprimeur, Besançon, 1997 (1634).
- JONES Louisa, *L'art de visiter un jardin*, Éditions Actes Sud, 2008.
- JOSEPH Isaac, *La ville sans qualités*, Éditions de l'Aube, Paris, 1998.
- KOENIG Anne-Marie, *Carnets d'un jardin*, Éditions Grasset, Paris, 1994.
- LACARRIERE Jacques, VERROUST Jacques, *Les inspirés du bord des routes*, Éditions du Seuil, Paris, 1978.
- LAFFON Martine, *Petite philosophie du jardinier*, Éditions Milan, Toulouse, 2010.
- LAROZE Catherine, *Une histoire sensuelle des jardins*, Éditions Olivier Orban, 1990.
- LAROZE Catherine, de VIRIEU Claire, *Un jardin pour soi*, Éditions Actes Sud, Arles, 1996.
- LAVERGNE David, LEBON Laurent, *Des nains, des sculptures*, Éditions Flammarion, Paris, 2001.
- LAUREANO Pietro, *Jardins de pierre : Les Sassi de Matera et la civilisation méditerranéenne*, traduction de Sidonie Joannès, Presses Universitaires de Vincennes, 2005.
- LE CORBUSIER, *La Charte d'Athènes*, Éditions du Seuil, Paris, 1971 (1943).
- LE DANTEC Jean-Pierre, *Jardins et paysages*, Éditions Larousse, Paris, 1996.
- LE DANTEC Jean-Pierre, Poétique des jardins, Éditions Actes Sud, Arles, 2011.
- LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Éditions. du Seuil, Paris, 1974.

- LOUDON John-Claudius, *Traité de la composition et de l'exécution des jardins d'ornement*, Bureau de l'encyclopédie portative, 1830.
- LOUIS XIV, *Manière de montrer les jardins de Versailles*, Éditions Mercure de France, Paris, 1999 (1689).
- MONEDIAIRE Gérard (dir.), *Agricultures urbaines et ville durable européenne : Droits et politiques du jardinage familial urbain en Europe,* Presses Universitaires de Limoges, 1999.
- MONTPIED Bruno*, Éloge des jardins anarchiques*, Éditions L'insomniaque, Montreuil, 2011. L'ouvrage est accompagné d'un film de Rémy RICORDEAU, *Bricoleurs de Paradis*.
- MOSSER Monique, TEYSSOT Georges, *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, Éditions Flammarion, Paris, 1991.
- MURE Véronique*, Jardins de garrigue,* Éditions Édisud, Aix-en-Provence, 2007.
- NICOLAS Laurence, *Beauduc, l'utopie des gratte-plage : Ethnographie d'une communauté de cabaniers sur le littoral camarguais,* Éditions Images en Manœuvres, Marseille, 2008.
- PAQUOT Thierry, *Le toit, seuil du Cosmos*, Éditions Alternatives, Paris, 2003.
- PASQUIER Elisabeth, PETITEAU Jean-Yves, *Cultiver son jardin. Chroniques des jardins de la Fournillère, 1992-2000*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2001.
- PEDNEAULT André, GRENIER Roll, *Créer un jardin communautaire,* Mouvement pour l'agriculture biologique, Montréal, Québec, 1996.
- PELEGRIN Dominique Louise, *Stratégies de la Framboise*, Éditions Autrement, Paris, 2003.
- PIGEAT Jean-Paul, *Festival de Jardins - Les plantes, les structures et les styles de jardins du Festival international de Chaumont-sur-Loire*, Éditions du chêne, Paris, 1995.
- PIGEAT Jean-Paul, *L'érotisme au jardin*, Éditions Flammarion, Paris, 2003.
- PORTET François, *L'ouvrier, la terre, la petite propriété - jardin ouvrier et logement social, 1850-1945*, Écomusée, Le Creusot, 1978.
- PRÉDINE Éric, J*ardins ouvriers*, Éditions La Maison Rustique - Flammarion, Paris, 1998.
- PRÉDINE Éric, *Des jardins en partage* : Echange avec Jean-Paul Collaert, Éditions Rue de l'échiquier, Paris, 2009.
- QUELLIER Florent, *Histoire du jardin potager*, Armand Colin, Paris, 2012.

- RAGON Michel, *L'homme et les villes*, Albin Michel, Paris, 1995.
- RAPOPORT Amos, *Pour une anthropologie de la maison,* Éditions Dunod, Paris, 1972.
- RAYMOND Henri, HAUMONT Nicole, DEZES Marie-Geneviève, HAUMONT Antoine, *L'Habitat pavillonnaire,* Éditions L'Harmattan, Paris, 2001 (1966).
- REYNOLDS Richard, *La guérilla jardinière*, Éditions Yves Michel, Gap, 2010.
- RIBES Anne, *Toucher la terre : Jardiner avec ceux qui souffrent,* Éditions Médicis, Paris, 2005.
- RICHARD Denis, *Quand jardiner soigne : Initiation pratique aux jardins thérapeutiques*, Éditions Delachaux et Niestlé, Paris, 2011.
- RONCAYOLO Marcel, *La ville et ses territoires*, Éditions Gallimard, Paris, 1990.
- ROUANET Marie, *Tout jardin est éden*, Éditions Climats, Castelnau-le-Lez, 1993.
- SANSOT Pierre, *Jardins publics*, Éditions Payot, Paris, 1993.
- SANSOT Pierre, *Poétique de la ville*, Éditions Armand Colin, Paris, 1996.
- SIMSON Sharon, Straus Martha C., *Horticulture As Therapy : Principles and Practice*, Éditions Food Products Press, U S A, 1997.
- STEIN Rolf A., *Le monde en petit, Jardins en miniature et habitations dans la pensée religieuse d'Extrême-Orient*, Éditions Flammarion, Paris, 1987.
- TERRASSON François, *La peur de la nature*, Éditions Sang de la terre, Paris, 1997 (1988).
- TIBERGHIEN Gilles A, *Notes sur la nature, la cabane et quelques autres choses*, École supérieure des arts décoratifs, Strasbourg, 2000.
- TIBERGHIEN Gilles A., *Nature, Art, Paysage,* Éditions Actes sud / Ecole Nationale Supérieure du Paysage / Centre du paysage, 2001.
- URBAIN Jean-Didier, Paradis verts, Désirs de campagne et passions résidentielles, Éditions Payot, Paris, 2002.
- VADROT Claude-Marie, *La France au jardin : Histoire et renouveau des jardins potagers,* Éditions Delachaux et Nieslé, Paris, 2009.
- VAN ZUYLEN Gabrielle, *Tous les jardins du monde*, Éditions Gallimard, Paris, 1994.

- VITRUVE, *Les dix livres d'architecture*, Traduction Claude Perrault, Éditions Errance, Arles, 2006 (1er siècle av. J.-C.).
- WEBER Florence, *L'honneur des jardiniers*, Éditions Belin, Paris, 1998.
- WEISS Allen S., *Miroirs de l'infini, Le jardin à la française et la métaphysique au XVIIe siècle*, Éditions du Seuil, Paris, 1992.

ACTES DE COLLOQUE, EXPOSITIONS, RAPPORTS, MEMOIRES DE RECHERCHE ET THESES

Actes et expositions

- *Château en chantier,* Catalogue d'exposition, Château d'Avignon (Bouches-du-Rhône), Agnès Barruol, Véronique Baton, Éditions du Conseil général des Bouches-du-Rhône, 2009.
- *jardin (Le), art et lieu de mémoire*, Actes du colloque de Vassivière en Limousin, MOSSER Monique, NYS Philippe (dir.), 1994, Éditions de l'Imprimeur, 1995.
- *jardin (Le) entre science et représentation*, Actes du congrès national des sociétés historiques et scientifiques, FISCHER Jean-Louis (dir.), 1995, CTHS, Paris, 1999.
- *jardins (Les) de la bande dessinée*, MARTIN Jean-Philippe (dir.), catalogue d'exposition, Parc de Bercy, Paris, septembre 2000-mars 2001.
- *Jardins familiaux au cœur des villes – Citoyenneté, Urbanisme, diversité*, Actes du 34e Congrès International des Jardins Familiaux (Lyon, 2005) Éditions FNJFC, Paris, 2006.
- *Jardins ouvriers, jardins oubliés*, Catalogue d'exposition, collectif, Institut Qualité Alsace, Strasbourg, 1980.
- *Parcs, Jardins, Paysages, outils d'intégration urbaine ?*, Actes des Troisièmes Rencontres Internationales du Paysage de Chaumont sur Loire, PIGEAT Jean Paul (dir.), Conservatoire des Jardins et Paysages, juin 1996.
- *Sur la terre comme au ciel, Jardins d'Occident à la fin du Moyen Âge.* Catalogue d'exposition. Collectif, ANTOINE Elisabeth (dir.), Musée national du Moyen Âge. Éditions de la Réunion des musées nationaux, Paris 2002.

Rapports, mémoires de recherche et thèses

- BOULIANNE Manon, *Agriculture urbaine, Rapports sociaux et Citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique*, Rapport de recherche, 1998-99, Site Internet de *City Farmer, Canada's Office of Urban agriculture*, 1999. http://www.cityfarmer.org/manon.html.

- BOUVIER-DACLON Nathalie, *La dynamique sociale entourant les jardins communautaires : l'individu, le groupe et le jardin. Le cas de Montréal*, Mémoire pour l'obtention du grade de Maître ès sciences, Institut National de la Recherche Scientifique, Université du Québec, Montréal, 2001 (a).

- CEREZUELLE Daniel, LE FORMAL Yann, *Les jardins collectifs... Un outil d'insertion*. Institut Régional du Travail Social d'Aquitaine, Étude réalisée pour le Secrétariat d'État à la Consommation, 1990.

- CEREZUELLE Daniel, *Jardins familiaux des Aubiers, bilan d'une expérience.* Rapport au Ministère de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages. Association Les Jardins d'Aujourd'hui, 1997.

- COMPTE-CABEDOCE Béatrice, *L'œuvre de la Ligue du coin de terre et du foyer : les jardins ouvriers de la Seine, 1896-1952*. Thèse d'Histoire, Université de Paris I, 1984.

- CONSALES Jean Noël, *Les jardins familiaux à Marseille, Gênes et Barcelone : laboratoires territoriaux de l'agriculture urbaine dans l'ars méditerranéen,* Thèse de géographie, Université de Provence, UMR TELEMME, 2004.

- DEDIEU Françoise, *Pratiques populaires de temps libre dans les jardins ouvriers,* Thèse de sociologie, Université Paris 8 Vincennes, Saint-Denis, 2007.

- HELBERT Yves, BERNIER Sophie, *Des jardins familiaux dans nos villes, Jardins, jardinage et politiques urbaines*, Éditions Fondation de France, Paris, 1998.

- LARBEY Vincent, *Jardins, lieux de quelles sociabilités ? Fonctions et usages sociaux du « vert paradis »,* Mémoire du Diplôme Supérieur en Travail Social et Maîtrise en Administration Économique et Sociale, Université Paul Valéry, Montpellier, 1998.

- LARBEY Vincent, *Jardins et jardinage partagés, entre espace public et espace privé,* Diplôme d'Etudes Approfondies « Liens sociaux, liens symboliques », Université Paul Valéry, Montpellier, 2003.

- MAHUZIES-SANUY Philippe, *Jardin et jardinage, un terreau fertile pour la formation continue des enseignants au primaire*, Mémoire de Maîtrise en Éducation, Université du Québec à Montréal, 2008.

- MONEDIAIRE Gérard, *Des jardins d'ouvriers, clameurs sur, murmures dans,* Thèse d'Urbanisme, Institut d'Urbanisme, Grenoble II, 1984.

- MUZIKA Stephan, *Les jardins ouvriers, du paternalisme social à une appropriation populaire*, Thèse d'Urbanisme, Institut d'Urbanisme, Paris VIII, 1984.
- NOURRY Louis Michel, *Les jardins publics en province, un élément de la politique de l'espace du second empire*, Thèse d'Histoire, Paris I, 1995.
- PORTET François, *Jardins ouvriers de Belfort,* Maîtrise d'Ethnologie, 1975.
- WEBER Florence, PLUVINAGE Manuel, *Les jardins populaires : pratiques culturales, usages de l'espace, enjeux culturels*. Rapport de recherche pour la Mission du Patrimoine Ethnologique du Ministère de la Culture, 1992.

OUVRAGES, ROMANS ET TRAVAUX D'ORDRE GENERAL.

- ARNAUD Noël, *L'état d'ébauche*, Editions Le Messager Boiteux de Paris, Paris, 1950.
- CARELMAN Jacques, *Catalogue d'objets introuvables*, Éditions Balland, Paris, 1969.
- COLETTE, *La naissance du jour*, Éditions Flammarion, Paris, 1984 (1928).
- DE BOZZI Pénélope, OROZA Ernesto, *Objets réinventés : La création populaire à Cuba*, Éditions Alternatives, Paris, 2002.
- FLAUBERT Gustave, *Bouvard et Pécuchet*, Éditions Garnier-Flammarion, Paris, 1966 (1881).
- LAUINGER Martina, *Métal recyclé. De la technique à l'objet en métal de récupération*, Éditions Eyrolles, Paris, 2009.
- PAQUOT Thierry, *L'Art de la sieste*, Éditions Zulma, Paris, 2005.
- PESSOA Fernando, *Le Gardeur de troupeau (traduction Guibert),* Éditions Gallimard, Paris, 1987.
- TOURNIER Michel, *Les Météores*, Éditions Gallimard, Paris, 1975.
- TOURNIER Michel, *Le vent Paraclet*, Éditions Gallimard, Paris, 1977.

ARTICLES

- AMAR LAURE, « Des espaces verts plus vrais que nature », *Monuments historiques*, décembre/janvier 1986, p. 49-54.
- AZEMA Claire, « Rêveries usagères du jardin-artefact », *Le jardin, réalités, imaginaires et symbolique*, *Les cahiers d'ARTES, Atelier de Recherches Transdisciplinaires Esthétique et Société,* Elisabeth Magne, Lydie Pearl,

Hélène Sorbé (dir.), Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 2008, n° 4, p. 67.

- BRUNON Hervé, MOSSER Monique, « L'enclos comme parcelle et totalité du monde : pour une approche holistique de l'art des jardins », *Art et espace*, Milovan Stanic (dir.), *Ligeia, Dossiers sur l'art*, n° 73-76, janvier-juin 2007, p. 59-75.
- CARRÉ Laurence, JEUDY Henri-Pierre, « Esthétiques au quotidien », *Socio-anthropologie* [En ligne], N° 8 | 2000, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 25 octobre 2009. URL: http://socio-anthropologie.revues.org/index119.html
- CHADEAU Ann, FOUQUET Annie, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et Statistique*, n° 236, septembre 1981, p. 29-42.
- CHOAY Françoise, « Haussmann et le système des espaces verts parisiens », *Revue de l'Art,* n° 29, Paris, 1975.
- CLAVAL Paul, « L'étude géographique des parcs et jardins », *Bulletin de l'Association des Géographes Français,* n° 3, Paris, 1989.
- CORAJOUD Michel, Entretien avec…, *Urbanisme* n° 264-265, juin/juillet 1993.
- CORBAL Dominique-Etna « De la racine, Du champ, Du jardin, Du buisson », *Le jardin, Réalités, imaginaires et symbolique, Les cahiers d'ARTES, Atelier de Recherches Transdisciplinaires Esthétique et Société*, Elisabeth Magne, Lydie Pearl, Hélène Sorbé (dir.), Université Michel de Montaigne, Bordeaux, n° 4, 2008, p. 215, 216.
- DE VILMORIN Catherine, « Évolution des espaces verts urbains », *Ingénieurs des villes de France*, juin/juillet 1980, p. 21 et 22.
- DELUMEAU Jean, « Le verger du Bon Dieu », *Le Nouvel Observateur*, hors-série n° 34 « Tous les jardins du monde », juin 1998, p. 9 et 10.
- DE ROUX Emmanuel, « Les aventuriers du paradis perdu », *Le Monde,* 02/01/91.
- DUBOST Françoise, « La scarole et le bégonia, les nouveaux usages des jardins », *Ethnologie française* n° 4, tome 9, 1979.
- DUBEAUX Dominique, « Les Français ont la main verte », *INSEE Première* n° 338, août 1994.
- DUFOUR Annie-Hélène, « Une passion pacifique : le jardinage », *Passions ordinaires*, Christian Bromberger (dir.), Éditions Bayard, Paris, 1998.
- GUILLAUD Lauric, « Le mythe de la Wilderness dans The Scarlet Letter », *Transatlantica* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 03 août 2007, consulté le 14 septembre 2012. URL : http://transatlantica.revues.org/1581

- GUYON Frédérick, « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, 2008/3 n° 134, p. 131-147.
- HISSARD Marie-José et Jean-René, « La Joconde et les sept petits nains », *Flagrants délits d'imaginaire*, *Autrement*, n° 16, 1978, p. 109-124.
- KALAORA Bernard, « L'ordre et la nature, le vert endimanché », *Espaces et Sociétés, revue critique internationale de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisation*, n° 24-27, décembre 1978.
- LAPIERRE Nicole, « De G. Simmel à S. Kracauer », *Communication,* n° 70, 2000, p. 46.
- LASSUS Bernard, « Jardiniers de la démesure », *Flagrants délits d'imaginaire*, *Autrement,* n° 16, 1978, p. 124.
- LEGROS Josiane, LEGROS Michel, « Les jardins d'amateurs », *Urbanisme* n° 286, janvier/février 1996.
- LIZET Bernadette, « Naturalistes, herbes folles et terrains vagues », *Ethnologie Française*, XIX, 1989. 3, p. 253-269.
- LUXEREAU Anne, « Abris standardisés contre cabanes dans les jardins potagers urbains », *Cabanes, cabanons et campements*, Collectif, Brun *et alii* (dir.), Éditions de Bergier, 2001, p. 243-256.
- LUXEREAU Anne, « À quelle mode vais-je planter mes choux ? », *Terrain* n° 6, 1986, p. 53.
- MARGOT-DUCLOT Jean, VERNANT Jacques, « La terre et la catégorie du sexe en Mélanésie », *Journal de la Société des Océanistes*, tome 2, 1946, p. 5-35.
- MARIAGE Thierry, « L'univers de Le Nostre et les origines de l'aménagement du territoire », in *Monuments Historiques* n° 142, janvier 1986, p. 8-13.
- MARTINON Jean-Pierre, « Les formes du pauvre », *Ethnologie française,* n° 2-3, mars-septembre 1978, p. 201-224.
- MURARD Lion, SYLBERMANN Patrick, « Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré. Villes, usines, habitats et intimité au *XIX*e siècle », *Recherche*, périodique du CERFI, n° 25, novembre 1976.
- PASQUIER Élisabeth, « Jardiner en ville », L*es Annales de la Recherche Urbaine* n° 74, mars 1997, p. 103-112.
- PÉTONNET Colette, « Juin, mois des jardins », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 64, septembre 1994, p.71-76.
- PÉTONNET Colette, « Entretien avec... », *Urbanisme* n° 286, 1996, p. 6-11.

- PÉTONNET Colette, « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, 1982, tome 22, n° 4. Etudes d'anthropologie urbaine, p. 37-47.
- REYDELLET Michel, « Les Groupes d'action municipale : L'exemple de Meylan », *Travaux et mémoires de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille*, Université d'Aix-Marseille, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, coll., n° 20, 1975.
- RICROCH Layla, « Les moments agréables de la vie quotidienne, une question d'activité mais aussi de contexte », *INSEE Première*, n° 1378, novembre 2011.
- ROUSTANG Guy: « Quartiers en difficulté et économie de rez-de-chaussée », *Urbanisme* n° 297, novembre/décembre 1997.
- SANSOT Pierre, « Si j'étais jardinier », *Urbanisme* n° 169, 1978, p. 75.
- SENECAL Gilles, BOUVIER-DACLON Nathalie, « L'environnement sous le signe du sujet : aspects des territoires en devenir », *Géographie et société*, (Dir. Suzanne laurin, Juan-Luis Klein, Carole Tardif), Presses de l'université du Québec, Sainte-Foy, 2001 (b), p. 110.
- SENECAL Gilles, BOUVIER-DACLON Nathalie, « Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu », *Loisir et Société*, volume 24, n° 2, Presses de l'université du Québec, Sainte-Foy, 2001(c), p. 508.
- VERNES Michel, « Genèse et avatars du jardin public », *Monuments Historiques* n° 142, 1986, p. 4-10.
- WEBER Florence, GOJARD Séverine, « Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire », *INRA Sciences Sociales, Recherches en économie et sociologies rurales,* n° 2, avril 1995.
- WERQUIN Anne Caroll, DEMANGEON Alain, « Aménagement urbain. Loisirs populaires et habitat léger », *Géomètre*, n° 2, 1986, p. 55-64.
- WILLIAMS Raymond, « Plaisantes perspectives », *Actes de la recherche en sciences sociales,* Vol. 17-18, novembre 1977, p. 31.

PERIODIQUES ET DOSSIERS COLLECTIFS

- *Anthropologie des abris de loisirs*, RAVENEAU Gilles, SIROST Olivier (dir.), Presses Universitaires de Paris Ouest, Paris, 2011.
- Bienfaisante nature, DUBOST Françoise, LIZET Bernadette (dir.), *Communication* n° 74, EHESS/Seuil, Paris, 2003.
- Cité jardin (De la) aux jardins dans la cité, *Revue de l'Habitat Social*, n° 42, juin 1979, p. 22-68.

- « Consommation et lieux d'achat des produits alimentaires en 1991 », *INSEE Première* N° 338, août 94.
- Jardin (Le) notre double, BRUNON Hervé (dir.), *Autrement*, Paris, 1999, n° 184.
- Jardin (Le) et les arts, numéro hors-série de la revue *Beaux-Arts magazine*, avril 2001.
- Jardiner, Les c*arnets du paysage*, n° 9-10, Éditions Actes Sud/École Nationale Supérieure du Paysage, Arles, 2003.
- Jardins, « L'esprit du lieu », n° 1, 2010, « Le Réenchantement », n° 2, 2011, « Le temps », n° 3, 2012, Marco Martella (dir.), Éditions du Sandre, Paris.
- Jardins contre nature, *Traverses*, Éditions du C.C.I. (Centre National d'Art et de Culture), Paris, n° 5/6, octobre 1976.
- Jardins (Tous les) du monde, Le *Nouvel Observateur*, hors-série n° 34, juin 1998.
- *Jardins en ville*, Les Amis de la Terre, rapport pour le Ministère du Logement, Programme « Mieux vivre au quotidien », Paris, 1993.
- *Jardins ouvriers, jardins oubliés ou 2 ares de bonheur (environ),* catalogue d'exposition collective, Institut Qualité Alsace, Strasbourg, 1980.
- Jardins publics, *Monuments Historiques* n° 142, janvier 1986, p. 3-80.
- Jardins (Les) urbains, un luxe nécessaire, Urbanisme n° 264/265, juin/juillet 1993.

DOSSIERS DISPONIBLES SUR INTERNET

- *Les actes des forums du jardin dans tous ses états*
  http://jardins-partages.org/telechargezmoi_files/Lille97.pdf
- *L'Argumentaire : 8 bonnes raisons de privilégier les jardins dans l'action publique*
  http://pro.nordnet.fr/jardinons/telechargement-jtse/argumentaire-light.pdf
- *Cabanes et cabaniers en Languedoc-Roussillon*
  http://www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr/fr/0index/01actu/dossier_ethnologie/cabanes/page1.php
- *Le jardin des possibles,*
  http://jardins-partages.org/telechargezmoi_files/jardin_des_possibles.pdf
- *Jardins familiaux, appropriation et intégration paysagère*
  http://jardins-partages.org/telechargezmoi_files/methodoJF.pdf

- *MDSL, programme autoproduction et développement social et Association « LES JARDINS D'AUJOURD'HUI », Jardinage et développement social : du bon usage du jardinage comme outil d'insertion sociale et de prévention de l'exclusion,* http://jardins-partages.org/telechargezmoi_files/jardins.pdf
- *Programme d'aide à la mise en œuvre de jardins pédagogiques dans l'Hérault* http://ecolotheque.montpellier-agglo.com/espace-ecoles/blog-jardin/

SITES INTERNET

- http://jardins-partages.org, site Internet du réseau « Le Jardin dans Tous Ses États ».
- http://www.padesautoproduction.net, site Internet du Programme Autoproduction et Développement Social.
- http://www.greenguerillas.org, site Internet du mouvement des Greenguerillas de New York.
- http://www.jardins-familiaux.asso.fr, site Internet de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs.
- http://uqbgp.fr/index.php?n=LesJardins.Accueil , site Internet des jardins familiaux de Meylan (Isère).

INDEX THÉMATIQUE

A

agréable:12, 34, 72, 88, 100, 181, 203, 204, 215, 286, 321, 348, 380, 386
appropriation:1, 10, 11, 13, 14, 17, 18, 22, 30, 49, 55, 67, 79, 80, 85, 150, 173, 191, 209, 231, 239, 265, 287, 334, 337, 381, 392, 442, 446
art:7, 35, 37, 59, 83, 86, 97, 106, 111, 116, 122, 124, 127, 193, 207, 233, 246, 248, 259, 288, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 302, 303, 308, 311, 312, 314, 321, 326, 327, 329, 330, 331, 333, 390, 391, 395, 397, 398, 409, 433, 435, 437, 440, 443

C

collectif:7, 8, 9, 23, 55, 56, 57, 58, 66, 67, 68, 77, 83, 101, 119, 157, 178, 180, 231, 232, 243, 245, 246, 322, 323, 334, 336, 337, 362, 383, 429, 440
consommation:9, 11, 12, 49, 51, 53, 54, 62, 68, 72, 73, 76, 77, 316, 325, 398, 423

D

désordre:108, 110, 114, 123, 228, 307

E

esthétique:19, 29, 53, 57, 77, 109, 110, 111, 120, 158, 175, 223, 228, 231, 232, 237, 239, 257, 276, 286, 288, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 303, 304, 308, 310, 311, 312, 314, 315, 316, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 329, 331, 332, 333, 348, 380, 396, 423, 428, 430

I

imaginaire:1, 10, 24, 30, 46, 54, 103, 160, 188, 239, 250, 286, 287, 298, 322, 326, 333, 396, 398, 433, 437, 444

L

loisir:8, 9, 10, 11, 12, 30, 33, 51, 68, 69, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 188, 228, 234, 246, 252, 271, 380, 381, 397

M

méditation:6, 30, 37, 97, 98, 100, 102, 103, 135, 409
mémoire:1, 68, 86, 89, 131, 182, 326, 395, 396, 405, 440
modeste:37, 44, 60, 83, 106, 107, 137, 142, 147, 151, 162, 201, 226, 227, 231, 243, 252, 257, 263, 271, 300, 307, 309, 312, 327, 329, 397
mythe:1, 43, 89, 125, 190, 191, 245, 326, 395, 409, 443

N

nature:13, 16, 29, 30, 37, 48, 49, 50, 68, 70, 72, 74, 75, 81, 84, 86, 87, 92, 95, 96, 97, 99, 104, 105, 106, 107, 108, 113, 119, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 134, 149, 152, 156, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 205, 209, 222, 233, 234, 241, 246, 264, 268, 275, 310, 312, 328, 333, 358, 364, 369, 380, 396, 397, 405, 409, 411, 428, 429, 432, 436, 439, 442, 444, 445, 446
naturel:37, 38, 68, 105, 106, 107, 112, 122, 124, 125, 126, 222, 300, 303, 391, 409, 428, 435

O

ordre:12, 21, 45, 60, 64, 106, 108, 114, 125, 127, 132, 149, 189, 208, 223, 240, 241, 242, 276, 327, 394, 403, 422, 444

P

paradis:7, 35, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 50, 56, 85, 89, 94, 97, 105, 106, 112, 117, 132, 133, 142, 144, 152, 231, 292, 308, 394, 395, 409, 434, 441, 443
pittoresque:22, 28, 29, 49, 124, 137, 218, 220, 230, 232, 293, 296, 302, 312, 321, 395
privé:9, 15, 17, 58, 61, 63, 64, 74, 89, 118, 135, 211, 233, 294, 303, 441
profane:40, 44, 46, 118, 142, 146, 322, 397
public:8, 9, 15, 17, 19, 31, 37, 47, 48, 49, 58, 61, 63, 64, 80, 82, 89, 100, 119, 182, 187, 194, 233, 302, 303, 308, 310, 311, 327, 337, 362, 369, 382, 392, 409, 411, 413, 414, 429, 435, 441, 445

R

récupération:24, 53, 110, 139, 142, 173, 174, 188, 232, 248, 251, 252, 256, 257, 258, 261, 263, 282, 288, 300, 301, 320, 321, 383, 384, 423, 442

S

sacré:40, 44, 46, 142, 146, 322, 397
sauvage:30, 42, 106, 107, 125, 184, 188, 189, 190, 233, 238, 239, 407, 432
symbole:10, 231
symbolique:1, 20, 24, 25, 26, 31, 34, 43, 45, 48, 53, 57, 63, 64, 66, 69, 76, 90, 105, 135, 138, 145, 147, 177, 178, 191, 192, 217, 225, 233, 234, 241, 242, 245, 248, 280, 308, 322, 324, 326, 338, 369, 380, 381, 387, 399, 442, 443

T

temps:1, 9, 12, 14, 16, 20, 22, 24, 25, 28, 30, 35, 47, 51, 53, 60, 61, 69, 70, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 91, 92, 97, 98, 99, 101, 104, 112, 115, 117, 118, 121, 122, 131, 147, 154, 158, 163, 164, 174, 177, 180, 182, 190, 193, 212, 222,226, 231, 232, 233, 234, 237, 238, 242, 245, 246, 247, 258, 271, 288, 292, 293, 297, 305, 312, 318, 319, 328, 333, 337, 338, 348, 364, 365, 368, 395, 396, 398, 411, 435, 441, 446
travail:3, 7, 8, 9, 16, 23, 24, 25, 27, 30, 33, 36, 38, 42, 44, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 62, 63, 66, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 84, 88, 90, 92, 93, 95, 96, 98, 99, 110, 112, 113, 115, 116, 121, 132, 182, 192, 207, 222, 228, 246, 252, 258, 287, 288, 291, 292, 293, 301, 302, 309, 318, 327, 337, 369, 380, 382, 391, 394, 396, 397, 425, 430, 432, 433, 443

U

utile:8, 11, 12, 18, 19, 25, 26, 34, 49, 72, 88, 99, 105, 106, 239, 286, 294, 295, 304, 319, 325
utilitaire:1, 10, 11, 12, 24, 26, 38, 72, 73, 75, 122, 157, 218, 220, 240, 246, 252, 287, 298, 314, 324, 325, 329, 394, 398

INDEX DES AUTEURS CITÉS

A

Allain Y.-M.:35, 38, 50, 397
Antoine E.:15, 34, 35, 145
Arendt H.:44
Arnaud N.:96
Augé M.:396, 397
Azéma C.:105

B

Bachelard G.:23, 29, 85, 96, 101, 241, 245, 246, 271, 286, 287, 376
Balmori D.:19, 131, 382, 385, 405
Baridon M.:7, 38, 43, 44, 86, 326
Baudelet L.:231, 232, 276
Bazin G.:38, 40, 124
Beaud S.:27, 28
Bénetière M.-H.:33, 35, 36, 226, 267
Benoist-Méchin J.:38, 40, 42, 45
Benoît C.:208, 223, 398
Bergues M.:15, 113, 124
Bonal E.:56
Boudon R.:24
Boulianne M.:23, 64, 65, 66, 67, 68
Bouquin C.-E.:98, 205, 230
Bourdieu P.:26, 27, 312
Bourgain P.:34
Bouvier-Daclon N.:23, 68, 69, 397
Braudel F.:65
Brunon H.:7, 86, 91, 94, 122, 328

C

Caillois R.:217
Carles P.:27
Carré L.:245, 246, 322
Cauquelin A.:23, 41, 85, 88, 95, 97, 177
Cérézuelle D.:23, 58, 62, 63, 64
Christiany J.:35, 38, 50
Clément G.:39, 41, 50, 60, 97, 102, 126, 127, 185, 264, 294, 295, 296, 297, 298, 318, 330, 397
Colette:88, 94, 98, 99
Compte Cabedoce B.:52, 98
Condominas G.:46, 91, 188
Corajoud M.:43, 120, 124, 126, 326
Corbal D.-E.:34, 193
Corbin A.:33

D

Danneyrolles J.-L.:135, 146, 195, 196, 197, 223
de Bozzi P.:320
de Certeau M.:30, 172, 173, 177, 193
de Roux E.:50, 56
de Serres O.:41, 47, 267
Debié F.:49
Dedieu F.:226
Della Bernardina S.:125
Delumeau J.:42
Demangeon A.:271
Descola P.:18, 19, 20, 22, 47, 84, 90, 95, 106, 107, 111, 112, 114, 131, 149, 187, 188, 189, 190, 191, 206, 226, 395, 405
Dezès M.-G.:15
Donadieu P.:59
Dubost F.:7, 10, 15, 19, 20, 22, 33, 72, 73, 75, 115, 125, 177, 227, 232, 238, 303, 323
Dufour A.-H.:94
Durand G.:398, 433

E

Eliade M.:45, 142, 397

F

Fagiolo M.:395
Foucault M.:23, 121, 122, 123, 394, 399

G

Geertz C.:187

Géraud M.-O.:184
Gojard S.:76
Granet M.:149
Guyon F.:14, 76, 77

H

Harris M.:87, 96
Harrison R.:23, 40, 44, 84, 88, 89, 91, 93, 94, 95, 96, 100, 105, 127, 150, 188, 292, 391, 396, 397
Haumont A.:15
Haumont N.:15
Hissard J.-R.:116, 135, 271
Hissard M.-J.:116
Hoggart R.:24
Hutin C.:236, 237, 271, 272

J

Jacquelin C.:239, 240
Jarman D.:88
Jeudy H.-P.:245, 246, 322
Ji Cheng.:83

L

Laffon M.:40, 87, 88, 91, 96, 97, 100, 119, 125
Lapierre N.:150
Laroze C.:23, 42, 89, 93, 94, 95, 97, 100, 103, 120, 123, 145, 150, 152, 167, 437
Lassus B.:298
Laureano P.:39
Le Dantec J.-P.:43, 50
Lepape P.:53
Leroi-Gourhan A.:10, 225, 303
Lévi-Strauss C.:20, 21, 30, 238, 395
Lorenz K.:177
Loudon J.-C.:33
Luxereau A.:82, 109, 115, 231

M

Malinowski B.:18, 19, 22, 24, 93, 111, 113, 114, 131, 146, 208, 222, 405
Margot-Duclot J.:90, 222, 326
Martinon J.-P.:288, 298, 311
Mazoyer M.:39, 42
Monédiaire G.:10, 23, 52, 59, 60, 72, 79, 96, 97, 127, 228, 247
Montpied B.:328
Morton M.:19, 131, 194, 382, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 405
Mosser M.:7, 33, 38, 85, 91, 122, 328, 395

N

Nail S.:89, 109
Nicolas L.:80, 83, 116, 245, 321, 322
Nys P.:105, 149, 150, 395

O

Onfray M.:101, 102
Oroza E.:320

P

Paquot T.:250, 380
Pasquier E.:81, 84, 92, 101, 234, 239, 240, 241, 243, 254, 264, 275, 276
Pastoureau M.:288
Pessoa F.:89
Petiteau J.-Y.:81
Pigeat J.-P.:36, 307
Pluvinage M.:75
Portet F.:19, 125, 135, 228, 271

Q

Quellier F.:47, 48, 63

R

Rancière J.:101
Rapoport A.:134, 245
Raymond H.:15
Ricroch L.:73
Rouanet M.:107, 206, 293
Roudart L.:39
Roustang G.:23, 62, 64, 65

S

Schwartz O.:100

Sénécal G.:68
Stein R.-A.:122, 123
Stiegler B.:127

T

Terrasson F.:188
Tiberghien G. A.:23, 146, 163, 233, 234, 241, 242
Tournier M.:6, 70, 87, 96, 97, 394

V

Vadrot C.-M.:35, 40, 41, 42, 45, 110
Vernant J.:90, 222, 326
Vitruve:248

W

Weber F.:10, 17, 22, 28, 29, 36, 75, 76, 77, 80, 82, 84, 95, 110, 114, 115, 203, 225, 227, 288, 292, 293, 303, 323, 344, 399
Weber M.:12, 13, 321
Weiss A. S.:294
Werquin A. C.:271
Williams R.:293
Winnicott D.W.:392

X

Xiberras M.:398

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Hérault

- **Montpellier**

Jardins familiaux d'Amélie · 165, 172, 255, 269, 281, 286
Jardin « de l'aviateur » · 160, 314
Jardins cheminots · 142, 224, 309, 316, 324
Jardins du Cheminot · 255
Jardins familiaux des Grands Grès · 159, 198-201, 204, 315, 317
Jardins partagés de La Carriera · 158, 235
Jardins familiaux de La Rauze · 134, 168, 172, 174, 210, 215, 243, 250, 258, 262, 272, 282-283, 301, 305, 315
Plans des jardins familiaux de La Rauze · 243
Jardins familiaux de Malbosc · 140, 156, 157, 197, 201- 204, 297, 304, 309, 317, 325, 329-330, 338-368
Plan des jardins familiaux de Malbosc · 335
Jardins partagés de Saint Martin · 218-219
Chantier de voirie· 295

- **Bédarieux**

Jardin · 229, 257
Jardins du Cheminot · 261
Jardins « Péchiney » · 168, 173, 258-259, 263-264, 268, 296

Jardins partagés, Aniane · 179, 256
Jardins familiaux, Fabrègues · 151, 309
Cabanes, Lansargues· 310
Jardins, Lattes · 256
Jardin isolé, Paulhan· 267
Jeunes plants de vigne protégés par des manchons de résille colorée, Poussan · 295
Jardin isolé, Pouzols · 268, 299
Jardins familiaux, Prades-le-Lez· 158
Jardins familiaux, Saint Georges d'Orques · 138, 159, 200, 203, 284, 320
Jardin isolé, Saint Gervais sur Mare· 210
Écolothèque de Montpellier Agglomération, Saint-Jean-de-Védas · 148, 162
Jardins cheminots, Sète · 176
Jardin isolé, Tressan · 266
Jardins cheminots, Villeneuve-les-Béziers · 317
Jardin isolé, Villeveyrac · 164, 254

Gard

- **Nîmes**

Jardins cheminots · 132
Jardins de Beausoleil · 251
Jardins familiaux · 139, 143-144, 175, 209-212, 219, 221
Jardins familiaux municipaux · 167
Jardins familiaux, Route d'Arles · 259-261
Exposition d'abris de jardin · 250

Jardins familiaux, Alès · 143
Jardins familiaux, Sommières · 139, 220, 273

Aude

Jardins familiaux, Lézignan-Corbières · 249
Jardins du Cheminot, Narbonne · 262

Lozère

Construction sur une aire de l'autoroute A75, au sud de Saint Chely d'Apcher, · 248

AUTRES RÉGIONS

Bouches-du-Rhône

Jardin de La Bricarde, Marseille 15e · 266
Jardins partagés des Aures , Marseille · 160, 170-171
Lilian Bourgeat - « Invendus, bottes », Saintes-Marie-de-la-Mer · 311

Cher

Jardin des marais, Bourges · 164, 174, 252, 285

Finistère

Jardins familiaux, Brest, Finistère · 285

Gironde

Jardins familiaux, Le Haillan, Gironde · 138

Haut-Rhin

Jardins familiaux de l'Ill, Strasbourg · 157, 216

Haute-Garonne

Jardins familiaux, Toulouse · 141
Jardins familiaux de Tournefeuille, Toulouse · 154, 155, 250
Jardin ouvrier, Toulouse · 291
Jardins de Monlong, Toulouse · 140, 175, 185-187, 274-275, 305, 309, 318, 372-379
Plans des jardins de Monlong, Toulouse · 370-371

Haute-Vienne

Vannhus, P. Barclay, Vassivière · 248

Hauts-de-Seine

Jardin de l'Autocycle, Saint Cloud, · 201, 270

Isère

Jardins familiaux de Buclos-Grand Pré, Meylan · 180-182

Loire-Atlantique

Jardins de La Fournillère, Nantes · 276-279, 280, 289-290, 313

Paris

Jardins partagés d'Éole, 18e · 137, 169
Jardins partagés d'Ormoy, 18e · 163
Jardin partagé de la Manutention, 16e · 215
Jardin partagé du Ruisseau, 18e · 217
Jardin partagé « Ecobox », 18e · 204
Cité du Patrimoine et de l'Architecture, · 297

Puy-de-Dôme

Jardins ouvriers, Issoire · 307

Tarn

Jardin de Paradis, Cordes-sur-Ciel · 308
Jardin isolé, Gaillac · 218, 313

Rhône

Jardins familiaux, Écully · 322
Jardin de l'Envol, Vénissieux · 136

Val-de-Marne

Jardins ouvriers, Ivry-sur-Seine · 141
Jardins familiaux, Villejuif · 253

Vaucluse

Prototypes d'abris de jardin, Carpentras · 265

AUTRES PAYS

Berlin – R.F.A.

« Jardin turc », · 214
Jardins partagés de l'aéroport · 133

Cuba

Jardins en ville · 159-160, 216, 319
Jardins cultivés en permaculture · 205-206
Jardin familial et maraîcher · 291
Jardin maraîcher · 214

New York

Jardin communautaire · 194
Le jardin d'Anne · 385-386
Le jardin d'Angelo · 388-389
Le jardin de James · 387
Le jardin du pingouin · 390
Jardin hispanique · 213
Jardin portoricain · 213

Suisse

Jardins cheminots, Lausanne · 183

Sauf mention particulière, les illustrations sont de l'auteur.

SOMMAIRE

RESUMÉS **1**
TABLE DES MATIÈRES **2**
INTRODUCTION **6**
LA TÊTE DANS LES NUAGES **32**
JARDINS **32**
1. Qu'est-ce qu'un jardin ? **33**
1.1. Des mots pour le dire 33
1.2. Une vieille histoire 38
2. Jardiner en société **51**
2.1. Les jardins collectifs 51
2.2. La sociabilité des jardins collectifs 62
JARDINAGE **71**
1. Un univers très personnel **72**
1.1. Travail ou loisir ? 72
1.2. Entre propriété et précarité 78
1.3. Des lieux à part ? 82
1.4. L'espace et le temps 85
1.5. Des lieux intimes et fusionnels 92
1.6. Des lieux de méditation ? 98
1.7. Des lieux d'ancrage 102
2. S'affirmer au monde **105**
2.1. Des lieux maîtrisés 105
2.2. Une question d'honneur et de fierté 112
2.3. Le monde en petit 118
2.4. Lire notre représentation du monde 123
Revenir au terrain 129
LES PIEDS DANS LA TERRE **130**
(S)APPROPRIER (Relevés photographiques de terrain) **130**
1. Morceaux choisis **132**
1.1. Portes, clôtures et bordures 132
1.2. Allées, cheminements et traces 193
1.3. Signes d'accueil et de présence 208
1.4. Abri de jardin : armoire ou cabane ? 225
1.5. Imaginaire jardinier 287
Des morceaux choisis, aux jardins choisis 333
2. Jardins choisis **334**
2.1. Les jardins de Malbosc 335
2.2. Les jardins de Monlong 369
2.3. Les jardins transitoires de New York 382
CONCLUSION **393**
ANNEXES **400**
BIBLIOGRAPHIE **431**
INDEX THÉMATIQUE **448**
INDEX DES AUTEURS CITÉS **450**
TABLE DES ILLUSTRATIONS **453**